



HAL
open science

Faire territoire autour de l'arbre champêtre : initiatives agroforestières au prisme des communs, une approche pluriscale

Lou Gauthier

► **To cite this version:**

Lou Gauthier. Faire territoire autour de l'arbre champêtre : initiatives agroforestières au prisme des communs, une approche pluriscale. Géographie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2023. Français. NNT : 2023TOU20045 . tel-04310173

HAL Id: tel-04310173

<https://theses.hal.science/tel-04310173>

Submitted on 27 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

**En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès**

Présentée et soutenue par

Lou GAUTHIER

Le 22 septembre 2023

**Faire territoire autour de l'arbre champêtre : Initiatives
agroforestières au prisme des communs, une approche
pluriscalaire**

Ecole doctorale : **TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : **Géographie**

Unité de recherche :

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par

Michael POUZENC et Corinne ROBERT

Jury

Mme Monique POULOT, Rapporteur

M. Laurent RIEUTORT, Rapporteur

M. Adrien BAYSSE-LAINÉ, Examinateur

Mme Sylvie GUILLERME, Examinatrice

M. Michaël POUZENC, Directeur de thèse

Mme Corinne ROBERT, Co-directrice de thèse

Université Toulouse 2 - Jean Jaurès
Laboratoire LISST Dynamiques Rurales

THÈSE

Pour obtenir le grade de DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
Géographie et aménagement de l'espace

Faire territoire autour de l'arbre champêtre :
Initiatives agroforestières au prisme des communs, une
approche pluriscalaire

Lou Gauthier

Présentée en soutenance le 22 septembre 2023

Directeurs de Recherche

M. Michaël POUZENC, Professeur, Université Toulouse - Jean Jaurès
Mme Corinne ROBERT, Chargée de recherche, INRAE

Jury

M. Adrien BAYSSE-LAINÉ, Chargé de recherche CNRS
Mme Sylvie GUILLERME, Directrice de recherche, CNRS
Mme Monique POULOT, Professeure émérite, Université Paris Nanterre
M. Michaël POUZENC, Professeur, Université Toulouse - Jean Jaurès
M. Laurent RIEUTORT, Professeur, Université Clermont-Auvergne
Mme Corinne ROBERT, Chargée de recherche, INRAE

Remerciements

J'ai eu la chance d'avoir pour directeurs de thèse Corinne Robert et Michaël Pouzenc. Je les remercie de tout cœur. Leur présence régulière et bienveillante, nos rendez-vous qui ont jalonné cette thèse, m'ont permis de donner forme à trois années de recherche. Je pense que nous avons travaillé en bonne intelligence, à la fois avec la souplesse dont j'avais besoin pour aller vers ce qui m'attirait et avec la rigueur nécessaire à un travail universitaire exigeant. Pour avoir toujours été à l'écoute, merci à vous deux.

Un grand merci aussi à mon jury de thèse, Sylvie Guillerme, Monique Poulot, Laurent Rieutort et Adrien Baysse-Lainé. Vos travaux et les rencontres que nous avons déjà eues ont eu un impact important sur mon travail. Il me tarde d'échanger avec vous et j'exprime ici ma reconnaissance pour votre implication.

Je voudrais ensuite remercier ici toutes les personnes qui ont pris le temps d'échanger avec moi sur le terrain. Dès mes premières années post-bac, c'est en partant sur des fermes le temps des étés que j'ai compris que j'aimais découvrir des lieux, des pratiques et des personnes qui travaillent avec le vivant. Ainsi je remercie sincèrement tous ceux qui de près ou de loin ont été mes guides sur le terrain, tous les agriculteurs et agricultrices que j'ai rencontrés; les animateurs de groupes et membres de structures agroforestières (en particulier Agrofile, La Maison Botanique, Arbre et Paysage 32); les élus, le personnel et les habitants de la commune d'Azay-le-Brûlé; les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne, les membres du Groupe National Trognes, les personnes engagées dans la marque Végétal Local et beaucoup d'autres.

Un merci particulier : à Pierre Denis pour son accueil à cœur ouvert, à Etienne Monclus pour la magie des chantiers de plantation, à Antonin Mercier, Charlélie Beaumont, Lucie Dumez et Emilio Cuzzati pour les flâneries et discussions en chantier de récolte de graines, à Sylvain Houlier pour ce partage d'intérêts enthousiasmant, à Renaud Blanchet pour ces échanges clés dans la thèse, à Alain Canet pour m'avoir fait découvrir les trognes, à Dominique Mansion pour sa passion contagieuse, à Alice Bardet pour la joie mêlée au travail, à Marianne Lang et Jaime Jimenez pour un voyage de contes de fées sous les trognes, à Gérard Poujade pour son humanisme et à Florent Dupont et Fabrizio Pietri pour m'avoir donné l'amour des petits arbres d'un an.

Mes remerciements vont ensuite de manière générale à ceux qui ont permis matériellement que cette thèse soit possible. Le financement que j'ai reçu via la bourse de thèse de l'École Normale Supérieure et les divers financements de terrain ont rendu possible un travail dans des bonnes conditions. Je pense aussi à toutes les personnes avec qui j'ai échangé, en particulier à l'Université Toulouse Jean-Jaurès, pour les cours, pour les inscriptions, pour les ordres de mission. Bien que personnelle, l'expérience de la thèse n'existe pas sans tout cet

écosystème administratif et la bienveillance de personnes qui travaillent à ces postes apporte toujours un véritable confort.

Sans que cela prenne la forme d'une équipe de laboratoire, j'ai aussi beaucoup compté sur les interactions avec d'autres doctorants. Cécile Guibert, Pénélope Laporte, Solène Leprince et Orlane Rouquier ont été des acolytes dans la préparation d'une journée de rencontres entre doctorants qui a été un vrai bol d'air en termes d'interactions. Mes amis doctorants, parfois dans d'autres disciplines, m'ont régulièrement permis de prendre du recul sur mon travail et apporté un soutien fraternel. Merci à Héloïse Frébault pour nos partages précieux et ses récits de la Grèce, à Marianne Lang pour notre passion partagée pour les trognes, à Faustine Honoré pour nos thèses qui se répondent en partie, à Esther Fouillet que j'admire pour son travail acharné et à Martin Larralde pour savoir si bien expliquer ce qu'il fait.

À mes amis qui connaissent la thèse surtout à travers moi, merci pour votre soutien précieux. Merci en particulier à Sara Veenings, Léna Lenglet, Valentine Colin, Layla Levy, Marion Claquin, Illa Ditmeyer-Moreau, Pablo Lassale. J'aimerais parler plus de vous, mais je le ferai dans la vraie vie.

Enfin et surtout, merci à mes plus proches : ma petite sœur pour sa vivacité et son enthousiasme ; mon frère pour sa solidité rassurante et les séances de jeu qui m'ont permis de m'évader comme rien d'autre ; ma mère qui m'accompagne depuis toujours et mon amoureux pour tellement de choses et surtout pour les rires de tous les jours.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
1) INTUITIONS DE RECHERCHE	9
A) <i>Découverte de l'agroforesterie en recherche</i>	9
B) <i>L'arbre comme lien entre des exploitations sur un même territoire</i>	10
C) <i>L'agroforesterie comme ferment de l'action collective et de la mise en commun</i>	10
2) CONTEXTE DE L'ÉTUDE, PROBLÉMATIQUE ET PRÉSENTATION RAPIDE DE LA MÉTHODOLOGIE	11
A) <i>Contexte de l'étude</i>	11
B) <i>Construction de la problématique</i>	12
C) <i>Approche méthodologique</i>	13
3) STRUCTURE DE LA THÈSE	13
CHAPITRE 1 : APPROCHES THÉORIQUES, ÉTAT DE L'ART DES NOTIONS CLÉ.....	15
1) ÉTAT DE L'ART DE LA NOTION D'AGROFORESTERIE	15
A) <i>L'agroforesterie : une pratique agronomique innovante et ancrée dans l'histoire de l'agriculture.....</i>	15
B) <i>Du concept d'agroforesterie en recherche aux programmes de développement agricole</i>	18
C) <i>L'agroforesterie : source de nombreux bénéfices.....</i>	22
2) ÉTAT DE L'ART AUTOUR DU TERRITOIRE	30
A) <i>Le territoire en géographie.....</i>	31
B) <i>Le territoire en agronomie.....</i>	33
C) <i>La (re)territorialisation de l'agriculture : un point de rencontre ?.....</i>	36
3) ÉTAT DE L'ART DE LA NOTION DE COMMUN(S).....	44
A) <i>La genèse de la notion à partir de l'économie et de l'écologie politique</i>	44
B) <i>Communs et communaux.....</i>	47
C) <i>Une synthèse des définitions du/des commun(s)</i>	50
4) CONSTRUCTION D'UN CADRE THÉORIQUE.....	53
A) <i>Conclusion de l'état de l'art et problématique générale</i>	53
B) <i>Hypothèses et cadre d'analyse.....</i>	54
CHAPITRE 2 : ANCRAGE DISCIPLINAIRE ET MÉTHODOLOGIE	60
PREMIÈRE PARTIE : ANCRAGE DISCIPLINAIRE	60
1) LA GÉOGRAPHIE, DISCIPLINE DU TERRITOIRE	60
A) <i>De la géographie rurale classique à la géographie contemporaine.....</i>	60
B) <i>Le territoire en géographie : une notion complexe</i>	62
C) <i>La ruralité en géographie : une source de débats encore profondément d'actualité</i>	64
2) LA NOTION D'AGROÉCOLOGIE	68
A) <i>Une définition canonique</i>	68
B) <i>Au-delà de la définition canonique.....</i>	70
DEUXIÈME PARTIE : MÉTHODES DE TRAVAIL	74
1) MÉTHODOLOGIE ET QUESTIONS DE POSTURE	75
A) <i>Approcher un sujet de recherche via des entretiens et de l'observation participante</i>	75
B) <i>Lien aux acteurs et rapport au terrain, réflexions méthodologiques</i>	81

2) UNE THÈSE DE TERRAIN ? RÉFLEXIONS ET CHOIX DANS LA THÈSE	83
A) <i>Approche épistémologique du terrain</i>	83
B) <i>Choix des terrains</i>	85
3) POINT MÉTHODOLOGIQUE SUR UNE APPROCHE EN RECHERCHE IMPLIQUÉE	91
A) <i>Pourquoi lier recherche et action dans l'agroécologie ?</i>	92
B) <i>Recherche et action, une pluralité de modalités</i>	96
C) <i>Positionnement personnel : une recherche « impliquée »</i>	101
PRÉSENTATION DES CHAPITRES DE RÉSULTATS	108
CHAPITRE 3 : ÉTUDE DE CAS À L'ÉCHELLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES	110
1. CONTEXTE	110
A) <i>Les agriculteurs, premiers gestionnaires des arbres agroforestiers</i>	110
B) <i>Les raisons pour se lancer</i>	112
C) <i>Agroforestiers : une identité particulière ?</i>	114
2. APPROCHE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	117
A) <i>Communs et territoire</i>	117
B) <i>Matériel et méthode</i>	118
3. RÉSULTATS ET ANALYSE	127
A) <i>À quoi ressemble l'agroforesterie ?</i>	127
B) <i>Réintégrer l'arbre : un positionnement particulier</i>	140
C) <i>Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?</i>	151
CHAPITRE 4 : LA COMMUNE D'AZAY-LE-BRÛLÉ ET SON TRAVAIL AUTOUR DE L'ARBRE	165
1. CONTEXTE	165
A) <i>Les communes et l'arbre, de l'aménagement paysager à l'agroforesterie ?</i>	165
B) <i>Azay-le-Brûlé, commune rurale des Deux-Sèvres : quelle place de l'arbre ?</i>	168
2. APPROCHE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	178
A) <i>Communs et territoire</i>	178
B) <i>Matériel et méthode</i>	180
3. RÉSULTATS ET ANALYSE	185
A) <i>Le potentiel de l'arbre à Azay-le-Brûlé et ses dimensions agroforestières</i>	185
B) <i>Opportunités et limites, la place possible des communes dans l'agroforesterie</i>	192
C) <i>Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?</i>	199
CHAPITRE 5 : LE GIEE AGROFORESTERIE HAUTE-MARNE : UN CAS DE CONSTRUCTION COLLECTIVE À L'ÉCHELLE DE L'AIRE RÉSEAU.....	212
1. CONTEXTE	212
A) <i>Le GIEE, un dispositif singulier</i>	212
B) <i>La mise en commun des connaissances et l'action collective : le nouveau sésame du développement agricole ?</i>	214
C) <i>Un dispositif difficile à appréhender concrètement</i>	216
2. APPROCHE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	217
A) <i>Communs et territoire</i>	217
B) <i>Matériel et méthode</i>	219
3. RÉSULTATS ET ANALYSE	221
A) <i>Le GIEE Agroforesterie Haute-Marne, quelles caractéristiques ?</i>	221

B) <i>Pratique de l'agroforesterie dans le GIEE</i>	226
C) <i>Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?</i>	253
CHAPITRE 6 : LE GROUPE NATIONAL TROGNES : ÉMERGENCE D'UN RÉSEAU AGROFORESTIER AU NIVEAU NATIONAL	268
1) CONTEXTE	268
A) <i>Éléments de définition</i>	268
B) <i>Un usage partiellement abandonné qui connaît un regain d'intérêt</i>	283
2) LES TROGNES, QUELLE APPROCHE SPÉCIFIQUE ?	288
A) <i>Un objet agroforestier à interroger au prisme du commun et du territoire</i>	288
B) <i>Matériel et méthode</i>	291
3) RÉSULTATS ET ANALYSE.....	295
A) <i>Le Groupe National Trognès, identité et contexte</i>	295
B) <i>Les intérêts du groupe et leur partage par ses membres</i>	303
C) <i>Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?</i>	311
CHAPITRE 7 : LA MARQUE VÉGÉTAL LOCAL POUR LES ARBRES ET ARBUSTES ET SON RÔLE DANS L'AGROFORESTERIE : ÉTUDE D'UN PROJET MULTISCALEIRE	327
1. CONTEXTE	327
A) <i>La marque Végétal Local, quels enjeux ?</i>	327
B) <i>Une structure géographique basée sur les enjeux écologiques</i>	329
C) <i>Une forte dynamique de mise en commun des savoirs et savoir-faire</i>	331
2. APPROCHE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	332
A) <i>Communs et territoire</i>	332
B) <i>Matériel et méthode</i>	334
3. RÉSULTATS ET ANALYSE.....	336
A) <i>Végétal Local et agroforesterie : des ambitions communes</i>	336
B) <i>Perspectives et limites</i>	343
C) <i>Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?</i>	351
CHAPITRE 8 : APPROCHES TRANSVERSALES	366
1) APPORTS DE LA MÉTHODOLOGIE	366
A) <i>Retour sur la matrice</i>	366
B) <i>Observer des dynamiques en cours de déploiement : quelles opportunités et quelles difficultés ?</i>	377
2) APPORTS DU CADRE THÉORIQUE : COMPRENDRE L'AGROFORESTERIE AU PRISME DU CROISEMENT COMMUN/TERRITOIRE.....	388
A) <i>Peut-on repérer des types de communs plus spécifiques à certaines échelles ? Vers la compréhension d'un jeu d'échelles</i>	392
B) <i>Émergence d'une forme de mise en commun majoritaire, les communs « immatériels »</i>	402
C) <i>Quelle interdépendance des types de commun créés ?</i>	414
3) AU-DELÀ DU CADRE THÉORIQUE : PERSPECTIVES DE RECHERCHE	424
A) <i>Les arbres et les villes : un croisement qui reste à penser au prisme des initiatives agroforestières ?</i>	425
B) <i>L'agroforesterie par rapport à la permaculture et aux jardins-forêts : une question à saisir en recherche ?</i>	432
C) <i>L'agroforesterie à l'international, un cadre plus général à interroger ?</i>	441

D) <i>L'arbre et les champs : déploiement d'un imaginaire créatif</i>	451
CONCLUSION GÉNÉRALE	462
A) <i>Retour sur les intuitions de recherche et la définition du cadre de réflexion</i>	462
B) <i>Une méthodologie complémentaire, entre induction et cadre théorique</i>	463
C) <i>Résultats principaux de la recherche</i>	465
D) <i>Retour sur les ancrages disciplinaires</i>	469
E) <i>Perspectives de recherche</i>	473
BIBLIOGRAPHIE	478
OUVRAGES ET CHAPITRES D'OUVRAGES.....	478
ARTICLES PUBLIÉS DANS DES REVUES SCIENTIFIQUES.....	483
RAPPORTS DE RECHERCHE, PUBLICATIONS ET BROCHURES ISSUS DE DIVERSES ORGANISATIONS.....	498
MÉMOIRES ET THÈSES.....	500
COMPTE-RENDUS DE COLLOQUES, CONFÉRENCES ET ENTRETIENS.....	502
ARTICLES DE PRESSE EN LIGNE.....	504
FILMS, VIDÉOS YOUTUBE, MOOC ET EXTRAITS D'ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES.....	506
PAGES WEB.....	507
TABLE DES ILLUSTRATIONS	512
TABLEAUX.....	512
FIGURES.....	513
CRÉDITS HORS PRODUCTIONS PERSONNELLES :.....	519
ANNEXES	522
1) PLAN DE GESTION DE DONNÉES ET CONFORMITÉ RGPD.....	522
A) <i>Plan de Gestion de Données de la thèse</i>	522
B) <i>Certificat d'inscription du traitement des données délivré par le service compétent du CNRS</i>	533
2) GUIDES D'ENTRETIEN.....	534
A) <i>Guide d'entretien général, destiné aux agriculteurs et agricultrices rencontrés</i>	534
B) <i>Question ajoutées pour le GIEE Agroforesterie Haute-Marne</i>	538
C) <i>Localisation, type d'agriculture, surface et année d'installation par exploitation</i>	539
D) <i>Guide d'entretien pour les professionnels de l'agroforesterie</i>	540
3) DOCUMENTS PRODUITS DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE IMPLIQUÉE.....	544
A) <i>Documents produits dans le cadre de l'étude d'Azay-le-Brûlé</i>	544
B) <i>Vidéo produite dans le cadre de la visite du GIEE Agroforesterie Haute-Marne</i>	561
C) <i>Documents produits dans le cadre de l'étude du Groupe National Trognès</i>	562
RÉSUMÉS	587
<i>Résumé de la thèse en français</i> :.....	587
<i>Résumé de la thèse en anglais</i> :.....	588

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Dans cette introduction générale on présentera d'abord quelques éléments saillants qui ont orienté la construction du projet de thèse. Ces instants rapportés ici s'insèrent dans une globalité : cours, expériences de volontariat, discussions, lectures de bibliographie. On a choisi d'en présenter quelques-uns qui ont été particulièrement déterminants. Ensuite on décrit le contexte global de l'étude et on donne une première idée des questions qui seront posées dans cette thèse. On termine avec la présentation de structure de la thèse.

1) Intuitions de recherche

A) Découverte de l'agroforesterie en recherche

Au cours de mon Master 2, intitulé « De l'agronomie à l'agroécologie », j'ai rencontré deux fois le mot agroforesterie. J'avais déjà passé du temps dans des fermes et constaté l'importance des arbres dans la gestion de certains lieux, mais sans entendre ce mot. Je l'associais plutôt à l'époque à l'univers de la permaculture, à des systèmes ultra-diversifiés, parfois inspirés de modèles tropicaux. La première fois, donc, que j'ai entendu ce mot, ce fut lors de la présentation de l'association « Agrofile », spécialisée dans la promotion et le conseil en agroforesterie en Île de France. Son co-fondateur, Valentin Verret, nous a présenté les divers avantages de la réintroduction d'arbres dans des systèmes agricoles. Il a évoqué aussi l'éco-pâturage, l'introduction de moutons dans des parcelles pour gérer les résidus de culture, pour fertiliser les champs. En mêlant ainsi cultures, arbres et animaux, son intervention convoquait un idéal de système diversifié et adapté aux enjeux de la modernisation. Cette intervention décrivait aussi les expérimentations pour tester ces systèmes, expérimentations qui mettent en lien des acteurs issus de milieux assez divers, agricoles comme non agricoles.

La deuxième fois que j'ai rencontré le mot agroforesterie, j'assistais à une rencontre autour d'une initiative agroforestière dans le cadre du programme Agforward, un programme européen de 2014 à 2017 (AGroFORestry that Will Advance Rural Development) dont les objectifs seront décrits plus loin dans la thèse. Dans ce cadre, une association appelée « Terre et Bocage », impliquée dans la promotion de l'agroforesterie et le conseil aux agriculteurs, travaillait de concert avec des agriculteurs et des chercheurs spécialisés dans la biodiversité associée aux haies et dans les mesures de carbone dans le sol. En assistant aux échanges entre ces trois types d'acteurs, en leur posant des questions, c'est le contact humain qui m'a frappée. Étaient présents un conseiller agroforestier qui nous racontait son parcours entre forêt et agriculture, passionné et engagé dans son travail, des agriculteurs qui plantaient « pour leurs enfants », très intéressés aussi par le possible usage du BRF (Bois

Raméal Fragmenté) dans leurs champs et avides de réponses de la part des scientifiques sur ce sujet et des chercheurs en prise avec les applications concrètes de leur travail. Sans idéaliser les rapports qui se créent, ni en faire une particularité exclusive de l'agroforesterie, j'ai été frappée par les dynamiques qui se mettaient en place autour de cette question.

B) L'arbre comme lien entre des exploitations sur un même territoire

Quelques mois plus tard, j'ai passé une semaine de volontariat dans une petite ferme, pour les vacances. Le fermier était un néo-rural, âgé d'une soixantaine d'années. Il entretenait une grande propriété, régénérant les sols, plantant un verger et entretenant un potager sous de jeunes arbres. C'est son rapport à son environnement proche et son voisinage qui m'intéresse ici. Ses voisins étaient représentatifs d'agricultures très différentes. Les uns, anciens soixante-huitards, étaient installés dans un dense petit bois entretenu par leurs soins depuis leur arrivée (en régénération naturelle assistée). Les travaux agricoles se faisaient en interaction permanente avec les ligneux. Leurs voisins, en agriculture biologique, avec 160 hectares, s'intéressaient au travail de mon hôte. En discutant avec lui, ils avaient décidé de replanter des haies sur leur grande exploitation, quasiment dépourvue d'arbres. Enfin, un dernier voisin en agriculture conventionnelle entretenait des relations plus complexes avec ces différents acteurs et pensait à planter une haie le long de son champ, pour éviter les transferts de produits phytosanitaires chez son voisin en agriculture biologique.

Des réseaux d'interconnaissance et de partage de savoir se dessinaient donc autour du thème de l'arbre. Il semblait qu'il était à la fois le focalisateur des différences entre chacun, mais possiblement un objet de rencontre et de discussion. Entre différents modèles, parfois en opposition les uns avec les autres, l'arbre semblait pouvoir être un pont, une manière de nouer des liens à l'échelle du territoire partagé par ces agriculteurs et agricultrices.

C) L'agroforesterie comme ferment de l'action collective et de la mise en commun

Une dernière rencontre m'a mise sur le chemin de cette thèse. Chez des amis agriculteurs, j'aidais à fabriquer des rillettes de canard artisanales dans le Gers dans une Cuma de producteurs, où les producteurs partagent un abattoir à canards et tous les ustensiles nécessaires à la confection des produits transformés associés. La discussion entre les éleveurs a tourné à un moment donné autour du bio, décrit par certains comme une « loi des citoyens », la preuve d'une ingérence perçue comme insupportable. En réponse à cette injonction, certains faisaient alors valoir leur travail sur la biodiversité, dans des exploitations qui se passaient de label mais étaient résolument agroécologiques. L'arbre était alors souvent évoqué comme un pilier de ces réflexions agroécologiques.

Dans ce contexte particulier de la CUMA, qui permet la mise en partage de matériel, ils étaient plusieurs à partager aussi la force de travail sur les exploitations des uns et des autres. Par ailleurs, plusieurs des agriculteurs et agricultrices de cette structure ont replanté des arbres. La discussion tournait autour du fait que les exploitations agricoles entretiennent le paysage, via les prairies, les haies, les fossés. J'ai ensuite rencontré plusieurs acteurs dans ce réseau. Fort d'une réputation de pionnier en agroforesterie, le Gers compte de nombreux exploitants engagés dans ce processus, souvent en lien les uns avec les autres. Dans les discours de certains, on entendait à la fois le thème de l'action en collectif et l'idée que la replantation d'arbres se fait dans une optique globale : pour l'exploitation, mais aussi pour le paysage, pour l'eau, le sol et le climat, décrits comme des « biens communs ».

Ces diverses expériences m'ont donc amenée à m'interroger sur le rôle que pouvait jouer l'agroforesterie dans la transformation des territoires. L'arbre est partagé autant par les agriculteurs, les particuliers, les collectivités, il est objet de conflits comme de synergies, il évoque à chacun des choses différentes et semble pouvoir être l'objet d'une action collective puissante. Dans les rencontres que j'ai décrites plus haut, j'ai aussi été frappée par la manière dont les gens qui replantent des arbres en contexte agricole évoquent assez rapidement leur lien au territoire : leur territoire proche, les voisins, les riverains, mais aussi leur microrégion d'appartenance et les questions globales de gestion des ressources naturelles.

2) Contexte de l'étude, problématique et présentation rapide de la méthodologie

A) Contexte de l'étude

Cette thèse a duré trois ans, avec un travail de réflexion en amont lors d'une année de préparation. Elle s'est faite en co-direction entre l'Université Toulouse Jean Jaurès et l'INRAE, avec deux co-directeurs de recherche : Michaël Pouzenc, du LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarité Sociétés Territoires) et Corinne Robert (Laboratoire ECOSYS). Ancrée en géographie humaine, cette thèse se veut néanmoins interdisciplinaire, puisant dans des ressources agronomiques, sociologiques et anthropologiques.

Cette thèse se penche sur l'agroforesterie. On donnera dans le premier chapitre de cette thèse un état de l'art autour de cette notion. Donnons ici simplement quelques éléments de définition. Selon le rapport de l'INRAE sur le « Chantier agroforesterie » (Caquet et al., 2020), l'agroforesterie désigne « un système dynamique de gestion des ressources naturelles reposant sur des fondements écologiques qui intègrent des arbres dans les exploitations agricoles et le paysage rural et permet ainsi de diversifier et de maintenir la production afin d'améliorer les conditions sociales, économiques et environnementales de l'ensemble des utilisateurs de la terre » (Citation issue du Plan de Développement de l'Agroforesterie du

Ministère de l'Agriculture, MAAF, 2015). Il s'agit donc ici d'étudier des initiatives qui visent à réintégrer une gestion de l'arbre dans les activités agricoles. Précisons dès à présent que cette définition recouvre en fait divers types d'initiatives : plantation, régénération, gestion d'éléments arborés déjà présents. Elle implique aussi une grande diversité d'objectifs pour lesquels on choisit de renouer arbres et agriculture, objectifs agronomiques, environnementaux, économiques ou sociaux. Les acteurs impliqués dans ces initiatives sont nombreux, on en a déjà eu un aperçu dans la partie précédente : notamment des agriculteurs, des chercheurs et des associations, entre autres.

La pratique du terrain a été prépondérante dans la conception du sujet et dans la collecte des données nécessaires au traitement de cette question. Précisons ici que le début de la thèse s'est fait dans un contexte de crise sanitaire qui a rendu les déplacements et les rencontres parfois difficiles.

B) Construction de la problématique

Au cours de l'année précédant la thèse, les rencontres décrites plus haut ont suscité chez moi et mes directeurs de thèse un intérêt pour les questions territoriales et une interrogation autour de la mise en commun dans les initiatives agroforestières. Ces intuitions ont pu être précisées grâce à un état de l'art autour de l'agroforesterie. Comme on le verra dans le chapitre suivant, les études centrées sur les contextes tempérés se partagent à première vue entre des travaux agronomiques autour des performances des interactions arbres-cultures et des travaux en sciences sociales qui interrogent notamment l'appropriation de ces techniques par les agriculteurs. Par ailleurs, dans mes premières recherches bibliographiques, j'ai rapidement rencontré des études sur l'agroforesterie centrées sur des contextes tropicaux ou semi-désertiques. On y souligne souvent la gestion collective des ligneux et le rôle de cette culture dans la construction sociale et dans l'entretien des ressources naturelles communes. Cela m'a motivée à m'interroger sur l'existence de travaux similaires dans nos sociétés. Le champ de l'action collective interroge bien les actions concertées et les solidarités dans le monde agricole, mais je n'ai pas trouvé de travaux autour de l'arbre. Enfin, dans des thèses récentes, j'ai trouvé des interrogations qui m'ont semblé faire écho à mes premières intuitions : l'évocation d'une forme de particularité agroforestière, passant notamment par l'engagement pour le collectif et un intérêt pour le paysage.

Les premiers contacts avec le terrain et la bibliographie m'ont donc orientée vers une recherche autour de ce que l'agroforesterie permet en termes de mise en commun. Les personnes que j'avais rencontrées évoquaient en effet autant des collaborations que des partages de ressources et d'outils. La question du territoire semblait aussi s'inviter dans la réflexion : lien entre voisins, constitution de réseaux et surtout modification du paysage convoquent à la fois le territoire matériel et le territoire comme espace de mise en lien des

acteurs. Deux concepts ont donc joué un rôle particulier dans la conception de ce sujet de thèse, le concept de communs, dans toute sa diversité et les concepts de territoire et de reterritorialisation de l'agriculture.

Ainsi, à la fois à partir du terrain et de recherches bibliographiques, nous en sommes venus à nous poser la question suivante : les initiatives agroforestières suscitent-elles des phénomènes de mise en commun, matérielles ou immatérielles et si oui, comment ces phénomènes se traduisent-ils concrètement et induisent-ils un rapport particulier aux territoires concernés ? La construction progressive de cette problématique est présentée au cours du chapitre suivant.

C) Approche méthodologique

Les entretiens, visites et rencontres avec des acteurs de l'agroforesterie ont constitué mon matériau principal de recherche. Un état de l'art préliminaire m'avait permis de délimiter un champ d'interrogation et ces références se sont enrichies au cours du travail. Il est arrivé que certaines des interactions avec les acteurs que j'ai rencontrés prennent une dimension de recherche impliquée. Ces questions de positionnement ainsi que la caractérisation des données collectées seront étudiées dans le chapitre autour de la méthodologie et dans chaque chapitre de résultats (chapitre 3 à 7). L'approche de cette thèse est intrinsèquement pluriscalaire : on procèdera par études de cas, chacune étant ancrée à une échelle différente. Les chapitres 3 à 7 rendent compte de ces études de cas, où à chaque fois on interrogera la création de communs et le lien au territoire. Le dernier chapitre réaborde toutes ces études de cas dans une approche transversale.

3) Structure de la thèse

La thèse se découpe selon le plan suivant :

Un premier chapitre est consacré aux approches théoriques qui ont permis la construction du sujet, puis accompagné la réflexion sur le terrain. On y trouvera un état de l'art autour de l'agroforesterie et des deux concepts principaux de la thèse, communs et territoire. Ces états de l'art nous amèneront à la définition de la problématique et à la présentation du cadre théorique qui a encadré la recherche.

Un deuxième chapitre s'articule autour du positionnement choisi dans la thèse. On commencera par y poser le cadre disciplinaire, afin d'éclairer les choix méthodologiques qui ont été faits. Puis on s'attardera sur les méthodes retenues, en particulier l'entretien et l'observation participante. Enfin, on proposera une réflexion autour de la recherche impliquée, forme de recherche qui a été mobilisée dans certaines études de cas.

Les cinq chapitres suivants correspondent au cœur de la thèse et présentent les résultats de la recherche. Comme il aura été expliqué à partir du cadre théorique et des choix méthodologiques, ces résultats se divisent en études de cas, correspondant à des échelles différentes. Ces études de cas présenteront donc aussi les approches qui ont été spécifiques à chacune des échelles.

Le troisième chapitre s'intéressera à l'étude des premiers lieux agroforestiers : les exploitations agricoles. On se penchera ici sur les pratiques agroforestières découvertes lors de terrains, sur les différents rapports au territoire qui se déploient à cette échelle et enfin sur les différentes formes de mises en commun qu'on peut y observer.

Le quatrième chapitre prend le parti de s'intéresser à une échelle toujours locale, mais plus élargie. On y interroge les engagements agroforestiers d'une petite commune, les différentes initiatives agroforestières qui y sont menées, leurs conséquences sur l'inscription de la commune dans son territoire et les différentes formes de mises en commun qui se mettent en place.

Le cinquième chapitre s'appuie sur une étude de cas autour d'un réseau régional : un GIEE autour de l'agroforesterie. Un ensemble d'entretiens et de visites permet d'interroger le rôle de l'agroforesterie dans les dynamiques territoriales qui caractérisent ce groupe et les mises en commun associées.

Le sixième chapitre analyse un réseau national autour d'une forme d'agroforesterie bien particulière : la taille en trognes. On décrit et on analyse ce groupe pour comprendre comment il se déploie sur diverses échelles et on y décrit toujours différentes formes de mises en commun.

Le septième chapitre prend pour objet une structure multi-scalaire : une marque collective qui joue un rôle important dans le développement de l'agroforesterie, appelée « Végétal Local ». Encore une fois, on analyse les impacts de cette marque récente, pour ensuite interroger ses impacts territoriaux et les mises en commun qui la caractérisent.

Enfin un huitième chapitre vient compléter ces résultats en leur donnant une dimension transversale. On présentera ici les apports théoriques et méthodologiques de cette recherche. Les croisements entre études de cas donneront matière à une réflexion plus globale autour des dynamiques agroforestières.

CHAPITRE 1 : APPROCHES THÉORIQUES, ÉTAT DE **L'ART DES NOTIONS CLÉ**

Afin de montrer la construction progressive de notre question de recherche autour de l'agroforesterie et ses impacts territoriaux via différentes formes de mises en commun, nous allons interroger ici trois notions clé dans la thèse : l'agroforesterie, le territoire et le thème des communs.

1) État de l'art de la notion d'agroforesterie

Nous allons d'abord nous intéresser à l'agroforesterie, ses définitions et la manière dont elle a été abordée dans la recherche. Ainsi, on pourra apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- 1) L'agroforesterie est-elle un levier clé dans la gestion des problématiques actuelles ?
- 2) Comment se situe-t-elle dans l'histoire de la relation arbre/agriculture ?
- 3) Comment le sujet est-il documenté en France ?
- 4) Comment le rôle de l'agroforesterie est-il documenté en dehors des approches agronomiques ?
- 5) Comment le sujet de l'agroforesterie comme vecteur d'appropriation matérielle et symbolique du territoire est-il abordé en recherche ?

A) L'agroforesterie : une pratique agronomique innovante et ancrée dans l'histoire de l'agriculture

a) Définition

Il est communément admis que l'agroforesterie désigne la « conduite d'une production végétale ou animale, associée à la plantation, la gestion et l'exploitation d'arbres (isolés ou en groupes, en bordure ou en cœur de parcelle) » (Dupraz et Liagre, 2008). La conduite d'une culture ou d'un élevage en même temps que la conduite d'arbres peut paraître a priori surprenante dans le contexte de l'agriculture intensive qui s'est caractérisée par une homogénéisation croissante. Mais dans le contexte actuel, où le paradigme productiviste à la fois en agriculture et en foresterie est remis en question, l'idée de mêler les productions répond à des exigences écologiques et sociales indiscutables. Ainsi Emmanuel Torquebiau du CIRAD n'hésite pas à affirmer que l'agroforesterie est une des innovations majeures de l'agronomie contemporaine dans le résumé de son livre *L'agroforesterie, des arbres et des champs* :

Derrière le terme d'agroforesterie se cache l'une des innovations majeures de l'agronomie contemporaine. Alors que le paradigme productiviste de l'agriculture et de la foresterie prétend qu'il faut simplifier et uniformiser pour obtenir des rendements maximums, l'agroforesterie fait le pari de la complexité et du mélange. En intégrant arbres, plantes et animaux dans une logique d'agroécosystème, l'agroforesterie se place en position de force pour répondre aux critères du développement durable.

Torquebiau (2007)

Une méta-analyse récente sur les effets de la diversification des cultures et de la biodiversité sur des services écosystémiques variés (Belloin et al., 2021) montre en effet que l'agroforesterie est un des leviers les plus prometteurs en termes de diversification des agroécosystèmes pour ses effets multiples sur divers services tels que la régulation des bioagresseurs, la qualité et la vie des sols, la préservation de la biodiversité. Néanmoins l'association des notions d'agriculture et de foresterie continue d'être source de questionnements et l'émergence de ce mot mérite d'être racontée. Nous commençons par proposer une courte histoire de la place de l'arbre dans l'agriculture en France, pour ensuite montrer comment les dynamiques de replantation et les recherches sur les haies et sur les systèmes tropicaux ont convergé pour faire du mot agroforesterie un concept permettant de parler de l'arbre en agriculture.

b) L'arbre en agriculture dans le passé

L'agroforesterie comprend plusieurs modes de culture traditionnels qui ont connu une régression avec l'industrialisation de l'agriculture. Aux origines des liens entre agriculture et arbres, il y a les rapports complexes de la paysannerie avec les espaces boisés, notamment au Moyen-Age. Souvent résumée comme l'histoire d'une opposition (les paysans exploitent la forêt pour le bois de chauffe et le pâturage et contribuent ainsi à sa destruction), l'histoire de l'agriculture par rapport à la forêt est en réalité riche et complexe. Si le triptyque médiéval « ager/saltus/silva » semble illustrer une séparation entre l'agricole et le sylvestre, on peut aussi le lire comme une trame continue. On doit notamment à l'ethnobotanique et en particulier à des auteurs comme Geneviève Michon d'avoir revisité cette histoire et montré qu'arbres et cultures ont longtemps été complémentaires, permettant même de parler de « forêt paysanne » dans son livre *Agriculteurs à l'ombre des forêts du monde : agroforesteries vernaculaires* :

Dans cette trilogie ager-saltus-silva, les relations entre paysans et ressources forestières se jouaient entre la silva et le saltus, domaines du ligneux, mais elles intégraient aussi les éléments arborés de l'ager : arbres isolés dans les champs et forêts linéaires cultivées pour la production de matériaux divers. Tous ces éléments boisés du paysage rural constituaient ce qu'on appelait la « forêt paysanne ». Ils structuraient le paysage et l'économie domestique à côté de la culture des céréales.

Michon (2015)

Ces pratiques paysannes liant culture et gestion des arbres sont donc historiquement ancrées. On peut souligner qu'elles prennent une ampleur particulière durant la période

1600-1850 avec l'embocagement des campagnes en Europe. Pierre Labant rappelle, au début de sa thèse intitulée « Le dispositif spatial agroforestier à la croisée des champs : une approche pluridisciplinaire du développement de l'agroforesterie en France », cette période marquée par le droit de clore, ce qui lui donne son nom d'« enclosure » en Angleterre. L'évolution de la relation de l'arbre et de l'agriculture dépend ainsi profondément du contexte social, politique, économique, juridique.

Le développement des bocages sur la façade atlantique en Europe de l'Ouest est un paysage qui, en Bretagne, correspond à la spécialisation précoce des systèmes agricoles vers l'élevage bovin et à la volonté d'empêcher l'entrée du bétail sur les champs cultivés renforcée par l'affirmation du droit de clore au XVI^e siècle (Antoine, 2007). En Angleterre, les seigneurs terriens ont enclos leurs terres, jusque-là ouvertes aux troupeaux du voisinage, pour s'en réserver l'usage exclusif et tirer profit de la demande croissante en laine par l'industrie drapière (Mazoyer et Roudart, 2002). Ainsi le développement des bocages est concomitant de l'effacement progressif des usages collectifs des terres au profit de logiques propriétaires individuelles à partir du XVI^e siècle, mais surtout à partir du XVIII^e, ainsi que d'une évolution des techniques agricoles reposant sur l'utilisation des fumures animales pour engraisser les cultures (Toublanc et Luginbühl, 2007). Les haies jouaient alors notamment un rôle de clôture pour protéger les cultures de la dent du bétail.

Labant, P. (2017).

Il serait difficile de donner une explication globale à la création de tous les systèmes agricoles liés à l'arbre qui se développent au Moyen Âge et marquent encore les campagnes. Retenons simplement que ces systèmes s'ancrent dans une logique de travail et de production paysanne. L'intégration des arbres au travail agricole (pour la protection du bétail, la production de bois de chauffage et de divers autres produits) implique une organisation spatiale et temporelle très structurante dans les campagnes. Certaines régions ont été particulièrement marquées par l'usage de l'arbre par les populations paysannes, donnant lieu à des paysages aujourd'hui considérés comme patrimoniaux. On peut notamment citer les systèmes décrits par Guitton (2009).

- Le pâturage de sous-bois, notamment dans la région méditerranéenne (servant entre autres à gérer les incendies)
- Les cultures associées aux plantations d'arbres fruitiers (comme les noyeraies cultivées du Dauphiné et du Périgord)
- La culture de vignes avec des arbres fruitiers et des céréales (présente notamment dans sud-ouest de la France, mais surtout bien documentée en Italie et connue là-bas sous le nom de culture mixte (Desplanques, 1958)
- Et bien entendu le bocage entourant cultures et bétail, qui remplit des rôles variés, comme la limite de parcelle, la protection contre le vent et l'érosion, la production de bois, la création d'abris pour la faune et la flore.

c) Industrialisation de l'agriculture

Ces pratiques ont été transformées par l'industrialisation de l'agriculture qui se développe dans la seconde moitié du XX^e siècle. L'augmentation de la taille des parcelles et des

exploitations, le remembrement et la mécanisation se traduisent par une diminution progressive de la place de l'arbre dans les systèmes agricoles (Van Lerberghe, 2015). On peut supposer en suivant les estimations de Pointereau et Coulon (2006) que près de 70 % des haies présentes lors de l'apogée du bocage, de 1850 à 1930, ont disparu (Dubois, 2016). L'un des facteurs principaux de cette érosion des bocages semble être la dynamique de remembrement que la France a connu depuis 1955 pour réaménager les territoires ruraux. Le rapport du CNRS intitulé « Soixante années de remembrement » (Philippe et Polombo, 2009) en donne un bilan mitigé. Si les progrès techniques permis ont été importants, la destruction des bocages a été très importante, même après une loi en 1976 qui soumettait les remembrements à des études d'impact environnemental.

B) Du concept d'agroforesterie en recherche aux programmes de développement agricole

Avant toute chose, notons ici que nous proposons un état de l'art de la notion d'agroforesterie issu de la recherche. Les initiatives de replantation de haies, de travail sur les interactions entre arbre champêtre en production agricole n'ont pas attendu les grands projets de recherche, nationaux ou internationaux, pour se développer en France. Au contraire, l'agroforesterie en France s'appuie avant tout sur des acteurs de terrain historiques. Il y a eu dès les années 1980 des acteurs pour travailler à la protection, la gestion et le développement de l'arbre champêtre. Ces réseaux ont d'abord été locaux et se sont progressivement organisés au niveau national dans les années 2000 à 2010, notamment avec la création de l'AFAC-Agroforesteries (comme l'explique la page « Qui sommes-nous » de leur site internet¹). L'histoire de ce mouvement est complexe et encore récente, elle est encore très peu documentée en recherche et nous nous contentons donc dans cet état de l'art de nous intéresser à ce que la recherche permet de savoir sur le développement de l'agroforesterie. Mais cela ne doit en aucun cas occulter le fait que l'agroforesterie s'est construite en grande partie sur le terrain.

Des années 1970 aux années 2000, en même temps que l'industrialisation de l'agriculture favorise le remembrement, les monocultures et l'arrachage des haies, les recherches sur les fonctions écologiques des paysages bocagers révèlent la richesse de ces structures diversifiées et boisées (Missonnier, 1977). Les dimensions sociales et culturelles de ces paysages sont également révélées dans les années 1980 (Thémines, 1989). Dès les années 1970, les agronomes tropicaux qui travaillent sur des systèmes dits traditionnels en Asie, Amérique du Sud et Afrique, où l'arbre avait toute sa place, contribuent à révéler l'efficacité de ces systèmes hétérogènes (Young 1995). Le terme agroforesterie en France désigne donc d'abord ces systèmes tropicaux, puis à la faveur d'initiatives de replantation de haies et

¹ Page « Qui sommes-nous » du site internet de l' « AFAC-Agroforesteries » <https://afac-agroforesteries.fr/qui-sommes-nous/> Consulté le 07/06/2023

d'arbres intra parcellaires en France dans les années 1990-2000 et en résonance avec les travaux sur la haie rurale, le mot devient des années 1990 aux années 2010 le terme générique pour désigner la conduite de cultures et d'arbres.

a) Un travail historique sur le bocage et les haies dès les années 1970

En France, les recherches sur le sujet ont commencé avec l'étude du rôle des haies dans l'écologie des paysages agricoles dès dans les années 1970-1980, notamment au moment de la prise de conscience du rôle des corridors écologiques dans les paysages agricoles. Une table ronde du CNRS intitulée « Les Bocages : Histoire, Ecologie, Economie » s'est tenue en 1976. Elle a permis de rassembler les données recueillies depuis 1970 par l'INRA autour des bocages, à la suite de nombreuses protestations qui s'étaient élevées face aux remembrements opérés en France depuis les années 1940 (Missonier, 1977). En parallèle de son rôle écologique, le rôle culturel et social du bocage est également étudié, notamment par Jean François Thémines dans sa thèse de doctorat en 1989, intitulée « Paysage et société : lieux, culture et enracinement au cœur du bocage normand ».

La recherche fait donc bien de ce thème une question à la fois écologique, culturelle et agricole. Jacques Baudry et Agnès Jouin, notamment, rassemblent en 2003 dans un ouvrage clé les savoirs accumulés depuis les années 1970 autour des haies et des bocages : *De la haie aux bocages. Organisation, dynamique et gestion*. On peut aussi citer la synthèse de Fabien Liagre publiée en 2006, fondateur de la société de conseil en agroforesterie « Agroof » : « Les haies rurales : rôles, création, entretien ». Ce domaine de recherche reste très comme l'atteste un bilan très complet des différentes problématiques posées aujourd'hui par la gestion des bocages et des haies (Sciences Eaux & Territoires 2019/4, Numéro 30).

b) Une recherche agronomique pionnière sur les systèmes tropicaux agroforestiers et ses influences des années 1980 à 2000

On lit dans de nombreux travaux que le mot agroforesterie nous vient d'un néologisme canadien désignant une association entre agriculture et forêt (Bene et al., 1977), à la suite d'une étude fondatrice menée par le Centre de Recherche pour le Développement International (une société d'État canadienne née en 1970 qui finance la recherche et l'innovation au sein et aux côtés des régions en développement). Cette recherche est suivie par la création de l'ICRAF en 1978 (Centre international pour la recherche en agroforesterie) basée à Nairobi, donc les travaux portent essentiellement sur des systèmes tropicaux. D'autres sources suggèrent néanmoins que le mot aurait été formulé pour la première fois par Hulse (1971) qui menait alors des études sur la foresterie sociale en Afrique également pour le compte du Centre de Recherches pour le Développement International. Il aurait donné la définition suivante : « un système contrôlé de la combinaison d'arbres avec d'autres cultures et élevages, (qui) offre l'opportunité d'accroître l'approvisionnement

alimentaire pour les humains et les animaux ». (Caquet et al., 2020). L'origine exacte importe peu, on peut en tout cas rattacher la naissance de ce mot à des travaux menés par le Centre de Recherche pour le Développement International dans les années 1970. Après ce départ, l'ICRAF favorise de nombreuses recherches autour des systèmes agroforestiers dans de nombreux pays.

En France, à partir des années 1980, la recherche agronomique tropicale s'intéresse aux interactions cultures/arbres et reprend ce terme. Des équipes de l'INRA de Montpellier et du CIRAD étudient l'association d'arbres et de cultures en cœur de parcelle toujours avec un focus sur des pays tropicaux. Une synthèse d'Emmanuel Torquebiau, Fabienne Mary et Nicole Sibelet est publiée en 2002, intitulée « Les associations agroforestières et leurs multiples enjeux » (2002). C'est par ce biais que le mot agroforesterie en vient à évoquer des possibilités de développement agricole en France, malgré les différences très marquées avec les écosystèmes tropicaux ou semi-désertiques. L'INRA de Montpellier joue un rôle fondateur dans l'acceptation du mot agroforesterie en France. Plusieurs chercheurs, dont Christian Dupraz, Fabien Liagre, Frédéric Coulon et Philippe Pointereau ont étudié des années 1990 à aujourd'hui les possibilités de transformation de l'agriculture via la réintroduction d'arbres et leur gestion. Leurs recherches et celles d'autres chercheurs font un pont entre des études à l'étranger et les systèmes français allant des formes traditionnelles (bocage à réhabiliter, agro-sylvo-pastoralisme) aux nouvelles associations arbres-cultures. Notons que parallèlement, l'INRA de Rennes travaille sur le bocage et l'INRA d'Avignon sur le pâturage en forêt (Caquet et al.) mais historiquement ce sont surtout les travaux de Montpellier qui marquent les esprits.

Un tournant essentiel consiste dans le fait que les chercheurs suggèrent alors que l'association d'arbre et de cultures puisse être bénéfique aux systèmes céréaliers de grande culture mis en place avec les remembrements et la modernisation de l'agriculture. Pour preuve, le titre d'une publication de Christian Dupraz « Le chêne et le blé : l'agroforesterie peut-elle intéresser les exploitations européennes de grandes cultures ? » (Revue Forestière Française, n°5 (1994) : 84). Il semble à ce moment-là que la France et l'Europe puissent s'inspirer de recherches et de modes de productions venus de pays lointains, comme le suggère l'article intitulé « What can Europe learn from twenty years of agroforestry research in New Zealand ? Part One : New Zealand agro-forestry » (Dupraz, Christian, Daniel Auclair et Jean-Luc Guitton, 1992). Au fur et à mesure que les travaux avancent, l'idée que l'Europe tempérée puisse se doter d'un plan de grande ampleur visant à renouer arbre et agriculture fait son chemin, comme l'attestent par exemple ces deux publications « Vers de nouvelles agroforesteries en climat tempéré et méditerranéen » (Dupraz, Christian, Charles Baldy et Steven Schilizzi Cahiers Agriculture 2 (1993) : 375-86) et « Quel projet agroforestier pour l'Europe tempérée ? » (Dupraz, Christian, Charles Baldy et Steven Schilizzi Revue Forestière Française, 1994.)

c) Des années 2000 à aujourd'hui, l'agroforesterie sur le devant de la scène

Au début des années 2000, il semble que le sujet ne connaisse pas un enthousiasme marquant au sein de l'INRA (Caquet et al., 2020). Mais en 2005, la rentabilité économique de ces systèmes pour les agriculteurs est mise en évidence pour la première fois, notamment par le projet européen SAFE (2001-2005), porté par l'INRA en partenariat avec l'APCA (Rapport d'évaluation du Plan National Agroforesterie. 2021/page 6). Ainsi la fin des années 2000 voit les politiques et les programmes de recherches s'emparer du sujet petit à petit. Le premier CASDAR financé sur le sujet de l'agroforesterie date de 2006-2008. Ce projet CASDAR prend la forme d'un « Plan de développement de l'agroforesterie », le projet s'organise en axes de suivi, connaissance, gouvernance etc. Les principales structures travaillant au développement de l'agroforesterie sur le terrain depuis les années 1990 sont partenaires de ce CASDAR. Ces années 2000 à 2010 sont aussi celles où acteurs de la recherche et du développement et acteurs du terrain se rencontrent de plus en plus et travaillent ensemble à la mise en avant de l'agroforesterie. Les « Rencontres de l'arbre et de la haie » en 2007, organisées par l'Association Prom'haies ont ainsi été l'occasion de nombreuses rencontres entre acteurs de la recherche et structures techniques de l'arbre et de la haie, comme l'illustre le programme de cet événement². C'est aussi à cette occasion qu'a eu lieu l'assemblée générale constitutive de l'actuelle AFAC-Agroforesteries.

Le lancement du chantier agroécologie en 2010 permet d'intégrer réellement ce thème à la recherche en agronomie et aux programmes de développement agricole. L'agroforesterie passe dans les années 2010 d'un thème de recherche pionnier à un thème fédérateur au niveau national et européen avec des ouvrages comme *L'agroforesterie : des arbres et des champs* (Torquebiau, 2007). Dans les années 2010, des publications présentent l'agroforesterie comme une piste essentielle dans l'agriculture de demain, tel le dossier intitulé « L'agroforesterie en France : panorama » (Cadillon et al., 2015) émanant de l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique). L'année 2012 est un véritable tournant pour l'agroforesterie en France, car elle est intégrée au projet agroécologique pour la France, porté par Stéphane Le Foll, alors ministre de l'Agriculture. C'est aussi le moment où le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) est saisi, avec pour mission de déterminer les moyens à mettre en œuvre pour encourager le maintien des systèmes agroforestiers en place et en développer de nouveaux. Le rapport, intitulé « Promotion des systèmes agroforestiers, Propositions pour un plan d'actions en faveur de l'arbre et de la haie associés aux productions agricoles » est publié en 2015, il permet de lancer la conception d'un Plan National de Développement de l'Agroforesterie, qui s'enclenche en fin d'année 2015, pour une durée prévue de 5 ans.

² Programme des « Rencontres de l'arbre et de la haie » sur le site de l'association « Promhaies » https://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/07/pgm_web.pdf Consulté le 07/06/2023

Parallèlement, ces questions prennent une place importante au niveau européen. Le projet de recherche européen *Agforward* (mené de 2014 à 2017) en est un bon exemple, il visait à « promouvoir les pratiques agroforestières en Europe (afin de faire) progresser le développement rural, c'est-à-dire voir des améliorations sociales, environnementales ainsi qu'une meilleure compétitivité »³.

Le moins que l'on puisse dire aujourd'hui est que les intuitions selon lesquelles l'agroforesterie allait devenir un enjeu central dans la recherche pour l'agriculture de demain se sont révélées justes. Les orientations de l'INRAE font état d'un intérêt certain pour l'agroforesterie et citent des rapports du GIEC et de la FAO insistant sur l'importance de l'agroforesterie dans la résilience des systèmes agricoles du futur (Caquet et al., 2020). Ce rapport fait également état de l'augmentation graduelle des publications autour de ce sujet, le nombre d'articles publiés annuellement étant passé d'une centaine à plus de quatre-cents de 2000 à 2020 (Caquet et al., 2020).

De 2015 à 2020 s'est déroulé le Plan National de Développement de l'Agroforesterie. Il a eu des objectifs à la fois en termes de développement des connaissances, d'amélioration du cadre réglementaire et juridique, mais aussi de développement technique et économique. Mettant en collaboration des ministères, des organismes de recherche comme le CIRAD et l'INRA, des associations de développement de l'agroforesterie, mais aussi des parcs naturels régionaux et des établissements d'enseignement agricole, il est un signal fort vers l'arrivée de l'agroforesterie sur la scène politique. En 2019, un bilan provisoire faisait noter que ce Plan de Développement jouait un rôle essentiel dans la mise en réseau des acteurs concernés, en particulier grâce à la création d'un « Réseau Mixte technologique » (Pinard, 2019, pages 80-81)

C) L'agroforesterie : source de nombreux bénéfices

L'agroforesterie est vue aujourd'hui par la recherche agronomique comme une piste de diversification agricole dans la transition agroécologique avec des bénéfices sur de multiples aspects comme la diversification des cultures, la préservation de la biodiversité, la gestion et la qualité des sols, la mitigation et une résilience accrue face au changement climatique ainsi que des débouchés économiques variés. On cite ici quelques travaux qui analysent ces bénéfices attendus.

a) Un levier de diversification, de l'échelle de la parcelle à celle du paysage

La diversification des cultures est l'une des voies privilégiées de l'agroécologie, comme le souligne bien un article de Wezel et al. (2016). On pense souvent à la diversification à

³ Page d'accueil du site du programme « Agforward » <https://www.agforward.eu/> Consulté le 07/06/2023

l'échelle de la parcelle, mais au-delà de la diversification des cultures dans le champ, cet article souligne les bénéfices d'une diversification à l'échelle de la ferme ou même du paysage. L'agroforesterie correspond fortement à cette vision, car elle permet une diversité à l'échelle du paysage. Elle se traduit parfois selon Wezel comme des formes traditionnelles à reconquérir et réinventer :

*In Europe, there are different agroforestry systems that integrate crops and woody plants, sometimes in combination with grasslands (Mosquera-Losada et al., 2009, Rigueiro-Rodrigues et al., 2009b). Mixed systems of agriculture combining trees and crops have formed key elements of European landscapes throughout historical times (Eichhorn et al., 2006). Many of these systems still exist today, but in general a strong decline in numbers and area can be perceived in the last 50 years.*⁴

Wezel, A., David, C., Ferrer, A., Letort, A., Feret, S., Peigné, J., Vian, J., & Celette, F. (2014). Agroecological practices supporting the provision of goods and services in agriculture Examples from France and Europe.

Les systèmes agroforestiers sont extrêmement divers. Pour citer le rapport de l'INRAE sur ses orientations futures en regard à l'agroforesterie : « *les objets agroforestiers sont par nature extrêmement hétérogènes (et très, voire trop contexte-dépendants)* » (Caquet et al., 2020).

On peut distinguer rapidement trois niveaux de diversification :

- La diversification au cœur des parcelles (arbres ou arbustes isolés ou linéaires d'arbre)
- La diversification en bordure de parcelles (linéaires de ligneux souvent désignés comme « haies », bien que la typologie des haies elle-même soit assez complexe (voir le Référentiel national sur la typologie des haies, AFAC-Agroforesterie, 2020),
- Et la diversification dans les paysages (zones boisées, ou parcellaire de haies)

Les trois niveaux de diversification ont des impacts multiples sur le fonctionnement des parcelles et des paysages agricoles.

En intégrant des ligneux en cœur ou en bordure de parcelle, on diversifie le travail agricole et la production (Dupraz, 2006). Plusieurs dossiers détaillent les différentes formes de diversification possibles (pré-verger, parcours agroforestiers pour les volailles, haies diverses, bocage, linéaires dans les grandes cultures, arbres associés aux vignes, pâturage dans des prairies avec arbres isolés...), notamment le dossier «Les systèmes agroforestiers en France, entre tradition et modernité » publié dans « Forêt Entreprise » en 2015, ou bien le dossier « L'agroforesterie en France : panorama » (Cadillon et al., 2015).

⁴ *En Europe, il existe différents systèmes agroforestiers qui intègrent des cultures et des plantes ligneuses, parfois en combinaison avec des prairies (Mosquera-Losada et al., 2009, Rigueiro-Rodrigues et al. 2009b). Les systèmes agricoles mixtes associant arbres et cultures ont constitué des éléments clés des paysages européens tout au long de l'histoire (Eichhorn et al., 2006). Beaucoup de ces systèmes existent encore aujourd'hui, mais en général un fort déclin en nombre et en superficie peut être perçu au cours des 50 dernières années.*

b) Favoriser la biodiversité associée et les services de régulations associés

La diversification des cultures a plusieurs avantages, dont celui de permettre de créer des habitats favorables aux auxiliaires, pouvant permettre une régulation des bioagresseurs, mais également des pollinisateurs sauvages. De nombreuses études se sont penchées sur ces sujets. On citera les travaux les plus récents, ainsi qu'une méta-analyse publiée en 2016.

Si la théorie autour de la biodiversité associée affirme que la diversification des cultures et l'ajout de bandes fleuries, d'arbres et autres dispositifs favorise la pollinisation, avantage les auxiliaires et désavantage les pathogènes et ravageurs, l'inverse peut aussi être défendu. En offrant des zones de refuge aux ravageurs, l'agroforesterie pourrait avoir un effet négatif sur les cultures. Ainsi, les interactions écologiques entre les arbres, les cultures et l'ensemble des organismes associés sont multiples et complexes et il est difficile d'en prédire les sorties et les dynamiques a priori. Pendant longtemps, les expériences de terrain ont été des exemples de l'une ou de l'autre possibilité. Mais une méta-analyse propose enfin une vision globale basée sur 53 publications et 365 comparaisons (Torralba, 2016). Les résultats principaux indiquent notamment un effet positif de l'agroforesterie sur la biodiversité et de la fertilité des sols, avec des différences selon le type d'agroforesterie.

Quelques travaux récents soulignent l'impact bénéfique des bandes fleuries dans les systèmes agroforestiers, à la fois sur la diversité des invertébrés, sur les services écosystémiques associés et sur les revenus de l'exploitation (Staton et al., 2021). De plus, une méta-analyse récente (Belloin et al., 2021) montre un intérêt fort pour l'agroforesterie comparée aux autres pistes de diversification des cultures pour promouvoir des services variés.

Néanmoins, si la littérature fait aujourd'hui preuve de l'impact positif de l'agroforesterie sur la biodiversité et les services qu'elle procure dans les cultures, on manque toujours de travaux qui permettent de comprendre comment cette action bénéfique se produit réellement. D'autant plus que les dynamiques écologiques et les régulations qui en résultent sont potentiellement changeantes avec donc des aspects temporels et de possibilité d'évolution des bénéfices à considérer. Dans ce champ de recherche on peut citer un article proposant un cadre conceptuel pour étudier le lien entre biodiversité et agroforesterie (Schwarz et al., 2021) qui souligne le besoin de nouvelles expérimentations en agroforesterie pour mieux comprendre le rôle de la biodiversité dans le fonctionnement de ces écosystèmes.

NB : Comme nous l'avons indiqué au début de cet état de l'art, nous nous en tenons ici aux publications scientifiques, mais cela ne doit pas faire oublier le rôle des structures associatives et citoyennes qui travaillent sur le sujet, souvent avec des méthodes de

recherche participatives et avec des résultats intéressants. Citons par exemple l'association Pollinis, qui met en place des expériences et projets de terrain visant à faire connaître des solutions agronomiques pour la protection des pollinisateurs, notamment avec le projet « Terre de Pollinisateurs » en partenariat avec des associations agroforestières. Ce projet est décrit dans une rencontre avec le délégué général de Pollinis (Laarman, 2020). Dans une optique similaire, l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) porté par le ministère de l'Agriculture s'appuie également sur une recherche participative⁵. En se basant sur les informations recueillies par des agriculteurs volontaires, l'Observatoire fournit un suivi de la biodiversité en milieu agricole. La première publication scientifique basée sur ces données a été publiée en 2017. On y lit que des éléments paysagers comme les haies ont été renseignés dans les données, mais il n'a toutefois pas été possible de renseigner un effet de ces haies sur la biodiversité observée. Cet aspect sera présent dans de prochains travaux.

c) Faire vivre les sols : fertilité, biodiversité et stockage du carbone

Les études qui s'interrogent sur l'impact de l'agroforesterie sur la fertilité, la structure et la biochimie des sols sont nombreuses. En effet, cette question correspond à un défi de plus en plus urgent. Il existe en effet des inquiétudes reconnues sur la qualité des sols agricoles : de nombreuses régions connaissent des impasses agronomiques à cause de sols érodés et/ou tassés et/ou pauvres en matière organique, parfois les trois, sous l'effet d'une intensification des pratiques agricoles (Chitrit et Grautonneau. 2011 ; et Girard. 2011). L'article « How to Implement Biodiversity-Based Agriculture to Enhance Ecosystem Services : A Review » (Duru et al., 2011) présente l'agroforesterie comme un des leviers possibles pour conserver la fertilité des sols. L'agroforesterie en promouvant des espèces variées, avec des types racinaires différents, mais également des associations microbiennes variées et un travail du sol diminué favorise une vie biologique des sols accrue. C'est un thème de recherche qui prend de plus en plus d'importance.

Cette question est déjà traitée depuis plus d'une vingtaine d'années à l'échelle internationale, comme le montre l'ouvrage de l'ICRAF *Agroforesterie pour la conservation du sol* (Young et al., 1995). En France, une thèse autour du stockage de carbone dans les sols en agroforesterie a notamment permis des expérimentations en champ qui suggèrent que « le sol de la parcelle agroforestière reçoit environ 40% de matière organique de plus que la parcelle agricole » (Cardinael, 2015). Le rôle de la mortalité des racines fines est un facteur clé dans ce processus. Des modélisations ont par ailleurs permis de suggérer également que l'agroforesterie induit un apport important de matière organique au sol.

⁵ Site internet de l' « Observatoire Agricole de la Biodiversité »
<https://www.observatoire-agricole-biodiversite.fr/> Consulté le 07/06/2023

d) L'agroforesterie et les questions climatiques

L'agroforesterie est aussi une proposition qui revient régulièrement dans les débats autour du rôle de l'agriculture face aux effets du changement climatique et cela à des échelles différentes :

- La question du microclimat se pose à l'échelle de la parcelle (humidité, ombre) et jusqu'à l'échelle du paysage (trame arborée). L'ombrage des arbres, les systèmes racinaires profonds et l'évapotranspiration des zones boisées sont potentiellement source de résilience face à des stress climatiques de haute chaleur ou de stress hydrique.
- Et la question du climat global se pose également, notamment via le thème du stockage de carbone dans la biomasse bois.

Le thème du microclimat a été historiquement traité en majorité dans des recherches sur des environnements tropicaux ou désertiques, notamment au sein du CIRAD. Mais c'est un thème de plus en plus abordé en France, possiblement sous l'influence du changement climatique. L'élevage est très touché par cette question (sous l'effet des sécheresses sur les prairies et l'effet des baisses de productivité due au mal-être animal entre autres). Mais les grandes cultures, l'arboriculture, le maraîchage et la viticulture sont aussi largement touchés par les problèmes de stress hydrique et de baisse de qualité du végétal.

On peut noter que la question du maraîchage semble particulièrement étudiée, notamment via un programme d'études sur six ans « Le maraîchage en agroforesterie sous climat méditerranéen : intérêts, potentiel et limites : Étude préliminaire pour l'élaboration d'un protocole d'évaluation centré sur la tomate cultivée sous noyers » (Heranney et al., 2008-2014). Divers programmes de recherche participative travaillent aussi sur cette question du microclimat en agroforesterie et notamment le projet « Arbratatouille », mené de 2014 à 2021 par « Agroroof » avec le soutien de la Fondation de France (Beral et al., 2018)

Au-delà de la gestion du microclimat, se pose sur un autre plan la question du climat à l'échelle planétaire et de l'impact possible de l'agroforesterie, notamment en termes de stockage de carbone. Sur le sujet, de nombreuses références existent déjà et témoignent de l'impact possible non négligeable du développement de l'agroforesterie sur le stockage de carbone à grande échelle : « L'agroforesterie, outil de séquestration du carbone en agriculture (Hamon et al., 2009) » ; « Integrating Climate Change Adaptation and Mitigation Through Agroforestry and Ecosystem Conservation » (Matocha et al., 2015) ; « Agroforestry in Europe: A Land Management Policy Tool to Combat Climate Change » (Mosquera et al., 2018) » ; « Climate Change and Agroforestry Systems: Adaptation and Mitigation Strategies » (Raj et al., 2020). Ces travaux soulignent tous l'importance de considérer les bénéfices de l'agroforesterie en termes de mitigation du climat. Récemment, une équipe de chercheurs a très clairement souligné que l'agroforesterie devrait absolument avoir un rôle dans

l'adaptation de l'agriculture au changement climatique dans un article au titre éloquent : « Climate Change Mitigation and Adaptation in Agriculture : Why Agroforestry Should Be Part of the Solution » (Cardinael et al., 2021).

Notons que de nombreuses recherches traitant de ces questions dans les pays dits du Sud peuvent être rencontrées et cela depuis plus longtemps que pour l'Europe comme en témoignent les références suivantes : «Impact of Agroforestry Intervention on Soil Fertility and Farm Income under the Subsistence Farming System of the Middle Hills, Nepal» (Neupane et al., 2001) ; «Achieving Mitigation and Adaptation to Climate Change through Sustainable Agroforestry Practices in Africa» (Mbow et al., 2014); «Agroforestry Solutions to Address Food Security and Climate Change Challenges in Africa» (Mbow et al., 2014).

e) La contribution de l'agroforesterie à la diversification des services et des revenus et au-delà ?

L'agroforesterie peut aussi contribuer à une diversification des services et des revenus pour les agriculteurs et à une diversification des rôles de l'agriculture dans les territoires. De même que mentionné plus haut, c'est un sujet étudié dans diverses études de cas portant sur des systèmes traditionnels dans des pays dits des Suds, dans des climats tropicaux ou désertiques (« Contribution of Cocoa Agroforestry Systems to Family Income and Domestic Consumption : Looking toward Intensification » (Cerdeira et al., 2014) ; « Agroforestry and farm income diversification : synergy or trade-off ? The case of Ethiopia» (Geremew et al., 2018); «Impact of Agroforestry Intervention on Soil Fertility and Farm Income under the Subsistence Farming System of the Middle Hills, Nepal» (Neupane et al., 2001)). Les travaux comparables appliqués à des pays occidentaux sont beaucoup plus rares. Cela mérite d'être souligné, car cela implique que l'on voit encore l'agroforesterie comme la composante d'un système vivrier, lié à des structures sociales perçues comme traditionnelles.

Toutefois, cette lacune dans la recherche semble être prise en compte par une méta-analyse récente qui vise à établir une carte mettant en valeur les impacts positifs de l'agroforesterie dans les pays développés intitulée « Evidence for the impacts of agroforestry on agricultural productivity, ecosystem services, and human well-being in high-income countries : a systematic map protocol » (2018). Dans ce projet, l'impact économique pour l'agriculteur fera intégralement partie des informations recherchées. Le fait que des recherches sur le sujet commencent à exister autour des contextes occidentaux marque un réel changement. Cela permet d'envisager le retour de l'arbre dans l'agriculture non seulement via le prisme de la productivité mais également via celui de la fourniture de services culturels, sociaux, touristiques etc.

Il semble que les recherches récentes s'intéressent de plus en plus à la multifonctionnalité de ces systèmes, en allant jusqu'à reconnaître des services non plus seulement techniques et écologiques, mais bien des services sociaux et culturels, comme différentes études en témoignent, avec des recherches sur des systèmes spécifiques, comme le sylvo-pastoralisme, le boisement des terres agricoles, les associations arbre/élevage de volailles et le maraîchage, comme l'illustrent les travaux suivants : (« Conditions économiques d'adoption de système agroforestiers : enquête et modélisation dans le cas du sylvopastoralisme » (Rapey, 2020) ; « Le boisement des terres agricoles peut-il constituer une voie de diversification des revenus des agriculteurs ? » (Gavaland et al., 2004) ; « Les services rendus par les systèmes de production de foie gras agroforestiers : l'exemple de l'association entre oies et noyers en Périgord » (Bijja et al., 2017) ; « Contribution de l'agroforesterie aux performances, aux services écosystémiques et à la durabilité des exploitations de poules pondeuses » (Scheercousse et al., 2017) ; « Agroforesterie maraîchère : un choix stratégique pour garantir une durabilité en transition agroécologique ? Expériences issues du projet SMART » (Léger et al., 2019)).

Toutefois, on peut noter un manque de recherches dans le domaine économique, expliqué en partie par la diversité des systèmes en agroforesterie :

Une mobilisation faible des compétences en sciences économiques est toutefois à noter, peut-être liée au fait que les objets agroforestiers sont par nature extrêmement hétérogènes (et très, voire trop contexte-dépendants) et qu'ils occupent encore, malgré l'engagement d'acteurs. actrices motivé.e.s, des surfaces faibles. Inclure ces objets dans le champ plus large des recherches sur la transition agroécologique des agricultures serait de nature à élargir la communauté des chercheur.se.s mobilisables.

Caquet et al. 2020

f) Perspectives de recherches en sciences sociales

Avec une reconnexion de l'arbre et de l'agriculture, tout un ensemble de services écosystémiques peut être fourni et c'est pour la société une possibilité de renouveler son rapport à l'agriculture, l'alimentation et la nature. Mais pour permettre le développement efficace de ces pratiques, la recherche doit mieux comprendre comment les inclure dans l'agriculture telle qu'elle existe aujourd'hui (ITAB, 2015). Par ailleurs, au-delà des questions agronomiques, écologiques et de services et de revenus, il est assez difficile de trouver des résultats de recherche autour des bénéfices sociaux et symboliques des pratiques agroforestières.

La thèse de Mathilde Rue est un exemple de recherches récentes sur l'agroforesterie qui prennent un angle nouveau : « Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs agroforestiers » (Rue, 2020). En abordant la question de l'habiter du point de vue des agriculteurs agroforestiers, on accède à une manière assez nouvelle d'aborder l'agroforesterie et les bénéfices qu'elle peut apporter. En introduction on évoquait

l'hypothèse que le fait de planter ou d'entretenir des arbres dans son exploitation pouvait pour l'agriculteur être un vecteur d'appropriation forte de son territoire. Cette thèse appuie très largement cette hypothèse et nous nous appuierons régulièrement sur celle-ci pour étudier cette question plus tard.

Dans le même ordre d'idées, un récent mémoire de Master 2 en Agroécologie apporte aussi un regard nouveau sur ces questions : « Agroforestiers et Oiseaux : Comment habiter ensemble ? » (Gonzalez, 2021). Ici, la question du lien des agriculteurs au territoire est abordée dans une perspective non naturaliste (dans le sens proposé par Philippe Descola). Les humains et non humains que sont agriculteurs, oiseaux et autres vivants sont pressentis comme des acteurs d'une nouvelle manière d'habiter. Ici aussi peut se lire la question de l'appropriation mentale et symbolique du territoire par la gestion d'arbres en agriculture.

Pour résumer, les bénéfices techniques de l'agroforesterie en France font l'objet de recherches depuis au moins trois décennies, en commençant par les recherches autour du bocage, des sols et de la biodiversité. L'émergence d'autres questions, notamment autour du changement climatique s'observe à partir des années 2010. En ce qui concerne les bénéfices économiques, sociaux, voire culturels, on voit que les recherches en France sont relativement récentes. Les recherches sur les impacts sociaux et culturels sont même assez difficiles à trouver. Mais ce sujet est toutefois mentionné régulièrement comme un objectif de recherche et des recherches récentes témoignent d'un intérêt grandissant pour cette question.

Transition

Pour guider cet état de lieux de la recherche en agroforesterie, nous avons posé les questions suivantes :

- 1) L'agroforesterie est-elle un levier clé dans la gestion des problématiques actuelles ?
- 2) Comment se situe-t-elle dans l'histoire de la relation arbre/agriculture ?
- 3) Comment le sujet est-il documenté en France ?
- 4) Comment le rôle de l'agroforesterie est-il documenté en dehors des approches agronomiques ?
- 5) Comment le sujet de l'agroforesterie comme vecteur d'appropriation matérielle et symbolique du territoire est-il abordé en recherche ?

Cet état de l'art peut nous permettre d'apporter les éléments de réponse suivants :

- 1/ L'agroforesterie semble de plus en plus reconnue par tous comme un levier essentiel dans la transition agroécologique à accomplir

2/ L'agroforesterie est présentée en France comme une innovation agronomique susceptible de renouveler profondément le monde agricole. Néanmoins, de nombreuses études insistent sur la dimension historique de cette pratique. Entre héritage et innovation, l'agroforesterie est un objet de réflexion à la fois historique et actuel.

3/ On peut dire que les grandes questions ont bien été abordées en majorité. Mais on peut noter dans notre état de l'art une difficulté à lier les questions de recherche avec des recherches en prise avec le terrain, notamment des recherches participatives ou des liens forts avec des acteurs de terrain. Même si la recherche est en train de s'approprier réellement cette question, on pourrait se demander s'il existe un certain décalage avec le dynamisme affiché par les acteurs historiques sur la question.

4/ Si les questions agronomiques et écologiques sont bien présentes et les questions économiques en augmentation, la question de l'impact social et culturel de l'agroforesterie est assez peu présente en France.

5/ Le sujet de l'agroforesterie comme vecteur d'appropriation matérielle et symbolique du territoire est très peu présent, mais néanmoins visible dans de récents travaux qui posent cette question à l'échelle des exploitations (Rue, 2020 et Gonzales, 2021).

Cet état de l'art nous a donc appris que l'agroforesterie est bien un enjeu essentiel dans la transition agroécologique. Les processus biologiques, écologiques et agronomiques à l'œuvre sont essentiels. Mais on peut noter que la question des bénéfices sociaux est relativement peu abordée. La question abordée dans cette thèse, à savoir la mise en commun (de savoirs, savoir-faire, outils, représentations, ressources...) est quasi inexistante. Quelques recherches étudient des questions proches, à l'échelle de l'exploitation et centrées sur la perception de l'agriculteur.

2) État de l'art autour du territoire

En introduction, j'ai fait état de mes intuitions à propos du fait que l'agroforesterie pourrait être un vecteur de transformation du rapport au territoire. En impliquant de nombreux acteurs, en jouant sur des représentations diverses, les actions autour de l'arbre hors-forêt et de son potentiel agricole pourraient permettre aux agriculteurs de renouer avec leur territoire, à la fois de manière matérielle et symbolique. Les notions de territoire et de reterritorialisation évoquée en introduction pourraient donc être pertinentes pour étayer cette idée. Dans cet état de l'art, je me poserai donc les questions suivantes :

1/ En quoi est-il pertinent d'utiliser les notions de territoire et de reterritorialisation pour parler de ces phénomènes diffus et complexes liés à l'appropriation d'un espace ?

2/ Est-ce que les différentes visions selon les disciplines entrent en contradiction ?

3/ Les concepts de territoire et de reterritorialisation de l'agriculture peuvent-ils être mobilisés pour étudier les dynamiques de l'agroforesterie ?

A) Le territoire en géographie

a) Un aperçu des définitions

Une définition issue du dictionnaire en ligne *Géoconfluences* mentionne que le territoire est « une portion d'espace appropriée »⁶. À partir de ces quelques mots, une pluralité de définitions émerge, l'article de *Géoconfluences* nous dit que le mot territoire est l'un des mots les plus polysémiques de la géographie. On en donne ici aperçu :

La Berre (1995) définit un triptyque qui a longtemps marqué la discipline géographique, où la notion de domination politique sur un espace est essentielle. Le territoire désigne donc à la fois :

- 1/ La domination exercée sur un espace
- 2/ L'aire spatiale correspondante
- 3/ Les limites autour de cette aire

Une dizaine d'années plus tard, les définitions qui sont données semblent insister sur la dimension complexe d'un « système » territoire, composé autant de l'espace concerné que des acteurs qui y interagissent, comme dans la définition de Moine (2006) qui désigne le territoire comme « un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part ». À la notion de domination politique, puis de gestion de l'espace par ses acteurs, s'ajoute la notion d'appropriation par les habitants, qui a notamment été formulée par Baud, Bourgeat et Bras dans leur *Dictionnaire de géographie* (2013). Le territoire y est défini selon le triptyque suivant :

- 1/ Le découpage administratif d'un espace
- 2/ L'espace étatique en particulier
- 3/ Tout espace socialisé, approprié par ses habitants quelle que soit sa taille

Ce terme est bien sûr approprié et développé de manière différente selon les époques et les écoles de pensée, mais on peut noter que la dimension *d'appropriation* d'un territoire est en fait centrale malgré les divergences des divers auteurs. C'est la nature de cette appropriation (matérielle, symbolique, juridique, sociale, culturelle, étatique, affective...) qui pose question

⁶ Page « Territoire » du site de « Géoconfluences » <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/territoire>
Consulté le 07/06/2023

et c'est cette appropriation qui transforme l'espace : « Le territoire implique toujours une appropriation de l'espace : il est autre chose que l'espace. » (Brunet et Théry, 1992).

Cette notion émerge dans la deuxième moitié du XXe siècle. En insistant sur la dimension appropriée de l'espace, il est possible que les géographes aient voulu redonner une place à la dimension culturelle et sociale de la géographie en opposition à l'influence de la « New Geography » centrée sur des méthodes quantitatives et venue du monde anglo-saxon, qui avait elle-même permis de dépasser le paradigme classique de la géographie Vidalienne, considéré comme trop ancré dans une société préindustrielle et traditionnelle. En abordant mon positionnement disciplinaire, je ferai dans le chapitre 2 un rappel de cette page de l'histoire de la géographie.

b) Le territoire : espace approprié

Dans l'article de *Géoconfluences* cité plus haut, les auteurs proposent une vision synthétique du concept de territoire grâce aux travaux de Hervé Brédif, qui dans *Réaliser la Terre. Prise en charge du vivant et contrat territorial* (2021) « tente de mettre de l'ordre dans la polysémie du mot territoire, émettant l'hypothèse que la carence autant que l'excès de définitions encadrant l'usage du mot sont à l'origine des réticences croissantes des géographes à l'utiliser » (Définition du Territoire, *Géoconfluences*). On peut s'appuyer sur ces travaux pour distinguer quatre définitions du territoire :

- 1/ Le territoire animal ou végétal, celui des phénomènes physiques ou biologiques
- 2/ Le territoire comme aire de souveraineté et d'exercice d'une autorité politique
- 3/ Le territoire « comme matrice culturelle et lieu de la fabrique identitaire » (Brédif, 2021, page 149)
- 4/ Les nouveaux territoires nés de la connexion croissante des lieux entre eux, les territoires de la mondialisation

Dans cette recherche, je m'inscris dans la troisième dimension citée ici : le territoire approprié, à la fois matériellement et symboliquement. Le territoire est ici défini à la fois par sa matérialité, son organisation spatiale, ses fonctions, les organisations sociales et politiques, les systèmes productifs et enfin les identités individuelles et collectives qui découlent des pratiques et des représentations (Di Méo, 1998). Je m'appuie également sur la notion d'« écogénèse territoriale », expression à entendre au sens d'une « relation dans laquelle nature et culture fusionnent » (Raffestin, 1986, p.177), dans le sens où toute appropriation matérielle et symbolique d'un espace se fait dans un processus interactif fort avec la dimension matérielle de l'espace.

Pour évoquer ce processus de création de territoire dans le sens de territoire approprié ou au contraire l'affaiblissement de ce lien au territoire, la géographie mobilise les concepts de

« territorialisation », « re-territorialisation » et « dé-territorialisation » (Debarbieux, 2009). Ces termes font aussi l'objet de critiques (Faure, 2005). En effet, s'ils permettent d'aborder en partie la diversité des rapports d'identification et d'appartenance à l'espace ainsi que la dimension dynamique de ce processus, il faut néanmoins garder quelques précautions dans l'usage de ces mots. En insistant sur la dimension construite du territoire et sur les liens culturels entre acteurs de ce territoire on peut notamment déboucher sur une « survalorisation de l'homogénéité socioculturelle des groupes » (Brédif, 2021, p. 161, cité par l'article « Territoire » de *Géoconfluences*). Pour prendre en compte ces réserves, on s'appuie sur un article de Bernard Debarbieux (2009) qui explore les controverses autour de ces concepts dans la réflexion géographique, construit comme un dialogue dynamique entre « Proter » et « Sceptiter », respectivement défenseur et opposant à la notion de territoire et de ses dérivés. Devant le flou théorique que peuvent convoquer ces termes, ces deux personnages évoluent vers une définition en matrice, qui croise trois dimensions spatiales (terroir, aire réseau et réseau de lieux) avec trois dimensions de l'imaginaire de la territorialité (biophysique, institutionnel et électif). Ces trois dimensions de l'imaginaire de la territorialité reprennent en fait les trois premières dimensions présentées par Brédif plus haut. Cette matrice a servi de fondement dans la création du cadre théorique qui sera présenté plus bas. La distinction des trois dimensions spatiales a notamment donné une base importante dans le dispositif de recherche.

Cette thèse mobilise la notion de territoire, centrale en géographie malgré sa malléabilité : en effet, on s'intéresse ici à la capacité de l'agroforesterie à créer des rapports à l'espace particuliers, en étudiant avant tout le processus de transformation et d'appropriation de l'espace, en suivant Aldhuy (2009) pour qui « il faut prioritairement s'intéresser à la territorialité, c'est à-dire au processus plutôt qu'au territoire » (Aldhuy, 2009, p.1). La partie suivante explore les définitions du territoire en agronomie.

B) Le territoire en agronomie

a) À quel territoire s'intéressent les agronomes ?

La notion de territoire est également très présente en agronomie. Si l'on s'intéresse aux objectifs déclarés de l'INRAE et aux dénominations de plusieurs de ses unités de recherche, le territoire est au cœur des enjeux agronomiques d'aujourd'hui. Historiquement, il semble bien que la notion ait été empruntée à la géographie (Caron 2005). Néanmoins, cela ne donne pas nécessairement lieu à des interactions fortes entre géographie et agronomie sur le sujet (Boiffin 2004). Le territoire en agronomie ne dépend plus des définitions géographiques. Alors, à quoi tiennent les différences de définition du territoire entre les deux disciplines ? L'article « À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste » (Caron, 2005) nous permettra d'évoquer le territoire des agronomes. Cet article donne comme première définition une définition géographique

canonique, c'est-à-dire celle des *Mots de la géographie* (Brunet, 1992). Il ancre ainsi la notion chez les géographes, avant de se demander comment les agronomes se sont emparés de la notion.

Inspirée de Brunet et al. (1992), la définition retenue ici s'appuie sur les principaux éléments suivants : (i) un espace borné, aux limites plus ou moins précises et approprié par un groupe social ; (ii) un sentiment ou une conscience d'appartenance de la part de ses habitants ; (iii) l'existence de formes d'autorité politique et de règles d'organisation et de fonctionnement.

Caron, 2005

Selon l'auteur, si les agronomes ont depuis des décennies étudié l'espace, produit des cartes, des zonages, des études régionales, ce sont des limites rencontrées dans leur métier qui les ont poussés à approfondir la notion de territoire, menant par là une réflexion critique sur leur propre travail. On peut notamment souligner la remise en cause du « développement » agronomique entamé dans les années 1960, en particulier dans les pays tropicaux. Ce modèle a commencé à rencontrer dans les années 1970 des résistances des populations locales, résistances qui ont poussé les agronomes à s'interroger sur la validité de leur approche et sur la valeur du modèle productiviste. De manière générale, c'est la question du rôle de l'agronomie dans la société et l'émergence de nouvelles exigences (comme les exigences écologiques de nos jours) qui ont poussé les agronomes à s'intéresser aux processus sociaux à l'échelle territoriale.

Parallèlement, au cours des années 1970 la pensée systémique se construit dans diverses disciplines : le territoire est progressivement pensé chez les agronomes comme l'association de différentes unités interagissant entre elles dans un processus commun. Les années 1970-1990 sont aussi celles de croisements riches entre disciplines : agronomie, sociologie, économie, science de gestion, géographie, ce qui favorise le partage des concepts. Le développement des outils informatiques d'analyse de données et les systèmes d'information géographiques (SIG) joue aussi un grand rôle dans la prise en compte de l'espace et du territoire par les agronomes.

b) Quatre manières de concevoir le territoire chez les agronomes

Patrick Caron propose ensuite d'explorer quatre manières de concevoir le territoire chez les agronomes :

- « L'agronomie de l'écosystème régional » étudie une région donnée et les interactions plantes cultivées-humains-climat à l'échelle de cette région, considérée comme un système complexe. Cette agronomie vise souvent à définir les effets désirables et indésirables de certaines interactions, cherchant par là à trouver des modes d'actions pertinents à l'échelle de la région.
- « L'agronomie du fait technique à l'échelle territoriale » cherche à comprendre et agir sur des systèmes techniques à une certaine échelle, mais sans faire du territoire

un objet d'analyse. Elle sert notamment à l'élaboration de cadres méthodologiques car elle permet de « rendre compréhensibles les pratiques agricoles en explicitant les interdépendances entre les systèmes de culture pratiqués et l'aménagement des territoires » (Papy, 2001).

- L'agronomie territoriale pense le territoire bien au-delà de l'échelle spatiale, l'évolution des activités et des interactions transforme l'espace, lui confère de nouvelles caractéristiques. Cette agronomie s'inscrit dans l'ingénierie des territoires pensée comme « l'ensemble des méthodes et des techniques permettant d'analyser les territoires et d'intervenir sur leurs contenus » (Mégie, 2001), donnant lieu à une forme d'engagement dans la recherche, voire à une recherche-action.
- Une dernière voie est définie par Caron, celle qui consiste à « élaborer des cadres d'analyse régionales, à identifier des niveaux d'organisation ayant du sens, à formuler des questions traitables scientifiquement » (Caron, 2005, s'inspirant pour cette définition de : (Sebillotte, 2001 ; Tonneau et Pichot, 1999 et Tonneau et al., 1997)). Il s'agit d'une approche assez généraliste, à laquelle Caron semble assez favorable.

Entre ces quatre voies, il semble que ce soit le statut du territoire qui fasse la différence : simple support, espace neutre théâtre de productions agricoles et d'interactions humaines, ou produit de ces interactions, voire acteur dans le jeu des activités humaines. Patrick Caron ne favorise pas l'une de ces voies, mais plaide pour que la notion de territoire aide les agronomes à replacer leur travail au cœur des enjeux de société :

Comme le rappelle B. Hervieu (2001), l'enjeu est de taille et vise à inscrire ces communautés « dans la longue tradition ouverte par Olivier de Serres, faisant de l'agronomie une science d'intégration et de synthèse et de l'agriculture un enjeu de société ». Le territoire, objet hybride des sciences de la nature et de l'homme, offre un support privilégié pour permettre à l'agronomie de revendiquer une telle vocation.

Caron, 2005

Ce passage par l'article de Patrick Caron nous permet de comprendre que le territoire est aussi pluriel en agronomie qu'en géographie. Néanmoins une différence fondamentale réside bien entendu dans la vocation de l'agronomie, science de l'interaction plantes cultivées/homme/milieu. L'agronomie prend le fait agricole comme point de départ et définit ainsi des espaces en fonction de ce point. Il en résulte assez naturellement que l'agronomie définit des territoires en fonction de l'espace de production, donnant notamment à voir des bassins versants ou des ensembles d'exploitations interdépendantes.

Est-il possible de travailler sur la notion de territoire à la fois avec des références géographiques et des références agronomiques ? Nous avons vu plus haut que les interactions à ce niveau étaient faibles (Boiffin, 2004). Le même article cite les travaux pionniers de Deffontaines, qui s'était défini comme un « géoagronome ». Cependant, depuis que constat a été formulé en 2004, une nette évolution apparaît notamment via le concept de (re)territorialisation de l'agriculture : ce concept développé en recherche depuis une dizaine d'années pourrait-il être un point de rencontre entre les deux disciplines ?

C) La (re)territorialisation de l'agriculture : un point de rencontre ?

a) Une définition canonique : de la déterritorialisation à la reterritorialisation

Partons de la définition du dictionnaire en ligne de l'Agroécologie, proposée en 2016 (c'est nous qui surlignons).

La territorialisation de l'agriculture désigne la construction d'un rapport étroit entre l'activité agricole et les caractéristiques du territoire, en lien avec les autres activités présentes. Ce processus de construction s'appuie sur un ensemble d'interactions locales d'ordre économique, social et politique. Cette territorialisation contribue à construire des ressources matérielles et immatérielles (telles que les connaissances) et des biens spécifiques au territoire ; elle contribue notamment à la définition de terroirs. La territorialisation de l'agriculture renvoie à des processus d'apprentissage collectif, de gouvernance et d'institutionnalisation qui permettent et légitiment cette production locale de biens et de ressources. L'échelle d'étude est variable, mais l'attention est généralement portée au caractère local, infra-régional, du processus.

Magrini, Duvernoy et Plumecocq (Dictionnaire de l'Agroécologie en ligne, 2016)⁷

Écrite par des géographes, économistes et ingénieurs agronomes, cette définition constitue un pont entre disciplines, permettant de réfléchir à une grande diversité de phénomènes. Elle croise la notion d'espace approprié, d'espace vécu de la géographie avec la notion de système complexe centré sur la production agricole dans un espace donné en agronomie, tout en insistant sur la production de biens et de ressources, centrale en économie. Il est intéressant de noter que l'émergence d'un concept comme la territorialisation de l'agriculture peut faire à peu près consensus, tout en s'inspirant de travaux issus de disciplines qui ne définissent pas nécessairement le territoire de la même manière. Nous pensons que si la définition de la reterritorialisation de l'agriculture en agroécologie remet sans difficulté en lien des définitions économiques, géographiques et agronomiques, c'est sans doute à cause d'un contexte environnemental et social : les attentes de la société par rapport à l'agriculture nous poussent à mieux comprendre le local et comment produire, vendre et consommer en retissant des liens au plus proche de soi.

On s'appuiera sur trois articles fondateurs de la notion de reterritorialisation : « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture » (Rieutort, 2009) ; « Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés » (Cañada et Muchnik, 2011) et « Localisation et ancrage territorial des firmes agroalimentaires » (Torre, Galliano et Rama, 2013). Ces articles commencent par rappeler l'ampleur des transformations qu'a vécues l'agriculture française depuis les années 1950, une révolution technique (mécanisation, explosion de l'usage d'intrants chimiques, élargissement des parcelles, réduction de la diversité cultivée), politique (notamment avec la Politique Agricole Commune) et

⁷ Page « Territorialisation de l'Agriculture » du site « Dicoagroécologie »

<https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/territorialisation-de-lagriculture/> Consulté le 07/06/2023

économique (industrialisation et construction des filières agro-alimentaires à grande échelle). Une des nombreuses conséquences est la spécialisation et l'artificialisation des systèmes de production : la France se divise en bassins de production bien distincts et les manières de produire, de transformer, de vendre et bien sûr, de consommer les produits alimentaires se transforment radicalement. Les mutations profondes d'après la seconde guerre mondiale ont eu pour conséquence une forte distanciation de l'agriculture par rapport aux territoires, impactant ainsi fortement le niveau local en termes d'ancrage au milieu (Torre, 2013). Cette situation permet d'évoquer l'affaiblissement du sentiment d'appartenance et d'appropriation des acteurs ruraux et Rieutort propose alors de parler de « dé-territorialisation » pour évoquer cette radicale transformation de l'agriculture.

De même, le modèle alimentaire « artisanal » qui combinait la production de matières premières agricoles, leur transformation en produits consommables et leur commercialisation, disparaît. Il est remplacé par un système agro-industriel qui se caractérise par une industrialisation de l'agriculture et par une consommation de masse, en partie hors foyer. Cette étape conduit à un allongement extraordinaire de la filière agroalimentaire, par un changement d'échelle (internationalisation) et par une très forte réduction du temps consacré à la préparation et à la prise des repas. De même, les techniques de transformation, de conditionnement et de conservation autorisent une « industrialisation de l'art culinaire » Pour J.-L Rastoin (2000, 2005), ce modèle intensif, spécialisé, concentré, financiarisé est en voie de globalisation. À ce stade, c'est le maillon agro-industriel qui récupère la majeure partie du prix final payé par le consommateur (40 %) contre 30 % chacun pour les agriculteurs et les services.

Rieutort, 2009

Néanmoins, géographes agronomes et économistes font aujourd'hui collectivement l'hypothèse qu'un retour de balancier, si l'on peut dire, est à l'œuvre. Les demandes des consommateurs viennent bousculer ce schéma, demandes de traçabilité, de qualité, voire d'authenticité, favorisant ce que plusieurs désignent comme la « re-territorialisation » de l'agriculture. Notons que le préfixe « re » ne suggère pas un retour à un état initial, mais une nouvelle relation de l'agriculture avec le territoire, dans une dimension bien sûr matérielle, mais également culturelle, sociale et idéologique.

Après le mouvement de dé-territorialisation des productions et des activités, caractéristique de la phase d'industrialisation et de productivisme, s'opère ainsi aujourd'hui un retour de balancier, marqué par des tentatives de re-territorialisation. Les entreprises désirent réinvestir le niveau local.

Torre, 2013

Nous émettons l'hypothèse que l'agriculture s'inscrit de plus en plus fortement dans les territoires ruraux (Rieutort, 2006). Les rapports d'appartenance et d'appropriation – individuels ou collectifs – sont renforcés avec des « valeurs culturelles et sociales, mémorielles et symboliques » (Di Méo, 1998). La territorialisation reflète ainsi un sentiment identitaire tout en créant de la sociabilité et de la solidarité.

Rieutort, 2009

Cette constatation se lit notamment en économie dans l'étude des SYAL (Systèmes Agro-alimentaires Localisés), un concept issu de l'étude de systèmes économiques parfois appelés « clusters », fonctionnant sur la base de l'interaction forte d'acteurs ancrés dans un territoire précis.

On retrouve plus largement cette conception dans la notion de Syal (Systèmes Agro-alimentaires Localisés), variante des clusters dédiée aux activités agroalimentaires et qui a pris naissance suite au constat de l'organisation des échanges et relations entre les acteurs locaux impliqués dans une activité de production agricole ou agro-alimentaire (Requier-Desjardins, 2010). Elle désigne des organisations de production et de service (unités d'exploitation agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de restauration...) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique (Muchnik, de Sainte Marie, 2010). Leur développement dans le monde met en évidence le processus de reterritorialisation des modes de produire et de consommer (Marsden et al., 2008).

Cañada et Muchnik, 2011

b) Une refonte des disciplines du territoire

Tout en s'intéressant à ces phénomènes de re-localisation, re-territorialisation, la recherche change elle-même de perspective, accordant plus d'importance à l'appropriation subjective du territoire, aux interactions entre acteurs et à la production de richesses autres que matérielles. La diversité des disciplines devient donc essentielle pour comprendre ces phénomènes et cette interdisciplinarité est avant tout « construite dans l'action en fonction des objets de recherche traités » « (Cañada et Muchnik, 2011).

Interrogeons donc successivement la géographie, l'économie et l'agronomie pour voir comment la question de la reterritorialisation y est abordée. En géographie, les recherches des années 1950 à 1990 ont été marquées par des questions d'économie rurale, de structuration de filières qui sont centrales à cette période, avec notamment les concepts de système de culture, système d'élevage, notions de bassin de production et types d'agriculture. L'introduction des méthodes quantitatives, de modélisation et SIG donne une autre facette aux analyses régionales, permettant de mesurer des flux de biens et d'informations et de dégager des espaces et modes de vie différents (Rieutort, 2009). Ces tendances contribuent à faire de la géographie rurale une géographie non plus centrée sur l'agriculture mais une « géographie globale des espaces ruraux traitant aussi bien de questions d'organisation de l'espace et d'environnement que d'aménagement » (Chaléard et Charvet, 2004). Dans les années 1990, des théories viennent contrebalancer ces approches spatialistes et techniques. De nouvelles attentes sociales émergent devant l'usage intensifié des intrants, l'artificialisation des terres, les crises sanitaires comme celles des OGM ou de la vache folle. L'intérêt pour le social, la perception de l'espace par ceux qui le vivent et la question des inégalités devient central. Les apports d'Armand Frémont (notamment sa thèse sur l'élevage en Normandie en 1967) et les travaux de géographes ethnologues et agronomes tropicalistes (Gallais, 1979 ; Retailé, 1989 et Boutrais, 1994, cités par Rieutort, 2009) contribuent à la construction de cette nouvelle vision du rural en sciences sociales et

agronomiques. C'est dans ce cadre que le thème de la (re)territorialisation de l'agriculture commence à émerger. La géographie s'empare alors du thème des pratiques et savoirs « locaux » sur un mode proche de l'anthropologie, faisant de ces pratiques un possible vecteur d'appropriation de l'espace :

Les analyses des pratiques dites « vernaculaires » ou « ordinaires » mobilisées dans toutes les sociétés, qu'elles soient « proches » ou « lointaines », se marquent aussi dans cette approche de la territorialité. Les connaissances traditionnelles des sociétés rurales vis-à-vis des milieux qu'elles utilisent, autrefois dénigrées et considérées comme entachées d'irrationalité, sont valorisées, notamment grâce aux travaux des sciences sociales qui ont montré que ces connaissances recèlent des informations pertinentes et complexes, pour gérer les ressources et mieux appréhender la « multifonctionnalité » grâce à des approches participatives (Petit, Fleury, 2006).

Rieutort, 2009

On constate que pour le géographe, la reterritorialisation de l'agriculture est indissociable du contexte actuel : les nouvelles exigences autour de l'agriculture (environnementales, sociales, paysagères...) favorisent des initiatives diverses, qui tendent toutes à resserrer les liens entre les acteurs agricoles et leur territoire (c'est-à-dire des liens à la fois avec les autres acteurs agricoles du territoire et aussi des liens avec les acteurs non agricoles du territoire). Ces initiatives vont des MAET (Mesures Agro-Environnementales Territorialisées) aux AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en passant par les divers réseaux agricoles, les initiatives de mise en patrimoine de l'agriculture et tous les systèmes de labellisations liés à un terroir. Elles produisent des biens et mettent en valeur des savoirs et savoir-faire. La territorialisation de l'agriculture est avant tout re-territorialisation, non pas parce qu'il s'agit d'un retour à un état précédent, mais parce qu'il s'agit d'une réinvention du lien au territoire, en réaction à la « dé-territorialisation » liée à l'immense transformation de l'agriculture depuis les années 1950 (mécanisation, industrialisation, construction des bassins de production et des filières longues).

En économie, l'étude du territoire émerge dans les années 1980, favorisant l'émergence d'un nouveau paradigme du développement (Lamara, 2009). L'étude de nombreux phénomènes de gouvernances locales, la description d'entreprises performantes et ancrées dans leurs territoires, permettent de penser le territoire non plus seulement comme un espace, mais comme une dimension du dynamisme économique. La tension ressentie avec les systèmes capitalistes et globalisés pourrait expliquer cet intérêt pour le local.

La mondialisation redonne également de la valeur au local avec ses spécificités et à l'ancrage territorial des entreprises. Nous sommes en présence de deux modèles de développement ancrés dans une double logique, d'un côté un système fordiste par nature a-spatial ayant pour moteur la grande firme nomade, en recherche permanente de coûts de production faible. De l'autre côté, un système territorial franchement opposé au premier, privilégiant l'ancrage spatial.

Lamara, 2009

Le GREMI (Groupement de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs) a été créé en 1984. Les travaux de recherche issus de ce groupe ont l'originalité pour l'époque de se concentrer moins sur les entreprises innovantes en elles-mêmes que sur le territoire dans lequel elles sont nées et dans lequel elles agissent. Le territoire serait alors préexistant à l'entreprise et donc un véritable « acteur » des dynamiques de développement (Camagni, Mailla, 2006). Aydalot introduit également la notion de « milieu », un ensemble territorialisé formé par l'interaction d'acteurs qui font face à des défis techniques et économiques, communiquent, créent des dynamiques d'apprentissage et qui deviennent ainsi de véritables ressources ancrées dans les territoires (Lamara, 2009). De nombreuses autres écoles développent ces notions des années 1980 à aujourd'hui, notamment les travaux sur les SPL (Systèmes Productifs Locaux) en France, les travaux sur les « districts » en Italie, l'école californienne de géographie économique (Scott, Storper et Walker), l'« Ecole de la proximité » en France dans les années 1990, jusqu'à de nombreuses études contemporaines.

Le territoire est alors pensé comme une **construction**, issue de la **coordination d'acteurs** et de la **mobilisation de ressources territoriales**. (Lamara, 2009). La coordination des acteurs implique réseaux, interconnaissances, à la fois formels et informels. Ces ressources territoriales sont diverses : les richesses naturelles, le travail, le capital, les savoirs, mais aussi toutes les ressources « spécifiques » à un territoire, faisant de celui-ci un espace particulier. On constate qu'en économie, on étudie le territoire en interrogeant son dynamisme, sa capacité productive. Les leçons tirées de cette revue de la littérature peuvent être remises en lien avec notre problématique autour de la place de l'agroforesterie pour la reterritorialisation de l'agriculture. En géographie comme en économie, on peut voir le territoire comme l'émergence d'une coordination d'acteurs autour de ressources locales. Les années 1980 sont dans les deux cas un point de départ pour cette réflexion. En effet, c'est la tension avec un système ultra-globalisé et déconnecté du local qui provoque en réaction l'intérêt pour des systèmes performants à échelle plus réduite.

Enfin, en agronomie l'étude du territoire comme entité spatiale a participé à l'évolution de la discipline. Les agronomes ont pris position sur des recherches allant au-delà de la parcelle et de l'exploitation agricole depuis un peu plus d'une trentaine d'années (Boiffin et al., 2014). Étant une science de terrain, l'agronomie s'apparente par nature à une science de gestion de l'espace. En développant une approche territoriale et en s'appropriant divers outils (notamment les SIG) les agronomes apportent une réflexion sur l'aménagement territorial, notamment dans l'élaboration de dispositifs et procédures de décision collective. Néanmoins à ce jour elle est relativement peu sollicitée pour participer aux processus de développement territorial (Boiffin et al., 2014).

Discipline encore jeune du point de vue de son assise théorique, l'agronomie n'a pas atteint le même degré d'opérationnalité dans tous ses domaines d'application. Ainsi les progrès accomplis en matière d'appréhension des phénomènes spatiaux et de gestion de l'espace, ne se sont pas encore traduits par une contribution significative à l'élaboration des projets de développement territorial. Or ces projets peuvent constituer pour

l'agronomie des débouchés et cadres d'accueil stimulants car ils sollicitent des approches inédites, une nouvelle extension des compétences et métiers d'agronome et la mise sur pied de cursus et contenus de formation innovants. Réciproquement le développement territorial peut largement tirer bénéfice des apports de l'agronomie : l'implication de celle-ci dans l'élaboration des projets permettrait que les activités agricoles et leurs liens à l'environnement soient pris en compte de façon moins rigide et uniforme, d'où finalement un meilleur positionnement de l'agriculture dans le développement territorial.

Boiffin et al., 2014

Ainsi, au-delà de sa dimension spatiale, le territoire correspond en agronomie à une évolution de la discipline, favorisée notamment par une remise en cause du « développement » agronomique entamé dans les années 1960, en particulier dans les pays tropicaux (Caron, 2005). Au-delà des dimensions matérielles du territoire, l'agronomie prend ainsi beaucoup plus en compte les savoirs, savoir-faire, traditions, races locales etc. Le territoire au sens large (incluant ses acteurs, ses dimensions symboliques, ses réseaux etc) devient un véritable acteur du développement, permettant de mieux comprendre les dynamiques économiques et agronomiques : « Dans la dernière décennie, les recherches ont commencé à s'ouvrir vers une vision plus dynamique et plus adaptée à la réalité des processus de localisation/délocalisation des activités agroalimentaires » (Cañada et Muchnik, 2011).

c) Différentes formes de re-territorialisation de l'agriculture

On peut observer ce renouvellement du lien entre l'agriculture, ses acteurs et leurs territoires en s'intéressant à des initiatives en apparences très diverses. En s'inspirant des travaux sur le sujet en géographie, on peut commencer par distinguer trois types d'initiatives (Rieutort, 2009).

→ La recherche de la durabilité agricole

On parle ici de toutes les initiatives qui visent à permettre aux agriculteurs de développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Tout en suscitant parfois des conflits, ces initiatives ont pour conséquence de renforcer le phénomène d'ancrage territorial de l'agriculture, notamment via les interactions avec les acteurs non agricoles, comme l'explique ici Laurent Rieutort (2009) :

Concrètement, de nouveaux services environnementaux sont demandés aux agriculteurs, y compris en passant par des contrats à l'échelle locale (mesures agri-environnementales, Défense des Forêts Contre l'Incendie, réseau Natura 2000 qui couvre près de 12 % du territoire national). Ce mouvement de fond, même lorsqu'il suscite de vives réactions d'opposition, contribue à ancrer davantage l'agriculture dans ses territoires tandis que la gestion quotidienne de l'espace pose des problèmes nés de son utilisation par d'autres acteurs du monde rural (résidents secondaires, randonneurs divers, chasseurs, pêcheurs...). Les démarches de conciliation, de médiation se multiplient, mais dans de nombreux cas, ces conflits d'usage ne font que renforcer chez les producteurs le sentiment de possession ou de dépossession d'un territoire.

Rieutort, 2009

→ L'origine des produits :

Là, on s'intéresse plutôt aux initiatives qui visent à donner à certains produits agricoles des labels ou désignations qui évoquent leur ancrage territorial :

L'apparition d'un nouveau système alimentaire agro-tertiaire de plus en plus mondialisé, va de pair avec d'autres schémas alternatifs, basés sur les produits dont l'origine et la qualité sont identifiées, sur des circuits courts et des entreprises « artisanales ». Ce souci récurrent pour la qualité des produits passe par les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine territoriale (de type AOC, IGP, Label rouge). Ceux-ci ont en commun une forte référence aux territoires de production, voire aux terroirs localisés (Durbiano, Moustier, 2007). L'assise locale de l'agriculture est ainsi appuyée sur les délimitations spatiales qui résultent des démarches de labellisation ou sur les réflexions concernant la typicité et l'authenticité des produits.

Rieutort, 2009

→ La patrimonialisation :

Enfin, dans cette dernière modalité, on parle plutôt de projets qui s'attachent à donner une dimension patrimoniale aux pratiques agricoles ou aux produits agricoles :

Cette reterritorialisation profite également d'une curiosité « patrimoniale » croissante et de nouvelles démarches identitaires, spontanées ou fabriquées. Celles-ci confèrent à l'agriculture une place « revisitée » dans les campagnes comme en témoigne un grand nombre d'événements culturels (fêtes de la transhumance ou de l'alpage par exemple) et même d'équipements (écomusées, salles d'expositions) ou de « produits » agrotouristiques. En outre, le paysage agraire devient un « paysage mémoire », lieu de l'enracinement territorial et de l'identité. Bref, alors qu'elle subit une crise sociale et identitaire, l'agriculture est un élément de la culture traditionnelle d'un « pays » qu'il faut préserver. En retour, elle participe à la promotion des espaces ruraux, à l'attractivité des territoires et à leur image. Cette « mise en patrimoine » repose sur des stratégies d'acteurs de plus en plus centrées sur les territoires locaux.

Rieutort, 2009

Dans notre cas, l'agroforesterie peut s'apparenter à la fois à la première modalité de reterritorialisation décrite, ou bien à la troisième (recherche de durabilité agricole et patrimonialisation). Notons que l'établissement de critères pour penser la territorialisation de l'agriculture reste un exercice complexe. Même en décelant des dynamiques claires, reste la question de comment les décrire rigoureusement. Et même une fois cela fait, il reste très difficile d'interpréter ces phénomènes sans les idéaliser.

En effet, si la « dé-territorialisation » de l'agriculture est présentée par les auteurs que nous venons de lire comme un phénomène destructeur, à la fois pour l'environnement et le tissu social, les phénomènes de « re-territorialisation » ne doivent pas être vus comme des phénomènes nécessairement univoques et uniquement positifs. Et même quand ils ont des avantages indéniables, il est toujours bon de documenter au maximum les phénomènes décrits afin d'éviter de les idéaliser, voire de contribuer à donner du crédit à des présupposés non vérifiés.

Transition

Pour guider cet état de l'art, nous avons posé les questions suivantes :

- 1/ En quoi est-il pertinent d'utiliser les notions de territoire et de reterritorialisation pour parler de ces phénomènes diffus et complexes liés à l'appropriation d'un espace ?
- 2/ Est-ce que les différentes visions selon les disciplines entrent en contradiction ?
- 3/ Les concepts de territoire et de reterritorialisation de l'agriculture peuvent-ils être mobilisés pour étudier les dynamiques de l'agroforesterie ?

Cet état de l'art nous permet d'apporter des éléments de réponse aux questions posées plus haut :

1/ La notion de territoire permet en effet d'aborder des phénomènes diffus et complexes liés à l'appropriation d'un espace. En effet, via le concept de reterritorialisation on peut aborder une grande diversité de phénomènes qui ont trait à une tentative de transformer l'agriculture pour la rendre plus locale et plus durable. Cette vision n'est néanmoins pas partagée exactement dans le même sens au sein de toutes les disciplines qui l'utilisent.

2/ Les disciplines qui utilisent la notion de territoire l'abordent nécessairement avec des angles différents. L'agronomie a pour vocation l'étude de l'interaction plantes cultivées/homme/milieu. L'usage du concept de territoire est donc au service de cette compréhension et il est presque toujours un espace défini selon des règles claires. La géographie a pour objet la compréhension des rapports qui s'établissent entre les sociétés humaines et l'espace, la notion de territoire y est donc plus centrale. Elle prend une très grande diversité de formes dans l'histoire de la discipline, tout en gardant dans son ADN la notion d'espace « approprié » par un groupe. Néanmoins, malgré leurs différences, ces deux disciplines trouvent un terrain d'entente particulièrement fécond dans le concept de reterritorialisation de l'agriculture.

3/ Ce concept de reterritorialisation aborde en effet une grande diversité de phénomènes (labels, pratiques agricoles, initiatives pour l'environnement, nouveaux modes de consommation et de distribution, nouvelles modalités de lien entre l'agriculture et la société civile...). Nous avons vu dans l'état de l'art sur l'agroforesterie que cette pratique est aujourd'hui sous tous les regards. Elle est à la fois liée à des nouvelles pratiques agronomiques et à des initiatives pour une écologisation de l'agriculture. Nous avons aussi vu que la question des bénéfices sociaux et culturels était pour l'instant peu abordée en recherche. C'est donc bien via le concept de reterritorialisation que l'on pourrait interroger l'agroforesterie non seulement comme une pratique agricole mais aussi comme une clé de lecture pour une recomposition des espaces, des pratiques et des relations entre acteurs.

3) État de l'art de la notion de Commun(s)

Une autre manière, complémentaire, de lire ces phénomènes, est de les envisager sous l'angle de la notion de commun(s). Ces emprunts se feront néanmoins avec des précautions importantes vu le foisonnement des disciplines qui se sont approprié ce thème. Je conduirai donc cet état de l'art en me posant les questions suivantes :

- 1/ Comment peut s'articuler la notion de territoire avec celle de(s) commun(s) ?
- 2/ Le commun peut-il évoquer une mise en partage à la fois matérielle et symbolique ?
- 3/ Quels sont les intérêts et les risques à convoquer cette notion ?

Tout comme les études autour de la re-territorialisation, les études sur les commun(s) et bien(s) commun(s) connaissent un franc succès depuis les années 1980 (Kebir et al., 2018), succès que certains auteurs expliquent en partie à par la remise en cause progressive du système capitaliste global : « Aussi, les concepts de communs et de biens communs incitent à ré-interroger en profondeur le système d'organisation sociale et territoriale fondé sur le capitalisme industriel et financier globalisé contemporain » (Kebir et al., 2018). Cette notion aujourd'hui complexe et plurielle est issue de réflexions autour de la gestion des biens communs écologiques, elle s'enrichit de travaux historiques autour de la disparition des communaux à la fin du Moyen Âge et de travaux philosophiques sur le Bien commun. Elle est si riche qu'en 2017 un « Dictionnaire des biens communs » voit le jour (Cornu et al., 2021).

Pour ce bref état de l'art, qui ne pourra en aucun cas être exhaustif, nous proposons d'étudier d'abord la genèse de la notion à partir de l'économie et de l'écologie politique, puis de nous pencher sur les « communaux » disparus avec l'enclosure au Moyen-Age pour enfin nous raccrocher à une classification éclairante proposée en 2018 dans un dossier intitulé « Bien commun et territoire ».

A) La genèse de la notion à partir de l'économie et de l'écologie politique

NB : Cette partie a notamment été nourrie par l'épisode YouTube « Les communs de l'écologie politique » par la chaîne « Game of Hearth » (Game of Hearth, 2020).

a) De la tragédie des communs aux CPR (Common Pool Resources)

Depuis les années 1980, les communs font l'objet d'un grand intérêt. C'est une question d'écologie politique qui lance un débat : Garret Hardin publie en 1968 un article qui affirme que l'usage commun des ressources naturelles tend nécessairement à leur surexploitation et à leur disparition, c'est la fameuse « Tragédie des communs » (Hardin 1968). La propriété privée, ou la gestion institutionnalisée par l'État seraient donc les seules solutions pour la conservation des ressources écologiques. Cette thèse est à replacer dans le contexte des

réflexions économiques néo-libérales basées sur « l'individu rationnel ». L'économiste et politiste Elinor Ostrom s'oppose à cette thèse, arguant que les communs sont mal définis dans la théorie de Hardin. Elle souligne notamment que les communs complètement « libres » sont très rares, la plupart des ressources naturelles étant assujetties à des règles, souvent communautaires. Elle produit ensuite des analyses visant à montrer l'efficacité des communs dans le sens de gestion collective réglée (Ostrom et al., 1994).

Ce débat a beaucoup inspiré les mouvements militants autour de la gestion collective, ainsi que des chercheurs de diverses disciplines. L'un des héritages les plus riches est la création de la notion de « CPR » (Common Pool Resources) : des ressources à la fois rivales et non excluables. Par là on entend :

1. Rivalité : que la ressource n'est pas « infinie », c'est-à-dire que l'usage de cette ressource par un individu peut pénaliser les autres individus si l'exploitation est trop importante.
2. Non excluabilité : qu'il est matériellement difficile de privatiser cette ressource, voire impossible.

Ces deux critères sont issus de recherches antérieures en économie autour des biens publics, celles de Samuelson (1954) et de Musgrave (1959), le critère de rivalité étant issu des travaux du premier et celui d'excluabilité des travaux du second. Les deux critères sont ensuite croisés en 1973 (Musgrave et Musgrave, 1973) et en 1977 (Ostrom et Ostrom, 1977). Le tableau ci-dessous (Tableau 1), inspiré de Boudes et Darrot (2016) illustre ce croisement et la manière dont il permet la classification des types de biens.

Critères de Musgrave (1959)	Exclusion forte (Le bien peut facilement être approprié par un acteur)	Non exclusion ou exclusion faible (Le bien ne peut pas être approprié par un acteur)
Critères de Samuelson (1954)		
Rivalité (La consommation du bien entraîne sa diminution)	Bien privé (Ex : véhicule privé)	Bien Commun (Ex : ressources naturelles)
Non rivalité (La consommation du bien n'entraîne pas sa diminution)	Bien Club ou Mixte (Ex : route payante)	Bien Collectif (Ex : qualité de l'air)

Tableau 1 : Classification des types de biens en fonction de la rivalité et de l'excluabilité à partir de Musgrave (1959), Samuelson (1954), Ostrom et Ostrom (1977) et Boudes et Darrot (2016)

En définissant les communs (ou CPR) comme des biens rivaux et non excluables, Ostrom entend montrer qu'il s'agit d'un type de bien qui pousse naturellement les collectivités à s'organiser pour les gérer en commun. Les conditions de réussite de cette gestion dépendent de nombreux critères, qu'elle étudie notamment dans son ouvrage *Governing the commons : The evolution of collective action* en 1990.

b) Les échos de cette réflexion dans l'écologie politique

Cette pensée a fortement nourri les réflexions en écologie politique, notamment à deux niveaux bien différents :

- L'étude des « communs mondiaux »

Les « Biens communs » que sont par exemple le climat, la biodiversité etc. sont des biens qui concernent tout le monde et dont la juridiction est très difficilement définissable. On peut voir les différents sommets depuis le premier sommet de la Terre à Stockholm en 1972 comme des tentatives de gestion collective du climat au niveau international. L'évolution du climat a été déclarée « Préoccupation commune de l'humanité » en 1988 dans la première résolution adoptée par l'ONU sur les changements climatiques. En 1992, la biodiversité a reçu le même qualificatif à Rio. Ces déclarations se basent sur le fait que ces ressources sont à la fois globales, vitales pour l'humanité et qu'elles doivent être gérées collectivement. Mais ces formules sont uniquement déclaratives et n'impliquent pas d'obligations juridiques pour les États (cf Notice « Climat » du Dictionnaire des biens communs (2021), Géraud De Lassus St Génies).

- La gestion collective de ressources dans le développement territorial :

Dans les années 1980, des chercheurs américains en anthropologie et écologie s'intéressent à des gestions collectives et durables de ressources écologiques par des populations. Ils s'intéressent en particulier à des populations autochtones dans des pays colonisés, la gestion collective des ressources devenant alors une forme d'autogestion, permettant une certaine indépendance. En s'appuyant sur les théories d'Ostrom, les chercheurs et militants s'opposent en fait à la vision d'Hardin. Ils cherchent à s'opposer à une vision capitaliste du développement territorial basé sur l'incapacité des populations locales à gérer leurs ressources. On peut notamment citer Fikret Berkes, qui en étudiant les pratiques des pêcheurs Crees de la Baie James défend l'idée que la gestion de la biodiversité gagnerait à être pensée de manière collective, en intégrant les pratiques et savoirs des populations locales.

B) Communs et communaux

Pour cette partie, on s'appuie notamment sur le MOOC « Récits d'urbanisme et question des communs » créé par l'Université Catholique de Louvain (2018).

a) Des communaux du Moyen Age à l'enclosure

En explorant la notion de communaux et son opposé, l'enclosure, on comprendra mieux ainsi comment cette notion de commun s'ancre en réalité profondément dans une histoire rurale. On pourra aussi mieux comprendre en quoi le succès autour de la notion de commun(s) s'explique par une remise en cause contemporaine du système capitaliste. Le mouvement des enclosures a commencé au XVIe siècle et s'est prolongé jusqu'au XIXe siècle, il a eu pour conséquence la quasi-disparition des « communaux », ainsi définis dans l'*E Encyclopædia Universalis* (c'est nous qui surlignons) :

Dans la communauté rurale telle qu'elle exista en Occident du IXe au XVIIIe siècle au moins, les communaux représentaient cette partie du territoire d'un village qui, n'étant pas l'objet d'actes (formels ou non) de propriété privée (même limitée), était de ce fait réputée commune à tous les habitants. Il s'agissait en général de chemins, des fossés et des haies qui les bordent, de bois et de landes plus ou moins étendus, parfois de la rivière, voire, très rarement, d'un étang. Ordinairement, des communaux servaient à l'entretien des bestiaux des villageois, à la fourniture de petit bois de chauffage etc. Les revenus assurés par les terres boisées étaient pour une communauté un bel avantage : ils permettaient par exemple aux habitants de faire entièrement restaurer l'église paroissiale sans bourse délier. Au demeurant, dans l'équilibre toujours précaire qui existait entre cheptel et céréales, les communaux, joints aux usages communautaires (droit de vaine pâture par exemple), jouaient un rôle non négligeable.

Françoise Moyen « Communaux », *Encyclopædia Universalis* ⁸

Pendant une partie du Moyen-Âge et de l'Époque Moderne (du IXe au XVIIIe siècle plus ou moins), les paysans pratiquaient ainsi une agriculture en partie communautaire sur certains terrains collectifs, cette gestion en commun étant étroitement liée au « droit d'usage », qui autorisait toute personne à profiter d'un lieu et de ses ressources (précisons que les modalités de ces mises en communs varient grandement selon les époques et les lieux concernés). On retrouve bien ici la définition des « Common Pool Resources » ou biens communs décrits par l'économie depuis Elinor Ostrom. Mais au XVIe siècle commence en Europe la période de l'enclosure, c'est à dire l'appropriation de terres communales par les seigneurs, la division des terrains collectifs par les clôtures et parfois la destruction de villages et des expulsions. Le but était de favoriser une agriculture plus intensive, notamment l'élevage de moutons (l'essor des manufactures lainières jouant pour beaucoup dans ce phénomène). Thomas Moore, dans *Utopia* évoque le mouvement des enclosures dans l'Angleterre du XVIe siècle. Il suggère la brutalité à la fois physique et symbolique de

⁸ Page « Communaux » de l'« Encyclopédia Universalis »

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/communaux/> Consulté le 07/06/2023

ces expropriations et imagine sur l'île *Utopia* un système de propriété collective, où l'agriculture se fait sur des terrains qui évoquent fortement les communaux.

Ce glissement progressif d'une société communautaire à la quasi-disparition de ces espaces s'accompagnerait d'une modification profonde du mode de vie paysan. Les communaux étaient aussi en effet des lieux de sociabilité. Selon l'essai de définition proposé dans le MOOC « Récits d'urbanisme et question des communs » (Salembier, 2019), ils étaient le fondement matériel sur lequel pouvait se développer la solidarité paysanne et la prise de décision collective. Selon plusieurs auteurs, sociologues, historiens, géographes, l'enclosure des terrains communaux était une des conditions indispensables (parmi d'autres) pour la mise en place d'une économie capitaliste (Salembier, 2019). Ils s'appuient notamment sur le concept d'accumulation primitive du capital, pour la première fois décrit en 1867 par Karl Marx : un principe économique selon lequel les acteurs de la révolution industrielle auraient pu accumuler des richesses notamment via le mouvement des enclosures, la punition du vagabondage, l'esclavage et le colonialisme. En investissant les richesses accumulées dans la révolution industrielle, ils auraient enclenché le passage de la société féodale à la société capitaliste.

b) Liens à faire avec la période contemporaine, les communs dans le monde citoyen

Il serait donc assez logique que pour remettre en question le système capitaliste dans divers domaines (l'habitat, la ville, l'agriculture...), on puisse s'appuyer sur la question des communs pour penser de nouveaux paradigmes de société. Le colloque « Penser les transitions en commun(s) » s'inscrit tout à fait dans cet esprit par exemple, en s'appuyant sur des travaux de Frédéric Wallet pour qui le retour des communs peut s'expliquer en partie par une résistance face à la violence du modèle capitaliste (par exemple via l'habitat partagé) (Kebir et Wallet, 2021). Le concept d'enclosure a eu un écho important dans la société civile. Il a donné lieu à des collaborations entre chercheurs et associations, comme une exposition itinérante en libre accès, centrée sur la présentation des communs. Le panneau n°4 (Figure 1) présente le parallèle souvent évoqué entre ladite « première enclosure », celle que nous venons de présenter et une « seconde enclosure » contemporaine, caractérisée par l'appropriation de ressources naturelles et de productions de l'esprit. Cette exposition a été réalisée en collaboration entre l'Espace Mendès France à Poitiers et l'association VECAM, deux structures vouées au dialogue entre la culture scientifique et le monde citoyen⁹.

En appliquant ce concept historique à des phénomènes contemporains, ce mouvement de pensée fait entrer les communs dans le domaine du militantisme et il pose de nombreuses questions en termes de définitions. On sort des cadres préalablement présentés : les biens

⁹ Page « Exposition sur les Communs » du site « Remix the commons »

https://wiki.remixthecommons.org/index.php/Expo_sur_les_communs Consulté le 07/06/2023

communs de l'économie politique, comme les communaux du Moyen-Âge et on aborde des biens qui ne sont plus des ressources naturelles ou du foncier, mais des ressources immatérielles.

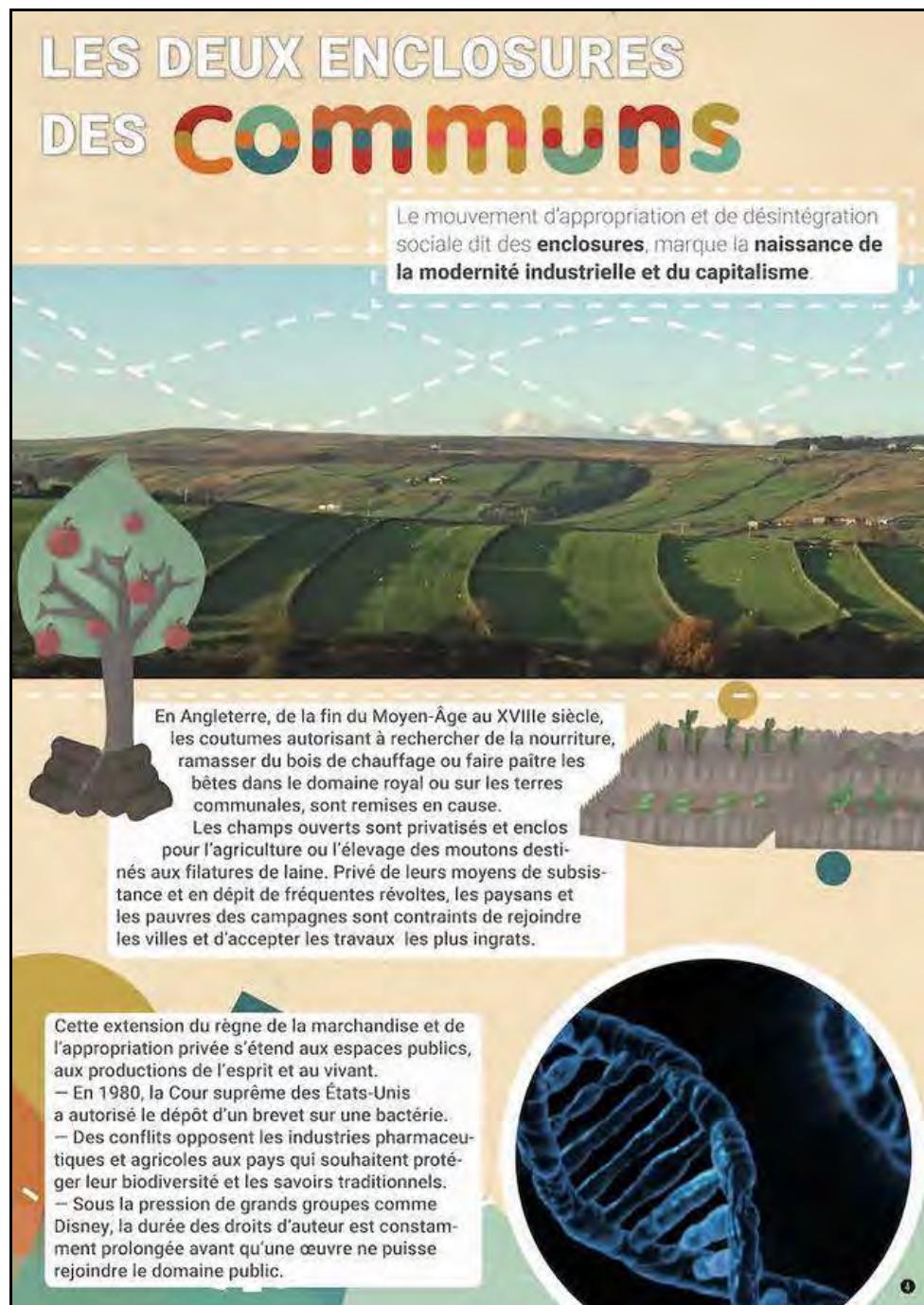


Figure 1 : Les deux enclosures des communs¹⁰

¹⁰ Source : CCST Espace Mendès France, Remix the commons, Exposition "Les Communs" Panneau 4 [https://wiki.remixthecommons.org/index.php/Expo_sur_les_communs/ Panneau 4 - Les deux enclosures des communs](https://wiki.remixthecommons.org/index.php/Expo_sur_les_communs/Panneau_4_-_Les_deux_enclosures_des_communs) / Creative Commons

C) Une synthèse des définitions du/des commun(s)

On vient de voir que la notion de commun a été intégrée à des réflexions citoyennes, qui ont notamment pour effet de rendre complexe la définition des types de communs. Afin d'aborder la question avec clarté, on présentera ici une synthèse proposée par la recherche.

a) Une classification du/des commun(s)

Le dossier de 2018 « Bien commun et territoire » de 2018 a le mérite d'apporter un éclairage relativement simple sur la foisonnante littérature autour du/ des commun(s). Nous reprenons ici sa classification :

1. Il y aurait d'abord le Bien commun, au singulier, un bien qu'il s'agit de conserver pour le bénéfice de tous (Lasida, 2014). La notion est reprise sous le nom de patrimoine commun dans les textes qui tentent de mettre en place une gestion écologique de ressources à l'échelle globale (La Déclaration de Stockholm en 1972 par exemple). Il s'agit donc d'un « intérêt partagé qui se situe au-delà des intérêts individuels et de l'État ». En ce sens, le bien commun a une portée universelle et permanente.
2. L'expression peut aussi faire référence aux biens communs de l'économie publique (Musgrave et Musgrave, 1973), ou common pool resources (CPR) de l'économie institutionnelle d'Elinor Ostrom (1990). Cette notion convoquée à de très nombreuses reprises par la suite évoque d'abord les biens rivaux non exclusifs qui sont utilisés et gérés par une communauté. Puis les travaux d'Elinor Ostrom font de ce terme le nom d'un « dispositif institutionnel socialement construit qui renvoie aux modes d'auto-gouvernance développés de manière volontaire par les usagers mêmes de la ressource concernée ». Ce sont alors les règles de gestion durables des ressources qui sont étudiées, ainsi que la gestion communautaire qui régit l'utilisation de ces biens essentiels, à la fois difficiles à réserver (non excluables) et dont la consommation par les uns empêche celle des autres (rivalité).
3. Enfin, on peut parler des « communs », terme qui renvoie à des dispositifs liant une ressource, une communauté et des règles (Coriat, 2013, 2015). Ici, les communs ne sont plus nécessairement des ressources matérielles, ils peuvent être ce que l'on appelle des « communs informationnels ». Ainsi, la nature de leur gestion change aussi. Là où les communs précédents étaient caractérisés par leur rivalité (la consommation de la ressource la diminue) ces nouveaux communs peuvent au contraire être enrichis grâce à leur utilisation. Ce type de commun entre notamment dans le paradigme de l'open source et de l'open data et se veut une réponse à la « deuxième enclosure » présentée plus haut. Ces projets et initiatives sont souvent présentés comme des outils pour permettre aux usagers (des villes notamment) de se réapproprier leurs territoires de vie.

b) Le commun territorial, un champ de recherche en émergence ?

Ajoutons à cette synthèse qu'il existe un champ de recherche liant la notion de commun à celle du territoire. Il s'agit souvent d'essayer de comprendre la manière dont un territoire est géré et appréhendé par différents groupes d'acteurs, parfois en collaboration, parfois en compétition. En liant les définitions du commun et celles du territoire comme modalité d'appropriation d'un espace par un groupe, Pierre Donadieu propose en 2016 une définition du commun territorial comme « la construction sociale et politique de biens, de services et de lieux mis en commun (s) à ces différentes échelles avec les contradictions, tensions et conflits générées par des intérêts souvent divergents ». Dans cet article, intitulé « Les communs agriurbains Quelles résistances et quelles adaptations à la métropolisation ? » l'objectif de l'auteur est de donner des outils de compréhension autour des questions d'aménagement du territoire. La ressource « commune » qui est interrogée par le biais du bien commun territorial est le foncier. On trouve d'autres recherches qui appliquent ce concept à d'autres types de ressources, tout en s'inscrivant dans le champ de la recherche sur les dynamiques agroécologiques. Dans un article intitulé « *L'agriculture biologique comme bien commun pour protéger la ressource en eau* » publié par Sophie Allain en 2013, la chercheuse s'interroge sur les processus qui ont accompagné la mise en place d'agriculture biologique dans des collectivités dans un souci de gestion de l'eau. On y lit (c'est nous qui surlignons) :

On a cherché à comprendre pourquoi ces collectivités ont choisi d'opter pour l'agriculture biologique pour protéger leurs champs captants, les leviers d'action qu'elles ont utilisés, les problèmes qu'elles ont rencontrés (maîtrise du foncier notamment), la manière selon laquelle s'est noué un processus collaboratif, avec quels types d'acteurs et dans quels buts ; jusqu'où l'agriculture biologique devient réellement un bien commun territorial ; la façon selon laquelle l'action publique dans son ensemble se trouve interrogée par ces innovations.

Allain, 2013

Ici, le terme de bien commun territorial désigne en fait moins une ressource que les processus de réflexion et de collaboration qui visent à mettre en place des services sur un territoire. Concrètement, l'usage de ce terme dans ce sens illustre en fait une autre définition du bien commun, très proche de la notion de développement territorial, principalement centrée sur la question des processus de gestion du territoire dans un objectif de transition écologique ou agroécologique. Ce terme est en fait de plus en plus utilisé dans ce sens, en particulier dans des collaborations entre recherche et société civile, comme on peut le voir dans des événements comme un colloque organisé en 2019 par le Réseau Rural Auvergne-Rhône-Alpes, colloque portant le nom évocateur suivant : « Construire les transitions en commun(s) » (Innov'rural, 2019).

c) Les communs, une notion souple et plurielle

L'évocation de (biens) commun(s) peut faire référence à des objets (ressources naturelles renouvelables ou non, équipements, ressources immatérielles...), à des collectifs

(associations, coopératives, quartiers, communautés en ligne, réseaux...) ou des dispositifs de gouvernance (de l'auto-organisation à la gestion de type club, privée, voire commerciale) (Kebir et al., 2018). Cette pluralité de sens peut certes porter à confusion, mais permet aussi une souplesse bienvenue pour travailler sur le thème de la transition :

Aussi, la relative souplesse de la définition actuelle des communs semble permettre, en ces temps de transition écologique, de crise économique structurelle et de retrait de l'État, de reconnaître et objectiver tout un ensemble de mobilisations collectives ou citoyennes qui participent à la sauvegarde de ressources territoriales et urbaines, ainsi qu'à la production de services (marchands ou non marchands) et de valeurs partagées.

Kebir et al., 2018

Nous pouvons sans difficulté lier ces différents concepts du commun à celui de territoire, en effet : « Articulant proximités géographique et institutionnelle, pour reprendre les mots de Garnier et Zimmermann, les communs semblent en effet inextricables du territoire qui se situe à la croisée de ces deux formes de proximités. » (Kebir et al., 2018). Il n'en reste pas moins essentiel de manier cette notion avec précision. Chaque acception du mot « commun » sera utilisée avec une graphie particulière pour bien faire référence aux définitions données ici. Dans certains cas encore un peu flous, on redonnera régulièrement des éléments de définition. Ces graphies sont précisées dans les paragraphes suivants pour conclure cet état de l'art.

Transition

Pour guider cet état de l'art, nous avons posé questions suivantes :

- 1/ Comment peut s'articuler la notion de territoire avec celle de commun ?
- 2/ Le commun peut-il évoquer une mise en partage à la fois matérielle et symbolique ?
- 3/ Quels sont les intérêts et les risques à convoquer cette notion ?

Les références rencontrées nous permettent d'apporter les éléments de réponse suivants :

1/ Le commun parle d'abord de ressources matérielles très ancrées dans un territoire (un territoire qui « appartient » à la communauté qui gère la ressource justement). Le territoire est donc bien fondateur dans la notion de commun et c'est bien le territoire comme espace approprié par un certain groupe. Dans les travaux historiques sur les communaux, la dimension spatiale prend un poids encore plus important : c'est l'espace commun et les ressources qu'il fournit, qui sont au cœur du sujet.

2/ Dans les communs/ressources et dans les communs/espaces, le commun crée communauté. Ce matériel est support de règles d'organisation et donc d'une charge symbolique forte. À cela s'ajoute le commun dans le sens de « Bien commun » et le commun territorial, qui sont tous deux porteurs de représentations : en effet, définir l'air, l'eau, les

arbres, ou autre comme un Bien Commun implique forcément de partager une définition et une idée de ce qu'est-ce Bien Commun, de même que le commun territorial fait référence à toute une image du territoire, une certaine idée du « terroir » qui doit être partagée pour être valide.

3/ L'état de l'art que nous proposons ici a eu le double objectif de montrer la diversité d'acceptations du terme « commun » et de proposer une vision structurée de cette diversité. On a vu que la notion de communs peut nous permettre d'aborder à la fois des phénomènes matériels et immatériels, ce qui correspond bien à notre question.

Pour conclure cet état de l'art des communs et préciser la manière dont nous solliciterons cette notion on propose de conserver pour le reste de la recherche les distinctions suivantes en leur donnant à chacune une graphie bien définie :

- Le **Bien Commun** à portée universelle désigne des biens qu'il s'agit de conserver pour le bénéfice de tous (Kebir et al., 2018)
- Les **biens communs de l'économie institutionnelle** aussi désignés sous le nom de **CPR** (Common Pool Resources), sont définis en référence aux travaux d'Elinor Ostrom et désignent des ressources naturelles non excluables et rivales gérées par une communauté d'acteurs avec des règles communes.
- Les **communaux** désignent la notion historique autour du foncier géré et exploité collectivement par des communautés au Moyen-Âge.
- Les **Communs** désignent une nouvelle forme de commun, en particulier définis par Coriat (2013, 2015). Ils incluent des ressources matérielles ou immatérielles qui ne sont pas nécessairement rivales et peuvent notamment désigner des ressources informationnelles, gérées dans un but de diffusion et de partage. Les **Communs Informationnels** désignent ainsi des systèmes de mise en partage d'informations à travers des dispositifs ouverts.
- Le **bien commun territorial** désigne un processus de gestion territorial multi-acteurs autour d'une ressource ou d'un service. Il sert à comprendre des systèmes complexes de collaboration dans un territoire donné, où les représentations des acteurs concernés peuvent être différents, mais où un objectif commun les conduit à collaborer.

4) Construction d'un cadre théorique

A) Conclusion de l'état de l'art et problématique générale

On étudie dans cette thèse le retour de l'arbre dans l'agriculture, à la fois comme infrastructure paysagère, support de biodiversité, outil de production et dans sa dimension symbolique. L'arbre s'inscrit dans l'histoire de l'agriculture, à la fois en opposition et en complémentarité et l'agroforesterie désigne la conduite d'une production végétale ou animale, associée à la plantation, la gestion et l'exploitation d'arbres (isolés ou en groupes, en bordure ou en cœur de parcelle) (Dupraz et Liagre, 2008), elle fait partie des pistes

envisagées pour la transition agroécologique. Le retour de l'arbre s'entend donc dans notre sujet comme l'ensemble des initiatives visant à la prise en compte de l'arbre dans l'agriculture.

L'état de l'art autour de l'agroforesterie nous a permis de constater qu'un grand nombre d'études centrées sur des contextes tempérés existent. Depuis les années 1990 de nombreux travaux agronomiques centrés sur les performances des interactions arbres-cultures ont été menés. Les recherches en sciences sociales sont plus récentes, elles s'appliquent notamment à voir comment ces pratiques transforment la pratique de l'agriculture et remettent en cause les cadres de l'agriculture conventionnelle. Les études sur l'agroforesterie en contexte tropical ou semi-désertique sont plus anciennes et très nombreuses. Le rôle de l'agroforesterie dans les constructions sociales collectives et dans l'entretien des ressources naturelles communes y est régulièrement évoqué. Ces questions ne sont que peu présentes dans des travaux autour de l'agroforesterie tempérée.

Déoulant de cette revue de la littérature, notre problématique de recherche se centre alors sur la question de la mise en commun et du rapport au territoire éventuellement suscités par l'agroforesterie dans le contexte de la France métropolitaine. Les revues de la littérature autour des communs et du territoire ont quant à elles permis de mettre en avant le fait que ces deux notions sont liées. Elles peuvent toutes deux permettre d'aborder des sujets complexes, notamment autour de la construction de collectifs et de la fabrique territoriale et seront donc sollicitées comme cadre théorique dans cette recherche.

Ainsi, cette thèse se base sur l'interrogation suivante : en entrant dans des dynamiques visant à renouer arbres et agriculture, les acteurs impliqués entrent-ils dans une démarche de mise en commun à la fois matérielle et immatérielle ? Ce phénomène provoque-t-il des modifications dans leur rapport au territoire, voire leur permet-ils d'imprimer leur marque sur ce territoire, dans une démarche de réappropriation ? Et si oui, comment cela se traduit-il dans les différentes échelles territoriales ? Au lieu d'être simplement un sujet partagé, on se demande en fait si l'arbre champêtre ne pourrait pas, à différentes échelles, « faire territoire ».

B) Hypothèses et cadre d'analyse

a) Hypothèse principale

On fait donc l'hypothèse que l'agroforesterie fabrique du territoire, d'abord parce qu'elle transforme matériellement les espaces sur lesquels elle se déploie (par la plantation ou la gestion d'arbres déjà présents). Par ailleurs, elles permettent aux acteurs d'un territoire de se rencontrer sur un projet, des pratiques et une identité, elles impliquent la mise en commun de ressources telles que des savoirs, des outils, du temps et enfin elles nécessitent

une gestion collective à l'échelle du territoire pour assurer l'efficacité des services écosystémiques. Bien sûr les pratiques agroforestières peuvent être source de tensions et de dis-services (réels ou perçus) à considérer également. L'arbre à la croisée des savoirs et des représentations donne aussi lieu à des conflits d'usages et de représentations. Mais notre hypothèse est que les actions collectives ont des impacts sur l'appropriation matérielle et symbolique des territoires agricoles, même dans le conflit et peuvent participer à une diversité d'échelles à une dynamique de fabrique territoriale basée sur les liens entre des groupes d'acteurs.

Certes, l'agroforesterie en France ne fonctionne pas comme un bien commun au sens le plus courant dans la littérature scientifique (CPR), car ni la propriété ni la gestion des parcelles agroforestières ne sont collectives. Mais le croisement théorique avec le thème du commun fait sens à plusieurs niveaux. Il existe un lien fort entre commun et territoire, entendant donc la re-territorialisation comme une réappropriation, comme le soulignent les auteurs du dossier de 2018 sur les communs (c'est nous qui soulignons) :

*Un autre aspect soulevé dans ce dossier est celui de la **réappropriation**. En effet, la force des communs, urbains en particulier, réside dans ce qu'ils portent en termes de **réappropriation du territoire et ses ressources par ses habitants ou usagers**. Que ce soit pour lutter contre des projets non voulus d'enclosures ou de privatisation, ou pour valoriser des ressources, **les communs apparaissent comme un moyen pour leurs usagers de fabriquer le territoire par une emprise directe sur celui-ci**, voire d'en améliorer la qualité.*

Kebir et al., 2018

b) Modalités d'exploration de cette hypothèse

En croisant le concept de reterritorialisation de l'agriculture et la théorie des commun(s), on pourra étudier l'articulation entre actions locales agroforestières et cadres nationaux en passant par les systèmes régionaux. On s'interrogera donc sur l'impact des actions collectives agroforestières sur les territoires agricoles, notamment en termes d'appropriation politique, matérielle et symbolique. Cet état de l'art nous a permis de constater que les concepts clé choisis, communs et territoire, sont tous les deux des concepts extrêmement polysémiques. Croiser ces deux notions nécessite alors de passer par une typologie. À partir de l'état de l'art, je propose donc d'explorer notre hypothèse de recherche en m'appuyant sur une typologie des configurations territoriales et une typologie des communs.

→ Les configurations spatiales (Tableau 2)

Ces configurations spatiales sont inspirées de l'article « Territoire, territorialité, territorialisation » cité plus haut (Debarbieux, 2009). J'y ai ajouté une dimension multiscale, à la suite d'entretiens avec des acteurs de l'agroforesterie, qui ont souvent

insisté sur la nécessité de créer des dispositifs multiscales, comme des filières de production.

Lieu (terroir)	Aire réseau	Réseau de lieux	Dispositif multi-scalaire
« Une entité de proximité éprouvée par chacun dans toutes ses composantes »	« Une surface contiguë dont les éléments sont rendus solidaires par des réseaux (techniques, sociaux, institutionnels etc.) et des flux innombrables »	« Un agencement de lieux non contigus rendus solidaires par un système de pratiques et d'échanges »	Cadre d'étude non relié à une échelle, convoqué pour étudier des dispositifs visant à développer l'agroforesterie sur plusieurs échelles spatiales
Debarbieux (2009)			Cadre issu des entretiens avec les acteurs

Tableau 2 : Configurations spatiales choisies dans la thèse à partir de la bibliographie

Sur chacune de ces configurations, les questions posées seront différentes. À l'échelle micro-locale, c'est l'appropriation matérielle et symbolique des territoires par les acteurs de l'agroforesterie et en particulier par les agriculteurs que nous pourrions examiner. Une échelle intermédiaire sera convoquée, entre le lieu et l'aire, grâce à l'étude d'une commune. À l'échelle régionale (pensée comme une « aire réseau », c'est-à-dire comme un espace continu, structuré par des pôles, frontières et réseaux), nous étudierons la manière dont se construisent les réseaux agroforestiers et interrogerons leur capacité à fonder des collectivités ancrées dans des territoires. À l'échelle du réseau de lieux, le but de la recherche sera de décrire la construction progressive de réseaux d'acteurs en nous intéressant à la construction d'un référentiel national. Enfin, une configuration pluri-échelle nous permettra de nous pencher sur des phénomènes que les entretiens avec les acteurs de l'agroforesterie nous ont présentés comme essentiels : la construction de filières.

→ Les types de communs (Tableau 3)

Dans la sous-partie précédente on a distingué : le Bien Commun à portée universelle, notion plutôt ancrée dans le droit environnemental et la philosophie ; les biens communs de l'économie institutionnelle (CPR) ; les communaux, sujet d'étude plutôt ancré en histoire ; les Communs, notion plurielle et récente incluant l'étude de mises en partages à la fois matérielles et immatérielles ; et le bien commun territorial, qui s'applique à des recherches autour des processus multi-acteurs dans un contexte de développement territorial.

Pour construire un cadre théorique global, je choisis de ne retenir que les configurations présentées dans le tableau ci-dessous. Le Bien Commun Universel est un concept qui s'applique à une échelle trop large pour être pertinent ici. Les communaux désignent des

phénomènes historiques difficiles à remobiliser sans une étude approfondie de ce qu'ils recouvrent.

Types de communs	Définition
Les biens communs de l'économie institutionnelle	Aussi désignés sous le nom de CPR, Common Pool Resources, ils sont définis en référence aux travaux d'Elinor Ostrom et désignent des ressources naturelles non excluables et rivales gérées par une communauté d'acteurs avec des règles communes
Les Communs → Communs informationnels	Ces « Nouveaux Communs » en particulier définis par Coriat (2013, 2015) et incluant des ressources matérielles ou immatérielles. Elles ne sont pas nécessairement rivales et peuvent notamment désigner des ressources informationnelles, gérées dans un but de diffusion et de partage. → Nous choisissons de nous intéresser plus précisément aux Communs Informationnels. La notion de Communs étant sinon trop large pour désigner des phénomènes et trop proche des deux autres définitions.
Les biens communs territoriaux	Ce terme désigne un processus de gestion territorial multi-acteurs autour d'une ressource ou d'un service. Il sert à comprendre des systèmes complexes de collaboration dans un territoire donné, où les représentations des acteurs concernés peuvent être différentes, mais où un objectif commun les conduit à collaborer.

Tableau 3 : Types de communs retenus dans la thèse à partir de la bibliographie

Toutefois, si l'on choisit dans cette thèse de s'appuyer sur certaines définitions du terme « commun », il reste vrai que dans le langage courant ce terme évoque une grande pluralité de réalités. Certaines d'entre elles sont assez proches des notions que nous étudions et pourraient porter à confusion. Ainsi par exemple, on entend souvent parler des questions de biodiversité et de climat via la notion de commun : dans un territoire, la faune, la flore et les différentes conditions climatiques sont naturellement partagées, ce qui pourrait être une notion assez proche des CPR. On peut donc parler de commun pour évoquer par exemple les impacts des linéaires bocagers sur l'agriculture. Cette notion sera abordée par moments dans la thèse mais sans être retenue comme un commun à « repérer » dans nos différentes échelles. En effet, pour mesurer la réalité de tels communs il faudrait mobiliser des connaissances écologiques vastes que nous ne pouvons pas exercer dans cette thèse.

Un autre thème assez proche de nos sujets peut être interrogé via la notion de communs, il s'agit de la notion de « savoirs locaux » proche des notions de savoirs « situés » ou « autochtones ». En effet, ces notions désignent des savoirs partagés par des communautés et généralement relatifs à leur environnement. Mis en commun, enrichis et transformés par la communauté, ils « font commun » dans un certain sens du terme et pourraient nous rappeler les Communs Informationnels. On évoquera bien cette notion de circulation des savoirs, mais sans chercher à « repérer » des savoirs communs dans nos différentes études de cas. Encore une fois, ce choix s'explique en partie par notre orientation disciplinaire. C'est

plutôt l’anthropologie et l’ethnologie qui se sont saisies de ces questions et avec des outils théoriques bien précis. Repérer et caractériser ces communs se révélerait trop complexe dans le cadre de cette thèse, on se contentera donc d’évoquer des circulations de savoirs sans mobiliser directement la notion de « savoir local ».

c) Construction du cadre théorique de cette thèse

La définition de ces configurations spatiales et de ces types de commun se combine pour donner notre cadre d’analyse, visible dans la matrice ci-dessous (Tableau 4). Cette matrice a servi de guide au cours du travail de terrain et a constitué une base essentielle dans la définition de la méthodologie et du dispositif de recherche qui seront discutés dans le chapitre suivant.

Types de biens communs	Common Pool Resources (CPR)	Communs Informationnels	Biens communs territoriaux
Modalités spatiales			
Lieu (terroir)			
Aire réseau			
Réseau de lieux			
Dispositif multi-scalaire			

Tableau 4 : Cadre théorique : croisement des types de communs et modalités territoriales choisis dans la thèse

Pour apporter des éléments de réponse à la problématique générale, cette matrice nous permettra d’énoncer des questions secondaires, spécifiques à chaque échelle. Elles seront énoncées en début de chaque chapitre concerné.

On a vu plus haut que ce cadre théorique opère un choix parmi les différentes définitions de communs. Cela pose bien sûr la question de l’exhaustivité de cette recherche, mais c’est un choix de recherche motivé par la volonté d’opérer une montée en généralité permise par un cadre strict.

Conclusion

Ce premier chapitre a présenté une revue de la littérature autour de l’agroforesterie, des communs et du territoire. Il a permis de constater que nos intuitions de recherche, présentées dans l’introduction générale pouvaient s’incarner dans une problématique

globale autour de la mise en commun permise par l'agroforesterie et des différents rapports au territoire qu'elle peut générer. Les initiatives agroforestières semblent ainsi pouvoir être interrogées via le prisme de la mise en commun et de la fabrique territoriale. Les notions de communs et de territoire apparaissent ainsi comme des cadres théoriques adéquats pour poser cette question, à la condition qu'ils soient maniés avec précaution. Ainsi nous avons terminé ce chapitre par la construction d'un cadre théorique basé sur une typologie de communs et de modalités territoriales. Dans le chapitre suivant, nous verrons quel dispositif méthodologique a été construit pour répondre aux questions que nous posons.

CHAPITRE 2 : ANCRAGE DISCIPLINAIRE ET **MÉTHODOLOGIE**

L'état de l'art nous ayant amenés à la définition d'une problématique, explicitons à présent le cadre à la fois disciplinaire et méthodologique dans lequel cette recherche s'est faite. Une première partie décrira l'ancrage disciplinaire de cette thèse, entre géographie et agroécologie. Une deuxième partie s'attache à décrire les méthodes utilisées, en abordant d'abord les méthodes de l'entretien et de l'observation participante, pour ensuite caractériser les choix de terrain effectués et enfin aborder le thème de la recherche impliquée.

Première partie : ancrage disciplinaire

La première partie de ce chapitre sera consacrée à définir l'ancrage disciplinaire dans lequel s'est fait cette thèse. On évoquera d'abord la géographie : en rappelant rapidement son histoire, on comprendra mieux ensuite l'explicitation de ses rapports à deux notions clés, le territoire et la ruralité. On explorera ensuite la notion d'agroécologie, considérée par beaucoup comme une méta-discipline.

1) La géographie, discipline du territoire

A) De la géographie rurale classique à la géographie contemporaine

L'ancrage premier de cette recherche est la géographie rurale. Elle prend ses racines dans la géographie classique « à la française » avec l'héritage important de Vidal de la Blache et de ses disciples. Tombée apparemment en désuétude avec l'avènement des géographies sociales, urbaines et modernes, elle a néanmoins été renouvelée par diverses approches.

a) De la géographie Vidalienne à sa remise en cause

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la géographie émerge comme une discipline dans plusieurs pays à la faveur d'un véritable foisonnement intellectuel, notamment en écologie via l'influence de Linné et de Von Humbolt, mais aussi en philosophie avec une influence notable du travail de Kant. Elle prend ainsi une place plus importante dans l'enseignement. Plusieurs écoles émergent, notamment en Allemagne, en France et aux États Unis. En France, la discipline se construit autour de Vidal de la Blache et de ses disciples. La notion de « milieu » devient centrale, permettant de penser l'interaction profonde entre l'homme la nature qui l'entoure,

qui crée divers « genres de vies » et des territoires contrastés. La géographie a beaucoup hérité de cette période et quant à la notion de territoire, on peut noter l'influence du concept de « région », considérée comme l'échelle d'étude la plus pertinente. Les disciples de Vidal de La Blache ont contribué à fonder la tradition des monographies de région françaises pensées comme des ensembles territoriaux cohérents et continus.

La géographie Vidalienne s'essouffle au cours du XXe siècle. Elle est perçue comme trop ruraliste et trop déterministe, elle semble de moins en moins pertinente pour décrire ce siècle de bouleversements profonds marqué par un mode de vie de plus en plus urbain. À partir des années 1940, la démarche descriptive ne semble plus suffisante et la géographie s'enrichit de réflexions autour des méthodes quantitatives, des théories économiques et des différents modèles spatiaux, inspirés de la « New Geography », venue des États Unis. Pierre George et Roger Brunet, représentent cette mouvance. Dans le même temps, ces géographes portent un regard critique sur les risques de cette approche scientifique qui peut ne pas faire assez de place à des approches qualitatives permettant d'appréhender les faits humains.

Dans les années 1960, divers courants géographiques émergent de ces remises en cause. Géographies engagées, radicales, humaines voire humanistes cherchent à déconstruire les rapports de pouvoir, à les mettre en évidence voire à s'y opposer. Aux États-Unis, le rôle de David Harvey est central. En France émerge une géographie sensible au monde pensé, vécu, perçu. Eric Dardel et Armand Frémont en particulier incarnent ces nouveaux courants. Eric Dardel refonde le lien qui existe entre l'homme et son environnement, faisant par son livre *L'homme et la Terre* référence à la pensée d'Elisée Reclus. Armand Frémont, dans *La région, l'espace vécu*, renoue avec la conception originelle de Vidal de la Blache, d'une relation primordiale de l'homme avec l'espace, tout en l'enrichissant d'une dimension sociale.

b) Les causes de la transformation de la discipline

Si un nécessaire glissement s'est opéré dans la géographie française, c'est bien que le monde que les géographes cherchaient à décrire avait changé : passant d'un pays majoritairement rural et imprégné d'une culture traditionnelle à la France d'après la Seconde Guerre Mondiale, avec toutes les profondes mutations que l'on connaît. Dès les années 1960, la ruralité traditionnelle s'efface pour laisser place à un monde que la New Geography et ses disciples peuvent mieux expliquer. L'exode rural, l'étalement urbain, la disparition progressive des structures traditionnelles paysannes, tous ces éléments tendent à rendre obsolète la géographie ruraliste. Le classique *La fin des Paysans*, de Mendras et Bermond (1967) dresse ce constat. C'est l'époque du début d'un débat qui agite toujours la géographie : la définition des concepts de ruralité et d'urbanité. La question est essentielle et revient à réinterroger nos préjugés : qu'est-ce que le rural ? Se caractérise-t-il par le rôle de l'agriculture, par une densité de population, par des paysages caractéristiques ? Même

quand celle-ci est vidée de ses paysans ? Que faire de ces espaces interstitiels, ce « périurbain » qui prend de plus en plus de place ? Tout est-il (plus ou moins) urbain ?

Il faut noter que si le monde préindustriel étudié par les Vidalien a été profondément transformé, la géographie Vidalienne semble avoir diffusé une certaine vision de la géographie qui subsiste encore aujourd'hui. Les travaux de Pierre Georges ont notamment été analysés sous cet angle (Mercier, 2008). Tout en étant indéniablement un géographe de son temps (à travers son intérêt pour les méthodes quantitatives, son travail sur les « modes de production ») ce géographe a perpétué en quelque sorte grâce au concept de paysage un romantisme propre à la tradition géographique, mû par l'idée que la géographie est une science de la totalité des choses.

B) Le territoire en géographie : une notion complexe

Il nous fallait poser ce premier cadre historique pour entrer dans la compréhension de deux points clé : la notion de territoire et la notion de ruralité en géographie. On a déjà abordé la question du territoire en état de l'art. Sans rappeler les définitions que nous avons données alors, voyons comment ce concept a émergé dans un contexte particulier et fait encore débat aujourd'hui.

a) L'émergence du concept de territoire

Le tournant post-moderne aux États-Unis des années 1980-1990 a profondément changé la manière de faire de la géographie en France à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle. La déconstruction des rapports de pouvoir a donné lieu à de nombreux renouvellements, comme celui des approches centrées sur les pays dits des « Suds », proposant une approche post-coloniale, ou bien la déconstruction des rapports de classe, de genre... Dans ces recherches, le territoire apparaît de moins en moins comme une notion évidente, comme un donné.

Dans ce contexte, c'est Claude Raffestin qui donne au territoire la définition d' « espace approprié ». La dimension physique (espace) et la dimension perceptive, sociale (approprié) se réunissent ainsi dans ce concept. Cette appropriation peut être politique, invitant à s'intéresser sur des territoires « officiels » comme les États et leurs subdivisions, mais pas uniquement. C'est l'objet d'autres études sur le territoire : Joël Bonnemaïson, précurseur de la géographie culturelle, dépasse la notion de territoire comme espace en proposant la notion de territorialité, qui peut être non continue, voire rêvée, ou nomade. La territorialité peut se lire dans des moments (fêtes, rites) et dans des signes (géo-symboles) symptomatiques d'une appropriation culturelle du territoire.

b) Le territoire, une notion source de débats

Bien que s'étant imposé comme une notion centrale de la géographie au XXe siècle, le territoire reste une notion qui peut être comprise de diverses façons. Cette diversité fait du territoire un objet d'interrogation et de recherche régulier. On peut par exemple noter la richesse des interventions proposées dans le cadre des Entretiens de la Cité des territoires en 2007, tenus à Grenoble et restitués en 2009 (Vanier, 2009).

L'une des limites souvent évoquées est la possible « banalisation de la notion » : on peut facilement arriver à parler de territoire sans prouver l'attachement qui permet de parler d'appropriation de l'espace. Par ailleurs, le territoire peut devenir un outil politique puissant, une notion imposée qui ne correspond pas nécessairement à la réalité du lieu (Bertrand Badié en 1995 et Denis Retaillé en 2015 contribuent notamment à ces idées). Néanmoins les défenseurs de cette notion arguent que ces faiblesses peuvent donner lieu à un profond et riche renouvellement de la notion. En 2005, Antheaume et Giraut dans *La mort du territoire : vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement* font le souhait que la notion puisse se renouveler, car si le territoire ne correspond pas à la réalité, les territoires au pluriel, leur mobilité, leur complexité et leur fluidité peuvent toujours servir de cadre à des réflexions pertinentes. C'est leur foisonnement, voire leur superposition qui leur donne leur légitimité dans le champ géographique.

c) L'approche territoriale : reflet des mutations en cours ?

On a vu dans l'état de l'art que les définitions du territoire avaient connu un glissement : depuis la définition de frontières physiques vers les notions de pouvoir politique, puis d'appropriation du territoire par ses usagers. Ce glissement témoigne en fait d'une volonté de montrer et de mieux comprendre les rapports de pouvoirs qui traversent l'espace. Il semblerait alors que le mot territoire, dont le sens est régulièrement réapproprié et transformé en géographie, puisse incarner une plasticité de la discipline géographique et sa capacité à s'interroger sur les mutations en cours.

La définition la plus récente du terme, citée par l'article de *Géoconfluences*, cité plus haut (Chapitre 1), en est un exemple très parlant. L'article rappelle les quatre définitions canoniques, reformulées par Hervé Brédif (2021) dans son ouvrage « *Réaliser la Terre. Prise en charge du vivant et contrat territorial* », mais surtout insiste sur une nouvelle dimension soulignée par l'auteur : la nécessité de prendre en compte dans ce mot le rapport des sociétés humaines au vivant. En se rapprochant de l'école des territorialistes italiens (chez qui on trouve notamment la notion de bio-région), il propose alors d'entendre dans le mot territoire une échelle d'action pour se saisir des questions environnementales (c'est l'auteur qui surligne) :

À condition d'abandonner une lecture archaïque du territoire, dans laquelle ce dernier s'apparente à une entité relativement autonome et autarcique (...); à condition aussi de fuir toute fétichisation du territoire qui pourrait laisser entendre que tout se joue par lui, avec lui et en lui, comme si flux, mobilités, réseaux et autres effets systémiques et d'échelles ne façonnaient pas fortement la réalité de notre monde; il est possible de reconnaître que **le territorial**, entendu comme **espace ou niveau méso de la coordination des acteurs en vue d'objectifs partagés ou d'un projet commun**, forme un levier stratégique essentiel pour une prise en charge de la qualité de la nature et du vivant planétaire.

Brédif, 2021, p. 373

Cette question du rapport au vivant et des modalités d'organisations humaines qui s'y rapportent est une question de plus en plus présente en sciences humaines. La notion de territoire permet ici de s'en saisir, devenant le reflet de mutations importantes en cours dans la société et dans la discipline géographique.

Le passage par une courte histoire de la notion du territoire nous a appris que la notion de territoire se teinte selon les époques de préoccupations différentes. Aujourd'hui, dans une crise du climat et de la biodiversité, le territorial peut selon Brédif (2021) être compris comme *le niveau de la coordination des acteurs en vue d'un projet commun*. En faisant de la notion de territoire l'un de nos concepts clé comme on l'a vu en état de l'art, on s'ancre alors dans cette histoire de la réinvention du terme « territoire » au fil des interrogations expérimentées par la société. En nous interrogeant sur la manière dont l'agroforesterie peut ou non susciter une manière de « faire territoire » dans une mise en commun à la fois matérielle et symbolique, c'est bien cette question du projet commun et du rapport des sociétés au vivant que nous abordons. L'agroforesterie touchant aux questions agricoles, un point autour du concept de ruralité en géographie s'avérera utile.

C) La ruralité en géographie : une source de débats encore profondément d'actualité

On a vu que la géographie française s'est construite dans une vision très ruraliste, mais a connu une profonde mutation. Aujourd'hui, que signifie travailler sur des questions agricoles en géographie et quel rapport au rural cela implique-t-il ?

a) La fin du rural ?

On a vu dans les parties précédentes que le rural avait été une catégorie fondatrice pour la géographie, avant de devenir une catégorie perçue comme dépassée. Pour illustrer la permanence de ces débats, on peut s'appuyer sur une rencontre organisée en 2014 par la mission Agrobiosciences : les 20èmes Controverses européennes de Marciac, intitulée « Pour des territoires vivants... Faut que ça déménage ! ». Jacques Lévy, théoricien reconnu notamment autour de la dimension sociale de l'espace et du constructivisme, propose une vision provocatrice : le rural n'existe plus. Selon lui, il faut penser le développement des

campagnes comme allant de pair avec celui de l'urbanité. Il voit en fait dans l'urbanité un pôle de valeurs à défendre et déclare :

Nous sommes dans un combat de valeurs. Les valeurs portées par l'urbanité sont celles des individus. Cet horizon apparaît difficile à dépasser aujourd'hui. Le développement des campagnes ne consiste pas à proposer des contre-valeurs à celles de l'autonomie des individus et de leur créativité ; au contraire il réside dans le droit de les exploiter. Si l'on veut réinventer un horizon progressiste, il faut assumer le fait que le rural n'est pas un type de société à promouvoir mais une mémoire, véritable ressource pour construire un monde dont on assume l'urbanisation, dont on épouse et conforte les valeurs urbaines.

Levy, 2014, 20èmes Controverses européennes de Marciac

Lors de ce même événement, Samuel Depraz (maître de conférences en géographie à Lyon) s'oppose à cette vision. Selon lui, le rural peut être une clé de lecture en soi, à condition bien sûr de le penser réellement et de ne plus le réduire simplement à la pratique de l'agriculture par exemple. Il n'hésite pas à parler d'un « meurtre géographique » et décrit dans son intervention la disparition de la catégorie « espaces ruraux » dans les catégories de l'INSEE. Selon lui également, l'opposition rural/urbain n'est pas neuve et mérite toujours d'être discutée.

Il existe de nombreux débats sur des notions qui ne font pas consensus au sein de la communauté géographique. Parmi ces débats, on trouve toujours un vieux serpent de mer : l'opposition entre les concepts de rural et d'urbain – pour autant qu'il s'agisse là de concepts. La ruralité en elle-même soulève de nombreuses discussions : Jacqueline Bonnamour ou Gilles Sautter, dès les années 1970, dissertaient déjà sur le « malaise » ou la « crise » des études rurales, questionnant ce qui reste du rural. Ce questionnement s'inscrit ainsi dans une longue continuité. On s'interroge non seulement sur un objet d'analyse, mais aussi, à travers lui, sur la société contemporaine. La ruralité est en évolution profonde, à la mesure de l'évolution de l'urbain, mais peut être plus difficile à cerner que l'urbain ; en effet, les phénomènes peuvent être diffus et très divergents.

Depraz, 2014, 20èmes Controverses européennes de Marciac

b) L'antagonisme rural-urbain

La géographie apparaît donc comme profondément habitée par le débat sur la nature des espaces ruraux et urbains. Ce besoin de définition s'explique à la fois par un désir de comprendre les transformations du monde et par des enjeux économiques et politiques importants.

Présent au même événement, Daniel Béhar explique clairement que c'est le choix d'indicateurs particuliers qui permet de définir les territoires (sont-ils urbains ou ruraux ? riches ou pauvres ?) et qu'une fois ces indicateurs choisis, on dessine des ruptures parfois simplistes entre des territoires. Selon lui, une fois ces ruptures naïves dessinées, rien n'empêche de faire du rural ou de l'urbain un pôle « à défendre ». La géographie et son questionnement sur le rural ou l'urbain servent donc de base à des discours politiques et à la distribution de subventions territoriales. La définition du rural et de l'urbain n'a donc rien

d'anodin mais s'ancre au contraire dans une réalité sociale et politique pouvant servir une manipulation de ces réalités dans des discours politiques.

Un exemple récent autour concept de « ruralité » est le récent débat autour de la chasse. Un ensemble de manifestations en septembre 2021 ont opposé la ruralité à l'urbanité, faisant justement ici de la ruralité un pôle « à défendre ». Avec un rôle central de la FNSEA, c'était un mouvement teinté d'une couleur politique. On voit ici se dégager le thème du respect des traditions, l'expression d'une méfiance envers les populations citadines déconnectées de la ruralité. Dans le traitement de l'information au cours de cette période de manifestations, c'est aussi un traitement « anti-ruralité » qui a pu être observé. Globalement, la définition d'attributs simplistes à un groupe ou à un autre a servi d'arme dans ce débat assez vif, comme en témoignent quelques articles de presse et programmes télévisés de septembre 2021, par exemple : « Pour défendre la chasse et la ruralité, des dizaines de milliers de personnes manifestent en France » (Auteur inconnu, Le Monde, 2021) ; « Manifestations pour la « chasse traditionnelle » : les chasseurs sont-ils vraiment représentatifs de la « ruralité » ? » (Sideris, TF1 Info, 2021) ; « Élection présidentielle : La FNSEA réunit « la ruralité » à Niort » (Aries, La France Agricole, 2021).

c) Réinventer l'espace rural

Le rural et l'urbain sont donc des catégories sensibles et susceptibles d'être convoquées dans des débats politiques. Alors, comment les étudier dans un contexte scientifique ? Il faudrait des critères stables. Mais comme le disent Philippe Estèbe et Michel Lussault en 2014, avant la réforme territoriale des régions, la faible densité de population n'est en aucun cas un critère pertinent aujourd'hui pour définir l'espace rural. L'urbanisation touche tout le territoire (France culture, La grande table des idées, 7 mai 2015 « La ruralité existe-elle encore ? »). Devant une telle complexité, alourdie de considérations politiques et économiques, la tentation est grande de simplement laisser disparaître le rural comme catégorie de compréhension de l'espace.

Il faut néanmoins constater que le rural ne se laisse pas abandonner si facilement. Le travail de Monique Poulot permet entre autres d'aborder ces zones ambiguës avec une nouvelle dynamique. Les territoires ni vraiment urbains ni vraiment ruraux sont parfois désignés comme simplement « péri-urbains » (suggérant par là qu'ils « entourent » la ville plus qu'ils ne se définissent par rapport au rural environnant). Mais ces territoires, pour reprendre le titre de l'article de Monique Poulot, s'ils peuvent être la cause d'une « fin de partie » pour la géographie rurale, sont pourtant les moteurs de nouvelles perspectives dans cette discipline. En effet « si les espaces périurbains ne sont plus la campagne, ils ne sont pas non plus la ville tant dans leur morphologie que dans leurs logiques d'évolution ; ils s'apparentent à un nouveau mode d'organisation de l'espace et autorisent un regard critique sur le rural et la ville. » (Poulot, 2008). De plus, alors que la définition du rural via la prédominance de

l'agriculture ne semblait plus pertinente, l'agriculture reprend assez paradoxalement un rôle essentiel dans cette nouvelle géographie rurale. Par l'étude de l'agriculture péri-urbaine, voire de l'agriculture urbaine (Nahmías et Le Caro, 2012), des conflits et synergies que l'agriculture et la ville peuvent nouer, la géographie met en lumière de nouvelles manières d'habiter, de nouvelles organisations, où la question de l'agriculture et de l'environnement a toute sa place :

Surtout et de manière assez paradoxale vu les évolutions des dernières années, les espaces périurbains replacent l'agriculture au cœur des débats. Les espaces ouverts deviennent l'enjeu non plus seulement d'appropriation à but de lotissement mais aussi de l'avènement d'un mieux vivre autour de valeurs du local, de l'authenticité, du naturel, d'un environnement protégé ; la vogue de la local food et du green en témoigne aisément. À la recherche de configurations territoriales inédites, agri-urbaines et non plus périurbaines, ils permettent d'interroger la contribution de la ruralité en invention et de l'agriculture qui lui redevient associée à l'action publique territoriale.

Poulot, 2008

Aujourd'hui, la géographie rurale est une branche de la géographie qui s'attache à comprendre les ruralités dans leurs fonctionnalités et leur pluralité. Un colloque international intitulé « La renaissance rurale d'un siècle à l'autre » a eu lieu à Toulouse en 2016 à l'occasion des 25 ans de « Dynamiques Rurales », équipe interdisciplinaire du laboratoire LISST à l'Université Toulouse Jean-Jaurès. Son objectif ambitieux était de réinterroger les termes de « renaissance rurale », en référence à l'ouvrage *La renaissance rurale* (Kayser, 1990). Dans la conclusion de l'ouvrage *Étudier les ruralités contemporaines* (Pouzenc et Masselière, 2020), qui revient sur cet événement, Michaël Pouzenc invite à partir de ces réflexions collectives à voir la ruralité comme « un ensemble **de rapports à la nature, notamment de rapports productifs** (agriculture, élevage...), **indissociables de rapports sociaux et culturels**, de systèmes de valeurs et d'idéologies. » (Ibid, page 381, c'est nous qui surlignons). Ainsi on interroge la société comme productrice de différents types de ruralités, sans opposer des espaces « ruraux » ou « urbains ». Le rural devient moins un type d'espace qu'un prisme de réflexion sur la société en général.

Transition

Ainsi, si le rural est une catégorie sensible et complexe, des recherches et définitions récentes autour de la ruralité en géographie remettent les questions productives au centre du sujet. La différence avec une ancienne conception de la ruralité est que cette étude ne se fait pas en opposant le pôle urbain au pôle rural mais en donnant une grande importance à la compréhension des liens entre ces pôles. Ainsi, en nous intéressant à l'agroforesterie et en plaçant notre recherche dans le champ du rural, il ne s'agira pas d'écarter le pôle urbain, mais bien de s'interroger là où ce sera nécessaire, sur les interactions entre pôles urbains et ruraux notamment autour des questions de « production ». Ces interactions se produisent s'autant plus quand l'on se trouve dans le cadre de dynamiques agroécologiques, visant à

renouer agriculture, environnement et société. Abordons donc à présent ce vaste champ de recherche et d'action afin de voir comment notre recherche s'y ancre.

2) La notion d'agroécologie

A) Une définition canonique

L'agroécologie est entendue différemment selon les acteurs, qu'ils la pratiquent, l'étudient ou la promeuvent et dans chaque discipline elle connaît aussi des définitions différentes. Pour commencer, partons de la définition de Wezel (Wezel et al., 2009), considérée comme canonique. Pour donner une vision globale, on peut dire qu'elle désigne un faisceau

1. de pratiques agricoles
2. de disciplines scientifiques
3. de mouvements politiques et sociaux.

Cet article est souvent reconnu dans la recherche pour avoir synthétisé au mieux l'ensemble des définitions possibles, à la fois en agronomie, géographie et sociologie.

a) Premier volet : des pratiques agricoles

La première définition s'attache aux **pratiques agricoles**, comme la diversification, la régulation biologique, la réduction du travail du sol et sa couverture (Wezel et al., 2014). Il s'agit ici de promouvoir une agriculture dont le but n'est pas uniquement l'augmentation des productions agricoles, mais aussi son intégration dans un système écologique qu'elle peut contribuer à protéger et entretenir. Les auteurs s'éloignent ainsi des solutions technologiques (agriculture de précision, organismes génétiquement modifiés), faisant le pari que les processus biologiques sont à même de remplacer les apports chimiques et physiques dont dépend l'agriculture d'aujourd'hui.

b) Deuxième volet : un ensemble de disciplines scientifiques

Ces pratiques agricoles se basent donc sur des processus biologiques et chimiques que la science peut contribuer à expliquer en partie, ce qui justifie pour certains la définition de l'agroécologie comme un **ensemble de disciplines scientifiques**. Le mot « agroécologie » dérive en effet d'abord de l'écologie appliquée au champ cultivé, permettant de mieux comprendre les processus qui s'y passent et d'en résoudre certains (Weiner, 2003).

Tous les chercheurs qui s'intéressent à l'agriculture et à ses transformations possibles vers une meilleure prise en compte de l'écosystème contribuent à faire de l'agroécologie un champ de recherche et donc une méta-discipline. L'agronomie joue bien sûr un rôle important dans ces recherches, comme l'illustrent des articles canoniques comme « Facing up to the paradigm of ecological intensification in agronomy : Revisiting methods, concepts

and knowledge » (Doré et al., 2011) ou bien « How to implement biodiversity-based agriculture to enhance ecosystem services : a review » (Duru et al., 2015).

Toutefois, l'objet d'étude de l'agroécologie en fait un objet par nature interdisciplinaire, invitant les chercheurs à mettre en commun leurs savoirs et méthodes. Des publications collectives comme la synthèse « Agroécologie : des recherches pour la transition des filières et des territoires » (Caquet et al., 2020) affirment que le terme agroécologie diffuse dans la société un nouveau paradigme pour penser les systèmes agricoles, notamment via la collaboration de nombreuses disciplines. Cette interdisciplinarité invite d'ailleurs depuis un moment les chercheurs à s'interroger sur les moyens de s'entendre et de travailler ensemble, comme le montre le travail déjà ancien « Agroecology, scaling and interdisciplinarity » (Dalgaard et al., 2003).

Enfin, l'agroécologie invite quelle que soit la discipline d'origine à s'interroger sur les systèmes agricoles et leur performance à plusieurs échelles, à la fois au niveau global (Tomich et al., 2015 ; Chapell et al., 2011 ; Horling et al., 2011) au niveau territorial, parfois pour gérer ou valoriser des ressources (Duru et al., 2014) et au niveau local. Selon les auteurs d'un ouvrage intitulé *Agroécologie : des recherches pour la transition des filières et des territoires* (Caquet et al., 2020), il semble que les recherches sur la transition au niveau de l'exploitation agricole soient en partie négligées : « Peu de travaux portent sur la transition de l'exploitation agricole en tant qu'objet de recherche. La transition est étudiée à l'échelle du territoire, par exemple pour protéger une ressource en eau (Bui et al., 2016), ou à celle d'un secteur d'activité, comme dans le cas du développement d'une filière pour valoriser les légumineuses (Magrini et al., 2016). L'exploitation agricole, pourtant centrale, est négligée (Chantre et al., 2014). » (Caquet et al., 2020). Notons qu'une thèse en géographie rurale s'interrogera justement sur la manière dont les transitions agroécologiques peuvent être vécues par les agriculteurs avec un focus particulier sur l'échelle de l'exploitation agricole (Honoré, à paraître).

c) Troisième volet : les mouvements sociaux

Enfin, le troisième volet de la définition de Wezel concerne les mouvements sociaux et notamment paysans qui se saisissent de la question de leur indépendance et de la reconnaissance de leurs droits et de leurs pratiques, en particulier en Amérique centrale et du Sud et en Afrique. Quand on parle de l'agroécologie comme un ensemble de mouvements sociaux, on pense en particulier au Mouvement des sans-terre (Movimento dos Sem Terra) au Brésil, qui a été créé en janvier 1984 dans le but d'œuvrer pour une répartition plus équitable des terres. On pense aussi au mouvement La Via Campesina, une organisation populaire internationale qui défend l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire comme moyen pour promouvoir la justice sociale et la dignité depuis 1993.

Ces mouvements (et bien d'autres) adoptent une approche politique de l'agroécologie, accordant ainsi une importance centrale aux questions des droits de paysans, de leur indépendance, de l'accès à la terre... La question des semences y est notamment cruciale (Girard, 2019). Au cœur de ces mouvances, on trouve l'idée que l'agroécologie et la souveraineté alimentaire des paysans vont intrinsèquement de pair (Martínez-Torres et Rosset, 2014). Dans la communauté scientifique, cette vision est également portée par les travaux importants de Miguel Altieri, pour qui l'agroécologie doit être pensée comme la science permettant la gestion des ressources naturelles par les paysans des zones rurales et marginales, en laissant une place importante aux savoirs locaux et à l'autogestion (Altieri, 2002).

B) Au-delà de la définition canonique

Aujourd'hui, cette définition en trois volets permet d'avoir une approche relativement simple de la notion d'agroécologie et dans le même temps elle permet déjà d'en saisir la diversité intrinsèque. Toutefois, cela n'empêche pas la recherche de continuer à définir l'agroécologie au prisme d'autres approches que celles mentionnées. La nécessité de penser la diversité des échelles et l'interdisciplinarité intrinsèque de cette notion débouchent sur de nombreux travaux, en particulier des approches holistiques ou des approches qui soulignent la nécessité de penser des typologies d'agroécologies. Par ailleurs, la teneur politique et éthique de cette notion donne lieu à des travaux en dehors même du champ de l'agriculture, portant sur la question des valeurs.

a) De l'interdisciplinarité et la prise en compte des échelles pertinentes en agroécologie, vers une approche holistique

Il est largement reconnu aujourd'hui que le travail de recherche en agroécologie implique une forte interdisciplinarité et donc un grand travail de mise en lien entre disciplines avec une attention particulière portée aux différentes échelles de travail de chacun. En effet, des recherches visaient dès les années 2000 à construire un socle théorique opérationnel pour l'agroécologie dans l'optique de permettre son émergence en tant que discipline à part entière. Dans ces travaux, deux problèmes majeurs sont pointés : l'échelle de réflexion et l'interdisciplinarité (Dalgaard et al., 2003). Il faudrait donc selon ce texte encourager tout particulièrement les recherches qui s'attellent à ces défis.

Cette intuition s'est révélée tout à fait juste. L'agroécologie est aujourd'hui comprise par certains comme l'étude transdisciplinaire et multiscale de l'ensemble des mécanismes autour de la production, distribution et consommation alimentaire. Des recherches au prisme de cette dimension holistique ont été faites dans le but d'optimiser les relations entre les différents pôles et de rendre l'ensemble de la chaîne plus vertueuse. On parle ainsi de « Food System » (Francis, 2003). L'agroécologie sort du champ agricole pour désigner

aussi les processus en amont, ainsi que toute la transformation et distribution. Un rapport de l'IPES Food (International Panel of Experts on Sustainable Food Systems) publié en 2016 et intitulé « From university to diversity » porte notamment cette vision holistique de l'agroécologie, qui devient ici une clé de lecture de la société et de son rapport à la production et à la consommation alimentaires.

En construisant notre dispositif de recherche permettant d'interroger les dynamiques agroforestières, on s'est inspiré de cette approche holiste en prêtant attention aux phénomènes en « amont » des plantations agroforestières et également à ceux en « aval ». On verra donc dans nos études de cas des questions de productions de plants d'arbres agroforestiers ou des questions liées à la gestion et à la productivité des arbres.

b) Comprendre la diversité de l'agroécologie via des typologie ?

Devant la complexité de ce système global, plusieurs recherches s'attachent dans le même temps à définir des critères pour classer les différents types d'agroécologie. Depuis les années 1990, on parle notamment de durabilité « forte » ou « faible », mais en instaurant ainsi une dichotomie potentiellement contre-productive, basée sur l'opposition entre des améliorations jugées comme minimales et un véritable retournement de système (Plumecocq, 2019).

Deux voies distinctes d'évolution de l'agriculture sont souvent identifiées dans la littérature pour améliorer sa durabilité. Dès la fin des années 1990, Hill (1998) oppose ainsi la « soutenabilité faible » à la « soutenabilité profonde » ; plus récemment, Wilson (2008) parle de « multifonctionnalité faible versus forte », Horlings et Marsden (2011) de « modernisation écologique faible versus profonde de l'agriculture » et Levidow et al. (2012) de visions des « sciences de la vie versus agroécologiques ». Ces dichotomies conceptuelles opposent schématiquement deux rapports différenciés à la nature : l'un fondé d'abord sur le progrès technologique au service d'une industrialisation de la production agricole ; l'autre fondé sur une protection ou une restauration du capital naturel, pour développer les services écosystémiques associés.

Plumecocq, 2019

Au-delà de la définition de pôles opposés, les chercheurs en agroécologie tentent de créer des classifications plus complexes. Par exemple, Plumecocq (2019) propose une typologie qui croise la question de la diversité des formes d'agriculture avec la diversité de types de durabilité en abordant aussi la question des valeurs. En croisant un cadre d'analyse élaboré par Therond et al. (2017) et le cadre théorique des Économies de la Grandeur (Boltanski et Thévenot, 1991), cette classification présente ainsi différents systèmes agricoles, les associe à un certain nombre de valeurs portées par ses acteurs et les définit via la question des intrants et de leur intégration dans les niveaux globaux ou locaux. Les définitions uniformes de l'agroécologie semblent dépassées par cette approche typologique. En plus de donner une vision pluriforme de la notion, elle permet d'éviter une distinction binaire entre agroécologie forte et agroécologie faible grâce au croisement de plusieurs cadres d'analyse.

En prenant note de ce genre de travaux, on a souhaité dans cette thèse proposer des croisements entre notions (ici communs et territoire).

c) La question des valeurs

Les questions alimentaires et écologiques sont éminemment sensibles. Le domaine de l'agroécologie est parfois le lieu de prises de positions politiques, notamment de positions qui expriment un rejet de la « Révolution Verte ». Cela est particulièrement visible dans un article intitulé « Towards the real green revolution ? Exploring the conceptual dimensions of a new ecological modernisation of agriculture that could « feed the world » » (Horlings et Marsden, 2011), où les auteurs affirment vouloir décrire une « vraie » modernisation écologique (c'est nous qui surlignons) :

*The challenge to produce enough food is more urgent than ever. We argue that the dominant food regime has responded to this challenge by a 'narrow' ecological modernisation process within agriculture which may decrease environmental effects to a certain extent, but also causes new negative side-effects and exposes some important missing links. In this paper we explore what might be a 'real' ecological modernisation process, including social, cultural, spatial and political aspects.*¹¹

Horlings et Marsden, 2011

Ainsi, le terme « agroécologie » renvoie de manière générale à un ensemble d'initiatives pour repenser l'agriculture, à la fois en termes environnementaux et humains, c'est donc un terme fortement porteur de valeurs, dans lesquels certains acteurs peuvent se reconnaître. Partant du troisième volet de la définition de Wezel, celle des mouvements sociaux, on trouve des recherches qui font de l'agroécologie un pôle qui rassemble en fait tout mouvement ou réflexion qui s'oppose au système agricole hégémonique. Pour certains, on peut même aller jusqu'à associer automatiquement l'agroécologie à une lutte contre l'agriculture industrielle et tout ce qui s'y associe, comme l'illustre cet extrait de l'article « Agroécologie : la science et les valeurs de la justice sociale, de la démocratie et de la durabilité » publié par Hugh Lacey en 2015 dans la revue « Ecologie et Politique ».

¹¹ *Le défi de produire suffisamment de nourriture est plus urgent que jamais. Nous soutenons que le régime alimentaire dominant a répondu à ce défi par un processus de modernisation écologique "étroit" au sein de l'agriculture, qui peut réduire les effets environnementaux dans une certaine mesure, mais qui provoque également de nouveaux effets secondaires négatifs et met en évidence certains chaînons manquants importants. Dans cet article, nous explorons ce que pourrait être un « véritable » processus de modernisation écologique, y compris dans ses aspects sociaux, culturels, spatiaux et politiques.*

L'agroécologie s'oppose fondamentalement au système agricole et alimentaire aujourd'hui hégémonique et aux pratiques agricoles associées. Ces pratiques sont généralement caractérisées par une mécanisation à grande échelle, par des monocultures, par une main-d'œuvre agricole souvent exploitée et par une dépendance aux innovations technoscientifiques (par exemple les organismes génétiquement modifiés, OGM) et aux intrants pétrochimiques, dont les agrototoxiques ; elles tendent aussi à être déterminées par les contraintes du marché, supervisées ou conseillées par des « experts » scientifiques ou techniques en agriculture, contrôlées par des entreprises internationales de l'agrobusiness et soutenues par des politiques gouvernementales orientées vers l'exportation.

Lacey, 2015

Pour intégrer cette question des « valeurs » posée par les études en agroécologie, on a prêté attention dans cette thèse à interroger les acteurs rencontrés sur leurs motivations, afin de déceler les éventuelles valeurs sur lesquelles ils s'appuient. On en trouvera notamment un écho dans le chapitre 3.

Transition

Cette recherche est ancrée en géographie, en majorité par son intérêt pour le rural et son approche territoriale. Mais en s'intéressant de près à des pratiques agricoles innovantes, elle s'inscrit également dans la grande méta-discipline de l'agroécologie. Il ressort de cette présentation des différentes définitions de l'agroécologie que cette notion suscite une volonté permanente de redéfinition et cela dans de nombreux champs disciplinaires. En plus de garder en tête cette diversité d'approches, cette partie nous invite donc à voir l'agroécologie comme l'entrée dans un système complexe, où les questions agricoles touchent à des questions sociales, politiques et éthiques. Afin de prendre en compte cette complexité, une partie de la bibliographie sur l'agroécologie invite les chercheurs à repenser leur approche méthodologique. Nous aborderons cet aspect dans la partie suivante.

Deuxième partie : méthodes de travail

Avant de commencer cette partie, il faut décrire les différentes phases de réflexion et de collecte de données par lesquelles je suis passée (Tableau 5). Inspirée par les premières rencontres avec des acteurs de l'agroforesterie, une première phase de bibliographie a permis de construire un premier cadre d'interrogations pendant l'année de pré-thèse. Au début de la thèse, il y a ensuite eu une première phase de terrain exploratoire. Elle a débouché sur une étape de conception théorique du sujet et du dispositif de recherche. A suivi alors une seconde phase de terrain, caractérisée par des entretiens plus ciblés. Ces entretiens se sont faits sur des terrain définis dans la phase précédente. Les interactions avec les acteurs rencontrés ont été différentes, impliquant parfois une immersion dans les activités de la structure rencontrée. La fin de la thèse a été l'objet d'une dernière phase de compilation de données, de mise en transversalité des études de cas et de théorisation.

Phase	Dates	Activité	Méthodes choisies
1	Janvier à août 2020	Bibliographie à partir des premières intuitions de recherche	Bibliographie
2	Septembre à décembre 2020	Terrain exploratoire	Entretiens semi-directifs Observation participante
3	Janvier à août 2021	Conceptualisation du dispositif de recherche pour la suite	Bibliographie Compilation des premières données
4	Septembre 2021 à novembre 2022	Études de cas sur des terrains ciblés	Entretiens semi-directifs Observation participante Recherche Impliquée
5	Décembre 2022 à juin 2023	Mise en transversalité	Compilation des données Bibliographie

Tableau 5 : Résumé des phases de terrain et de conceptualisation

On ne s'attardera pas sur les méthodes telles que la bibliographie ou la compilation des données, pratiques de recherche communes. On s'intéressera en revanche à trois questions soulevées par ce cheminement : la pratique de l'entretien et de l'observation participante, la définition des terrains de recherche et enfin la question de la recherche impliquée. Ces trois éléments sont respectivement traités dans les trois sous-parties qui suivent. À chaque fois, on proposera de donner à la fois un aperçu des méthodes et des questions que posent ces méthodes dans notre recherche.

1) Méthodologie et questions de posture

A) Approcher un sujet de recherche via des entretiens et de l'observation participante

a) L'entretien : éléments de définition et interrogations

→ Définition

L'entretien est une technique partagée par de très nombreuses disciplines en sciences humaines : sociologie, anthropologie ethnologie, histoire, géographie et d'autres. Bien que cet outil soit vu différemment d'une discipline à l'autre, toutes se retrouvent sur un certain nombre de bases présentées dans divers manuels (Sauvayre, 2013 ; Marquet et al., 2017) et notamment une distinction entre :

- Entretien dirigé
- Entretien libre
- Et entretien semi-dirigé.

La différence tient au respect d'un guide d'entretien préalablement établi, d'un côté on touche quasiment au questionnaire et de l'autre on touche à des entretiens proches du récit de vie, très libres, parfois sans aucune question. Généralement, le fait de respecter une liste de questions correspond à des besoins spécifiques : on a des hypothèses et on cherche à les vérifier. On utilise des entretiens plus libres dans le cadre de recherches exploratoires ou bien dans des cas spécifiques où on recherche une certaine spontanéité.

En apparence, mener un entretien est relativement simple. On contacte une personne, on convient d'un rendez-vous, puis on parle, parfois avec un guide d'entretien très structuré, parfois moins. On prend des notes, on enregistre, on récupère de l'information. En réalité, la manière de mener ces entretiens dépend de nombreux facteurs, d'abord du type d'information recherché : quantitatif, qualitatif, factuel ou plus diffus. Chaque discipline a ses propres manières de faire et au sein de chaque discipline les avis divergent également. D'une nature intrinsèquement qualitative, l'entretien est un outil à la fois puissant et sensible. Dans cette sous-partie, je souhaite le placer sous le signe d'un questionnement éthique : Quelle place prend le chercheur et à quelle fin ? Quelles précautions, quelles techniques sont à mettre en place pour mener une recherche à la fois rigoureuse et respectueuse ?

On pourrait penser que plus on s'intéresse à des processus en apparence immatériels (notamment des questions de société, comme ici la question de la mise en réseau, de la mise en commun), plus on risque de recevoir des réponses non factuelles, difficiles à analyser. On pourrait penser aussi que c'est en menant ce genre d'entretiens que l'on peut faire émerger

des questions profondes, voire sensibles. Ma propre expérience de terrain me conduit à penser que dans tout entretien, quel que soit le sujet abordé, on peut recevoir des informations contradictoires, perturbantes, tout comme on peut toucher à des questions sensibles. C'est plutôt le contexte, l'implication du chercheur et de la personne sollicitée et une part de hasard qui peuvent soudain transformer une quête anodine d'information en événement sur lequel il est nécessaire de s'interroger en profondeur.

L'article « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif » (Matthey, 2005) nous fournit une trame bienvenue pour aborder la question de la place de l'entretien dans notre travail. En s'appuyant sur la définition de la méthodologie donnée par *Les mots de la Géographie* (Brunet, Ferras et Théry, 1994), Matthey inscrit d'emblée la question de la méthodologie dans le cadre de l'éthique et de la réflexion sur la posture du chercheur : « La méthodologie est ainsi le lieu où la personne qui cherche doit explicitement réfléchir à ce qu'elle fait, quand elle fait de la recherche (soit une question d'épistémologie) ; réfléchir à la nature de l'activité de recherche (soit une question d'ontologie) » (Matthey, 2005). Il donne ainsi deux types de « facteurs de troubles » auxquels il faut prêter particulièrement attention, l'intersubjectivité et le paradoxe de l'observateur.

→ **L'intersubjectivité** désigne la dimension de rapport interpersonnel qui s'installe entre le chercheur et la personne enquêtée. Matthey fait référence à diverses conceptions de l'entretien compréhensif. Il décrit d'abord un type d'entretien où l'enquêteur s'efface au maximum, un type d'entretien qu'il qualifie d'« aseptisé » et considère comme assez daté (faisant notamment référence à des préceptes des années 1950). À l'opposé, il y a l'entretien où l'enquêteur se fait le confident extrêmement investi de la personne interrogée et entre en « résonance » avec la personne interrogée au point de se livrer lui-même au cours de l'entretien. Entre les deux, on trouve une attitude assez subtile, impliquant à la fois de laisser libre cours à la parole de l'autre, tout en dirigeant le déroulé de l'entretien : un type de rapport où selon Matthey « Il faut accepter, après C.R. Rogers « d'éprouver de l'intérêt pour autrui » mais cela « sans s'y dissoudre ». Par des relances parfois vagues, on garde une structure à l'entretien, mais on renonce à le diriger complètement.

→ **Le paradoxe de l'observateur** désigne le fait qu'on a accès à un comportement modifié du fait qu'on est présent. Ce paradoxe est irréductible (on ne pourra jamais voir sans être vu), mais la modification du comportement doit être elle-même comprise comme une information. En s'appuyant sur le travail de George Devereux (1986), Matthey nous dit qu'on a en fait affaire à un « comportement perturbé significatif » (G. Devereux, 1967 [2000] : 369)

Les inhibitions personnelles qui s'accusent dans le face à face d'une observation ; les mises en scène de soi qu'encourage le regard légitimant de celui qui fait une recherche ; l'effort de séduction que déploie l'informateur pour faire valider son expérience ; l'anticipation des attentes de la personne qui cherche dans

l'élaboration d'une contre-observation par la personne qui informe (Schwartz, ibid.) constituent des allusions en creux à un monde social, un imaginaire, un ordre des désirs. »

Matthey, 2005

Retenons ici que l'entretien compréhensif, malgré les informations qu'il fournit, nous est présenté comme un procédé assez particulier, sur lequel il faut nécessairement s'interroger. Le chercheur entre dans des processus d'interaction, de mise en scène et ce qui ressort de l'entretien n'est peut-être jamais autre chose que la production à deux d'une réalité en construction (Matthey, 2005).

→ **Choix autour de l'entretien dans la thèse en fonction des phases de terrain**

Dans la phase de terrain exploratoire (phase 2), j'ai choisi de me baser sur un guide d'entretien (Annexe 2.A) qui avait été construit à partir de la bibliographie et des rencontres préalables avec des acteurs de l'agroforesterie. Ces entretiens ont été caractérisés par leur longueur (une à plusieurs heures) et par le fait qu'ils ont été majoritairement enregistrés. Malgré la présence du guide d'entretien, j'ai beaucoup emprunté ici les techniques d'entretiens quasi-libres, afin de laisser émerger d'eux-mêmes les sujets qui allaient devenir le cœur de mon dispositif de recherche. Dans cette phase, je gardais en mémoire les mises en garde décrites ci-dessus et choisisais consciemment de laisser les entretiens suivre parfois un cours inattendu pour permettre au sujet de recherche de se construire en interaction avec le terrain. L'enregistrement a été choisi de manière à pouvoir revenir en profondeur sur ces entretiens.

Par la suite, lors des terrains menés dans des études de cas définies (phase 4), j'ai privilégié des entretiens plus courts, qui n'ont pas toujours été enregistrés. Cette différence méthodologique dans le temps s'explique par la nécessité d'approcher le terrain au début de la thèse avec une attention aux pistes de recherches non perçues dans la bibliographie. Par la suite, les questions ont pu être plus précises et l'enregistrement n'a plus été perçu comme absolument nécessaire. Ici, je me rapprochais plus d'un type d'entretien dirigé.

b) L'observation participante

L'observation participante est aussi un outil au cœur des sciences sociales, c'est en fait un outil très simple qui consiste à utiliser l'immersion dans une société comme une source de connaissance. On considère généralement que c'est le travail de Malinowski (anthropologue de la première moitié du XXe siècle) qui marque le début de la réflexion méthodologique autour de l'observation participante. Son influence durable sur ce concept se traduit en anthropologie par quelques préceptes, notamment l'immersion longue et quasi-totale de l'anthropologue. À la même époque, d'autres disciplines théorisent cet outil, notamment au sein de l'École de Chicago (sociologues et géographes urbains).

L'observation participante est un outil puissant, car le chercheur passe des moments prolongés dans le monde qu'il souhaite connaître. C'est aussi un outil risqué, pour les mêmes raisons établies plus tôt au sujet de l'entretien : l'intersubjectivité et le paradoxe de l'observateur. En entrant en relation avec les acteurs du terrain, on construit des relations qui dépassent la simple prise d'information. Par ailleurs, on ne peut jamais savoir dans quelle mesure notre présence influence ce à quoi on assiste. Pour cette raison, les recherches méthodologiques autour de l'observation participante sont nombreuses et riches d'apprentissages (Peneff, 2009). On peut décliner plusieurs types d'observation participante. Une première distinction doit être faite entre l'observation participante « à couvert » et l'observation participante « annoncée ». Dans la première, le chercheur n'annonce pas son rôle, il est réellement un « infiltré » (Soulé, 2007). Il ne sera pas question de ce type d'observation participante dans ce travail, car même si on comprend bien que cette technique permet au chercheur d'observer des acteurs inconscients d'être observés, ce type d'observation se pratique de moins en moins pour des raisons éthiques et je n'en ai pas fait usage.

On peut aussi caractériser l'observation participante mise en place en fonction du degré respectif d'observation et de participation (Olivier De Sardan, 2001). Cet équilibre supposé entre participation et observation n'est pas évident et on s'interroge forcément en s'engageant dans ce processus : comment concilier l'immersion et la distance nécessaire à l'analyse d'une situation ? (Diaz, 2005). L'implication est en effet parfois valorisée dans les sciences sociales, comme une manière de prendre le terrain à bras le corps, de le connaître réellement, mais ce contact peut bien sûr perturber la dimension théorique du travail de chercheur. D'un autre côté : comment obtenir le plus d'informations possible sans favoriser et chercher au maximum le contact avec les acteurs de terrain ? Cette quête de contact en dit long d'ailleurs sur la posture du chercheur, au point que l'on note l'utilisation plus fréquente du terme « participation observante », visant à souligner la dimension participative de l'outil par rapport à sa dimension d'observation, parfois au risque de céder à un simple effet de mode (Soulé, 2007).

Devant ces questionnements, on peut retrouver des règles de bonne conduite (assez semblables à celles proposées par Jean-Pierre Olivier de Sardan (2001) présentées dans la sous-partie suivante). Tout en gardant ces débats méthodologiques en tête, la mesure reste le meilleur moyen d'avancer : rester observateur et participant, à temps partiel sans laisser l'un déborder sur l'autre et garder l'objectif final de la recherche en ligne de mire.

Afin de conférer à cette articulation un caractère aussi peu problématique que possible, il est souvent conseillé de se restreindre à ce qu'Adler et Adler (1987) nomment l'observation participante périphérique, qui diffère de l'OP complète de par son implication plus modérée. L'enjeu consiste à ne pas être « aspiré », voire obnubilé par l'action, ce qui bloquerait toute possibilité d'analyse approfondie et se ferait au détriment de l'abstraction. Hughes (1996) qualifie ainsi d'émancipation la démarche dans laquelle le chercheur trouve « un équilibre subtil entre le détachement et la participation » (Diaz, 2005). Il propose une approche ressemblant fort à un

compromis : être participant et observateur à temps partiel, c'est-à-dire participant en public et observateur en privé.

Soulé, 2007

c) Comment atteindre une « rigueur du qualitatif » ?

On a présenté l'entretien et l'observation participante tout en soulignant les risques méthodologiques inhérents à ces pratiques. Terminons par citer certain nombre de « règles » proposées pour atteindre une rigueur du qualitatif malgré ces risques. Devant les diverses complexités du terrain, Jean-Pierre Olivier de Sardan a proposé un ouvrage clé dans la recherche qualitative en sciences sociales, l'ouvrage *La rigueur du qualitatif* (2008), sur lequel nous nous appuyons ici. La première règle se tient dans ce que Jean Pierre Olivier de Sardan appelle dans « le pacte ethnographique ». Ce pacte se traduit par une exigence d'honnêteté, dont le chercheur est le seul garant. Il est souvent le seul à avoir réellement mené les entretiens, observé les situations. Il se doit donc de promettre : « ce que je vous écris est réellement arrivé, les propos que je vous rapporte ont réellement été tenus, le réel dont je vous parle n'est pas un réel de fiction, ni le produit de mes fantasmes » (De Sardan, 2004, page 47). Concrètement, il s'agit donc pour le chercheur de pouvoir assurer la validité de ses sources.

Mais cette première exigence est loin d'être suffisante. Il faut être conscient des risques posés par le terrain, présentés dans l'ouvrage de Jean-Pierre Olivier de Sardan. On peut arriver sur le terrain avec des présuppositions erronées, parfois issues de lectures. On peut avoir un biais à cause d'une fascination pour le monde que l'on souhaite étudier, on peut mal comprendre ce que l'on nous dit, parfois simplement pour des raisons d'incompétence linguistique. On peut recueillir des observations incomplètes, voire fausses, simplement en s'étant contenté d'interroger une partie des acteurs. On peut être empêtré dans les conflits entre acteurs et n'avoir accès qu'à des informations partisans. On peut pousser une interprétation trop loin par plaisir intellectuel. On peut enfin proposer des interprétations simplement fausses, en attribuant aux acteurs interrogés des motivations erronées. Toutes ces erreurs sont décrites et analysées dans un article du numéro 3 de la revue « Enquête, anthropologie, histoire, sociologie », publiée en 1996 par les Éditions Parenthèses à Marseille. (Olivier de Sardan, 1996). Que faire face à tous ces risques de l'enquête ? Jean Pierre Olivier de Sardan propose un « vade-mecum » du chercheur en sciences humaines, résumé dans ces quelques points en pastiche de commandements :

- La vénération excessive des ancêtres fondateurs tu minimiseras
- Une anthropologie sans travail de recherche empirique tu ne feras point
- Vigilance empirique et métier tu mélangeras
- Par le culturalisme tu ne te laisseras point influencer
- Les fascinations exotiques ou les apitoiements paternalistes tu oublieras
- Empathique tu seras

- Compétent linguistiquement tu seras
- Les idéologies tu suspendras
- Le « coup du sens caché » tu éviteras
- L'imputation émique abusive tu fuiras

Ces commandements peuvent paraître trop propres à l'anthropologie et donc peu applicables à la recherche en géographie. Néanmoins, la géographie a depuis longtemps fait sienne la science du terrain et l'ouvrage de Jean-Pierre Olivier de Sardan s'adresse bien à tout chercheur en sciences sociales engagé dans un travail d'entretiens, de terrain, d'observation participante. On pourrait aussi croire que ces préceptes se rapportent plutôt à des études menées dans des contextes perçus comme exotiques, des pays lointains ou des situations sociales perçues comme éloignées de la norme. Or il n'en est rien. Par l'acte même de l'enquête, on met le monde étudié à distance et on peut mal interpréter ou surinterpréter des paroles ou des actes. Dans son ouvrage, il invite également à rester humble et à éviter une ambition débordante.

De tous ces conseils clé, j'ai retenu trois dimensions principales :

- Une dimension éthique : Être honnête et empathique sur le terrain. Toujours se présenter en tant que chercheur (pas d'observation participante « à couvert »), adopter une attitude réservée. Devant des conflits d'acteurs, éviter toute intervention malvenue.
- Une dimension méthodologique : Faire du terrain l'origine de toutes les données, être la plus présente possible et au plus proche des actions étudiées.
- Une dimension théorique : Éviter les mauvaises interprétations dues à la précipitation et à la surinterprétation. Garder les analyses pour un moment de recul.

Enfin, il faut ajouter à ces mises en garde méthodologiques et éthiques le respect de la volonté des personnes interrogées, notamment en termes de données personnelles voire sensibles. L'Université donne aujourd'hui le cadre du Registre de Gestion et de Protection des Données (RGPD) pour répondre à cet enjeu. Un plan de Gestion des Données (PDG) a donc été réalisé et intégré à la thèse (Annexe 1), il décrit l'ensemble des types de données collectées et les modalités de traitement associées. De manière générale, j'ai documenté au fur et à mesure de la thèse les différents positionnements qui ont été les miens. On trouvera à la fin de ce chapitre l'outil utilisé pour décrire l'évolution de ces positionnements.

Armée de ce vade-mecum, j'ai tenté de garder une attitude dans mon rapport au terrain à la fois éthique et permettant d'atteindre une certaine rigueur du qualitatif. C'est après la présentation des résultats de recherche qu'un retour pourra être fait sur cet aspect de positionnement personnel.

B) Lien aux acteurs et rapport au terrain, réflexions méthodologiques

a) Le rapport au terrain en agroécologie : une dimension essentielle

Dans la sous-partie précédente, j'ai présenté deux outils au cœur du travail en sciences humaines : l'entretien et l'observation participante. Dans les deux cas, on a pu voir que le chercheur court le risque de se retrouver comme enlisé dans son terrain : confronté à des faits et gestes qu'il ne sait comment interpréter, pris à partie émotionnellement, parfois touché par des relations entre les différents acteurs de terrain. Tout se passe comme si, en *participating* un peu trop, il pouvait perdre le contrôle de son enquête. Néanmoins, une partie de la bibliographie autour de l'agroécologie m'a semblé confirmer que malgré les éventuels risques méthodologiques, cette approche pouvait se révéler heuristique. En effet, avec un titre presque provocateur, l'article « Changements de postures du chercheur, de l'agriculteur et de l'enseignant pour l'innovation agroécologique paysanne » (Louah et al., 2015) embrasse l'idée que la recherche autour de la transition agroécologique peut être l'occasion d'un « repositionnement » du chercheur et notamment du chercheur agronome.

Selon les auteurs de cet article, il est devenu essentiel dans le domaine du développement durable de prendre en compte les savoirs locaux à l'œuvre. Or, même si depuis une vingtaine d'années les scientifiques et notamment les agronomes se sont efforcés d'intégrer ces savoirs au corpus scientifique, les auteurs affirment « Ces efforts d'intégration nous paraissent aujourd'hui insuffisants : une recherche agroécologique pertinente nécessite un réel repositionnement du chercheur agronome » (Louah et al., 2015). Les auteurs admettent dans cet article qu'ils ont ressenti un fort sentiment d'imposture en constatant qu'ils se sentaient « hors sol », éloignés du monde agricole et qu'ils étaient loin de comprendre l'enchaînement de tous les actes qui font le quotidien de l'agriculteur, tandis qu'ils rencontraient des agriculteurs indéniablement engagés dans un processus d'innovation, voire de recherche (via des groupes de partage de savoirs, des essais en champ et des modifications profondes de leurs manières de travailler).

b) Modifier le positionnement des chercheurs, vers la grounded theory ?

Le moyen que les auteurs de l'article cité plus haut ont trouvé pour se défaire de ce sentiment d'imposture a été de renverser le paradigme en inversant les rôles de chercheur et de praticien : faire du chercheur un accompagnant des recherches menées par des agriculteurs innovants, un animateur de rencontres et de partage de savoirs, un interlocuteur de confiance avec qui l'agriculteur peut travailler sur un pied d'égalité. Bien entendu, ce travail présente des difficultés :

Cette démarche transdisciplinaire et collaborative n'est pas sans difficultés pour le chercheur agronome : lacunes dans la formation pour aborder les questions de recherche de façon holistique, temporalités incompatibles avec le formatage de la recherche académique, devoir composer avec des incertitudes et le

besoin d'une approche réflexive. Néanmoins, il s'agit de dépasser ces difficultés pour tirer parti des opportunités offertes par la recherche collaborative en agroécologie.

Louah et al., 2015

Cette posture demande de s'interroger sur la constitution des hypothèses et sur la collecte et l'analyse des données. Dans la recherche anglo-saxonne, on parle notamment de « grounded theory », traduite par « théorie enracinée » ou « ancrée », à partir de l'ouvrage *The Discovery of Grounded Theory* de 1967 par Barney Glaser et Anselm Strauss. Derrière ce terme, on peut voir le choix d'ancrer la recherche dans un paradigme constructiviste (en opposition à un paradigme positiviste). Selon les auteurs de cette théorie, le chercheur qui adopte une posture ancrée dans le positivisme continue de penser son propre rôle comme un rôle de neutralité, il observe une réalité qui ne dépend en rien de lui. En revanche, en adoptant une posture ancrée dans le constructivisme, le chercheur accepte une influence du terrain sur lui-même et une influence de lui-même sur le terrain, il s'inscrit dans le paradigme de la raison interprétative. Ce faisant, il doit adopter une démarche d'allers-retours entre théorie et pratique : une pratique « itérative » où on construit progressivement l'objet de la recherche, comme on lit dans le chapitre 37 du *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*, sous la direction de Florence Piron et Élisabeth Arsenault (Pegwendé Sagawodo, 2021). Le choix de passer par des entretiens peu dirigés dans la phase de terrain exploratoire a notamment été inspiré par ces lectures.

c) Quelle place pour la montée en généralité ?

Il faut noter que cette approche laisse une place importante à la singularité des personnes et des discours. On retrouve cette dimension dans le texte cité plus haut autour de la posture du chercheur en agroécologie, où on lisait : « La valeur fondamentale de ce réseau est **le respect inconditionnel de l'intégrité et de la singularité de chaque ferme.** » (Louah et al., 2015). On peut voir là une similarité avec le respect de la singularité de chaque personne interrogée dans le cadre d'entretiens compréhensifs menés dans le cadre d'une recherche « ancrée », décrite plus haut.

Cette question de la singularité pose la question de la montée en généralité. Les textes cités plus haut (Piron, 2021) décrivent une éthique décoloniale et pluriverselle (ce n'est pas un hasard si les citations utilisées ici proviennent du *Manuel décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences humaines et sociales*, un manuel en ligne édité par l'éditeur *Science et bien commun*, basé au Québec). Ces positionnements se caractérisent parfois par un rejet de la science dite « universaliste » ou « occidentale ». Dans ce cadre, la montée en généralité est parfois vue par certains comme une négation de la singularité des acteurs et mène ainsi à des positionnements relativistes. En même temps, les auteurs de ce manuel proposent bien des techniques de montée en généralité, basées notamment sur la triangulation des données, la déconstruction des préjugés du chercheur. Leur propos n'est

donc pas de proposer une description des singularités sans apports théoriques. Au contraire, c'est tout un appareil théorique qui est déployé, notamment pour ancrer les recherches dans des cadres épistémologiques clairs. De même, nous proposerons dans cette thèse une tentative de montée en généralité malgré le caractère singulier des cas d'étude proposés. Cette question est abordée dans la suite de ce chapitre et dans le dernier chapitre, caractérisé par sa transversalité.

Transition

En commençant par une phase de terrain exploratoire puis en alternant entre des rencontres, de l'analyse de discours, des lectures, de la déconstruction/reconstruction du sujet, je pense avoir fait en partie l'expérience de cette sorte de « bricolage » mentionné par des ethnologues et sociologues (Becker, 2002 ; Vienne, 2005 ; cités par Piron, 2021). La partie qui suit présente les réflexions qui ont accompagné le choix de terrains de cette thèse.

2) Une thèse de terrain ? Réflexions et choix dans la thèse

A) Approche épistémologique du terrain

NB : Les réflexions qui suivent ont largement été nourries par un cours de géographie dispensé par Pauline Guinard, maîtresse de conférences au département de Géographie à l'ENS Ulm.

a) Le terrain comme objet d'interrogation

Dans les milieux universitaires français, la géographie s'est historiquement construite sur la pratique du terrain en opposition à la géographie « de cabinet » qui se basait sur les dires d'autres voyageurs et sur des cartes. Cette opposition date de l'époque des premiers géographes, réunis autour de Vidal de la Blache : au lieu de prendre ses informations dans les carnets de voyageurs comme cela se faisait auparavant, le géographe est tenu de s'immerger dans un espace et d'en faire « son » terrain. Le terrain devient donc à la fin du XIXe siècle et au cours du XXe siècle un passage obligé pour tout apprenti géographe, quasiment un rite de passage.

Or, depuis les années 1990 dans la géographie anglophone et depuis les années 2000 dans la géographie francophone, on s'efforce de mieux définir la pratique de terrain, de ne plus la considérer comme « une « boîte noire » méthodologique, à la fois impensée et allant de soi » (Volvey et al., 2012). Cet effort méthodologique a commencé avec les géographes féministes anglophones des années 1990 (notamment Rose, 1993 et 1997 ; Nast (éd.), 1994 ; Duncan (éd.), 1996 ; Bondi, 2003 ; Sharp, 2005 ; articles cités par Volvey et al., 2015). Ces différents textes ont permis d'avancer l'idée que la pratique du terrain classique (aller et

venir, interroger les acteurs en assumant un rôle de chercheur, mettre une distance avec les autres) comporte à la fois une part de violence (être la personne qui interroge, qui met l'autre dans une position d'être vu, d'être analysé) et une part de mauvaise foi (ne pas penser sa propre présence, assumer une dimension objective à cette recherche sans prendre en compte les biais éventuels issus du chercheur lui-même).

Ainsi, à partir des années 2000 le climat est propice à s'interroger sur ces dimensions, en partie grâce à l'influence de sciences humaines proches comme l'anthropologie et grâce à l'émergence des Science Studies (avec notamment l'influence de Latour) qui invitent les chercheurs à s'interroger sur les conditions de fabrication du savoir dans leur discipline. Les travaux de Béatrice Collignon (Collignon, 1996), ceux d'Anne Volvey (Volvey, 2003, 2004, 2012) ainsi que les travaux d'Isabelle Lefort (Lefort, 2012) ont été essentiels à l'émergence de ce débat en France. Ils ont fait du terrain un objet de réflexion en soi, permettant des recherches comme celles de Yann Calbérac, notamment dans sa thèse intitulée « Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle » (Calbérac, 2012).

b) « Faire » du terrain : interroger les termes

Pourquoi les géographes ont-ils eu besoin de repenser le terrain ? Que signifie l'expression « boîte noire méthodologique, à la fois impensée et allant de soi » (Volvey et al., 2012) ? Pour l'essentiel, cette expression invite à interroger l'expression consacrée « faire du terrain ». Les auteurs précédemment cités nous mettent en garde contre le côté magique de cette formule, censé prouver que le chercheur est allé « sur le terrain » et qu'il a effectué une « collecte de données » selon les expressions consacrées. En effet plusieurs questions se posent :

Fait-on du terrain, ou va-t-on *sur* le terrain ? Alors qu'en anglais on peut distinguer le « field » (le terrain dans le sens de morceau d'espace étudié) et le « fieldwork » (le fait d'aller travailler dans cet espace et les méthodes mobilisées pour ce travail) le mot terrain porte à confusion dans la langue française (Calbérac, 2021). Une telle confusion nourrit le côté mystérieux du terrain, sa présence/absence comme le décrit Isabelle Lefort dans l'article « Le terrain : l'Arlésienne des géographes » (Lefort, 2012, la comparaison tient au fait que dans la nouvelle de Daudet et l'Opéra de Bizet, l'Arlésienne est le personnage central de l'histoire mais elle n'est jamais réellement vue) La confusion entre un espace et une pratique peut renforcer ce côté mystérieux du terrain : central dans l'action du géographe, mais toujours raconté, jamais réellement vu.

Par ailleurs, si le terrain est un espace, comment délimiter cet espace ? À l'époque de Vidal de la Blache, l'unité géographique par excellence est la « région ». Bien sûr, des régions peuvent se chevaucher, certaines limites peuvent être discutées, mais le principe reste le

suivant : une unité spatiale correspond à une unité géomorphologique et culturelle. Faire de la géographie consiste à parcourir un espace donné de long en large, à tenter même parfois d'en faire un tableau exhaustif. C'est ainsi que les monographies de régions françaises sont devenues la règle pour entrer dans la famille des géographes. Mais les limites que l'on donne à l'espace étudié et la forme même de la monographie peuvent être critiquées. Ces critiques existent dès le début du XXe siècle, émanant notamment des sociologues (Simiand 1909, cité par Ozouf Marignier et Sevin, 2003) et elles connaissent un regain dans les années 1960 (Sautter, 1961).

Enfin, ces réflexions poussent finalement le chercheur à s'interroger : Pourquoi ce terrain est-il devenu *son* terrain ? Qu'est-ce qui l'a « attiré » ? J'utilise le terme « attiré » avec des guillemets pour faire référence à l'expression « La collecte des données attire le géographe sur le terrain. » (George, 1970 : 7, cité par Lefort, 2012). Cet article nous informe beaucoup sur le désir de terrain, ce qui fait qu'un futur géographe s'attache à telle ou telle région, à tel sujet. Un tel désir de terrain est bien sûr naturel, il est rare que dans ces disciplines un chercheur soit poussé vers un thème sans y prendre un certain intérêt personnel. Mais cet intérêt personnel conditionne une attente de la part du chercheur, une attente qui peut avoir des conséquences inattendues sur le travail de recherche. Une sorte d'appropriation étrange peut se créer, bien rendue par l'extrait suivant (Lefort, 2012) :

Ce qui meut le géographe au terrain, ce n'est pas seulement le désir d'entrer dans la carrière, c'est le désir tout court de s'approprier un pan du monde et qu'on lui en soit reconnaissant. Tant de géographes ont fait état de leur amour d'enfance pour les atlas que l'on ne peut qu'envisager que, devenus adultes, ils aient intimement souhaité devenir à leur tour ces découvreurs, ces producteurs de cartes, pour traverser le miroir des rêveries géographiques de leur jeune âge.

Lefort, 2012

B) Choix des terrains

Quels sont donc les lieux que j'ai décidé d'explorer ? Quelles limites, quelles surfaces ? Quelle a été la genèse dans leur définition ?

a) Construction progressive du dispositif de recherche

Habitée par ces réflexions, j'ai essayé d'avoir une approche du terrain à la fois rigoureuse et flexible. On rappelle ici les cinq étapes dans mon approche de recherche, pour caractériser cette fois les rapports au terrain qui y ont été majoritaires.

Phase	Dates	Activité
1	Janvier à août 2020	Bibliographie à partir des premières intuitions de recherche
2	Septembre à décembre 2020	Terrain exploratoire
3	Janvier à août 2021	Conceptualisation du dispositif de recherche pour la suite
4	Septembre 2021 à novembre 2022	Études de cas sur des terrains ciblés
5	Décembre 2022 à juin 2023	Mise en transversalité

Tableau 6 : Résumé des cinq phases de recherche

Phase 1

Réflexions en pré-thèse, de janvier à août 2020

Lors de la construction de mon sujet de thèse, je me suis appuyée sur le triptyque : Réseau de lieux/ Aire réseau/ Terroir (Debarbieux, 2009). J'envisageais d'étudier l'échelle du réseau de lieux à travers l'organisation nationale de l'agroforesterie. Les aires réseaux devaient respectivement être incarnées par le Gers et le Barrois, pour mener une étude comparative. Ma co-directrice de thèse, Corinne Robert venait de commencer à animer une ANR intitulée « TRAVERSÉES » (TRAjectoires de transition Vertueuses pour la Réduction des usages des pesticides Associant les leviers Ecologiques, Economiques, Sociaux et institutionnels à l'échelle du territoire ». Cette ANR, dédiée à l'étude de la microrégion du Barrois, entre la Haute-Marne et l'Aube, portait dans sa conception l'ambition de rassembler et d'engager agriculteurs, techniciens agricoles et scientifiques dans une réflexion commune. Cette situation m'ouvrait donc les portes d'un territoire sur lequel interroger la place de l'agroforesterie, notamment à travers le prisme des trajectoires d'exploitations. D'un autre côté, le Gers, territoire pionnier de l'agroforesterie, pouvait être interrogé grâce à des contacts avec l'association Arbre et Paysage 32 grâce à un stage réalisé avec eux avant la thèse. Enfin, l'étude de l'échelle du lieu était pensée à travers des visites de fermes.

Phase 2

Terrain exploratoire, de septembre à décembre 2020

Le terrain exploratoire devait permettre non pas de tester des hypothèses fermes, mais bien de tester leur pertinence en les laissant évoluer voire se transformer totalement au besoin. Plusieurs éléments sont venus faire évoluer la structure envisagée :

1/ Les réseaux nationaux se sont révélés difficiles à analyser sous le prisme du partage et du commun, notamment car des différends opposent certains acteurs clé.

2/ L'étude des deux aires réseau se sont révélées complexes : j'avais prédéfini deux aires réseau, mais dans mes premiers entretiens l'idée de faire territoire autour de l'agroforesterie n'a pas eu d'écho, ou alors les personnes interrogées m'entraînaient vers d'autres territoires, des réseaux qui ne correspondaient pas aux limites que j'avais définies. Le Barrois semblait très peu à même de permettre une analyse de la place de l'agroforesterie, alors que le Gers avait au contraire déjà beaucoup été sollicité dans d'autres projets. D'un côté comme de l'autre, une comparaison entre ces deux territoires est apparue comme peu opératoire.

3/ Les rencontres sur des lieux, dans l'optique de comprendre la constitution de terroirs dans le sens de micro-espaces appropriés s'est révélée très riche. Une échelle intermédiaire autour de l'étude de communes a commencé à être envisagée.

Un nouveau cadre a émergé progressivement :

1/ À l'échelle nationale, au lieu d'étudier les partages entre structures j'ai décidé de m'intéresser à la constitution de référentiels communs (partager des idées, des données parfois, des financements éventuellement).

2/ À l'échelle de l'aire réseau, décidé de m'intéresser à des réseaux de personnes et de lieux dans un échange de savoirs (comme des GIEE, des formations, des rencontres). Ce choix était aussi motivé par la découverte de la naissance d'un GIEE Agroforesterie en Haute-Marne grâce aux échanges réalisés dans le Barrois.

3/ À l'échelle des lieux, j'ai choisi de penser deux volets : le réappropriation symbolique des exploitations agricoles par leurs agriculteurs mais aussi la question du rôle que pouvaient jouer les communes et communautés de communes dans la constitution d'un espace partagé via les techniques et les objectifs de l'agroforesterie.

4/ La question des filières s'est révélée importante, souvent évoquée par les acteurs interrogés. Une filière en particulier revenait souvent, celle progressivement construite par la marque Végétal Local. J'ai choisi d'ajouter une modalité multi-échelles à mon cadre d'analyse.

Phase 3

Conceptualisation du dispositif de recherche et choix des terrains, de janvier à août 2021

Après le terrain exploratoire, j'ai souhaité effectuer un retour aux textes, notamment méthodologiques et j'ai ralenti ma pratique du terrain pour mieux commencer à rassembler le matériel que j'avais déjà accumulé. C'est la période où j'ai choisi, grâce à des relations construites avec des acteurs du terrain, de me focaliser des études de cas spécifiques pour interroger les échelles choisies. Le cadre établi dans les mois précédents a permis de faire émerger cinq études de cas, permettant d'aborder les échelles définies :

- Sur plusieurs lieux : étude des fermes agroforestières
- Sur un lieu : étude d'une commune dans les Deux-Sèvres
- Sur une aire réseau : étude d'un GIEE Agroforesterie en Haute-Marne

- Sur un réseau de lieux : étude d'un Groupe National autour d'un sujet particulier, les trognes
- Sur une modalité multi-échelles : étude d'une filière, la marque Végétal Local

Phase 4

Pratique du terrain ciblé sur les études de cas, de septembre 2021 à novembre 2022

De janvier 2022 à janvier 2023, ces cinq études de cas ont été nourries de visites, d'entretiens et d'observation participante. Une approche particulière a parfois été choisie, l'approche en recherche impliquée, décrite dans la partie suivante.

Phase 5

Mise en transversalité, de décembre 2022 à juin 2023

Un éloignement du terrain a été nécessaire dans la dernière phase pour permettre une mise en transversalité. La compilation des données et leur mise en perspective a donné lieu à une réflexion globale et théorique associée à la rédaction du manuscrit.

b) Schématisation de ce processus

Le schéma ci-dessous (Figure 2) retrace les étapes 1 à 3 de ce processus, étapes qui correspondent à la construction progressive du dispositif de recherche et à la définition des terrains d'étude et des études de cas correspondantes.

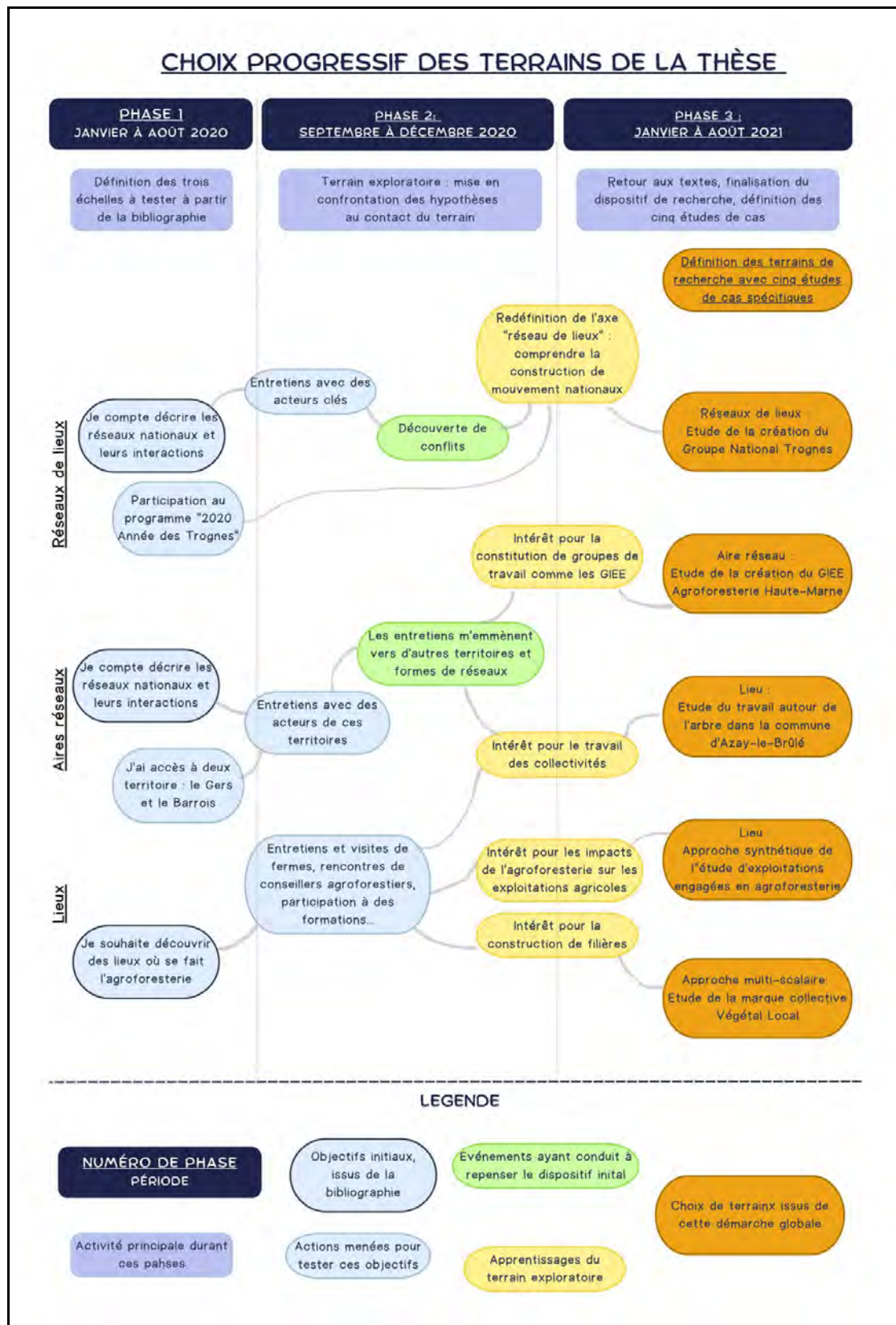


Figure 2 : Choix progressifs des terrains d'étude dans la pré-thèse et la première année de thèse ¹²

¹² Source : production personnelle / décembre 2021

c) « Faire terrain » à partir de plusieurs études de cas

Comme on peut le voir, le terrain de ma recherche n'est pas un terrain monographique. Ce n'est pas non plus un terrain censé confirmer ou infirmer des hypothèses précises au travers d'expériences ou d'entretiens dirigés. Les hypothèses sont présentes bien sûr, mais leur formulation évolue au contact du terrain. Ce sont donc des faits singuliers que je découvre, des lieux qui peuvent difficilement être comparés avec d'autres, des personnes dont l'approche personnelle autant que leur impact sur le territoire m'intéressent.

Pour des questions de rigueur, je présente bien entendu dans ce travail de thèse l'ensemble des lieux que j'ai visités et des personnes que j'ai rencontrées. Mais la somme de tous ces lieux et de toutes ces rencontres fait-elle terrain ? Les territoires décrits par les personnes avec qui j'ai parlé sont-ils « mes » terrains ? Je me reconnais dans les propos de Yann Calbérac dans un article assez explicite : « Le terrain des géographes est-il un terrain géographique ? ». Il y explique que même s'il n'a pas de terrain dans un sens classique, c'est-à-dire une portion d'espace qu'il pratique et connaît, il se considère indéniablement comme un géographe *qui fait du terrain*. La somme des lieux qu'il a parcourus ne constitue en rien « son » terrain, celui-ci est ailleurs :

Cette pratique répétée du terrain fait-elle pour autant de moi un géographe de terrain ? Rien n'est moins sûr dans la mesure où cette pratique ne s'attache pas à un lieu bien identifié et circonscrit dont la connaissance objective serait le but de ma recherche. Mon terrain – si j'en ai un – doit donc être dissocié des lieux où je mène mes enquêtes : sa nature est autre. Mais je n'en suis pas moins un géographe qui fait du terrain : les pratiques que je mets en œuvre se déploient dans l'espace et se caractérisent donc par leur dimension spatiale. Ces formes spatiales que je tisse produisent à leur tour des espaces, qui sont, à proprement parler, mon terrain entendu comme l'espace d'une pratique (Volvey, 2003)

Calbérac, 2011

Ce genre de terrain permet difficilement la comparaison. Or, la question qui se pose est bien sûr la suivante : comment monter en généralité, comment avoir un propos scientifique, à partir de ce genre de terrain ? Comme le formule un chercheur en ethnolinguistique : « Comment faire preuve à partir de cas singuliers ? » (Hambye, 2015). Cet article s'appuie sur les propos de Jean Claude Passeron, sociologue connu notamment pour son travail sur l'interdisciplinarité et les techniques d'enquête. En reprenant l'idée que le raisonnement sociologique est un « espace non poppérien de l'argumentation » (Passeron, 1991), Hambye défend une vision des sciences humaines comme des sciences nécessairement « historique », c'est-à-dire que ces sciences peuvent décrire et analyser l'état de choses à un certain moment mais ne peuvent rien « prouver » dans le sens de la falsifiabilité poppérienne.

Yann Calbérac ajoute à cette question celle de la spatialité : si la somme des lieux visités ne fait pas terrain, quel est l'espace étudié ? Comment peut-on dire quelque-chose de l'espace

si le terrain est une approche méthodologique plutôt qu'un espace bien défini ? Il choisit de répondre à ces objections grâce à la théorie de l'acteur réseau de Latour :

Ce réseau allongé ainsi formé par de multiples chaînes de traduction est ce qui réunit les lieux parcourus, les pratiques déployées, les données collectées et les ressources mobilisées et leur donne une cohérence effective pour atteindre le but heuristique fixé. Ce réseau ainsi tissé englobe l'espace étudié tout en le dépassant : l'espace n'est qu'un élément parmi d'autres de ce réseau, dans la mesure où l'observation ne saurait se substituer aux lectures, aux entretiens, aux archives, aux statistiques etc. qui sont autant de composantes de ce réseau. Cet agencement complexe, tissé par les pratiques du chercheur, a ainsi vocation à proposer une connaissance de l'espace étudié, même si cet espace n'occupe pas le cœur de ce réseau.

Calbérac, 2011

Le géographe rassemble donc dans un filet une grande diversité de matériaux : entretiens, comptes rendus, conférences, observation participante, œuvres d'art, enquêtes... et possiblement d'autres sources encore. Le terrain est construit en même temps que le dispositif se met en place et comme le dit encore Yann Calbérac : « Ces diverses pratiques commencent à faire terrain dès lors qu'elles sont spécifiquement agencées afin de mettre au jour le fonctionnement de l'espace qui m'intéresse. » (Calbérac, 2011).

En ce qui nous concerne, c'est le cadre théorique représenté dans le chapitre précédent qui nous donne l'agencement nécessaire à la compréhension des phénomènes étudiés. Notre question principale étant le croisement des concepts de territorialisation et de mise en commun, c'est en nous appuyant sur la matrice précédemment exposée que nous pourrions monter en généralité à partir des études de cas singulières présentées ici.

Transition

On a présenté dans cette partie le raisonnement qui a mené à la définition de cinq études de cas spécifiques, qui feront chacune l'objet d'un chapitre dans la suite de notre étude. Auparavant, on avait présenté les outils méthodologiques qui ont servi à collecter des données au cours de la thèse, entretiens et observation participante en particulier. Il reste néanmoins à présenter une dernière approche méthodologique. Dans la définition des études de cas, les interactions avec les acteurs de terrain ont été primordiales. Ces interactions ont donné lieu à des formes de recherches s'apparentant à une forme de recherche impliquée.

3) Point méthodologique sur une approche en Recherche Impliquée

Avant d'aborder la Recherche Impliquée, passons par une revue de la littérature autour du thème de l'interaction entre la recherche et l'action sur le terrain. Ce sont ces éléments bibliographiques qui ont mené progressivement à l'adoption d'une recherche impliquée dans certains cas d'étude. On présentera d'abord les raisons qui poussent les chercheurs en agroécologie à s'intéresser à cette question, puis on présentera des définitions des

différentes formes que peuvent prendre l'interaction entre la recherche et l'action sur le terrain. Enfin, on finira par une présentation de l'approche adoptée dans cette thèse.

A) Pourquoi lier recherche et action dans l'agroécologie ?

a) L'agroécologie, un domaine historiquement marqué par l'interaction avec les acteurs de terrain

On a pu voir plus tôt que l'agroécologie est comprise comme un domaine où l'interdisciplinarité et le lien au terrain sont essentiels. Loin d'une agroécologie historiquement dédiée à l'application d'une compréhension des phénomènes écologiques au champ cultivé, les plus grandes institutions de recherche en agronomie promeuvent aujourd'hui une agroécologie interdisciplinaire, centrée sur des recherches situées et structurée par des interactions avec les acteurs de cette transition. Dès les années 1990-2000, les recherches de Miguel Altieri allaient dans ce sens (c'est nous qui soulignons).

*Agroecology provides the scientific basis to address the production by a biodiverse agroecosystem able to sponsor its own functioning. The latest advances in agroecological research are reviewed in order to better define elements of a research agenda in natural resource management that is compatible with the needs and aspirations of peasants. **Obviously, a relevant research agenda setting should involve the full participation of farmers with other institutions serving a facilitating role. The implementation of the agenda will also imply major institutional and policy changes.***¹³

Altieri, 2001

Ainsi dès les années 2000, l'agroécologie prenait déjà racine dans une injonction à agir : la discipline agroécologique loin d'être une science désincarnée travaille sur le réel et même plus, travaille à influencer, à modifier ce réel, en prenant particulièrement appui sur les savoirs dits « locaux » (ou situés, selon les écoles), l'agroécologie invite donc à revoir la posture du chercheur comme penseur extérieur aux phénomènes qu'il décrit et comprend.

Dans le domaine du développement durable et plus particulièrement dans celui de l'étude ou la gestion des ressources naturelles, la prise en compte des savoirs locaux est de plus en plus considérée comme un bénéfice, voire un prérequis essentiel. Ce constat est d'autant plus marqué dans le domaine agricole où, traditionnellement, les paysans ont assuré la sécurité alimentaire de leur famille ainsi que la conservation de l'agro-biodiversité (Altieri 2004).

Louah et al., 2015

¹³ L'agroécologie fournit les bases scientifiques pour aborder la production par un agroécosystème biodiversifié capable de nourrir son propre fonctionnement. Les dernières avancées en matière de recherche agroécologique sont passées en revue afin de mieux définir les éléments d'un programme de recherche sur la gestion des ressources naturelles qui soit compatible avec les besoins et les aspirations des paysans. Il est évident que l'établissement d'un programme de recherche pertinent doit impliquer la pleine participation des agriculteurs, les autres institutions jouant un rôle de facilitateur. La mise en œuvre de l'agenda impliquera également des changements institutionnels et politiques majeurs.

Comme le disent ensuite les auteurs de ce même article : « l'agronome est en position de faiblesse par rapport aux agriculteurs, car ce sont ces derniers qui, quotidiennement, pratiquent l'exercice d'assemblage de ces connaissances et acquièrent ainsi un savoir-faire circonstancié ». Ce constat peut provoquer un réel sentiment d'imposture, car comme il est dit assez franchement : « Comment dès lors prétendre accompagner la « (re) écologisation » des pratiques agricoles alors que, dans les premiers temps du moins, notre incompréhension des processus de décision déployés par les agriculteurs est indéniable ? ». Pour pallier cette position de faiblesse dans laquelle se trouve l'agronome, les auteurs invitent à changer de paradigme en renversant les rôles du chercheur et du praticien, en réinventant « de nouvelles formes de collaboration, où les connaissances et les méthodologies scientifiques sont mises au service de l'agriculteur selon ses besoins. ».

b) Des questions autour du positionnement du chercheur toujours d'actualité

Cette « position de faiblesse » du chercheur évoquée plus haut peut provoquer une certaine incertitude. Dans les travaux de recherche, cette inquiétude se traduit de différentes manières. On assiste notamment depuis quelques décennies à un mouvement de remise en cause du rapport de la science occidentale au monde, depuis la science occidentale elle-même. Les travaux de Bruno Latour en sont l'exemple le plus parlant. En décrivant le processus de la recherche scientifique du point de vue de la sociologie, ses travaux invitent à voir la production de savoir comme une construction sociale et ont eu un impact certain sur la perception que les scientifiques ont d'eux-mêmes.

Dans le cadre particulier de l'agronomie, cela s'est traduit notamment par un renouvellement de la posture du chercheur. Notons que le rapport au terrain est originellement très important dans cette discipline (des travaux précurseurs comme ceux d'Olivier de Serres en témoignent notamment). Les travaux de chercheurs influencés par la physiocratie et portés sur les sciences de laboratoire, comme ceux du baron von Liebig au XIXe siècle ont ensuite été déterminants dans l'orientation qu'a prise l'agronomie vers les solutions chimiques et techniques. Ensuite, ce sont les interactions fortes avec les politiques publiques dans les années 1930 et après la Seconde Guerre mondiale qui ont contribué à ancrer l'agronomie dans une optique de création de solutions et de diffusion de ces solutions notamment chimiques. Une *Histoire de l'INRA entre Sciences et Politiques* retrace le parcours l'agronomie française en insistant sur ces interactions avec les politiques publiques (Cornu et al., 2018). Mais si elle a été construite dans la deuxième moitié du XXe siècle comme une science de laboratoire qui crée et diffuse des solutions techniques, l'agronomie (re)devient depuis les années 1990-2000 une science qui s'interroge sur son rapport au terrain. Des chercheurs se sont appropriés ainsi de nouveaux cadres théoriques pour appréhender le rapport du chercheur au monde tels que la théorie de la « traduction » développée entre autres par Bruno Latour, Michel Callon et Madeleine Akrich. Le contexte actuel invite de plus en plus à s'interroger sur la possibilité d'agir dans un monde aussi

incertain, pour paraphraser l'ouvrage de Michel Callon qui reste pleinement d'actualité (Callon, 2001).

En intervenant dans des processus de changement, le chercheur agronome est en effet particulièrement à même de s'interroger sur sa posture et son impact, ce qui le pousse souvent à s'engager dans des processus collaboratifs. Dans un entretien avec Sandrine Petit, Marianne Cerf (INRAE, SADAPT) affirme : « Faire des recherches collaboratives, c'est admettre l'incertitude sur le devenir du processus de changement, c'est admettre une dépendance et une responsabilité du chercheur à l'égard des autres acteurs engagés avec lui dans ce processus, c'est prendre en compte la pluralité des points de vue et des connaissances. ». Au sein d'une institution comme l'INRAE, elle précise que ce positionnement n'est pas anodin. Il est symptomatique d'un changement de posture, motivé par la volonté de ne pas laisser le savoir scientifique devenir une justification pour agir sans posture réflexive. Marianne Cerf l'exprime ainsi :

Une grande partie des chercheurs de ce département (SADAPT) appréhende ces acteurs non seulement comme des objets d'étude, mais aussi comme des sujets ayant leur propre subjectivité, leurs stratégies. Cela reste original au sein de l'INRA et le changement de nom du département est une affirmation encore plus forte de cette volonté de partir des acteurs et de leur action et non d'un projet normalisant dicté par les scientifiques auxquels les connaissances sur le vivant confèreraient d'office une compétence à dire la façon de piloter le vivant ou de repenser la nature.

Cerf et Petit, 2013 (Chapitre 13 de l'ouvrage « Les recherches actions collaboratives »)

On voit ainsi s'exprimer des chercheurs qui refusent la position dominante qu'ils pourraient être tentés de prendre. Dans un ouvrage collectif de 2009 *Dynamiques des savoirs, dynamiques des changements* (Beguïn et Cerf, 2009), les auteurs abordent le nouveau rapport de la science contemporaine à la société. Si elle fabrique de nouvelles connaissances, de nouveaux outils, elle produit aussi de nouvelles incertitudes et de nouveaux risques. Le travail des scientifiques doit se recomposer dans cette nouvelle époque où « Le temps est révolu d'une vision linéaire et descendante du changement et de l'innovation. », car il est à présent indéniable que « Le changement est tout autant initié et porté par les acteurs au sein de leurs propres milieux de vie et de travail, que suscité par le processus d'invention de nouveautés techniques et conceptuelles » (Beguïn et Cerf, 2009, abstract).

c) Dans le contexte d'urgence, l'émergence d'un changement de paradigme qui croise rapport au vivant et mise en commun ?

Il semble donc bien que les chercheurs engagés dans les processus de transition agroécologiques aient depuis longtemps cherché à s'impliquer dans les mécanismes qu'ils décrivaient et comprenaient. Toutefois, il semble que ce phénomène prenne une forme différente à chaque époque. Aujourd'hui, l'urgence écologique est selon certains le moteur

d'un renouvellement des approches de recherche. Pour reprendre les mots de Clémence Bardaine dont la thèse s'intéresse à la fabrique des paysages et des savoir-faire agroforestiers dans le bassin francilien : « Sans doute est-on en train de passer d'une croyance collective, comme il y a 60 ans avec la Révolution verte, à une philosophie de l'appropriation « en commun » des connaissances à l'échelle du champ, du paysage jusqu'au bassin versant à travers les communautés de pratiques agroécologiques. » (Bardaine, 2020, p. 14).

La crise climatique, la crise écologique et la crise agricole qui caractérisent notre époque génèrent une angoisse existentielle motivée par les différents événements climatiques extrêmes et le ton des récents rapports du GIEC. Dans les milieux étudiants cela se traduit par une diversité de mouvements appelant à mettre en lien le savoir et les défis actuels, voire à refuser la voie proposée par les grandes écoles et cursus d'ingénieurs. On peut penser notamment à la création de l'Académie du Climat à Paris¹⁴, ou au manifeste des étudiants d'AgroParisTech invitant à « désertier » des emplois « destructeurs » en mai 2022 (Gérard, Le Monde, mai 2022).

Il semble également que la montée en popularité des thèses originellement proposées par Philippe Descola soit une manifestation particulièrement parlante de ce changement de paradigme. En effet cette pensée qui définit différents rapports au vivant (totémisme, animisme, analogisme et naturalisme, décrits dans l'ouvrage *Par-delà nature et culture*) fait ainsi du naturalisme une manière parmi d'autres d'appréhender le vivant et remet épistémologiquement en cause la notion de nature (Descola, 2005). Cette remise en cause du rapport occidental à la « nature » a récemment été nourrie et enrichie par de nouveaux travaux. On peut citer notamment les travaux de Baptiste Morizot ou Alessandro Pignocchi, qui ont tous les deux contribué à diffuser et à rendre accessibles ces thèses en les traduisant en histoires et en expériences afin qu'elles puissent être vécues par les lecteurs. Issus des milieux académiques, ils incarnent l'aspiration d'une génération de chercheurs qui souhaitent s'emparer des outils et des réflexions qu'ils ont reçus pour proposer une action et même un engagement politique en faveur d'une vision du monde qui puisse dépasser le fameux dualisme nature/culture.

Dans l'ouvrage collectif publié en 2012 sous la direction de François Papy *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes* (Papy et al., 2012), les auteurs présentent des initiatives caractérisées par leur caractère collectif, qualifiées de « biens communs ». Dans la présentation de l'ouvrage, les auteurs se disent « persuadés (de vivre) aujourd'hui une période de transition écologique » et ainsi enclins à partir « en quête des signes d'émergence de nouveaux rapports à la nature éco-conscients » habités par la prise de conscience qu'il faut « reconsidérer les rapports de la société à la nature » (Papy et al.,

¹⁴ Page d'accueil du site de l'Académie du Climat : <https://www.academieduclimat.paris/>

2012). Ils abordent ainsi les diverses transitions agroécologiques sous le double prisme du lien à l'environnement et de la composition de collectifs pluri-acteurs.

Il n'est pas étonnant que dans ce cadre le champ de l'étude des « communs » soit mobilisé par les chercheurs qui s'appuient sur sa prise en compte à la fois des ressources naturelles et de l'action collective. En effet comme le disent les auteurs de l'éditorial du dossier « Bien commun et Territoire » sur lequel s'appuyait notre revue de l'état de l'art autour de cette notion : « La relative souplesse de la définition actuelle des communs semble permettre, en ces temps de transition écologique, de crise économique structurelle et de retrait de l'État, de reconnaître et objectiver tout un ensemble de mobilisations collectives ou citoyennes qui participent à la sauvegarde de ressources territoriales et urbaines, ainsi qu'à la production de services (marchands ou non marchands) et de valeurs partagés. » (Kebir et al., 2018).

En montrant que depuis son origine, le domaine de l'agroécologie a été marqué par des questionnements autour du lien aux acteurs de terrain et des interrogations sur la posture du chercheur, on voit bien que c'est un champ de recherche qui tend nécessairement à évoluer avec les sujets de préoccupations de la société. Marquée par l'urgence de la crise climatique et écologique, la recherche d'aujourd'hui semble particulièrement sensible aux thèmes de la relation au vivant et de la notion de commun. Ces deux notions entrent en résonance avec une forme d'injonction à l'action.

B) Recherche et action, une pluralité de modalités

a) Généralités

Notons dès maintenant que c'est l'histoire du terme recherche-action qui est résumée ici, absolument pas celle des recherches qui visent à l'action, l'histoire en serait beaucoup plus longue et remonterait sans doute aux premiers philosophes (Daré et Vénot, 2016). La littérature à ce sujet est vaste et complexe. Il existe plusieurs définitions de la recherche-action. Un article sur lequel nous nous appuyerons plus tard évoque « la variété des chemins que peut emprunter la recherche-action (et) les méandres et ambiguïtés qu'ils recèlent parfois » (Allard-Poesi, 2003). On tentera ici de tracer un résumé compréhensible et surtout opératoire pour bien comprendre quels chemins ont été choisis dans la thèse, d'abord en présentant les principes généraux de cette approche, son histoire, puis ses courants principaux.

Les différents courants de recherche action peuvent se retrouver sur cette idée apparemment simple : il s'agit d'une méthode de recherche où « il y a une action délibérée de transformation de la réalité ; recherche[s] ayant un double objectif : transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations » (Hugon & Seibel, 1998 : page 131, Cité par Allard-Poesi, 2003). Selon Morin (1985) l'engouement pour la recherche-

action s'explique assez facilement par le besoin de « passer de la théorie à la pratique ». La philosophie sous-jacente lui apparaît donc « praxéologique » (c'est-à-dire relevant d'une « Science ou théorie de l'action ; connaissance des lois de l'action humaine conduisant à des conclusions opératoires », définition du CNRTL). Ainsi : « Cette praxéologie est une dialectique entre les faits objectifs et les faits subjectifs. Il y a une interaction continue entre l'action et la réflexion. » (Morin, 1985).

b) Histoire du concept des années 1970 à 2010

Pour des raisons pratiques, je me contenterai de décrire rapidement cette histoire pour la France. Selon Gilles Monceau (2015), professeur en sciences de l'éducation, on peut distinguer quatre grands moments de la recherche action. Notons que cet article se focalise en partie sur des disciplines du soin, comme la psychosociologie et l'éducation car ces disciplines ont été pionnières dans la conceptualisation de la recherche action. On verra que l'agronomie s'en est saisie un peu après.

Les années 1970 voient l'émergence de modalités de recherche plus ou moins militantes, portées par des chercheurs qui visent à transformer les rapports entre les dits « experts » et les « acteurs sociaux ». L'ouvrage de René Barbier sur la recherche action dans l'institution éducative (Barbier, 1977) est considéré comme un jalon important de la constitution de la recherche action en France. Les chercheurs de cette époque font tous référence à Kurt Lewin, psychologue et comportementaliste américain, dont les travaux aux États-Unis dans les années 1940 et 1950 avaient posé les bases de l'*Action Research*, qui rassemblait déjà les éléments de « recherche action » sur lesquels on s'interroge encore aujourd'hui :

- La volonté d'avoir un effet sur le monde (dans le cas de Lewin, il s'agissait d'influencer les comportements, par exemple les pratiques culinaires)
- La volonté de produire ainsi des connaissances (ici sur les mécanismes d'influence)
- L'association des acteurs aux processus de recherche (aujourd'hui mieux définie sous le nom de recherche participative)
- L'implication des chercheurs sur le terrain.

Ces éléments se retrouvent dans tous les courants de recherche action plus tard. Et si Lewin est souvent considéré comme le père de cette démarche, certains font remonter son origine à d'autres penseurs, notamment à Paulo Freire, pédagogue brésilien, dont les travaux sont marqués par une attention particulière vers l'éducation populaire (Coenen, 2001).

Toujours selon Monceau (2015), les années 1980 sont marquées par une forte activité de recherche action dans le domaine de la pédagogie et des politiques sociales en général et par la constatation d'un certain succès de ces approches en termes d'impact sur la réalité et en termes de création de connaissances. Ces nombreuses recherches sont capitalisées et permettent ainsi de légitimer cette approche ; quatre-vingt-trois recherches actions

effectuées entre 1972 et 1983 sont par exemple analysées par Claude Martin (Martin, 1986 ; cité par Monceau, 2015).

Dans les années 1990, les approches de recherche action sont à la fois largement diffusées dans d'autres disciplines que les disciplines « originelles » (c'est-à-dire les sciences de l'éducation, de la santé, la psychologie...) et hybridées avec d'autres réflexions, notamment venues des sciences anthropologiques et ethnographiques. Concrètement, l'institutionnalisation de la recherche action favorise son adoption par d'autres disciplines et dans le même temps, l'anthropologie et l'ethnographie anglo-saxonne commencent à se diffuser en France. Ainsi les réflexions autour du terrain du chercheur et de sa posture de recherche, très riches en anthropologie, se mêlent aux réflexions en cours sur la recherche action. Comme le dit Monceau (2015), c'est « plus largement le travail de terrain du chercheur qui se trouve revalorisé dans la recherche en sciences sociales ». En sciences agronomiques, notamment dans les recherches tournées vers les pays dits des « Suds », de nombreux programmes embrassent cette philosophie de l'action, en lançant des partenariats avec des acteurs locaux.

La fin des années 1990 et les années 2000 voient l'affirmation de cette nouvelle dynamique. Par exemple en 2005, lors d'une « École de Chercheur sur la Recherche en Partenariat » le CIRAD pose les définitions d'une Recherche Action en Partenariat (RAP), à partir des expériences de plusieurs chercheurs dans les années 1990 (Carbonnel et al., 2013). Les années 2000 à 2010 voient donc l'institutionnalisation de la recherche action en agronomie dans les institutions. La RAP est définie comme la « production de connaissances, transformation des réalités sociales et renforcement des compétences individuelles et collectives » dans l'ouvrage « Innover avec les acteurs du monde rural : La recherche-action en partenariat » (Faure, Gasselin et Triomphe, 2010), ouvrage qui incarne l'officialisation de cette démarche. Aujourd'hui en agronomie on parle aussi de Recherche Action Collaborative (RAC), telle que décrite par Marianne Cerf dans l'entretien avec Sandrine Petit déjà cité plus haut (Cerf et Petit, 2015). Ce passage de la « participation » à la « collaboration » incite à penser que les acteurs ne sont pas simplement sollicités pour entrer dans un cadre prédéfini, mais co-construisent, voire peuvent mettre à mal les cadres de la science, car « Si les chercheurs interrogent les pratiques, inversement les pratiques posent la question du rapport de la recherche avec la réalité. » (Lyet et al., 2015).

c) Et la recherche action aujourd'hui en géographie ?

Nous avons vu que la recherche action suit depuis les années 1970 en France un chemin progressif vers l'institutionnalisation. Le terme nous vient de recherches en sciences de l'éducation, psychologie, sociologie qui se sont petit à petit étendues. Parallèlement, le questionnement sur le positionnement du chercheur dans les sciences humaines vient notamment de l'anthropologie du développement (Daré et Venot, 2016). Cette démarche

s'est étendue dans les années 1980 à 2010 à l'agronomie, notamment par l'agronomie tropicale. À présent, qu'en est-il de la place de la recherche action en géographie aujourd'hui ?

Selon Daré et Vénot (2016), ces réflexions restent limitées dans notre discipline. On peut néanmoins relever par ailleurs qu'elles sont en fait bien présente et ce depuis longtemps, comme en témoigne par exemple, dès 1960, l'ouvrage de Michel Philipponneau « Géographie et action : Introduction à la géographie appliquée ». Ainsi, s'il n'est pas évident de trouver une typologie des modes de recherche action en géographie, nous nous permettons donc de penser que cette dimension demeure toutefois assez présente aujourd'hui, notamment sous deux formes principales :

- La réflexion sur l'impact social des recherches en géographie, notamment en termes de diffusion des résultats de recherche (par exemple abordée par Nicolas Bautès et Clément Marie dit Chiro, dans un article intitulé « Pour une géographie sociale de l'action » publié dans *Carnets de géographes* en 2012.)
- La réflexion sur la posture du chercheur et en particulier sur « ses » terrains ou dans la relation avec les personnes enquêtées (par exemple dans la thèse de Yann Calberac « Terrains de géographes, géographes de terrain » défendue en 2012).

Ces deux dimensions reprennent en quelque sorte les quatre dimensions de l'Action Research de Lewin citée plus haut :

- La volonté d'avoir un effet sur le monde
- La volonté de produire ainsi des connaissances
- L'association des acteurs aux processus de recherche
- L'implication des chercheurs sur le terrain.

Les deux premières posent la question de l'impact de la recherche : production de connaissance et/ou influence sur le réel ? Les deux suivantes posent la question du rapport au terrain et aux enquêtés : producteurs et/ou sources de savoir ? Il est normal que la géographie, science de terrain et d'aménagement, soit traversée par cette question de l'impact de ses chercheurs.

Aujourd'hui, non seulement ces questions sont posées dans la discipline mais il existe de nombreux cadres institutionnels qui font de la recherche action une approche légitime. On donne ci-dessous quelques exemples de ces cadres. Cette liste (non exclusive) s'inspire d'une table ronde autour des approches de recherche action proposée dans le cadre des Journées « Développement rural, nouvelles ruralités, nouveaux référentiels » organisées par la Commission de Géographie Rurale du CNFG en octobre 2022 à Lyon, remettant sur le métier les réflexions développées durant les décennies précédentes par ladite Commission.

- Les contrats CIFRE, tout d'abord, sont une forme d'institutionnalisation de la recherche action. Le doctorant est embauché à la fois par l'université et par un acteur non universitaire. Il produit des données et des documents, des outils, il co-anime des ateliers, des réunions. Enfin, il participe activement aux activités de son

employeur et l'assiste grâce à son activité de recherche. En géographie, notamment en géographie rurale, l'employeur non universitaire peut être un EPCI (commune, communauté de commune...) ou un PNR par exemple. Produisant des cartes, des analyses, animant des réunions autour de l'agriculture, de l'alimentation, du logement ou autre, le doctorant « coche » sans aucun doute les cases des quatre dimensions décrites plus haut.

- De nombreux autres dispositifs existent, on peut citer par exemple les programmes POPSU (POPSU Territoires, POPSU Métropoles et POPSU Transitions) qui témoignent de l'institutionnalisation de la recherche action en sciences sociales du territoire. Ce programme vise à mobiliser le monde universitaire pour aider l'action publique dans les petites villes et territoires ruraux, il est présenté comme un « lieu de convergence des milieux de la recherche et de ceux qui font et gouvernent les villes »¹⁵.
- Dans cette table ronde, on peut citer aussi la présentation d'un dispositif intitulé « La boutique des sciences » à Lyon. Dispositif de mise en lien entre des acteurs et des jeunes chercheurs (notamment en Master 2), ce dispositif témoigne également de la place officielle que prend la recherche action dans l'université¹⁶.

d) Précision sémantique : les recherches participatives

Le vocable « recherche action » fait donc référence à une pluralité de modalités de recherche. Elle croise souvent la notion de recherche participative. Ces deux notions sont en fait très proches. La bibliographie rencontrée nous permet néanmoins d'avancer la distinction suivante : si la recherche action s'appuie souvent sur une participation des acteurs (recherche citoyenne, collaborations) et si la recherche participative a souvent un objectif de transformation du réel (en particulier par la diffusion de pratiques scientifiques au sein de la société civile), c'est l'objectif principal qui distingue ces recherches. Dans le premier cas, la participation est plutôt un moyen, dans le second elle est plutôt un but. En ce sens, la recherche participative ou collaborative et la recherche action peuvent parfois se distinguer tout à fait l'une de l'autre, tout comme elles peuvent être entremêlées.

Cependant, contrairement à la visée de changement planifié de la recherche-action, la recherche collaborative vise principalement un rapprochement entre le monde de la recherche et celui de la pratique professionnelle, au travers d'une démarche qui sert l'examen de cet objet en même temps qu'elle est une occasion de développement professionnel pour les participants.

Morissette, 2013

La forme de la recherche peut aussi être impactée, certains dispositifs de recherche participative étant centrés sur la mise en lien des acteurs scientifiques et citoyens. Ainsi dans

¹⁵ Page d'accueil des Programmes POPSU : <https://popsu.archi.fr/> Consulté le 07/06/2023

¹⁶ Page d'accueil de la Boutique des Sciences : <https://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/accueil-bds-72471.kjsp> Consulté le 07/06/2023

les faits, les recherches action et les recherches participatives se croisent souvent et présentent à la fois des différences et des points communs essentiels.

C) Positionnement personnel : une recherche « impliquée »

Nous avons donc présenté un court récit de l'histoire de la notion de recherche action, ainsi que les formes qu'elle peut prendre. Dans cette thèse, mon intérêt pour ces questions s'est traduit par le choix d'une démarche de recherche dite « impliquée ». Nous présenterons d'abord cette forme de recherche, pour ensuite décrire sur quels critères s'appuie notre travail.

a) Vers une recherche impliquée

Pendant mon terrain exploratoire, j'ai constaté que l'accès au terrain et aux informations était parfois compliqué : les acteurs interrogés avaient tendance à manquer de temps, animateurs comme agriculteurs. Dans les discussions il émergeait souvent l'idée que tel ou tel « petit projet » pourrait aider certaines dynamiques à se développer. J'étais parfois sollicitée, parfois je proposais spontanément une « aide » qui me permettait d'entrer en contact avec les acteurs et souvent d'accéder à des informations plus denses que dans le cadre d'un entretien formel. J'ai donc souhaité consacrer du temps à des études de cas ou des projets dont la finalité pourrait servir en même temps ma recherche et les besoins de mes interlocuteurs. Plusieurs projets se sont dessinés, dont j'ai décidé de faire des études de cas, avec une dimension d'action différente entre chaque projet, mais toutes liées par un point commun, l'idée de produire un objet, rapport, film, inventaire, ou autre, qui me serve de matériau de recherche et qui retourne immédiatement sur le terrain.

Cette stratégie de recherche fait écho aux « bricolages » dont parle Sylvain Guyot dans une communication en 2008 à Arras intitulée « Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements... ». L'accès au terrain ne va pas parfois sans certaines « ruses » :

Pour différentes raisons (climatiques, topographiques, sécuritaires, culturelles etc.) certains terrains apparaissent comme extrêmes voire inaccessibles. Le chercheur doit donc multiplier les ruses et les efforts pour pouvoir y accéder d'une manière ou d'une autre. Ensuite, le choix et la rencontre des acteurs ne se fait pas de manière systématique. Des tactiques spécifiques sont nécessaires, sans compter que beaucoup d'acteurs sont totalement inconnus du chercheur au début de la recherche.

Guyot, 2008 p. 10

C'est en même temps que j'entrais dans ce processus que j'ai exploré la littérature au sujet des recherches actions, collaboratives et participatives. Il m'a semblé essentiel de documenter et d'interroger ce dispositif de recherche particulier. Le champ de la recherche impliquée s'est révélé le plus à même d'offrir un cadre à cette démarche. Lorène Prost,

chercheuse au LISIS donne la définition suivante de la recherche impliquée, dans un entretien diffusé sur le blog « Recherches Impliquées » hébergé par la plateforme « Hypothèses »¹⁷ :

Il y a beaucoup de chercheurs agronomes qui sont dans une position assez spécifique par rapport au terrain. De nombreux agronomes sont en fait assez présents sur le terrain, assez proches des acteurs, des agriculteurs, des conseillers, ou d'autres acteurs agricoles. Et pas mal d'entre eux sont dans le souci d'outiller ces acteurs-là, ou de les accompagner. Et donc ils sont en fait dans un rapport assez particulier de recherche, une recherche action, recherche impliquée, recherche ingénierique. (...) Quand on est dans ce rapport là au terrain, on produit des connaissances qui sont différentes, des connaissances scientifiques qui sont différentes.

Prost, 2017 « Qu'est-ce que la recherche impliquée »

La simplicité apparente de cette définition ne doit pas cacher la complexité épistémologique qu'elle implique. Comme le souligne Lorène Prost dans la suite de l'entretien, de nombreux enjeux se posent, en particulier la caractérisation des connaissances produites dans ce type de processus. Néanmoins, plutôt que de définir ma démarche comme une recherche action, c'est dans le champ de la recherche impliquée que je décide de situer mon travail. La raison principale en est la suivante : là où recherche action, participative ou collaborative impliquent la constitution d'un collectif avec lequel sont pensés les objectifs et la démarche de la recherche, la recherche impliquée semble ici désigner plutôt une démarche individuelle du chercheur sur son terrain.

Dans sa thèse « De l'isolement social aux territoires sociables : recherche impliquée sur l'intervention sociale en milieu rural, à l'épreuve de l'innovation territoriale » publiée en 2018, Boris Chevrot définit sa posture de recherche comme une posture de recherche impliquée. Il entend par là une implication physique et prolongée dans son terrain, mais aussi la prise en compte des impacts, voulus ou non voulus qu'ont eu sa présence et son action sur le terrain. Il s'appuie notamment pour cela sur les travaux de Léo Coutellec, qui dans une conférence –débat de 2014 intitulée « La science au pluriel, Essai d'épistémologie pour des sciences impliquées » définit la science impliquée comme une science « qui abandonne son idéal d'autonomie et de neutralité sans abandonner son exigence d'impartialité » (Coutellec, 2015, cité par Chevrot, 2018, page 103).

C'est donc bien la question de la posture du chercheur qui est évoquée ici. En faisant la tentative méthodologique de m'inscrire dans cette démarche, c'est à l'explicitation de mon positionnement tout au long de la recherche que je m'engage, avec une insistance particulière sur les moments où j'ai été dans le souci « d'outiller » ou « d'accompagner » dans la mesure de mes capacités les acteurs rencontrés (Prost, 2017).

¹⁷ Page de présentation du blog « Recherches Impliquées » sur le site « Hypothèses » <https://impliquee.hypotheses.org/230> Consulté le 07/06/2023

b) Définition de deux dimensions principales

Deux dimensions principales émergent de différentes références que nous avons convoquées en 3.B.a et 3.B.b.

- La dimension qui relie création de connaissance et action
- La dimension de lien avec le terrain et les acteurs non scientifiques, à la fois par la participation du chercheur et l'implication d'acteurs non scientifiques dans des processus de recherche.

→ Prenons tout d'abord la première dimension.

Elle se résume dans le diptyque suivant : agir sur le monde et produire de la connaissance. Notons tout d'abord que tous les types de recherche action se présentent comme visant à faire les deux. On peut néanmoins distinguer deux approches distinctes en fonction de la manière dont la production de connaissances et l'action s'articulent :

- La première approche peut être désignée comme le fait d' « agir pour connaître ». Elle est notamment issue de l'Action Research de Lewin. L'idée est qu'en suscitant un changement (en animant un groupe, en diffusant une information) en cours de recherche, on provoque une réaction et que cette réaction devient matériel de recherche. On agit pour provoquer un changement et ensuite tenter de l'analyser. La différence avec une expérimentation en laboratoire ou avec une série d'entretiens « classiques » tient dans le fait que le chercheur assume complètement son rôle de perturbateur et on fait du changement créé un objet d'interrogation.
- La deuxième approche peut être comprise comme le fait de « connaître pour changer ». Elle se caractérise par le fait que quand on diffuse des données ou des résultats dans le cadre d'une recherche action, cela peut être fait dans le but de provoquer un changement, changement perçu a priori comme positif. Cette action prend place au cœur de la recherche, elle en est un des objectifs principaux. La distinction avec des programmes de recherche plus classique tient au fait que cette diffusion se fait a priori *pendant* la réalisation du programme et pas sous la forme de livrables produits à la fin de la recherche.

Ces deux distinctions reviennent à deux modalités de recherche action : **changer pour connaître** et **connaître pour changer**, une distinction précieuse, expliquée par Allard-Poesi et Perret dans l'ouvrage *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (2003).

→ Prenons à présent la deuxième dimension :

Elle se résume dans le diptyque suivant : l'association des acteurs aux processus de recherche et l'implication du chercheur sur le terrain.

L'association des acteurs au processus de recherche implique une participation organisée, des ateliers, de la co-construction, tout un dispositif bien maîtrisé par certains programmes de recherche participative. Les recherches participatives ou collaboratives incarnent tout à fait cette méthodologie, qui devient ici un objectif en soi.

L'implication des chercheurs sur le terrain relève quant à elle de questionnements autour de l'observation participante, voire de la « participation observante ». On a pu voir que la géographie se saisit en partie des questions autour de la recherche action via une réflexivité sur son rapport au terrain et on a vu plus haut que le terrain est loin d'être un donné neutre pour le géographe. L'engagement sur le terrain prend parfois des formes proches de l'immersion chère aux anthropologues : une fréquentation assidue voire permanente, un engagement militant, une participation tellement active aux activités observées qu'on arrive à définir cette méthode comme une participation observante plutôt qu'une observation participante. Ce glissement est souvent révélateur d'une volonté d'affirmer un engagement qui dépasse les enjeux universitaires (Soulé, 2007). Si cette variante prend parfois des airs de « figure de style », elle reste révélatrice d'une volonté d'insister sur un rapport particulier au terrain.

c) Dispositif choisi pour expliciter ma démarche

On a ainsi défini deux dimensions principales, distinguées chacune en deux modalités différentes.

→ Axe recherche/action :

1. Agir pour comprendre (en référence à l'Action Research de Lewin) : il s'agit ici de provoquer des actions sur le terrain qui servent ensuite de base de réflexion)
2. Comprendre pour agir : il s'agit ici de production de connaissance dont on espère que les résultats serviront à initier ou accompagner un changement

→ Axe participation

1. Collaboration des acteurs hors recherche : il s'agit ici de recherches du type participatif, où les connaissances et les actions d'acteurs de la société civile servent de base à la production de connaissance et où ces acteurs co-construisent parfois le dispositif de recherche.
2. Participation du chercheur à des activités hors recherche : il s'agit ici de moments d'observation participante qui tendent vers la participation observante, des situations où l'action du chercheur, si elle est bien ancrée dans un dispositif de recherche, sert pendant un moment des objectifs apparemment déconnectés de l'activité de recherche.

C'est en me basant sur ces quatre modalités que j'aimerais proposer un cadre interprétatif pour la recherche menée dans cette thèse, permettant ensuite de situer mes différents positionnements au cours de la thèse. Ce cadre interprétatif peut s'illustrer dans la matrice suivante (Figure 3) :

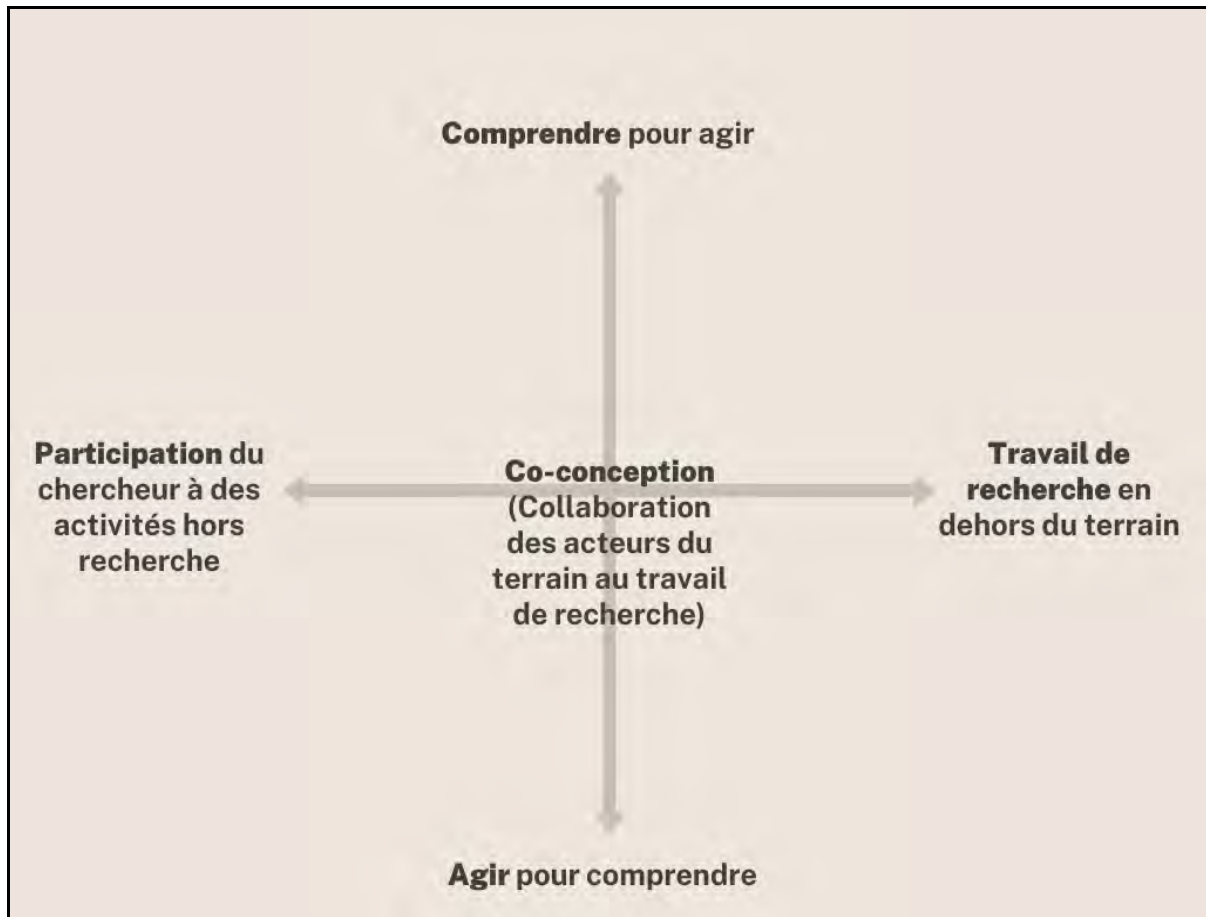


Figure 3 : Matrice de positionnement pour une recherche impliquée ¹⁸

Sur l'axe vertical, on peut se situer entre les deux critères définis plus haut : en haut, on produit de la connaissance vouée à aider à effectuer un changement souhaité. En bas, on provoque des changements, afin de pouvoir mieux comprendre la situation et en tirer des conclusions plus générales. Évidemment, aucune recherche ne se situe complètement d'un côté ou de l'autre et tout l'intérêt de ce genre de schémas est de pouvoir rendre compte d'une évolution dans le travail de recherche : il est évidemment possible de passer de l'un à l'autre au cours du travail.

Sur l'axe horizontal, on se situe par rapport à la question de la collaboration des acteurs rencontrés et par rapport à l'implication engagée du chercheur, dans des formes de participation qui dépassent parfois le cadre académique classique. Tout à gauche, on se situe dans des cas où le chercheur participe dans l'intérêt de sa recherche à des activités qui en

¹⁸ Source : production personnelle / décembre 2021

sont apparemment éloignées, il se rend disponible pour des missions, s'engage dans des moments de bénévolat. Tout à droite, il travaille exclusivement à sa recherche et n'est pas présent sur le terrain.

Au milieu, se trouve une zone qui correspond en partie aux définitions de la recherche participative : acteurs et chercheurs co-conçoivent un dispositif de recherche ancré sur le terrain. Le défaut de ce schéma est de laisser penser qu'aller vers l'un est forcément s'éloigner de l'autre. Il faut plutôt entendre ici qu'une méthode est mise en avant par rapport à l'autre, pendant un certain temps. Par exemple, si un chercheur se trouve dans une réunion avec des collaborateurs et que la discussion tourne autour de la définition d'un sujet de recherche collaborative, on se situera plutôt du côté « collaboration », mais si la réunion enchaîne avec un moment informel, où le chercheur se retrouve à exprimer des opinions personnelles, ou participer à un chantier, on bascule du côté de l'implication du chercheur sur le terrain.

Dans les chapitres de résultats, chacun étant consacré à une étude de cas, cette matrice servira à présenter l'évolution de mon positionnement. Au sein de chaque étude de cas, ce positionnement a varié. L'intérêt de cette matrice devrait être alors de rendre compte de ces évolutions. De plus, chaque étude de cas a connu un développement différent. La matrice devrait donc permettre de s'interroger sur les raisons de telles différences et éventuellement permettre un apport théorique intéressant. L'intérêt d'un tel cadre est avant tout de susciter la discussion et en aucun cas de figer les choses. Nous espérons qu'il permettra d'éclairer les choix méthodologiques liés à la recherche impliquée qui ont été faits dans cette thèse.

Conclusion

Dans ce deuxième chapitre, on a défini l'ancrage disciplinaire choisi pour répondre à la question posée dans l'état de l'art. Pour nous pencher sur l'agroforesterie et sur la réappropriation matérielle et symbolique des territoires qu'elle suscite via des mises en commun, notre ancrage est donc à la fois géographique et agroécologique. La géographie, en particulier via les notions de territoire et de ruralité, offre un cadre flexible et riche pour penser cette question. L'agroécologie dont les définitions sont extrêmement diverses nous offre la possibilité de penser l'agroforesterie au-delà de cadres agronomiques pour nous intéresser à la question des acteurs et de leur rôle dans les territoires.

En définissant ce cadre méthodologique, il m'a semblé essentiel de définir mon positionnement, d'où la production d'un état de l'art sur les méthodes certes classiques mais variables de l'entretien et de l'observation participante. De plus, en se permettant une phase de terrain exploratoire, la recherche a connu une évolution épistémique qu'il fallait nécessairement définir. En effet, en choisissant des terrains non comparables, il a fallu faire

le choix d'une rigueur conceptuelle en croisant les concepts de commun et de territoire afin d'interroger chaque étude de cas au prisme du cadre conceptuel défini en état de l'art. Enfin, en étant progressivement engagée dans une recherche impliquée, j'ai aussi choisi de documenter au fur et à mesure mon positionnement, via une matrice issue d'une revue de la littérature sur la recherche et l'action.

PRÉSENTATION DES CHAPITRES DE RÉSULTATS

Les chapitres suivants ont pour objectif de présenter les résultats des études de cas menées dans la thèse. On y décrit donc l'approche choisie pour chaque étude de cas, les questions posées à la recherche, les matériaux mobilisés et les analyses réalisées. Comme nous l'avons déjà précisé plus tôt, chaque étude de cas s'ancre dans une échelle territoriale spécifique. En passant en revue échelle par échelle ces différentes études de cas, le but poursuivi sera de décrire et d'analyser les éventuels phénomènes de mise en commun de ressources, d'outils et autres, permettant de favoriser une (ré)appropriation territoriale.

Il s'agit aussi ici de rendre compte d'un essai méthodologique. Dans le cadre de la recherche impliquée décrite à la fin du chapitre précédent, j'ai décidé de tenter de produire de la connaissance avec et pour les acteurs. Pour cela, j'ai produit et livré des documents divers aux acteurs côtoyés, en même temps que je menais des entretiens, des visites, afin d'arriver à une meilleure compréhension de leurs actions. En même temps que le résultat des analyses de recherche, je préciserai donc à chaque fois ma démarche dans l'interaction avec les acteurs et son évolution.

Les cinq prochains chapitres se déclinent donc ainsi :

1. Étude des lieux agroforestiers, mises en commun autour de l'arbre sur les exploitations agricoles.

Cette partie s'appuie sur les entretiens avec les agriculteurs et agricultrices qui ont constitué le premier matériau de ma recherche afin de poser les bases pour le reste de l'analyse.

2. Étude d'Azay-le-Brûlé et son travail autour de l'arbre, un cas d'engagement à l'échelle de la commune.

Cette étude de cas s'ancre à l'échelle du lieu. Dans la rencontre avec une commune, on tente de comprendre le rôle particulier que peuvent jouer les communes dans les dynamiques agroforestières.

3. Étude d'une aire réseau, un GIEE Agroforesterie en Haute-Marne comme construction collective.

Cette étude de cas s'ancre à l'échelle de l'aire réseau. En prenant pour objet un GIEE Agroforesterie, on s'interroge sur les modalités de mise en commun dans le cadre de ce dispositif particulier qu'est le GIEE.

4. Étude d'un réseau de lieux, le « Groupe National Trognés » et l'émergence d'un réseau agroforestier au niveau national.

Cette étude de cas s'ancre à l'échelle du réseau de lieux. Elle s'attache à comprendre l'émergence d'un réseau agroforestier particulier et les mises en commun qui s'y jouent.

5. Étude d'un dispositif multi-échelle, la marque collective « Végétal Local ».

Cette étude de cas décrit une marque visant à labelliser la production de végétaux sauvages et locaux qui se déploie à plusieurs échelles. On s'interrogera sur ses liens avec les dynamiques agroforestières.

Chacune de ces études de cas sera déployée selon le même plan :

1. Contexte

Définition des objets d'étude, mise en contexte spatiale et temporelle

2. Approche théorique et méthodologique

Présentation des questions spécifiques, de l'approche méthodologique choisie et des données collectées. Dans les cas où une approche impliquée a été choisie pour le travail de recherche, on présentera les implications de ce positionnement grâce à une matrice qui croise le positionnement par rapport aux acteurs de terrain et la modalité prédominante de chaque étape (production de connaissance ou action).

3. Résultats et analyse

Au moment de proposer des résultats d'analyses, on répondra d'abord aux questions spécifiques posées par chaque étude de cas, puis on étudiera les différents modes de mise en commun **par échelle**. Concrètement : on étudiera pour chaque modalité territoriale la mise en commun à l'échelle du **lieu**, de l'**aire réseau** et du **réseau de lieux** lui-même. En effet, aucune initiative, même si elle se déploie à une échelle particulière, n'est détachée des autres échelles. Cette approche nous permet d'entrer dans une forme de transversalité tout en traitant chaque sujet sur un mode monographique.

CHAPITRE 3 : ÉTUDE DE CAS À L'ÉCHELLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Ce chapitre s'intéresse aux exploitations agricoles engagées dans l'agroforesterie. Au lieu de me concentrer sur une ferme en particulier, je choisis de présenter ici un bilan de mes entretiens, rencontres et visites auprès d'agriculteurs et agricultrices qui ont une démarche de travail avec l'arbre dans leurs parcelles. Dans cette thèse, j'ai essayé d'explorer l'agroforesterie au-delà de l'exploitation agricole, en explorant autant l'amont (le conseil agroforestier, l'origine des plants) que l'aval (la gestion des arbres), le rôle d'autres acteurs que les agriculteurs (comme les communes, ou les conseillers) et les différentes modalités d'organisation autour de ce sujet (collectifs d'agriculteurs, réseaux régionaux ou nationaux). Mais l'exploitation agricole est bien le lieu où l'agroforesterie s'incarne, là où les arbres sont plantés et/ou gérés. C'est le premier lieu qui est modifié matériellement. Pour entrer dans cette partie de restitution des résultats de ma recherche, il me semble donc essentiel de commencer par présenter ce que j'ai appris au contact de ceux qui plantent et gèrent les arbres dans un contexte agricole, on passera d'abord par une mise en contexte sur l'engagement agroforestier nourri de la bibliographie. Puis on présentera la démarche méthodologique de cette étude de cas. Enfin, on interrogera sur la création de communs à différentes échelles : à partir d'observations, de citations et de visuels, on pourra se demander si certains types de communs se créent à l'échelle de l'exploitation et si ces communs ont un impact sur cette modalité territoriale et au-delà.

1. Contexte

Dans cette partie, on s'appuie sur une revue de la littérature au sujet des manières dont l'agroforesterie est adoptée par les agriculteurs. Il s'agit ici de poser un contexte centré sur les différentes dimensions du travail agroforestier pour ensuite mieux comprendre les témoignages issus de nos propres entretiens et rencontres.

A) Les agriculteurs, premiers gestionnaires des arbres agroforestiers

On a déjà pu voir en partie dans l'état de l'art sur l'agroforesterie que cette approche implique un changement radical sur l'exploitation. L'agriculture dominante d'aujourd'hui a été construite sur le modèle du productivisme, qui a contribué à réduire la place de l'arbre en supprimant haies, bosquets et arbres isolés pour faciliter le passage des machines et la gestion de l'exploitation. Réinsérer l'arbre dans ces systèmes implique une transformation à la fois concrète (gestion de l'entreprise agricole) et une transformation en termes de représentation de l'agriculture. On trouve de nombreuses recherches qui insistent sur

l'aspect historique de l'agroforesterie et rappellent que ces pratiques sont ancrées dans une longue histoire qui entremêle agriculture et gestion de l'arbre. Mais en termes de mise en pratique, quand il s'agit de passer d'un système à l'autre, il faut insister sur la nouveauté que représente l'agroforesterie. Ce changement important est porté en grande majorité par l'agriculteur. Il s'agit à la fois d'engagement temporel, financier et d'une entrée dans un nouveau mode de gestion. Concentrons-nous ici sur la notion d'engagement temporel. Dans un rapport de recherche-expérimentation autour de l'agroforesterie intraparcellaire (Dupraz et al., 2011) il a été évalué que plus de vingt heures par hectare étaient nécessaires à une implantation agroforestière (calcul effectué pour la plantation de 70 arbres par hectare). Dans cette première année, la plantation elle-même ne prend qu'environ cinq heures, le cumul de la préparation du sol, le piquetage et la pose de la protection atteignent plus d'une quinzaine d'heures. Cet engagement passe ensuite à moins de cinq heures par hectare par année (cumulant l'entretien du sol et la taille des arbres) de la deuxième année à la quinzième année (Dupraz et al., 2011, figure 52).

Notons que cette évaluation s'intéresse tout particulièrement à un type d'agroforesterie passant par la plantation intraparcellaire. On verra dans la suite du chapitre que d'autres modes d'entrée en agroforesterie existent, notamment la gestion d'arbre déjà présents, configuration dans laquelle il est plus difficile de dater précisément le passage en agroforesterie. Cette étude apporte néanmoins une information importante : l'essentiel de l'engagement temporel de l'agriculteur pour un projet agroforestier passant par la plantation intraparcellaire se concentre sur la première année. On remarque que la plantation prend un temps important, mais que le piquetage et la protection en prennent encore plus. Quand on pense à l'agroforesterie, il est facile d'oublier que les arbres ne doivent pas seulement être plantés, mais aussi protégés, pour éviter des dégâts irréversibles causés par le bétail ou les animaux sauvages.

Le coût à l'arbre planté est plus élevé en agroforesterie qu'en boisement classique du fait des protections individuelles et du coût des dépenses incompressibles (frais de dossier, préparation du sol...). En parcelle pâturée, ce coût est plus élevé encore car la protection doit être renforcée. Le prix peut doubler voire tripler pour des plantations pâturées par des bovins (nécessité de placer des protections métalliques résistantes coûteuses). »

Dupraz et al., 2011, page 102

Au-delà de cet engagement temporel important sur la première année, ces chiffres soulignent aussi l'importance du suivi des arbres et en particulier de la taille. Il arrive que les agriculteurs soient aidés pour la plantation, par des contacts personnels, des associations, des pépiniéristes. En revanche, le temps de taille leur revient à eux seuls. Ce suivi sur le temps long implique une attention particulière, du temps et aussi un savoir-faire que ne possèdent pas forcément les agriculteurs, comme le rappelle Clémence Bardaine dans sa thèse intitulée « La fabrique des paysages et des savoir-faire agroforestiers dans le bassin francilien : Acteurs, processus et projets ».

Dans un champ agroforestier, les arbres n'ont rien de forestier, ce ne sont pas les mêmes techniques pour les conduire en champs et pas les mêmes filières de valorisation. La technique de taille agroforestière relèverait plutôt de l'arboriculture ornementale. Ces savoir-faire sont rares chez les agriculteurs aujourd'hui. Selon Alain S., sylvoagriculteur, les forestiers doivent transmettre leur savoir-faire : « La compétence nécessaire pour mener un arbre en agroforesterie est au cœur des tensions entre les forestiers et les agriculteurs. (...) Les gens qui rentrent en agroforesterie ont généralement peu de connaissances des arbres. (...) »

Bardaine, 2020, page 237

En apprenant à tailler les arbres, les agriculteurs acquièrent donc un savoir qui n'est pas généralement associé à la pratique agricole. Dans une thèse centrée sur le rapport des agriculteurs agroforestiers au paysage, Mathilde Rue fait de ce temps d'observation et de pratique de la taille un moment où se nouent différents types de relations entre l'agriculteur et le territoire de son exploitation (c'est nous qui surlignons) :

*Surveiller les arbres offre des temps d'attention variés aux différentes échelles du paysage et à ses composantes (la plante, l'animal, la parcelle, la ferme, les alentours, chez les autres, ailleurs) ainsi qu'à ses différentes dynamiques (interactions animaux/plantes, saisons, végétal...). **C'est aussi l'initiation d'une relation arbre par arbre. Tailler est un autre moment d'attention spécifique à chaque arbre, mais aussi l'occasion d'une réflexion sur le futur.** (...) Faire la taille, tailler, participer à la croissance des arbres, autrement dit aux transformations, n'est-ce pas une métaphore paysagère adéquate pour illustrer la définition donnée par l'anthropologue ? **Tailler c'est être acteur du paysage.***

Rue, 2020

Cette description de la taille et de l'observation entre dans une réflexion particulière, celle de la création du paysage. Si ce n'est pas l'approche que nous choisissons dans cette thèse, c'est néanmoins une idée essentielle, qui nous permet d'ores et déjà de penser que s'engager dans l'agroforesterie n'est pas une démarche anodine et engage une transformation du rapport au territoire. On verra plus tard grâce à des citations issues d'entretiens que les agriculteurs interrogés décrivent en effet souvent une réelle transformation de leur pratique et de leur perception de leur exploitation.

Enfin, terminons cette première sous-partie par une remarque : on a pour l'instant évoqué ici le temps de mise en place et le temps de gestion de l'arbre. Il faut noter que quand des agriculteurs réintroduisent des arbres sur des parcelles qui en étaient dépourvues, le moment de la valorisation de ces arbres intervient longtemps après l'implantation (souvent une dizaine d'années). Les études autour de cette valorisation sont encore assez peu nombreuses.

B) Les raisons pour se lancer

Dans cette partie autour du contexte, on s'intéresse à l'impact de l'agroforesterie sur l'exploitation agricole et sur les personnes qui s'engagent dans cette démarche. Cette mise en contexte permettra par la suite d'interroger les mises en commun générées par cette

démarche et les impacts sur le lien au territoire. On a vu juste avant que la plantation implique une dépense financière et un temps de travail important, surtout lors de la première année, mais aussi par la suite. Il est fréquent que des travaux de recherche autour de l'agroforesterie s'intéressent alors à ce qui pousse les agriculteurs et agricultrices à faire ces dépenses, à la fois financières et temporelles, pour comprendre les raisons qui les poussent à se lancer dans l'agroforesterie.

Un mémoire de fin d'études portant sur la faisabilité du développement de l'agroforesterie dans la Somme (Pottiez, 2006) s'appuie sur les réponses de 37 agriculteurs du département qui ne pratiquent pas l'agroforesterie, tirés au sort avec définition d'un échantillonnage permettant d'interroger plusieurs types de profils différents. Il permet de voir que les trois raisons principalement citées sont la diversification du revenu, le confort personnel et l'impact environnemental (Pottiez, 2006, figure 5 page 37). Dans cette courte sélection, il est intéressant de noter que se mêlent des considérations personnelles (le confort), des considérations à l'échelle de l'exploitation (diversification des revenus) et des considérations au-delà de l'échelle de l'exploitation (impact environnemental). C'est un premier indice vers ce qui pousse les agriculteurs à l'agroforesterie, à savoir un ensemble de raisons qui s'appliquent à des domaines très différents, personnels ou non, quantifiables ou non.

Dans le même mémoire, on nous présente les principales réticences à l'adoption de l'agroforesterie (Pottiez, 2006, figure 6 page 39). Les réponses des personnes favorables à l'agroforesterie sont différenciées des réponses des personnes qui y sont défavorables. Pour les personnes favorables à l'agroforesterie, les trois réticences principales sont (dans l'ordre d'importance) : l'investissement économique, l'engagement sur le long terme et la diminution du revenu agricole. Pour les personnes défavorables à l'agroforesterie, les trois réticences principales sont (dans l'ordre d'importance) : la diminution du revenu agricole, l'engagement sur le long terme et l'augmentation du temps de travail.

Ces raisons touchent principalement aux deux thèmes déjà évoqués : l'engagement dans le temps et les questions économiques. On peut remarquer néanmoins une différence entre les deux profils : si les agriculteurs favorables à l'agroforesterie semblent inquiets quant à l'investissement financier ponctuel que représente la plantation, les agriculteurs défavorables à l'agroforesterie semblent plutôt inquiets devant une diminution des revenus sur le long terme qu'implique une transformation de leur système agricole. Cet élément est une première piste pour tenter de comprendre ce qui distingue les agriculteurs agroforestiers des agriculteurs non-agroforestiers. En distinguant l'investissement ponctuel et la modification des pratiques agricoles sur le long terme, on touche à la notion de transition : la capacité et le désir de modifier ces pratiques est-il un facteur important dans l'adoption de l'agroforesterie ? Après la définition des raisons qui peuvent pousser des personnes à engager cette transformation sur leur exploitation agricole, la définition de « profils agroforestiers » est un autre thème important des recherches sur ce sujet.

C) Agroforestiers : une identité particulière ?

Pour tenter de définir des profils agroforestiers, plusieurs critères sont régulièrement évoqués, notamment la question de l'âge. Selon l'étude de Pottiez (2006) les agriculteurs plus jeunes seraient a priori plus tentés que les autres par ce nouveau système (c'est nous qui surlignons) :

*La seule variable individuelle, pour laquelle nous avons pu identifier un impact sur la motivation des agriculteurs pour l'agroforesterie, est l'âge de l'exploitant. Bien qu'il n'apparaisse pas statistiquement significatif, ce paramètre semble avoir un poids incontestable dans l'intention d'adoption des agriculteurs interrogés. Les agriculteurs les plus âgés de l'échantillon ont manifesté moins d'intérêt pour l'adoption d'un projet agroforestier que les agriculteurs plus jeunes (figure 4). On peut l'expliquer par le fait **que les agriculteurs les plus jeunes sont, d'une part, susceptibles d'être en recherche de nouveaux débouchés et, d'autre part, par le fait qu'ils pourraient profiter de la pousse et de la coupe d'arbres agroforestiers, puisqu'ils ont la majeure partie de leur carrière devant eux.** Ce n'est, en revanche, pas le cas des agriculteurs de l'échantillon qui sont en fin de carrière. **Parmi ces agriculteurs de plus de 50 ans, ceux qui sont défavorables à l'agroforesterie, déclarent souvent ne pas avoir envie de se lancer dans ce genre d'entreprise à leur âge et chercher, à l'inverse, à simplifier leur système. Certains mentionnent également que s'ils plantaient, il ne « profiteraient pas des arbres » car ils n'auraient pas le temps de les voir pousser.***

Pottiez, 2006

Toutefois, plusieurs études notent aussi qu'il existe un profil d'agriculteur plutôt âgé, traditionnellement attaché au bocage, qui peut manifester un intérêt certain pour la réintroduction des arbres. C'est le cas notamment dans la thèse de Pierre Labant : « Le dispositif spatial agroforestier à la croisée des champs : Une approche pluridisciplinaire du développement de l'agroforesterie en France » (2017) où on lit (c'est nous qui surlignons) :

*Ainsi, s'agissant des systèmes traditionnels, **certains agriculteurs plutôt âgés peuvent conserver une bonne image des bocages par exemple ou éprouver de l'affection et de la nostalgie malgré la rudesse des travaux et les conflits qu'ils pouvaient susciter** (Toublanc et Luginbühl, 2007).*

Labant, 2017, page 51

Ainsi le critère de l'âge ne semble pas permettre de définir clairement des profils. L'auteur relève qu'on peut souligner l'importance d'autres critères, comme l'activité agricole. Il existe des différences parfois marquées entre céréaliers, éleveurs, maraîchers, comme le montre le rapport de synthèse « Bocagement, reconstitution et protection du bocage : évaluation des politiques de paysagement du bocage » (Lamarche 2003; cité par Labant 2017, p 51), mais selon l'auteur, ces catégories ne seraient pas non plus suffisantes et il faudrait opposer des profils environnementaux et productivistes pour comprendre ce qui conditionne l'adoption de l'agroforesterie (c'est nous qui surlignons).

*Lamarche différencie les agriculteurs « **productivistes** » et les « **alternatifs** ». (...) Les « **alternatifs** » ont une conception différente du bocage. Ils l'associent à leur système de production et, de ce fait, implantent des arbres pour renouveler les bocages même en l'absence ou en dehors des programmes d'aide à la plantation. (...)*

*Salamon et al. (1997) a aussi mis en évidence deux catégories de familles agricoles, l'une « conventionnelle » l'autre « environnementale », qui ne réagissent pas de manière univoque à la plantation d'arbres en agriculture. Il en est de même concernant les propriétaires de terres agricoles. Valdivia et al. (2012) aux USA différencient trois types de propriétaires en fonction de leurs relations aux systèmes agroforestiers : les **environnementalistes**, les **agriculturalistes** et les désengagés. Les premiers sont les plus favorables à l'agroforesterie. Arbuckle et al. (2009) différencie ceux qui ont une conception « **productiviste** » de ceux qui ont une conception « **environnementaliste** » de l'agriculture et ceux qui s'en désintéressent (...). Sans surprise, les environnementalistes sont systématiquement les plus enclins à adopter l'agroforesterie.*

Labant, 2017, p. 51-52)

Productivistes vs alternatifs ; conventionnels vs environnementalistes... toutes ces références semblent indiquer que l'attention à l'environnement entre en contradiction avec une vocation productiviste et conditionne beaucoup l'adoption de l'agroforesterie. Mais il faut noter que quelques études vont dans un sens différent. Ainsi dans le mémoire cité plus haut, on pense plutôt la question en termes d'aptitude et de désir au changement, l'attention à l'environnement n'étant pas un critère significatif, permettant de définir un profil « d'essayeur ». Cette notion d'essayeur est couramment convoquée en agronomie pour évoquer une certaine aptitude au changement, un profil caractérisé par la recherche de solutions dans des dispositifs parfois encore inconnus. Cette notion se base donc plutôt sur la capacité à initier un changement que sur une sensibilité environnementale comme le souligne ici Pottiez (2006), (c'est nous qui surlignons) :

*Il semble que les exploitants non satisfaits du fonctionnement de leur système soient significativement plus intéressés que les autres par l'agroforesterie. On peut penser que ces exploitants sont ceux qui auront le plus envie de modifier leur système, puisqu'ils en sont mécontents. (...) De même, il semble que l'agroforesterie ait significativement plus de chance de motiver des agriculteurs dont les objectifs sont de diversifier leur production et d'expérimenter de nouvelles pratiques (types « **diversificateur** » et « **essayeur** »). On ne parvient en revanche pas à mettre en évidence d'effet significatif des paramètres supposés incarner la sensibilité environnementale des exploitants, qu'elle soit induite ou non.*

Pottiez, 2006, p. 35

On peut ici enrichir notre revue de la littérature en nous appuyant sur nos propres rencontres et entretiens. On trouve un écho à la notion « d'essayeur » dans un échange entendu lors d'un événement agroforestier (Événement n°2, dans la liste présentée plus bas, en Matériel et Méthode). Alors qu'un participant demandait quel était le « profil » des agriculteurs agroforestiers, un conseiller agroforestier lui a répondu « C'est le profil d'un agriculteur qui est allé à une formation. ». Cette réponse fait bien écho à cette notion d'essayeur, mais elle souligne aussi une forme d'impasse dans la définition de profils agroforestiers. On ne pourrait définir le profil agroforestier qu'une fois que les personnes sont engagées dans le processus, ce qui implique que ce sont les agriculteurs agroforestiers qui *font* le profil au fur et à mesure qu'ils entrent dans la dynamique, rendant inopérants les critères préalables d'âge, de condition socio-économique et d'intérêt pour l'environnement. On a essayé dans cette partie de rendre compte brièvement des débats en cours sur les critères qui permettent de connaître l'intérêt des agriculteurs pour l'agroforesterie. Ces

questions sont abordées dans des articles de recherche, elles sont aussi présentes dans les discussions, par exemple dans des événements de promotion de l'agroforesterie. À partir de ce que j'ai pu lire et entendre, les termes du débat semblent étonnamment similaires dans la littérature et dans les conversations. Ces différentes hypothèses : autour de l'âge, de l'intérêt pour l'environnement, de la tendance au changement sont toutes régulièrement abordées, sans qu'une réponse définitive soit apportée.

Toujours dans des événements ou des entretiens, j'ai parfois entendu l'expression « gros agriculteurs », expression à connotation souvent péjorative qui évoque l'agriculture conventionnelle. Le plus souvent, j'entendais dire que ces agriculteurs n'étaient pas intéressés par l'agroforesterie. Mais on entend aussi l'inverse, certaines personnes s'appuyant sur des exemples de leur connaissance pour arguer que les agriculteurs conventionnels sur de larges surfaces peuvent tout à fait se lancer dans ce processus. Quand on évoque la question de l'âge, on entend des exemples d'agriculteurs jeunes qui plantent par intérêt pour le futur et en même temps des exemples d'agriculteurs âgés qui plantent par nostalgie pour le bocage. La question de l'intérêt pour l'environnement reste quant à elle épineuse : on a vu que les études scientifiques semblent suggérer l'importance de ce critère, mais elles ne sont pas unanimes sur le sujet. Cela s'explique peut-être par le fait que l'attention à l'environnement est une attitude difficile à définir : le sujet n'est pas le même si on s'intéresse à la perception de l'environnement de la personne, à son goût pour la nature, à son éventuel engagement militant, ou si elle est définie en termes de pratique agricole. Pour évoquer une pratique agricole tournée vers l'environnement, on peut parler d'agriculture biologique, de réduction voire de suppression du travail du sol, de diversification des cultures, d'introduction d'infrastructures agroécologiques comme les bandes fleuries ou les mares, ou encore d'attention portée à l'émission de gaz à effet de serre et finalement ces différents critères rendent les débats parfois houleux.

Il reste ce critère de l'aptitude au changement, critère qui est régulièrement évoqué à la fois dans la littérature scientifique et dans les discussions sur le terrain. Mais c'est une notion difficile à définir. Il peut s'agir d'un profil défini à partir d'un faisceau d'indices (comprenant tous les critères cités précédemment) mais il peut s'agir aussi d'un raccourci qui consiste à définir comme essayeurs ceux qui essayent, forme d'impasse qui permet de coller à la réalité du terrain, mais qui ne permet pas vraiment d'analyser la situation.

J'ai souhaité commencer cette étude de cas en posant un contexte particulier : celui de l'importance du changement que constitue la réintroduction de l'arbre dans le travail agricole. Il est évident que les agriculteurs sont les premiers à porter ce changement, quelles que soient les raisons qui les motivent, à la fois personnelles, liées au fonctionnement de l'exploitation et relatives à des enjeux au-delà de l'exploitation. Cet état de l'art sur le sujet des profils agroforestiers nous permet donc d'aborder les entretiens qui ont été réalisés dans cette étude de cas via le prisme de la particularité que représente l'agroforesterie dans

le paysage agricole d'aujourd'hui. Il nous permet dans le même temps de formuler une mise en garde : retenons que les chercheurs comme les acteurs de l'agroforesterie s'interrogent sur ce qui peut pousser les agriculteurs à s'engager sur ce chemin et tentent de définir des profils, mais cela semble difficile. Il s'agira de garder en mémoire cette complexité dans la suite de l'étude de cas, car la montée en généralité est parfois difficile sur les questions qui ont longtemps été débattues.

2. Approche théorique et méthodologique

A) Communs et territoire

a) Communs

Il y a éventuellement une contradiction à parler de communs pour les exploitations agricoles, en tout cas de communs matériels et économiques, car l'exploitation agricole est un lieu privé, qui héberge une activité qui ne concerne pas une collectivité mais quelques individus. Néanmoins, on verra que c'est une échelle pertinente pour comprendre comment le concept de commun entre en résonance avec les choix des agriculteurs à la fois sur des questions matérielles et symboliques. Au niveau matériel, les ressources utilisées pour la mise en place de l'agroforesterie comme ses différents produits peuvent dans certains cas faire l'objet d'un partage, auquel cas le lieu privé qu'est l'exploitation agricole devient une sorte de lieu commun, qui peut évoquer les communaux décrits en état de l'art. Mais c'est surtout dans sa dimension immatérielle que le concept de commun est opératoire ici : les savoirs et savoir-faire nécessaires à la réintroduction de l'arbre tout d'abord sont, comme on le verra, en circulation à l'échelle locale, régionale, nationale et même internationale. Le temps de travail nécessaire à l'agroforesterie est parfois partagé avec des acteurs qui gravitent autour de l'agroforesterie, créant l'occasion d'une rencontre entre le monde agricole et le monde qui l'entoure. C'est une forme de mise en commun de représentations et d'idées qu'il conviendra d'analyser et d'essayer de comprendre.

b) Territoire

Le territoire et la question de sa réappropriation doivent ici être pensés de deux manières : le lieu même de l'exploitation est un premier territoire à essayer de comprendre. Il est matériellement modifié par l'introduction des arbres, sa gestion est modifiée et son aspect paysager est profondément transformé. Par ailleurs, l'exploitation est connectée au territoire qui l'entoure, à la fois dans un secteur proche et à une échelle parfois nationale comme on pourra le voir. Dans le guide d'entretien (Annexe 2.A), j'ai essayé d'embrasser cette double conception du territoire en échangeant avec les agriculteurs. En interrogeant mes interlocuteurs à la fois sur la manière dont les arbres avaient un impact sur leur relation au territoire proche, leur exploitation, mais aussi sur leur relation avec l'extérieur. On verra

dans les réponses qu'ils ont faites que cette relation peut effectivement être profondément modifiée, depuis les réactions des voisins aux échos régionaux voire nationaux.

Le croisement de ces deux concepts nous permet de poser les questions suivantes dans cette étude de cas.

→ Comment comprendre l'agroforesterie au prisme des choix personnels des agriculteurs et agricultrices engagés en agroforesterie ?

→ En quoi la réinsertion de l'arbre dans la production agricole modifie-t-elle sa gestion en termes de mise en commun et de lien au territoire, et peut-on y voir l'émergence d'une autre forme de rapport au territoire, proche et lointain ?

B) Matériel et méthode

a) Posture et méthodologie

Le guide d'entretien qui permet d'aborder la question de la mise en commun à l'échelle des exploitations a été l'une des premières réalisations de la thèse (Annexe 2.A). Sur le même modèle, un guide spécifique pour des entretiens avec des membres de structures agroforestières a été conçu (Annexe 2.D). La réalisation de ces guides d'entretien, nourrie par la bibliographie autour de l'agroforesterie, a été suivie par une phase de terrain exploratoire. Le premier guide d'entretien, destiné aux agriculteurs et agricultrices rencontrés, comporte les cinq parties suivantes :

- Une entrée en matière (contexte de l'exploitation, pratiques agricoles, caractérisation socio-économique)
- La place de l'agroforesterie sur l'exploitation (origines du projet, déploiement actuel et souhaité)
- La caractérisation de l'agroforesterie présente (type d'agroforesterie, gestion, pratiques agricoles en lien)
- Les fonctions de l'agroforesterie sur l'exploitation (raisons pour mettre en place de l'agroforesterie, bénéfices et dommages collatéraux)
- Interrogation sur une mise en commun par l'agroforesterie (matérielle, de savoirs, création de contacts)

Ce guide d'entretien comporte de nombreuses questions, mais n'avait pas pour vocation d'être rempli de manière exhaustive à chaque entretien. De plus, il a servi de manière différente selon les périodes de recherche. Parmi les 30 entretiens qui seront présentés dans la sous-partie suivante, on peut distinguer trois sous-ensembles. Le premier se compose des entretiens du terrain exploratoire (Entretiens n°1 à 7, Tableau 8), durant lequel j'ai fait le choix de commencer par des entretiens longs et enregistrés. Ces premiers entretiens ont été les plus denses en termes de collecte de données. L'objectif d'un guide d'entretien très large était de laisser les sujets les plus pertinents pour notre étude émerger petit à petit.

Cette phase de terrain exploratoire a été suivie par des terrains ciblés. Ici, on distingue donc deux autres sous-ensembles : l'un d'entre eux est composé des entretiens avec les membres d'un GIEE étudié dans le chapitre 5 (entretiens n°8 à 16 et n°30, Tableau 8). Des modifications au guide d'entretien ont été apportées pour cette étude de cas afin d'interroger spécifiquement les relations au GIEE, elles sont présentées en annexes (Annexe 2.B). Ces entretiens sont eux aussi relativement complets par rapport aux questions du guide d'entretien.

Enfin, un dernier sous-ensemble est composé des entretiens réalisés au gré des rencontres, visites et formations réalisées. Dans ces entretiens non enregistrés, la première partie du guide (entrée en matière) a laissé de plus en plus de place aux autres parties, et notamment les deux dernières (fonctions de l'agroforesterie sur l'exploitation et interrogations sur des mises en commun). Ainsi ces entretiens (entretien n°17 à 29, Tableau 8) présentent un caractère plus lacunaire.

On peut voir en annexe (Annexe 2.D) un tableau qui présente l'activité agricole, la localisation, la surface et la date d'installation pour chaque entretien, quand ces données ont été collectées. On y remarque bien que les entretiens n° 17 à 29 sont moins complets que les autres. Le type de données collectées aurait pu donner lieu à une analyse croisant les différents types d'exploitation avec les modalités agroforestières choisies. Ce type d'analyse aurait pu permettre de s'interroger sur les éléments qui déterminent ou non les choix agroforestiers : durée d'installation, type de culture et/ou d'élevage, durée d'installation... On verra dans ce chapitre que ce n'est pas le choix d'analyse qui a été fait, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, l'aspect lacunaire de ces données ne permettait pas une analyse assez pertinente. En retirant les 12 entretiens les moins fournis, on aurait eu un corpus de 18 entretiens qui aurait semblé un peu faible pour ce genre de traitement de données. Par ailleurs, l'approche inductive choisie au début de nos terrains n'a pas coïncidé avec un choix de corpus permettant de faire des comparaisons entre régions, entre types d'agriculture ou entre durée d'installation. Il aurait fallu pour cela chercher à rencontrer un certain nombre de personnes installées dans telle ou telle région, ou dans tel ou tel système, afin d'avoir des groupes à mettre en comparaison. Bien sûr, un tel dispositif aurait été précieux pour interroger les différentes formes que prend l'agroforesterie selon les caractéristiques des exploitations. Néanmoins, comme on l'a décrit dans les chapitres 1 et 2, nous avons opté pour un dispositif centré sur l'étude des mises en commun dans une pluralité d'échelles. C'est donc à dessein que les exploitations étudiées dans ce chapitre ne font pas l'objet d'une analyse comparative. On considère ici chaque lieu dans sa spécificité, afin d'interroger la création de communs possible à l'échelle d'une exploitation agricole. On verra en revanche dans le chapitre 5 que les entretiens avec les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne font l'objet d'une approche croisée. Ces entretiens se rapportent en effet à un ensemble géographique cohérent et sont assez fournis pour permettre ce genre d'approche.

Au-delà des entretiens et visites, il m'est aussi assez vite apparu utile d'entrer sur le terrain via la participation à des chantiers bénévoles, voire l'engagement dans des projets de développement. C'est en partie le manque de temps de nombreux acteurs et le fait qu'ils soient souvent sur-sollicités (agriculteurs autant que conseillers) qui m'a conduite à entrer dans des pratiques concrètes pour approcher mon sujet d'étude. Au fur et à mesure de la thèse j'ai pu petit à petit considérer toutes ces expériences sous l'angle de la collecte de données et commencer à proposer, dans cette sous-partie, les résultats de ma recherche.

Ainsi, quatre phases se sont succédé au cours de cette étude de cas, depuis la bibliographie jusqu'à l'analyse de données en passant par les entretiens, visites, et chantiers participatifs. On distingue :

- Une conceptualisation du sujet et du guide d'entretien à partir de premières données et de références bibliographiques
- La réalisation d'entretiens longs pour m'imprégner des réalités du terrain, puis d'entretiens plus courts, avec une participation régulière à des événements autour de l'agroforesterie
- L'engagement sur des chantiers de plantation
- Et enfin, une prise de recul à partir de ces données

Le schéma ci-dessous (Figure 4) permet de résumer ce cheminement. On ne distingue pas sur ce schéma les différents corpus d'entretiens décrits plus haut, car ils relèvent du même type de posture.

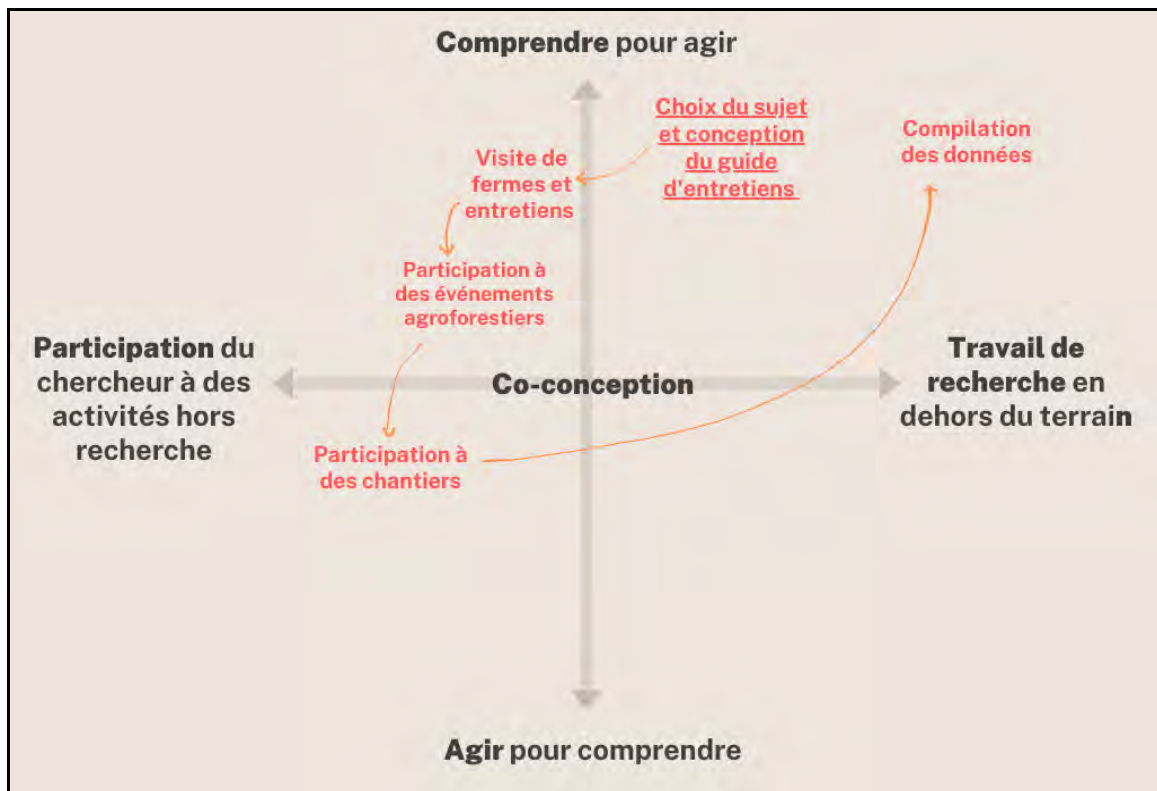


Figure 4 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour des exploitations agroforestières ¹⁹

b) Données collectées

Les données collectées sont de trois types :

- Entretiens longs et enregistrés
- Entretiens longs ou courts et non enregistrés
- Éléments de compréhension issus de moments d'observation participante (chantiers de plantation, ateliers, événements agroforestiers et formations sur des fermes)

On trouvera ci-dessous la liste des entretiens, des visites et des chantiers réalisés. Le premier tableau (Tableau 7) permet de donner un aperçu global du nombre d'entretiens et de visites dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières. Le deuxième (Tableau 8) présente les 30 entretiens réalisés avec des agriculteurs et agricultrices. Le troisième (Tableau 9) présente les 14 entretiens avec des membres de structures agroforestières. Enfin, on présente les 25 moments d'observation participante qui ont jalonné cette étude de cas (Tableau 10).

¹⁹ Source : production personnelle / septembre 2022

Vision d'ensemble des entretiens et participations réalisés dans le cadre de cette étude de cas		
Entretiens avec des agriculteurs	Longs et enregistrés	17
	Non enregistrés, longs ou courts	13
Entretiens avec des membres de structures agroforestières	Longs et enregistrés	4
	Non enregistrés, longs ou courts	10
Total		44
Participation sous diverses formes	Chantiers de plantation	12
	Formations techniques	4
	Ateliers organisés	4
	Evénements agroforestiers	5
Total		25

Tableau 7 : Vision d'ensemble des entretiens et observations participantes réalisées dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières

Entretiens avec des agriculteurs et agricultrices en agroforesterie			
Modalité	Précisions	Date	N°
Entretiens longs enregistrés	Maraîchère et PPAM / Gers	09/20	1
	Polyculteur-éleveur bovins / Gers	09/20	2
	Forestier en reconversion agricole / Gers	09/20	3
	Maraîchers / Gers	09/20	4
	Polyculteur-éleveur / Gers	10/20	5
	Eleveur ovins / Haute-Marne	11/20	6
	Eleveur avicole / Gers	03/21	7
	Eleveuse caprins / Haute-Marne	03/22	8
	Polyculteur-éleveur bovins / Haute-Marne	03/22	9
	Polyculteur-éleveur bovins / Haute-Marne	03/22	10
	Polyculteur-éleveur bovins / Haute-Marne	03/22	11
	Céréalière / Haute-Marne	03/22	12
	Eleveur ovins / Haute-Marne	03/22	13
	Polyculteurs-éleveurs bovins / Haute-Marne	03/22	14
	Polyculteur-éleveur bovins / Haute-Marne	03/22	15
	Polyculteur-éleveur bovins / Haute-Marne	03/22	16
Entretiens non enregistrés et échange lors d'un événement	Polyculteur-éleveur bovins / Pas de Calais	02/20	17
	Eleveur bovins / Aisne	03/21	18
	Maraîchers / Pyrénées Atlantique	04/21	19
	Eleveurs porcins / Pyrénées Atlantique	04/21	20

	Eleveur ovins / Pyrénées Atlantique	04/21	21
	Polyculteur-éleveur bovins, apiculteur / Pyrénées Atlantique	04/21	22
	Polyculteur-éleveur / Deux-Sèvres	04/21	23
	Pépiniériste / eux Sèvres	04/21	24
	Pépiniéristes / Maine et Loire	06/21	25
	Maraîchère / Seine et Marne	11/22	26
	Céréalière / Seine et Marne	11/22	27
	Polyculteur-éleveur / Loir et Cher	12/22	28
	Céréalière / Seine et Marne	12/22	29
	Éleveurs caprins / Haute-Marne	06/22	30

Tableau 8 : Entretiens réalisés avec des agriculteurs et agricultrices dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières

Entretiens avec des membres de structure en lien avec l'agroforesterie			
Modalité	Précisions	Date	N°
Entretiens longs et enregistrés	AFAC-Agroforesteries / National	03/20	b1
	Association Française d'Agroforesterie / National	09/20	b2
	Arbre et Paysage 32 / Gers	09/20	b3
	La Maison Botanique / Loir-et-Cher	10/20	b4
	RMT Agroforesterie / National	11/20	b5
Entretiens non enregistrés	Gaïa formation / National	02/20	b6
	Association Française d'Agroforesterie / National	02/20	b7
	Haies Vives / Pas de Calais	02/20	b8
	AFAC-Agroforesteries / National	03/20	b9
	Haies vives d'Alsace / Alsace	04/20	b10
	CPIE Yonne et Nièvre / Yonne	09/20	b11
	Paysage de Mares Haies d'Arbres / Pyrénées Atlantique	04/21	b12
	Jura Nature Environnement / Jura	09/21	b13
Agrofile / Ile de France	04/22	b14	

Tableau 9 : Entretiens réalisés avec des professionnels de l'agroforesterie dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières

Participation et observation : événements, formations et chantiers en agroforesterie			
Type	Précisions	Date	N°
Evénements autour de l'agroforesterie	Cycle d'ateliers et de conférence autour de l'agriculture et de l'agroforesterie à « Paysages in Marciac » avec l'association Arbre et Paysage 32 / Gers	08/20	1
	Journée Nationale Trognés et Biodiversité en Puisaye avec le CPIE Yonne et Nièvre	09/20	2
	Journées Nationales Trognés et Bocage l'association DRAC Nature / Isère	11/21	3
	Journée Nationale Trognés avec La Maison Botanique / Perche	11/22	4
	Démonstration de gestion de linéaires d'arbres chez un céréalier avec l'association Agrofile / Seine et Marne	02/23	5
Formations sur des sujets liés à l'agroforesterie	Formation autour de l'étêtage / Aisne	03/21	6
	Formation autour de l'étêtage / Gers	03/21	7
	Formation autour du Végétal Local chez un pépiniériste / Alsace	04/21	8
	Formation autour du Végétal Local chez un pépiniériste / Maine et Loire	06/21	9
Organisation d'ateliers avec des acteurs de l'agroforesterie	Atelier autour de l'agroforesterie avec une doctorante en recherche-action dans une ferme pilote en agroforesterie / Paris	02/22	10
	Atelier autour de l'agroforesterie avec l'ancienne coordinatrice du RMT Agroforesterie / Paris	02/22	11
	Atelier autour de l'agroforesterie avec un membre de l'association « La Maison Botanique » / Paris	03/22	12
	Atelier autour de l'agroforesterie avec un membre de l'association « Agrofile » / Paris	03/22	13
Participation à des chantiers bénévoles de plantation ou de gestion	Chantier de gestion agroforestière dans une exploitation de polyculture élevage / Essonne	11/20	14
	Chantier de gestion agroforestière dans une exploitation d'élevage avicole / Gers	03/21	15
	Chantier de plantation dans une exploitation en élevage porcin / Gers	03/21	16
	Chantier de plantation dans une exploitation céréalière / Loir-et-Cher	01/22	17
	Chantier de plantation dans une exploitation céréalière / Loir-et-Cher	02/22	18
	Chantier de plantation dans un vignoble / Seine-et-Marne	02/22	19

	Chantier de plantation dans une exploitation en polyculture élevage bovin / Seine-et-Marne	02/22	20
	Chantier de plantation dans une exploitation en polyculture élevage bovin / Seine-et-Marne	03/22	21
	Chantier de plantation dans une exploitation céréalière / Seine-et-Marne	12/22	22
	Chantier de plantation dans une exploitation en polyculture élevage bovin / Loir-et-Cher	01/23	23
	Chantier de plantation dans une exploitation en maraîchage / Seine-et-Marne	01/23	24
	Chantier de plantation dans une exploitation en polyculture / Seine-et-Marne	01/23	25

Tableau 10 : Observations participantes réalisées dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières

3. Résultats et analyse

A) À quoi ressemble l'agroforesterie ?

a) Au-delà de l'agroforesterie intraparcellaire

Avant de comprendre en quoi l'agroforesterie pouvait modifier l'activité des agriculteurs, j'ai essayé de comprendre ce que recouvrait ce terme pour eux. J'ai pu remarquer que les réponses obtenues étaient très différentes en fonction du terme choisi pour entrer dans la discussion. Quand j'ai commencé des entretiens par le terme « agroforesterie », certains de mes interlocuteurs en déduisaient que je ne m'intéressais qu'aux parcelles d'arbres plantés en intraparcellaire. Les haies et autres modalités d'usage de l'arbre n'étaient alors pas évoquées. Quand on aborde la question en évoquant le rôle de l'arbre sur la ferme, c'est toute une autre dimension qui prend forme. Au moment de construire l'état de l'art, c'est bien sûr une question que je me suis posée : l'agroforesterie désigne-t-elle uniquement une modalité de gestion de l'arbre, caractérisée par l'introduction d'arbres en intraparcellaire et particulièrement dans des exploitations céréalières ; ou désigne-t-elle la réintroduction de l'arbre en agriculture sous toutes ses formes ? On trouvera des partisans de l'une et de l'autre définition. Ce que nous apprend une brève revue de la littérature, c'est que les recherches scientifiques ont apparemment plutôt désigné l'agroforesterie comme la réunion de l'agriculture et de l'arbre, quelle que soit la disposition choisie, comme on peut le voir ci-dessous dans cette première citation issue de travaux pionniers dans le domaine à l'international et avec une deuxième citation issue de recherches fondatrices en France, réalisées par Christian Dupraz (INRAE Montpellier) et Fabien Liagre (Agrooif).

L'agroforesterie est un terme collectif pour des systèmes et des techniques d'utilisation des terres où des ligneux pérennes (arbres, arbustes, arbrisseaux et sous-arbrisseaux) sont cultivés ou maintenus délibérément sur des terrains utilisés par ailleurs pour la culture et/ou l'élevage, dans un arrangement spatial ou temporel et où sont exploitées des interactions à la fois écologiques et économiques, pas forcément stables dans le temps, entre les ligneux et les autres composantes du système.

Lundgren et Raintree (1982), définition choisie par l'ICRAF : International Centre for Research in Agroforestry, aujourd'hui le World Agroforestry Centre, Nairobi, Kenya)

L'agroforesterie désigne la conduite d'une production végétale ou animale, associée à la plantation, la gestion et l'exploitation d'arbres (isolés ou en groupes, en bordure ou en cœur de parcelle).

Dupraz, C., & Liagre, F. (2008). Agroforesterie : des arbres et des cultures. France Agricole Editions.

Néanmoins, on constate que ces mêmes travaux pionniers ont contribué à forger une image qui reste encore aujourd'hui très puissante dans les représentations collectives : l'image de rangées d'arbres, à vocation de bois d'œuvre, dans des parcelles céréalières, modalités que plusieurs acteurs désignent comme « l'agroforesterie moderne » dans une étude intitulée « L'agroforesterie en France : intérêts et enjeux » menée pour le ministère de l'Agriculture en 2012 (Liagre et al., 2012). Les photos qui illustrent ce type d'agroforesterie ont souvent pour point commun le fait de montrer le passage d'une machine agricole au milieu des rangées d'arbres, comme sur la photo ci-dessous (Figure 5). L'image semble ainsi d'elle-même répondre à l'une des inquiétudes les plus fréquemment exprimées par rapport à l'agroforesterie, à savoir sa compatibilité avec un système de culture mécanisé.



Figure 5 : Représentation classique d'agroforesterie intraparcellaire ²⁰

²⁰ Source : Guillaume des Roches ; Semis de millet et plantation mélangée. Département de la Sarthe / 2019
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Agroforesterie_intra-parcellaire.jpg / Creative Commons

Aujourd'hui, on rencontre principalement des définitions qui insistent sur la diversité des formes en agroforesterie, comme dans cette définition ouverte que l'on trouve sur le site du ministère de l'Agriculture. On peut remarquer que l'image qui accompagne cette définition (Figure 6) ne correspond plus au cadre précédemment décrit (alignement d'arbres dans des parcelles céréalières), on retrouve un paysage bocager et une référence à l'élevage.

L'agroforesterie est l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Cette pratique ancestrale est aujourd'hui mise en avant car elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un microclimat favorable à l'augmentation des rendements. Plusieurs systèmes existent : formes bocagères, prés-vergers, prés-bois, alignements de peupliers ou encore plantations de noyers associées à l'élevage ou d'autres essences associées aux cultures.

Page « L'agroforesterie comment ça marche » sur le site « Agriculture.gouv »²¹



Figure 6 : Représentation d'agroforesterie bocagère ²²

Dans les rencontres et les visites que j'ai effectuées, cette ouverture de la définition s'est trouvée tout à fait appropriée. Même si plusieurs personnes s'étonnaient de me voir prendre en compte les haies ou les bosquets dans l'agroforesterie, cet étonnement laissait souvent place à une approbation : quand on parle de la place de l'arbre en agriculture, toutes les modalités sont interconnectées et dignes d'attention. Sur la figure ci-dessous (Figure 7) on voit la proportion de différents modes de gestion de l'arbre dans les exploitations que j'ai visitées.

²¹ Page « L'agroforesterie, comment ça marche ? » du site « Agriculture.gouv »

<https://agriculture.gouv.fr/lagroforesterie-comment-ca-marche> Consulté le 07/06/2023

²² Source : Remongin Xavier issu de la page web « L'agroforesterie comment ça marche »

<https://agriculture.gouv.fr/lagroforesterie-comment-ca-marche> / Crédits : Remongin X.

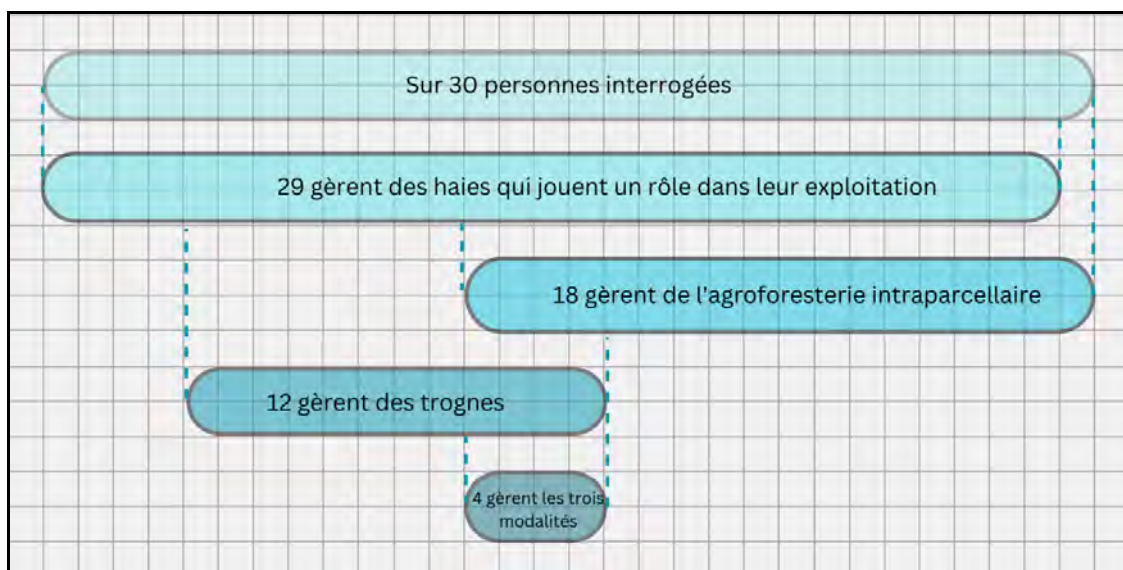


Figure 7 : Types d'agroforesteries visibles sur les exploitations visitées ²³

On voit ici que sur les 30 personnes interrogées, la quasi-totalité gèrent des haies sur leurs exploitations. Plus de la moitié gèrent de l'agroforesterie intraparcellaire. Il faut aussi noter que chez plus d'un tiers d'entre eux, j'ai trouvé une forme particulière d'agroforesterie : la taille en trogne. Il s'agit d'une pratique ancestrale que certaines structures agroforestières souhaitent remettre au goût du jour pour de nombreuses raisons. On décrira plus largement cette pratique dans une autre étude de cas. Plusieurs personnes ont aussi insisté sur des formes domestiques d'agroforesterie : des liens forts entre le jardin et les parcelles, l'introduction de fruitiers pour l'agrément. Ces pratiques auraient demandé une attention particulière pour être recensées, ce qui n'a pas pu être fait au cours de ces entretiens.

Si nous commençons cette étude de cas par ce constat, c'est parce que la première constatation que j'ai pu faire sur le terrain a été l'immense diversité des formes d'agroforesterie. Même entre des systèmes apparemment assez similaires, il existait des différences fortes, liées à la particularité du lieu et à la personnalité des agriculteurs et agricultrices qui gèrent leurs exploitations. Le schéma présenté plus haut ne peut en fait pas rendre compte des différents modes de gestion qui existent : derrière le concept de haies, on trouve des haies brise vent, des haies basses, des haies à vocation productive (production de broyat notamment), des haies diversifiées plantées pour la biodiversité ; derrière le concept d'intraparcellaire il y a des écartements d'arbres très différents, une vocation paysagère, productive, des formes adaptées aux grandes cultures et d'autres à l'élevage (avec des formes encore différentes selon le bétail). Enfin le terme de « trognes » cache une diversité de formes et d'usages impressionnante, que nous abordons dans le chapitre 6.

²³ Source : production personnelle à partir des comptes rendus d'entretiens / septembre 2022

b) Penser autrement l'implantation des arbres

C'est donc une première diversité de formes qui a d'abord été observée sur les exploitations. Mais au-delà de cette diversité dans les modalités d'aménagement, qui pouvait déjà être pressentie lors de l'état de l'art, j'ai aussi assez vite fait la constatation que l'agroforesterie ne se résume pas à la plantation d'arbres. En envisageant seulement la plantation, on oublie deux types d'actions bien présentes chez les agriculteurs : la Régénération Naturelle Assistée (RNA) et la gestion d'arbres déjà présents sur l'exploitation, parfois même de reliquats bocagers datant d'avant les remembrements.

La RNA, tout d'abord, consiste à créer les conditions nécessaires à l'implantation d'arbres sans passer par la plantation. C'est une pratique qui est mise en valeur depuis longtemps par les structures agroforestières. Une phrase devenue emblématique résume bien la démarche : « La ronce berceau du chêne », elle suggère que la non-intervention sur un linéaire invite les plantes pionnières à le coloniser et permet à des essences climatiques d'y pousser en étant protégées avant d'émerger. Il existe plusieurs techniques : la non-intervention pure, l'ajout de branchages, ou de piquets permettant à des oiseaux de se poser et de laisser des graines dans la future haie dans leurs excréments. On peut aussi semer des graines d'arbres dans ces linéaires protégés, graines qui seront mangées en partie par la faune, mais dont une partie pourra germer. La définition de ces modalités dépend beaucoup du contexte pédoclimatique du lieu, de la présence plus ou moins importante de flore et de faune sauvage dans les environs et des moyens techniques disponibles.

Lors de mes visites, c'est un aspect auquel je ne m'attendais pas. Certains agriculteurs font de cette pratique un pilier de leurs actions autour de l'arbre. Si c'est un thème évoqué depuis longtemps par les structures agroforestières, il n'est que très progressivement reconnu comme faisant partie de pratiques agroforestières. On peut noter une avancée récente : depuis octobre 2021, la région Occitanie peut offrir des aides financières aux agriculteurs pour la Régénération Naturelle Assistée. Il s'agit néanmoins d'une pratique encore mal connue et peu valorisée au niveau national.

	Haies 39/30	Intraparcellaire 18/30	Trognés 12/30	Régénération Naturelle Assistée? 11/30
1	✓	✓		✓
2	✓	✓		
3	✓	✓	✓	✓
4	✓	✓		✓
5	✓	✓	✓	✓
6	✓	✓	✓	✓
7	✓	✓	✓	✓
8		✓		
9	✓	✓		
10	✓	✓		
11	✓	✓		
12	✓	✓		
13	✓	✓		✓
14	✓	✓		
15	✓			
16	✓			
17	✓		✓	
18	✓	✓	✓	
19	✓		✓	
20	✓	✓	✓	
21	✓		✓	✓
22	✓		✓	
23	✓			
24	✓			
25	✓		✓	✓
26	✓			
27	✓			
28	✓			
29	✓	✓		✓
30	✓	✓	✓	✓

Figure 8 : Modalités agroforestières exploitation par exploitation²⁴

Le schéma ci-dessus (Figure 8) montre que sur 30 personnes interrogées, plus d'un tiers pratique la RNA. On constate que ce sont souvent des personnes qui gèrent à la fois des haies, des trognés et de l'intraparcellaire. La plantation est donc loin d'être la seule modalité agroforestière. J'ai aussi pu constater que la gestion d'un patrimoine arboré ancien est aussi

²⁴ Source : production personnelle à partir des comptes rendus d'entretiens / septembre 2022

souvent évoquée par les agriculteurs et agricultrices comme une part importante de leur travail, sans que cela ne soit nécessairement vu comme de l'agroforesterie. L'un d'eux, après que le micro avait été coupé, me confiait qu'il ne comprenait pas les politiques autour de l'arbre : selon lui, on valorise trop la plantation alors que le maintien de haies anciennes n'est pas assez pris en compte. Cette question est aussi abordée depuis les débuts du mouvement agroforestier et en particulier par l'AFAC-Agroforesteries. Ce regroupement de structures qui compte de nombreuses associations de défense de la haie communique depuis sa création autour des haies arrachées. L'un des outils qu'ils ont conçus pour aller vers la valorisation de la gestion de haies anciennes est le Label Haie. Ce label atteste de la bonne gestion d'une haie, permettant de valoriser le bois qui en est issu avec un gage de qualité. Toutefois, cette question va au-delà de la gestion productive des haies. J'ai plusieurs fois été amenée à observer avec les agriculteurs et agricultrices des reliquats bocagers dont la valeur se trouve plutôt dans la création d'un microclimat, bénéfique aux cultures et aux animaux.

c) Penser autrement : l'exploitation agricole profondément en lien avec les arbres

On vient de voir que la réunification de l'arbre et de l'agriculture peut prendre des formes extrêmement diverses, sans doute aussi diverses que les exploitations elles-mêmes. Explorons à présent quelques exemples concrets. Pour cette sous-partie, je m'appuierai sur des témoignages publics d'agriculteurs (visibles sur des sites de réseaux ou journaux en lignes) en les enrichissant de quelques photos et citations des entretiens que j'ai menés avec eux.

→ Jack de Lozzo : l'arbre pilier dans les réflexions agroécologiques

Je suis cultivateur, un cultivateur cultive la terre, les céréales, mais aussi des arbres
Entretien n°2



Figure 9 : Portrait de Jack de Lozzo sur sa ferme (Gers)²⁵

Jack de Lozzo, rencontré en septembre 2020, est considéré comme un pionnier de l'agroforesterie en France. Les premières plantations sur cette exploitation ont eu lieu en 1997, aujourd'hui l'ensemble des parcelles est bordé de haies, avec 10 hectares de surface boisée et plus de 18 hectares d'agroforesterie intraparcellaire. L'arbre est considéré chez lui comme un pilier de la production : création d'habitat pour les auxiliaires, amélioration du sol, création de microclimats. Ces différents thèmes forment pour lui un ensemble de raisons qui justifie de réintégrer l'arbre, dans une démarche globale comme il l'exprime ici (c'est nous qui surlignons) :

*Ces arbres me permettent pour ma part, dans mon système biologique, (ou naturel) **d'améliorer les habitats pour les auxiliaires** d'une part, mais pas seulement. Les auxiliaires sont les insectes qui aident à la culture biologique et naturelle. La première qui me vient à l'esprit c'est les coccinelles, pour les pucerons, ou les syrphes. Là, les arbres sont en ligne, c'est un habitat qui n'est pas déstructuré où elles vont pouvoir se nourrir et nicher. Mais ce n'est pas seulement un habitat auxiliaire. Grâce à ces arbres on va **fertiliser nos sols, par ses racines, par ses feuilles annuelles, par ses rameaux que l'on va tailler**. On y passe tous les ans pour façonner la bille et le houppier. **Le résidu de la taille peut servir à chauffer**, à fertiliser le sol... Sur la même parcelle, on a la plantation de bois agroforestière qui va se développer et qui va **créer un revenu un jour**. Et dans l'année ça va aider la culture, c'est un moyen de **complément dans la biologie du sol**, elle va permettre d'une part en plein été **l'ombrage**. Toutes les bêtes ont besoin d'ombre pour se sentir bien. Pour la culture en place, par **l'évapotranspiration** l'arbre crée **un microclimat**. Par ailleurs **l'arbre capte le carbone et le fixe***

Entretien 2012, visible sur le site « Agriculture de conservation »²⁶

²⁵ Source : Frot Pauline dans l'article « Un gersois reçu par le ministre » La Dépêche, 2012

<https://www.ladepeche.fr/article/2012/12/17/1516062-un-gersois-reçu-par-le-ministre.html> / Crédits : Frot P.

Lors de l'entretien mené sur son exploitation en septembre 2020, l'arbre est décrit comme l'origine de nombreuses interrogations autour de l'agriculture et du sol, en même temps que des réflexions sur l'agriculture de conservation. Le temps passé à le voir évoluer, à le tailler devient un temps de réflexion propice à modifier la démarche agricole dans son entièreté. Loin d'être un sujet uniquement technique, c'est un vecteur de réflexion personnelle : « L'arbre ce n'est pas la formation, c'est l'observation » dit-il et d'ajouter « il y a une diversité de couleurs, de formes, de végétaux... » tout en décrivant le plaisir qu'il a à passer en tracteur entre ses lignes d'arbres à présent qu'elles sont bien implantées. L'arbre est donc ici à la fois un outil dans la transition agroécologique et aussi une manière de transformer profondément le paysage.

Cette exploitation est souvent considérée comme un exemple. Elle a fait l'objet de plusieurs articles de presse et portraits, comme celui qu'on emprunte à l'article « Un gersoïs reçu par le ministre » de Pauline Frot en 2012 dans La Dépêche (Figure 9). Elle est régulièrement citée par d'autres agroforestiers, comme ici dans un témoignage rapporté par Mathilde Rue, où l'agriculteur évoque deux visites décisives pour ses débuts dans l'agroforesterie, l'une sur les parcelles expérimentales de Restinclière et l'autre chez Jack de Lozzo.

« C'est une idée qui me trottait dans la tête depuis déjà un moment. [...] Si on voit un peu notre parcours, on est toujours allé chercher dans le semi-direct. Il y avait aussi cette journée à l'INRA de Toulouse avec Dupraz et une visite chez De Lozzo dans le Gers ».

Citation d'agriculteur, Rue, 2020, p. 31

²⁶ <https://agriculture-de-conservation.com/Interview-de-Jack-de-Lozzo.html>

→ Nicolas Petit, La Ferme en Coton : l'arbre au fil du temps

On a planté de 2001 à aujourd'hui, c'est une rencontre avec l'arbre qui s'est faite avec le temps. L'arbre a toujours été là pour répondre aux problématiques que nous rencontrons.

Entretien n°7



Figure 10 : Portrait de Nicolas Petit sur sa ferme (Gers) ²⁷

Nicolas Petit gère la Ferme en Coton, une exploitation visitée en mars 2021 à l'occasion d'une formation sur la taille des arbres. Il a notamment communiqué autour de son système dans une formation en ligne autour des interactions entre arbres et élevages organisée par la structure Agrofile en février 2021, intervention dans laquelle il a décrit son parcours d'agriculteur rythmé par la plantation (Petit et Agrofile, 2021). Cette ferme sans arbre en 2001 compte aujourd'hui 6 kilomètres de haie et 17 hectares d'agroforesterie intraparcellaire sur les différents espaces. C'est dans cette formation qu'il décrit l'arbre comme un élément qui « a toujours été là pour répondre aux problématiques (rencontrées) ».

Comme chez Jack de Lozzo, Nicolas Petit a fait l'objet de plusieurs articles et portraits, comme celui qu'on emprunte ici à l'article « Agroforesterie, l'arbre est au cœur de la Ferme en Coton » de Christelle Chabasse en 2022 dans la revue « Réussir-volailles » (Figure 10). Comme dans le cas de Jack de Lozzo également, ce qui ressort de cet entretien est un engagement autour de l'arbre qui encadre totalement le travail de l'agriculteur. Les haies, bosquets et arbres isolés jouent un rôle essentiel dans la création de microclimats dans les parcelles, en particulier les parcelles dédiées aux volailles. Mais l'arbre accompagne aussi

²⁷ Source : Chabasse Christelle dans l'article « Agroforesterie : l'arbre est au cœur de la Ferme en Coton » publié dans la revue « Réussir-volailles » publié en mars 2022

<https://www.reussir.fr/volailles/agroforesterie-larbre-est-au-coeur-de-la-ferme-en-coton/> Crédits Chabasse C.

matériellement et visuellement l'agriculteur et le visiteur dans la ferme, lui donnant une identité propre.

Pour moi, il se passe quelque chose ici. Quelqu'un est passé tout à l'heure, il est passé dans notre allée et il a senti quelque chose. Tu vois, tu rentres, il y a ces arbres qui t'entourent, tu as quitté la route nationale et tout à coup tu as une ouverture, ces arbres, cet intraparcellaire. Puis tu continues, tu as la maison, alors c'est drôle, quand tu passes le chemin tourne, tu vois les arbres, puis la tour, puis la yourte... tu te gares, c'est progressif. Moi je pense que c'est l'environnement qui fait ça, ce n'est pas un hasard, c'est les arbres qui t'accompagnent dans l'allée, les moutons, puis l'âne, puis les trognes, puis le joli bâti (... Moi je dis que les arbres ont une grande importance parce qu'ils te guident en fait dans quelque-chose, ils permettent qu'il y ait des animaux, ils permettent qu'il y ait des végétaux, ils permettent des odeurs, des couleurs, des bruits et voilà. (On entend des oiseaux) Tu vois, ça c'est la chevêche, il y en a deux, on n'entendait pas ça avant.

Entretien n°7

→ Patrick et Olivier Finot : l'arbre au cœur du changement de système

« C'est un tout. L'agroforesterie, le système herbe, la race, c'est un tout pour nous. »
Documentaire « Au-delà des clôtures » Babiart et Duchêne, 2020



Figure 11 : Portrait des frères Finot sur leur ferme (Haute-Marne) ²⁸

Dans un témoignage mis en scène par le documentaire « Au-delà des clôtures » (Matthieu Babiart et Séverine Duchêne²⁹) auquel on emprunte ce portrait (Figure 11) les frères Finot décrivent comment ils sont passés d'un système intensif à un système herbager extensif. Ils déclarent avoir été « au bout du système » intensif et face à des difficultés techniques et économiques avoir fait un ensemble de choix radicaux : un changement de race (de la Holstein à la Jersiaise), un passage à l'élevage à l'herbe et la transformation de leurs parcelles avec des plantations de haies et d'arbres en intraparcellaire. Ces trois éléments forment un tout, en misant sur une race rustique, capable de valoriser l'herbe, ils ont planté afin de favoriser une bonne pousse de l'herbe et la création de microclimats bénéfiques au bétail :

Le but c'est d'avoir un microclimat dans la parcelle, c'est pour ça qu'il fallait des arbres. Tous les ans où il y a de la sécheresse, la seule place où il y a de l'herbe, c'est là où il y a de l'ombre.

Entretien n°14

Cette transition est racontée par les deux éleveurs comme une réaction au système intensif qu'ils avaient adopté sans réserve :

²⁸ Source : Documentaire « Au-delà des clôtures » Babiart et Duchêne, 2020 / Visible sur l'article de Delphine Scohy « Ils ont entièrement revu leur système » de janvier 2021 sur le site « Web-agri » <https://www.web-agri.fr/temoignages-eleveurs/article/175431/temoignages-d-eleveurs-passes-de-l-intensif-au-systeme-paturant> /Crédits : A delà des clôtures

²⁹ Page de présentation du documentaire « Au-delà des clôtures » sur le site « Alimentterre » <https://www.alimentterre.org/au-dela-des-clotures> Consulté le 07/06/2023

Moi je dis, il y avait marre de toujours produire plus pour qu'il en reste de moins en moins. Puis on était arrivés au bout du système nous. Je le dis dans le documentaire. On faisait tout vèler à deux ans, on était plus de 10 000 kg, on faisait du taurillon à 18 mois, on était à l'intensification maximum, le parc c'était un hectare pour les vaches, le reste c'était du maïs, on avait tout intensifié au maximum. Puis il y avait marre d'être dans le système. On était trois, on s'est retrouvés à deux et il fallait qu'on trouve une solution. Alors voilà, on a changé de race. (...) C'est un tout. L'agroforesterie, le système herbe, la race, c'est un tout pour nous.

Entretien n°14



Figure 12 : Alignement d'arbres et génisses à l'ombre³⁰

Devant la parcelle que l'on voit sur la photo ci-dessus (Figure 12), les agriculteurs interrogés commentent : « Ici l'été, on met les génisses à inséminer, enfin, dès qu'on lâche. Quand il y a du soleil, ça fait de l'ombre et elles se mettent dessous ». En effet, on aperçoit les génisses au fond de la parcelle, là où l'ombre est la plus étendue. Lors de l'entretien mené avec eux, en mars 2022, ils arpentent leurs parcelles et insistent sur les nombreux changements que l'arbre a apportés pour eux. Aujourd'hui, il y a environ trois kilomètres de haie sur l'exploitation et environ 1 300 arbres en intraparcellaire sur une surface de 32 hectares. Selon leurs dires, il ne s'agit tout simplement pas du même métier. Le temps passé à cultiver le maïs qui devait nourrir leurs bêtes est à présent passé en gestion de l'arbre, plantation, protection et taille. Le paysage aussi a été profondément transformé. La première visite, en mars, n'avait pas permis de voir les arbres en feuilles. La photo ci-dessus a été prise quelques mois plus tard, en juin. Ils expriment un plaisir non dissimulé devant le paysage qui s'offre à leur vue dans la citation ci-dessous.

³⁰ Photo personnelle (Entretien n°14) / juin 2022

Nous on ne cherche pas à faire de la vente de bois, notre truc c'est d'avoir des arbres, de la verdure, comme on dit, retrouver nos paysages d'antan. (...) Enfin en tout cas on aime bien se promener dans notre campagne maintenant nous. Attendez dans dix ans il faudra revenir, ce sera encore beaucoup plus beau. Et encore même là qu'au printemps, les arbres ils seront en fleur en feuille, ce sera joli...

Entretien n°14

À quoi ressemble donc l'agroforesterie ? Nos premiers résultats montrent que l'agroforesterie est profondément diverse, dans ses formes et dans ses modalités. Mais au-delà de cette diversité, l'arbre semble apparaître comme un cadre bien particulier qui transforme le travail agricole. Les trois témoignages précédents ont montré que l'introduction de l'arbre semble transformer profondément le paysage ainsi que le regard porté par les agriculteurs et agricultrices sur leur travail. On a choisi trois témoignages marquants, mais l'ensemble des entretiens conduits ont confirmé cet investissement fort et cette transformation du travail qu'induit la réintroduction de l'arbre dans l'agriculture. Dans les trente entretiens listés plus haut, toutes les personnes interrogées ont en effet exprimé une forme de relation particulière à leur travail en lien avec la gestion de l'arbre et la manière dont il transforme ce lieu de travail.

B) Réintégrer l'arbre : un positionnement particulier

En quoi cette transformation du travail et du lieu de travail peut-elle permettre de décrire des spécificités agroforestières ? Dans cette deuxième partie de résultats, on va à présent s'intéresser à trois dimensions progressivement découvertes dans les entretiens :

- L'existence d'un rapport particulier au temps passé et futur
- Des réflexions autour du thème de l'action collective
- Et une forme de relation sensible à la biodiversité et au vivant de manière générale.

Dans la description de ces trois éléments, on gardera en mémoire la mise en garde formulée au début de ce chapitre. Il ne s'agit pas de définir les caractéristiques qui définissent une identité agroforestière et encore moins de donner les critères qui peuvent permettre de prédire quel agriculteur est susceptible de s'y intéresser. On ne peut pas s'assurer que ces thèmes sont propres à l'agroforesterie, car il aurait fallu mener des entretiens avec des agriculteurs non-agroforestiers. Il s'agit simplement de les décrire, en essayant de comprendre pourquoi ils sont régulièrement venus structurer les entretiens.

a) Un rapport particulier au temps

Le rapport au temps passé et futur a déjà été souligné comme un thème important chez les agriculteurs agroforestiers, notamment dans la thèse de Mathilde Rue. À travers ces quelques citations, on perçoit que l'arbre permet l'introduction d'une réflexion sur la

temporalité longue. Cette réflexion prend plusieurs formes. La plus fréquente est la réflexion autour du temps de l'arbre, qui durera plus longtemps que l'activité de l'agriculteur :

Les arbres ne sont pas éternels ni immortels, mais symboliquement, leur longévité peut les y associer. Le temps de l'arbre n'est pas celui de l'homme. La durée de l'un se distingue de celle de l'autre : la temporalité du premier dépasse celle du second. Il y a bien, dans le rapport homme/arbre, deux corps en situation, face à face. Sylvain revendique de planter « à la main », par désir d'« autonomie », mais aussi parce que sa propre action lui survivra. Une essence d'arbre se prête particulièrement bien à cette expérience. Le souhait de complanter des chênes souligne la quête du temps long. Ce végétal concentre la majesté et la puissance de l'arbre.

Rue, 2020, page 233

Cette réflexion s'appuie sur la citation d'un agriculteur qui exprime son émotion devant le temps que les arbres mettent à pousser, en particulier des essences comme le chêne, associé à de nombreuses valeurs symboliques (la robustesse, l'ancienneté...).

« Quand on plante un arbre c'est toujours quelque chose de... de puissant, surtout les chênes qui ne poussent pas très vite. Et... ce n'est pas pour nous ! L'agroforesterie que j'ai faite, là on va le voir, c'est vraiment... on ne s'en rend pas compte, en plus ici c'est des terrains assez pauvres, ça ne pousse pas vite ! Pour vraiment que ça donne quelque chose de fort au niveau du paysage, il faut attendre des dizaines et dizaines d'années. Alors on attend. Le chêne, ça ne pousse pas vite et ça peut vivre mille ans quoi. C'est quelque chose de puissant. Enfin pour moi, quand on se projette, des arbres qui arrivent à vivre 1000 ans c'est extraordinaire ! »

Citation d'agriculteur Rue, 2020, p. 233

L'un des événements agroforestiers auxquels j'ai assisté était une démonstration de taille mécanique réalisée sur des parcelles où des arbres et arbustes avaient été plantés en intraparcellaire huit ans plus tôt (Événement n°5). C'était la première fois depuis la plantation que les arbres étaient valorisés par récolte de bois. Cet événement illustre bien le fait que renouer arbre et agriculture ne se fait pas sur le temps cyclique des cultures annuelles, mais bien dans un temps parfois très long à l'échelle d'une exploitation. La photo ci-dessous (Figure 13) montre l'une des lignes d'arbres et arbustes plantés : on voit comment dans la mise en valeur de ces ligneux, on a laissé les arbres de haut jet et recépé au plus près du sol les arbres et arbustes à port buissonnant. Avec cette image, on peut se rappeler que tous ces végétaux ont été plantés il y a huit ans et ainsi mesurer à quel point ce moment de valorisation est important pour l'agriculteur et l'agricultrice qui voient ainsi le fruit de leur travail de plantation près de dix ans après.



Figure 13 : Valorisation d'arbres et arbustes plantés huit ans auparavant
(Observation Participante n°5) Février 2023

L'entrée en agroforesterie implique donc de penser la valorisation des arbres plantés dans le temps long. Associée à ces évocations du temps futur, on trouve de nombreuses évocations du temps passé. Les autres arbres présents dans le territoire sont associés aux générations passées. Les parents et grands-parents sont souvent évoqués quand ils ont planté des arbres et la personne interrogée décrit souvent comment elle-même perpétue ce geste, comme ci-dessous :

Le néflier par exemple, c'est mon père qui en avait planté un. Ce n'est pas très bon, faut le manger quand ils sont blets, c'est plein de pépins, c'est pas terrible. J'ai enlevé le pied et je l'ai changé de parcelle. Puis une année j'ai oublié de le récolter, donc il tombe il tombe et je me suis aperçu qu'il n'y avait plus d'herbe en dessous, les moutons restaient dessous et attendaient presque que le fruit tombe pour le manger. En plus c'est plein de vitamines et tout. Alors je me suis mis à en planter.

Entretien n°13

Dans ces discours, c'est la notion de renouvellement qui prédomine. On évoque les arbres plantés dans les générations suivantes qui arrivent à présent en fin de vie. La plantation est parfois motivée par le désir de prendre le relais, afin d'assurer la continuité de la présence d'arbres dans le paysage. Certaines personnes interrogées évoquent ainsi leurs parents ou grands-parents et le fait que les avoir vu planter des arbres les a inspirés, comme dans la citation suivante :

Je pense que tout ça, ça s'inculque de génération en génération. Mon père il n'a jamais... Mon grand-père oui, il plantait des arbres. Les abeilles que j'ai faites, c'était avec mon grand-oncle. C'est vrai qu'on perd ça avec les générations.

Entretien n°11



Figure 14 : Renouveau d'un paysage par la plantation d'arbres³¹

Devant le paysage sur la photo ci-dessus (Figure 14), l'agriculteur interrogé évoque la peine qu'il ressent en voyant les arbres les plus anciens tomber et exprime son désir de replanter pour assurer une continuité du paysage dans le temps :

En fait moi ça fait déjà plusieurs années que je suis un peu... en fait de voir tous ces arbres qui meurent ... vous verrez en approchant. À chaque fois qu'il y avait un arbre qui meurt, ça me faisait chier quoi (...) Du coup je ne sais pas, c'était l'aspect paysager. Moi c'est surtout l'aspect paysager, voilà là, quand on voit tous ces vieux arbres qui sont pleins de vie, et après on les voit en fin de vie... Les voir un jour disparaître et puis ne pas renouveler je trouvais ça vraiment dommage.

Entretien n°9

Cette évocation des générations passées va souvent jusqu'à l'évocation des « paysages d'antan », où l'arbre était un compagnon plus fréquent de l'agriculture. Les haies et les arbres isolés plantés ou gérés par les agriculteurs apparaissent souvent comme des éléments en rupture avec le paysage aux alentours. Ils rappellent des paysages anciens, comme ici où l'agriculteur interrogé décrit le paysage qui environne sa ferme :

³¹ Photo personnelle (Entretien n°9) / juin 2022

Là, on voit encore des prairies avec des petits vergers et là-bas aussi, des églantiers et tout ça, parce que c'est encore en prairie naturelle. On voit qu'il y avait pleins d'arbres fruitiers. Et puis bon, tout ça a été supprimé quoi. (...) Ici c'était la ferme de mes parents, mes grands-parents, ça fait cinq générations. Je l'ai vu changer le paysage. Ici on a encore pas mal de prairies naturelles par rapport à d'autres villages. Notamment parce qu'il y a une ferme, deux frères, ils ont laissé pousser les arbres, les épines tout ça. Donc c'est vrai que ça paraît formidable. Mais quand on va dans les autres villages autour, il n'y a plus rien. Surtout quand on prend cette route-là, on voit plus d'arbres, des petits bosquets qui restent, mais presque rien du tout. Il n'y a plus de continuité paysagère comme ils disent dans la trame verte, tout ça.

Entretien n°15 polyculteur éleveur



Figure 15 : Haie en bord de chemin ³²

Enfin sur cette dernière image (Figure 15), on voit une haie qui a été plantée entre l'exploitation et la route. Devant cette haie, l'agriculteur évoque la réaction d'une de ses connaissances, qui se réjouit de revoir des haies dans le paysage dans une région où l'arrachage des linéaires arborés a été si fréquent :

Dans le club cyclo, quand je leur avais parlé des arbres, ils étaient venus à huit je pense. Il y en a un qui a 72 ans maintenant, plus même. Il a toujours fait du vélo. Il me dit « J'en ai tellement vu des haies arrachées, pour une fois qu'il y en a un qui en replante ça fait plaisir. ». (En référence à la haie sur la photo ci-dessus, visible depuis la route et contrastant avec l'exploitation voisine, à droite).

Entretien n°14, polyculteurs éleveurs

Ainsi comme on le voit sur la figure ci-dessous (Figure 16), sur trente personnes interrogées, 24 ont d'elles-mêmes évoqué ces questions de temporalité qui ne faisaient pas partie de

³² Photo personnelle (Entretien n°14) / juin 2022

mon guide d'entretien. Les réflexions sur le temps futur sont les plus présentes, illustrant par là le désir des personnes qui plantent pour marquer leur exploitation par leur passage.

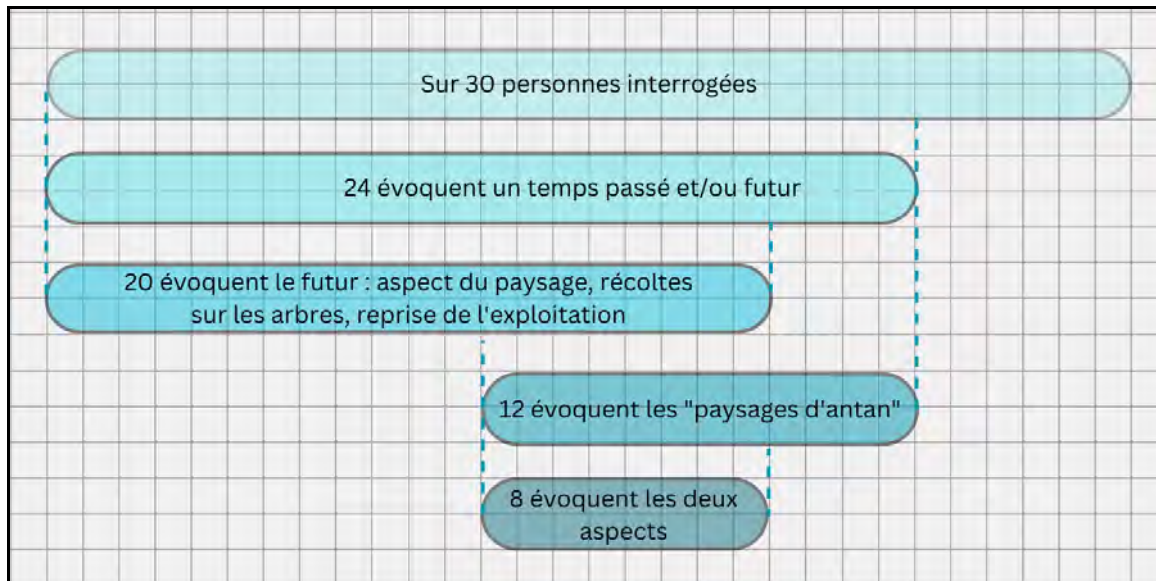


Figure 16 : Caractérisation des différents rapports au temps évoqués dans les entretiens menés avec 30 agriculteurs et agricultrices agroforestiers³³

Cette importance du temps futur fait encore une fois écho aux réflexions de Mathilde Rue, qui interprète cette préoccupation comme un moyen de « faire don » de leur investissement pour les temps à venir. Si les motivations objectives pour se lancer dans l'agroforesterie semblent difficiles à établir, l'idée de planter pour les générations futures, les enfants, les futurs repreneurs, semble quant à elle régulièrement évoquée.

Nous avons évoqué en étape 1 que le projet agroforestier « allait de soi » pour les planteurs, mais qu'il était difficile à légitimer à partir de rationalités objectives (économiques, écologiques, techniques, quantitatives). En revanche, une idée forte revenait : « ce ne sera pas pour moi », « je le verrai pas », « ce sera pour les suivants ». Autrement dit, ils se défendent de le faire pour eux. Leur labeur devient don.

Rue, 2020, p. 302

Concrètement, cela peut se traduire par l'évocation du devenir de la ferme quand les arbres auront bien poussé et que le temps de la transmission sera venu. Plusieurs agriculteurs évoquent ce moment avec émotion, avec parfois la mention de leurs enfants.

Alors voilà, voilà pourquoi je plante des arbres, voilà pourquoi mon système de culture est comme ça, voilà pourquoi mon exploitation est gérée de cette façon. Après encore une fois, rendez-vous dans dix ans et vous me direz si la façon dont je fais les choses convient. (...) Si demain mes enfants ont bien compris le projet global et que leur volonté c'est de faire partie de tout ça ben ce sera génial. Après si ce n'est pas leur trip ils vendront et puis c'est tout. Mais bon c'est sûr qu'au fond de moi-même ma plus grosse volonté c'est ça, c'est qu'eux suivent et continuent dans la même lancée.

Entretien n°12

³³ Source : production personnelle à partir des comptes rendus d'entretiens / septembre 2022

b) Une implication dans l'action collective à interroger

Comme on vient de le voir dans la partie précédente, l'introduction et la gestion de l'arbre semble en partie tournée vers les autres : on plante non seulement pour soi, mais aussi pour perpétuer un geste ancestral, pour le paysage offert aux passants et même pour les générations futures. Cela nous invite à penser le rapport à l'altérité chez ces agriculteurs et agricultrices rencontrés. Qu'en est-il de leur relation aux voisins, aux agriculteurs du territoire, aux réseaux agricoles ? Cette dimension était dès les débuts de la thèse inscrite dans le guide d'entretien, l'un des buts de ces rencontres étant de tenter de mesurer l'implication des agroforestiers dans les dynamiques collectives de leur territoire.

L'une des hypothèses de cette recherche était en effet que l'engagement dans l'agroforesterie pouvait impliquer une mise en réseau et cela pour quatre raisons principales :

1. Les haies forment des frontières entre exploitations, qui pourraient être plantées et gérées en commun entre les agriculteurs.
2. Les savoirs et savoir-faire liés à l'arbre sont encore peu connus dans le monde agricole, ce qui pourrait rendre nécessaire pour les agriculteurs et agricultrices d'aller se renseigner.
3. Les travaux liés à l'arbre sont chronophages et l'arbre suscite un enthousiasme citoyen, ce qui pourrait susciter un partage avec des structures citoyennes (chantiers de plantation par exemple).
4. Enfin, l'agroforesterie étant une forme agroécologique encore assez rare, elle pourrait être adoptée en priorité par un public d'agriculteurs déjà en lien avec divers réseaux alternatifs existants.

Les entretiens ont permis de tester en partie ces quelques hypothèses. Il en ressort un constat majoritairement favorable à ces hypothèses, mais avec quelques précautions à prendre. Étudions la figure qui donne un aperçu des relations en dehors de la ferme pour des activités liées à l'arbre dans nos entretiens (Figure 17) :

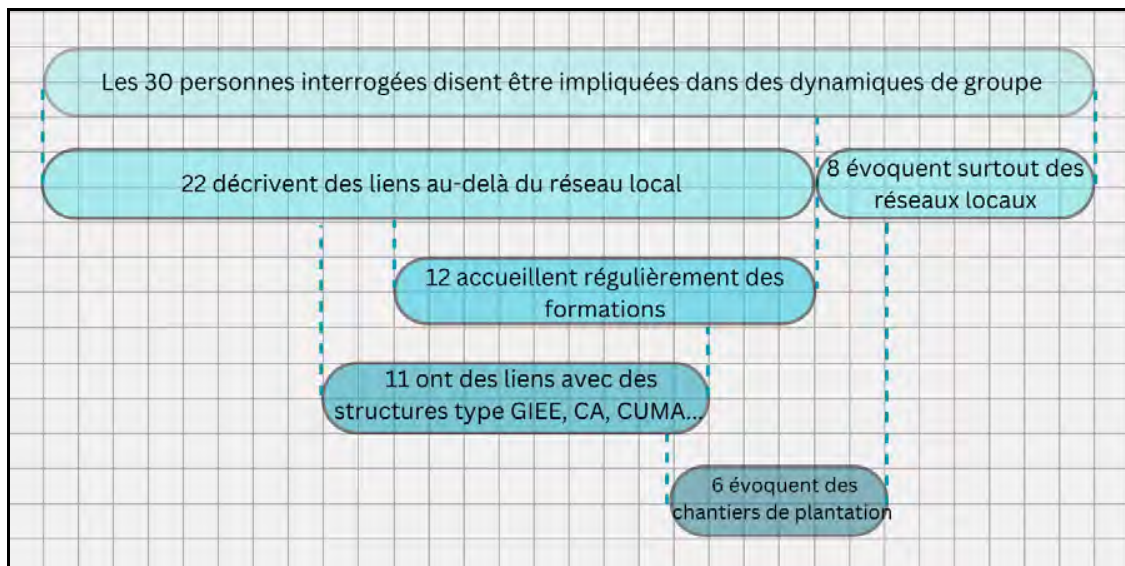


Figure 17 : Caractérisation des différentes dynamiques de groupe liées aux arbres dans les entretiens menés avec 30 agriculteurs et agricultrices agroforestiers³⁴

On peut tout d’abord constater que toutes les personnes interrogées disent être impliquées au moins occasionnellement dans des dynamiques de groupe liées à l’arbre. Qu’il s’agisse de visites, de formations, de prêt de matériel, ou autre. Évoquons les différentes hypothèses formulées plus haut les unes après les autres :

1. Collaborations entre voisins :

Contrairement à ce qui avait pu être imaginé, des collaborations entre agriculteurs sur la frontière de leurs exploitations n’ont été que peu constatées sur place. Un conseiller agroforestier rencontré dans le Tarn m’indiquait qu’une bonne partie des haies plantées sur le territoire étaient mitoyennes (60% environ). Il ajoutait que dans ce cas les coûts de la mise en place étaient partagés. Mais cela n’engage pas particulièrement de collaboration future. Lors de mes entretiens, c’est un sujet qui n’a jamais été abordé. Interrogés sur leurs relations avec les voisins, les agriculteurs et agricultrices décrivaient souvent des relations parfois bonnes, parfois mauvaises. L’arbre est parfois vu favorablement, parfois comme un ennemi des cultures. Mais on ne m’a jamais donné à voir de collaboration sur une haie partagée. Cela ne veut pas dire que cela n’existe pas, mais je n’ai pas ici les éléments pour analyser ce phénomène.

2. Partage de connaissances :

La question du partage de connaissance a été elle beaucoup plus fréquente. Plus d’un tiers des personnes interrogées ont évoqué des visites de parcelles agroforestières qui les ont inspirées, des rencontres organisées pas des structures agroforestières, des chambres d’agriculture.

³⁴ Source : production personnelle à partir des comptes rendus d’entretiens / septembre 2022

De toute façon, la mise en route de notre plantation c'est grâce au GIEE Lait Pâturage d'Avenir. Avec Vincent, Benoit, tout ça, puis Clément. Enfin toute la bande. On a été au lycée agricole de Pixérécourt. (...) On a été avec Daniel. Et eux ils avaient planté depuis au moins dix ans, ils avaient fait la délimitation des parcelles etc. On avait vu les résultats économiques et tout, c'était super. On avait déjà planté les acacias et là je suis rentré j'ai dit « il faut qu'on plante des arbres ». Je pense que c'était la meilleure visite qu'on ait faite. Autant au niveau résultats économiques, pâturage tournant dynamique, implantation des paddocks par rapport aux chemins, points d'eau, agroforesterie et tout ça, franchement oui.

Entretien n°14

Il faut néanmoins noter que huit d'entre eux ont au contraire insisté sur le fait que l'essentiel de leur action était guidé par une expérimentation toute personnelle, où les influences d'autres exploitations et les conseillers agroforestiers n'avaient finalement que très peu d'impact. Interrogé sur où et comment il a acquis les connaissances nécessaires à la gestion des arbres, un agriculteur répond : « Eh bien je me suis démerdé (rire) parce que je suis un grand garçon et quand quelque chose me turlupine, je pose des questions tout autour de moi et puis après il y a les bouquins. » (Entretien n°3). Il ajoute :

Moi je ne suis en lien avec personne, je suis autodidacte. J'apprends tout seul, je fais tout seul. Les études ce n'est pas trop mon truc. Les réunions, pour dire ainsi ce n'est pas trop mon truc. Parce que, pour le dire ainsi, ça me saoule, parce que ça s'éternise et en sortant on n'a pas grand-chose. Alors je préfère être dehors, dans la nature, sur le terrain et puis tirer mes conclusions moi-même.

Entretien n°13

Evoquant ensuite un groupe autour de l'agroforesterie auquel il a été invité à participer, le même agriculteur exprimé quelques réticences « C'est ça qui m'inquiétait, enfin qui me faisait poser des questions, je me demandais si j'étais un original, si tout ça avait un quelconque intérêt. » (Entretien n°13)

3. Lien avec la société civile

Les chantiers de plantations et les visites pour le public ont été évoqués dans les entretiens, mais néanmoins par une part minoritaire des personnes interrogées (6 sur 30). Ceux-là ont apparemment été marqués par cette expérience. Quand elle est décrite, c'est le plus souvent avec enthousiasme. C'est un sujet qui a déjà été abordé dans les thèses sur l'agroforesterie de Mathilde Rue (2020) et de Clémence Bardaine (2020). On y voit les thèmes du rapport entre l'agriculture et la société, le plaisir de partager un moment, enfin la description d'un moment de mise en lien, au sujet duquel Clémence Bardaine évoque même « le symbole de ce nouveau pacte entre agriculteurs et habitants » (page 243).

« J'ai fait appel à un centre de réinsertion de personnes handicapées par le travail, nous avons fait la plus grande partie avec l'aide des amapiens. Par ce chantier agroforestier, ils se représentent le type de travail fourni pour la production des légumes et des fruits tant au niveau agronomique qu'environnemental. Éduquer le consommateur m'intéresse beaucoup. Pour certains, nous sommes leur lien avec la terre, ils nous font confiance pour avoir de la qualité et de la diversité. »

« Les chantiers collectifs c'est un investissement en temps de travail, pour la mobilisation, la préparation mais c'est surtout une formidable aventure humaine ! »

Citations d'agriculteurs par Bardaine, 2020, page 240

Comme on peut le voir sur la figure, il faut préciser que ce phénomène ne semble néanmoins pas toucher la majorité des agriculteurs agroforestiers. Certains expriment même leurs réticences face à ce dispositif. Ils mettent en avant le temps de préparation des chantiers, l'ingérence qu'ils peuvent représenter et l'inexpérience des bénévoles. L'un d'entre eux déclare que parfois, il vaut mieux être moins, mais mieux formés, car les chantiers créent certes une bonne ambiance, mais ne permettent pas toujours d'avancer à une vitesse satisfaisante (Entretien n°4).

4. L'inclusion préalable dans de nombreux réseaux

On remarque sur la figure présentée plus haut que 11 personnes interrogées sur 30 déclarent être engagées dans de nombreux réseaux, à la fois autour de l'arbre et autour de questions agricoles en général. Ces onze personnes sont en partie celles qui organisent des chantiers et qui accueillent des formations. Ils correspondent en fait assez bien au profil de « pionniers » décrits dans les travaux en agroécologie sur les freins et les leviers à la transition. Au cours des entretiens, il est apparu que ces réseaux préexistaient souvent aux dynamiques agroforestières. Si les deux autres thèmes évoqués juste avant (le partage de connaissance et la création de liens avec la société civile) peuvent apparaître comme des conséquences partielles de l'entrée en agroforesterie, il apparaît plutôt ici que c'est l'inclusion dans ces réseaux qui a motivé la réflexion autour des arbres et rendu possible sa réalisation.

c) Une relation sensible à la biodiversité et au vivant

Le troisième point qui a émergé progressivement des entretiens est l'existence d'une forme de rapport particulier à la biodiversité et au vivant en général. Tous les agriculteurs interrogés évoquent à un moment ou un autre leur intérêt pour la biodiversité. Celle-ci se traduit parfois par un goût pour l'étude des micro-organismes du sol, mais le plus souvent par un intérêt prononcé pour la faune qui vient habiter dans les arbres et les haies. Les oiseaux arrivent souvent en premier, les entretiens sont souvent l'occasion de me montrer des nids, de me faire écouter des chants. Les insectes aussi sont décrits comme plus présents depuis les plantations, sans qu'ils ne soient qualifiés de nuisibles. Souvent, cette évocation de la faune est le point de départ de réflexions globales sur le rôle de chaque espèce dans une perspective écologique. Les agriculteurs et agricultrices ajoutent parfois des nichoirs aux arbres, qu'ils me montrent en m'expliquant quelle espèce y niche (Figure 18).



Figure 18 : Nichoir dans un arbre sur une exploitation agroforestière³⁵

Les auxiliaires ce sont les insectes qui aident à la culture biologique et naturelle. La première qui me vient à l'esprit ce sont les coccinelles, les pucerons, ou les syrphes. Là, les arbres sont en ligne, c'est un habitat qui n'est pas déstructuré où elles vont pouvoir se nourrir et nicher.

Entretien n°2

En sixième, j'ai suivi le programme de sciences naturelles et j'élevais un nombre innombrable de têtards, des bestioles dans tous les sens, escargots, serpents... Et puis après, dans les années soixante-dix sont sortis des livres importants, comme "Le printemps silencieux" de Rachel Carlson, "Avant que nature meure", le rapport pour le club de Rome, donc voilà, en fait ce qui nous arrive maintenant je suis dedans depuis longtemps. (...) À la limite, on s'en fiche de savoir qu'une pie est une pie, ce qui est intéressant c'est de savoir quel est son rôle, à quoi elle sert, où elle se situe dans une chaîne alimentaire, un écosystème etc.

Entretien n°6

C'est donc bien le principe de l'agroécologie qui régit ici l'intérêt des agriculteurs et agricultrices pour les arbres. L'idée est de recréer à l'échelle de la parcelle les conditions nécessaires à l'émergence de dynamiques écologiques sur le modèle des espaces naturels. Ainsi, c'est la notion de « nature » qui est assez vite convoquée dans les entretiens. Certains me témoignent de la difficulté de maintenir cette position dans le contexte actuel de l'agriculture.

Nous on est pour le loup par exemple. Il en passe de temps en temps dans le coin. Tant qu'il n'y a pas une meute ça va. Parce que nous on a des vaches elles ne sont pas grosses hein, elles n'en auraient pas pour longtemps. Enfin, c'est vrai que je trouve ça fascinant moi le loup, comment c'est géré une meute et tout. Bon, après c'est vrai que je ne suis pas concerné directement, je ne fais pas du mouton, ou de la chèvre. Après c'est compliqué hein, c'est paysan et écolo.

Entretien n°14

³⁵ Source : photo personnelle (entretien n°13) / juin 2022

À partir des arbres, on en vient donc à explorer des dimensions assez sensibles : le rapport des personnes interrogées à la nature, les émotions qu'elle procure, le positionnement politique, voire spirituel parfois. Cette dimension sensible s'est notamment traduite dans des moments où on m'expliquait que les arbres plantés n'étaient pas que des infrastructures, mais représentaient quelque chose de fort. Mon attention était donc parfois portée vers des éléments naturels, des nids, des fruits, des arbres majestueux, comme dans la photo ci-dessous où l'entretien autour de l'agroforesterie a dérivé vers la contemplation d'un chêne (Figure 19).

Oui j'aime bien planter des arbres, après quand j'en perds, à cause d'un mouton, de la sécheresse, ça fait toujours un coup de blues, mais bon je continue... quand on a la passion dans l'âme ...

Entretien n°13



Figure 19 : Vieux chêne présenté par un agriculteur au cours de l'entretien pour son aspect majestueux³⁶

C) Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?

En passant par ces trois dimensions qui émergent des entretiens avec les agroforestiers, le rapport au temps, au collectif et au vivant, c'est en fait déjà la notion de commun que nous avons abordée. À travers la notion de renouvellement d'un patrimoine arboré et de plantation dans une perspective future, c'est une forme d'action pour les autres qui a été décrite. Dans les processus de mise en réseau, c'est l'action collective qui est interrogée et enfin, les notions de nature et de biodiversité font écho aux questions de biens communs que sont la biodiversité et le climat. Il reste à voir comment ces différentes formes de mise

³⁶ Source : photo personnelle (Entretien n°13) / Juin 2022

en commun se traduisent selon les échelles choisies, le lieu, l'aire réseau et le réseau de lieux.

a) Sur les lieux :

Dans la définition de notre problématique autour de la possibilité que l'agroforesterie suscite des mouvements de mise en commun matérielles et immatérielles, nous avons posé une spécificité de l'agroforesterie par rapport à d'autres démarches agroécologiques : l'arbre est visible depuis l'extérieur de l'exploitation. Il peut potentiellement faire signe, devenir le moteur d'interrogations chez les habitants du territoire et chez les agriculteurs voisins. Cette intuition s'est révélée assez souvent juste et elle était déjà notée chez Bardaine (2020) :

Un agriculteur ayant de plus en plus de collègues voire de voisins qui ont adopté une forme d'agroforesterie, celle-ci lui apparaît moins distante. C'est le paysage agroforestier lui-même qui informe directement les agriculteurs sur la santé des cultures, la régulation des eaux en surface.

Bardaine, 2020, p. 261



Figure 20 : Parcelle agroforestière vue de loin³⁷

Le fait de voir des arbres dans les champs depuis la route est souvent cité dans les événements agroforestiers comme un élément qui suscite un intérêt autour de la ferme, intérêt parfois sceptique d'ailleurs. L'un des agriculteurs interrogés insistait particulièrement sur le fait qu'il est perçu comme différent. Chez lui, c'était en fait une volonté, le désir de

³⁷ Source : photo personnelle (entretien n°10) / juin 2022

montrer qu'il ne fait pas comme les autres. Ses plantations sont très visibles depuis la route (Figure 20) et il en tire une certaine fierté. Il parle des réactions de son voisinage qui ont d'abord été négatives avant que ses arbres ne finissent par faire partie du paysage et soient relativement mieux acceptés.

L'agroforesterie ça me permettait de me démarquer un peu. Alors au début, c'était folklo hein ! On me disait « Tu es complètement à la masse, les meilleures terres de ta ferme, tu mets des arbres dedans"...

Entretien n°10

Au-delà de l'impact que peut générer la plantation dans le paysage et chez les personnes extérieures à l'exploitation, il faut faire noter que les plantations sont parfois réalisées grâce à la mobilisation de bénévoles. Ces chantiers agroforestiers sont souvent vécus comme des moments où l'agriculture et la société civile peuvent se rencontrer. Les conseillers agroforestiers que j'ai rencontrés sont souvent responsables de l'organisation de ce genre de chantiers. Ils insistent sur la dimension sociale qui émerge de ce moment (C'est nous qui surlignons).

*Ce qu'on n'avait pas vu venir c'est le côté social. Venir planter chez un agriculteur avec trente bénévoles qui habitent sur le territoire, des habitants du coin, déjà ça valorise le paysan. Les gens arrivent et trouvent que ce qu'il fait c'est génial, donc lui il se sent vraiment valorisé dans son métier. **Les gens aiment bien car ils tissent un lien avec un agriculteur, ce qui est assez rare, ce qui se fait presque plus. Et donc ça crée toujours de moments très conviviaux, même avec des temps exécrables ! On a été très étonnés des retours qu'on a, à la fois de la part des planteurs et des agriculteurs. (...) Et mine de rien, il y a comme ça une espèce de responsabilité qui se surimprime sur le paysan. Parce que du coup il y a des gens qui sont venus planter des arbres chez lui et tous ces gens-là ils vont repasser devant chez lui, devant la haie, ils sont venus aider. Donc lui, j'imagine, il a une attention particulière pour la haie, plus que s'il l'avait plantée tout seul ou avec un paysagiste.***

Entretien n°b4

Avoir participé à plusieurs de ces chantiers (Observations Participantes n°14 à 25, Tableau 10) m'a permis de constater sur place qu'un phénomène particulier peut en effet se dérouler. Les bénévoles parcourent les parcelles agricoles toute la journée, plantent les arbres, mettent en place les protections (Figure 21). Dans l'effort conjoint de la plantation et parfois dans des conditions climatiques éprouvantes, le groupe de planteurs se soude petit à petit.



Figure 21 : Chantier de plantation avec la Maison Botanique (Perche)³⁸

Cette dimension de lien social est aussi très présente dans un article publié par Alan Guillou en 2020 dans la Revue « Projet de Paysage ». La photo qui suit (Figure 22), tout comme le ton de l'article ont une dimension artistique forte, qui témoigne de la volonté de transmettre une émotion en évoquant ces chantiers citoyens. Y sont évoqués la difficulté physique du chantier, mais en même temps la dimension sensible qui s'y déploie. Les planteurs deviennent un moment les acteurs de la transition agroécologique mise en place par les agriculteurs et cette participation est l'occasion de nouer un lien avec le monde agricole leur l'environnement.

³⁸ Source : photo personnelle / décembre 2022

Planter un arbre en tant que citoyen c'est d'abord et avant tout réconcilier, renouer un dialogue entre nous et le lieu où nous vivons. C'est aussi, en considérant que nous sommes tous des usagers du paysage, la possibilité donnée à chacun, par l'affirmation du geste, de planter un arbre, de confirmer sa propre responsabilité à l'égard de son environnement de proximité. S'inscrire dans une démarche de chantier nature, de plantation d'arbres, c'est aussi participer à certaine poésie du monde, à son réenchantement... Planter un arbre c'est rentrer en contact avec la matrice de nos existences : le vivant, la nature. C'est en saisir les subtilités, les fragilités et l'importance fondamentale qu'elle revêt. Éprouver son corps dans l'action c'est, enfin, prendre la mesure de sa place dans ce monde...

Guillou, 2020, p. 2



Figure 22 : Chantier de plantation avec les classes d'un lycée agricole à Hazebrouck (Guillou, 2020) ³⁹

À travers les deux phénomènes que nous venons de décrire, l'arbre devient en quelque sorte le messager d'une transformation de l'exploitation, transformation qui se fait parfois *par* mais aussi parfois *pour* les habitants, comme l'illustre un témoignage rapporté par Clémence Bardaine, dans lequel l'agriculteur planteur exprime avec émotion avoir souhaité planter pour protéger les riverains des produits phytosanitaires qu'il utilisait, avant de les arrêter (Bardaine, page 243).

Cette transformation par l'arbre et la dimension sociale qui l'entoure parfois nous invite à penser que l'agroforesterie peut parfois devenir une forme de bien commun territorial. Sophie Alain en 2013 s'interrogeait sur la possibilité de considérer l'agriculture biologique comme une forme de bien commun territorial, dans le sens où sa mise en place implique l'engagement d'acteurs institutionnels, d'agriculteurs et de citoyens dans l'objectif d'agir

³⁹ Source : Guillou Allan « Figure 5. Projet AFRame » dans l'article « Rêver la forêt, cultiver les arbres » 2020, Revue « Projet de Paysage » <https://journals.openedition.org/paysage/7698> / Crédits : Guillou A.

pour le bien de la communauté via une meilleure gestion de l'eau. (Allain, 2013). Bien que cette définition du bien commun ne soit pas (encore ?) bien établie, elle nous semble ici pertinente pour tenter de comprendre comment l'agroforesterie semble agir à partir de l'exploitation comme le vecteur d'une mise en relation d'acteurs autour d'une interrogation commune. La ferme qui suscite l'interrogation avec des plantations, qui accueille des bénévoles et parfois qui pratique la vente à la ferme, devient le lieu de réunions et d'actions communes.

b) Dans l'aire réseau :

Au-delà de cette échelle du lieu, il faut bien sûr s'interroger sur la manière dont des liens peuvent se créer dans l'aire réseau dont fait partie l'exploitation. Pour cela, sollicitons à nouveau la figure présentée en 3)B)b) (Figure 23).

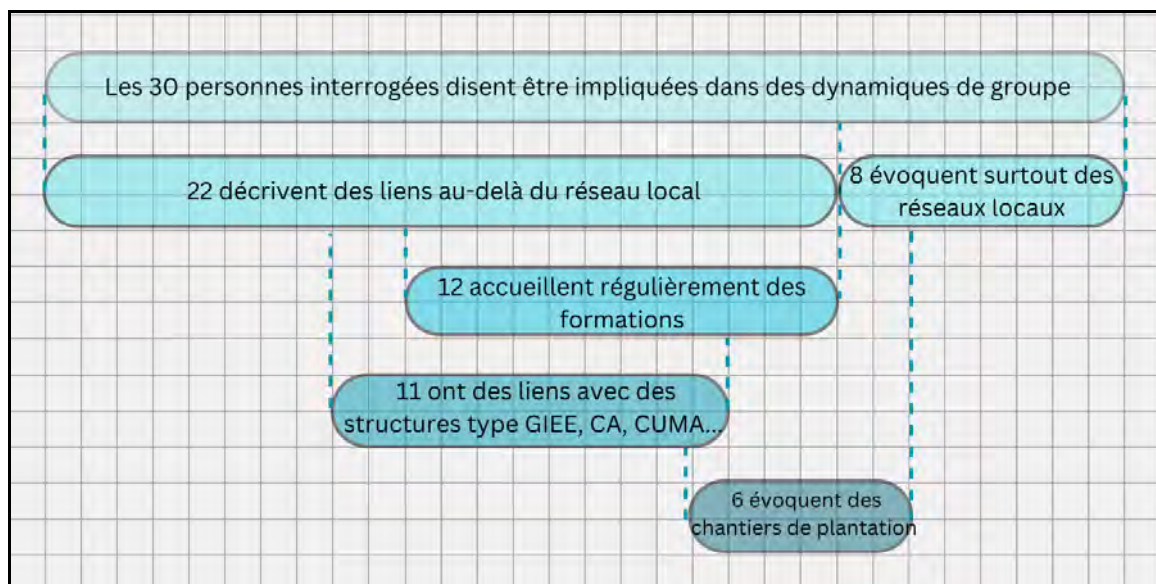


Figure 23 : (Rappel) Caractérisation des différents rapports à l'action collective évoqués dans les entretiens menés avec 30 agriculteurs et agricultrices agroforestiers⁴⁰

On peut voir qu'environ deux tiers des personnes interrogées déclarent nourrir des liens au-delà du réseau local dans le cadre de la gestion de l'arbre. Ces liens ne sont toutefois pas de la même nature ni intensité. Dans ce groupe de 22 personnes, on peut distinguer globalement un groupe d'une douzaine de personnes qui accueillent régulièrement des formations, avec lequel se croise un groupe de 11 personnes qui déclarent avoir des liens forts avec plusieurs structures, des CUMA, des GIEE, les chambres d'agriculture ou les structures agroforestières. Les huit personnes qui ne sont pas concernées par ces deux modes de relation déclarent en fait souvent avoir des liens réguliers mais peu fréquents avec les conseillers agroforestiers. Ils sont quelques-uns à déclarer qu'en fait, ils agissent en

⁴⁰ Source : production personnelle à partir des comptes rendus d'entretiens / septembre 2022

général seuls, à la fois sur leur exploitation et dans la gestion des arbres. On peut donc distinguer deux degrés de connexion à l'aire réseau dans le cadre de l'agroforesterie :

- Une connexion principalement dépendante du lien au conseiller agroforestier
- Et une connexion multiple, qui passe par l'implication dans plusieurs structures collectives et par le fait que l'exploitation est elle-même un lieu connu et visité par d'autres personnes, lors de formations ou de chantiers.

Le rôle des conseillers agroforestiers, qu'ils dépendent d'associations, d'entreprises, ou de chambres d'agriculture semble donc essentiel. Ce sont eux qui conçoivent les projets avec les agriculteurs et qui assurent alors un rattachement à la communauté agroforestière de l'aire réseau. La plupart de ceux que j'ai rencontrés en avaient conscience, ils décrivent en fait leur travail comme centré sur le développement rural, en particulier grâce à l'organisation de journées techniques, rencontres et formations. L'un d'entre eux disait :

Quand tu fais une journée technique et que tu parles d'agroforesterie et de couverture végétale, eh bien dans la salle il y a forcément des représentants des structures qui se connectent, soit ils se connectent eux-mêmes soit on les met en contact. Et ça sert à ça les journées techniques, c'est pour ça qu'on en produit et pas assez à mon goût mais régulièrement. Parce que c'est la politique du terrain neutre, il y a du contenu, il y a des représentants divers et variés et on n'est pas dans un courant de pensée, un mouvement syndical, on est vraiment sûr de la technique.

Entretien n°b3

Dans cet extrait d'entretien, il est crucial de noter que le technicien interrogé affirme que le but des journées techniques est de mettre en lien les structures concernées. Les enjeux techniques servent en fait la mise en réseau des acteurs. J'ai pu observer un certain nombre de ce genre de journées techniques (Observation participante n°1 à 9, Tableau 10). La majorité d'entre elles se sont déroulées selon un schéma similaire, on y voit l'alternance de moments en salle et sur le terrain, presque toujours la visite d'une exploitation, parfois l'organisation d'un atelier participatif, mais surtout, l'organisation de moments de sociabilité où l'on voit les différents participants (présentés grâce à un tour de table en début de journée) se diriger les uns vers les autres, échanger des informations, commencer des débats, voire entamer des collaborations.



Figure 24 : Journée de visite et de démonstration de taille sur une parcelle agroforestière avec l'association Agrofîle sur la ferme « La Fabrique Végétale » en Seine et Marne, en février 2023 (Observation Participante n°5) ⁴¹

En se tenant sur des exploitations déjà engagées dans l'agroforesterie, parfois depuis longtemps, la visite ou la formation devient à la fois l'occasion d'observer sur terrain la réintroduction de l'arbre et de rencontrer différents acteurs (Figure 24). Comme l'agriculteur de l'entretien n°14 le disait plus haut ce genre de visite peut tout à fait se révéler plus tard avoir été le déclic nécessaire pour commencer à entrer dans l'agroforesterie.

Ainsi, les formations et journées techniques sont un élément essentiel de la mise en réseau dans l'agroforesterie. Mais ce ne sont pas nécessairement les informations techniques qui jouent le rôle principal ici, il semble que cela puisse être l'interaction qu'elles permettent. Ce que plusieurs personnes engagées dans plusieurs réseaux décrivent, c'est un mélange entre des rencontres autour de chez eux, des formations, des recherches personnelles, menant petit à petit à la construction d'un système personnel.

Mais en fait surtout, ce à quoi je m'intéresse depuis un bout de temps, c'est par l'intermédiaire d'un agriculteur de notre réseau. Lui, pareil, c'est à peu près la même structure que nous. Il s'intéresse aux sols depuis un bout de temps. Il m'a pas mal branché sur Ver de Terre Production, Konrad Schreiber etc. Moi je m'intéressais déjà depuis un bout de temps au non-labour, les couverts etc., donc voilà je suis rentré dedans. Et puis le pâturage tournant, ce qu'on fait depuis 2016... Au début on s'est débrouillé comme ça, avec les bouquins. Puis on demande, on apprend petit à petit en discutant avec les gens.

Entretien n°11

⁴¹ Source : photo personnelle, février 2023

Ici encore, on sollicitera la notion de bien commun territorial pour décrire le rôle que peut jouer une exploitation qui accueille des formations et journées techniques. La mise en réseau des acteurs et la mise en commun des connaissances semblent se déployer dans l'aire réseau en partie à travers des espace-temps particuliers que sont les formations et les visites. À de nombreuses reprises lors des entretiens, quand les agriculteurs et agricultrices évoquent leur « déclic » ce sont des visites de fermes qu'ils mentionnent. Certains de ces lieux sont très régulièrement cités (le lycée agricole de Pixérécourt dans l'Est ; la ferme de Jack de Lozzo dans le Sud-Ouest par exemple) et deviennent ainsi des lieux communément connus, qui contribuent peut-être à faire de l'agroforesterie un bien commun territorial à l'échelle de leur aire réseau.

c) À l'échelle du réseau de lieux :

Dans la sous-partie qui précède, on a en fait distingué deux notions : ce qui met les exploitations en lien les unes avec les autres et ce qui fait que certaines d'entre elles deviennent des lieux essentiels pour le développement de l'agroforesterie dans l'aire réseau. Dans ces deux cas, ce sont les journées techniques qui sont au cœur du sujet, c'est à travers ces journées que les exploitants se connaissent les uns les autres au-delà des réseaux personnels et locaux et c'est par les formations que certaines d'entre elles permettent à l'agroforesterie de rayonner.

Pour appréhender le lien entre exploitations à l'échelle supérieure, celle du réseau de lieux, il faut à présent prendre en compte les réseaux dématérialisés, qui jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans les transitions agroécologiques. On a vu dans le dernier témoignage cité (Entretien n°11) que les recherches personnelles viennent jouer un rôle essentiel dans le déclic agroforestier et en particulier les contenus en ligne.

Les membres des structures agroforestières sont conscients que cette révolution numérique jouera un rôle crucial dans le développement des nouvelles techniques agricoles. Les deux structures nationales, l'AFAC-Agroforesteries et l'AFAF (Association Française d'Agroforesterie) sont toutes les deux présentes sur le terrain des réseaux en ligne. On trouve de très nombreuses formations en hybride, des rediffusions de webinaires, des rencontres en ligne proposées par l'une et l'autre. Interrogé en septembre 2020, un administrateur de l'AFAF évoquait le défi de la mise en lien des exploitations agricoles au-delà des journées techniques via des réseaux immatériels :

On a à peu près 500 000 agriculteurs en France, c'est le nombre de salariés dans une grosse entreprise. C'est 1% de la population sur 53% du territoire. Aujourd'hui, on leur demande de relever le plus gros défi qu'il nous ait jamais été donné de relever. Dans n'importe quelle entreprise il y a des outils pour travailler ensemble, cela n'existe pas encore pour l'agriculture. (...). Sauf si on arrive à créer un « grand cerveau collectif », qui permette aux agriculteurs d'être indépendants (...). C'est une vraie demande des agriculteurs : comment faire entre deux rencontres ? Ils sont là à chaque rencontre, même sous la pluie. Mais ils ne se croisent pas tous les jours alors comment maintenir le lien ? (...). Il faut arriver à suivre les gens qui ont été en formation, capitaliser les informations, mettre les gens en lien.

Entretien b2

Cette ambition de mise en lien à l'échelle globale s'appuie sur les développements récents en termes de réseaux sociaux numériques agricoles. Un ouvrage publié en 2019 intitulé *Les agriculteurs dans le mouvement de numérisation du monde* nous donne quelques pistes d'analyse de ce phénomène. On constate tout d'abord qu'ils sont récents, émergeant à partir des années 2010 :

Ces usages professionnels de réseaux généralistes émergent à partir de 2010 pour Facebook puis principalement à partir de 2015 pour YouTube, Twitter et WhatsApp (Averty et al., 2017). Les agriculteurs y engagent des interactions avec un réseau parfois large, ouvert et diversifié. C'est le cas par exemple quand Thierry Bailliet propose de rendre compte de son métier sur une chaîne YouTube (« Thierry agriculteur d'aujourd'hui ») qui compte en 2019 42 000 abonnés.

Thureau, 2019, Chapitre 3, p. 75

Au sein de ces dispositifs numériques, il convient de différencier selon l'auteur trois types de mise en relation :

- Une mise en scène, sous la forme d'une sorte de blog, des activités d'un groupe ou d'un agriculteur
- Des plateformes d'échange visant à échanger des outils et machines
- Et enfin « un troisième type de média (qui) s'apparente à des espaces numériques de dialogue. Ils prennent la forme de forums, de messageries sociales (WhatsApp, groupes Facebook) ou de discussions sur Twitter. Ces médias se caractérisent par une forte interaction entre les membres et par l'engagement des contributeurs via la proposition de contenus riches en informations ou en jugements. Ces médias sont fréquemment en agriculture le support de discussions sur les pratiques. » (Thureau, 2019, Chapitre 3 p. 76).

On rencontre en agroforesterie principalement le premier et le troisième type de mise en relation. Le premier type, la mise en scène se rencontre beaucoup sur YouTube. Beaucoup d'agriculteurs ont évoqué des vidéos qui les ont inspirées, comme le dit ici l'un des agriculteurs rencontrés : « Je regarde beaucoup de vidéos, je suis curieux de ça. Je trouve que la réponse pour l'agriculture de demain, tous les jeunes pourront la chercher dans ces contenus en ligne. La priorité c'est la vie du sol, stocker l'eau dans la terre... Konrad par exemple dit «la moitié de la terre il faudrait que ce soit du vide, pour l'eau et pour l'air. » (Entretien n°5).

Le troisième type, la conversation, se rencontre également mais est plus rarement public. Il s'agit parfois par exemple de conversations WhatsApp. On trouve aussi dans les chaînes YouTube une forme de conversation à travers la section de commentaires. Selon les auteurs de l'ouvrage, ces différents réseaux reprennent en fait à plus grande échelle une forme de mise en relation déjà très ancrée dans la société agricole. Ils permettent à la fois un partage des connaissances, mais maintiennent en partie les frontières dressées entre les différents groupes et les différentes pratiques.

Au-delà, les réseaux numériques permettent d'accéder à un savoir alimenté par des pairs (plateformes collaboratives, réseaux sociaux). Leur développement permet un accroissement global du partage des connaissances et peut aussi renforcer « les effets de bulles » qui consistent à favoriser les échanges avec ceux « qui nous ressemblent ». Ainsi, se forment dans la profession agricole des écosystèmes informationnels alimentés entre pairs.

Daniel, 2019, Introduction, p. 14

Si pour la plupart des agriculteurs interrogés la consultation et l'usage de ces réseaux semble avant tout jouer un rôle informatif, il faut noter que 12 d'entre eux avaient déjà été plusieurs fois sollicités pour raconter leur parcours en lien avec l'arbre. La moitié d'entre eux (correspondant à peu près au petit groupe qui croise le fait d'organiser de nombreuses formations et d'être en lien avec de nombreux réseaux) a été interrogée pour des témoignages qui ont eu un écho national, voire international. Ce sont les mêmes « pionniers » que nous avons décrits plus haut, ceux dont les exploitations sont connues dans leur aire réseau et même au-delà. Souvent, ces derniers combinent un fort réseau local et un lien avec des structures nationales, voire des acteurs internationaux. On retrouve un tel profil dans la thèse de Mathilde Rue, la citation suivante en rend bien compte :

« On a commencé individuellement, ou associativement, on fait partie de l'association AOC sols, l'association occitane de conservation des sols. On travaille avec l'Agence de l'eau sur le programme agro, avec l'association française d'agroforesterie, Arbres et paysage 32 et après avec des associations comme Solagro, pour des réseaux internet, comme Osaé, Oser l'Agro Écologie. On fait partie de la création de ces réseaux et des comités de pilotage. [...] On a reçu des gens d'Irak, de Tunisie, d'Australie, Québec, Allemagne, Italie, Angleterre... Les paysages Lauraquois se promènent partout dans le monde ! [...] Depuis qu'on travaille un peu sur ces sujets on va dire atypiques au niveau professionnel, on a plus de contacts avec le monde extérieur à la profession agricole, qu'avec le réseau interne [...] Mon frère pour sa part, s'est engagé très tôt dans la vie du village, puisqu'il est conseiller municipal depuis 36 ans. [...]. Il fait le lien entre les objectifs politiques, municipaux, intercommunaux, en essayant de garder une présence agricole sur ce territoire. »

Citation d'agriculteur, Rue, 2020, tome 2, p. 60

Dans cette citation, on voit bien que l'ancrage dans des réseaux dématérialisés nationaux et internationaux va ici de pair avec une intense vie locale. Il ressort de cette lecture que si les réseaux dématérialisés représentent une véritable révolution, ils peuvent toujours être analysés selon les prismes habituels qui permettent d'étudier des collectifs en agriculture. Ces différents médias « apparaissent ainsi comme des outils au service de quatre fonctions

traditionnelles des collectifs en agriculture : représenter, coopérer, produire de la connaissance pour agir et organiser la solidarité entre agriculteurs ». (Thureau, 2019, chapitre 3, p. 78). La question de savoir si des liens au-delà du niveau local vont toujours de pair avec un ancrage local reste néanmoins entière, notre corpus ne permet pas d’y répondre.

La mention de ces quatre fonctions traditionnelles nous permet alors de comprendre la différence entre deux modes d’ancrage dans les réseaux nationaux et dématérialisés :

- Il existe des exploitations dites « pionnières » qui font de leur ferme un espace de représentation répondent à la première fonction « représenter ». Tout comme à l’échelle de l’aire réseau les exploitations qui accueillent des formations permettent à l’agroforesterie de rayonner, créant par là une forme de bien commun territorial, les exploitations connues par de nombreux agriculteurs en dehors de leur territoire contribuent à la création d’un référentiel commun. Par ailleurs, elles diffusent des connaissances qui servent à d’autres pour agir et souvent elles sont impliquées à l’échelle régionale et locale dans la coopération entre agriculteurs.
- Il y a des exploitations qui ne sont pas représentées dans ces contenus en ligne, mais qui consomment ce genre de contenus, s’en inspirent et coopèrent par la suite avec d’autres exploitations à l’échelle de leur territoire, local ou régional.

La chaîne YouTube « Ver de Terre Production »⁴² est connue dans cette forme de diffusion de savoir. Elle présente plusieurs vidéos de ce genre ayant accumulé un grand nombre de vues, comme la présentation des « Jardins de Jouaille » postée en juin 2021 (Livenais et Ver de Terre Production, 2021), ou la vidéo de présentation de la ferme de Stephane Gatti postée en juin 2019 (Gatti et Ver de Terre Production, 2019). Elle était régulièrement citée par les agriculteurs et agricultrices interrogés dans les entretiens comme une source importante d’information.

Il existe donc bien une forme de mise en commun à l’échelle du réseau de lieux dans les dynamiques agroforestières. Il s’agit d’une mise en commun immatérielle, constituée de savoirs et de savoir-faire qui se diffusent et s’échangent, en particulier à travers la mise en représentation d’exploitations pionnières. Il y a un parallèle à faire entre les agriculteurs qui jouent un rôle de diffusion de l’agroforesterie à l’échelle de l’aire réseau, faisant de l’agroforesterie une forme de bien commun territorial et les agriculteurs qui jouent ce rôle à l’échelle nationale. Parfois ce sont d’ailleurs les mêmes.

⁴² Page d’accueil de la chaîne Youtube « Ver de Terre Production » <https://www.verdeterreprod.fr/> Consulté le 07/06/2023

Conclusion

Dans cette étude de cas, j'ai souhaité donner à voir les exploitations que j'ai visitées et faire entendre les agriculteurs et agricultrices que j'ai rencontrés, pour répondre aux questions suivantes : en quoi la réinsertion de l'arbre dans la production agricole modifie-t-elle sa gestion et en quoi cette approche particulière suscite-t-elle la mise en commun d'éléments matériels et immatériels ? Peut-on y voir l'émergence d'une autre forme de rapport au territoire, proche et lointain ?

Il apparaît que la réintroduction de l'arbre dans l'agriculture doit d'abord être comprise dans sa diversité. Il existe de nombreuses modalités de gestion et de formes que peut prendre l'agroforesterie. Mais ce que toutes ces modalités ont en commun, c'est un investissement économique, temporel, mais aussi sensible de la part des agriculteurs et agricultrices qui pratiquent l'agroforesterie. On a tenté de voir comment cela modifiait profondément le rapport à leur travail, à leur exploitation, notamment par la transformation matérielle du paysage qu'ils travaillent et habitent. Trois dimensions semblent importantes dans la compréhension de l'engagement agroforestier : un certain rapport au temps (très lié au paysage), un certain rapport à l'action collective et une sensibilité à la biodiversité et au vivant. Néanmoins, il y a aussi dans notre corpus des témoignages en contradiction avec chacune de ces dimensions. Ainsi, comme on l'a pressenti dans notre mise en contexte, définir des critères partagés par tous les agriculteurs agroforestiers reste très complexe.

En ce qui concerne la mise en commun d'éléments matériels et immatériels à l'échelle des lieux, ce sont surtout des mises en commun immatérielles qui ont pu être décrites. Il apparaît que les lieux agroforestiers entrent en lien les uns les autres via des événements qui rassemblent agriculteurs et acteurs non-agricoles, en particulier des journées techniques. À l'échelle nationale, le rôle des réseaux sociaux et contenus en ligne contribue à diffuser des images et des informations issues d'exploitations, dont certaines deviennent des exemples communément connus des agroforestiers. Ces exploitations contribuent alors au développement de l'agroforesterie en devenant des références communes. Nous avons proposé de voir ce phénomène au prisme du bien commun territorial, l'agroforesterie étant de plus en plus vue depuis la route, représentée dans les activités d'un territoire et présente dans les contenus en ligne, les lieux à l'origine de cette diffusion d'informations et d'images font de l'agroforesterie un thème qui interroge et rassemble divers acteurs sur un territoire pour le bénéfice du collectif.

On aurait pu analyser cette forme de mise en commun de connaissances avec le prisme des Communs décrits par Coriat. En effet, il s'agit bien de mise à disposition de connaissances ouvertes à tous, via des plateformes de partage. Il faudrait toutefois bien circonscrire la forme exacte de ces communs. Comme le mentionnait la citation précédente (Entretien b2) ces réseaux sont parfois difficiles à cerner. Il faut aussi noter qu'ils sont parfois concurrents,

la maîtrise de l'information étant un sujet très sensible. Je n'ai pas pu trouver dans ce travail de recherche de réseau global et bien circonscrit, partagé nationalement et portant sur l'agroforesterie en général. Il en existe plusieurs, qui parfois collaborent, mais qui parfois s'ignorent.

Terminons ce chapitre par une ouverture sur deux questions de recherche qui pourraient émerger de notre étude. Tout d'abord, en analysant à la fois les profils agroforestiers, la mise en commun d'éléments matériels et immatériels et les liens au territoire qui se forment dans cette démarche, il serait possible de s'interroger sur les liens possibles entre cette diversité de profils et la création de communs ou non. Si on parvenait à établir des profils à partir d'un large corpus d'entretiens, on pourrait ainsi chercher à voir des corrélations entre ces profils et la création de communs ou non, voire avec le type de communs créés. Comme nous l'avons dit plus tôt, la définition de ces profils est une tâche complexe à laquelle plusieurs recherches se sont déjà attelées, une méta-analyse serait peut-être pertinente ici. Enfin, se pose aussi la question de la spécificité de l'agroforesterie par rapport à d'autres pratiques agroécologiques. Les trois dimensions décrites dans ce chapitre (un certain rapport au temps, un certain rapport à l'action collective et une sensibilité à la biodiversité et au vivant) peuvent-elles être aussi rencontrés chez des agriculteurs et agricultrices qui pratiquent le mélange d'espèce, l'agriculture de conservation, l'agriculture biologique ?

CHAPITRE 4 : LA COMMUNE D'AZAY-LE-BRÛLÉ ET SON TRAVAIL AUTOUR DE L'ARBRE

Au cours des premiers mois de thèse, alors que se dessinait progressivement le dispositif de recherche, je suis entrée en contact avec un employé municipal d'une commune des Deux-Sèvres. Sur cette commune, il existe une diversité d'actions autour de l'arbre et l'agriculture notamment une gestion de la taille des arbres qui vise à leur redonner des rôles écologiques et productifs. Quoique centrée pour l'instant sur les espaces communaux et urbanisés, cette démarche entre dans un cadre global autour de l'arbre, l'agriculture et le territoire. J'ai choisi d'en faire une étude de cas autour de la manière dont l'agroforesterie pouvait, ou non, susciter des mises en commun et une réappropriation territoriale à l'échelle de la commune. J'ai pu découvrir et arpenter cette commune, participer au recensement d'arbres et de bosquets, interagir avec des élus, employés et habitants de cette commune. Dans cette partie, nous quittons apparemment le champ agricole pour entrer dans le champ de l'action publique et en particulier communale. Le but de cette partie est d'analyser la posture et les actions de cette commune autour de l'arbre pour interroger les liens possibles avec l'agroforesterie. À partir de cette approche située, on pourra tenter de comprendre la place particulière des communes dans les dynamiques agroforestières et dans les éventuelles mises en commun qui en découlent.

1. Contexte

A) Les communes et l'arbre, de l'aménagement paysager à l'agroforesterie ?

L'agroforesterie désigne la reconstitution d'un lien entre arbre et agriculture. A priori, le contexte urbain n'est donc pas vraiment un contexte où l'on peut s'interroger sur cette pratique. Néanmoins, les structures agroforestières s'intéressent de près aux actions des communes liées à l'arbre. Un ouvrage de référence dans le mouvement de l'agroforesterie est le livre *Le Génie de l'Arbre* (2016), écrit par le géographe Bruno Sirven de l'association Arbre et Paysage 32. Dans ce livre, on passe en revue différentes manières d'aborder la présence de l'arbre dans les territoires. La place de l'arbre dans les communes, notamment rurales, y est essentielle. L'arbre des places, des rues, l'arbre des routes et des chemins est en effet souvent de la responsabilité des communes et joue de nombreux rôles. On pense souvent à ses fonctions écologiques : capteur de carbone et créateur de microclimat, le végétal a en effet toute sa place pour créer un environnement urbain vivable (en témoignent d'ailleurs les nombreux programmes gouvernementaux autour des « îlots de fraîcheur » que peuvent permettre la création d'espaces arborés dans les villes).

Sur le plan technique, l'arbre est essentiellement un filtre, qui ralentit et qui tamise des substances en tous genre et peut même les fixer et les piéger dans les matières qui le constituent. Il assainit, hydrate, ionise et renouvelle l'air, qu'il oxygène et « décarbonise ». En transpirant, il diffuse de la vapeur d'eau, ce qui crée des mouvements de ventilation ; cette humidité participe, avec le feuillage, à intercepter et à coller les particules fines, les poussières, les suies et les pollens en suspension dans l'atmosphère.

Sirven, 2016, page 379

On peut aussi penser au rôle esthétique et de confort qu'il joue dans les villes et villages :

L'arbre sert l'image de la ville, il transforme son paysage, adoucit l'ambiance minérale et modère ses variations. Il accompagne la structure et les architectures urbaines, dont il renforce la qualité et efface le cas échéant les dysharmonies et les déséquilibres. L'arbre participe à l'esthétique urbaine jusqu'à devenir pour ses compositions les plus monumentales, un des principaux éléments d'apparat.

Sirven, 2016, page 378

L'arbre qui borde nos voies de circulation remplit aussi ces fonctions. Le chapitre intitulé « L'arbre, compagnon des routes et des chemins » nous rappelle que l'histoire des plantations en alignement le long des routes remonte loin dans notre histoire. L'arbre s'installe certes naturellement le long de ces lignes, mais il est aussi intentionnellement installé depuis fort longtemps notamment par ordonnance royale. Ces aménagements ont un rôle à la fois productif, esthétique, mais aussi une fonction écologique primordiale, dessinant des trames hydriques, des trames végétales et par conséquent aussi des voies de circulation pour la faune dans le territoire. Nombre de ces linéaires anciens ayant été rasés dans les dernières décennies, on voit aujourd'hui des collectivités se lancer dans leur réhabilitation.

Si l'arbre sert à aménager la voirie, les bords de voirie servaient réciproquement l'arbre en lui offrant leurs dépendances et autres annexes vertes pour s'installer et se diffuser dans l'espace. Routes et chemins étaient des lieux de production et de biodiversité et, si cette dimension a été temporairement oubliée, elle interpelle à nouveau la collectivité, qui se doit de gérer et de valoriser durablement un réseau viaire extrêmement dense et diversifié et qui cherche à rétablir des « trames vertes » sur son territoire.

Sirven, 2016, page 357

Mais au-delà de ces considérations d'aménagement écologique, de plus en plus de collectivités redonnent à l'arbre un rôle productif, utilisant les résidus de taille pour divers usages, allant de la production de fruits à la production de paillage et de bois plaquette fournissant des chaudières parfois installées dans des bâtiments publics. Si ces changements peuvent apparaître peu significatifs à première vue, il faut bien souligner qu'il s'agit d'une transformation totale du regard porté sur la taille des arbres par les collectivités : de déchet, le bois taillé devient produit d'entretien, l'acte de taille devient un acte de récolte. C'est une modification à la fois technique et symbolique que nous pourrions explorer dans cette partie autour d'Azay-le-Brûlé.

Aujourd'hui, certaines collectivités se sont engagées dans de nouveaux modes de gestion très novateurs où se mêlent des objectifs qui peuvent paraître antagonistes : réduction des coûts, efficacité technique et respect de l'environnement et du paysage. Elles envisagent même de faire fructifier ces espaces vides, improductifs et coûteux et de profiter du réseau qu'ils représentent pour diffuser la présence d'arbres et de haies champêtres sur tout leur territoire.

Sirven, 2016, page 367

C'est dans ce genre de cas que l'engagement des communes autour de l'arbre rejoint les préoccupations agroforestières. En effet, il est rare que les initiatives autour de la valorisation des haies et des alignements se cantonnent aux arbres gérés par la collectivité, le plus souvent il s'agit en fait de gérer le plus de linéaires possibles dans le paysage, dont ceux situés en terre agricole. Dans ce cas, ce sont des arbres « agricoles » qui sont mobilisés et c'est donc une dynamique agroforestière qui se met en place et crée un lien fort entre agriculteurs, collectivités et éventuellement sociétés d'élagage et de gestion.

Il s'agit ici de redonner un rôle productif aux arbres, dans le double but d'en tirer des bénéfices et d'assurer leur pérennisation dans le territoire, notamment avec la construction de filières bois-bocage. Dans un article intitulé « Les filières du bocage, de la gestion durable à la production de bois d'œuvre et de bois-énergie : retour d'expérience sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté » (Moret et Jouon, 2019), Jean-Claude Lamande, vice-président de Lannion-Trégor Communauté décrit comment les initiatives de gestion collective autour du bocage dans le territoire permettent à la fois de redonner sa valeur écologique et économique au bocage.

Redonner une valeur au bocage, c'est redonner un intérêt pour le bocage à nos agriculteurs et donc favoriser sa pérennisation. Avec un potentiel de production intéressant, le territoire s'est engagé en 2017 dans une démarche de fonds de chaleur territorialisé, en partenariat avec l'Ademe, en lien avec le développement d'énergies renouvelables. Aujourd'hui, LTC gère six chaufferies bois et accompagne onze nouveaux projets de chaudières, ce qui représentera quinze à dix-sept-mille tonnes de bois plaquette. Cette démarche est parfaitement complémentaire des actions menées sur la gestion du bocage par les bassins versants et la SCIC Bocagénèse.

JC Lamande, cité par Moret et Jouon, 2019

Parmi les questions essentielles à gérer dans ce genre de projets se trouve bien sûr la question des modes de gestion et notamment des machines utilisées. D'autres défis et non des moindres, s'ajoutent à ces contraintes : choix techniques, choix administratifs et relations humaines. C'est la mise en valeur des ressources naturelles d'un territoire qui est en jeu. Parmi les communes qui ont lancé ou accompagné ce genre d'initiatives, certaines ont été pionnières et servent aujourd'hui d'exemple à d'autres collectivités. C'est notamment le cas de la commune de Marchésieux dans la Manche. Sur une brochure visant à rendre publiques quelques données techniques et chiffres économiques autour des installations de chauffage choisies (Biomasse Normandie, s.d.) on lit :

En 1981, le Conseil municipal, majoritairement constitué d'agriculteurs, mettait en place une filière locale de production de "petit bois" et décidait d'installer, avec l'aide financière de l'Établissement public régional, une chaufferie bois pour alimenter plusieurs de ses bâtiments communaux. (...) Avec l'installation de la première chaudière à bois déchiqueté de Basse-Normandie en 1984, la commune de Marchésieux a démontré l'intérêt de la valorisation énergétique des "petits bois" issus de l'entretien des haies. En dépit des difficultés techniques rencontrées, elle s'inscrit, 25 ans après, dans la continuité de cette démarche en utilisant une ressource locale dans une installation modernisée.

Plaquette d'information « MARCHÉSIEUX (MANCHE) Une commune pionnière du chauffage collectif bois » par « Biomasse Normandie »

L'engagement du Conseil municipal qui a décidé en 1981 est souligné par cette brochure et le fait que ce Conseil municipal ait été principalement constitué d'agriculteurs nous permet encore une fois de penser que ce sujet touche à la fois à l'aménagement des villes et villages et au lien que ces espaces urbains entretiennent avec les espaces agricoles. L'arbre devient ici le vecteur d'un rapprochement entre urbain et rural, les deux ne faisant finalement plus qu'un pourvu qu'on réussisse à gérer la ressource arborée selon les intérêts de chacun.

B) Azay-le-Brûlé, commune rurale des Deux-Sèvres : quelle place de l'arbre ?

Dans cette étude de cas, on s'intéresse aux engagements autour de l'arbre dans la commune d'Azay-le-Brûlé. Cette commune des Deux-Sèvres qui fait partie de l'aire d'attraction de Niort. C'est une commune considérée comme rurale, avec 1995 habitants en 2020 et une occupation des sols à dominante agricole (87,2 % en 2018 selon la base de données européenne de l'occupation des sols Corine Land Cover). Elle est constituée de douze villages répartis sur son territoire. Pour donner une idée de la topographie de cette commune, on peut s'appuyer sur un document produit par une habitante du village « La commune d'Azay-le-Brûlé à travers les âges », non publié mais diffusé dans les services de la commune (Jacqueline Gay, 2014). On y lit que la commune a « la forme très irrégulière du chiffre 8 renversé ». Avec une longueur de 7,850 kilomètres et une largeur de 4,150 kilomètres. Elle fait partie du bassin de la Sèvre Niortaise et deux plateaux la parcourent, le premier entre la vallée de la Sèvre Niortaise et la Liguairie et le second entre la Liguairie et le Chambon. Les cartes suivantes nous donnent à la fois une idée de la situation géographique d'Azay-le-Brûlé en France et de sa topographie (Figure 25).



Figure 25 : Mise en situation de la commune d'Azay-le-Brûlé⁴³

Avant de nous intéresser aux arbres gérés par la commune, présentons globalement les paysages qui caractérisent cette commune. On pourra ainsi mieux comprendre les enjeux autour de la gestion des arbres « urbains ». Ces paysages se distinguent entre des étendues agricoles peu boisées situées sur les plateaux (Figure 28) et des vallées boisées plutôt dédiées à l'élevage (Figure 27). La différence topographique entre plateau et vallée conditionne souvent une différence d'usage agricole, entre grandes cultures et élevage. Cette différence d'usage va avec une présence de l'arbre très contrastée. Ainsi, la diminution de l'élevage et la mécanisation grandissante des grandes cultures sont souvent à l'origine d'une disparition progressive de l'arbre des paysages agricoles, un processus relativement bien visible dans le paysage d'Azay-le-Brûlé. Les cartes suivantes (Figure 26) donnent à voir

⁴³ Source : production personnelle à partir du site Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/>) / octobre 2022

les usages des terres dans cette commune, où la place des grandes cultures est bien visible. Un passage par l'option « Remonter le temps » de Géoportail nous permet en outre de mesurer l'ampleur des agrandissements des parcelles depuis 1958. La place de l'arbre diminue en conséquence.



Figure 26 : Photographies aériennes d'Azay-le-Brûlé / Zoom sur une zone avec option "remonter le temps" ⁴⁴

⁴⁴ Source : production personnelle à partir du site Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/>) / octobre 2022/ Creative Commons

Les photos suivantes, prises sur place, donnent à voir les différents types de paysages rencontrés sur la commune.



Figure 27 : Paysages de vallée / Azay-le-Brûlé⁴⁵

⁴⁵ Source : photos personnelles / mai 2021



Figure 28 : Paysages de plaine / Azay-le-Brûlé⁴⁶

⁴⁶ Source : photos personnelles / mai 2021

Notons que sur ces images on peut voir d'anciennes trognes (Figure 29). On verra dans un chapitre à venir que cette forme de gestion de l'arbre est très liée à des usages paysans : production de bois de chauffage, de foin, gestion de l'ombre dans les parcelles d'élevage. Ces témoins d'une agriculture traditionnelle ne sont aujourd'hui que très peu entretenus, mais pour un œil attentif ils sont le signe d'anciennes pratiques et surtout ils rappellent que la commune d'Azay-le-Brûlé est assez proche d'un territoire emblématique de la gestion en trognes : le Marais Poitevin (voire les cartes précédentes). Si les paysages y sont très différents, la distance à parcourir est très courte (une vingtaine de minutes de voiture) et lors d'entretiens avec des habitants, des employés de la mairie ou des élus, la proximité de ce Parc Naturel Régional était parfois convoquée pour ancrer la commune dans un paysage où l'arbre joue un rôle essentiel.



Figure 29 : Trogne tombée au sol en bord de champ / Azay-le-Brûlé⁴⁷

Ainsi, avec ce premier regard sur les paysages de cette commune appuyé sur des entretiens, on peut avancer l'idée que la présence de l'arbre champêtre a fortement diminué dans les dernières décennies sur la commune d'Azay-le-Brûlé, en particulier sur les plaines agricoles. Selon les dires des personnes que j'ai rencontrées, l'arbre a connu un déclin important avec l'industrialisation de l'agriculture et il est pour certains agriculteurs un véritable « ennemi des cultures ». Toutefois, le fait que ces arbres champêtres restent en partie présents dans les vallées contribue à maintenir un certain continuum.

⁴⁷ Source : photo personnelle / mai 2021

Évoquons à présent l'engagement de la municipalité d'Azay-le-Brûlé autour de la question de l'arbre. Cet engagement se voit dans trois phénomènes principaux. Tout d'abord, la plantation de haies ou d'alignement d'arbres le long de routes et de chemins (Figure 30, **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), en second lieu le choix d'une gestion sur certains alignements, bosquets ou arbres isolés déjà présents sur la forme du têtard (Figure 31, Figure 32) et enfin, l'organisation d'événements autour de l'agriculture et de l'arbre (Figure 33, Figure 34).

→ **Plantation de haies et d'alignements d'arbres :**

Cette haie plantée le long d'un chemin communal, par exemple, divise l'un des plus grands plateaux agricoles de la commune.



Figure 30 : Haie plantée sur la « Plaine d'Azay »
(Zone zoomée dans la carte de la figure n°25)⁴⁸

⁴⁸ Source : photo personnelle / mai 2021

→ **Gestion de certains arbres en têtard par les services de la commune**

Cet alignement par exemple a un aspect particulier. Il dénote d'une volonté de gestion temporelle différenciée : une année on taille un arbre sur deux et les autres une autre année, une manière de garder le feuillage toujours présent malgré la gestion en trognes



Figure 31 : Alignement d'arbres gérés en trogne avec une alternance / Azay-le-Brûlé⁴⁹

Cet arbre isolé est géré en trogne là où une gestion en port libre aurait pourtant semblé possible : un choix de taille qui indique donc une intention de gestion particulière.



Figure 32 : Arbre géré en trogne en cœur de village / Azay-le-Brûlé⁵⁰

⁴⁹ Source : photo personnelle / juin 2022

⁵⁰ Source : photo personnelle / juin 2022

→ L'organisation d'événements autour de l'agriculture et de l'arbre

De 2010 à 2015, cinq sessions des « Rencontres Sylvagaires » se sont tenues à Azay-le-Brûlé, coordonnées par Sylvain Houlier, employé municipal à la gestion des espaces verts de la commune. Rencontres, ateliers, démonstrations et conférences y ont été pensées pour réfléchir aux interactions arbre-agriculture. Les intervenants dont on voit le nom sur cette affiche sont des habitués des événements agroforestiers.

Dans le cadre de la **semaine régionale de l'arbre et de la haie**

Du 5 au 7 décembre 2014

À Azay-le-Brûlé (79) **5èmes Rencontres Sylvagaires**

Avec la participation de Francis HALLE, Bernard BERTRAND, Dominique MANSION, Konrad SCHREIBER, Alain CANET, Benoît BITEAU, Seydou KABORE, Pamoussa SAWADOGO...

Arbres & paysages
Agriculture durable
Jardinage au naturel
Vannerie & plessage

-Ateliers participatifs
-Conférences
-Ciné-débat
-Exposition

Entrée libre tout public

Renseignements : 05 49 06 58 75

Organisées par **AFAF** avec le soutien de **REGION Poitou Charentes** et la participation de **DEUX-SEVRES**, **INPACT**, **TERRE FERME** et **SCIENTIF**. Remerciements à **SOLIDARITE Azay-Tantaga** et **SCIENTIF**.

Figure 33 : Programme des « Rencontres Sylvagaires » 2014 ⁵¹

Notons aussi qu'en 2020 la commune a accueilli l'une des journées de formation autour des trognes de la tournée de formations proposée par l'AFAF et Gaia Consulting dans le cadre du programme 2020 Année des Trognes (Figure 34). Le compte-rendu de l'événement (visible sur le site trognes.fr) fait état d'échanges entre agriculteurs, forestiers, élagueurs-grimpeurs, élus ruraux, ou encore techniciens et formateurs venus de toute la moitié ouest de la France.

⁵¹ Source : Commune d'Azay-le-Brûlé / 2014 / Visible sur le site « Les têtards arboricoles »

<https://lestetardsarboricoles.fr/wordpress/2014/11/17/les-5emes-rencontres-sylvagaires-dazay-brule-sevres/>



Figure 34 : Formation « Trognés » par Dominique Mansion (AFAF et Gaia Formations) en 2020 à Azay-le-Brûlé⁵²

À l'occasion de la quatrième édition des « Journées Sylvagrange », le maire et le coordinateur de l'événement rappellent que l'engagement de la commune autour de la gestion des bords de route et de chemin s'ancre dans une réflexion globale (Auteur inconnu, La Nouvelle République, 2013) :

Les accotements des infrastructures linéaires (routes, autoroutes, voies ferrées...) représentent en France environ 3.200 km carrés, soit une surface comparable à l'ensemble des parcs nationaux ! A Azay-le-Brûlé qui est à 91 % une commune rurale tout a été fait par la municipalité pour replanter un maillage de haies. Dans la commune l'ordre de grandeur linéaire est de 200 km de chemin communaux avec une évolution de pratiques d'entretien. Dans l'usage une haie arasée pouvait se reconstituer mais on a tendance à passer les broyeurs lasers de la route sur l'espace de culture. Depuis dix ans des efforts ont été faits avec 60 % du patrimoine arboré pour stabiliser 10 à 12 km de haies chaque année. Tout a été basé sur une réflexion d'un nouveau mode d'entretien des routes », ont déclaré de concert Jean-Luc Drapeau, maire d'Azay-le-Brûlé et Sylvain Houlier, instigateur de l'événement. »

Article de novembre 2013 « Quatrièmes rencontres Sylvagrange à Azay-le-Brûlé » sur le site internet du journal « La Nouvelle République »

⁵² Source : Commune d'Azay-le-Brûlé / 2020

Visible sur sur le site « Trognés.fr » rubrique « Comptes-Rendus <https://trognés.fr/2020-annee-des-trognés/>

Dans le cadre de cette étude de cas, je me suis concentrée sur le deuxième volet des actions présentées ci-dessus : la gestion d'arbre en têtards par les services de la mairie. En effet, en partie sous l'impulsion de Sylvain Houlier, principal informateur pour cette étude et employé municipal à Azay-le-Brûlé pendant mon enquête, de nombreux arbres présents sur des espaces publics ont été convertis en têtard dans le but d'engager la réflexion sur une production de bois broyé sur le territoire. Bien que la production ne soit pas encore suffisante, la municipalité envisage de mettre en place une chaudière à bois déchiqueté pour des bâtiments publics. La taille des arbres en têtard est censée aider à lancer une réflexion collective au sujet de la création d'une filière locale et sert aussi de vecteur de communication avec les agriculteurs de la commune au sujet de la gestion des arbres sur leurs parcelles. On retrouve donc nos thématiques évoquées plus haut : la commune cherche à jouer un rôle dans une revalorisation des arbres et du paysage, revalorisation à la fois économique et écologique qui entre bien dans une dynamique agroforestière de reconstruction du lien arbre/agriculture. J'ai donc ici souhaité m'interroger sur ce début d'initiative agroforestière porté par une commune, pour interroger la création de communs dans ce cadre et les impacts sur le lien au territoire pour les acteurs concernés.

2. Approche théorique et méthodologique

A) Communs et territoire

a) Commun et commune

Comme dans les autres chapitres de résultats, commençons par replacer cette réflexion dans le cadre choisi et tout d'abord celui des communs. Dans les définitions de (biens) commun(s) que nous avons évoquées au début de cette thèse, nous n'avons pas donné de définition qui s'applique directement à la commune, néanmoins la réflexion à ce sujet existe bien. Elle se base en partie sur un autre terme similaire dans l'étymologie, l'histoire des Communes et notamment de la Commune de Paris en 1871. Ancrée dans une pensée politique révolutionnaire, l'idée de l'autogestion d'une commune par ses habitants est une idée ancienne, remontant au Moyen-Âge. On en trouve un écho contemporain dans la pensée municipaliste, théorie politique libertaire proposée par le philosophe Murray Bookchin qui repose sur l'idée que la commune constitue la cellule de base pour initier une transformation sociale.

Sans aller jusqu'à un programme politique révolutionnaire, plusieurs personnes ont proposé une pensée politique de la réappropriation du pouvoir politique à l'échelon communal et cela dans une optique de mise en commun des lieux et de leur mode de gestion. Des ouvrages comme *La cité en communs, Des biens communs au municipalisme* (César Rendueles & Joan Subirats, 2019) ou encore le dossier de la revue « Mouvements » intitulé « Vive les communes ! Des ronds-points au municipalisme » (numéro 101, 2020) sont

symptomatiques du « nouveau municipalisme », un courant réformiste qui vise à renforcer le rôle des municipalités sur leur territoire (Landon, 2020).

b) Le territoire de la commune, le premier lieu des choix collectifs

Ce thème du commun se trouve ici tout à fait entremêlé au thème du territoire qui est notre deuxième cadre théorique principal. On a vu que commun et commune ont bien plus qu'un lien étymologique, cette consonance fait opportunément appel à une pensée de la réappropriation des lieux par ceux qui y vivent. Ainsi cette idée fait aussi bien sûr écho au thème des communaux, ces bois, prés, landes, utilisés collectivement et gérés par des règles d'usage que l'on retrouve dans de nombreuses époques et sociétés.

Dans cette étude de cas, nous allons nous intéresser à des espaces où les arbres sont gérés par la municipalité. On est bien loin évidemment d'une gestion collective des communaux telle que décrite dans l'histoire, mais la commune est la collectivité qui agit sur le plus petit territoire, les communes sont gérées par le Conseil Municipal et par le maire. Le Conseil Municipal est élu au suffrage universel direct, le maire est élu par et parmi le Conseil Municipal. Cette organisation locale implique une forte proximité entre les décisionnaires et ceux qui sont impactés par cette décision. Pour peu que les espaces publics soient gérés dans une optique d'utilité pour les habitants, en concertation avec eux, voire avec leur participation, on retrouve le thème des communaux, ces espaces qui servent à une collectivité.

Dans cette étude de cas, je m'intéresse à la commune d'Azay-le-Brûlé et plus particulièrement à la gestion de certains des arbres du territoire géré par la municipalité qui ont été convertis en têtards. Ce mode gestion s'insère dans une démarche générale autour de la place de l'arbre dans la commune et de son interaction avec l'activité agricole. La commune étant le premier échelon de décision politique et un espace où les décisions prises sur l'espace de vie de chacun impliquent une forte proximité entre tous les acteurs, nous pouvons nous poser les deux questions suivantes :

→ En quoi les décisions prises autour de la gestion des arbres de l'espace public d'Azay-le-Brûlé s'ancrent-elles, ou non, dans une démarche agroforestière et quel est le potentiel d'une telle démarche ?

→ Quelles questions cette démarche agroforestière soulève-t-elle en termes de remise en commun(s) à l'échelle de la commune et au-delà ?

B) Matériel et méthode

a) Posture et méthodologie

Au cours de la première phase de terrain exploratoire, j'ai entendu parler des initiatives mises en place à Azay-le-Brûlé. J'ai pris contact en novembre 2020 avec Sylvain Houlier, alors employé municipal à la gestion des espaces verts de la commune et j'ai réalisé un premier entretien autour des choix de taille mis en place dans la commune, des divers événements qui y avaient eu lieu et des plantations de haies. Au moment où le dispositif global de cette thèse a pris forme, j'ai décidé de penser spécifiquement l'échelle de la commune. En effet, on pense plutôt naturellement à l'exploitation agricole comme lieu de mise en place de l'agroforesterie, mais à ma connaissance peu de travaux de s'intéressent spécifiquement à cette question de l'agroforesterie à l'échelle des communes. Cela s'explique naturellement par le fait que la commune n'est pas un espace agricole, mais comme je l'ai spécifié plus haut cela nous permet en fait d'aborder l'agroforesterie comme élément de mise en contact entre divers acteurs, agriculteurs, municipalité, entreprises, habitants. Cela nous permet aussi de retrouver ce thème des communaux évoqué dans le paragraphe précédent, ce que l'étude d'exploitations agricoles permet moins.

J'ai décidé de me pencher spécifiquement sur la question de la gestion d'arbres déjà présents sur les espaces communaux et non pas sur des questions de plantation. Les techniciens agroforestiers avec qui j'ai interagi ont souvent insisté sur le fait qu'on oublie souvent ce qui se passe avant et après la plantation en faisant de ce moment la clé de tout projet agroforestier. En m'intéressant donc à des zones déjà plantées, j'ai voulu aborder la question de la production agroforestière et notamment celle de bois broyé, qui est considéré comme une des pistes principales pour son développement à grande échelle.

Étudier ces zones déjà plantées nécessitait d'en connaître l'étendue et de les voir sur le terrain. Or, l'entretien avec Sylvain Houlier m'avait appris qu'il n'existait pas d'inventaire précis de ces arbres, ni d'évaluation réelle de leur potentiel productif. Étant présent sur le terrain en tant qu'agent des espaces verts, Sylvain Houlier a souvent pu intervenir sur les arbres, mais il lui manquait du temps pour recenser les tailles effectuées. La municipalité était encourageante, mais n'avait pas mis en place de dispositif de gestion, pour lequel il aurait fallu en particulier avoir un inventaire précis. Dans la démarche de recherche impliquée que j'avais décidé d'avoir, j'ai donc suggéré que je pourrais venir sur place et découvrir les lieux en posant les bases d'un inventaire qui pourrait servir ensuite au service des espaces verts pour leur en faciliter la gestion.

Avant d'aller sur les lieux, nous avons construit en amont avec Sylvain Houlier une méthodologie pour la réalisation de l'inventaire. Nous avons choisi de recenser les arbres individuellement, afin de pouvoir donner des indications sur les essences présentes et leur

fréquence. Nous avons aussi fait le choix d'inventorier non seulement les arbres déjà taillés en trognes, mais aussi ceux qui pouvaient faire l'objet d'une telle gestion. Enfin, nous avons prévu de recenser les arbres selon des « sites » répartis sur les différents villages de la commune. Nous avons donc utilisé la division de la commune en « villages » (la commune est caractérisée par douze rassemblements de bâtis dits « villages »).

Une fois sur les lieux, en mai 2021, j'ai pu arpenter la commune le temps d'une semaine. La municipalité a encouragé ce projet en finançant mon déplacement et en libérant Sylvain Houlier pour qu'il puisse m'accompagner sur les lieux nécessaires. Avant de procéder à l'inventaire lui-même, nous avons choisi de nous appuyer sur des documents techniques utilisés par les employés aux espaces verts de la commune. Nous espérions favoriser de cette manière une appropriation de l'inventaire par les employés de la commune. L'inventaire s'est réalisé site par site, une démarche qui n'aurait pas été possible sans la connaissance précise des lieux de Sylvain Houlier. Sur chaque site, nous avons donc recensé les arbres individuellement, en notant leur essence, leur état et en décrivant les modalités de gestion à envisager. Sur place, certains linéaires se sont révélés très denses, nous avons donc procédé à un recensement global comptant un certain nombre d'arbres à chaque pas. Ici, les connaissances nécessaires à la réalisation de l'inventaire (reconnaissance des essences, évaluation de l'âge des arbres et définition de préconisations) ont été principalement celles de Sylvain Houlier. Notons donc ici que cette étude de cas a été réalisée dans le cadre d'une interaction importante avec une personne, devenue l'informateur principal sur mon terrain. Nous reviendrons en conclusion de cette partie sur cette dimension particulière.

J'ai ensuite traité les données collectées pour créer l'inventaire et reporter les chiffres et préconisations sur les documents techniques utilisés par les employés aux espaces verts. Ces documents ont été accompagnés d'une estimation de la productivité des arbres inventoriés et de pistes de réflexion sur la gestion à mettre en place. En juin 2022, j'ai pu me rendre sur place à nouveau pour présenter le travail effectué à des élus, des employés de la mairie et des membres d'associations locales, ce qui a donné lieu à un échange.

Cette démarche peut donc être résumée en quatre étapes (Figure 35) :

1. Une première phase de conceptualisation du projet et de réflexion autour des choix méthodologiques à faire pour l'inventaire, basée sur des entretiens avec Sylvain Houlier
2. Une deuxième phase de terrain et d'inventaire des arbres
3. Une phase de mise en forme de l'inventaire et de rédaction d'un bilan
4. Une journée de restitution en présence de différents types d'acteurs

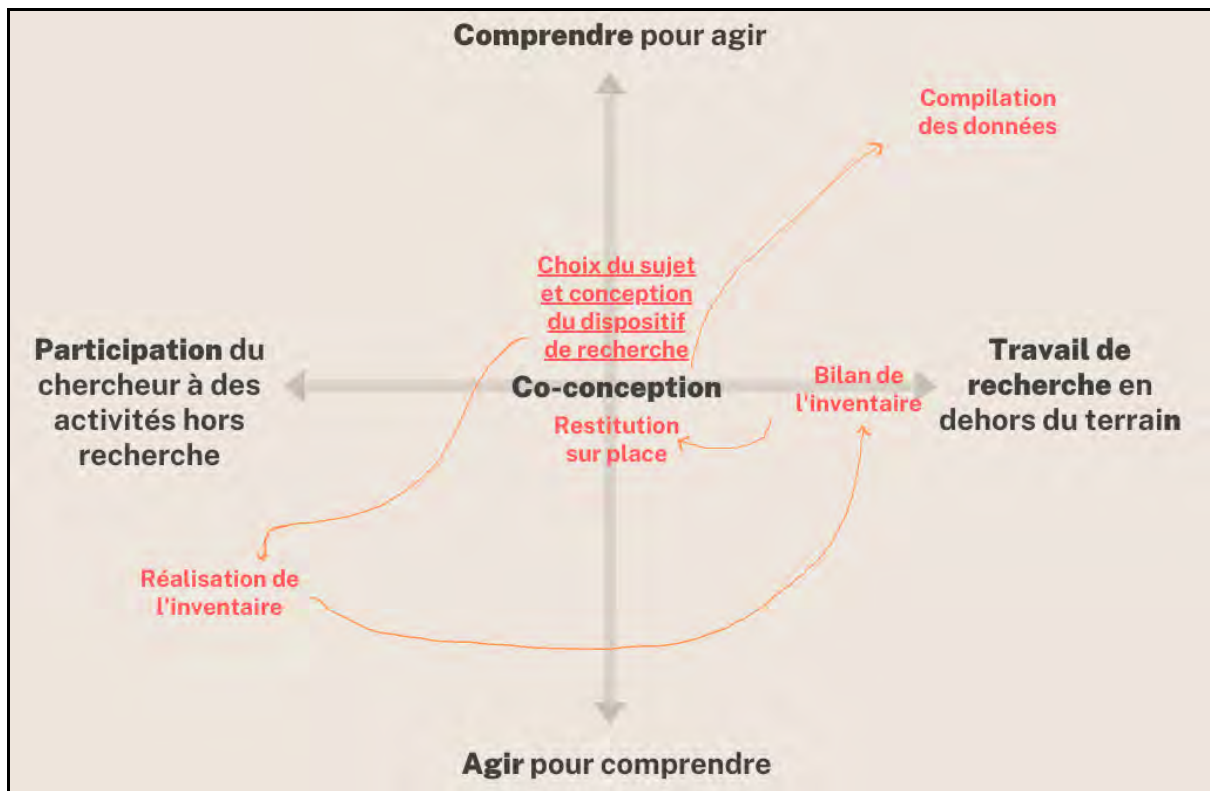


Figure 35 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas d'Azay-le-Brûlé⁵³

b) Données collectées

Les données collectées sur ce terrain ont été de trois sortes :

- Un corpus de six entretiens
- Un inventaire des arbres (Annexe 3.A.a)
- Des photos prises sur place

Le tableau suivant décrit ces trois types de données et les caractérise (Tableau 11)

⁵³ Source : production personnelle / septembre 2022

Type de données	Caractérisation	Quantification
Corpus d'entretiens	Entretiens longs avec : - Un employé communal engagé dans la gestion des arbres - Un agriculteur en polyculture élevage sur la commune - Un agriculteur en horticulture à la retraite Entretiens courts avec : - Un élu - Deux habitants	Trois entretiens longs Trois entretiens courts
Inventaire des arbres gérés	Distinction entre les arbres gérés pour la production et les arbres potentiellement gérables de cette manière.	689 arbres gérés 538 arbres potentiellement gérables
Photos prises sur place	Photos des lieux d'inventaires Photos des paysages de la commune ou de détails	90 photos de sites 56 photos de paysages ou de détails

Tableau 11 Résumé des différents types de données collectées dans le cadre de l'étude d'Azay-le-Brûlé

Ces données brutes permis de construire le propos de ce chapitre et ont notamment été utilisées pour produire :

- L'inventaire : un tableau Excel recensant les sites et les points et leurs caractéristiques (Annexe 3.A.a)
- Un livret technique de gestion à destination des employés à la gestion des espaces verts (constitué de onze cartes et trente-huit fiches). On donne ci-dessous un extrait du livret technique. (Annexe 3.A.b)
- Un document à destination de la commune présentant l'inventaire et proposant des pistes de travail, avec des équivalences en termes de potentiel production pour les arbres (Annexe 3.A.c)

La carte suivante est issue du livret technique utilisé par le service de gestion des espaces verts (Figure 36). Les lignes colorées représentent les différents axes et une page supplémentaire donne la gestion préconisée pour chacun d'entre eux. J'y ai ajouté les différents sites (ici il y en a trois, qui s'appellent BE1, BE2 et BE3; les premières initiales des sites étant choisies en fonction des premières lettres du nom du village).



Figure 36 : Extrait du Guide technique produit pendant la recherche. Site Beausoleil⁵⁴
(Annexe 3.A.b)

La fiche suivante vient compléter la carte (Figure 37). Pour le site BE1, auquel on donne un nom (ici « Impasse Manège ») on a la description du petit bosquet à gérer, des photos, les conseils de gestion et le suivi des tailles réalisées (qui peut être complété)

Beausoleil	BE1	Impasse Manège
<p>Description : Au bout de l'impasse du Manège, petit alignement de 7 frênes plantés ou conservés depuis l'an 2000 environ. La proximité de la chaussée, de maisons, et de fils électriques et téléphoniques obligent à contenir le développement de ces arbres. La conduite en têtards est une opportunité pour leur maintien.</p>		
<p>Gestion : Vu le contexte, des cycles de 3 à 6 ans maximum sont requis.</p>		
<p>Ététage initial: 2014/2015 Coupes cycliques réalisées: 2019/2020</p>		

Figure 37 : Extrait du Guide technique produit pendant la recherche. Site Beausoleil.⁵⁵
(Annexe 3.A.b)

⁵⁴ Source : Commune d'Azay-le-Brûlé / Service des espaces verts

⁵⁵ Source : production personnelle à partir du guide technique des espaces verts Azay-le-Brûlé / septembre 2021

3. Résultats et analyse

A) Le potentiel de l'arbre à Azay-le-Brûlé et ses dimensions agroforestières

a) Présentation de l'inventaire

L'inventaire réalisé (Figure 38) a été transmis à la commune et a permis de communiquer les données suivantes :

→ Nombre d'arbres ayant été trognés au moins une fois : **689** (indiqués dans la colonne « R » pour « réels » dans le tableau)

→ Nombre d'arbres pouvant être gérés en trognés : **538** (indiqués dans la colonne P pour « potentiels » dans le tableau)

→ Nombre d'essence repérées : **43** (Charme commun, Chênes (Chêne pédonculé, Chêne pubescent, Chêne sessile, Chêne liège, Chêne vert), Erables (Erable champêtre, Erable de Montpellier, Érable negundo, Erable sycomore, Erable pourpre, Erable plane), Frênes (Frêne élevé, Frêne à fleur), Noyers (Noyer noir d'Amérique, Noyer royal), Ormes (Orme de Lutèce, Orme champêtre, Orme lisse, Orme resista), Saules (Saule blanc, Saule osier, Saule cendré, Saule marseault), Aulnes (Aulne de Corse, Aulne glutineux), Tilleuls, Autres (Liquidambar, Savonnier du Japon, Mûrier blanc, Poirier commun, Zelcova du Japon, Châtaigner, Alisier, Cerisier à grappe, Arbre de Judée, Parotia, Cytise, Sureau noir, Tulipier de Virginie, Prunier, Robinier, Micocoulier, Mûrier platane)).

		Charme commun		Chênes		Erables		Frênes		Noyers		Ormes		Saules		Aulnes		Tilleul		Autres		Totaux			
		R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	Réel	Potentiel		
La Brousse																								82	127
LB1	Entrée de La Brousse	21						1															21	1	
LB2	Bassin d'Orage du Pré de La Croix	8	1		7	8	2	8	10			3	9	3	2	1				3	12	38	39		
LB3	Petit boisement dans le bassin d'orage		19		1		27		33			1				3					3		87		
LB4	Alignement de charmes devant l'usine	10																					10		
LB5	Petite haie chemin de Beaulieu			5				1															6		
LB6	Petite parcelle Chemin de Beaulieu	5																			2		7		
Beausoleil																								22	21
BE1	Impasse manège							7															7		
BE2	Rue de la Plaine Nisson					7													4		3		14		
BE3	Espace vert		1		6	1	14																1	21	
Le Bourg																								179	58
A1	Rue de l'Eglise, placette terrain de boules					3													1				4		
A2	Abords de l'Ecole																		9			2	9	2	
A3	Zone mûriers, côté nord de la rue de l'Empoigne																				3	3	3	3	
A4	Rue de l'Empoigne					13									18					20	1	14	14	52	
A5	Verger de l'Empoigne	98				47		2	2	1											1		149	2	
A6	Aire de covoiturage																								
Cerzeau																								164	173
CE1	Abords du lavoir							2	4						1								2	5	
CE2	Parvis de la Mairie																		4					4	

Figure 38 : Extrait du tableau-inventaire des arbres trognés à Azay-le-Brûlé
(Visible dans son entièreté en Annexe 3.A.a)⁵⁶

Nb : Dans certains cas, le nombre d'arbres a été estimé en marchant le long d'une haie dense, les arbres sont donc généralement peu imposants (cases surlignées en rouge pâle).

⁵⁶ Source : Houlier Sylvain et Gauthier Lou / production à partir des données collectées pendant l'inventaire / septembre 2021

La carte ci-dessous (Figure 39) présente les différents sites où ont été répertoriés les arbres. On remarquera que ces sites se trouvent en grande majorité sur des espaces urbanisés et sur les plaines dont nous avons dit plus tôt qu'elles étaient moins arborées que les vallées.

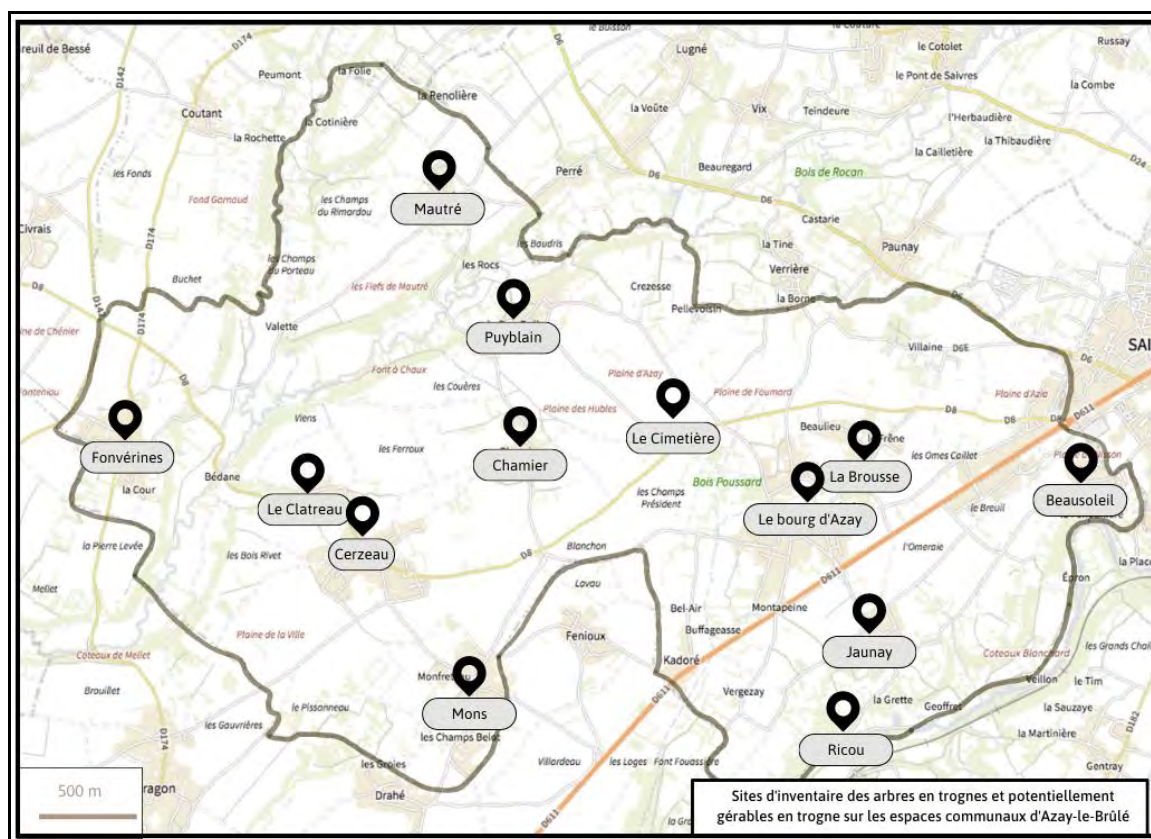
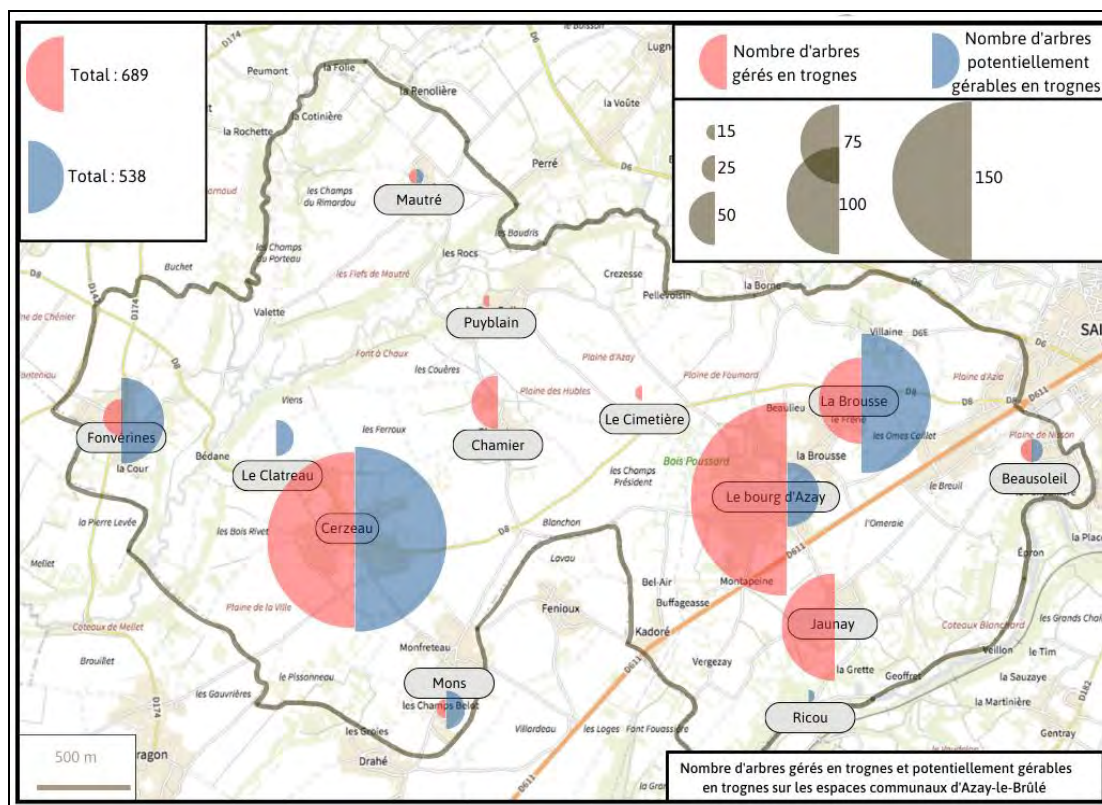


Figure 39 : Sites d'inventaire des arbres dans la commune d'Azay-le-Brûlé⁵⁷

La carte qui suit (Figure 40) présente les résultats de l'inventaire en indiquant le nombre d'arbres présents sur chacun de ces sites, on distingue les arbres déjà gérés pour une production et ceux qui pourraient l'être.

⁵⁷ Source : Houlier Sylvain et Gauthier Lou / production à partir des données collectées pendant l'inventaire / septembre 2021



On donne dans le tableau suivant les chiffres exacts de l'inventaire (Tableau 12) :

Site	Arbres gérés en trogne	Arbres potentiellement gérables en trognes
Fonvérines	35	81
Le Clatreau	0	17
Cerzeau	164	173
Mons	18	35
Chamier	50	0
Puyblain	5	0
Mautré	13	14
Le Cimetière	14	0
Le Bourg d'Azay	+/- 179	59
La Brousse	82	127
Ricou	0	11
Beausoleil	22	21
Jaunay	+/- 98	0

Tableau 12 : Chiffres de l'inventaire des arbres à Azay-le-Brûlé

(Là où on indique « +/- » c'est pour indiquer que certains alignements n'ont pas pu être recensés arbre par arbre, mais avec une estimation au nombre de pas.)

⁵⁸ Source : Houlier Sylvain et Gauthier Lou / production à partir des données collectées pendant l'inventaire / septembre 2021

Lorsque ces résultats ont été présentés lors d'une rencontre avec des élus, employés et membres d'associations locales, l'une des réactions principales a été l'étonnement devant le nombre d'arbres qui présentent ce potentiel productif. Plus de six-cents d'entre eux ont déjà été taillés dans ce but et si une partie des arbres repérés comme « potentiels » était taillée de la même manière, on atteindrait facilement le chiffre symbolique de mille arbres. Cette possibilité a semblé présenter un réel intérêt pour les participants à la réunion. Il a aussi été remarqué que le nombre d'essences présentes sur le territoire est plus important que ce qui était imaginé. Il est donc ressorti de la réunion que le nombre autant que la diversité des arbres présents et exploitables sur la commune représentent donc potentiellement un patrimoine important. Certains ont ainsi déclaré que s'ils étaient déjà conscients du potentiel esthétique et environnemental de ces arbres (ombrage, stockage de carbone, biodiversité), le potentiel productif n'avait pas encore vraiment été pris en compte.

b) Potentialités productives

Si ce projet d'inventaire a été soutenu par la mairie, c'est notamment parce que le projet de monter une chaudière au bois broyé dans les bâtiments publics existe depuis plusieurs années. L'opportunité de connaître le potentiel du territoire est donc un moyen de savoir dans quelle mesure cette éventuelle chaudière pourra être alimentée par une ressource locale. Nous avons donc inséré au rapport rendu à la mairie une évaluation quantitative de la biomasse récoltable. Ce travail a principalement été effectué par Sylvain Houlier, plus à même de réaliser ces estimations. Notons que l'évaluation théorique de la productivité des arbres taillés est un exercice très délicat, tant les variables sont nombreuses : les espèces, l'âge des arbres, les conditions pédoclimatiques, l'écartement entre les arbres, les hauteurs de tronc et la durée des cycles d'élagage. Les estimations fournies sont présentées ci-dessous (le texte est issu du rapport rendu à la mairie, principalement rédigé par Sylvain Houlier).

Valeur théorique estimée de la productivité des arbres recensés dans l'inventaire :

NB : l'inventaire permet de distinguer 3 catégories d'arbres et une valeur de productivité moyenne est proposée pour chacune. Ces valeurs sont théoriques et ne concernent que la partie mobilisable de façon renouvelée (branches).

- Trognettes en configurations denses et monospécifiques (charmilles et taillis d'ormes)

Productivité moyenne estimée de **0,5 à 1 kg/an par unité**. Cela concerne près de 40% du patrimoine inventorié. \Rightarrow 275 unités = 137,5 à 275 Kg / an

- Trognettes espacées de 3 à 5 mètres mais insérées dans des haies variées de moins de 25 ans
Productivité moyenne estimée à **2,5kg à 5 kg/an par unité**. Elles représentent près de 38 % des arbres inventoriés. Très fort potentiel d'augmentation de productivité au fil des prochaines décennies (fois 3 à 5) 256 unités = 640 à 3 200 kg / an

- Jeunes trognes formées à partir d'arbres âgés de 10 à 25 ans, isolés ou espacés de plus de 5 mètres au sein d'une haie arbustive. Elles représentent environ 22 % du patrimoine inventorié. Leur productivité est évaluée à une moyenne de **5 à 10 Kg /an/unité** avec un fort potentiel d'augmentation sur les prochaines décennies (fois 2 à 3). 158 unités = 790 à 1 580 kg/an

À Azay-le-Brûlé, cette évaluation sur la productivité moyenne permet d'appréhender la possibilité de récolter d'ores et déjà en 2022 de **1,5 à plus de 5 tonnes de bois sec/an**. Et ce sur la base de 689 jeunes arbres d'espèces variées et dans des configurations diverses soit de l'ordre de 7 à 24 m³ de broyat frais.

Rappel : la valeur théorique estimée de la productivité annuelle moyenne d'un arbre têtard 'lambda' (âgé de plusieurs décennies au moins) est de **29 kg de bois sec /an** dans l'étude de référence citée en préambule.

NB : cette valeur est très largement minorée dans les bases estimatives présentées ci-après en raison de la jeunesse des arbres, de la diversité des espèces et des configurations rarement optimales.

Sources :

Les valeurs indiquées sont voulues prudentes et crédibles pour ce qui concerne les moyennes de productivité. Les chiffres techniques et les équivalences biologiques sont puisés dans les ressources bibliographiques personnelles et notamment, les présentations et publications de M. Ernst ZURCHER et M. Dominique MANSION, ou encore l'intervention de M. Yves GABORY lors du colloque Européen sur les Trognes de 2018 (Cf. Plateforme trognes - base documentaire (agroforesterie.fr⁵⁹)). Ce dernier y présentait les résultats d'une étude sur la productivité des arbres têtards en condition agricole réalisée entre 2010 et 2011 dans le cadre d'un programme CASDAR réalisée par l'association Mission-Bocage dans le Sud-Ouest du département du Maine et Loire à partir d'un échantillonnage de plus de 300 arbres (principalement des chênes et des frênes).

Ces évaluations sont suivies de projections basées sur l'hypothèse que d'autres arbres seraient taillés dans un objectif de production, avant 2030 et à l'horizon 2050. Les projections sont résumées ci-dessous (Tableau 13) :

⁵⁹ Présentation des Actes du 2^e colloque Européen sur les Trognes, sur le site de l'Association Française d'Agroforesterie <https://www.agroforesterie.fr/actes-du-2e-colloque-europeen-sur-les-trognes-mars-2018/>
Consulté le 07/06/2023

Scénario	Contexte	Nombre d'arbres	Potentiel productif en tonnes de bois sec par an	Equivalence en MAP de bois broyé (Mètre cube apparent)
1. Aujourd'hui	Dans l'hypothèse de la récolte du bois produit par les arbres	689	1,5 à plus de 5 tonnes de bois sec/an	7 à 24 MAP
2. Avant 2030	Dans l'hypothèse où les 530 arbres potentiels seraient taillés en prévision d'une récolte	Plus de 1000	2 à plus de 7 tonnes de bois sec par an	8 à 28 MAP
3. À l'horizon 2050	En imaginant avoir triplé le nombre d'arbres récoltés	Plus de 3000	6 à 21 tonnes de bois sec par an	24 à 84 MAP

Tableau 13 : Projections en production de broyat à partir de l'inventaire des arbres d'Azay-le-Brûlé

c) Une dynamique agroforestière ?

Comme nous l'avons déjà souligné, les initiatives présentées ici se rapprochent des questions agroforestières. En effet, ce projet se déploie dans un territoire marqué par l'agriculture et par ailleurs la commune a régulièrement organisé des événements autour de l'arbre champêtre et de l'agriculture (« Rencontres Sylvagaires »). Ainsi, il s'agit ici de redonner à l'arbre une dimension productive dans un contexte agricole. De plus, l'ambition portée par la commune va au-delà de la valorisation des arbres sur les espaces dont elle a la gestion. Derrière ce projet, il y a la perspective de collaborer avec les agriculteurs du territoire. Le parallèle à tracer avec des projets agroforestiers se trouve notamment dans le fait que l'arbre est perçu par ses multiples fonctions. Dans les estimations que nous avons fournies à la mairie, on a notamment donné des équivalences de la production de broyat en termes énergétiques et agricoles (captage de carbone et production de BRF).

Donnons tout d'abord les équivalences suivantes :

1 MAP = 1 m³ mètre cube apparent rempli de plaquettes

1,2 MAP vert (350 Kg) = 1 MAP sec (250 kg)

Équivalence énergétique : 1 MAP sec = 0,6 stères = 0,3 m³ de bois plein = 85 l fioul = 850 kWh

Équivalence en stockage de CO₂ : 250 kg de bois anhydre = 463 kg de CO₂ captés

Ainsi, dans le scénario 2 (Tableau 13), si on taillait dès à présent les arbres repérés comme potentiels, les 8 à 28 MAP secs équivaldraient à la valeur de **680 à 2 380 litres de fioul** = 6800 à 23 800 KWh. Cette même matière pourrait donner **3 à 12 tonnes de BRF** (broyat encore vert) qui pourrait être réinjecté dans les sols, ou de quoi pailler **64 à 220 mètres linéaires** de nouvelles haies plantées, à raison de 15 cm d'épaisseur sur 1 m de large. Enfin, le bois ainsi formé aurait stocké de **3,7 à près de 13 tonnes de CO2 atmosphérique**. Dans le scénario 3, si l'on atteignait le nombre approximatif de 3 000 arbres récoltés, les 24 à 84 MAP secs seraient équivalents à **2 040 à 7 140 litres de fioul, soit 20 400 KWh à 71 400 KWh**. Cette même matière pourrait donner de **10 à 35 tonnes de BRF** (broyat de bois encore vert) permettant de pailler **192 à 672 mètres carrés** de nouvelles plantations avec 15 cm d'épaisseur (futurs haies et arbres). Enfin, le bois formé aurait stocké de **11 à près de 39 tonnes de CO2 atmosphérique**. Ces projections sont réunies dans le tableau ci-dessous (Tableau 14).

Scénario	MAP secs produits	Equivalence énergétique	Quantité potentielle de BRF	CO2 stocké
2. Avant 2030	8 à 28 MAP	680 à 2 380 litres de fioul = 6800 à 23 800 KWh	3 à 12 tonnes de BRF	3,7 à près de 13 tonnes de CO2 atmosphérique
3. À l'horizon 2050	24 à 84 MAP	2 040 à 7 140 litres de fioul, soit 20 400 KWh à 71 400 KWh	10 à 35 tonnes de BRF	11 à près de 39 tonnes de CO2 atmosphérique.

Tableau 14 : Traduction des projections de production de bois broyé en termes énergétiques

Une telle gestion du patrimoine arboré d'une commune revient à transformer un déchet (les « déchets verts »), voire un intrus (l'arbre), en une ressource. Qu'il s'agisse de produire du bois-énergie, du BRF, ou de capter du CO2, on retrouve les enjeux écologiques portés par les projets agroforestiers qui visent à multiplier les usages de l'arbre.

À partir de ce travail préalable sur les arbres gérés par la commune, celle-ci souhaite faire un lien avec les agriculteurs de son territoire. Dès la conception du projet avec la mairie, il m'a été indiqué qu'il valait mieux pour l'instant se concentrer sur les arbres qui étaient présents sur des terrains communaux, sans recenser les arbres sur les espaces gérés par les agriculteurs. La démarche est donc la suivante : commencer par valoriser les arbres de la commune, mettre en place une chaudière bois-énergie d'abord avec du bois acheté en dehors du territoire pour progressivement espérer valoriser le patrimoine présent et dans le même temps enclencher un processus de dialogue avec les agriculteurs pour déboucher à moyen-long terme sur une collaboration. Parallèlement, des projets de plantation continuent d'être mis en place, à la fois sur des zones communales et sur des parcelles agricoles.

Enfin, notons que les outils utilisés pour calculer le potentiel productif des arbres proviennent de données produites par des structures agroforestières. À la réunion de restitution, un membre de l'association agroforestière Prom'haies était présent et montrait un réel intérêt pour les projets de la commune. Une telle collaboration permet d'envisager que les questions agroforestières dépassent bien le cadre formel de l'agriculture et puissent s'incarner dans des projets qui rassemblent des acteurs agricoles et non-agricoles, voire uniquement des acteurs non-agricoles comme ici.

Rassembler de tels acteurs dans un projet commun autour de l'arbre pose de nombreuses questions en termes de débouchés et de savoir-faire. Les fonctions souhaitées sont-elles les mêmes pour chaque acteur ? Existe-t-il des antagonismes, notamment entre fonctions agricoles et non-agricoles ou bien entre fonctions écologiques et productives ? On verra dans la partie suivante comment, dans le cas d'Azay-le Brûlé, les arbres gérés par la commune peuvent à la fois servir une diversité de fonctions mais aussi être appréhendés différemment selon les acteurs.

B) Opportunités et limites, la place possible des communes dans l'agroforesterie

a) Les arbres taillés en têtard, une gestion à percevoir différemment ?

On vient de voir en quoi la mise en production des arbres de la commune pourrait fournir à la fois une ressource énergétique, une biomasse valorisable en BRF et un moyen de stocker le CO₂. Mais avant même cette valorisation, cette manière de gérer les arbres peut avoir d'autres fonctions. Ces fonctions peuvent être perçues comme des avantages, mais cette gestion des arbres peut aussi heurter les sensibilités de certains. On les présente ici en valorisant les bénéfices qu'un changement de regard sur ces arbres peut permettre, mais aussi en rappelant comment ils peuvent être perçus négativement.

→ **Gérer les arbres en trognons pour la sécurité des espaces publics :**

Il arrive souvent que des arbres taillés un peu trop tard deviennent un danger pour les bâtiments ou la population. Avec des tailles régulières, on évite d'avoir des houppiers trop importants qui rendent l'arbre sensible à la prise au vent et pourraient provoquer sa chute, ou simplement des chutes de branches.



Figure 41 : Arbres taillés en têtard à côté d'une usine⁶⁰

Ici (Figure 41) les arbres du bord de la route ont été taillés en têtard à plusieurs reprises. Il apparaît clairement que le houppier qui résultera des repousses ne pourra pas mettre en danger la route, ni le bâtiment qui se trouve sur la gauche. Le cinquième arbre en partant de la gauche présente d'ailleurs un houppier d'un an, qui permet de voir qu'il présente une taille et une forme tout à fait gérable. Cette gestion qui prévient les dangers des chutes de branches ou d'arbres a donc un avantage sur le long terme, mais la photo ci-dessus nous permet aussi de comprendre qu'elle peut être perçue comme une mutilation de l'arbre, qui lui enlève tout aspect esthétique.

⁶⁰ Source : photo personnelle / juin 2022

→ **Gérer les arbres en trognes pour prendre en compte les fils électriques et téléphoniques :**

Au lieu de procéder à des tailles sévères, souvent néfastes pour les arbres lorsque ceux-ci avoisinent des réseaux aériens, les partisans de la taille en trognes pensent qu'il serait plus pertinent de tailler directement les arbres en trognes de manière à contenir leur développement dans les situations contraintes.



Figure 42 : Arbres taillés pour éviter la ligne électrique⁶¹

Dans le cas présenté ci-dessus (Figure 42), on a laissé les arbres pousser sans prendre en compte le fait que la ligne électrique allait finir par poser problème à leur développement. La coupe qui en résulte est à la fois disgracieuse et mauvaise pour l'arbre. De plus, les rejets qui pousseront à la hauteur de la coupe seront difficiles à couper. Une coupe plus basse et moins tardive aurait été préférable. Ainsi, comme dans le cas précédent, la taille en trogne consiste à se projeter sur le long terme pour éviter des tailles de « rattrapage ». Comme dans le cas précédent, l'aspect visuel de l'arbre peu poser problème, mais aussi le temps de gestion. En effet, dans un cadre de travail où on gère les arbres « sur le moment » parfois à cause de contraintes de temps, prévenir plutôt que guérir peut se révéler chronophage.

⁶¹ Source : photo personnelle / juin 2022

→ **Gérer les arbres en trognes pour favoriser la biodiversité sauvage dans la commune :**

Les défenseurs de trognes arguent que cette taille favorise l'accueil de la faune. La forme des houppiers serait favorable à la nidification et, en mettant le bois à nu, les coupes favoriseraient la formation de cavités pouvant être colonisées par divers champignons, insectes, oiseaux et petits mammifères.



Figure 43 : Arbres taillés en têtard dans une pâture⁶²

Ici, (Figure 43) les arbres, présents dans une parcelle agricole de la commune ont une forme typique d'arbre têtard. Le premier tronc en partant de la droite présente des cavités, ces cavités peuvent accueillir une flore et microfaune spécifique. On retrouve l'un des principaux griefs contre la taille en trognes : le fait de favoriser la création de troncs creux. Là où certains voient les cavités dans les arbres comme un bénéfice pour la biodiversité, d'autres voient là un risque pour la santé de l'arbre. Il ne nous appartient pas de trancher ici ce débat qui agite parfois la communauté agroforestière.

⁶² Source : photo personnelle / juin 2022

→ Gérer les arbres en trognes et en profiter pour vulgariser des notions écologiques diverses :

La forme de ces arbres peut bien sûr choquer, mais elle peut aussi susciter une curiosité et un intérêt qui permettent de mettre en place divers dispositifs qui sensibilisent les citoyens au fonctionnement des arbres en général. On voit ici (Figure 44) une cabane en boutures de saule sur la place du village principal, construite à partir des rejets des saules têtards plantés à proximité. On voit aussi un panneau pédagogique (Figure 45), sur le même espace, qui permet d'expliquer la gestion des arbres sur la commune et les différents bénéfices attendus. Les produits de la taille peuvent d'ailleurs servir à alimenter des ateliers divers, comme des ateliers « fours à pain » (il existe un four à pain à Mautré), ou des ateliers « vannerie » (de nombreux saules sont plantés aux abords des ateliers municipaux, ils ont été taillés pour réaliser ce genre d'ateliers).



Figure 44 : Cabane en bouture de saule sur la place de Cerzeau⁶³



Figure 45 : Panneau pédagogique sur la gestion des arbres sur la place de Cerzeau⁶⁴

⁶³ Source : photo personnelle / juin 2022

⁶⁴ Source : photo personnelle / juin 2022

b) Les difficultés de la valorisation de ce potentiel

Explorons à présent les difficultés qui se présentent devant le projet de gérer les arbres avec des tailles cycliques. Les entretiens menés avec Sylvain Houlier permettent de faire l'hypothèse que ces difficultés tiennent à la fois à des questions techniques et à des questions de représentations. Les employés municipaux récoltent déjà le bois des arbres pour en faire du broyat et l'épandre sur les lieux de plantation (ci-dessous, une photo du lieu de stockage du broyat, Figure 46). Mais les coupes sont effectuées sur le mode de la gestion, non de la récolte : on coupe des branches quand elles dépassent, pas selon un besoin de production. Concrètement, modifier cette approche nécessiterait la mise en place d'une logistique bien particulière. Cela nécessite un apprentissage de techniques de taille, des outils particuliers et la mise en place d'une gestion cyclique des coupes sur plusieurs années.



Figure 46 : Stock de broyat de branches par les services de gestion des espaces verts⁶⁵

Mais au-delà de ces difficultés concrètes, ce sont des questions de représentations qui se posent et la force de ces représentations n'est pas à négliger. Au cours des six entretiens sur ce terrain, une idée est régulièrement revenue : le végétal, par sa capacité à « pousser tout seul », à déborder des limites imparties, est un signe de désordre et est vécu par beaucoup comme un phénomène à réprimer. Parfois chez les mêmes personnes, cette impression est mêlée à une envie de préserver les « vrais arbres », ceux qui ont un port élevé, un houppier, une forme reconnaissable. Une distinction importante s'opère alors entre la végétation spontanée, souvent désignée de manière péjorative et les « vrais arbres » qui doivent être taillés de manière à conserver un port classique avec un fût et un houppier.

⁶⁵ Source : photo personnelle / juin 2022

Pour certains agriculteurs, cette vision de l'arbre est issue d'une longue histoire d'exclusion de l'arbre des parcelles agricoles pour des raisons techniques. Sylvain Houlier m'a fait part du mécontentement de certains agriculteurs vis-à-vis de plantations qui longent leurs parcelles. Certains mettent notamment en avant une notion de « propreté » qui est partagée en partie par certains des employés du service des espaces verts. J'ai plusieurs fois entendu évoquer certaines zones qu'il avait fallu « nettoyer ». Notons bien que cette méfiance ne se résume pas en une opposition franche envers les arbres en général, au contraire, elle s'appuie sur l'idée que les arbres ont toute leur place dans certains espaces et pour certaines fonctions : dans les espaces « sauvages », ou dans les villes avec une fonction esthétique. Ainsi, cette méfiance pour les arbres champêtre s'accompagne paradoxalement d'une mise en valeur des « vrais arbres ». Cette attention à la propreté des zones dont ils ont la charge s'accompagne donc parfois pour les membres du service de gestion des espaces verts d'une incompréhension face à la forme des arbres taillés en trogne. Les « piquets » produits par la taille cyclique du houppier sont considérés par beaucoup comme tout à fait disgracieux. Cet avis esthétique s'accompagne d'un doute : les branches repousseront-elles ? Le peu de connaissances que nous avons sur le végétal et son fonctionnement si particulier rend difficile à croire qu'un tel traitement puisse être supportable par l'arbre.



Figure 47 : Arbres taillés en têtard sur la place de Cerzeau⁶⁶

Sur l'image ci-dessus (Figure 47), les arbres ont été taillés de manière à ne pas poser de problème à la ligne électrique au-dessus de l'alignement. Sur cette image, on voit que la reprise des rejets est vigoureuse, mais on imagine assez bien comment l'année d'avant cette

⁶⁶ Source : photo personnelle / juin 2022

rangée de piquets a pu éventuellement heurter les habitants de la commune, d'autant plus que ces arbres se trouvent sur la place du village principal.



Figure 48 : Arbres taillés en têtard en alternance⁶⁷

Sur l'image ci-dessus (Figure 48), les arbres ont été taillés en alternance. Ainsi, on voit une alternance de « piquets » et de jeunes reprises. Si la vision des piquets peut choquer, et à juste titre, c'est parce que c'est une forme à laquelle nous sommes très peu habitués, les arbres qui ont repris sont censés montrer à quoi les piquets ressembleront dans un an. Un panneau explicatif est affiché un peu plus loin sur la route. En plus des difficultés techniques, il y a donc de réelles difficultés en termes de représentation du végétal à mettre en place une taille en trogne. Les partisans de cette taille cyclique et productive savent qu'il s'agit de l'un des points d'achoppements les plus importants.

C) Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?

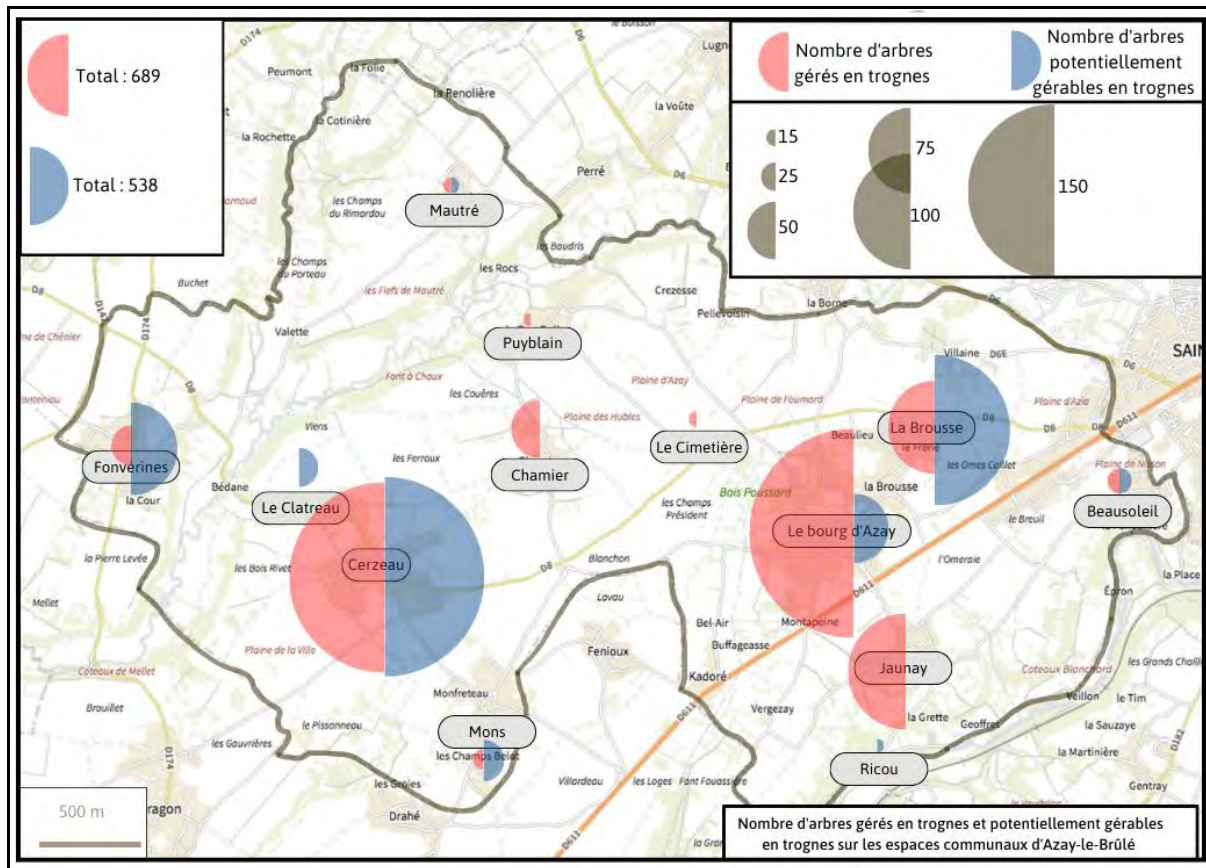
Comme pour les études de cas précédentes, nous tenterons de définir quel type de mise en commun se fait à quelle échelle, en partant du lieu pour aller vers l'aire réseau puis le réseau. Nous insisterons bien sûr sur l'échelle principalement concernée, ici le lieu.

a) Sur les lieux : de la ressource matérielle et sa gestion au bien commun territorial

À l'échelle de la commune d'Azay-le-Brûlé, les différentes initiatives en faveur de l'arbre tendent-elles à faire du patrimoine arboré une forme de bien commun dans le sens de CPR, celui de ressource matérielle présente sur le territoire et dont la gestion collective présente

⁶⁷ Source : photo personnelle / juin 2022

à la fois des opportunités et des difficultés, tout en impliquant la création de règles collectives ? Pour répondre à cette question, caractérisons d'abord cette ressource. Comment est-elle distribuée dans l'espace ? Cette répartition est-elle propice à une exploitation aisée ou au contraire représente-t-elle un frein ? Concrètement, à quoi ressemble-t-elle et comment cela impacte-t-il sa gestion ?



La carte ci-dessus (Figure 49), déjà présentée plus haut, permet de donner une image de la manière dont la ressource se répartit dans la commune. Les sites de récolte potentielle sont assez uniformément disposés dans le territoire, qui reste relativement peu étendu. Néanmoins, la ressource est assez disparate. Sur Le Bourg d'Azay par exemple, on a environ 179 arbres déjà taillés, alors que d'autres petits sites sont bien moins fournis.

Par ailleurs, il existe une vraie variété dans les formes que prennent ces différents arbres et bosquets. Il s'agit surtout d'arbres intégrés à l'urbain (des arbres de bord de route, de centre-ville). Mais derrière cette qualification d' « urbain », les formes de ces arbres sont très diverses. En plus d'arbres « des rues » perçus comme des unités qui jalonnent la route,

⁶⁸ Source : Houlier Sylvain et Gauthier Lou / production à partir des données collectées pendant l'inventaire / septembre 2021

on a des arbres et arbustes au cœur d'espaces boisés assez touffus, des essences ornementales dans des espaces publics à vocation paysagère, ou encore des linéaires qui passent parfois inaperçus sous des lignes téléphoniques ou électriques. La proximité de ces arbres avec des parcelles agricoles, avec des cours d'eau ou avec du bâti est une autre source de variabilité dans leur forme et la gestion à favoriser. Ajoutons enfin que la taille en trogne ne se remarque pas toujours forcément quand l'arbre est intégré à un linéaire. Tous ces éléments concourent pour faire de la gestion en trogne sur un territoire une véritable gageure pour les acteurs qui ne sont pas habitués à reconnaître cette forme et à l'ajuster en fonction du contexte. Les images ci-dessous donnent une idée des différentes formes que peuvent prendre les trognes.



Figure 50 : Haie dans le bassin d'orage à La Brousse⁶⁹

On voit ici un bassin d'orage (La Brousse) qui compte de longs linéaires de haies dans lesquels quelques trognes de nombreuses essences se trouvent (Figure 50).

⁶⁹ Source : photo personnelle / juin 2022



Figure 51 : Linéaire d'arbres sous une ligne électrique à Jaunay⁷⁰

Ce linéaire (Figure 51) borde un champ d'un côté et une route de l'autre, une ligne électrique au-dessus pourrait empêcher une gestion en port libre (Jaunay).



Figure 52 : Arbre en tête de chat à Kadoré⁷¹

Cette trogne urbaine « à tête de chat » (Figure 52) est proche d'une ligne électrique et d'une route nationale (Kadoré).

⁷⁰ Source : photo personnelle / juin 2022

⁷¹ Source : photo personnelle / juin 2022



Figure 53 : Talus bordé de petites trognes dans un verger public⁷²

Dans le Bourg d'Azay, un espace vert public compte un haut talus bordé de nombreuses petites trognes (Figure 53).



Figure 54 : Arbres taillés en trognes avec une alternance⁷³

Ces arbres de bord de route ont déjà été régulièrement recepés (Figure 54). On remarque une alternance dans la gestion. Cette alternance permet de ne pas priver tous les arbres de houppier en même temps, pour des considérations paysagères.

⁷² Source : photo personnelle / juin 2022

⁷³ Source : photo personnelle / juin 2022



Figure 55 : Saules taillés en trogne sur un talus⁷⁴

Ces saules taillés en têtard (Figure 55) bordent un champ d'un côté et un cours d'eau de l'autre (Le Clatreau).



Figure 56 : Haie diversifiée sur le bord d'une route⁷⁵

Cette haie diversifiée (Figure 56) compte quelques trognes parmi ses arbres. Elle borde une route. (Chamier)

⁷⁴ Source : photo personnelle / juin 2022

⁷⁵ Source : photo personnelle / juin 2022

Cette diversité de formes est donc très importante. On voit que les trognes ne sont pas toujours visibles, notamment quand elles sont dans des linéaires. On voit que de nombreux types de contraintes peuvent s'appliquer (présence de bâti, d'espaces agricoles, de lignes électriques). On voit aussi que les tailles et formes de ces arbres sont très variables. On comprend donc assez bien que gérer des arbres dans des configurations aussi différentes nécessite un apprentissage et des outils particuliers. Par exemple, la taille en hauteur nécessitera un matériel particulier, la taille sur des arbres assez vigoureux (comme les saules) peut nécessiter de couper individuellement de nombreux brins, la taille dans des linéaires implique de bien reconnaître les arbres trognés et enfin gérer des arbres qui se trouvent dans des espaces où d'autres acteurs agissent (agriculteurs dans le cas de linéaires qui bordent des champs, habitants dans le cas d'arbres de rue ou de parcs) peut impliquer un dialogue autour de choix de taille. Tout cela est aussi vrai à propos des arbres potentiellement exploitables. Leurs formes et configurations ne laissent pas présager à priori du type de coupe qu'il faudrait mettre en place. Ainsi, on comprend que cette gestion nécessite donc outils particuliers et formations.

À partir de cette caractérisation de la ressource arborée présente sur la commune, voyons à présent comment on peut l'analyser au prisme de la notion de bien commun dans le sens de CPR. Cette notion désigne une ressource rivale et non excluable et sa gestion est l'une des plus anciennes. Dans un article autour de la classification de communs déjà cité en état de l'art on lit : « Ce sont alors les règles de gestion durables des ressources qui sont étudiées, ainsi que la gestion communautaire qui régit l'utilisation de ces biens essentiels, à la fois difficiles à réserver (non excluables) et dont la consommation par les uns empêche celle des autres (rivalité). » (Kebir et al., 2018).

Ici, on ne peut pas dire que la ressource arborée soit rivale et non exclusive : elle n'est pas rivale car la coupe des arbres est à priori pour l'instant considérée comme un déchet valorisable, mais pas comme le produit d'une récolte. De plus, cette ressource est excluable, car seuls les employés des services de gestion des espaces verts sont habilités à les tailler. Toutefois, il est possible de voir ici que cette ressource représente une forme de bien commun dans le sens donné par les penseurs des CPR (*Common Pool Resources*) ces deux éléments sont plus complexes qu'il n'y paraît.

Si la ressource arborée actuelle n'est pas rivale, elle pourrait assez vite le devenir si le potentiel productif des arbres était développé. Lors de la réunion de restitution du projet, l'idée de produire du BRF qui pourrait être distribué aux habitants pour leurs jardins a été évoquée. À cela, une des employées du service de gestion des espaces verts a précisé qu'une telle demande existe déjà : de nombreux habitants souhaiteraient récupérer le broyat produit par la coupe des branches, mais la production suffit déjà à peine à répondre aux besoins de paillage du service des espaces verts. Dans l'hypothèse où les arbres seraient gérés pour produire une récolte, il est probable que la ressource produite deviendrait rivale.

Enfin, la gestion des arbres est réservée au service des espaces verts, ce qui en fait une ressource excluable, mais il faut souligner deux points. Ce service est un service réalisé dans un espace public. En tant que tel, il est inscrit dans une forme de collectivité. De plus, les avis des usagers de l'espace comptent pour la mairie. La forme qu'ils prennent et l'usage qui en est fait intéressent un certain nombre d'habitants, qui se trouvent de fait impliqués en partie dans les décisions qui sont prises.

Ces deux précisions nous permettent donc de penser que le patrimoine arboré de cette commune constitue une forme de CPR *potentiel*. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas, mais cette ressource est bien potentiellement rivale et elle n'est excluable qu'en partie dans le sens où la gestion de cette ressource est faite dans un intérêt commun. Si on avait étudié un territoire où la gestion du patrimoine arboré est effective depuis plusieurs dizaines d'années, comme dans la commune de Marchésieux citée plus haut, les résultats de cette analyse auraient peut-être été différents. Néanmoins, c'est au processus que nous souhaitons nous intéresser et il apparaît bien que la constitution d'un CPR est bien l'objectif à long terme de la commune. Des élus évoquaient aussi la possibilité de faire participer les habitants à la gestion des arbres. Ajoutons qu'une autre dimension des communs peut ici appuyer ce propos. En prenant en compte les fonctions écologiques portées par ces arbres (en termes de biodiversité par exemple) la gestion collective de ces arbres sert effectivement un Bien Commun (dans le sens « philosophique » défini par Kebir et al., 2019).

Pour terminer, soulignons qu'un échange avec le maire de la commune d'Azay-le-Brûlé à la fin de la rédaction a permis d'apprendre que le projet de chaudière est en cours, avec une possible mise en route en hiver 2023/2024. Les contacts avec les agriculteurs de la commune ont été positifs et vont dans le sens de la définition d'accords de principe sur la gestion des ressources arborées du territoire. Enfin, l'inventaire des arbres sur la commune devrait déboucher sur une procédure de gestion avec l'aide de l'association agroforestière « Prom'haies ». Ainsi, il semble réaliste de conclure cette partie en avançant que la ressource arborée de la commune d'Azay-le-Brûlé fait l'objet de la construction progressive d'un bien commun de type CPR.

b) Dans l'aire réseau : l'inscription dans un territoire, un enjeu difficile à saisir

L'inscription de ces initiatives de la commune dans une aire réseau n'a pas été un enjeu facile à saisir. Le temps passé sur place et à réaliser l'inventaire a très peu permis de voir en quoi ce qui se passait sur place était lié à d'autres échelles. Néanmoins, pendant la restitution de l'étude auprès de la commune, un certain nombre d'interactions à l'échelle régionale ont été évoquées.

Sur la question de la mise en place de la chaudière, les responsables ont déjà entamé plusieurs collaborations. Des discussions ont été entamées notamment avec le CRER (Centre

Régional des Énergies Renouvelables) basé à La Crèche. Cette collaboration permet d'évoquer les questions techniques, notamment le type de bois à privilégier pour les chaudières à bois. C'est notamment grâce à cette interaction qu'il a été indiqué qu'il valait mieux éviter le bois issu de rameaux trop jeunes dans l'alimentation des chaudières, ce qui a confirmé la commune dans le but de commencer par se fournir en dehors de son périmètre.

La commune a aussi entamé des interactions avec des instances régionales engagées dans divers projets autour de la résilience des territoires, notamment la gestion de l'eau et le maintien de haies et des prairies. Ils ont notamment pris contact avec un collectif constitué :

- Du syndicat d'eau potable du SERTAD (Syndicat Pour l'Étude la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en Eau Potable du Sud Deux-Sèvres)
- Du syndicat d'eau potable du SEVT (Syndicat d'Eau du Val du Thouet)
- De la SPL (Société Publique Locale) du Cébron

Ce collectif vise à mettre en place des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) destinés aux exploitations agricoles afin de valoriser financièrement les services environnementaux fournis aux territoires dans le cadre des plans d'interventions des Agences de l'Eau et du Conseil Départemental.

Dans le cadre de ce projet, il est envisagé de mettre en place une adhésion collective au label Haie pour les agriculteurs concernés. Ce label, créé notamment par l'AFAC-Agroforesteries, vise à valoriser la gestion durable des haies, ce qui permet notamment de labelliser le bois issu de l'entretien de ces haies. La commune d'Azay-le-Brûlé suit l'avancement de ce projet pour en apprendre plus sur le montage de réseaux locaux et de filières locales.

Ainsi, les projets autour de l'arbre à Azay-le-Brûlé s'accompagnent de quelques collaborations à l'échelle de l'aire réseau dans laquelle est inscrite la commune. Il y en a possiblement d'autres qui n'ont pas pu être repérées et analysées. Peut-on parler ici d'une forme de commun ou bien commun ? Cela semble difficile, il y a certes une forme de mise en commun de savoir, mais cette mise en commun n'est pas matérialisée à travers un outil ou un dispositif. Les différents acteurs d'un territoire interagissent et communiquent pour permettre à des projets de voir le jour. Si une filière locale de bois déchiqueté émergeait, on pourrait en revanche parler de la mise en commun d'un dispositif permettant d'exploiter une ressource commune pour un intérêt collectif. C'est le cas notamment pour les filières de bois-bocage évoquées dans la partie autour des trognons. Ce genre de dispositifs est d'ailleurs connu pour favoriser le rassemblement d'acteurs très différents, avec un fort ancrage territorial (Barbarot et al., 2015) comme on le soulignera notamment dans le chapitre 6.

c) À l'échelle du réseau de lieux : une inscription dans le réseau agroforestier

On se demande à présent en quoi les projets à Azay-le-Brûlé peuvent créer une forme de mise en commun à l'échelle nationale. En réalisant cette étude, rien ne pointait apparemment vers une forme de mise en commun à une vaste échelle, notamment nationale. C'est a posteriori, en étudiant les programmes des six éditions des Journées Sylvagaires qu'il m'a semblé possible que les initiatives portées dans ce lieu aient eu un écho à l'échelle nationale. Les événements ont été relayés sur des réseaux importants, notamment l'association BASE (association dédiée à la diffusion de l'agriculture de conservation) et l'AFAC-Agroforesteries. Les intervenants sont pour beaucoup des membres de structures agroforestières qui viennent d'autres régions et notamment de régions pionnières en agroforesterie, plusieurs intervenants viennent de l'étranger et l'ensemble des intervenants est partagé entre techniciens, scientifiques, agriculteurs, représentants d'associations et artistes.

On peut donner en exemple le programme de l'édition de 2012 (Figure 57), où l'on note notamment la présence de Fabien Liagre (AGROOF), de Konrad Schreiber (notamment connu pour ses formations à « Ver de Terre Production »), de Jack de Lozzo (Agriculteur dans le Gers, considéré comme pionnier en agroforesterie et régulièrement cité en exemple), de Samuel Fichet (Prom'haies) et de Dominique Mansion de la Maison Botanique (dont on évoquera le rôle dans le retour d'intérêt pour les trognes dans le chapitre 6). Les programmes de 2013 et 2016 confirment cette ouverture de l'événement à l'échelle nationale et même internationale, avec notamment l'intervention de Henri Girard, président de l'ONG « Terre Verte ».⁷⁶

⁷⁶ Programmes des éditions 2012, 2013 et 2016 des « Rencontres Sylvagaire », sur les sites de « Promhaies », « Actu-environnement » et « AFAC-Agroforesterie » Consultés le 07/06/2023

https://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/10/pgm_azay2012.pdf

<https://www.actu-environnement.com/agenda/manif/rencontres-sylvagaires-18771.php4>

https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2016/01/Inscrip-journee-05_02_2016-RV_V3.pdf

PROGRAMME DU WEEK-END*		
VENDREDI 30 NOVEMBRE		
Après-midi	15h à 18h	Conférence et table-ronde « Grandes et Petites exploitations : des techniques agricoles accessibles à tous pour améliorer les performances économiques et environnementales des fermes » Intervenants : Konrad SCHREIBER (IAD), Fabien LIAGRE (AGROOF), Jack de LOZZO (Agriculteur) et Samuel FICHET (Prom'Haies Poitou-Charentes)
	20h30	Ciné-débat (grand public) 65 mn « Agroforesterie, produire autrement », un documentaire pour mieux comprendre l'alliance traditionnelle ou contemporaine des arbres et de l'agriculture, en présence de Fabien LIAGRE, co-réalisateur
DIMANCHE 2 DÉCEMBRE		
Matin	10h à 12h	Rendez-vous participatif à Cerzeau - RDV 10h au Foyer rural (activité extérieure selon la météo) « Le paysage en partage » Initiation et dialogue autour de la formation et de l'entretien d'arbres téfards avec Dominique MANSION
	Après-midi 15h	Ciné-conférence 1 ^{ère} projection publique du film « <i>Après de mon arbre, je vivais heureux</i> » en présence de Philippe RABILLAT auteur-réalisateur
<small>* Pour réserver des animations au Foyer rural de Cerzeau (1) Communauté de Communes du Val de Sèvre, 31 rue du Poiré, Le Bourg d'Azay, 79400 Azay-le-Brûlé</small>		
SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE		
Matin	10h à 11h	Rendez-vous participatif Place de la Mairie à Animation avec le collectif "Notre Petit Coin de Terre" Venez découvrir le jardin partagé en devenir, participez à la création d'une "haie comestible" : vos boutures de cassis, rejets de framboisier, éclats d'artichauts, ou rhubarbes... sont les bienvenus !
	11h30	Vernissage exposition "Le Jardin des Songes" (Bocage) à la C.C. Val de Sèvre (1)
Après-midi	15h à 16h30	Information publique sur l'inventaire des zones humides lancé à Azay-le-Brûlé Intervenants : Pays du Haut Val de Sèvre et Institution Interdépartementale du Bassin Sèvre Niortaise
	17h30	Ciné-débat : « Aux arbres, paysans » 1 ^{ère} projection publique du film en présence de son auteure Sophie ARLLOT
Soirée	20h30	Conférence-débat : « Trognes : arbres paysans aux mille usages » Intervenant : Dominique MANSION, illustrateur botaniste
Soirée	20h30	Ciné-débat (grand public) 52 mn « Terre vivante », film de Jean-François VALLÉE sur l'émergence de « l'agriculture de conservation » en France
		

Figure 57 : Extrait du programme des « Journées Sylvagaires » 2012⁷⁷

À l'occasion de discussions avec les membres de la collectivité, il était perceptible que l'organisation de ces manifestations faisait la fierté des personnes impliquées, c'est en effet une gageure d'organiser de telles journées. À quelques reprises, les journées Sylvagaires ont été comparées au festival « Paysage in Marciac », ensemble de conférences et d'ateliers organisé par l'association agroforestière historique Arbre et Paysage 32 en marge du festival « Jazz in Marciac » et centré sur les questions de paysage, d'agriculture et d'agroforesterie.

C'est aussi dans le réseau agroforestier que les résultats de l'inventaire ont été diffusés, plus spécifiquement dans le Groupe National Trognes (Chapitre 6). En effet, dans ce groupe, plusieurs structures sont intéressées par le partage des méthodes utilisées pour réaliser l'inventaire des arbres de la commune. Les résultats eux même et notamment le nombre d'arbres et le potentiel productif ont aussi été remarqués, plusieurs personnes faisant souligner que ce genre de chiffre pourrait servir à montrer que derrière un paysage du quotidien peut se cacher une ressource importante en termes énergétiques.

Ainsi, les différents projets décrits ici entrent dans le cadre d'un réseau agroforestier national. Peut-on pour autant considérer qu'une forme de commun émerge ici ? Si la commune servait de référence en termes d'usage de sa ressource arborée, si elle était visitée pour cela, on pourrait parler de bien commun territorial : la commune permettant un partage de références et faisant rayonner son exemple dans les réseaux concernés. Il faut

⁷⁷ Source : Commune d'Azay-le-Brûlé, programme de l'édition 2021 des « Rencontres Sylvagaires » sur le site de « Promhaies » https://www.promhaies.net/wp-content/uploads/2012/10/pgm_azay2012.pdf/ / Crédits : Commune d'Azay-le-Brûlé

toutefois relativiser cette idée. Les références partagées ont été reçues avec intérêt, mais pour l'instant elles sont peu mobilisées. Comme pour l'échelle de l'aire réseau, il faut considérer que la commune s'est insérée dans les réseaux agroforestiers mais ne s'est pas encore constituée en lieu de référence.

Conclusion

On a vu comment des projets de mise en production des arbres par une commune rurale pouvaient se rapprocher sensiblement de projets agroforestiers. Si l'espace urbain n'est pas le lieu de la réintroduction de l'arbre dans l'agriculture, des projets à l'échelle de la commune qui impliquent de faire travailler ensemble différents types d'acteurs autour de l'arbre champêtre comme ressource productive et écologique peuvent toutefois jouer un rôle important au sein des dynamiques agroforestières. La perspective de création d'une filière locale basée sur la ressource arborée, comme l'ont fait d'autres communes ou communautés de communes, en est l'exemple le plus parlant. Si ce projet se réalise à Azay-le-Brûlé, on pourra parler sur ce territoire d'une forme de bien commun dans le sens de CPR (ressource naturelle gérée collectivement).

Pour terminer cette partie, notons que cette étude de cas a été réalisée sans point de comparaison, ce qui a priori constitue une faiblesse. J'ai donc tenté de garder l'approche la plus prudente possible quand il s'agissait de tirer des conclusions. En effet, lors de la réalisation de l'inventaire, les questions traitées me semblaient tellement spécifiques que je voyais mal comment j'allais pouvoir les intégrer à une réflexion plus vaste. Mais je me suis proposé de voir ici la possibilité d'une force pour l'analyse : en étant concentrée sur un terrain restreint, j'ai pensé pouvoir éviter un cas de surinterprétation que Jean-Pierre Olivier de Sardan appelle l'obsession de la cohérence :

Par définition, les sciences sociales, en créant du sens, vont produire un minimum de cohérence : il n'est pas de sens dans l'incohérence. Mais cette exigence de cohérence inhérente à l'activité intellectuelle même de nos disciplines ne signifie pas pour autant carte blanche accordée à la « cohérentisation » ou à la « systématisation » tous azimuts. (...) L'exercice comparatif, qui, comme chacun sait, est au principe même des sciences sociales, est plus productif lorsqu'il s'appuie sur les divergences que lorsqu'il ne s'intéresse qu'aux similitudes. L'exercice monographique lui-même, indissociable de toute ambition comparative, gagne à s'interroger sur les ambiguïtés, les contradictions, les différences plutôt qu'à les aplatir.

Olivier de Sardan, 1996, p. 9

En ayant eu, le temps de cette étude de cas, une approche monographique et contrainte à manquer de point de comparaison, j'espère donc pouvoir, comme le dit Olivier de Sardan, m'interroger sur « les ambiguïtés, les incohérences, les contradictions » qui pourront sans doute produire du sens et de la cohérence. Si quelque-chose peut être dit dans ce sens pour conclure ce chapitre, c'est qu'il en ressort une ambiguïté autour de la dimension collective de ce projet. En effet, la démarche de gestion d'une ressource arborée à l'échelle d'un territoire est nécessairement collective et cette dimension est bien visible dans cette étude

de cas, notamment au niveau de l'aire réseau et du national, où la commune s'inscrit dans des réseaux déjà existants pour avancer sur son projet. Néanmoins, il semble que ces projets aient été réalisés en partie grâce à l'implication personnelle de notre informateur, Sylvain Houlier. Après plus d'une vingtaine d'années sur place, celui-ci n'était plus employé à Azay-le-Brûlé lors de la restitution que nous avons faite de notre inventaire. Lors de la réunion, il est clairement apparu que l'inventaire allait éventuellement pouvoir servir à permettre aux autres employés de se saisir de la question. La réunion prenait alors des allures de « prise de relais ». Les informations apportées par le maire de la commune à la fin de la rédaction de cette thèse confirment que ce relais a bien été effectué : la gestion des arbres en trognons, la construction de la chaudière et le dialogue avec les agriculteurs ont bien continué.

Si nous terminons sur ce sujet, c'est pour insister sur le fait que la question du leadership et des relations humaines a été régulièrement présente au cours de cette thèse, mais elle s'est particulièrement incarnée ici. La commune, premier échelon de la décision collective dans notre découpage administratif est un cadre d'action très particulier. C'est une échelle locale où la majorité des acteurs sont présents et où les ressources produites servent la collectivité, ce qui peut favoriser la réalisation de projets de territoire performants. Mais c'est aussi une échelle où la question de la gouvernance est particulièrement cruciale. Le rôle d'individus moteurs et l'articulation de leurs actions avec des dynamiques collectives sont des objets d'interrogations dans le cadre de telles études. Dans le cadre particulier de la gestion d'arbres sur une commune, la motivation et la formation de techniciens apparaît comme essentielle, tout autant que l'existence d'un réseau de support qui permette à ces dynamiques de se développer. Bruno Sirven avait probablement cette idée en tête quand il a écrit les phrases suivantes :

À la ville comme dans les villages, les agents d'intervention ont une grande responsabilité dans la manière dont ils gèrent et conduisent les arbres publics. Si les élus sont les premiers responsables de l'état de l'arbrement de leur territoire, les techniciens peuvent en changer totalement le devenir : il suffit d'un agent passionné et investi pour que tout un territoire se transforme, sans qu'il soit nécessaire de mobiliser de grands moyens.

Bruno Sirven, *Le Génie de l'Arbre*, 2016, page 386.

Dans cette conclusion, on a touché à la question des éléments qui permettent à des projets de se réaliser ou non. C'est une question cruciale en développement local, nous y reviendrons dans le dernier chapitre grâce à une approche transversale des différentes études de cas.

CHAPITRE 5 : LE GIEE AGROFORESTERIE HAUTE-MARNE : UN CAS DE CONSTRUCTION COLLECTIVE À L'ECHELLE DE L'AIRE RÉSEAU

Le GIEE est un dispositif qui a connu un développement important depuis sa création en 2012 dans le cadre du Projet Agroécologique pour la France. Pouvant prendre des formes variables, ce dispositif est centré sur la collaboration entre agriculteurs et agricultrices, particulièrement intéressant dans le cadre de notre étude autour de la mise en commun. Le GIEE Agroforesterie Haute-Marne que nous étudions ici rassemble douze agriculteurs depuis 2020, il est animé par la chambre d'agriculture du département. J'ai rencontré chacun des membres de ce groupe, mon objectif de recherche étant de m'interroger sur les formes que pouvaient prendre la mise en commun dans le cadre de ce GIEE et sur les impacts en termes d'ancrage territorial. Comme dans les chapitres précédents, je commencerai par décrire le contexte, ici le dispositif du GIEE. Puis je décrirai mon approche à la fois théorique et méthodologique, pour enfin présenter les résultats de la recherche.

1. Contexte

A) Le GIEE, un dispositif singulier

Commençons par une définition de ces structures que sont les GIEE (c'est nous qui surlignons) :

*Les GIEE sont des groupements favorisant l'émergence de dynamiques collectives prenant en compte à la fois des objectifs économiques et des objectifs environnementaux, en favorisant la mise en place de dynamiques au niveau local. Ce nouvel outil doit permettre le développement de démarches collectives émanant des territoires qui permettront la mise en place d'une agriculture doublement performante pour permettre à notre agriculture de devenir plus performante d'un point de vue économique et environnemental. Dans cet objectif, les GIEE bénéficieront de l'attribution préférentielle de certaines aides notamment de la PAC. Ces nouveaux groupements bénéficieront d'un cadre législatif volontairement souple. (...) **Aucun cadre n'est imposé pour la forme et le statut juridique, les regroupements entre agriculteurs sont encouragés sous toutes leurs formes.***

Site « Agriculture.gouv » section « Qu'est-ce qu'un GIEE »⁷⁸

Les GIEE sont donc conçus pour être des regroupements agricoles de différentes formes, où l'entraide entre agriculteurs et le partage de connaissances visent à la fois une performance économique et écologique. C'est un dispositif issu du Projet Agroécologique pour la France,

⁷⁸ Page « Qu'est-ce qu'un GIEE » sur le site « Agriculture.gouv » <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-groupement-dinteret-economique-et-environnemental-giee> Consulté le 07/06/2023

un ensemble de mesures gouvernementales prises à partir de 2012 visant à renforcer et multiplier les démarches autour de l'agroécologie en France. L'action du ministre de l'Agriculture de l'époque, Stéphane Le Foll, est considérée comme essentielle dans le cadre de ce projet. Rappelons rapidement les caractéristiques principales de ce Projet Agroécologique pour la France, rappelées avec les mots de Thierry Doré dans un article intitulé « Développement coopératif et agroécologie, quelles convergences ? » publié en 2017 dans « Les cahiers du développement coopératif »

Ses caractéristiques majeures en sont connues : aller vers une double, puis une triple performance de l'agriculture, en mettant l'environnement au niveau de l'économique et du social ; miser sur la connaissance des bonnes pratiques permettant d'atteindre cette triple performance par un double mouvement de capitalisation des savoirs des agriculteurs d'une part et d'orientation de la recherche et de la formation d'autre part ; favoriser les approches collectives ; inciter au changement de pratiques par des politiques publiques appropriées.

Doré, 2017, p. 1

On retient de cette description que le projet agroécologique pour la France entend donc, par des outils réglementaires, soutenir la capitalisation des connaissances et les initiatives collectives autour de l'agroécologie. La création des GIEE donc répond exactement à ces objectifs et en est même la « mesure emblématique ».

La mesure emblématique de cette dimension collective tient dans la mise en place et l'accompagnement financier des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), qui reposent sur l'hypothèse double que les performances environnementales d'une part et économiques d'autre part, sont plus facilement atteintes collectivement qu'individuellement.

Doré, 2017, p. 1

Bien sûr, ce ne sont pas les premières structures agricoles basées sur le collectif. Pauline Lécole et Marc Moraine nous rappellent que pour faire face à diverses crises, on a notamment vu l'émergence de structures collectives dans le secteur laitier à la fin du XIXe siècle, dans le secteur viticole au début du XXe siècle, ou encore dans le secteur céréalier dans les années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, c'est le statut de Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) qui modifie profondément le paysage agricole, permettant les achats de matériel agricole en commun. Enfin, en 1962, c'est le statut de Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) qui est créé (Lécole et Moraine, 2021).

Alors, quelle nouveauté les GIEE apportent-ils en termes d'action collective ? Selon Stéphane Le Foll, ils « visent à préserver le modèle agricole français de chefs d'exploitations ». En effet, le risque dans les trente prochaines années serait de voir des investisseurs prendre la place des agriculteurs. Grâce aux GIEE, les agriculteurs pourraient garder la main sur le secteur en s'organisant collectivement. Ce dispositif permettrait donc de « passer de l'agriculture de la modernité d'hier à celle d'aujourd'hui, à savoir de la mutualisation du matériel agricole - qui

était l'enjeu des CUMA - à la combinaison des dimensions écologiques et économiques. » (Lucas, 2018)⁷⁹.

On serait donc à une charnière, un moment de transition où l'État aurait donné aux agriculteurs un outil pour s'organiser collectivement et faire face aux défis à venir. Selon Claude Compagnone, dans un article de 2018 intitulé « La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agroécologie. De l'ancien et du nouveau » et publié dans la Revue d'anthropologie des connaissances, le modèle agroécologique français a la particularité de vouloir s'appuyer sur les savoirs présents chez les agriculteurs. Dans ce sens, ce modèle pourrait être une profonde remise en cause du paradigme productiviste de la modernisation agricole en s'appuyant sur les savoirs déjà présents au lieu de diffuser des outils et des connaissances produites par les ingénieurs (Compagnone et al. 2018). Les GIEE seraient donc cet outil permettant une diffusion « ascendante » des connaissances.

B) La mise en commun des connaissances et l'action collective : le nouveau sésame du développement agricole ?

Le dispositif du GIEE est donc présenté comme une structure très innovante. Dans l'article de 2020 de Wezel et David intitulé « Policies for agroecology in France : implementation and impact in practice, research and education », on voit bien que c'est l'un des points les plus positifs du bilan du programme agroécologique pour la France. Si les auteurs soulignent que le manque de financement a posé problème dans la réalisation des objectifs du plan, ils insistent néanmoins sur le fait que les GIEE ont connu un développement important, du fait de l'implication d'agriculteurs « pionniers » dans le mouvement : « The policy also started a 'movement' in the agricultural sector and brought forward pioneers which stimulated innovation in agroecology such as with the Environmental and Economic Interest Groups. »⁸⁰(Wezel et David, 2020).

Mais encore une fois, cette innovation en est-elle une ? Claude Compagnone (ibid) rappelle que dans les années 1960, le monde agricole est entré dans une modernisation de la production basée sur le productivisme et assez vite des modèles alternatifs comme l'agriculture biologique émergent et souvent sous la forme de « collectifs d'agriculteurs autonomes par rapport aux groupes de développement classiques » qui « échangent sur leurs systèmes de production et (produisent) de nouvelles connaissances nécessaires à la maîtrise de ces systèmes » (Compagnone et al., 2018). Ces phénomènes de mise en commun dans un double objectif productif et environnemental ont donc déjà existé, mais ce qui est peut-être nouveau, c'est la reconnaissance au niveau gouvernemental et l'ouverture d'aides

⁷⁹ Cité par Lucas (2018) « L'agriculture en commun », page 3 ; extrait des minutes des débats parlementaires relatifs à la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014).

⁸⁰ Ce projet politique a également lancé un 'mouvement' dans le secteur agricole et a fait émerger des pionniers qui ont stimulé l'innovation en agroécologie comme avec les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental.

financières pour ces formes de solidarités. Alors, pourquoi institutionnaliser ce genre de structures à ce moment-là ? Dans un article intitulé « Comprendre le renouvellement des modalités de coopération de proximité entre agriculteurs » (Bailly et al., 2020) on lit que les crises environnementales et sociales que traverse l'agriculture française depuis les années 1990 poussent les acteurs du secteur à inventer de nouvelles manières de faire et notamment de nouvelles manières d'agir en commun :

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les activités agricoles sont mises à l'épreuve par de nouvelles demandes adressées à l'agriculture, ainsi que par les limites écologiques et économiques qu'elles rencontrent. Cette crise radicale, qui ne peut être abordée par les agriculteurs simplement en termes d'adaptation, induit une part croissante d'invention, notamment via l'exploration de nouvelles façons de faire et la redéfinition de leurs rôles (Lémery, 2011). (...) Ce travail d'invention concerne aussi les modalités d'action collective entre agriculteurs qui se renouvellent sous diverses formes : émergence de nouveaux collectifs caractérisés par la figure du réseau (Demeulenaere et Goulet, 2012), mouvement de concentration des coopératives agricoles (Touzard et Draperi, 2003) etc.

Bailly et al., 2020, p. 2

Ces nouvelles demandes adressées à l'agriculture s'adressent certes aux agriculteurs eux-mêmes, mais aussi aux structures de conseil agricole. En effet : « Ces dernières années, le conseil agricole s'est vu adresser de nouveaux défis : s'adapter aux spécificités des contextes locaux, adopter une approche globale des systèmes agricoles aussi appelée agroécologique, porter une attention renouvelée à la posture adoptée par le conseiller dans son interaction avec l'agriculteur afin de favoriser la co-conception de solutions et ainsi leur pertinence et leur concrétisation. » (Bianco et al., 2019). Les GIEE sont donc aussi des occasions de renouveler ces structures, car elles répondent à chacun des enjeux cités ici : une approche plus globale, plus écologique et une approche plus axée sur la co-conception que sur le conseil « descendant ».

Après leur création, tout était là pour que les GIEE connaissent un certain succès. Et en effet, aujourd'hui 753 GIEE ont été reconnus en France depuis 2015, ils rassemblent plus de 12 000 exploitations⁸¹. Cet engagement commun dans l'agroécologie se traduit par une grande diversité de situations, leurs formes et compositions sont diverses. Le Grand Est, où se trouve le GIEE que nous étudierons, est la zone la moins dense en collectifs agroécologiques du type GIEE, mais le maillage sur le territoire national est néanmoins relativement uniforme, comme on peut le voir sur la carte ci-dessous⁸²(Figure 58).

⁸¹ Page « Plus de 12 000 exploitations agricoles engagées dans les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) » sur le site « Agriculture.gouv » Consulté le 07/06/2023

<https://agriculture.gouv.fr/plus-de-12-000-exploitations-agricoles-engagees-dans-les-groupements-dinteret-economique-et>

⁸² Page « Régions » du site « Collectifs Agroécologie » <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/> Consulté le 07/06/2023

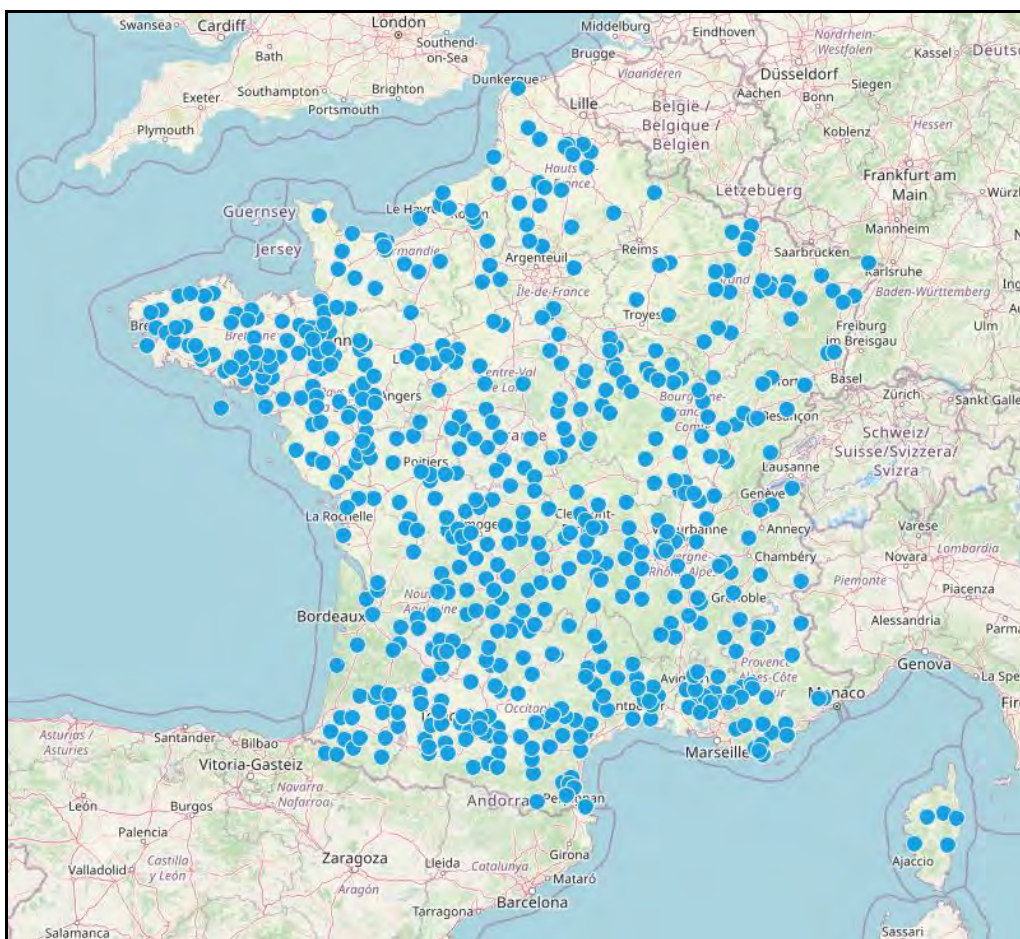


Figure 58 : Carte en ligne des GIEE sur le site « Collectifs agroécologiques/régions »⁸³

C) Un dispositif difficile à appréhender concrètement

Pour terminer cette revue de la littérature autour du GIEE, soulignons qu'un certain flou entoure la forme que prennent concrètement les GIEE. Comme le souligne un article intitulé « Les GIEE : levier principal pour l'agroécologie » publié dans la revue « Droit et Ville » (Lion, 2014), la question de la personnalité morale des GIEE n'est pas clairement définie. Concrètement, un GIEE peut désigner un collectif d'agriculteurs large ou restreint et animé par différents types d'acteurs (agriculteurs eux-mêmes, conseiller de chambre d'agriculture, association...). Ce flou au niveau de la personnalité morale des GIEE induit donc une difficulté dans la manière de les appréhender. On peut évoquer les GIEE via différents prismes : s'intéresse-t-on à ceux qui le constituent, à l'animation du groupe ou encore à la manière dont le projet se déploie sur le territoire ? La grande diversité des types de GIEE invite en fait la recherche à aborder chaque GIEE étudié avec une attention particulière à ses spécificités.

⁸³ Source : Site « Collectifs Agroécologie" <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/> Crédits : [les contributeurs d'OpenStreetMap](#) et [Business Geografic - Ciril GROUP](#) / <https://www.openstreetmap.org/copyright>

L'un des facteurs de diversité dans les GIEE est la manière dont ceux-ci se forment. Au cœur du projet de leur création se trouve le thème de l'innovation : ce dispositif vise à rendre visible et à développer des initiatives locales en favorisant l'échange et la collaboration. Comme le dit bien l'article déjà cité plus haut : « Pour autant, malheureusement, l'innovation est une notion assez mystérieuse qui ne se décrète pas par la loi. Il faut que les gens aient des idées et des projets et qu'ils démarrent quelque chose. » (Lion, 2014). Ainsi, le GIEE vise à accompagner des projets ou des pratiques innovantes déjà existantes. Mais comment ces initiatives sont-elles repérées ? Concrètement, comment un GIEE se forme-t-il ? En quoi l'accompagnement de ces initiatives les favorise-t-elles ?

Nous allons ici nous pencher sur un GIEE créé en Haute-Marne en 2020, animé par la chambre d'agriculture et centré sur la question de l'agroforesterie. Ce GIEE est donc encore très jeune. Au moment où j'ai rencontré ses membres, le groupe venait à peine d'être officiellement reconnu. Cette situation particulière nous invite à prendre un regard particulier. Il a été choisi de concentrer l'étude de ce groupe sur les personnalités individuelles qui le constituent pour interroger les pratiques de chacun et leur implication dans le collectif. C'est le processus de création du GIEE à partir d'exploitations individuelles qui est donc principalement exploré ici. Mais avant, passons rapidement en revue les cadres théoriques de cette étude de cas et décrivons l'approche choisie pour cette étude.

2. Approche théorique et méthodologique

A) Communs et territoire

a) Un GIEE pour interroger la création de communs

Un GIEE est, dans sa définition même, une structure collective visant à mettre des connaissances et des moments de pratique en commun. A priori on n'est donc pas dans le cas d'un commun matériel du type « Common Pool Resources », mais plutôt dans le cas d'un Commun Informationnel, ou bien d'un Bien Commun territorial, la mise en lien des personnes et la mise en partage des savoirs servant à développer l'agroforesterie sur le territoire. Dans un numéro de 2019 de la revue « Sciences Eaux et Territoires », on lit le témoignage de Thierry Guéhenneuc, de l'association Terre et Bocage qui rassemble des agriculteurs et des techniciens agroforestiers en Bretagne et qui a été reconnue GIEE. On y trouve ces mêmes éléments (c'est nous qui surlignons) :

*Du point de vue technique, les innovations de l'association reposent sur **un échange entre savoirs et pratiques agricoles et forestières, naturalistes et paysagères** et une perception du bocage comme une composante d'un projet agroécologique et agroforestier. Elles concernent conjointement le raisonnement des emplacements, des modes et emprises d'implantation, des logiques de composition et dynamique végétale, des logiques et techniques d'entretien. **Par le travail d'échange et de formation du GIEE, ces agriculteurs ont (ou regagnent) la capacité de faire des choix techniques et organisationnels appropriés à leur exploitation** et son contexte paysager et à leur façon de travailler. L'association est le lieu de **partage des objectifs, de formation et de mutualisation de moyens nécessaires**, chacun décidant selon le chantier à faire (par soi-même, chantiers participatifs, entreprises, selon les cas), comme c'est le cas pour le reste des travaux de l'exploitation.*

Guéhenneuc, 2019

b) La création de communs par un GIEE : prendre en compte l'aspect territorial

En quoi cette mise en lien et mise en partage peut-elle nous permettre d'interroger le lien au territoire ? Un GIEE rassemble des agriculteurs sur un département, voire une région. Cette configuration peut avoir certains impacts dans le rapport matériel et symbolique de ses membres à leur territoire. Étudier un GIEE est donc un moyen d'étudier à la fois le territoire sur lequel il se déploie (région ou département), mais aussi les lieux qu'il rassemble (exploitations agricoles) et enfin le lien symbolique de ce collectif au dispositif institutionnel des GIEE. On peut même dire qu'il est essentiel de faire ce lien avec le contexte global au-delà du contexte local (comme nous l'avons fait en rappelant la création des GIEE) car comme l'ont souligné Amblard et al., dans un article de 2018 intitulé « L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche », les différentes approches des communs ont parfois eu tendance à laisser de côté le contexte externe à la création des collectifs étudiés :

Plusieurs analyses critiques des travaux fondateurs de l'approche des « common-pool resources » ont souligné la faible attention portée au contexte externe par rapport au contexte local de l'action collective (Agrawal, 2003 ; Baron et al., 2011). Des travaux récents mettent en avant le rôle de l'État et des politiques publiques (Mansbridge, 2014) ainsi que l'incidence des évolutions socio-économiques globales (Baur et Binder, 2013) dans les dynamiques collectives locales.

Amblard et al., 2018, p. 232

Le GIEE est donc un dispositif qui révèle plusieurs interfaces : entre les membres du groupe, entre le groupe et l'animateur, entre le groupe et la structure nationale des GIEE, voire entre animateurs de GIEE. Comme nous l'avons dit plus tôt nous nous intéressons ici à un GIEE Agroforesterie qui vient d'être créé. Par ailleurs, il a été créé dans un département où l'agroforesterie est encore très peu connue et pratiquée. Ainsi, aucune interaction entre ce groupe et d'autres groupes n'a été relevée. Cette situation nous invite donc plutôt nous intéresser à des interactions entre les membres de ce groupe, ainsi qu'à des interactions avec l'animateur. La récente création de ce groupe est en effet l'occasion d'étudier la manière dont il a émergé et d'interroger les liens entre les personnes qui le constituent.

L'étude d'un GIEE devrait donc permettre de mieux comprendre comment à l'échelle de l'aire réseau la création d'un dispositif de mise en partage de savoirs peut, ou non, permettre une réappropriation matérielle et symbolique du territoire sur lequel il se déploie. Nous nous poserons donc deux questions dans cette étude de cas :

—> Comment caractériser ce jeune GIEE Agroforesterie ? Qui sont ses membres, quels sont leurs objectifs et comment ce sujet s'inscrit-il dans le reste du territoire ?

—> Quels sont les éléments permettant d'évoquer une mise en commun de ressources, d'outils, de savoirs ou de représentations et à quelles échelles ?

B) Matériel et méthode

a) Posture et méthodologie

Comme je l'ai expliqué dans le chapitre 2 au sujet du choix des terrains, ma co-directrice de thèse, Corinne Robert, a dirigé une ANR dans le Barrois, entre la Haute-Marne et l'Aube (Programme TRAVERSÉES). Ce programme, centré sur la question des produits phytosanitaires et financé par le Plan Ecophyto m'a permis d'avoir une entrée sur ce terrain. J'ai appris lors de la première année de thèse qu'un GIEE Agroforesterie venait de se créer en Haute-Marne, c'est donc devenu l'une de mes études de cas, pour illustrer l'échelle de l'aire réseau.

Après un entretien avec l'animateur du groupe, j'ai eu accès au dossier de demande de création du GIEE. Dans ce dossier, l'un des objectifs du groupe était de développer une communication autour de l'agroforesterie dans le département. Après avoir rencontré les membres de ce groupe, j'ai proposé de créer un document de diffusion : poster, vidéo, ou autre. L'idée était de pousser un peu plus loin la relation avec les membres du groupe tout en produisant un document qui puisse leur être utile.

Après cette première étape consacrée au choix du terrain et à la prise de contact, l'étape suivante était donc une phase d'entretiens. Au cours de ces entretiens, il y a eu une phase de co-construction où en rencontrant les membres du groupe je les ai interrogés sur l'objet que je pourrais créer et qui leur servirait. À la suite de ces quelques échanges, il a été décidé que je produirais une courte vidéo qui montrerait la diversité des formes d'agroforesterie dans les exploitations du GIEE et qui viserait notamment à dépasser l'image classique de la plantation intraparcellaire. La phase suivante a donc consisté à aller sur les exploitations où des plantations avaient eu lieu, pour prendre des visuels puis réaliser la vidéo. Enfin, j'ai présenté un bilan de ma visite aux agriculteurs et pris en compte leurs retours pour la vidéo.

La vidéo est visible sur YouTube⁸⁴, présentée sur le site de la chambre d'agriculture d'Aube et de Haute-Marne et on la décrit en Annexe 3.B. Pour finir, j'ai pris en compte tout ce processus pour construire ce chapitre.

En inscrivant ce cheminement sur la matrice présentée précédemment, on a sept étapes :

1. Une phase pour le choix du terrain, la prise de contact et la collecte de données préliminaires
2. Une phase d'entretiens
3. Une phase de co-construction de la suite du terrain
4. Les deuxièmes visites, consacrées à la captation de petites vidéos
5. Une phase de fabrication de la vidéo
6. Une phase de retours sur le bilan et la vidéo réalisée
7. Une phase de compilation des données pour la rédaction

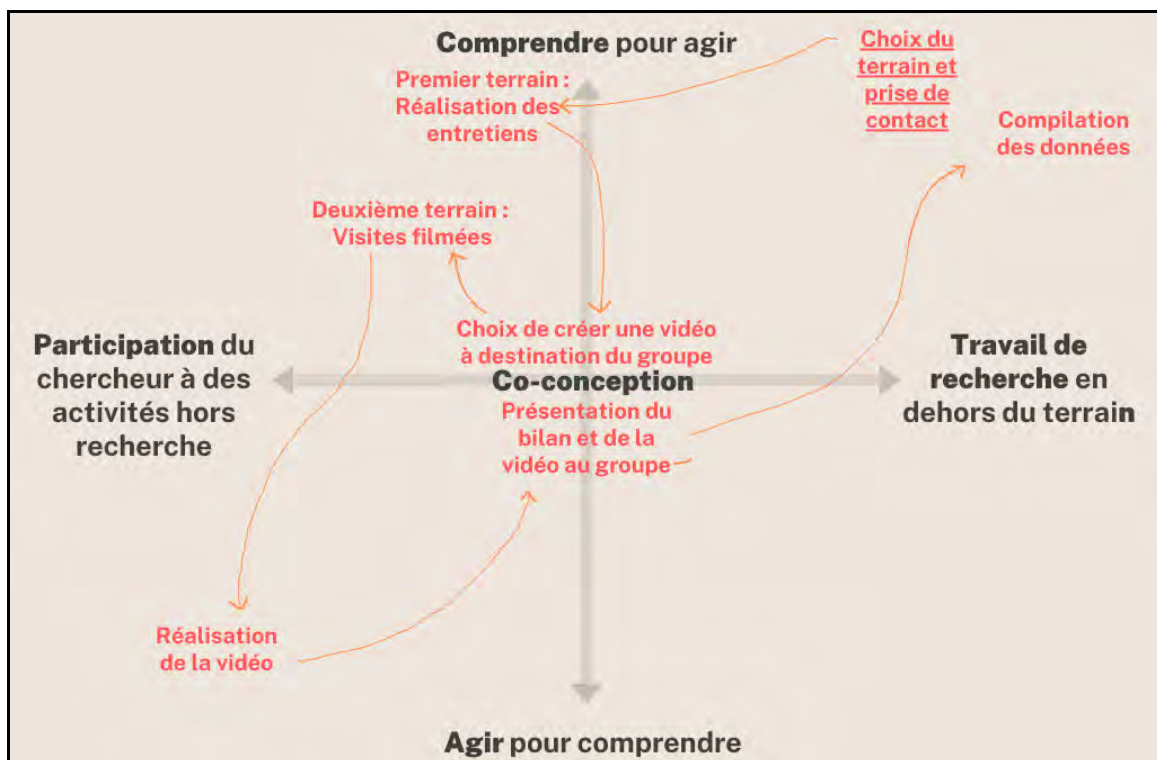


Figure 59 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du GIEE Agroforesterie Haute-Marne⁸⁵

À la lecture de ce schéma (Figure 59) on constate une certaine complexité avec de multiples étapes. Pour autant, la réalisation de cette étude de cas n'a pas été vécue comme particulièrement complexe. On reviendra sur la manière dont ce cheminement a été vécu

⁸⁴ Vidéo « GIEE Agroforesterie Haute-Marne » sur la chaîne Youtube de la chambre d'agriculture Haute-Marne / Aube

<https://www.youtube.com/watch?v=B968POeDyqA> Consulté le 07/06/2023

⁸⁵ Source : production personnelle / septembre 2022

dans le dernier chapitre de cette thèse afin de voir comment caractériser cette approche par rapport aux approches adoptées dans les autres études de cas de cette thèse.

b) Données collectées

Ainsi, mon intégration dans un programme de recherche officiel m'a permis une entrée assez facile dans le terrain. Mais afin d'aller plus loin dans la découverte des exploitations du GIEE et de rencontrer les agriculteurs et agricultrices plusieurs fois, j'ai combiné cette approche classique basée sur des entretiens longs semi-directifs à la prise de photographies et vidéos sur la ferme afin de produire une petite vidéo. Ces deux phases correspondent donc aux deux types de données collectées :

- Des données issues d'entretiens
- Des images et des vidéos des plantations.

Les entretiens ont été faits sur le modèle du guide d'entretien réalisé en début de thèse, auxquelles des questions spécifiques ont été ajoutées (Annexe 2.B). Comme on l'a déjà précisé dans le chapitre 3, il est constitué de 5 parties différentes :

- Une entrée en matière (contexte de l'exploitation, pratiques agricoles, caractérisation socio-économique)
- La place de l'agroforesterie sur l'exploitation (origines du projet, déploiement actuel et souhaité)
- La caractérisation de l'agroforesterie présente (type d'agroforesterie, gestion, pratiques agricoles en lien)
- Les fonctions de l'agroforesterie sur l'exploitation (raisons pour mettre en place de l'agroforesterie, bénéfiques et dommages collatéraux)
- Interrogation sur une mise en commun par l'agroforesterie (matérielle, de savoirs, création de contacts)

Dans chacune de ces parties, des questions venaient interroger spécifiquement le lien au GIEE et le lien créé au territoire, ou non, grâce à ce dispositif.

3. Résultats et analyse

A) Le GIEE Agroforesterie Haute-Marne, quelles caractéristiques ?

a) Les différentes fermes et leur situation géographique

Grâce aux entretiens effectués, présentons rapidement le GIEE en faisant voir le contexte géographique dans lequel il se situe, les différents types d'exploitations qui s'y trouvent.

NB : Au moment de mes enquêtes, le GIEE avait été reconnu, mais il manquait encore l'inscription de tous ses membres via l'adhésion à l'Association Agroforesterie Nord-Est pour que le groupe soit officiellement constitué. J'ai contacté les treize personnes présentes dans le dossier de demande de reconnaissance du GIEE. L'un de ses membres avait décidé de ne finalement pas s'intégrer au GIEE. Dans la suite de cette sous-partie, je compte donc douze membres théoriques, bien qu'au moment de mes enquêtes tous n'avaient pas encore adhéré.

La Haute-Marne est un département marqué par la vallée de la Marne, qui la traverse du nord au sud, bordée de coteaux, de collines et de plateaux qui présentent des caractéristiques assez diverses dans tout le département. Le climat du département est globalement doux et humide, il est normalement caractérisé par des pluies fréquentes tout au long de l'année dues à une influence océanique encore présente.

Le GIEE est composé de 12 exploitations, réparties sur le département de la Haute-Marne tel que le présente la figure ci-dessous (Figure 60). La carte des petites régions agricoles a été utilisée lors de la réunion de construction du GIEE pour montrer la place de chaque exploitation dans le département (Figure 61). L'image est tirée du dossier de reconnaissance du GIEE. Grâce à cette carte, on constate que le département compte onze petites régions agricoles différentes. Les exploitations du GIEE sont réparties de telle sorte qu'on peut difficilement évoquer un contexte physique commun. Cette diversité géographique pourra éventuellement être à la source de différences dans la gestion agricole et agroforestière.

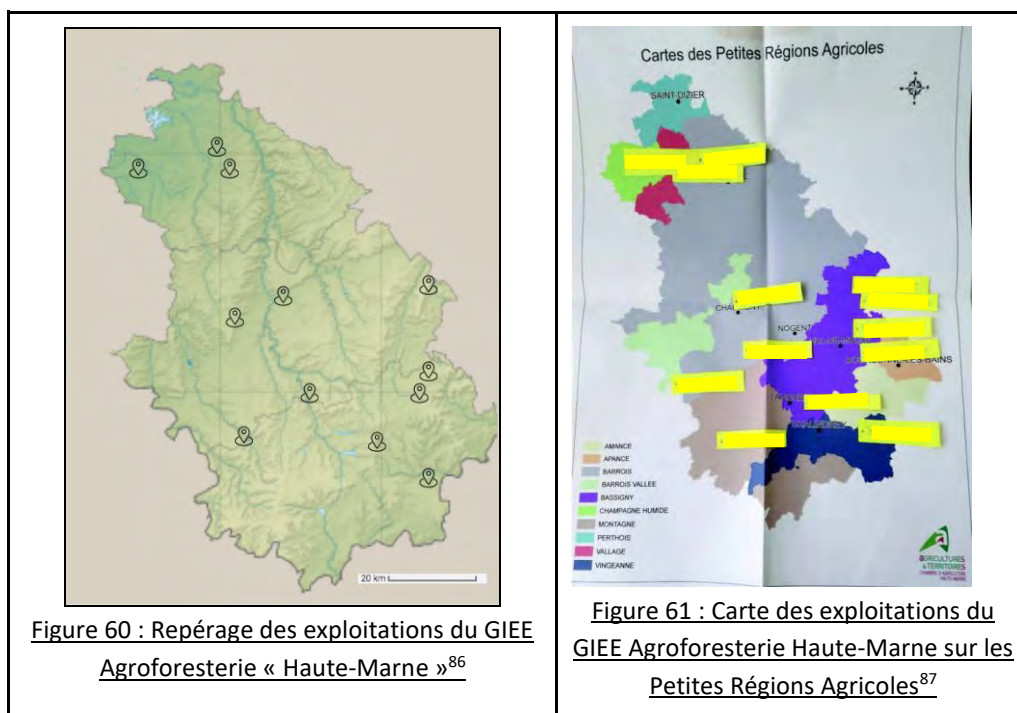


Figure 60 : Repérage des exploitations du GIEE Agroforesterie « Haute-Marne »⁸⁶

Figure 61 : Carte des exploitations du GIEE Agroforesterie Haute-Marne sur les Petites Régions Agricoles⁸⁷

⁸⁶ Source : production personnelle à partir du site « Annuaire Mairies » <https://www.annuaire-mairie.fr/departement-haute-marne.html>

b) Les différents types d'exploitations

NB : Comme on l'a dit plus haut, le dossier de demande de reconnaissance du GIEE comptait 13 exploitations. On en a retenu 12 pour la carte qui présente la situation géographique des fermes à la suite de l'abandon du projet par l'un des futurs membres. En ce qui concerne les informations suivantes (type d'exploitations et surface), il y a une des fermes que je n'ai pas pu visiter durant mes terrains. Il n'a pas non plus été possible de faire un entretien et je ne disposais pas d'une fiche d'informations comme pour les autres exploitations. J'en compte donc onze dans cette sous-partie.

La figure ci-dessous (Figure 62) présente une vision synthétique des différents types d'agriculture présents dans le GIEE. J'ai fait le choix de donner deux informations principales, le type de culture ou d'élevage et la surface de l'exploitation. On a ici un groupe où l'élevage est une pratique majoritaire. Seules deux exploitations ne pratiquent aucune forme d'élevage, ce qui donne d'emblée une couleur particulière à ce groupe. Par ailleurs, avec quatre exploitations sur onze qui ne pratiquent aucune forme de grande culture, ce trait se trouve encore plus marqué.

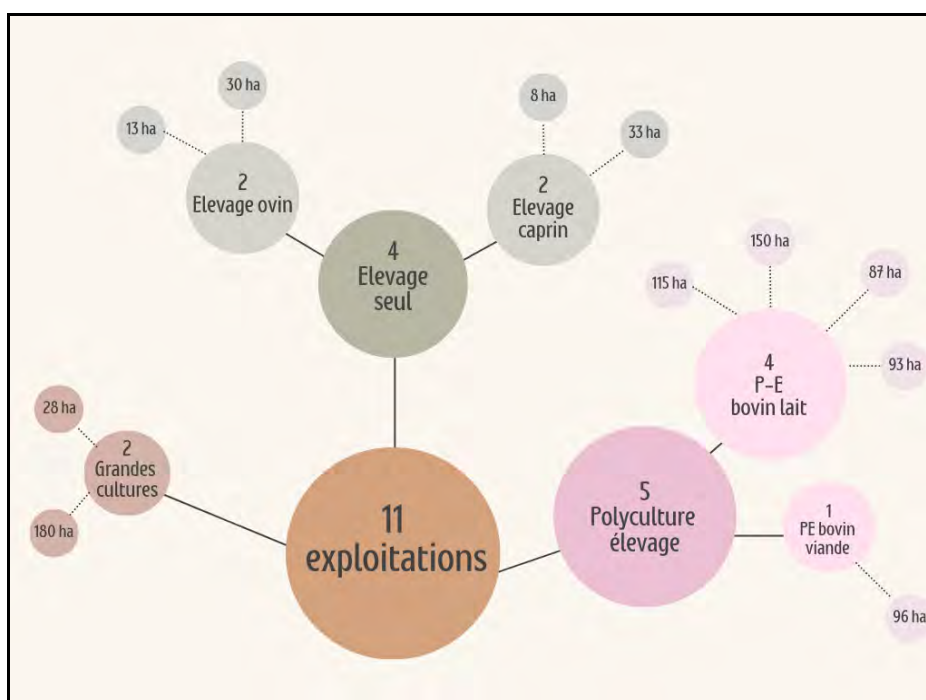


Figure 62 : Caractérisation des exploitations du GIEE Agroforesterie Haute-Marne⁸⁸

C'est cette distinction entre les différents types d'agriculture qui nous donne les codes que nous utiliserons dans la suite de cette partie pour désigner les différentes exploitations.

⁸⁷ Source : GIEE Agroforesterie / 2019/ issue du document de reconnaissance officielle du GIEE / Crédits : GIEE Agroforesterie Haute-Marne

⁸⁸ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

Chacune d'entre elle est d'abord désignée par un chiffre (de 1 à 11), puis par un signe faisant référence à l'activité : « Elvg » pour Elevage seul (« Elvg-Ov » pour Elevage Ovin, « Elvg-Cpr » pour élevage caprin), « Grd-Cult » pour Grande Culture seule, « Polyc-Elvg-Bov » pour Polyculture Elevage Bovin (« Polyc-Elvg-Bov-Vde » pour Polyculture Elevage Bovin Viande et « Polyc-Elvg-Bov-Lt » pour Polyculture Elevage Bovin Lait), ce qui nous donne la liste suivante :

1-Polyc-Elvg-Bov-Vde
2-Elvg-Ov
3-Grd-Cult
4-Elvg-Ov
5-Polyc-Elvg-Bov-Lt
6-Elvg-Cpr
7-Polyc-Elvg-Bov-Lt
8-Polyc-Elvg-Bov-Lt
9-Elvg-Cpr
10-Polyc-Elvg-Bov-Lt
11-Grd-Cult

Tableau 15 : Codes pour repérer les exploitations du GIEE dans la suite du chapitre

Cette orientation globale du GIEE vers l'élevage contraste avec l'orientation globale du département. Les chiffres du recensement agricole de 2020 (résultats provisoires) nous informent que l'élevage connaît en effet une diminution dans ce département, comme l'illustre la figure ci-dessous, extraite d'un rapport autour des premiers chiffres du recensement agricole en Haute-Marne nous le confirme (Figure 63).

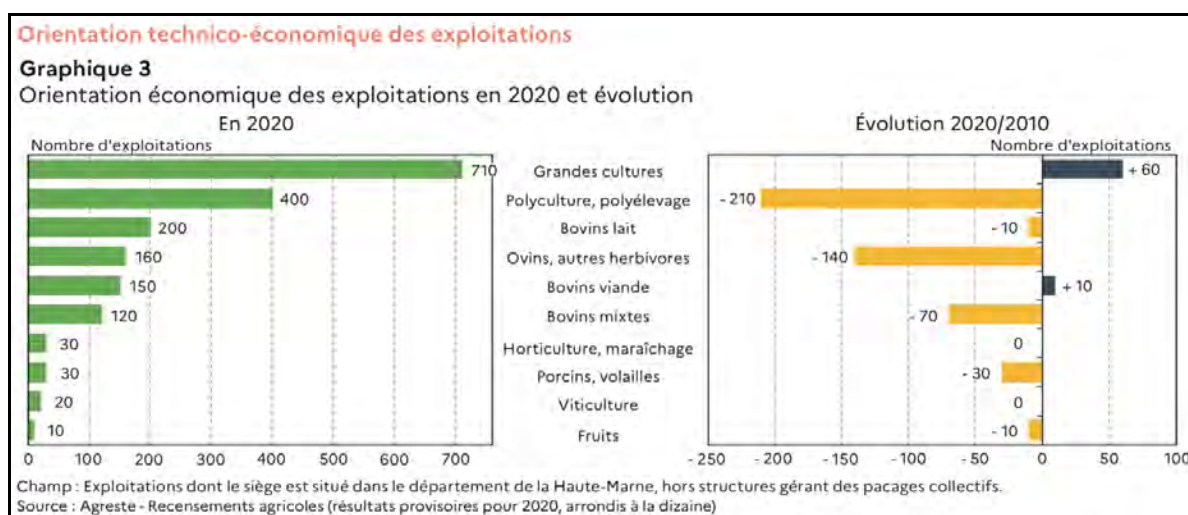


Figure 63 : Orientation technico-économiques des exploitations en Haute-Marne (Agreste) ⁸⁹

⁸⁹ Source : Agreste, recensement agricole 2020, chiffres provisoires

/ https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2022-04-haute_marne_cle8146fd.pdf/ Crédits : Agreste

Après cette caractérisation par l'activité, penchons-nous sur les surfaces agricoles de chacune des exploitations. La figure ci-dessous (Figure 64) nous montre une grande diversité de surface, allant de 8 ha à 180ha, avec une moyenne de 75 hectares (les données chiffrées sont disponibles sous la figure, Tableau 16). Toutes les exploitations sauf une ont une surface agricole inférieure à la moyenne départementale, qui culmine à 170 hectares (Source Agreste). Cette donnée nous confirme que les membres de ce GIEE ne sont que peu représentatifs du type d'agriculture pratiquée dans le département. De plus, cinq exploitations sur onze ont une surface inférieure à la moyenne nationale, qui est de 69 hectares (Source : Agreste). Notons que toutes les exploitations qui pratiquent uniquement l'élevage sont dans ce cas. Toutes les exploitations en polyculture élevage se trouvent entre la moyenne nationale et la moyenne régionale.

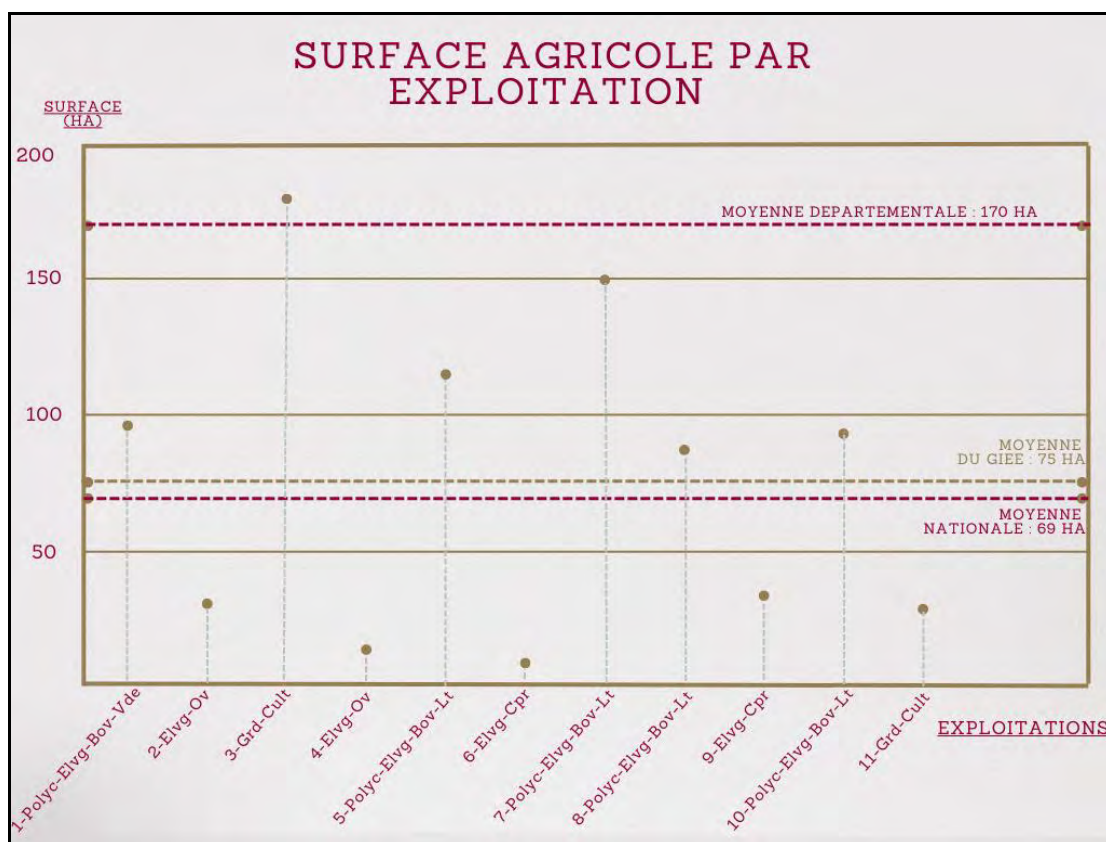


Figure 64 : Surfaces agricoles des exploitations du GIEE Agroforesterie Haute-Marne en comparaison avec les moyennes départementales et nationales⁹⁰

⁹⁰ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas et des chiffres du recensement agricole 2020 (Agreste) / juillet 2022

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2213/detail/>

Numéro	Surface en hectares
1-Polyc-Elvg-Bov-Vde	96
2-Elvg-Ov	30
3-Grd-Cult	180
4-Elvg-Ov	13
5-Polyc-Elvg-Bov-Lt	115
6-Elvg-Cpr	8
7-Polyc-Elvg-Bov-Lt	150
8-Polyc-Elvg-Bov-Lt	87
9-Elvg-Cpr	33
10-Polyc-Elvg-Bov-Lt	93
11-Grd-Cult	28

Tableau 16 : Surfaces Agricoles Utiles des différentes exploitations étudiées dans cette étude de cas

B) Pratique de l'agroforesterie dans le GIEE

Après ce premier regard généraliste sur le GIEE, intéressons-nous à présent aux différentes pratiques de l'agroforesterie qu'on y rencontre.

NB : Nous avons précisé que sur les treize exploitations présentes dans le dossier, l'une d'entre elles s'était retirée du projet. Sur les douze restantes, l'une d'entre elles n'a pu être visitée et aucune fiche informative ne permettait d'en connaître la surface ou l'orientation. Enfin, une dernière exploitation n'a pu être visitée même si une fiche informative permettait de connaître quelques informations basiques. Ainsi, pour la suite de cette sous-partie, nous en restons à dix exploitations connues.

a) Pratique de l'agroforesterie dans le temps

Ce schéma a pour objectif de montrer la diversité des parcours temporels autour de l'agroforesterie chez les agriculteurs interrogés (Figure 65).

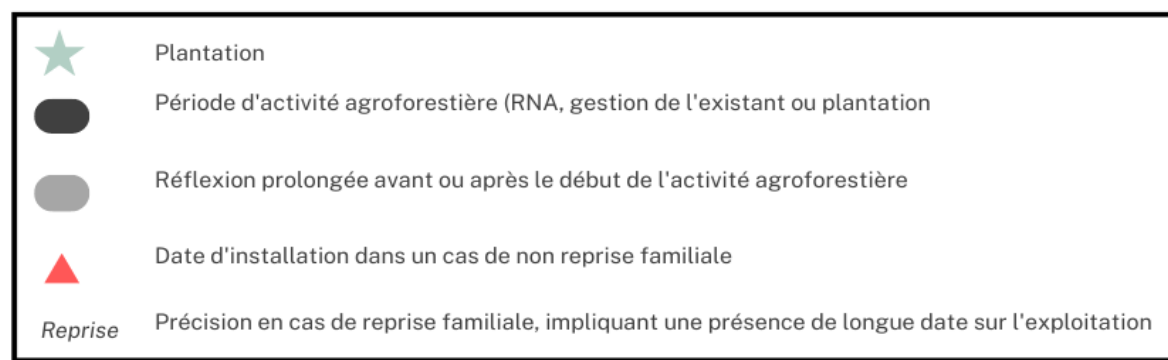


Figure 65 : Diversité de parcours temporels des exploitations étudiées et cheminements vers l'agroforesterie⁹¹

Six exploitations sur dix se caractérisent par une longue période de réflexion avant la mise en place de la plantation. Concrètement dans les entretiens, cela se traduit par des personnes qui insistent sur le fait qu'elles souhaitent planter depuis longtemps. Le déclencheur est variable, mais majoritairement c'est l'ouverture de subventions à la plantation qui leur a permis de se lancer, comme l'illustrent les propos d'un agriculteur du GIEE :

Les arbres, ça fait déjà longtemps que j'y pensais, ça faisait au moins dix ans. Mais il n'y avait pas vraiment de financement. J'ai mis au moins trois ans déjà pour planter.

Entretien 10-Polyc-Elvg-Bov-Lt

C'est tout à fait cohérent avec les discours des conseillers agroforestiers que j'ai interrogés au cours de la thèse : la plantation est coûteuse en temps et en argent. La possibilité de

⁹¹ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

s'appuyer sur des structures dédiées qui prennent en charge la création des dossiers et assurent une prise en charge publique des coûts de plantation lève un frein considérable pour les agriculteurs intéressés par la plantation.

Si on ajoute à ces six exploitations les trois exploitations qui pratiquent la régénération naturelle assistée depuis leur installation, on arrive à une majorité de neuf exploitations sur dix où les interlocuteurs avec lesquels j'ai échangé font preuve d'un intérêt de long terme pour l'arbre. Cette information nous permet de suggérer que les membres de ce GIEE ont un profil particulier au sein de la profession agricole. Les entretiens nous permettent de confirmer cette intuition, nous verrons plus tard en effet que plusieurs d'entre eux considèrent qu'ils font les choses « à contre-courant », en particulier dans ce département.

b) Les différentes formes d'agroforesterie

On distingue ici à la fois les différentes formes spatiales que peut prendre l'agroforesterie et les différents modes d'implantation. On a déjà évoqué ces différences dans le chapitre 3.

On distingue en effet plantation intraparcellaire (synonyme d'agroforesterie « moderne » chez certains) et implantation de haies et de bosquets. La différence pratique réside à la fois dans l'aspect visuel de l'implantation (arbres isolés vs arbres en ligne ou en bosquets) et le mode de protection des arbres, en effet une plantation intraparcellaire est synonyme de protection individuelle et l'implantation en haies et bosquet implique une protection groupée. Notons bien que ces deux types de protection peuvent être complémentaires dans les deux formes spatiales. Mais l'insistance sur tel ou tel type de protection indique la forme souhaitée.

Par ailleurs, dans ce travail je distingue une activité agroforestière centrée sur la plantation, ou sur la régénération naturelle assistée, qui a été rencontrée chez assez d'agriculteurs dans ce GIEE pour en faire un sujet en soi. La plantation est le mode agroforestier le plus connu, mais au cours des enquêtes de terrain, à la fois avec ce GIEE et par ailleurs, il est souvent apparu que ce n'était pas le seul mode d'implantation de ligneux. Nombreux sont les agriculteurs qui travaillent avec la végétation spontanée, sélectionnant certains semis naturels, voire favorisant les conditions d'émergence de ces semis (avec des piquets, avec des broussailles sèches posées au sol par exemple). Ce mode de gestion s'appelle la « Régénération Naturelle Assistée » et nous verrons qu'il est particulièrement intéressant et traduit une approche assez particulière de l'agroforesterie et même de l'agriculture en général. Enfin, j'ai décidé d'inclure également la gestion d'éléments arborés déjà présents, car les entretiens m'ont appris que c'était un mode de gestion fréquent.

Avant de donner les résultats à ce sujet, présentons quelques images de ces différentes formes d'agroforesterie. On y verra que les différents modes de gestion s'y trouvent souvent mêlés (Figure 66 à Figure 70).



Figure 66 : Plantation intraparcellaire et gestion d'arbres et de bosquets présents avant la plantation⁹²



Figure 67 : A gauche, haie plantée depuis plusieurs années, à droite plantation intraparcellaire⁹³

⁹² Source : photo personnelle (entretien 5-Polyc-Elvg-Bov-Lt) / juin 2022

⁹³ Source : photo personnelle (entretien 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt) / juin 2022



Figure 68 : Gestion et utilisation d'éléments arborés déjà présents et régénération naturelle assistée⁹⁴



Figure 69 : Plantation intraparcellaire mêlée de régénération naturelle assistée⁹⁵

⁹⁴ Source : photo personnelle (entretien 4-Elvg-Ov) / juin 2022

⁹⁵ Source : photo personnelle (entretien 2-Elvg-Ov) / juin 2022



Figure 70 : Haie plantée récemment⁹⁶

Présentons à présent la répartition de ces modes de gestion chez les membres du GIEE :

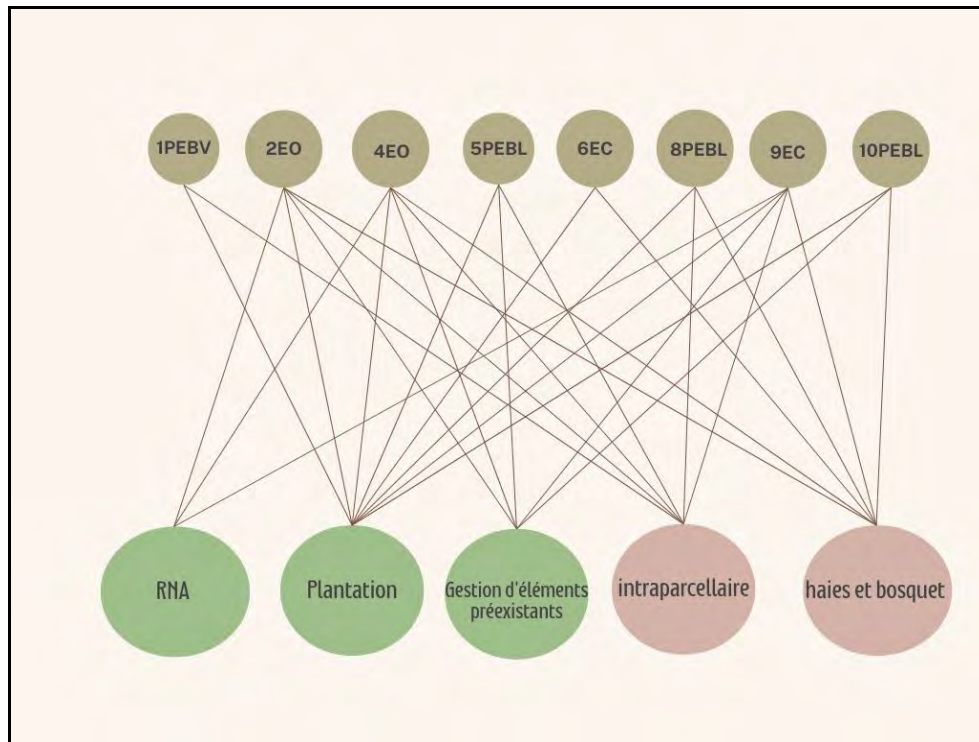


Figure 71 : Modes d'agroforesterie pratiqués par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne⁹⁷

⁹⁶ Source : photo personnelle (entretien 10-Polyc-Elvg-Bov-Lt) / juin 2022

⁹⁷ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

Cette première figure (Figure 71) montre comment chaque exploitation pratique l'agroforesterie, passant par la plantation ou la RNA et favorisant l'agroforesterie intraparcellaire ou l'implantation de haies et de bosquets. Ici, j'ai choisi de ne représenter que les projets déjà réalisés, huit cas sont donc analysés. Pour une lecture facilitée, cette même figure a été transformée de manière à regrouper les exploitations en fonction du type d'agriculture ou d'élevage pratiqué (Figure 72).

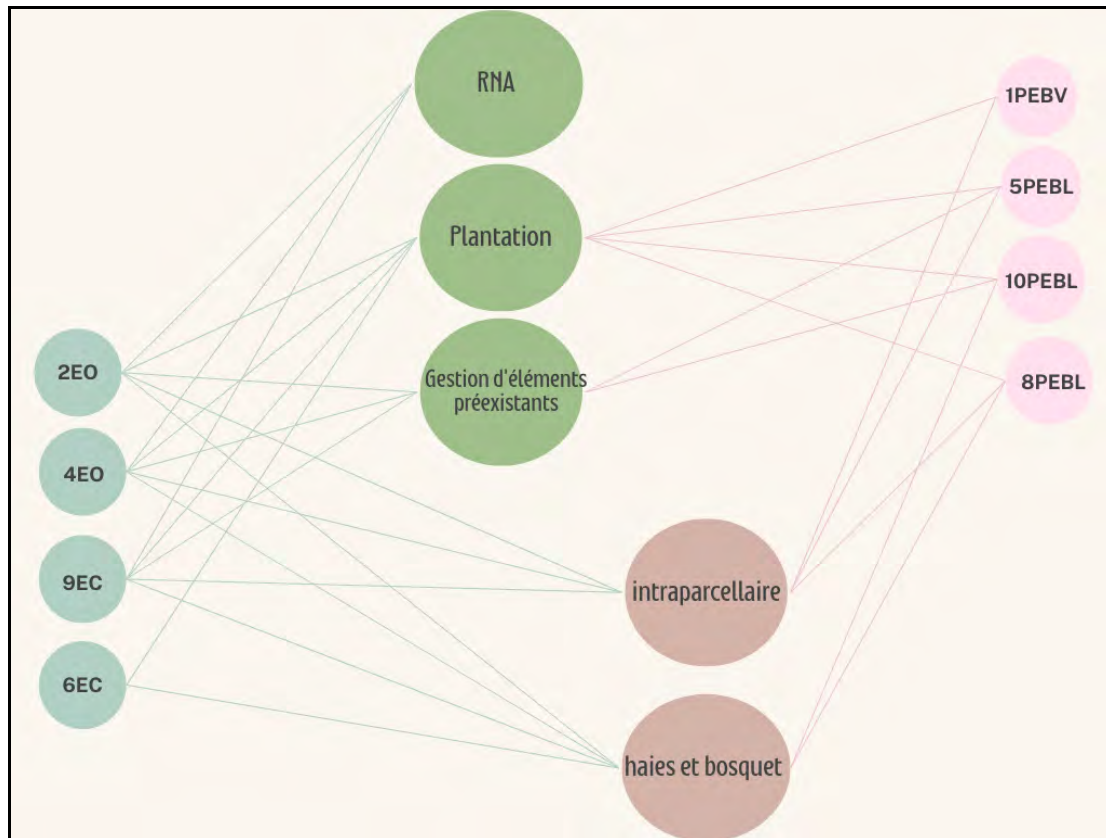


Figure 72 : Modes d'agroforesterie pratiqués par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne, vision organisée en fonction de l'orientation technico-économique des exploitations⁹⁸

J'ai choisi de placer à droite les exploitations qui pratiquent l'élevage seul et à gauche celles qui ont des cultures. Le premier résultat qui émerge est que le choix de la RNA n'est présent que chez ceux qui pratiquent uniquement l'élevage. Par ailleurs, toutes ces exploitations en élevage seul ont aussi choisi d'implanter haies et bosquets. Ce sont aussi celles dont la surface est en dessous de la moyenne nationale. Elles n'ont pas de Grandes Cultures, elles ne sont pas mécanisées, ou très peu, elles pratiquent la RNA et par ailleurs, trois sur quatre ne sont pas des reprises mais des installations hors cadre familial. On se trouve donc apparemment devant un profil particulier au sein de la profession agricole.

⁹⁸ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

Mais c'est finalement le seul trait caractéristique qui émerge de cette figure. Elle montre plutôt une validation globale de la plantation, pratiquée par tous et un intérêt partagé par tous à la fois pour l'agroforesterie intraparcellaire et pour l'implantation de haies et de bosquets. Il est aussi intéressant de noter que la gestion d'éléments arborés déjà présents est plutôt bien représentée et qu'elle concerne autant les systèmes d'élevage que de polyculture élevage.

c) Les différents intérêts pour l'agroforesterie

Enfin, pour finir de caractériser ce groupe par rapport aux différentes pratiques de l'agroforesterie, voyons quelles sont les raisons qui poussent ses membres à réintégrer l'arbre dans leur pratique agricole. Ces informations sont issues des entretiens que j'ai réalisés, le plus souvent sur place. La forme choisie étant l'entretien semi-dirigé, j'avais une liste d'intérêts pour l'agroforesterie repérés dans la bibliographie et dans des entretiens précédents. J'ai choisi de ne pas suggérer d'intérêt particulier, mais d'attendre qu'ils soient cités par les personnes rencontrées. Ainsi, si j'avais choisi de les confronter à tous les intérêts possibles et de leur demander de cocher, les résultats auraient peut-être été différents. L'hypothèse ici a été que les intérêts cités spontanément avaient plus pesé dans la décision. Ci-dessous, voici les différents intérêts cités, dans la colonne de droite, j'explique par quel type de phrase je pouvais déduire que tel ou tel intérêt venait d'être cité (Tableau 17).

Catégorie	Intérêt agroforestier	Exemple de citation
Création de débouchés supplémentaires	Débouché bois	« Donc la charmille c'est pour ça et puis ça fait du bois quoi. » (10-Polyc-Elvg-Bov-Lt)
	Production de broyat	« Le GIEE ça m'intéresserait pour la production de bois broyé. » (6-Elvg-Cpr)
	Production de fruits	« Et puis pour lier l'utile à l'agréable je fais de l'agroforesterie fruitière et puis de l'agroforesterie truffière. Les parcelles qui peuvent recevoir des arbres truffiers et ben je mets de la truffe. S'il y a de la profondeur je mets de la truffe de bourgogne, si c'est un peu moins profond je mets de la truffe de Périgord. (...) Et puis pour la partie fruitière je mets des fruitiers issus des vergers anciens, comme grâce à l'association les croqueurs de pommes, pour garder les anciennes variétés de fruitiers ; Et puis autrement je plante les fruitiers les plus rustiques et puis les trucs les plus pratiqués dans la région. » (3-Grd-Cult)
	Production de fourrage	« Et moi j'ai commencé à m'y intéresser parce que je me suis dit comme je suis pas du tout autonome en aliment(...). Donc je me suis dit ben, un projet comme ça, mon mari m'a vendu ça comme ça, ça pourrait apporter un affouragement aux chèvres en apportant un attablement fourrager. Bon ça ne nourrira pas les chèvres toute l'année, mais ce serait un complément. »

		(6-Elvg-Cpr)
Intérêts agronomiques et écologiques	Intérêt pour la biodiversité en général	« Si je démarre bien, ça va en gros à partir de début juillet, c'est à dire à partir de cerisiers, jusqu'aux dernières petites pommes sauvages qui résistent bien au gel etc, je peux aller jusqu'au 15 décembre, y compris en comptant les aubépines, les prunelles, les fruits des fusains etc. Donc ce n'est pas rien. » (2-Elvg-Ov) (L'agriculteur évoque ici les fruits sauvages qui peuvent nourrir les oiseaux sur son exploitation)
	Effet brise vent des arbres	« L'idée c'était pour les petites bêtes sauvages et puis pour couper le vent. Et aussi faire de l'ombrage aux vaches. » (Agriculteur retiré du GIEE)
	Protection du rayonnement	« En été, ils (les moutons) sont souvent en dessous (de la haie). Ici, en général l'été c'est grillé, mais on. 15 mètres de verdure de chaque côté de la haie, on voit bien la différence. » (4-Elvg-Ov)
	Amélioration du sol	« De toute façon le but c'est d'avoir un microclimat dans la parcelle, c'est pour ça qu'il fallait des arbres. Tous les ans où il y a de la sécheresse, la seule place où il y a de l'herbe, c'est là où il y a de l'ombre. » (8-Polyc-Elvg-Bov-Lt)
	Réduction de l'usage de produits	« L'idée derrière les haies c'est l'autonomie mais aussi l'autonomie en insectifuge ou en fongicide, c'est à dire que l'idée c'est d'avoir des réservoirs naturels de prédation. Donc voilà pourquoi aussi... pour moi les haies elles m'apportent pleins de choses, mais ce qu'elles apportent aussi énormément c'est la protection de mes plantes. Je protège mes plantes par des plantes. » (3-Grd-Cult)
	Gestion globale de l'eau	« Et puis maintenant, voyant les sécheresses successives, parce qu'ici on est un peu sur un plateau, ça souffle beaucoup, l'été il fait très chaud. Heureusement il y a cette haie-là. » (10-Polyc-Elvg-Bov-Lt)
Dimension sensible, culturelle et paysagère	Intérêt paysager	« Du coup je ne sais pas, c'était l'aspect paysager. Moi c'est surtout l'aspect paysager, voilà là, quand on voit tous ces vieux arbres qui sont pleins de vie et après on les voit en fin de vie... Les voir un jour disparaître et puis pas renouveler je trouvais ça vraiment dommage. » (5-Polyc-Elvg-Bov-Lt)
	Intérêt patrimonial ou culturel	« Enfin en fait, je n'invente pas l'eau chaude. Historiquement il y avait des haies partout, il y avait des petits fruits, il y avait de tout. Après, avec la mécanisation, le remembrement et l'agrandissement, on a supprimé tout ça pour faire des grandes plaines. Et aujourd'hui ce n'est pas un retour en arrière, c'est un peu plus réfléchi quand même tout est fait en lien avec la mécanisation. » (3-Grd-Cult)

Tableau 17 : Intérêts pour l'agroforesterie exprimés par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne

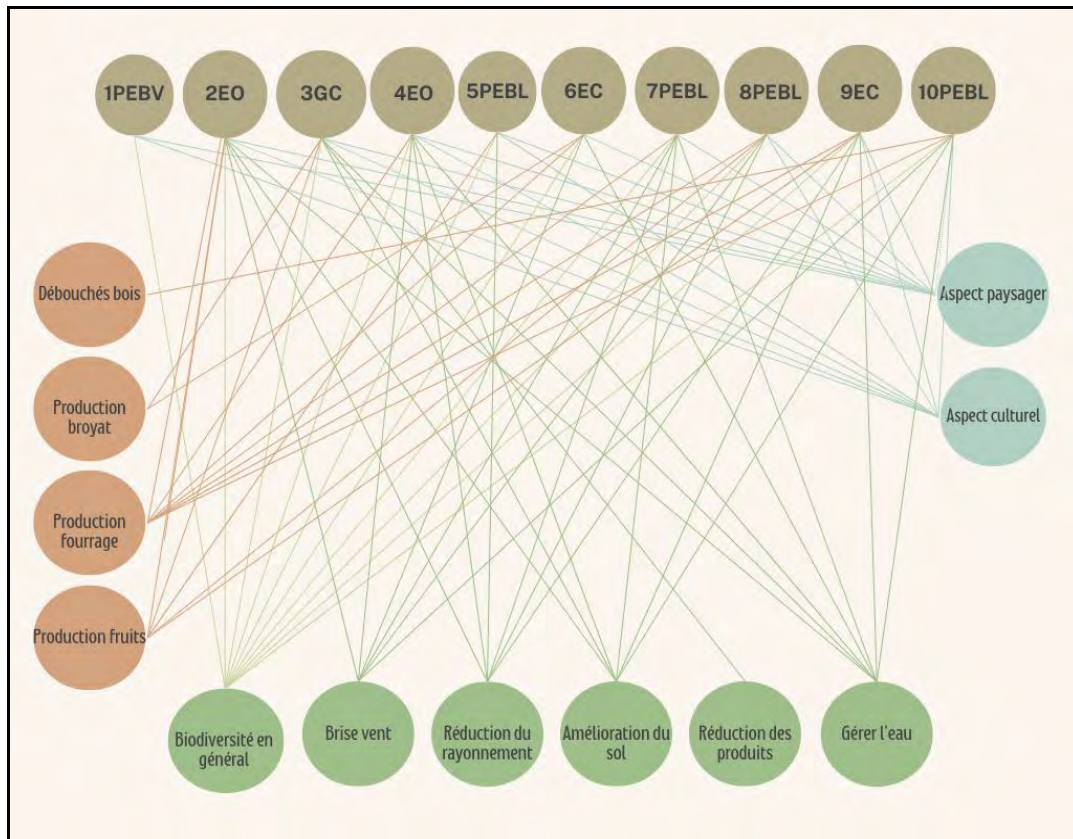


Figure 73 : Vision globale des intérêts pour l'agroforesterie exprimés par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne⁹⁹

Voici d'abord une figure présentant l'ensemble des intérêts cités et comment chaque personne interrogée s'est positionnée dessus (Figure 73). La figure est bien entendu trop dense, nous passerons par une explication détaillée.

Présentons d'abord les raisons les plus citées, puis en évoquons successivement les raisons liées aux pratiques agronomiques et enfin les objectifs d'une production supplémentaire (Figure 74 à Figure 85).

⁹⁹ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

→ **La biodiversité est une raison essentielle pour planter.** Cet intérêt émergeait en général très vite lors des entretiens, exprimé notamment via l'envie de voir oiseaux et insectes revenir sur la ferme.

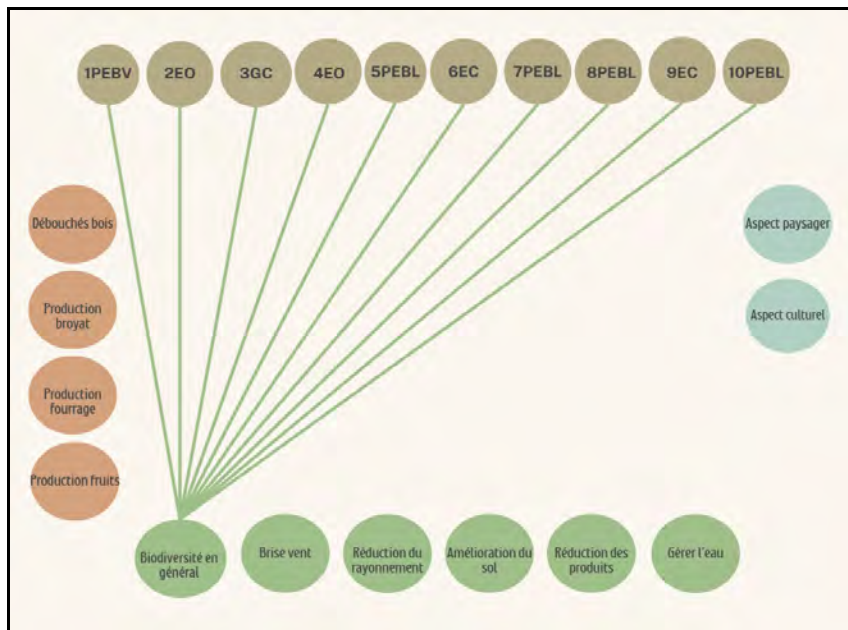


Figure 74 : Expression d'un intérêt pour la biodiversité dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰⁰

→ **Le paysage est au cœur des préoccupations des personnes interrogées.** Il était souvent fait mention des paysages d'avant le remembrement et du regret de voir les haies disparaître des paysages.

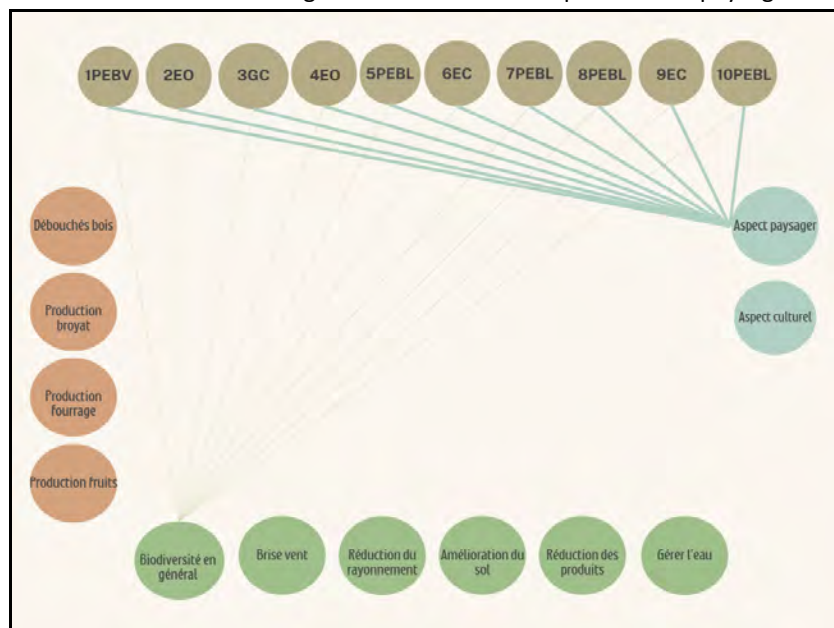


Figure 75: Expression d'un intérêt pour le paysage dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰¹

¹⁰⁰ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

¹⁰¹ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

→ **L'aspect culturel est également très important.** Il est exprimé par le désir simplement d'avoir des arbres parce que c'est beau, parce que cela fait partie du passé paysan, bien au-delà des considérations agronomiques et techniques.

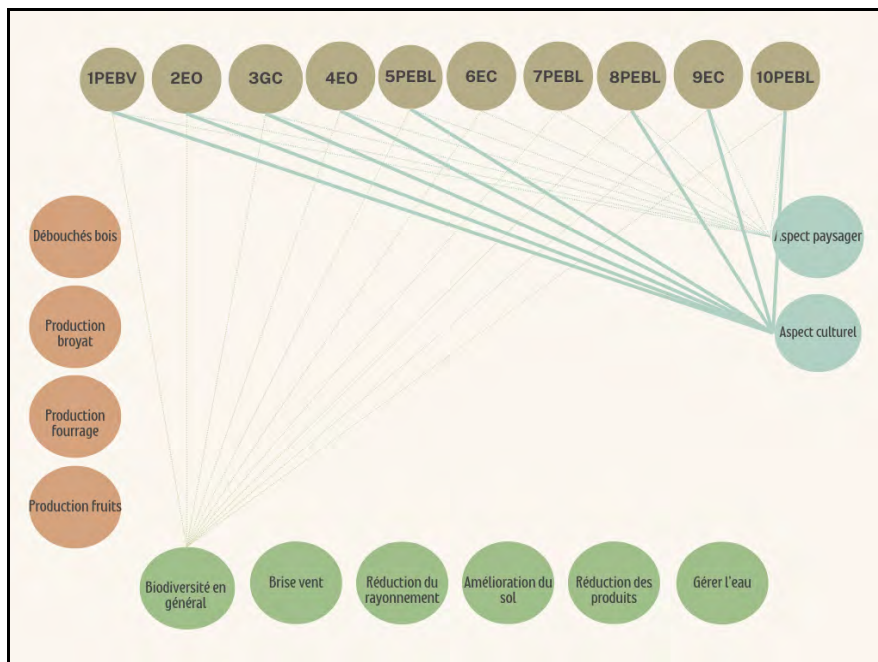


Figure 76 : Expression d'un intérêt pour un aspect culturel dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰²

→ **L'eau, le sol et le climat sont des raisons cruciales souvent citées ensemble.** Notons qu'elles sont toutes les trois très liées. Plusieurs agriculteurs ont pu me montrer des restes de bocages, ou des plantations assez anciennes, où les arbres jouaient effectivement un rôle dans la création d'un microclimat. Photos à l'appui, on me disait souvent que l'herbe auprès des haies restait plus longtemps verte. Diverses sécheresses ont notamment été citées. L'impression globale donnée par les personnes interrogées était que les sécheresses devenaient de plus en plus fortes et fréquentes et que le retour de l'arbre était un élément indispensable dans la gestion des prairies. Par son rôle de brise vent, d'ombrage et d'amélioration du sol il peut en effet être compté comme un acteur essentiel dans la gestion globale de l'eau.

¹⁰² Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

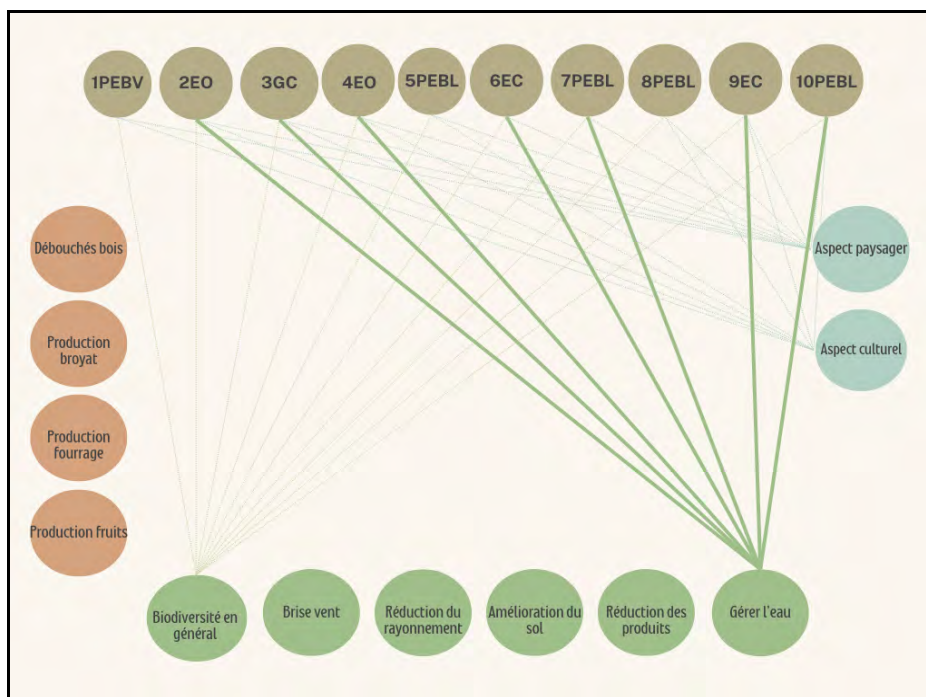


Figure 77 : Expression d'un intérêt pour la gestion de l'eau dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰³

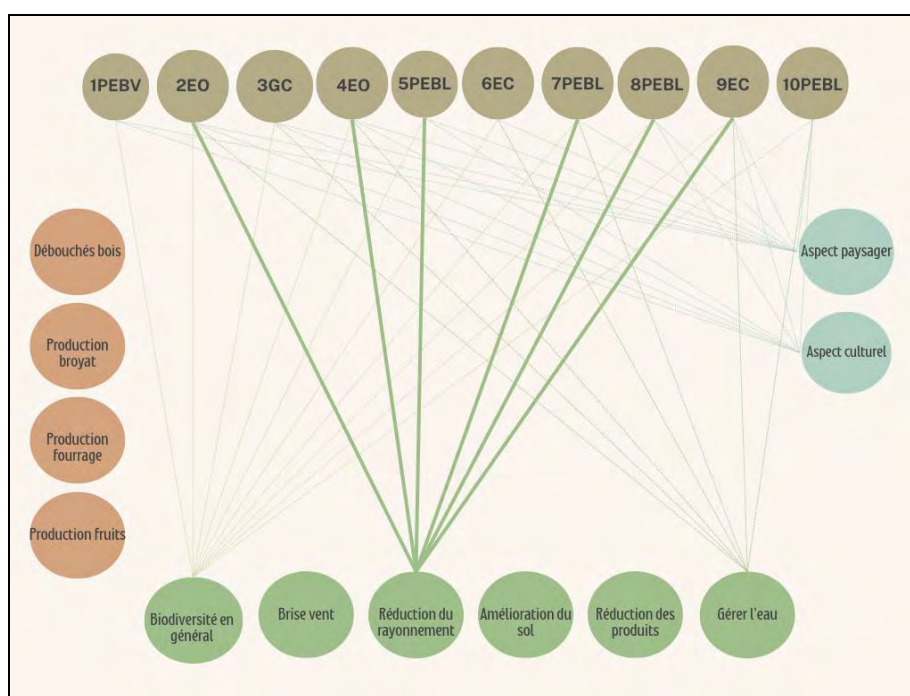


Figure 78 : Expression d'un intérêt pour la réduction du rayonnement dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰⁴

¹⁰³ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

¹⁰⁴ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

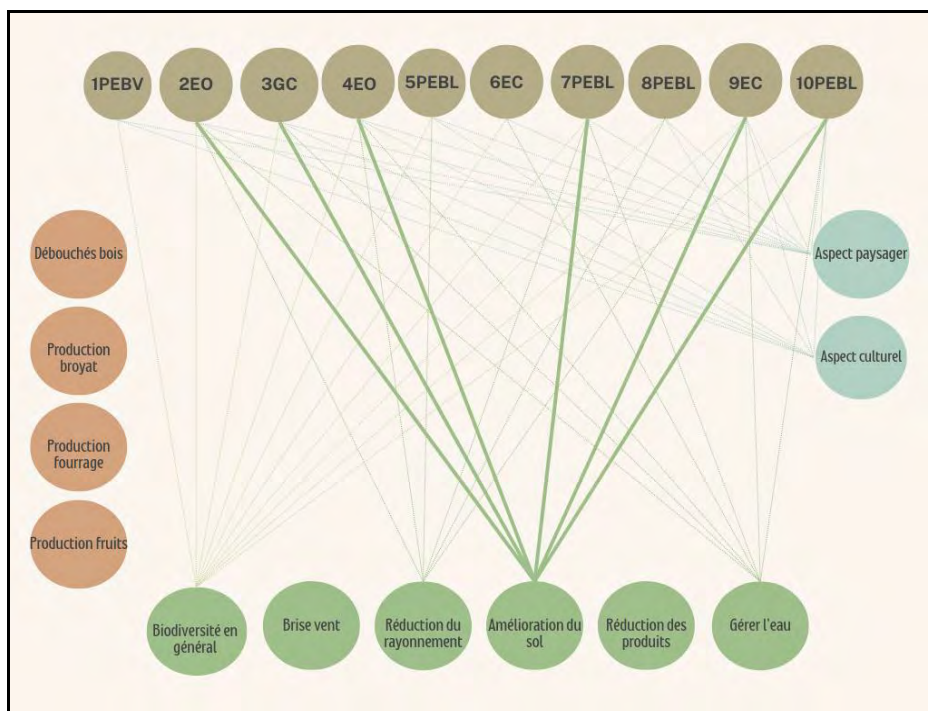


Figure 79 : Expression d'un intérêt pour l'amélioration du sol dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰⁵

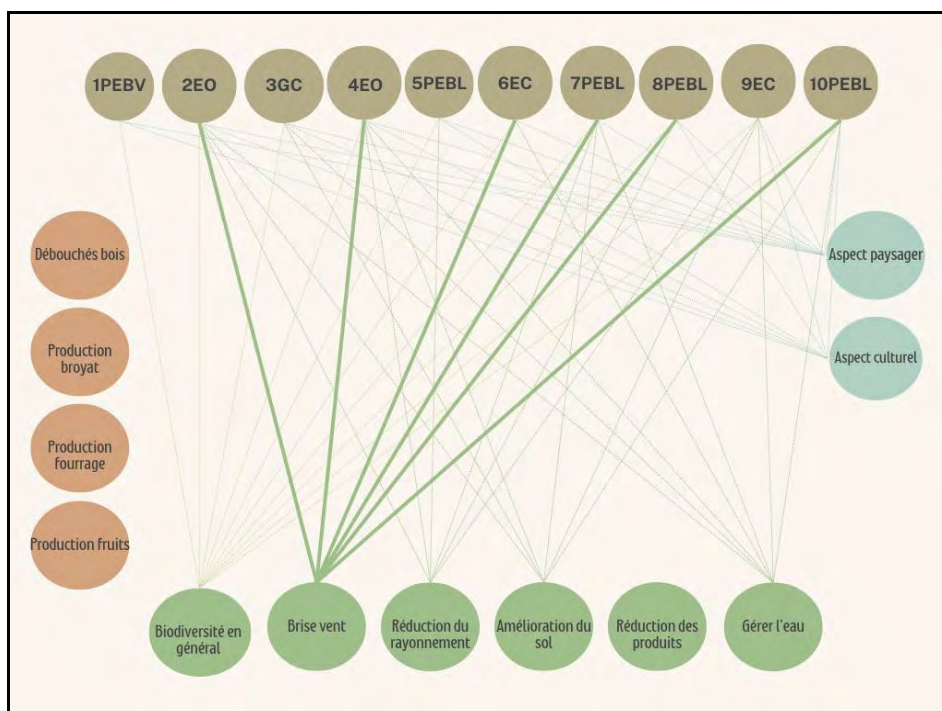


Figure 80 : Expression d'un intérêt pour l'effet brise-vent dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰⁶

¹⁰⁵ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

¹⁰⁶ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

→ La réduction des produits phytosanitaires était peu citée. Ce dernier intérêt n'a été cité qu'une fois. Il était peut-être implicitement évoqué dans le souhait de voir oiseaux et insectes recoloniser les exploitations.

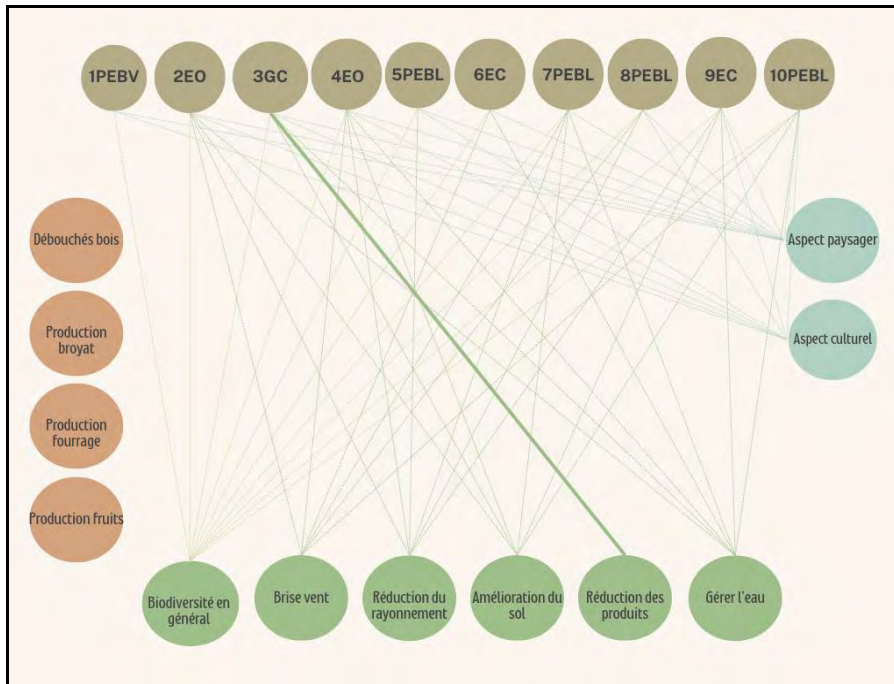


Figure 81 : Expression d'un intérêt pour la réduction des produits phytosanitaires dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰⁷

→ La production de fourrage via le feuillage des arbres a été souvent citée. Comme il s'agit d'une pratique encore pionnière, c'est un autre indice de la spécificité du profil des membres du GIEE.

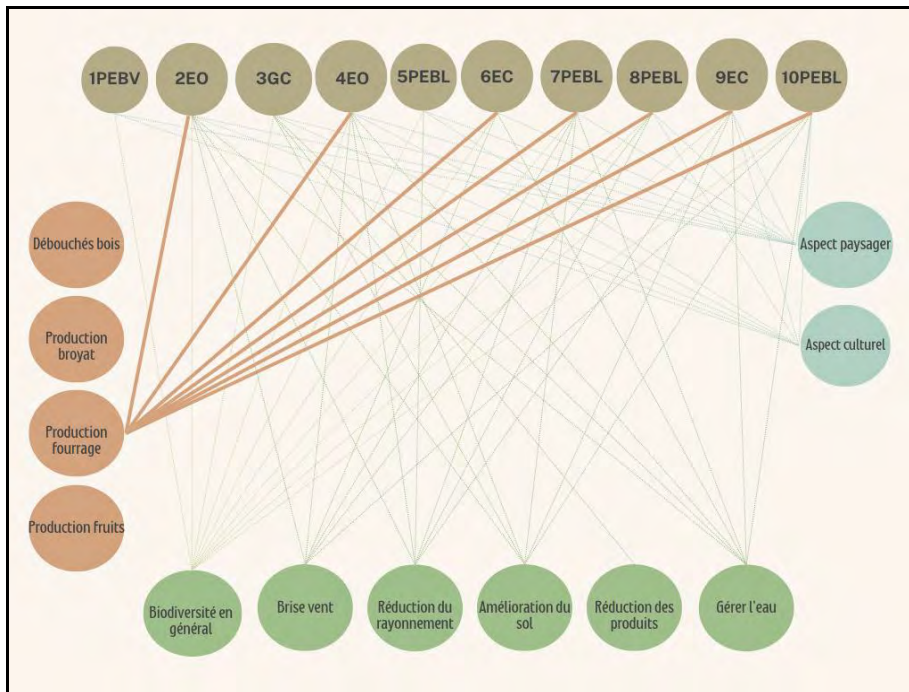


Figure 82 : Expression d'un intérêt pour la production de fourrage dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰⁸

¹⁰⁷ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

¹⁰⁸ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

→ Dans les objectifs de production supplémentaire, les fruits en seconde position :

La production de fruits arrivait juste après la production de fourrage. Souvent associée au plaisir anticipé de la récolte, c'est un sujet qui provoquait en général un réel enthousiasme.

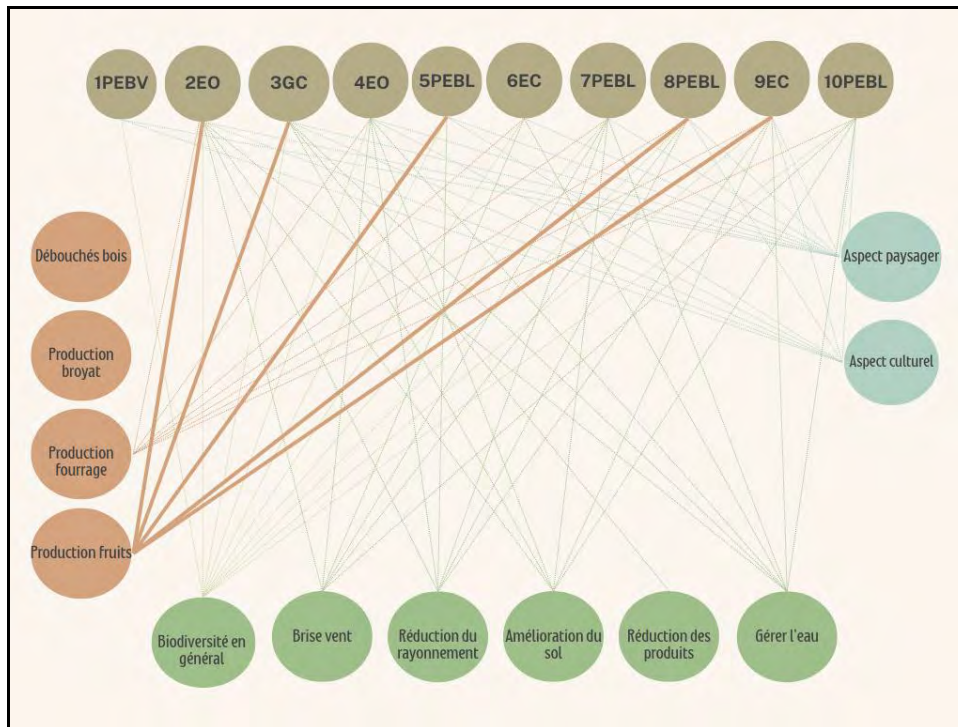


Figure 83 : Expression d'un intérêt pour la production de fruits dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁰⁹

→ La production de bois et de broyat est assez peu citée. Beaucoup des plantations étudiées étaient très jeunes, la perspective de production à partir de ces arbres est donc très lointaine. La production de bois de chauffage a aussi été mentionnée mais très peu.

¹⁰⁹ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

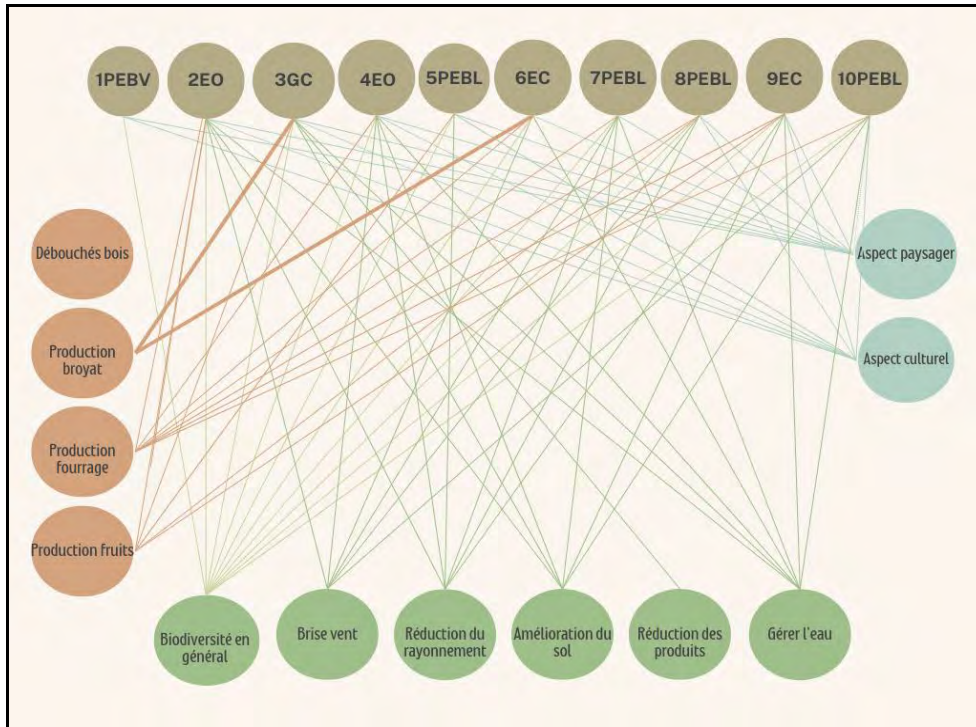


Figure 84 : Expression d'un intérêt pour la production de broyat dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹¹⁰

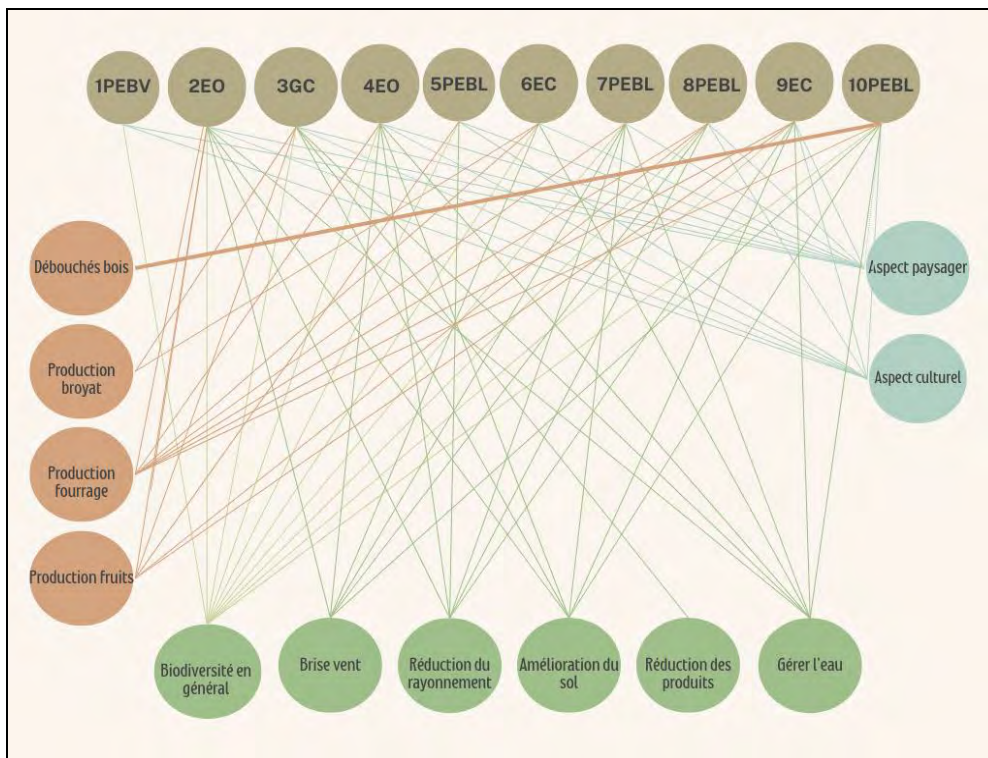


Figure 85 : Expression d'un intérêt pour les débouchés en bois dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹¹¹

¹¹⁰ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

¹¹¹ Source : production personnelle à partir des données collectées dans l'étude de cas / juillet 2022

Grâce à ce passage en revue des différentes motivations à la plantation, retenons trois informations principales :

- Le retour d'une biodiversité sauvage sur les parcelles est un souhait globalement formulé par les personnes interrogées.
- La dimension paysagère et culturelle est partagée par tous, le souvenir d'un paysage arboré est encore présent et sert de motivation supplémentaire.
- Les dimensions liées à la gestion des sécheresses plus fréquentes sont aussi très fréquentes.

On peut rapidement illustrer ces trois notions avec des images des exploitations visitées :



Figure 86 : Haie diversifiée en bord de pâture¹¹²

La dimension « biodiversité » était souvent illustrée dans les propos des personnes interrogées par la volonté de créer des habitats pour la faune sauvage, tels que cette haie (Figure 86).

¹¹² Source : photo personnelle (entretien 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt) / juin 2022



Figure 87 : Paysage agroforestier avec les bâtiments agricoles en premier plan¹¹³

La dimension paysagère était quant à elle plutôt évoquée par rapport à des plantation intraparcélaires visibles de loin, qui donnent un caractère particulier au paysage (Figure 87).



Figure 88 : Reliquat bocager dans une pâture¹¹⁴

¹¹³ Source : photo personnelle (entretien 1-Polyc-Elvg-Bov-Vde) / juin 2022

¹¹⁴ Source : photo personnelle (entretien 10-Polyc-Elvg-Bov-Lt) / juin 2022

Enfin, la dimension liée à la gestion des sécheresses était plutôt évoquée à propos de bosquets déjà bien présents, qui dispensent ombre, fraîcheur, abri pour le bétail et favorisent une bonne pousse de l'herbe (Figure 88). Ces trois sujets sont déjà largement présents dans la bibliographie autour de l'agroforesterie. Donnons-en un aperçu rapide.

En ce qui concerne l'intérêt des agriculteurs pour le retour de la biodiversité, on peut penser par exemple à un mémoire de Master intitulé « Agroforestiers et Oiseaux : Comment habiter ensemble ? » (Gonzalez, 2021), cité dans le chapitre 1. Ce mémoire qui croise écologie et anthropologie met au jour différentes formes de « relations » entre agriculteurs agroforestiers et oiseaux. Le retour des oiseaux y apparaît comme une dimension réellement souhaitée par certains agriculteurs qui aménagent leurs parcelles en fonction. Pour donner un exemple similaire mais lié aux insectes, on peut penser à un article de 2015 au sujet de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (Deschamps et Demeulenaere, 2015). Il y apparaît que certains devancent les dispositifs proposés par cet observatoire :

Cependant quelques agriculteurs n'ont pas attendu pour utiliser l'OAB comme outil d'évaluation de leurs expérimentations : par exemple l'un d'eux a posé des nichoirs dans une nouvelle parcelle en agroforesterie dans le but de suivre l'augmentation espérée des populations d'abeilles.

Deschamps et Demeulenaere, 2015, p. 119

Au sujet de l'importance de l'aspect paysager et culturel, on doit à Mathilde Rue dans sa thèse d'avoir posé le doigt sur la dimension essentielle de création de paysage qui habite les agriculteurs agroforestiers (Rue, 2020). La vision globale de leurs parcelles insérées dans un territoire entre en résonance avec leurs propres expériences et désirs et fait d'eux de véritables aménageurs, comme l'exprime ici un agriculteur du GIEE :

Là on voit encore des prairies avec des petits vergers et là-bas aussi, des églantiers et tout ça, parce que c'est encore en prairie naturelle. On voit qu'il y avait plein d'arbres fruitiers. Et puis bon, tout ça a été supprimé quoi. (...) Ici c'était la ferme de mes parents, mes grands-parents, ça fait cinq générations. Je l'ai vu changer le paysage. Ici on a encore pas mal de prairies naturelles par rapport à d'autres villages. Notamment parce qu'il y a une ferme, deux frères, ils ont laissé pousser les arbres, les épines tout ça. Donc c'est vrai que ça paraît formidable. Mais quand on va dans les autres villages autour, il n'y a plus rien. Surtout quand on prend cette route-là, on voit plus d'arbres, des petits bosquets qui restent, mais presque rien du tout. Il n'y a plus de continuité paysagère comme ils disent dans la trame verte, tout ça.

Entretien 10-Polyc-Elvg-Bov-Lt

À cette perspective paysagère s'ajoute néanmoins une autre dimension : l'attachement à un arbre particulier et notamment un arbre imposant. Lors de mes visites, on m'a souvent montré un arbre en particulier, en insistant sur sa majesté. J'ai pu retrouver ce type d'attachement dans un article autour de l'impossible reconstruction des bocages, publié par Samuel Perichon en 2004. Alors même que l'article montre la difficulté qu'ont les agriculteurs à replanter et tous les freins techniques et sociaux associés à cette question, l'arbre isolé est paré de certaines qualités qui touchent à la fois à une dimension esthétique

et représentative de la qualité des sols. Approche esthétique et technique se croisent alors dans la valeur qu'on accorde à un arbre.

Ainsi, lorsqu'un arbre remarquable par sa taille laisse la majorité d'entre nous songeurs sur la force de la nature à édifier un tel monstre, les agriculteurs y discerneront pour leur part un sol de qualité. À l'évaluation de l'envergure des arbres s'ajoute enfin une analyse plus sélective reposant sur la nature des essences dominantes. Certaines, comme le châtaignier, indiquent une terre de qualité ; d'autres en revanche (le peuplier) sont associées à des zones peu fertiles. Posséder des arbres de grande taille ou des essences spécifiques à des terres productives semble ainsi constituer un gage de reconnaissance sociale pour leurs éventuels propriétaires, car leur statut au sein du groupe se construit pour l'essentiel autour du capital foncier et des potentialités de leurs terres.

Perichon, 2004, p. 180

Enfin, à propos des inquiétudes liées au changement climatique et des manières de lutter contre, on retrouve régulièrement ce thème dans les recherches agronomiques actuelles et la question de l'élevage et du retour de l'arbre y est très liée. Dans le rapport final du projet de recherche « Parasol » publié en 2018, on trouve de nombreuses interrogations très proches de celles des agriculteurs que j'ai rencontrés. Ce programme de recherche s'est déroulé de juillet 2015 à juillet 2018, avec comme objectif d'étudier les interactions entre les arbres, les prairies permanentes et les animaux, avec un focus sur l'élevage ovin, en mettant en partenariat de nombreuses structures techniques. Le thème de la pousse de l'herbe au plus près de la haie, le thème du fourrage apporté par le feuillage des arbres et les inquiétudes liées à l'augmentation des sécheresses entrent tout à fait en résonance avec les interrogations des membres de ce GIEE, comme le révèlent les citations ci-dessous.

Certains éleveurs ont observé une plus grande pousse de l'herbe sous les arbres en période de chaleur ou sécheresse, ainsi que le fait que la prairie séchait moins que les prairies sans arbres. Ensuite, les ovins passent beaucoup de temps sous les arbres, ce qui permet aux éleveurs de laisser les moutons dehors en saison chaude, ou en saison venteuse ou pluvieuse. (...) Le changement climatique est une réalité chez les agriculteurs enquêtés : tous ont rapporté observer des effets inhabituels en ce qui concerne le climat. Chez la plupart des agriculteurs (21/32), ce changement prend la forme d'une accentuation des sécheresses et épisodes de chaleur et pour la moitié des éleveurs (16/32), la météo devient de plus en plus aléatoire, avec des alternances inhabituelles pour les saisons de périodes de soleil et de pluie. Pour 15/32 éleveurs, ce changement a un impact sur la productivité herbagère, soit à cause des sécheresses, soit à cause de l'absence de regain dans des régions où il y en avait auparavant.

Camille et al., 2018, p. 18-19

Ces travaux ont permis de mettre en évidence le potentiel fourrager de différentes espèces d'arbres. (...) Notre (...) a démontré que les feuilles pouvaient être une alternative crédible de fourrage notamment en période de pénurie mais pas seulement. (...) Ces travaux restent exploratoires en particulier sur les aspects in vivo, ils devront être renforcés pour produire des références fiables, tant sur la valeur alimentaire, les modes d'exploitation que sur leur utilisation par les animaux.

Camille et al., 2018, p. 82

d) Entre points communs et divergences

Nous venons de présenter les différentes formes d'agroforesterie pratiquées au sein du GIEE, les dynamiques temporelles et les intérêts évoqués pour cette pratique. Concluons sur cette caractérisation en nous demandant ce qui fait finalement l'identité de ce GIEE et ensuite ce qui distingue ses membres les uns des autres.

Élevage, intérêts écologiques, paysagers et culturels : un type de profil particulier

On a pu voir déjà plus haut grâce aux différentes figures qu'un trait caractéristique de ce GIEE réside dans la majorité d'éleveurs qui s'y trouvent. Dans une région où l'élevage connaît une perte de vitesse, ce trait dénote une certaine originalité. De plus, au vu des surfaces des exploitations et au vu du nombre d'exploitations qui n'ont pas de grandes cultures, on peut penser qu'on se trouve devant un type d'élevage que l'on peut dire traditionnel, sans intérêt poussé pour les nouvelles formes d'élevage (robots de traite, agriculture numérique...) concrètement, les personnes que j'ai rencontrées ont une pratique à la fois très manuelle et ancrée sur le terrain, avec un intérêt fort pour les questions climatiques et écologiques. Cela se retrouve dans les intérêts évoqués par la majorité des agriculteurs interrogés : biodiversité, création de microclimats grâce aux arbres et apport fourrager.

Cette forte orientation dans le GIEE d'une pratique de ce type d'élevage s'explique en partie structurellement par le fait qu'une partie de ses membres font par ailleurs partie d'un GIEE intitulé « Pâturage et lait d'avenir » (les quatre agriculteurs qui pratiquent une polyculture élevage bovin lait : 5-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 7-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 10-Polyc-Elvg-Bov-Lt). Ce GIEE a joué un rôle important en termes d'interconnaissance et d'évolution des pratiques de chacun. Avec plusieurs voyages, de nombreuses formations notamment autour de la notion de Pâturage Tournant Dynamique (une technique qui consiste à transformer les parcelles pour faire pâturer des surfaces plus réduites pendant un temps très court afin de mieux suivre le développement de l'herbe) ce groupe semble avoir réellement permis à chacun de progresser et de s'interroger sur des nouvelles pratiques. Notons que le Pâturage Tournant Dynamique implique de redessiner ses parcelles, ce qui explique en partie l'intérêt de ces agriculteurs pour l'agroforesterie intraparcellaire (les quatre agriculteurs qui font partie du GIEE Pâturage et Lait d'Avenir m'ont ainsi décrit leurs plantations et projets de plantation en lien avec ce concept de Pâturage Tournant Dynamique).

Le potentiel de ce genre de pratiques a déjà été évalué dans la recherche, notamment au cours d'un programme de recherche mené en 2019 auprès de collectifs d'éleveurs (Leschiutta, 2019). La démarche d'autonomie alimentaire pour le bétail y est centrale. En travaillant sur la qualité de l'herbe, notamment avec le Pâturage Tournant Dynamique, les

éleveurs réduisent en effet leur achat de fourrage et réalisent des économies parfois importantes. Le rapport final permet d'indiquer que cette démarche est largement appréciée par les éleveurs, mais le point difficile reste la valorisation de leurs produits, malgré les améliorations apportées à leur système, les produits restent inscrits dans les filières classiques.

Si au sein des collectifs, la question économique n'est pas traitée systématiquement, les accompagnants et les éleveurs semblent accorder une grande importance à la recherche de la qualité. À ce sujet, le pâturage tournant dynamique (PTD) semble être une technique satisfaisante qui permet une meilleure gestion des prairies : les éleveurs arrivent à gagner en qualité des fourrages et donc en autonomie protéique.

Leschiutta, 2019, p. 5

Enfin, le seul agriculteur que j'ai interrogé et qui ne pratique pas l'élevage professait par ailleurs un intérêt fort pour l'élevage. Ayant été éleveur, il reconnaît à ce lien culture-animaux-arbres une vertu essentielle pour une agriculture saine. Si l'arbre n'est pas implanté pour les mêmes raisons apparentes dans un système de culture et dans un système d'élevage, c'est néanmoins le dénominateur commun d'une réflexion globale. Pour lui, être intégré à un GIEE avec des éleveurs est justement une porte d'entrée vers une réflexion globale autour de ces sujets, comme l'illustre bien la citation ci-dessous (c'est nous qui surlignons) :

Justement ce qui est génial dans ce GIEE c'est que moi, en tant que céréalier, je plante des arbres pour certains objectifs et eux ils plantent des arbres pour certains objectifs. Et ce n'est pas les mêmes et en fait les arbres sont le levier commun. (...). Donc du coup, moi ce que je trouve génial avec le fait d'être avec des éleveurs, c'est que j'apprends beaucoup avec eux. J'ai été éleveur avant, je le suis plus parce que je n'aime pas ça. Mais néanmoins j'aime les éleveurs, j'aime les bêtes. (...) En plus, la notion d'autonomie aujourd'hui, les éleveurs, ils la connaissent. La notion de dépense directe eux ils la subissent. Parce que nous, un blé malade il ne meurt pas, on récolte moins mais il ne meurt pas. Un éleveur quand sa vache est malade, elle meurt. Eux ils sont obligés de faire bien les choses. Et nous en tant que céréalier, on se croit toujours un peu au-dessus de tout ça, alors que non en fait c'est le même combat. Donc c'est pour ça que j'aime bien être avec des éleveurs à ce niveau-là et que ce soient les arbres qui nous rapprochent.

Entretien 3-Grd-Cult

Ainsi même sans pratiquer l'élevage cette personne évoque des problématiques d'éleveur, mais en fait il semble qu'il évoque plutôt des problématiques liées à la transformation de l'agriculture d'aujourd'hui en une agriculture qui joue un rôle dans les questions globales du réchauffement climatique et de l'érosion de la biodiversité. C'est donc un vrai point commun entre toutes ces exploitations. L'intérêt pour des problématiques globales, écologiques, paysagères et culturelles fait l'unanimité dans les entretiens de cette étude de cas. Finalement, l'agroforesterie n'est apparemment pas perçue comme un modèle « innovant » dans le sens qu'on lui donnait au début des années 2000, mais plutôt comme un retour vers un modèle paysan où l'arbre joue un rôle climatique et esthétique, comme les citations suivantes le montrent bien : loin de vouloir récolter du bois, comme on percevait l'agroforesterie intraparcellaire dans ses débuts, il s'agit plutôt de retrouver un paysage

disparu, une projection paradoxale qui va à la fois chercher du côté du paysage d'antan et du paysage futur une fois que les nouveaux arbres auront poussé.

Je pense que tout ça, ça s'inculque de génération en génération. Mon père il n'a jamais... Mon grand-père oui, il plantait des arbres. Les abeilles que j'ai faites, c'était avec mon grand-oncle. C'est vrai qu'on perd ça avec les générations.

Entretien 7-Polyc-Elvg-Bov-Lt

Nous on ne cherche pas à faire de la vente de bois, notre truc c'est d'avoir des arbres, de la verdure, comme on dit, retrouver nos paysages d'antan. (...) Enfin en tout cas on aime bien se promener dans notre campagne maintenant nous. Attendez dans dix ans il faudra revenir, ce sera encore beaucoup plus beau. Et encore même là qu'au printemps, les arbres seront en fleur en feuille, ce sera joli...

Entretien 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt

Partager cet intérêt n'est pas anodin dans le contexte actuel de l'agriculture. Dans les entretiens, j'interrogeais les personnes que je rencontrais au sujet de leurs relations avec leur voisinage, avec leur territoire en général, se sentaient-elles ancrées dans un contexte favorable, ou se sentaient-elles différentes ? Invariablement, la réponse insistait sur un sentiment de solitude provoqué par le fait de ne pas pratiquer une agriculture conventionnelle. Illustrons cette idée avec quelques propos (Tableau 18).

Dans le cadre du voisinage, j'ai plusieurs fois entendu l'idée que le fait de réimplanter des arbres ne plaisait pas aux agriculteurs voisins :

« Mais bon, comme quoi c'est pas du tout entré dans les mœurs, j'ai fait attention dans mes lignes d'arbres de ne pas dépasser les limites. Parce que là ça repousse tout seul, c'est les épines. Mais le voisin, il me les coupe tout le temps. Bon ça ne se passe pas très bien. Eux ils estiment que tout ça, c'est de la gnognote, eux ils ne veulent pas d'ombre, je ne vois même pas pourquoi ils les coupent tout le temps, mais ils ont des gros broyeurs tout ça maintenant, ce n'est pas un souci. (...) Mais c'est vraiment parce qu'il y a une méconnaissance de l'arbre. »

(10-Polyc-Elvg-Bov-Lt)

Cette défiance peut prendre de telles proportions que le fait de réimplanter des arbres devient un moyen de se démarquer, de montrer qu'on n'entre pas dans le système classique :

« Au départ, je vais vous dire pourquoi j'ai fait tout ça. Moi, l'agriculture d'aujourd'hui ne me plaît plus. (...) Le monde agricole j'ai l'impression que c'est une fuite en avant. Mais comme la société en général. Donc faire de l'agroforesterie c'était marquer ma différence avec ce système-là. (...) L'agroforesterie me permettait de me démarquer un peu. Alors au début, c'était folklo hein ! « Tu es complètement à la masse tes meilleures terres, tu mets des arbres dedans... ». »

(1-Polyc-Elvg-Bov-Vde)

Certains insistaient donc sur leur originalité, au point de douter que ce genre de système puisse intéresser :

« C'est ça qui m'inquiétait, enfin qui me faisait poser des questions, je me demandais si j'étais un original, si tout ça avait un quelconque intérêt. »

(4-Elvg-Ov)

En fonction de leur degré d'intégration dans les réseaux régionaux, certains expriment non pas l'impression d'être seuls individuellement, mais seuls collectivement, d'être peu à s'intéresser à ces sujets :

« En Haute-Marne, tout le monde n'est pas comme ça. On est les mohicans hein. Le réseau n'est pas très grand. »

(7-Polyc-Elvg-Bov-Lt)

D'autres enfin, racontent leur déclic, comment ils jugeaient auparavant ceux qui se démarquaient avant de s'intéresser aux mêmes sujets :

« Moi je me souviens, on me parlait d'un autre, qui était en bio, qui faisait 3 000 litres par vache. Moi je le prenais pour un petit rigolo, pour un fou quoi à la limite, alors qu'en fait c'était lui qui avait raison. Mais bon, il faut un déclic, il n'y a pas de secret. »

(8-Polyc-Elvg-Bov-Lt)

Tableau 18 : Propos autour des réactions du voisinage par rapport à l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne

Un groupe néanmoins marqué par des divergences d'approche

Nous venons de voir comment l'approche des membres du GIEE les place dans une catégorie un peu à part, où l'on pourrait penser que le réseau constitué devient potentiellement un refuge face à l'agriculture majoritaire. Mais dans cette dernière partie, nous verrons que le groupe reste marqué par des différences parfois importantes.

Tout d'abord, on peut faire une distinction à partir de la naissance de l'intérêt pour l'agroforesterie croisée avec le type d'installation (reprise ou installation hors cadre familial). Il semble, à partir de la frise présentée tout à l'heure notamment, que l'on puisse distinguer trois groupes :

- Des personnes qui ont repris une exploitation familiale en s'inscrivant dans le même type de gestion que leurs prédécesseurs, le plus souvent une gestion qui prend déjà en compte l'agroforesterie (10-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 4-Elvg-Ov, 1-Polyc-Elvg-Bov-Vde, 5-Polyc-Elvg-Bov-Lt)
- Des personnes qui ont repris une exploitation familiale en s'inscrivant dans une gestion différente que leurs prédécesseurs, notamment en introduisant l'agroforesterie (8-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 7-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 3-Grd-Cult)

- Des personnes qui se sont installées hors cadre familial, dans un type de gestion qu'elles décrivent comme « traditionnel » ou « paysan » (9-Elvg-Cpr, 2-Elvg-Ov, 6-Elvg-Cpr).

Le premier groupe rassemble ainsi ceux qui étaient dans le cas d'une reprise familiale et qui m'ont précisé qu'ils travaillaient comme leurs parents à peu de choses près, parents qui avaient eux-mêmes évité le tournant de la modernisation, ou qui s'y étaient engagés mais avaient fait demi-tour devant les dangers de l'industrialisation.

Moi ça fait cinq générations que la ferme est là. On n'a pas beaucoup changé, enfin on a amélioré, reconstruit des nouveaux bâtiments, mais c'est plutôt une continuité. Mon père était déjà bien dans le pâturage. Bon moi j'en ai enlevé un peu au début des prairies, puis je les ai remises. C'était à cause des primes PAC, c'était là l'erreur, les primes PAC, il fallait labourer, enlever les arbres... Et je pense que ça, ça a fait énormément de mal.

Entretien 10 PEBL

Le deuxième groupe comprend à l'inverse ceux qui ont repris une exploitation familiale et qui évoquent un revirement important qui a permis de changer la ligne directrice de l'exploitation.

Quand on s'est installés, on a fait tout ce qu'il ne fallait pas faire (...). Moi je dis, il y avait marre de toujours produire plus pour qu'il en reste de moins en moins. Puis on était arrivés au bout du système. (...) On était à l'intensification maximum, le parc c'était un hectare pour les vaches, le reste c'était du maïs, on avait tout intensifié au maximum. Puis il y avait marre d'être dans le système.

Entretien 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt

Enfin, le troisième groupe rassemble ceux qui se sont installés hors cadre familial et qui ont exprimé le désir de pratiquer une agriculture différente, hors du système, par exemple en pratiquant l'accueil à la ferme ou en réalisant des animations nature.

Depuis le début j'accueille tout public, que ce soit des particuliers, des groupes, des maisons de retraite, des ITEP, des IME, des centres de loisirs, tout ce que vous voulez... Comme je dis, moi, tout ceux qui veulent venir sont les bienvenus, il n'y a pas de souci j'accueille tout le monde. Et ça c'est depuis 2010 que je suis installée et depuis 2012 je suis ferme pédagogique, donc j'accueille les écoles. »

Entretien 6-Elvg-Cpr

J'ai fait cette année des animations autour des arbres avec une association. Cette association est locale et j'ai déjà fait pas mal de choses avec eux car j'ai toujours considéré qu'une ferme devait être ouverte pour les gens, pour qu'ils sachent ce qu'on fait. À la ferme on a eu plus de cent personnes par exemple. Mais pas d'agriculteur.

Entretien 2-Elvg-Ov

En plus de ces différences, les systèmes sont certes globalement portés sur l'élevage, mais sur des élevages différents. Même dans le cadre d'échanges autour de l'arbre qui est, comme nous l'avons dit, le dénominateur commun, ces différences de cadre technique peuvent créer des divergences importantes dans la manière de le gérer. Là où c'est le plus

évident, c'est dans la protection choisie pour l'arbre. Les vaches, les moutons et les chèvres n'ont en effet pas du tout le même comportement vis-à-vis de l'arbre. Les références techniques sur le type de protection à apporter en fonction du type d'élevage ne sont pas encore bien établies. Ainsi les échanges sur le sujet peuvent être fructueux, mais aussi frustrants. Nous passerons en revue les différents types de protection choisis dans la partie suivante.

Enfin, en plus de ces différences d'approche technique, il faut noter que les différentes exploitations se situent dans des contextes pédoclimatiques parfois assez différents. Comme on l'a vu sur la carte des petites régions agricoles plus haut, le département compte des zones très différentes les unes des autres, ce qui peut compliquer les échanges. De fait, les exploitations sont assez éloignées les unes des autres et cela peut aussi être un frein important pour les rencontres. Les occasions de se rencontrer semblent assez difficiles à mettre en place. J'ai entendu de nombreuses fois des doutes sur la possibilité de se rencontrer alors que les différents sièges d'exploitations se trouvent aussi éloignés les uns des autres. Si l'on ajoute à cela que la majorité du groupe pratique l'élevage, on sait que c'est un type de travail qui implique une présence quasi-permanente sur l'exploitation, qu'il s'agisse de traire ou de surveiller les animaux. Ainsi, une personne interrogée sur les réunions du groupe me disait que l'éloignement géographique l'empêchait souvent de s'y rendre :

L'autre jour il y avait une formation pour tailler dans les fruitiers, mais c'était dans le sud de la Haute-Marne, il fallait y être à 9h, nous on a la traite. (...) Dans le GIEE on est que trois à peu près dans le même coin. Tout le reste ils sont dans le sud.

Entretien 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt

À cette difficulté géographique, s'ajoute l'impression que les membres du GIEE ne se considèrent pas (encore ?) comme partie prenante d'un groupe cohérent. Cela peut bien évidemment évoluer avec les prochaines rencontres. La raison principale avancée est la suivante : les agriculteurs et agricultrices mènent leur exploitation avec une grande indépendance et selon les spécificités de leurs exploitations. Les grandes différences entre eux rendent difficile d'imaginer un rapprochement sur des points techniques pertinents et chacun a dans son travail une dynamique personnelle forte. Une personne interrogée me disait par exemple : « Dans le GIEE on n'a vraiment pas tous les mêmes objectifs. Peut-être qu'ils ont plus de temps, moi je n'ai pas le temps. ». De plus, pour ceux qui ont déjà réalisé de grandes plantations, les échanges sur la plantation n'ont plus grand intérêt.

Les expériences de GIEE sont connues pour tenter de favoriser des rapprochements à la fois techniques et sociaux. Plusieurs agriculteurs font notamment partie du GIEE Pâturage et Lait d'Avenir et ont décrit avec enthousiasme les voyages organisés et les partages qui s'y sont développés. On vient de mentionner le fait que les membres du GIEE que nous étudions ici ne semblent pas ressentir d'engagement particulier par rapport au groupe. En revanche, les

quatre membres du GIEE Pâturage et Lait d’Avenir l’ont régulièrement évoqué dans les entretiens et semblent le considérer comme un groupe important dans leur dynamique de travail. Dans ce GIEE qui précède le GIEE Agroforesterie, on peut voir un avenir possible pour le GIEE encore jeune que nous étudions ici. Au-delà des échanges techniques, l’idée de partager autour d’un intérêt commun semble en intéresser plusieurs, qui indiquent avoir plaisir à « voir du monde », ou à « continuer à valoriser l’agroforesterie ensemble ». Notons que j’ai rendu visite aux membres du GIEE alors qu’il venait à peine d’être officialisé et il n’est peut-être pas possible d’observer une dynamique collective sur un temps de recherche aussi court. Nous reviendrons sur ce sujet dans la partie suivante.

C) Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?

À l’image de la partie précédente, nous tenterons de définir quel type de mise en commun se fait à quelle échelle, en partant du lieu pour aller vers l’aire réseau puis le réseau de lieux. Comme dans les chapitres précédents, nous insisterons bien sûr sur l’échelle principalement concernée, ici l’aire réseau.

a) Sur les lieux : la prévalence d’un modèle de travail individuel

Les lieux concernés sont ici les exploitations agricoles. La question posée par notre recherche dans ce cas très précis est donc de savoir si l’inscription de ces exploitations dans un GIEE a pu jouer un rôle dans la mise en commun matérielle ou immatérielle pratiquée sur les lieux même.

On aurait pu imaginer une mise en commun qui se serait faite à l’échelle des parcelles, partage des outils utilisés pour gérer l’arbre, échange de produits issus des arbres, gestion partagée des arbres en bordure de parcelle. Force a été de constater que ces hypothèses, qui avaient en partie motivé la construction de notre problématique, ne se sont pas vérifiées sur le terrain. On a vu plus haut que les relations avec les proches voisins ne sont pas toujours apaisées quand les agriculteurs et agricultrices prennent la décision d’implanter des arbres. S’il existait sur certaines fermes des dynamiques d’échange (échange de paille, travail collectif...) ces échanges préexistaient en fait à l’implantation des arbres et n’y semblent pas liés.

Néanmoins à l’échelle du lieu, il y a un type de commun qui émerge parfois. Il s’agit du Bien Commun évoqué en état de l’art qui désigne les éléments qui devraient être protégés et gérés dans l’intérêt de tous, concept qui est du ressort à la fois de la philosophie et du droit international. Concrètement, cela se traduisait par un discours où les personnes interrogées regrettaient que leur action individuelle ne soit pas mieux valorisée dans un cadre collectif, voire ne soient pas une sorte de norme. Réfléchir à leur système, réimplanter des arbres,

cela leur semble finalement évident et pour paraphraser « c'est pour tout le monde, il faudrait que tout le monde le fasse » (1-Polyc-Elvg-Bov-Vde).

On en trouve un exemple dans un article de presse qui a été publié en décembre 2019 sur le site internet de France 3 régions. L'un des agriculteurs du GIEE raconte son expérience. Il a été l'un des premiers du département à planter en intraparcellaire. Son discours va dans le sens que nous venons de dire : il insiste sur la valeur de ce qu'il fait non pas à l'échelle de son exploitation, mais à l'échelle du territoire voire à l'échelle globale, ce qui justifie l'idée que ce genre d'action devrait être mieux encadré, valorisé et largement plus diffusé.

Ça ne me rapportera jamais rien. C'est une approche globale, moi je suis agriculteur biologique. Aujourd'hui, il faut penser au paysage, à la biodiversité. Quand on tourne dans la plaine, qu'est-ce qu'on voit ? Tout le monde laboure, on voit des champs de plus en plus grands... Moi je me dis mais où on va ? (...) C'est bien que ce soit mis en valeur mais il ne faut que des belles paroles, on ne peut pas miser que sur notre bonne volonté. Cette action de planter des arbres, elle devrait être valorisée.

« Haute-Marne : un agroforestier en lice pour le Salon de l'agriculture »

Maxime Meyer, 2019, France 3 région

Enfin, notons que certaines exploitations connues pour avoir été plantées il y a longtemps deviennent des références au niveau régional. Lors de certains entretiens, mon interlocuteur évoquait des formations qui avaient eu lieu sur telle ou telle ferme, qui devenaient ainsi des points de référence communs. Certains lieux deviennent des lieux de référence, agissant parfois comme des repères, dont la réputation influence même des personnes qui n'y sont jamais allées, contribuant donc parfois à créer une richesse symbolique. Ce phénomène a notamment été décrit dans le chapitre 3.

À l'échelle du lieu, au sein du GIEE agroforesterie, on ne distingue pas vraiment de mise en commun matérielle ou immatérielle. Néanmoins, les agriculteurs et agricultrices, dont on a vu qu'ils étaient assez isolés dans leur territoire en termes de pratique, valorisent parfois leur action sous l'axe du « Bien Commun », la mise en place d'arbres sur leurs parcelles n'est pas faite uniquement pour eux, mais bien dans une visée collective. Et certains lieux cités deviennent des références fortes et partagées.

b) Dans l'aire réseau : entre réseaux institutionnalisés et réseaux informels

Le GIEE étant une structure vouée à se développer sur ce type d'échelle, c'est ici que nous aurons bien sûr le plus de contenu. Les deux types de communs auxquels on peut penser sont :

- Le Commun Informationnel : forme de commun immatériel basé sur la mise en partage d'information, l'ouverture et la gestion d'un commun non pas dans l'optique de gérer son exploitation, mais à l'inverse dans l'objectif de voir grandir la communauté des participants et la quantité et qualité des informations échangées

- Le bien commun territorial : forme de commun où une structure, une forme d'organisation bénéficie à la collectivité et transforme le territoire.

Commun informationnel ?

Commençons par nous demander si ce GIEE peut être considéré comme favorisant l'émergence d'un Commun Informationnel. On a vu au début de cette partie que le GIEE est une structure inventée notamment pour favoriser l'échange entre pairs et la circulation des savoirs agricoles. Un article de 2018 évoque même une agroécologie « écologiquement et intellectuellement intensive » selon une expression utilisée par un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture en charge de l'élaboration et de la conduite du PAE, interviewé en février 2016 par les auteurs de l'article. (Thomas, 2018).

Indéniablement, il y a matière en agroforesterie à échanger sur les divers choix techniques possibles. Au cours de mes entretiens, j'ai cherché à savoir sur quels sujets les différentes personnes interrogées espéraient échanger (Tableau 19). On peut noter que les sujets évoqués sont assez différents en fonction de l'avancée de chacun dans le projet agroforestier. Pour ceux qui n'ont pas encore planté, il est important d'échanger au sujet des essences choisies et de la manière de les planter pour assurer une bonne reprise. Plusieurs s'interrogent également sur le mode de protection à privilégier. À l'inverse, ceux qui ont déjà planté manifestent parfois un manque d'intérêt pour l'échange à ce sujet, étant donné qu'ils ont déjà passé cette étape. En revanche, le sujet de la taille des arbres semble être un potentiel sujet d'échange entre agriculteurs et agricultrices qui ont déjà planté.

Avancée dans le projet agroforestier	Sujets d'intérêts pour un échange éventuel
Après la plantation	Taille des arbres, notamment des arbres fruitiers
Avant la plantation	Essences à privilégier Mode de plantation Mode de protection

Tableau 19 : Résumé des sujets d'intérêts pour un échange éventuel entre membres du GIEE en fonction de l'avancée dans le projet agroforestier

Ces premières informations nous laissent déjà voir un paradoxe dans les échanges possibles au sein de ce groupe, d'un côté, la diversité des profils pourrait être la source d'échanges fructueux, mais d'un autre côté, les intérêts de chacun sont parfois assez divergents et ne favorisent pas la prise de contact, plusieurs personnes m'ont par exemple confié ne « pas avoir besoin » d'échanger plus qu'ils ne l'ont déjà fait sur certains sujets. Par ailleurs, même au sein d'un même sujet les approches sont très différentes. Si l'on prend le cas précis du type de protection, on voit de nombreuses modalités possibles, notamment en fonction du type de bétail dont on protège les arbres. J'ai recensé le type de protection choisi par ceux

qui avaient déjà planté et j'ai noté les commentaires des agriculteurs et agricultrices qui les ont expérimentés. J'ai transmis ce court aperçu aux membres du GIEE après mes visites, car j'avais pu constater que tous ne connaissent pas le système mis en place par leurs pairs. En voilà un aperçu (Figure 89 à Figure 95).

→ **Grillages et poteaux (vaches)** : des résultats mitigés face des vaches qui peuvent se frotter à l'arbre.



Figure 89 : Protections des arbres avec piquets et grillage¹¹⁵

→ **Grillages assez larges (moutons)** : des résultats assez probants, mais une mise en place fastidieuse.



Figure 90 : Protections des arbres avec piquets et grillages assez larges¹¹⁶

¹¹⁵ Source : photo personnelle (entretien 1-Polyc-Elvg-Bov-Vde) / juin 2022

¹¹⁶ Source : photo personnelle (entretien 4-Elvg-Ov) / juin 2022

→ **Gaines plastiques et clôtures (chèvres)** : des résultats assez décevants, les chèvres ont pu abîmer les arbres.



Figure 91 : Protections des arbres avec gaines plastiques et clôture¹¹⁷

→ **Protections métalliques individuelles (vaches)** : efficaces en partie, mais laissant les arbres sensibles à l'arrachage d'écorce et de petites branches par les vaches.



Figure 92 : Protections des arbres avec protections métalliques individuelles¹¹⁸

¹¹⁷ Source : photo personnelle (entretien 6-Elvg-Cpr) / juin 2022

¹¹⁸ Source : photo personnelle (entretien 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt) / juin 2022

→ **Tas d'épines autour des arbres en plus des gaines plastiques (moutons)** : efficaces en partie, mais laisse la possibilité aux moutons de manger des bouts d'écorce. Peu cher mais long à mettre en place.



Figure 93 : Protections des arbres avec tas d'épines et gaines plastiques¹¹⁹

→ **Fil électrique en hauteur le long de lignes d'arbres (vaches)** : efficace pour des vaches, qui ne se frottent pas à un fil électrique, mais probablement moins face à des moutons ou des chèvres.



Figure 94 : Protections des arbres avec fil électrique en hauteur¹²⁰

¹¹⁹ Source : photo personnelle (entretien 2-Elvg-Ov) / juin 2022

¹²⁰ Source : photo personnelle (entretien 5-Polyc-Elvg-Bov-Lt) / juin 2022

→ Mise en « défens » de zones plantées, avec plusieurs hauteurs de fil électrique (chèvres) : une mise en place assez lourde, mais un dispositif très efficace même contre les chèvres.



Figure 95 : Protections des arbres avec plusieurs hauteurs de fil électrique¹²¹

On voit dans ce bref aperçu des types de protections que les solutions semblent en fait assez différentes d'une exploitation à l'autre. Une telle diversité pourrait tout à fait faire l'objet d'une réflexion à plusieurs, tout comme les autres choix techniques liés à l'agroforesterie. Or, je n'ai pas repéré de dispositif particulier pour ce genre d'échanges. Il semble que quand des échanges ont eu lieu, cela se passait plutôt dans des relations interpersonnelles ou bien lors de formations. En interrogeant les agriculteurs et agricultrices sur leurs choix techniques dans la plantation ou la gestion des arbres, plusieurs d'entre eux ont évoqué des visites qu'ils avaient pu faire, ainsi que des discussions avec des collègues à l'intérieur ou en dehors du GIEE. Ainsi, en termes d'interconnaissance dans le groupe, j'ai pu repérer deux pôles : le premier pôle est constitué des membres du GIEE qui font par ailleurs partie du GIEE Pâturage et Lait d'Avenir (5-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 7-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 8-Polyc-Elvg-Bov-Lt, 10-Polyc-Elvg-Bov-Lt). Dans les entretiens, il est souvent arrivé que certains de ces membres du groupe fassent référence au travail de leurs collègues. Un autre groupe semble exister, plus informel, constitué des éleveurs ovins et caprins 2-Elvg-Ov, 6-Elvg-Cpr et 9-Elvg-Cpr. Partageant la particularité de ne pas venir originellement du monde agricole, ces membres du GIEE ont parfois fait référence aux travaux des uns et des autres. Il semble qu'ils aient d'ailleurs échangé en particulier sur la question des protections des arbres. Néanmoins, je n'ai que peu observé d'interconnaissances entre ces deux groupes et certains membres du GIEE ne semblaient être en lien avec aucun autre membre du groupe.

¹²¹ Source : photo personnelle (entretien 9-Elvg-Cpr) / juin 2022

Cela nous permet de poser une hypothèse : les membres de ce groupe sont insérés dans des réseaux peut-être plus informels ou plus locaux où ils prennent des informations avant de faire eux-mêmes des tests. Le GIEE a été mis en place par la chambre d'agriculture et rassemble des membres relativement éloignés les uns des autres, il n'est donc pas encore le lieu de ce genre d'échanges mais pourra éventuellement l'être plus tard. Cela pourrait nous amener à penser que malgré le fort potentiel de partage de connaissances, celles-ci sont assez peu mises en partage. Il n'existait pas vraiment, au moment de ma venue, de dispositif d'échange formel entre les membres du groupe. Comme nous l'avons dit plus tôt, cela est sans doute lié à la mise en place encore très récente de ce GIEE.

En fait, au-delà de l'échange au sein du groupe, le modèle du GIEE a aussi pour vocation de favoriser la recherche et l'expérimentation afin d'avancer sur des sujets techniques, mais cette deuxième étape correspond à une autre forme de mise en commun de savoir. Dans un article publié en 2018 et intitulé « La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agroécologie. De l'ancien et du nouveau », on distingue en effet deux types de circulation de savoir entre agriculteurs (c'est nous qui surlignons) :

*Deux modes classiques de circulation des connaissances peuvent être distingués, **une circulation entre agriculteurs et une circulation médiée et organisée par d'autres acteurs.***

- ***D'un côté, on relève de nombreuses expériences d'échange de savoirs entre pairs, que ce soit dans les pays du Sud avec, par exemple, les démarches de « campesino a campesino » (Rosset et al., 2011), mais aussi dans les pays du Nord avec, par exemple, le développement des dispositifs d'accompagnement à l'installation agricole par le tutorat (Chrétien & Daneau, 2013 ; Rengard, 2016). Les savoirs restent alors profondément attachés ou « collés » aux individus et à leur expérience, même dans leur circulation, dans le sens où ils ne sont accessibles et compréhensibles aux autres qu'à l'aune de l'expérience dont ils sont issus, les éléments de contexte qui les caractérisent devant dès lors être fournis lorsqu'ils sont transmis. (...) Dans ce cadre-là, les connaissances, revendiquées comme tirées de l'expérience, deviennent alors des « communs » à partager et non des ressources privatisées et marchandisées(...).***
- ***De l'autre côté, on retrouve les nombreuses tentatives visant à une inscription et à une montée en généralité des connaissances produites en situation. Par un travail de « scientisation » (Agrawal, 2002), il s'agit alors de « décoller » les savoirs de l'expérience dont ils sont issus et des personnes qui les portent, de les mettre en forme pour, au minimum, les rendre accessibles à ceux qui ne connaissent pas ces situations, parce qu'ils en sont géographiquement ou temporellement trop éloignés, ou, au mieux, en faire ressortir le caractère plus général, pour qu'ainsi transformés, ils soient utilisables dans un contexte plus large. La difficulté d'un tel processus est qu'un savoir pratique n'est précisément « pratique » que du fait de l'expérience liée à son usage.***

(Compagnone et al., 2018, p. 124)

Le premier type de circulation de savoir évoqué ici peut permettre de décrire les savoirs qui ont permis à certains membres du GIEE de créer des protections bien adaptées à leur pratique. En revanche, le partage de ces modes de protections à tous les membres du GIEE qui ne se connaissent pas encore bien et qui n'ont pas les mêmes pratiques, relève du deuxième type de circulation de savoir.

Le Commun Informationnel représente justement ce passage d'un partage informel à sa montée en généralité. Les études menées sur certains GIEE font voir qu'une telle montée en généralité est possible. Dans l'article déjà cité plus haut (Thomas, 2018), un GIEE autour de l'agriculture de conservation des sols a été étudié dans l'optique de montrer les effets du soutien public à un groupe d'agriculteurs qui avait une activité de production et de formalisation de connaissances à partir de leurs échanges et de leurs expérimentations. Le groupe étudié a été sélectionné parmi les lauréats d'un appel à projet en portant un projet visant spécifiquement l'élaboration de nouvelles connaissances par les agriculteurs. En croisant une socio-anthropologie de la connaissance et une sociologie de l'action publique, cette recherche montre que les actions publiques et les échanges des agriculteurs entrent en résonance l'un avec l'autre, permettant de réelles avancées techniques et une reconnaissance accrue des savoirs professionnels.

Il résulte des observations menées que l'action publique en faveur de la production et de la circulation de connaissances professionnelles structure en partie le travail et l'organisation de cette association d'agriculteurs. Les membres du groupe se réapproprient en retour cette demande institutionnelle, notamment en s'en servant pour défendre leur position dans des rapports de force propres au monde agricole. Les agriculteurs du groupe revendiquent la pertinence de ce qu'ils nomment leur « expertise collective », construite par l'action organisée des membres.

Thomas, 2018, p. 233

Au vu des quelques informations relevées ici, on peut penser que le GIEE que j'ai étudié ne correspond pas à ce constat enthousiaste. Mais rappelons que le groupe de l'article cité a été choisi parce qu'il était lauréat d'un appel à projet autour de la circulation de savoirs. Notre étude part de la création d'un groupe, cet article évoque un groupe déjà reconnu pour son travail. La différence entre ces deux états pourrait permettre d'ouvrir des possibilités de recherche autour de la construction progressive de la reconnaissance de tels groupes de travail.

Bien commun territorial ?

L'évocation de cet article nous permet une transition opportune vers un autre type de commun : le bien commun territorial. En effet, la mise en valeur des savoirs professionnels va au-delà du simple partage de savoir et ouvre sur le thème de la légitimation de l'action collective par des politiques publiques. Par une telle légitimation, le groupe devient un acteur du territoire et contribue à y mettre en valeur collectivement les pratiques de chacun.

Marc Moraine et Pauline Lécole, dans un article de 2021 intitulé « La PAC au service des collectifs agricoles : enseignements de projets agroécologiques innovants » nous donnent une liste très riche des différentes ressources immatérielles engendrées par le soutien public à des groupes de travail entre agriculteurs. Ils distinguent ces ressources qui fédèrent le collectif et celles qui bénéficient individuellement aux membres du collectif. Les premières,

les ressources qui fédèrent le collectif, « consistent à rendre possible et faciliter l'action collective », on peut distinguer :

- la légitimation de l'action du collectif par le soutien d'acteurs du territoire (élus, associations de citoyens) ou institutionnels (État, recherche scientifique) (Moraine et al., 2020)

- la réduction des coûts de transaction liée à la coordination entre les membres du collectif : dispositifs d'animation, outils de décision collective, de formalisation de l'organisation (Asai et al., 2018, cité par Moraine et al., 2020)

- l'assurance de l'engagement commun dans le collectif et la construction d'un capital social commun (Kruijssen et al., 2009 ; Barraud-Didier et al., 2013 ; cités par Moraine et al., 2020).

Les auteurs listent ensuite les ressources qui bénéficient individuellement aux membres du collectif, parmi lesquelles on peut citer le fait de pouvoir s'appuyer sur des valeurs communes, la génération d'effets de réputation, l'acquisition de connaissances et la valeur ajoutée des produits dans certains cas.

Ce qui nous intéresse ici, c'est le fait que la légitimation de l'action du collectif par le soutien d'acteurs du territoire, la génération d'un effet de réputation ou encore la formalisation de valeurs communes joue un rôle important dans la solidité du collectif. Cela contribue à faire connaître le groupe en question dans le territoire où il est implanté. Le réseau GIEE devient une sorte de référence à l'échelle du territoire qui permet notamment aux acteurs publics de développer des programmes et des actions pour accentuer le mouvement vers la transition agroécologique. Dans la définition du bien commun territorial donnée dans le chapitre 1, nous avons dit que ce type de bien commun se caractérisait par la mise en place de processus collectifs dans un territoire autour de questions notamment environnementales qui bénéficient au plus grand nombre. On voit ici que dans l'idéal, un GIEE peut tout à fait jouer ce rôle à l'échelle d'un département, s'il est moteur dans la promotion d'un système innovant, si le développement de ce système innovant implique des collectifs d'acteurs et surtout transforme matériellement le territoire.

Est-ce le cas pour le GIEE que nous étudions ? Un élément pourrait aller dans ce sens. Les premières réunions des futurs membres du GIEE ont donné lieu à la définition de plusieurs objectifs, parmi lesquels figurent en bonne place la communication autour de l'agroforesterie et la mise en valeur de ces systèmes encore très peu connus en Haute-Marne. Ainsi, le groupe pourrait bien jouer un rôle dans une transformation au-delà des exploitations de chacun. Notons que cette possibilité est perçue comme indépendante des bénéfiques techniques du GIEE. Au cours des entretiens, les personnes interrogées m'ont fait part de doutes sur la capacité du GIEE à apporter de grandes avancées techniques. Mais dans le même temps, elles valorisaient le fait qu'une telle structure existe car elle pourrait permettre, selon certains, de continuer à valoriser l'agroforesterie en général et donc à pousser d'autres à s'y lancer.

À l'échelle de l'aire réseau, qui est son échelle de déploiement, le GIEE semble pouvoir jouer deux rôles complémentaires : la mise en partage d'information et même sa montée en généralisation (que nous appelons Commun Informationnel) et la mise en valeur du groupe par sa légitimation officielle (qui pose les bases d'une forme de bien commun territorial, où l'agroforesterie devient présente dans le territoire et devient donc un enjeu de représentation). Dans le cas du GIEE que j'ai étudié, les constats sont là, quoique parfois mitigés. Il semble que le partage d'information se fasse plutôt via des réseaux privilégiés même si des liens commencent à se renforcer entre différents membres du groupe. Quant à la construction d'un possible bien commun territorial autour du sujet de l'agroforesterie en Haute-Marne grâce à ce dispositif, il semble ici que si les membres du GIEE espèrent voir un jour cette structure devenir une plateforme de diffusion de l'agroforesterie dans le département, ils ne considèrent pas pour autant que ce soit le cas pour l'instant.

c) À l'échelle du réseau de lieux : le dispositif GIEE, une question de légitimité ?

En se renseignant sur les GIEE au niveau national on trouve assez vite une carte des différents collectifs agroécologiques que nous avons déjà présentée plus haut. Cette carte permet de faire des recherches simples, de trouver des collectifs, mais il apparaît assez vite que l'idée n'est pas de favoriser l'échange entre GIEE. Ce n'est pas étonnant, on a déjà vu qu'à l'échelle de la région il était difficile d'organiser un partage technique d'information, passer à l'échelle nationale serait inattendu. On peut déjà en déduire qu'à l'échelle nationale les GIEE n'ont pas vocation à servir directement aux agriculteurs et agricultrices. La manière dont les données sont organisées suggère plutôt un usage scientifique, permettant d'analyser la création de ces groupes, ou bien de communiquer autour de leur nombre et de leur richesse.

On ne trouvera donc pas ici de type de commun tel que Commun Informationnel, bien commun ou autre. Mais on pourra rapidement évoquer la création d'une sorte de grille de lecture commune réalisée grâce à cette émergence des GIEE : concrètement, de nombreux groupes qui ne se connaissent pas se trouvent placés sous une bannière commune. Mais quel est l'intérêt d'une telle lecture commune ? D'où vient l'énergie apparemment déployée par les pouvoirs publics pour favoriser le développement de collectifs d'agriculteurs ? Un article cité plus haut (Compagnone et al., 2018) peut nous fournir un élément possible de réponse : les savoirs nécessaires à la transition agroécologique massive sont manquants et ils sont situés. La constitution officielle de groupes d'agriculteurs permet de recenser des initiatives déjà présentes afin de permettre leur développement et de s'en inspirer. Le GIEE pourrait donc être un outil au niveau national permettant d'expérimenter une sorte de recherche sur le terrain menée par les agriculteurs, comme la citation ci-dessous le souligne (c'est nous qui surlignons) :

Dans cette situation, il s'agit pour la recherche et le développement à la fois de favoriser le développement des connaissances agronomiques des agriculteurs eux-mêmes et de pouvoir bénéficier des expériences et des connaissances locales que ces derniers produisent pour les tester, les valider plus largement et les diffuser. On assiste alors à un retour en force, dans les discours et les conditions d'obtention d'aides, de la thématique de la constitution de collectifs d'agriculteurs, même si nombre de ces derniers n'ont évidemment pas attendu l'accompagnement des pouvoirs publics pour se regrouper afin de produire des connaissances pertinentes.

Compagnone et al., 2018, p. 119

Dans la citation qui précède, on voit que de nombreux groupes préexistaient en fait à la création du dispositif GIEE, en effet selon les auteurs nombreux sont ceux à ne pas avoir « attendu l'accompagnement des pouvoirs publics pour se regrouper afin de produire des connaissances pertinentes ». Ainsi, le succès apparent des GIEE s'expliquerait par la préexistence de groupes, qui ont ensuite été incités à se constituer officiellement en GIEE. Un autre article cité plus haut nous permet aussi d'aller dans ce sens (c'est nous qui surlignons).

Ce qui frappe, c'est une forme de convergence entre d'une part, les attentes des pouvoirs publics, formalisées dans les instruments de politiques publiques et d'autre part les aspirations poursuivies par les agriculteurs autour d'une réappropriation des connaissances à travers la construction d'une « expertise collective ». Cette expression est employée de manière récurrente par les agriculteurs fondateurs. C'est au cours de l'élaboration du projet et dans les échanges avec une structure d'accompagnement spécialisée dans l'animation de groupes d'agriculteurs que les agriculteurs se ressaisissent de cette expression. Ils la décrivent comme correspondant aux aspirations qu'ils ne formalisaient pas auparavant de manière aussi claire et comme importante à mettre en visibilité pour convaincre les pouvoirs publics du caractère « incarné » de leur projet.

Thomas, 2018, p. 241

Cette convergence entre les attentes des pouvoirs publics et les aspirations du groupe explique probablement l'existence de tant de GIEE. Mais alors, pourquoi cette convergence ne se retrouve-t-elle que peu dans les entretiens que j'ai menés ? Cela pourrait tenir à une différence importante : le groupe étudié dans l'article précédent se connaissait avant la constitution du GIEE, celui que j'ai étudié a été formé à partir de petits groupes préexistants et d'individus en dehors de ces groupes, selon la suggestion de la chambre d'agriculture. Néanmoins, cela ne présage de rien, si la forme des GIEE est aussi floue, c'est bien pour que des groupes de taille et de formes très différentes puissent émerger, comme le rappelle un article écrit peu de temps après la création de ce dispositif :

Enfin, ce nouvel outil vise à donner aux acteurs les moyens de faire émerger leurs idées, il accompagne les dynamiques émergentes des territoires. Cette notion d'émergence est très certainement le point essentiel dans la structuration des GIEE. Pour tout le monde, cet abandon des schémas descendants sera une révolution puisque le niveau législatif ne s'est pas préoccupé de donner une définition fine du fonctionnement des groupements à constituer.

Lion, 2014

Pour terminer cette partie, disons donc que s'il n'y a pas de mise en commun à proprement parler à l'échelle nationale, on observe néanmoins une forme intéressante de

regroupement : des individus qui ne se côtoient parfois pas du tout sont rassemblés dans des groupes au niveau régional et des groupes qui ne se côtoient pas non plus sont rassemblés sous une même bannière à l'échelle nationale. Ce cadre semble en fait avoir pour objectif principal de fournir une légitimité et quelques moyens à des groupes en les incluant dans le grand tout qu'est la transition agroécologique, comme le propose Cathernie Milou dans une thèse intitulée « Soutenir le changement institutionnel en agriculture avec l'artefact médiateur « qualité » : le cas d'une démarche collective de transition agroécologique » et soutenue en 2022 (c'est nous qui surlignons) :

Les actions collectives qui ont été menées, en adéquation avec les principes agroécologiques, sont la résultante de l'appropriation, par les acteurs eux-mêmes, de ces principes. En effet, le cadre GIEE, en ne traçant que les lignes principales des attendus, laisse la latitude aux acteurs d'élaborer leurs propres projets. Dans le cadre des délibérations que nous avons menées, nous voyons ainsi deux formes de légitimités interagir, d'une part celle conférée par les acteurs non-agriculteurs aux GIEE du fait de leur reconnaissance par l'État et, d'autre part, celle perçue par le collectif d'acteurs vis-à-vis de leurs actions, cette dernière se montrant cruciale à des fins d'acceptabilité des mesures de nature environnementale (Del Corso et al., 2017).

Milou, 2022, p. 362

Conclusion

Nous venons de passer en revue différentes formes de mise en commun qui peuvent prendre place dans le cadre d'un dispositif GIEE. À travers la bibliographie il apparaît que c'est surtout à l'aire réseau que peut émerger une forme de mise en commun telles que nous les avons définies, via le partage de savoirs, la mise en place d'expérimentations et la possibilité pour les personnes engagées de faire de l'agroforesterie un bien commun territorial, dans le sens où l'agroforesterie serait connue, interrogée et se diffuserait dans le département. À l'échelle du lieu, ce sont toujours les partages d'informations qui sont évoqués, et à l'échelle nationale, le GIEE devient plutôt une désignation qui permet de rassembler sous le même nom divers projets collectifs, dans un mouvement global pour la transition, permettant ainsi un partage de représentations.

Dans notre étude de cas, on constate qu'à l'échelle du lieu, les agriculteurs gardent un mode d'action individuel, même s'ils évoquent parfois le « Bien Commun » pour lequel ils agissent. À l'échelle du réseau de lieux, des connexions avec d'autres GIEE dans une dynamique nationale n'ont pas été repérées. En revanche, c'est à l'échelle de l'aire réseau qu'on a pu voir un partage d'informations, et des liens avec un autre GIEE centré sur le pâturage. Il n'en reste pas moins que ces échanges et mises en liens semblent plus faibles que dans des cas décrits dans diverses études que nous avons passées en revue, centrés sur des GIEE plus anciens et dynamiques. Doit-on voir là uniquement une différence entre des GIEE récents et des GIEE plus anciens ? Doit-on penser que le fait que le groupe ne se connaissait pas à l'origine est un frein à cette mise en réseau ? Une autre hypothèse peut être évoquée pour terminer cette partie : le thème de l'agroforesterie ne semble pas avoir été porteur au sein des GIEE autant que d'autres thèmes, comme celui de l'agriculture de conservation des sols.

Sur la carte ci-dessous, on voit qu'en ajoutant un filtre « haies et agroforesterie » seuls vingt groupes sont représentés sur l'ensemble du territoire (Figure 96). En ajoutant le filtre « agriculture de conservation des sols », on obtient plutôt une centaine d'occurrences (Figure 97).

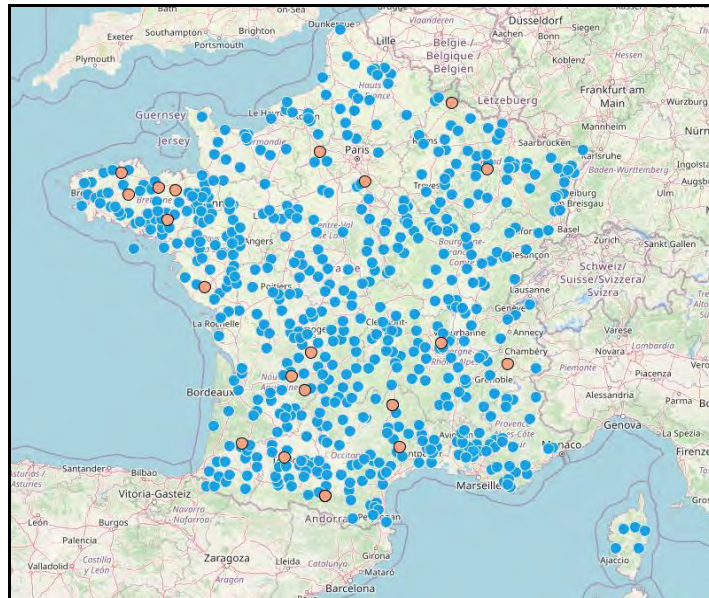


Figure 96 : Carte en ligne « Collectif Agroécologie » Filtre « Haies et agroforesterie »¹²²

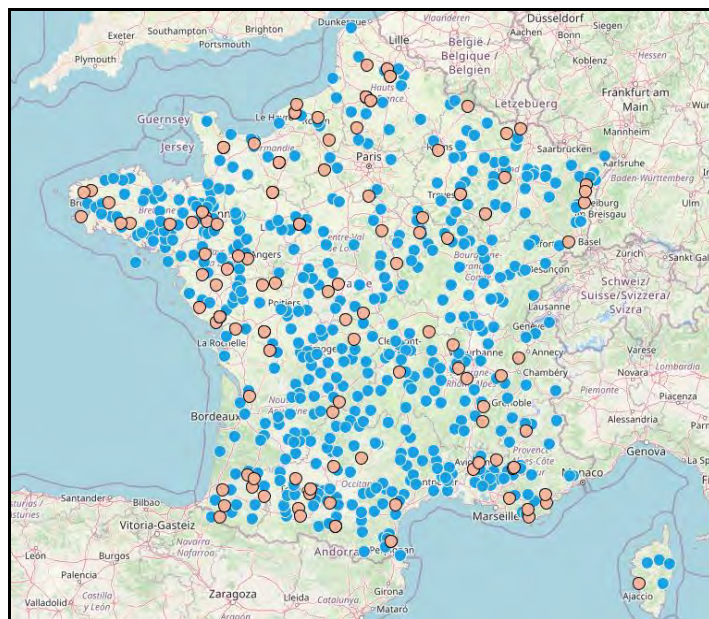


Figure 97 : Carte en ligne « Collectif Agroécologie » Filtre « Agriculture de conservation »¹²³

¹²² Source : Site « Collectifs Agroécologie » Filtre « haies et agroforesterie » <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/> Crédits : [les contributeurs d'OpenStreetMap](#) et [Business Geografic - CIRIL GROUP](#) // Crédits : OpenStreetMap / <https://www.openstreetmap.org/copyright>

¹²³ Source : Site « Collectifs Agroécologie » Filtre « Agriculture de conservation » <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/> Crédits : [les contributeurs d'OpenStreetMap](#) et [Business Geografic - CIRIL GROUP](#) // Crédits : OpenStreetMap / <https://www.openstreetmap.org/copyright>

Le choix de comparer avec l'agriculture de conservation se justifie par le fait que la plupart des études lues sur les collectifs d'agriculteurs pour cette partie concernaient en fait des groupes qui travaillaient sur la conservation des sols. On sait que ce sujet est très dynamique et que de nombreux réseaux s'y attachent déjà (comme l'APAD, ou le réseau BASE). Les GIEE sont donc peut-être venus répondre à une demande et à un réseau déjà très présent. Par ailleurs, cela mériterait des études plus poussées, mais on pourrait peut-être avancer l'idée que le thème de l'agroforesterie se prête plus difficilement à de tels échanges, du fait des différentes formes qu'elle prend en fonction du type d'agriculture ou d'élevage pratiqué. On l'a vu brièvement, ne serait-ce qu'avec le type de protection choisies. Bien qu'il puisse être réintégré dans de nombreux types de systèmes, l'arbre en agriculture présente de très nombreuses formes et sert des usages divers. Les singularités de chaque exploitation rendent ainsi les généralisations peu efficaces et échanger autour des modalités techniques en agroforesterie est donc apparemment plus complexe qu'il n'y paraît.

CHAPITRE 6 : LE GROUPE NATIONAL TROGNES : **ÉMERGENCE D'UN RÉSEAU AGROFORESTIER AU** **NIVEAU NATIONAL**

Avant la thèse et pendant la période de terrain exploratoire, j'avais entamé un rapprochement avec deux structures agroforestières (Arbre et Paysage 32 et La Maison Botanique) qui mettaient en place un programme national financé par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) pour remettre en avant les trognes, arbres taillés cycliquement. Ce programme national s'est orienté vers la construction du Groupe National Trognes (GNT), structure nationale visant à rassembler les acteurs intéressés par cette forme particulière d'agroforesterie. J'ai donc choisi d'en faire l'objet d'une étude de cas à l'échelle des réseaux de lieux. En effet, ce sujet présentait plusieurs caractéristiques en lien avec le sujet de cette thèse. Les trognes sont une modalité de gestion ancienne très associée à la pratique paysanne collective, cette dimension collective faisait donc écho au thème des communs au cœur de la thèse et j'ai souhaité m'interroger sur la possibilité que ces modalités de gestion collective soient toujours d'actualité dans un contexte contemporain. De plus, les trognes sont des arbres avec des formes très particulières, qui marquent souvent un paysage et lui donnent une certaine identité. En prônant un renouveau de la taille en trogne, ces acteurs de ce groupe s'ancrent-ils dans des réalités territoriales particulières ? Quel rapport ont-ils à ces territoires ? Enfin, l'émergence d'un groupe national me permettait d'étudier la manière dont des acteurs se rassemblent et définissent leurs actions communes, interrogations qui touchent au processus de mise en commun étudié dans les autres études de cas de la thèse. Dans ce chapitre, on se demandera donc qui sont les acteurs du Groupe National Trognes et quelle est la place de ce mouvement dans le contexte plus global de l'agroforesterie. Cette caractérisation nous permettra de voir en quoi le mouvement autour des trognes permet-il ou non une mise en commun à la fois matérielle et symbolique et comment cela peut favoriser la réappropriation des territoires dans le cadre de la transition agroécologique.

1) Contexte

A) Éléments de définition

a) Les trognes, de quoi parle-t-on ?

Commençons par analyser quelques définitions de la trogne. Ce terme suscite parfois un certain étonnement, voire le rire. Ce n'est pas étonnant quand on voit que le Larousse définit la trogne comme le « Visage rougeaud et épanoui de quelqu'un qui a fait bonne chère, qui a bu. » ou comme une « Tête, physionomie considérée d'un point de vue affectif : Une bonne trogne. » (Larousse en ligne). Cette définition apparemment éloignée du thème

des arbres et de leur lien avec l'agriculture dresse en réalité un lien fort entre l'origine gauloise du mot *trugna*, « nez, museau » (Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 2000, p. 3926) et l'aspect que prennent des arbres taillés régulièrement. Ce parallèle anthropomorphique s'explique par la formation de bourrelets de recouvrement sur des coupes, qui finissent par former ce que l'on appelle une « tête » sur certains arbres, d'où l'appellation « têtards » pour certains de ces arbres. C'est un parallèle riche de sens que l'on pourra explorer en partie à la fin de ce chapitre.

Commençons par analyser quatre définitions issues tout d'abord du site web de référence sur les trognes, puis du site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales et enfin de deux livres publiés par Dominique Mansion (considéré comme un « acteur clé dans le regain d'intérêt pour ces arbres paysans » (Toublanc et al., 2013)). Quand on se penche sur ces définitions, on peut voir que l'élément commun n'est pas l'aspect de cet arbre, mais les pratiques de taille et les usages associés.

La trogne est le résultat d'une technique d'exploitation de l'arbre auquel on a coupé le tronc ou les branches maîtresses à un niveau plus ou moins élevé, afin de mettre les jeunes pousses à l'abri (du bétail) et pour provoquer le développement de rejets que l'on récolte périodiquement.

Site internet « Trognes.fr »¹²⁴

SYLVIC. Arbre de haie conduit en têtard dont les cultivateurs coupent les branches pour en retirer du bois de chauffage. Synon. Têtard, trognard. La face creusée davantage, pareille à une trogne d'arbre (Zola, Terre, 1887, p. 291).

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales¹²⁵

La trogne est un arbre taillé périodiquement à la même hauteur pour produire durablement du bois, du fourrage, ou des fruits... Ce n'est pas l'essence de l'arbre qui fait la trogne, mais sa taille régulière. Entre le têtard dont la coupe s'effectue principalement au sommet et l'émonde, où elle a lieu surtout latéralement, il existe une multitude de combinaisons : une trogne peut avoir plusieurs « têtes », plusieurs troncs, plusieurs bras...

Mansion (2010) Les trognes, l'arbre paysan aux mille usages

La trogne est un arbre ou un arbuste, régulièrement taillé à la même hauteur pour son bois, son feuillage, ses fleurs, ou ses fruits. C'est le plus souvent un feuillu dont on conserve ainsi le tronc qu'on a été dans sa jeunesse à la hauteur souhaitée. Après chaque taille, l'arbre stimule des bourgeons latents (dormants) - on dit qu'il « réintère » - et ses tissus réagissent en formant des bourrelets autour de chaque coupe.

Mansion (2022) Le guide pratique des trognes

On peut déduire de ces premières définitions que l'élément central dans la définition d'une trogne est une **coupe régulière de rejets sur un arbre**. La notion de récolte apparaît dans les quatre définitions, on exclut donc apparemment les coupes qui n'ont pas de visée

¹²⁴ Page « Définition » du site « Trognes.fr » <https://trognes.fr/definition/> Consulté le 07/06/2023

¹²⁵ Page « Trogne » du site du « Centre de ressources textuelles lexicales » <https://www.cnrtl.fr/definition/trogne> Consulté le 07/06/2023

productive (on verra plus tard que cet élément n'est pas évident, notamment dans le cas de reprises de trognes considérées comme patrimoniales, ou de trognes dites « urbaines »). Il faut noter que la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales apporte deux restrictions : les trognes seraient des arbres de haie et leur récolte viserait à produire uniquement du bois. Dans le *Guide pratique des trognes*, le livre le plus récent de Dominique Mansion, non seulement l'arbre trogne n'est pas cantonné à la haie, mais il peut aussi être récolté pour « son bois, son feuillage, ses fleurs et ses fruits ». De plus, la trogne n'est plus seulement un arbre mais peut aussi être un arbuste. Cette définition semble traduire la volonté d'englober plus largement différentes formes de gestion.

En nous intéressant maintenant à quelques définitions issues de blogs de particuliers ou associations, ou sites de professionnels de l'arbre, on peut trouver d'autres éléments :

On appelle trogne tout arbre (quelle que soit son espèce) qui est taillé périodiquement : soit il est étêté toujours à la même hauteur (tronc et branches principales : étêtage) et il devient un têtard (ou têtard) à cause de la « grosse tête » qui se forme au fil du temps là où se fait l'écimage, surmontée d'une couronne de branches touffue ; soit il est taillé latéralement (émondage), à la jonction des grosses branches avec le tronc et il devient alors une émonde ou ragosse avec un long tronc noueux. Ces arbres voient au fil des tailles ou recépages leur silhouette se transformer assez rapidement et devenir complètement différents de la forme « naturelle » en l'absence d'intervention humaine (arbre de haut-jet).

Site internet « Zoom Nature »¹²⁶

Cette technique de formation de trognes était destinée à faire produire aux mêmes arbres du bois de coupe de façon continue, de la matière première pour faire du charbon de bois, des perches, des piquets, du bois d'œuvre. Les trognes qui entourent les prairies fournissent aussi du foin quand celui-ci vient à manquer. Cette méthode a prouvé toute son utilité lors de la grande sécheresse de l'année 1976 lorsque les prairies n'étaient plus que des paillasons grillés par le soleil. Comme dans le marais poitevin, les trognes de frêne (frênes têtards) servent à maintenir les berges et produire du bois de chauffage d'excellente qualité. Localement les Maraichins les appellent alors « cosses ».

Site internet « Jardin-biologique »¹²⁷

La trogne est avant tout un arbre à la silhouette caractéristique, due à un mode de gestion particulier : tout au long de sa croissance, la trogne a été élaguée d'une façon particulière : elle est étêtée et taillée au niveau du tronc ou des branches charpentières pour provoquer le développement de rejets, eux-mêmes régulièrement coupés. Peu à peu, cette opération cause un renflement au sommet du tronc. Les formes tourmentées des arbres têtards sont donc le résultat d'une lente transformation due aux nombreux bourrelets de cicatrisation en réaction à leur élagage et à leur étêtage périodique.

Site internet « Arborethomme »¹²⁸

¹²⁶ Page « Bienvenue chez les trognes » du site « Zoom-Nature » <https://www.zoom-nature.fr/bienvenue-chez-les-trognes/> Consulté le 07/06/2023

¹²⁷ Page « Arbres têtards / Trognes » du site « Plan de jardin biologique » <https://plandejardin-jardinbiologique.com/arbre-tetard-trogne.html> Consulté le 07/06/2023

¹²⁸ Page « Trogne, arbres têtard, histoire des arbres » du site « Arborethomme » <https://www.arborethomme.com/trogne-arbre-tetard-histoire-des-arbres/> Consulté le 07/06/2023

On peut voir deux éléments principaux émerger. Dans ces définitions, contrairement aux premières, on insiste sur l'aspect visuel de l'arbre : la trogne devient « avant tout un arbre à la silhouette caractéristique » (Site arborethomme). De plus, dans l'une des définitions, il est fait référence à un type de gestion liée à un territoire particulier (le Marais Poitevin). Cet élément est très révélateur de la diversité des visions des trognes. Quand dans mes différents échanges autour des trognes, j'ai entendu différentes personnes donner leur définition, il est fréquemment arrivé que les personnes fassent référence à un certain type d'essence et d'usage, très liés à un territoire : les frênes du Marais Poitevin, les saules du nord de la France, les chênes du Pays-Basque ou de l'Espagne. Grâce à cette première approche définitionnelle, on peut déjà proposer une distinction entre des définitions englobantes et fonctionnelles (la trogne correspond à la taille régulière d'un arbre dans l'objectif d'une récolte) et des définitions situées, plutôt axées sur la figure de la trogne, son aspect et les usages qui y sont liés dans un certain territoire. On étayera ce propos plus loin dans cette partie et on verra ce qu'il implique. Pour l'instant, entrons dans une définition par l'image, une définition justement « située » où on passera rapidement en revue différentes formes de trognes et leurs spécificités.

b) Les trognes en contexte : formes et usages

Nous passerons d'abord par une revue des formes les plus connues d'arbres trognes, pour évoquer ensuite rapidement des formes liées à des conditions territoriales particulières. Les trois premières formes sont généralement reconnues comme des trognes, les deux dernières portent plus à confusion comme on le verra.

→ **Le têtard** (Figure 98)

Cette forme est souvent la plus connue. L'arbre têtard est caractérisé par sa « tête », provoquée par le gonflement du tronc dû à la cicatrisation des coupes régulières. La hauteur de la coupe dépend de l'usage souhaité. On peut avoir des têtards assez hauts pour éviter que le bétail puisse atteindre les branches, des trognes plus basses pour la production d'osier (saules), des trognes de diverses tailles dans le cas d'une association avec du maraîchage par exemple. Le type de production est très divers, on aura de la production de bois de chauffage sous différentes formes (fagots, bûches, plaquettes), de la production de fourrage, de bois pour des outils voire du bois d'œuvre...



Figure 98 : Arbres têtards (Ecosse)¹²⁹

129 Source : Monkelbaan Agnes / Schokland. UNESCO-Werelderfgoed actm / 2018 / https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Schokland._UNESCO-Werelderfgoed_actm_27.jpg / Creative Commons

→ **La ragosse** (Figure 99)

Ce terme désigne un type de taille qui maintient le brin principal de l'arbre et le laisse continuer de pousser « vers le haut ». L'élagage se fait sur les branches latérales du tronc, donnant à l'arbre un port élevé. Ce type de taille est traditionnellement associé à une production de fagots dans une économie paysanne.



Figure 99 : Ragosse (Bretagne)¹³⁰

¹³⁰ Source : Guil Jeremy / Ragosse Châtaignier / 2021 / https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Ragosse_Châtaignier.jpg / Creative Commons

→ **Le candélabre** (Figure 100)

Ce type de trogne se caractérise par sa forme évasée. Cette gestion tend à augmenter la durée des cycles de taille et à favoriser la production de rejets plus larges. Associé à des usages très particuliers comme la production de charbon ou de bois d'œuvre, ce type de trogne se rencontre dans des territoires précis, comme certaines forêts du Pays-Basque.



Figure 100 : Candélabre de hêtre ¹³¹

¹³¹ Source : JerzyGorecki/ Pixabay / <https://pixabay.com/fr/photos/hêtre-arbre-vieux-forêt-lécorce-3700437/> / Creative Commons

→ **La cépée : un arbre ou plusieurs ?** (Figure 101)

Quand on taille certaines essences très près du sol, la souche produit de nombreuses nouvelles pousses, qui peuvent être récoltées pour divers usages, bois-énergie, fabrication d'outils. Classer ce type de forme d'arbre dans les trognes peut être contesté par certains. Si c'est bien un seul arbre qui produit tous ces rejets, l'aspect évoque plutôt une multiplicité de troncs. Mais c'est un cas intéressant car c'est bien le même mécanisme qui est à l'œuvre dans la création d'un têtard, simplement avec un choix de taille très près du sol.



Figure 101 : Cépée de noisetier (France)¹³²

¹³² Source : Sans auteur / Port d'un noisetier cultivé. Ecllosion des bourgeons, à la fin du mois d'avril / 2012 / https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Port_noisetier.JPG / Creative Commons

→ La trogne urbaine, une trogne comme les autres ? (Figure 102)

La taille des arbres en milieu urbain est généralement liée à des questions de gestion de l'emprise des arbres pour des raisons esthétiques ou de sécurité. Si l'intention première n'est pas de récolter le bois élagué, le mécanisme biologique à l'œuvre est le même que dans le cas d'une trogne intentionnelle et l'aspect de l'arbre évoque les formes typiques de trognes. Ce type de taille et notamment la taille en « tête de chat » est régulièrement cité comme un type de trogne. On retrouve là l'ambiguïté première évoquée lors des définitions : est-ce la forme ou l'intention qui fait la trogne ? On verra plus tard que cette question entraîne avec elle toute sortes d'interrogations.



Figure 102 : Trogne urbaine (taille en têtes de chat)¹³³

¹³³ Source : Federicoghedini/ Pixabay / <https://pixabay.com/fr/photos/arbre-branches-branches-tordues-749915/> Creative Commons

Voyons à présent quelques systèmes agricoles où les trognes jouent ou ont joué un rôle important et marquent encore profondément les territoires et les paysages.

→ Haies et bocages (Figure 104)

Les territoires marqués par les haies et bocages sont très divers. Il serait sans doute risqué d'affirmer que les trognes sont des éléments essentiels dans tous ces territoires sans exception, mais on peut dire que cette forme de gestion des arbres est présente dans nombre de ces territoires. Le référentiel national sur la typologie des haies produit par l'AFAC-Agroforesteries (2019) rend bien compte de cette présence des trognes dans les haies. Sur les 23 types de haies référencées, 7 sont caractérisées entre autres par la présence de têtards (Figure 103). (On note l'usage de terme têtard et non trogne, qui pour certains englobe aussi les ragosses)



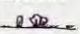

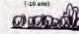

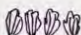
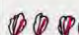
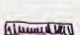

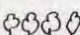

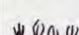


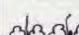
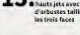
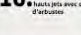


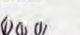

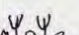
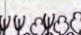
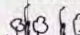
Typologie des haies en France suivant les modalités de gestion pour un renouvellement des haies					
Haie en devenir	1 Haie résiduelle  p. 17	2 Haie de colonisation  p. 17	3 Jeune haie planée (< 10 ans)  p. 18		
Taillis simple	4 Cépées d'arbustes  p. 22	5 Cépées d'arbres  p. 24	6 Taillis forestier de hêtres  p. 28		
Taillis mixte	7 Cépées d'arbres et d'arbustes taillées sur les trois faces  p. 29	8 Cépées d'arbres et d'arbustes  p. 28			
Futaie régulière	9 Haies jets du même âge  p. 50	10 alignement d'arbres émondés  p. 52	11 alignement de têtards  p. 68		
Futaie irrégulière	12 Haies jets d'âges différents  p. 78	13 Haies jets avec têtards  p. 80	14 Haies jets avec arbres émondés  p. 81		
Taillis sous futaie	15 Haies jets avec cépées d'arbustes taillées sur les trois faces  p. 72	16 Haies jets avec cépées d'arbustes  p. 88	17 Haies jets avec cépées d'arbres  p. 97	18 Haies jets avec cépées d'arbres et d'arbustes  p. 96	
	19 têtards avec cépées d'arbustes taillées sur les trois faces  p. 100	20 têtards et cépées d'arbustes  p. 103	21 têtards et cépées d'arbres  p. 104	22 Haies jets avec têtards et cépées d'arbres et d'arbustes  p. 106	23 Haies jets avec arbres émondés et cépées d'arbres et d'arbustes  p. 106

Figure 103 : Typologie des haies en France selon le référentiel de l'AFAC-Agroforesteries ¹³⁴

¹³⁴Source : AFAC-Agroforesteries / « Référentiel national sur la typologie des haies, modalités pour une gestion durable » (2019) page 8 https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2020/04/re%CC%81fe%CC%81rentiel-national-typologie-de-haies-AFAC-Agroforesteries__light.pdf/ Creative Commons

Ce paysage (Figure 104) qui évoque immédiatement les pays bocagers recèle sans doute de nombreuses troignes invisibles au cœur de la haie. On les repère mieux en hiver, grâce à leur tête caractéristique. La taille en trogne s'explique assez facilement par la volonté de maintenir l'arbre en hauteur et en largeur dans le cadre du pâturage.



Figure 104 : Paysage de bocage (Dorset)¹³⁵

¹³⁵ Source : Nathalie / Flickr / 2009 / <https://www.flickr.com/photos/natamagat/3511591702/> / Creative Commons

→ Le paysage type « dehesa » (Figure 105)

Typique de la méditerranée, le paysage dit de type « dehesa » se compose de prairies jalonnées d'arbres taillés en trogne. Si le nom désigne tout particulièrement un paysage présent en Espagne, on le rencontre aussi au Portugal (sous le nom de « montado »), dans le Pays Basque et en Afrique du Nord, notamment au Maroc. Ces systèmes caractérisés à la fois par un milieu ouvert et par la présence d'arbres régulièrement taillés sont liés à des pratiques humaines d'élevage, parfois de culture et de récolte de produits liés à l'arbre (comme le liège du chêne-liège). Ils présentent des caractéristiques écologiques particulières, notamment une précipitation plus importante que les zones non arborées dans les mêmes pays (Joffre et al., 1999).



Figure 105 : Dehesa Los Valhondos (Espagne)¹³⁶

¹³⁶ Source : Pravdaverita / Dehesa, finca Los Valhondos / 2011

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Dehesa_Los_Valhondos_Jamon_BEHER_Bernardo_Hernandez_Salamanca_Pelayos.jpg / Creative Commons

→ **Les paysages de trognes et d'eau** (Figure 106)

Le Marais Poitevin est l'emblème de ce type de territoires. Désignée comme la « Venise verte » et caractérisé par de nombreuses zones humides et par l'utilisation des arbres pour maintenir les digues, il fait de la trogne un élément fonctionnel clé du paysage. L'essence majoritaire y est le frêne, d'où la possibilité d'entendre parler plutôt de « frêne têtard » que de trogne. Aujourd'hui menacé par la chalarose du frêne, cet environnement fait l'objet de recherches en action mêlant écologie et sciences humaines et sociales comme dans d'ANR « Dignes » (Dignes, Interactions, Gestion, Usages, Environnement et Scénarios) : quelles transitions des systèmes d'endiguement maritimes et fluviaux au 21e siècle en France, entre usages, paysage, nature et protection ?)¹³⁷.



Figure 106 : Trognes du Marais Poitevin¹³⁸

¹³⁷ Page de l'ANR « Dignes » sur le site « Projets ANR » <https://anr.fr/Projet-ANR-18-CE03-0008> Consulté le 07/06/2023

¹³⁸ Source : Trappeur21 / Les frênes "têtards" de la "Venise Verte" du Marais Poitevin / 2015
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:PNR_du_Marais_Poitevin_%289%29.jpg / Creative Commons

→ **Les forêts de trognes** (Figure 107)

Si en parlant de forêt on pense naturellement à des populations d'arbres de haut jet, il existe des environnements caractérisés par de forts peuplements de trognes. Souvent, ce genre de forêts est liée à des pratiques historiques très particulières. Le Pays-Basque est riche de ce genre d'environnements. On pense par exemple à Sare, une forêt de 1350 hectares qui a été en partie gérée en têtard jusque dans les années 1940. Les usages allaient de la production de fourrage à la production de charbon de bois, en passant par la production de bois courbe pour la marine. Certains sujets s'effondrent aujourd'hui faute d'entretien.



Figure 107 : Trogne ancienne dans la forêt de Sare¹³⁹

¹³⁹ Source : photo personnelle / mars 2021

→ Les vignes « mariées aux arbres » (Figure 108)

Les trognes ont joué aussi un rôle important dans certains territoires de vignobles et notamment en Italie. L'expression « culture mixte » évoque une agriculture multifonctionnelle, entre culture, vigne et arbres. Les trognes y servent à la fois d'ombrage et de support (la vigne s'accroche à l'arbre) et produit parfois des liens servant à attacher la vigne. Une étude de 1957 indique que ce type de culture est à ce jour presque inconnu dans les vignobles italiens alors qu'elle représentait 78% de la surface totale en 1929 selon le « Castato Agrario » (Desplanques H. La culture mixte italienne. Essai d'interprétation, 1957)



Figure 108 : Vendanges de hautains en automne de l'an 1390¹⁴⁰

Simplement dans leur définition et dans leur contextualisation, les trognes sont d'ores et déjà des objets d'études paradoxalement simples et complexes. En effet, la définition qui consiste à considérer qu'un arbre régulièrement taillé pour une récolte est une trogne est d'une simplicité contradictoire avec la multiplicité des formes, des usages et des contextes dans lesquels ces arbres se trouvent. Passons à présent à une description du mouvement de regain d'intérêt pour ces arbres. On verra d'abord comment cet objet a été approprié par diverses structures et selon divers intérêts. Puis on verra l'émergence d'une structuration nationale, qui est l'objet de notre recherche dans cette partie.

¹⁴⁰ Source : Auteur inconnu / vers 1390 / *acuinum sanitatis in medicina*. Codex Vindobonensis Series nova 2644 der Österreichischen Nationalbibliothek Graz: Akademische und Druck- und Verlagsanstalt 2004 [ISBN 3-201-01831-7 / https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Tacuin_Automne03.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Tacuin_Automne03.jpg) / Creative Commons

B) Un usage partiellement abandonné qui connaît un regain d'intérêt

a) De l'abandon progressif à la reprise d'un intérêt

Ces pratiques de taille sont très anciennes. Des recherches en archéobotanique avancent même que ce type de gestion de l'arbre était déjà présent au néolithique, en particulier pour la production de fourrage (Dufraise et Coubray, 2018). Des iconographies de la fin du Moyen-Âge permettent aussi d'attester l'existence du trognage, comme la représentation ci-dessous des Très Riches Heures du Duc de Berry, ouvrage achevé autour de 1440 (Figure 109).

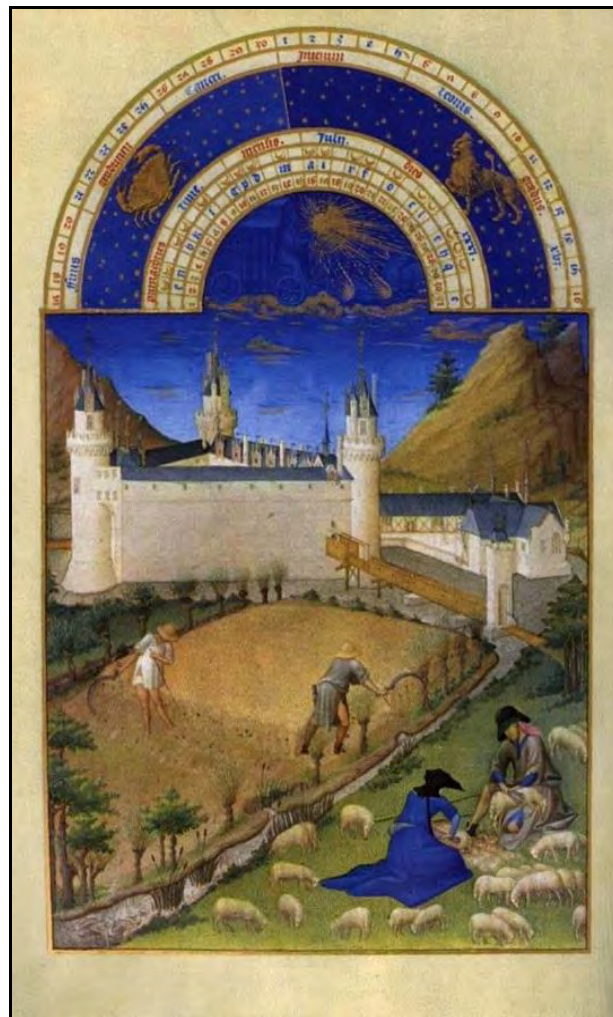


Figure 109 : Juillet, représentation issue des « Très Riches Heures du Duc de Berry »
tonte des montons, fauche et taille de trognes¹⁴¹

¹⁴¹ Source : Frères de Limbourg (Herman, Paul et Jean) ou Barthélemy d'Eyck / Les Très Riches Heures du duc de Berry Folio 7, verso : juillet / entre 1412 et 1416 ou vers 1440 / https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Les_Tr%C3%A8s_Riches_Heures_du_duc_de_Berry_juillet.jpg / Creative Commons

Plusieurs recherches centrées sur des régions en particulier évoquent la gestion en trogne comme un facteur important dans la formation du paysage et dans les conflits d'usage entre différents acteurs, notamment forestiers et paysans (Métailié, 2005 ; Fabre, 2012 ; Paillet, 1996). Des recherches évoquent aussi les trognes à travers le thème de la gestion et des règles collectives associées à ces tailles. Certains travaux évoquent ainsi les baux ruraux qui définissaient parfois une propriété partagée de l'arbre entre le tronc pour le propriétaire et les branches pour les fermiers (Toublanc, 2013). En France, il n'existe pas de recherche généraliste autour des arbres têtards sur une large période et dans tout le territoire national, mais notons qu'il en existe une pour l'Angleterre, intitulée « Pratiques paysannes oubliées/ L'étêtage et l'émondage des arbres en Grande-Bretagne (1600-1900) » (Petit et Watkins, 2004).

L'abandon de cette pratique (partiel ou total selon les régions) a été progressif. Elle faisait déjà l'objet de controverses dès le XVIIe et XVIIIe siècle : pratique paysanne, elle entrait parfois en contradiction avec les logiques d'exploitation forestière qui visaient à produire du bois d'œuvre. Au XIXe siècle, la séparation formelle entre agronomie et foresterie, les débuts de la mécanisation, l'usage généralisé du charbon et enfin l'émergence d'une agriculture mondialisée concourent déjà à diminuer l'importance de ces pratiques d'autosuffisance. (Mansion, 2010). Mais c'est bien au XXe siècle que la taille en trogne diminue le plus radicalement. L'usage d'énergies fossiles tout d'abord : charbon, pétrole, gaz, puis l'émergence de l'électricité rendent presque obsolète la taille visant à produire du bois-énergie, notamment en fagots (pratique manuelle et chronophage). Dès les années 1960-1970, les premiers remembrements viennent accélérer ce mouvement. Haies bocagères et talus s'effacent du paysage et avec eux les trognes bocagères.

Or, dès les années 1970-1980, on trouve des traces écrites de l'inquiétude que ces remembrements provoquent, notamment la table ronde du CNRS « Les bocages : histoire, écologie, économie : Aspects physiques, biologiques et humains des écosystèmes bocagers des régions tempérées humides » qui eut lieu en 1976 à Rennes. C'est ensuite dans les années 1990 que l'on trouve des recherches qui évoquent la diminution voire la disparition des pratiques d'étêtage. En 1991, une recherche en anthropologie autour des savoir-faire intitulée « Émonder les arbres : tradition paysanne, pratique ouvrière » a été menée dans le Pays de la Loire par François-Xavier Trivière. Cette étude fait le constat que les émondages des arbres en terres agricole sont à ce jour réalisés à la tronçonneuse, ils ne sont plus le fait des propriétaires exploitants mais d'ouvriers de la région. Il fait noter que les ouvriers en question sont généralement eux-mêmes issus du monde agricole. Ils pratiquent donc des gestes qu'ils connaissent pour avoir vu les « anciens » émonder ces arbres également (Trivière, 1991).

Tradition paysanne, l'opération d'émondage aujourd'hui est devenue presque ouvrière. Mais il ne faut pas être trop surpris : ce n'est pas tant les travailleurs qui sont nouveaux, que leur condition qui a changé. En totalité ou presque, les ouvriers des équipes d'émondage sont d'origine paysanne et malgré le changement de classe, ils ont maintenu le lien avec la terre. Que tous ou presque, soient ouvriers ruraux en est l'indice. Salariés des chantiers navals de Saint-Nazaire, de l'Aérospatiale, de l'industrie métallurgique, chimique et pétrolière de l'estuaire ou de la périphérie nantaise, ouvriers du bâtiment ou des petites et moyennes entreprises en sous-traitance plus distribuées en zones rurales, ils migrent quotidiennement de leur commune rurale que certains n'ont jamais quittée.

Trivière, 1991

Au début des années 1990, on peut donc avancer que si certaines pratiques d'émondage se poursuivent, elles ont commencé à perdre leur caractère paysan. Cela se confirme vers la fin des années 1990, où plusieurs études évoquent l'émergence d'un regard paysager sur les bocages et les arbres émondés, notamment le rapport pour le Ministère de l'Environnement intitulé « De l'utilité de l'émondage à la contemplation du paysage » (Luginbühl, Y., & Toublanc, M., 1995, SRAF). En s'appuyant notamment sur cette étude, c'est aussi ce que nous disent les actes du colloque organisé à Rennes par le CERHO et le CREA AH en 2004 en écho au colloque de 1976 :

C'est que, depuis la fin du XXe siècle, la question du bocage ne concerne plus seulement les agriculteurs ; elle mobilise notamment les passions et la soif de nature des « gens de la ville ». Mue par un imaginaire vivace, l'esthétique du bocage et des trognes émondées occupe désormais un champ de plus en plus considérable dans les débats suscités par la gestion des paysages contemporains (M. Toublanc, Y. Luginbühl, p. 429-444). Ce « néo-bocage » des citadins en visite parmi les ruraux est une construction idéale, en rupture avec le bocage traditionnel des agriculteurs.

Vincent Carpentier, « A. Antoine et D. Marguerie (dir.), 2007 – Bocages et Sociétés. », Revue archéologique de l'Ouest, 25 | 2008, 282-288.

Ainsi, dès les années 1970-1980, des inquiétudes écologiques émergent quant à la transformation radicale des paysages. Une inquiétude proprement paysagère émerge dans les années 1990, possiblement à la suite de l'arrivée des nouveaux ruraux de la « renaissance rurale' » selon l'expression consacrée de Bernard Kayser (1990). Ces inquiétudes environnementales et paysagères s'expriment notamment dans des territoires historiquement bocagers, il est donc possible qu'elles s'ancrent dans des représentations liées à des identités paysagères et culturelles particulières. Nous commencerons donc dans les années 1990 notre revue des différentes formes que prend le regain d'intérêt pour les trognes.

b) Une diversité d'approches

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, on peut trouver différentes traces d'un regain d'intérêt pour les trognes. Commençons par celles qui jouent avant tout sur un intérêt paysager et patrimonial : il nous faut alors souligner le rôle de Dominique Mansion. Artiste illustrateur, notamment connu pour son illustration de la Flore Forestière de France,

il a fait date avec une exposition à Chaumont sur Loire, intitulée le Jardin des Trognes. L'espace du Jardin de Chaumont a accueilli des dépouilles de trognes, morceaux imposants, issus du bocage du Perche d'où Dominique Mansion est originaire. La nature de cette manifestation nous renseigne sur l'un des enjeux principaux de son action en faveur des trognes : la trogne est chez lui une silhouette qui marque l'identité du territoire tout en faisant écho à des pratiques paysannes disparues. Son action pour faire de ces arbres un objet d'intérêt et de débat dans le public a eu un réel impact. Dans un ouvrage collectif de 2013, Monique Toublanc évoque « la manière dont ces figures anachroniques (les trognes et ragosses du pays rennais) sont remises en scène, transformées dans leur matérialité et dans les représentations sociales » (Toublanc et al., 2013, p. 26). Elle évoque dans le passage qui suit l'épisode du Jardin de Chaumont.

Des artistes contemporains cherchent à réhabiliter les arbres d'émonde et à en garder la mémoire, ils les érigent en patrimoine collectif à conserver et à transmettre aux générations futures. Leur pratique est souvent située à l'interface entre l'art, le paysage et le militantisme environnemental, associatif ou non. Il en est ainsi de Dominique Mansion, l'un des acteurs clés de ce regain d'intérêt pour les arbres paysans. Artiste de formation, illustrateur de métier et naturaliste militant, il est le fondateur de l'association Perche Nature (1980) et d'une maison botanique (2000) qui socialise le savoir écologique dans une région bocagère profondément transformée par les remembrements administratifs, le Perche vendômois. À la fin des années 1990, la trogne, désignation locale du têtard, en devient l'emblème vénéré. Très médiatisé, Dominique Mansion fait école, en particulier depuis la réalisation du Jardin des trognes dans le cadre du festival de Chaumont-sur-Loire de 1999.

Toublanc et al., 2013

Notons que depuis, cette Maison Botanique est devenue le Centre Européen des Trognes et rassemble de nombreuses ressources documentaires sur le sujet. On y trouve un « chemin des trognes » qui fait alterner les trognes mortes de l'exposition de Chaumont et des trognes vivantes. Ce chemin affiche comme objectif la mise en valeur conjointe de la valeur paysagère, productive et environnementale des trognes.

Ainsi, comme le disent encore Toublanc et al. (2013) : « Sous l'effet conjugué des politiques publiques et des évolutions de la société, les arbres taillés trouvent de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles significations à travers les trois filtres, à la fois théoriques et opératoires, de l'environnement, du paysage et du patrimoine. » (Ibid). Dans le cas du bassin rennais étudié dans cet article, on voit notamment que les anciens arbres têtards se retrouvent imbriqués dans de nouveaux quartiers de la ville, en perdant leur nature d'arbres paysans, ils sont néanmoins réappropriés par des citoyens, des communes, des associations et valorisés pour leur rôle dans le maintien de corridors écologiques : « Ragosses ou têtards, les arbres d'émonde se voient attribuer une valeur naturelle forte par les associations de naturalistes et de protection de la nature, au titre des habitats et des corridors écologiques. Érigés en symboles de la biodiversité, ils occupent une place de choix dans le mouvement qui prône la construction d'agglomérations ou de quartiers « durables ». (Ibid).

Si cette citation s'appuie sur un exemple du pays rennais, il faut souligner que cet intérêt écologique pour les trognes se retrouve aussi ailleurs en France. Nombreux sont les inventaires et recherches de terrain liés aux trognes. Par exemple, l'association DRAC Nature, qui travaille à la protection de l'environnement en Isère, est notamment connue pour avoir fait un inventaire de trognes. Cet inventaire, effectué en collaboration avec l'association Gentiana, a permis de montrer que le territoire de la Matheysine est caractérisé par la présence de plus de 98 673 arbres têtards et 177 km de linéaire. On peut aussi citer le rôle du CPIE Yonne et Nièvre (anciennement Station de Recherche Expérimentale des Metz). Basée en Puisaye, cette structure a monté un programme de suivi des trognes de son territoire structuré autour de l'action de personnes travaillant sur le terrain, agriculteurs, particuliers, qui sont dits « veilleurs de trognes ». Des Parc Naturels Régionaux se sont également saisis du sujet, notamment le PNR des Boucles de Seine. Enfin, différentes actions des antennes régionales de l'association France Nature Environnement depuis les années 2000 vont également dans ce sens de valorisation du potentiel de biodiversité offert par les reliquats bocagers et les trognes restantes dans le paysage.

On voit donc bien par ces quelques exemples que la trogne est valorisée par diverses structures pour son rôle structurant dans les paysages et dans la biodiversité à l'échelle territoriale notamment via les corridors écologiques. Ces deux aspects pris ensemble peuvent amener à une conception patrimoniale de la trogne : « relique du passé », « réservoir de biodiversité » autant d'expressions fréquemment trouvées sur les divers documents de vulgarisation sur les trognes. Mais si ces deux aspects semblent prioritaires, notamment au début des années 2000, certaines structures y ajoutent l'aspect de la productivité. Par productivité, on entend la production de biomasse, bois, fourrage, fruits. En entrant dans les résultats de cette étude autour du Groupe National Trognes, nous reviendrons bien sûr longuement sur cet aspect essentiel. Pour l'instant, mentionnons simplement qu'un peu après l'intérêt de structures centrées sur la protection de l'environnement, les trognes sont devenues un objet d'intérêt pour diverses structures agroforestières, centrées sur le conseil aux agriculteurs. L'un des exemples les plus parlants est l'association Arbre et Paysage 32. Acteur historique dans la construction des mouvements agroforestiers et structure animatrice d'un département connu pour le nombre de ses projets agroforestiers et largement étudié, Arbre et Paysage 32 produit de nombreuses ressources documentaires sur les trognes, notamment en ligne. Si le Gers n'est pas complètement dépourvu de trognes, ce n'est pas pour autant un territoire connu pour cette forme de taille, on voit donc qu'avec l'extension au-delà du domaine patrimonial, la question s'étend aussi géographiquement, vers des territoires qui ne sont pas historiquement marqués par les trognes, par exemple via la formation « La trogne : l'arbre paysan aux multiples usages » proposée par l'Association Française d'Agroforesterie ¹⁴².

¹⁴² Page de la formation « la trogne, l'arbre paysan aux mille usages » sur le site de l'association de l'Association Française de l'Agroforesterie <https://www.agroforesterie.fr/formation/la-trogne-larbre-paysan-aux-mille-usages/> Consulté le 07/06/2023

Parallèlement à cette ouverture de la question des trognes sur des questions de productivité, on remarque des événements qui rassemblent des structures au niveau national et international. Le premier colloque européen sur les trognes a lieu en 2007. Le deuxième a lieu en 2018. On voit donc l'extension de la question des trognes au-delà du domaine de la conservation environnementale et son entrée dans des questions proprement agroforestières. L'année 2020 est marquée par le programme « 2020 Année des Trognes » qui débouche sur la création du Groupe National Trognes en 2021. C'est l'émergence de ce groupe qu'on étudie dans ce chapitre.

2) Les trognes, quelle approche spécifique ?

A) Un objet agroforestier à interroger au prisme du commun et du territoire

a) Le thème du commun

L'hypothèse qui sous-tend ce travail de thèse est que les dynamiques agroforestières, par la convocation d'une grande diversité d'acteurs et par la transformation visible des paysages, peuvent favoriser la mise en commun de ressources matérielles et immatérielles et ainsi tendre à créer ou renforcer chez ces acteurs l'appartenance à un territoire donné. Dans le cas des trognes, voyons d'abord rapidement quelles dimensions peuvent faire écho à ces questions de mise en commun : le travail collectif, la mise en commun du matériel, la mise en commun d'un produit et la création d'un bien commun territorial par la gestion des trognes.

Les pratiques traditionnelles liées à l'exploitation des trognes font immédiatement écho à la notion de travail collectif. L'une des descriptions les plus informées et précises se trouve dans l'ouvrage « De la haie au bocage, organisation, dynamique, gestion » (Baudry, 2003, page 56). Et comme le disent également Toublanc et al. (2013), ces arbres étaient les vecteurs d'un partage de manières de faire communes à tous :

La pratique de l'émondage donnait lieu à des chantiers collectifs. Elle s'appuyait et s'appuie encore parfois, sur des réseaux d'interconnaissance et de solidarité familiale ou de voisinage au sein desquels se transmettent des manières de faire communes à tous (Javelle, 2007 ; Luginbühl et Toublanc, 1998 et 2003 ; Trivière, 1991). (...) Résultat d'une sociabilité locale, les arbres émondés s'inscrivent dans une logique agricole ; ils étaient modelés par des pratiques unanimement reconnues sur un territoire donné, ayant valeur de normes.

Toublanc et al., 2013

Ainsi, la gestion traditionnelle des trognes était intrinsèquement sociale et plurielle. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Bien que cela ne soit plus la règle, on trouve encore des exemples de gestion collective, des chantiers qui visent à partager l'effort, notamment l'effort économique qu'implique l'utilisation de machines adaptées. Dans les divers événements autour des trognes, c'est un thème qui revient régulièrement. On peut citer par exemple les

Journées « Trognés Bocage et Climat » en Isère, organisées par l'association DRAC Nature, où la démonstration d'une taille de trogne avec un sécateur hydraulique a été l'un des points centraux de la journée. La recherche d'outils performants, dont le coût pourrait être partagé, est un point technique central dans la question des trognés.

Au partage de l'outil, ajoutons qu'il existe des discours autour du partage du produit de la récolte de la trogne. L'exemple le plus parlant se trouve dans les initiatives autour des chaudières collectives alimentées par du bois issu du territoire. Certaines de ces initiatives ont pour objectif de récolter le bois des trognés, afin de créer l'émergence d'une ressource renouvelable sur leur territoire. C'est notamment le cas du CPIE Yonne et Nièvre, qui a récemment créé une SCIC bois-énergie centrée en partie sur la récolte des trognés du territoire.

Pour finir, il existe un discours autour du « Bien Commun » créé par la trogne à l'échelle d'un territoire dont la définition s'il y en avait une se rapprocherait sans doute du Bien Commun philosophique évoqué dans l'état de l'art, dans le sens où la trogne produit des richesses bénéfiques à la collectivité et qu'il convient donc de protéger.

b) Thème du territoire

Voyons maintenant en quoi la trogne, dans notre problématique, peut induire un certain rapport au territoire. On a vu que la forme des trognés peut être caractéristique selon les régions. Par ailleurs, tailler une trogne, notamment dans un espace public, peut provoquer des réactions fortes, positives comme négatives, qui traduisent des visions différentes des arbres et par là du territoire et de sa fonction de manière générale. C'est notamment ce qu'illustre très bien l'article déjà évoqué autour de la réinterprétation de l'héritage que sont les arbres d'émonde :

« Arbres mutilés », « moignons », « morts, tristes, morbides », « hurlant leur souffrance », « c'est vilain et cela ne fait pas naturel » ... Ces appréciations sévères reflètent une vision anthropomorphique de l'arbre, perçu comme un être pensant et souffrant. Elle se développe aux XVIIIe et XIXe siècles avec le courant romantique (Toublanc et Luginbühl, 2007b) et se renforce au siècle suivant avec le mouvement écologique, stigmatisant les effets négatifs de l'homme sur son environnement (Luginbühl et Toublanc, 2003). Ce regard critique est le fait d'acteurs géographiquement ou socialement éloignés des agriculteurs, dont ils ne comprennent pas la pratique : « c'est un vrai massacre à la tronçonneuse. » Ce à quoi les agriculteurs répondent « de toute façon, ça repousse » ; une manière pour eux d'en référer à leur connaissance de la nature et de relativiser l'impact de leur intervention, en insistant sur sa réversibilité.

Toublanc et al., 2013

Cet exemple de conflit autour de l'émondage illustre assez bien comment la gestion de la trogne peut modifier le territoire et ainsi poser des questions aux usagers de ces territoires. Mais même lorsqu'il n'y a pas de taille radicale et controversée, ces arbres peuvent être les vecteurs d'un attachement ou d'un rejet du territoire. Si l'arbre est déjà connu par un

groupe comme une trogne, il peut chez certains être un véritable marqueur territorial et ainsi ancrer ce groupe dans le territoire avec toutes les références à l'histoire du paysage qu'il charrie. Les trognes peuvent fonctionner, par leur silhouette particulière, comme une véritable « clé de lecture » du paysage. On se permettra une citation un peu longue mais très révélatrice, autour des trognes comme clé de lecture de paysage dans des territoires marqués par la vigne « en hautain » dans un article intitulé « Étude des pratiques agroforestières associant des arbres fruitiers de haute tige à des cultures ou des pâtures. » (c'est nous qui surlignons) :

*Les hautains associent sur la même parcelle la vigne et une culture intercalaire (céréales, légumes, ...). Le terme "hautain" provient de la forme particulière des ceps taillés à plus de 1,80 m de haut. **Traditionnellement un pied d'érable champêtre, aujourd'hui remplacé par un échalas de bois, permet de supporter deux ceps de vigne. Pour ne pas nuire à la production de la vigne, les branches d'érables sont rabattues chaque année, formant ainsi une « tête de chat ».** En Comminges (Haute-Garonne), les parcelles de hautains reliques mesurent toutes moins de 500 m², associant parfois des arbres fruitiers (pommiers) dans un angle ou en limite. Entre les rangs de vigne, espacés de 2 m, on y cultive encore des légumes (haricots, artichauts, ...). **Les hautains constituent une clé unique de lecture du paysage de la vallée de l'Arbas. Dans les environs de Saleich (Ariège), on rencontre en effet des saules « têtards » alignés régulièrement au milieu de prairies. Non loin, des érables champêtres plusieurs fois centenaires parsèment le paysage, souvent en bordure de chemin mais toujours côté champ. Leur silhouette à quelque chose d'atypique : le tronc est massif, large mais peu élevé (moins de 3 m), tandis que la ramure est globulaire, constituée de branches densément serrées, sans véritable branche charpentière. Rappelez-vous, les vignes sont supportées par des érables. Ces vieux érables ne seraient-ils pas les témoins d'hautains disparus, dont on aurait gardé les tuteurs situés en limite de fossé ? Et ces vieux saules alignés, ne sont-ils pas les osiers avec lesquels le paysan attachait la vigne au support ? Les anciens expliquent que les hautains étaient bien plus répandus, dans le canton de Salies de Salat, séparés par des prairies naturelles. L'abbé Rozier (1729) en cite même la présence dans le comté de Foix au XVI^e siècle.***

Coulon et al., 2000

Le mouvement autour des trognes est fortement imprégné des thématiques des communs et du territoire. Ce thème relativement peu abordé encore en recherche et largement inconnu du grand public, est donc un thème qui peut nous permettre d'étudier l'émergence d'une nouvelle thématique intégrée à la fois dans la transition agroécologique et dans l'agroforesterie. Nous poserons donc deux questions dans le cadre de cette étude de cas :

—> Qui sont les acteurs du Groupe National Trognes et quelle est la place de ce mouvement dans le contexte plus global de l'agroforesterie ?

—> En quoi le mouvement autour des trognes permet-il ou non une mise en commun à la fois matérielle et symbolique à différentes échelles ?

B) Matériel et méthode

a) Posture personnelle

Dans la partie précédente, j'ai expliqué comment j'avais eu une approche qui tentait de travailler en même temps la recherche de la connaissance et l'action, approche que j'ai finalement fait entrer dans le cadre de la recherche impliquée. J'ai proposé une matrice qui permet de placer des moments de la recherche par rapport à leur objectif et par rapport à son mode d'action et son rapport au terrain. Je propose de décrire brièvement mon évolution sur ces questions dans le cadre de la recherche autour du Groupe National Trognés.

1. Avant la thèse : Réflexions sur le sujet de recherche
2. Avant la thèse : Participation au « Programme 2020 Année des Trognés » et familiarisation avec le sujet
3. Au début de la thèse : Observation participante et fabrication d'un dispositif de recherche
4. Au milieu de la thèse : Analyse de données et présentation de ces données au Groupe National Trognés
5. A la fin de la thèse : Prise de recul et conception du chapitre présent

1. Avant de faire la demande d'une bourse de thèse autour de l'agroforesterie, j'ai exploré plusieurs possibilités d'objets de recherche, fait plusieurs entretiens et plusieurs visites. L'une de ces visites a abouti à une rencontre avec des membres de l'association Arbre et Paysage 32 dans le Gers. Cette rencontre a été fructueuse à plusieurs points de vue et elle m'a aussi permis de découvrir le sujet des trognés. Nous étions en 2019, Arbre et Paysage 32 en collaboration avec la Maison Botanique venait d'obtenir un financement de la part de l'OFB pour animer un programme intitulé « 2020 Année des Trognés ».

2. Toujours avant la thèse, j'ai effectué un stage de six mois autour de la co-animation de ce programme. J'y ai donc été impliquée pendant cette période : animation de réunions, de conférences, mise en lien d'acteurs.

3. Cette posture d'étudiante et de stagiaire était un bon poste d'observation pour commencer à penser aux sujets de recherche qui pourraient être pertinents autour des trognés. Mais au début de la thèse, il a fallu prendre progressivement une distance avec ce rôle. J'ai continué à jouer un rôle proche de l'animation jusqu'en novembre 2020 (pour une réunion qui faisait office de conclusion au programme 2020 Année des Trognés). Ensuite, de janvier 2021 à juin 2021 j'ai animé six conférences thématiques qui n'impliquaient plus de rôle par rapport au groupe. Après juin 2021 j'ai cessé tout rôle d'animation. Pour décrire

cette évolution, on pourrait évoquer le passage d'une OP interne à une OP externe, comme le décrit ici Soulé (2007).

L'opposition entre le dedans et le dehors traverse l'ensemble des travaux contemporains sur l'observation participante. La passade distingue deux rôles, celui de l'observateur participant externe (il vient du dehors et pour un temps limité -celui de sa recherche- et partiel, il conserve d'autres activités à côté), d'une part et celui de l'observateur participant interne (le chercheur qui est d'abord « acteur » dans une institution dans laquelle il exerce une fonction et il lui faut accéder au rôle de chercheur).

Soulé, 2007

On pourrait aussi dire que je serais passée d'une posture de Participation Observante (PO) à une posture d'Observation Participante, en arguant que mon rôle de stagiaire co-animatrice a d'abord primé sur mon statut de future doctorante et que j'ai ainsi d'abord été perçue comme une participante et non une observatrice. Quoi qu'il en soit, j'ai choisi en novembre 2020 de cesser mes activités d'animation pour créer un formulaire permettant d'établir un annuaire des acteurs autour des trognes, suite à des souhaits exprimés dans ce sens au sein du groupe. Entrer dans cette posture a permis de lancer un dialogue avec membres du groupe. Après avoir échangé avec eux, j'ai donc réalisé et diffusé un formulaire en ligne qui permettrait de créer une carte interactive des acteurs impliqués et j'ai ajouté à ce questionnaire une deuxième partie permettant d'interroger les acteurs autour des trognes sur de nombreux sujets.

4. J'ai donc collecté des données et j'ai pu les analyser. Lors des Journées Nationales Trognes en novembre 2022, j'ai pu les rendre publiques et les transmettre au groupe. Cette présentation des résultats du questionnaire a soulevé des réactions dans le groupe, qui ont pu servir de source d'informations pour la suite de ma recherche.

5. Enfin, j'ai pris en compte les données issues des différentes phases pour concevoir ce chapitre.

La matrice ci-dessous retrace ces différentes étapes (Figure 110) :

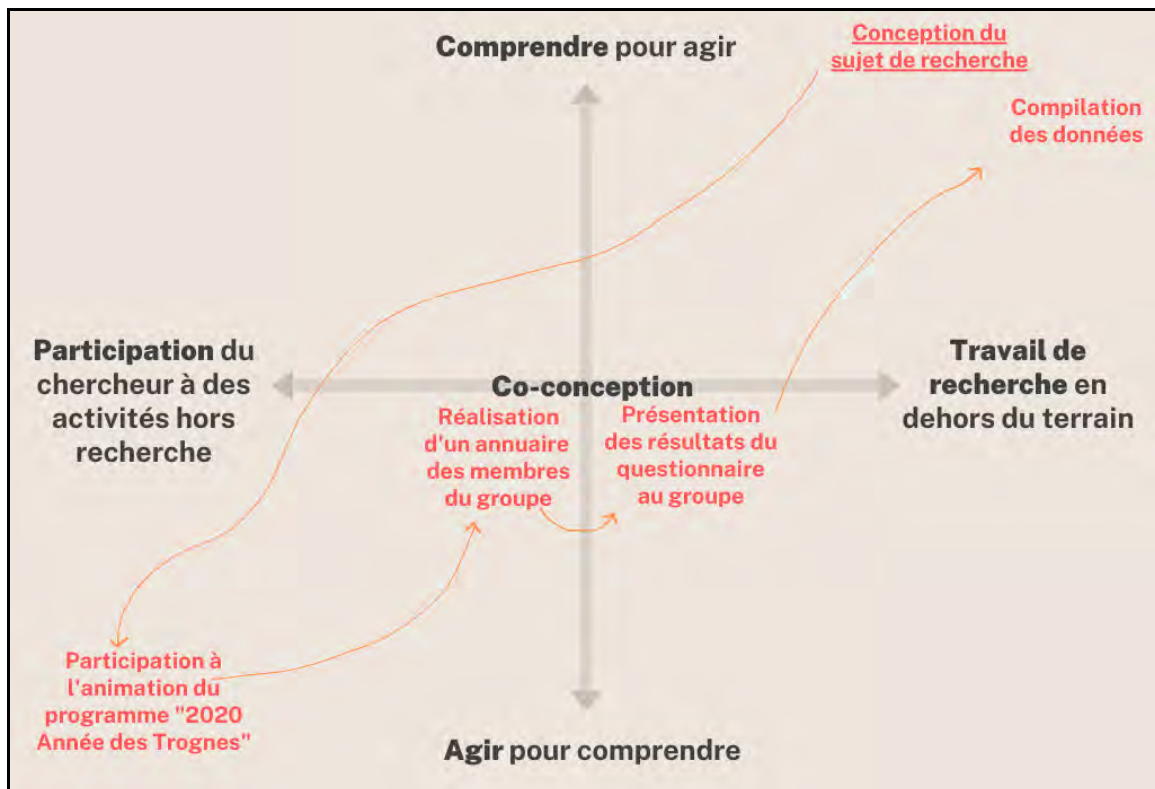


Figure 110 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du Groupe National Trognes¹⁴³

b) Données collectées

Les données collectées sont de deux sortes :

- Les observations issues de la phase d'observation participante
- Les données collectées par le questionnaire envoyé aux acteurs autour des trognes (Annexe 3.C.a)

Les observations issues de la phase d'observation participante ont été consignées sous la forme de compte-rendu et notes. Voici une liste des événements les plus significatifs auxquels j'ai pu assister.

- Formations agricoles autour des trognes avec Dominique Mansion à trois reprises : dans le Pas-de-Calais, en Seine-et-Marne et dans le Gers.
- Suivi de conférences autour des trognes avec divers intervenants : Dominique Mansion, Mohamed Alifriqui, Geneviève Michon, Hervé Covès, Jérôme Goust
- Suivi d'ateliers participatifs de taille de trogne ou d'artisanat
- Journées Trognes et Biodiversité en Puisaye (10/2020)
- Journées Trognes Bocage et Climat en Isère (11/2021)
- Journées du Groupe National Trognes (11/2022)

¹⁴³ Source : production personnelle / novembre 2022

Enfin, j'ai animé sept conférences et réunions destinées au Groupe National Trognés, de novembre 2020 à juin 2021 :

- Une réunion en visioconférence pour clore l'année des Trognés et entamer la création du Groupe National Trognés (11/2020)
- Six conférences en direct sur la chaîne You Tube « Ver de Terre Production » de janvier à juin 2021 : « Trognés et digues au Marais Poitevin » (Pernet et Frileux, 2021), « Trognés essence par essence » (Mansion, 2021) « Trognés et écornats de Bourgogne » (Desbrosse, 2021), « Trognés, les apports de l'archéobotanique » (Dufraisse et al., 2021), « Des insectes et des trognés » (Mériguet, 2021), « La trogne et le vieil arbre » (Covès, 2021).

Par ailleurs, avec Marianne Lang, doctorante en biologie végétale à l'ENS de Lyon, nous avons parcouru le Béarn et le Pays-Basque en mars 2021 le temps d'une semaine. Guidées par Jaime Jimenez, technicien et formateur agroforestier, nous nous sommes familiarisées sur terrain avec les trognés, leurs usages paysans, leurs impacts en termes de biodiversité et leur rôle dans l'identité d'un territoire et d'un paysage particulier. Cette semaine d'exploration a donné lieu à la confection d'un guide autour des trognés du Béarn et du Pays-Basque, visible en annexe (Annexe 3.C.c)

Enfin, les données collectées dans le questionnaire envoyé aux acteurs autour des trognés constituent le matériau le plus solide sur lequel je pourrai appuyer mes réflexions dans la suite de cette partie. Il est constitué de deux parties :

- Une première partie qui répond à la demande du groupe de pouvoir constituer un annuaire en ligne des acteurs autour des trognés. J'y ai demandé des informations pratiques et simples, le type de structure, les activités autour des trognés, la localisation...
- Dans une deuxième partie, j'ai d'abord souhaité interroger les répondants sur :
 - les enjeux associés aux trognés
 - sur les savoirs et savoir-faire qu'ils mobilisent et créent
 - et enfin sur la nature collective ou non de leur travail.

Les questions ont été réfléchies grâce à tous les événements évoqués au-dessus et grâce à de nombreuses conversations. On trouvera le questionnaire en entier en annexe (Annexe 3.C.a). Il avait obtenu quarante réponses en novembre 2022, moment de compilation des données pour ce chapitre.

3) Résultats et analyse

A) Le Groupe National Trognés, identité et contexte

a) Qui sont les acteurs qui s'impliquent dans le regain d'intérêt autour des trognés ?

L'objectif premier du questionnaire étant de créer un annuaire en ligne des personnes intéressées et impliquées dans les activités autour des trognés, la première question du questionnaire concerne le type de structure représentée par le répondant. On voit dans le graphique ci-dessous (Figure 111) que le type de structure le plus représenté est la forme associative. Exploitations agricoles, structures de recherche, entreprises et collectivités territoriales sont ensuite à peu près également représentées. On peut noter qu'un nombre non négligeable de personnes remplit le questionnaire à titre personnel.

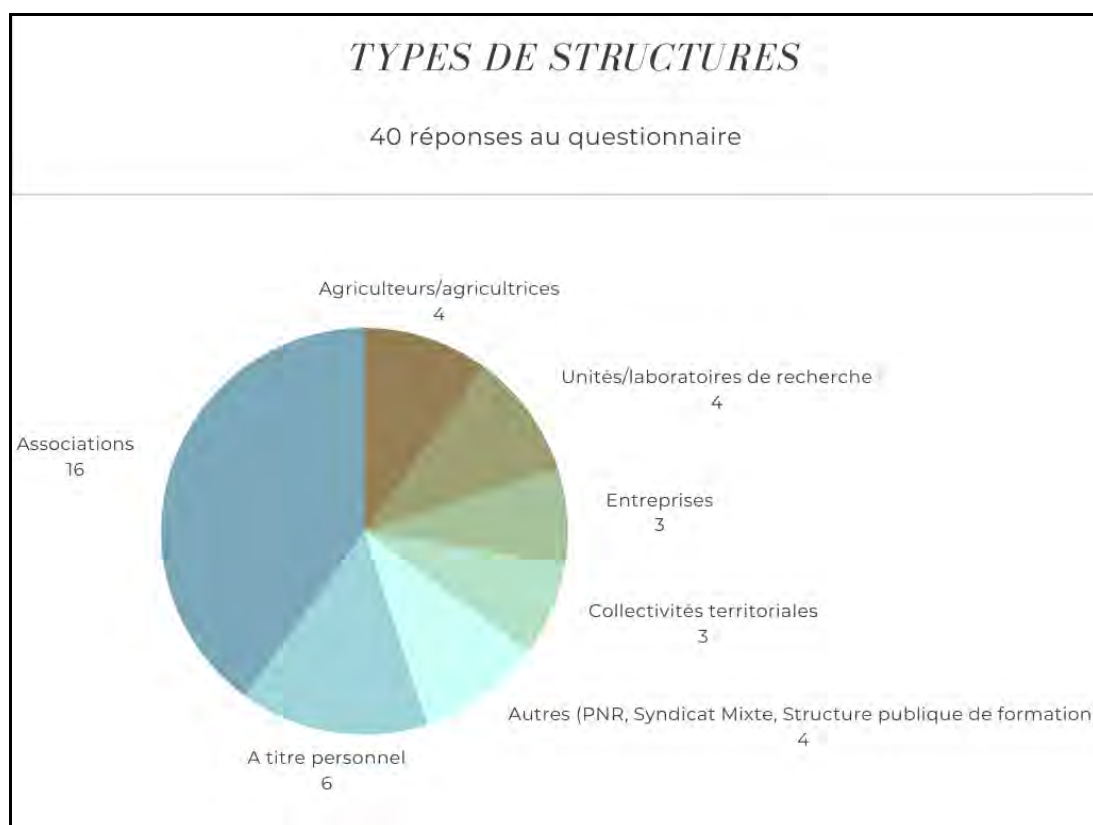


Figure 111 : Types de structures / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognés¹⁴⁴

Les questions suivantes portent sur les activités par lesquelles la structure pourrait le mieux se définir. Ayant remarqué dans la phase d'animation du groupe que de nombreuses structures étaient multitâches, comme souvent dans l'associatif, j'ai distingué les activités principales et les activités supplémentaires. On voit que ces structures se définissent largement par le conseil technique autour des arbres (15 structures sur 38), puis par

¹⁴⁴ Source : production personnelle / novembre 2022

l'éducation à l'environnement pour le grand public (12/38) et le développement territorial (9/38). La recherche suit de près, ainsi que la formation technique (Figure 112). Quand on leur donne l'occasion de décrire les activités secondaires de leurs structures, les répondants font une place importante à l'éducation à l'environnement pour le grand public. On remarque aussi que la mise en place d'activités artistiques et culturelles, si elle n'apparaît pas dans les activités principales, émerge dans les activités secondaires (Figure 113).

Pour résumer, il semble que le Groupe Trogne rassemble une partie des acteurs classiques de l'agroforesterie, les structures de conseil notamment, mais une partie seulement. En effet, si 16 structures répondant sur 40 dans notre questionnaire sont des structures de conseil agroforestier, ce chiffre n'embrasse qu'une petite partie des structures de conseil enregistrées dans d'autres mouvements (comme le réseau AFAC, ou RÉUNIR-AF, que nous verrons un peu plus loin). Mais ces structures sont présentes et avec des structures, notamment associatives d'animation et de protection de l'environnement, elles forment un noyau d'acteurs historiques autour des trognes. Entreprises, structures de gestion territoriale, particuliers, ce groupe rassemble aussi une diversité d'acteurs qui témoigne de la diversité des enjeux associés avec les trognes

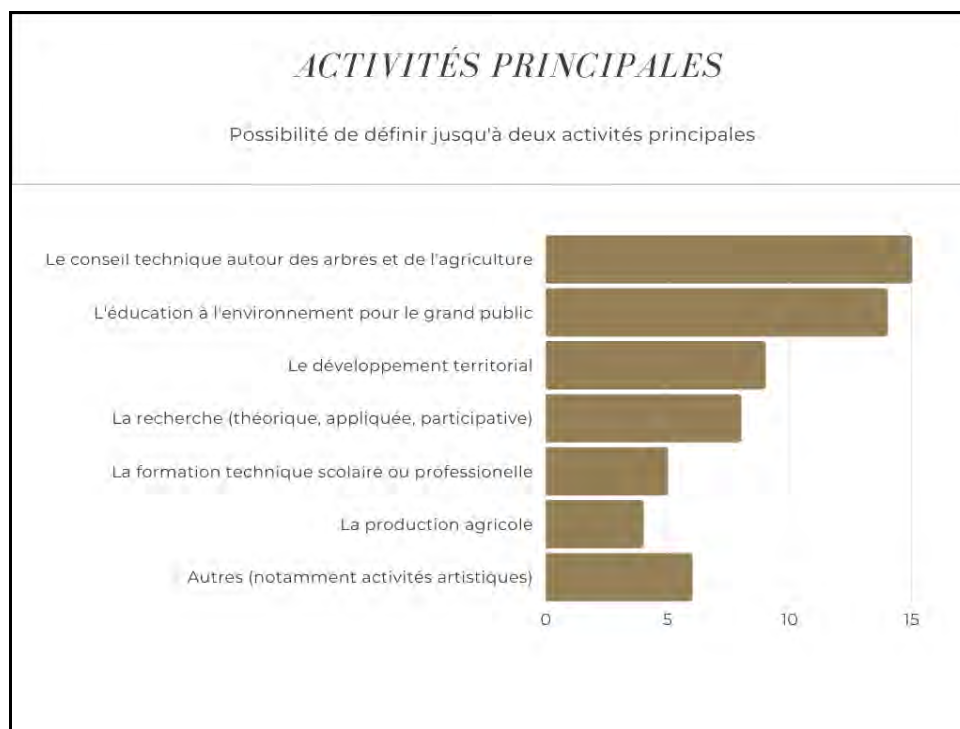


Figure 112 : Activités principales / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁴⁵

¹⁴⁵ Source : production personnelle / novembre 2022

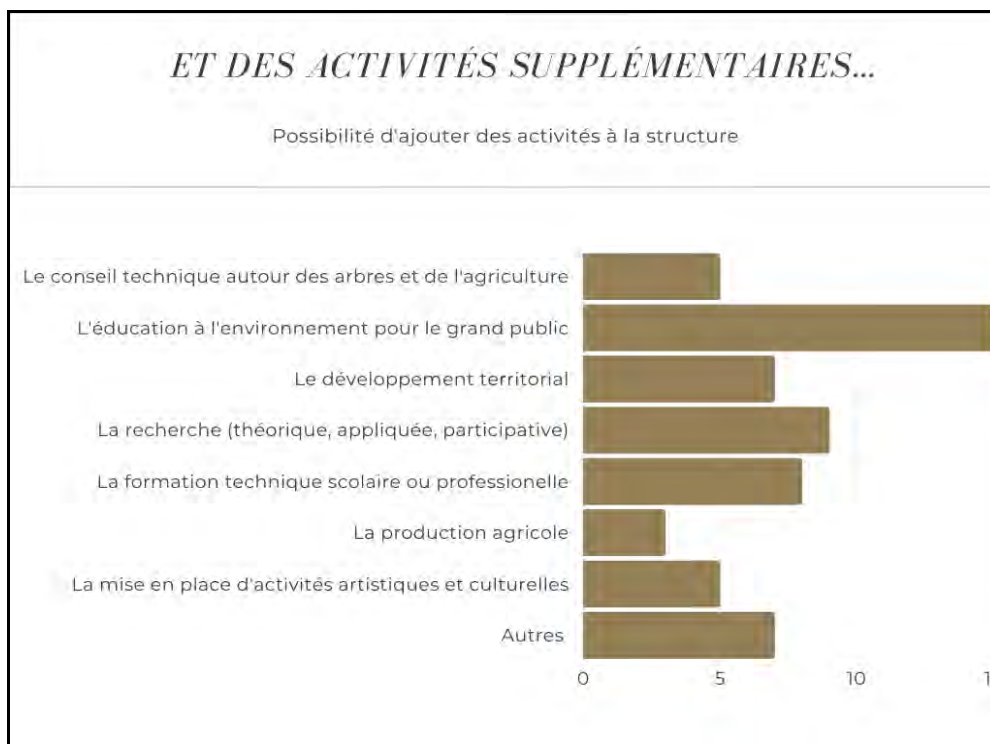


Figure 113 : Activités supplémentaires / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁴⁶

Les questions suivantes portent sur les activités de ces structures dans le cadre spécifique des trognes et le temps depuis lequel ils s'intéressent à ce sujet (Figure 114). On remarque que si un renouveau de l'intérêt pour les trognes semble bien émerger depuis deux à cinq ans, plus de la moitié du groupe s'intéresse aux trognes depuis plus de cinq ans et plus du tiers depuis plus de dix ans. On est donc devant un noyau d'acteurs assez « historique ». La question suivante, sur la pratique de la taille en trogne visait à tester l'implication de ces acteurs sur le terrain (Figure 115) et on peut remarquer qu'il n'y a pas de décrochage important à la question « faites-vous des trognes ? » (31/40). Le groupe interrogé est donc un groupe engagé dans la pratique.

¹⁴⁶ Source : production personnelle / novembre 2022



Figure 114 : Temps depuis lequel les personnes s'intéressent aux trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁴⁷

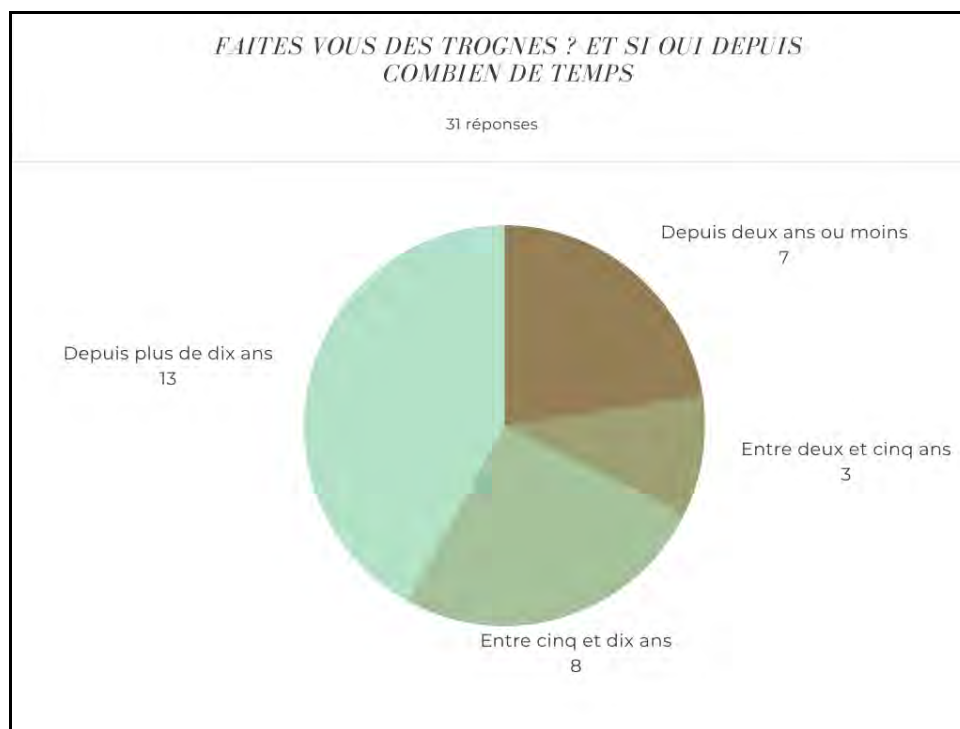


Figure 115 : Temps depuis lequel les personnes font elles-mêmes des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁴⁸

¹⁴⁷ Source : production personnelle / novembre 2022

¹⁴⁸ Source : production personnelle / novembre 2022

Pour aller un cran plus loin dans la caractérisation de ces acteurs et de leur travail autour des trognes, les questions suivantes visent à connaître les activités principales liées aux trognes de ces différentes structures (Figure 116). Sur ce genre de questions, la longue phase d'observation du groupe m'a semblé très utile car j'ai pu proposer des questions à choix multiples assez pertinents pour que le nombre de réponses « autres » soit peu important. Comme on peut le voir ci-dessous, l'activité la plus représentée est clairement la création/restauration de trognes (30/38). Suivent des activités de sensibilisation et de conseil (animation, conseil, événements culturels...). Ces deux activités confirment la réponse sur le type de structure : on avait une grande partie d'acteurs qui se définissait par le conseil agroforestier et une autre par l'animation et le lien avec le public. On peut aussi noter que des activités liées à la recherche (expérimentation, rédaction, publication) sont aussi assez bien représentées.

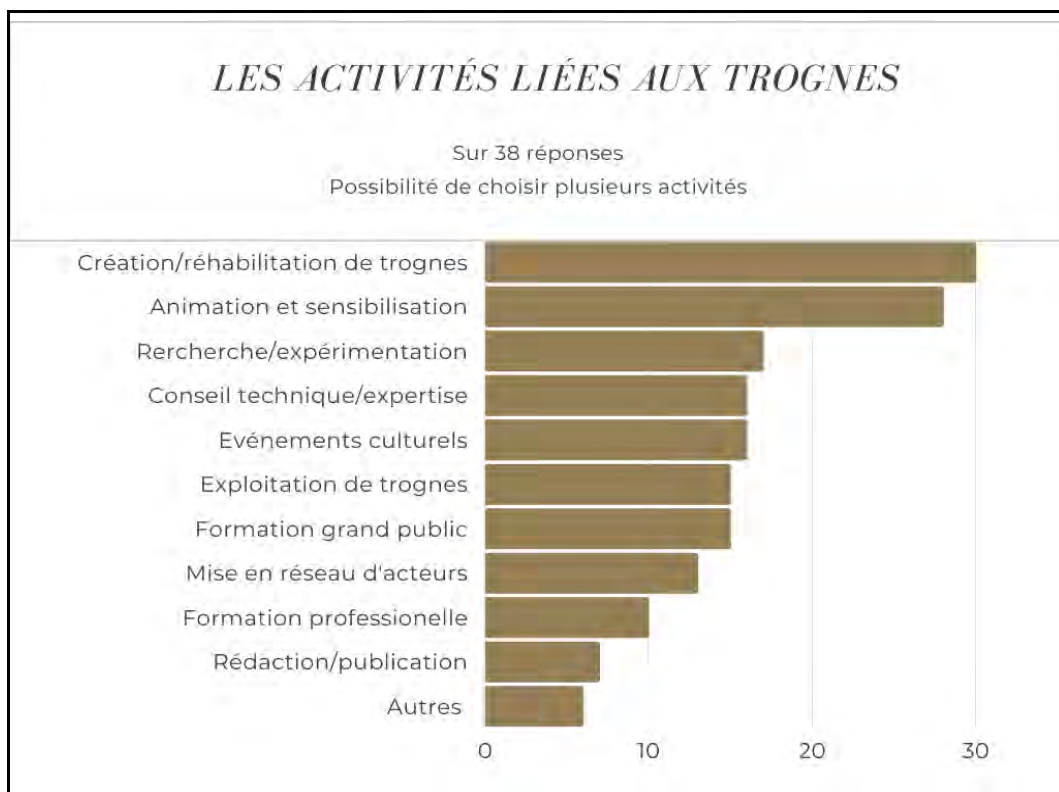


Figure 116 : Activités liées aux trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁴⁹

¹⁴⁹ Source : production personnelle / novembre 2022

Pour conclure cette première approche, on peut dire que ce groupe interrogé pour son intérêt envers les trognes présente les caractéristiques suivantes :

- Une assez grande diversité de types d'acteurs, mais une base de structures associatives
- Des activités également diverses, en écho à la diversité des acteurs, mais une majorité d'acteurs impliqués dans le conseil agroforestier et/ou dans l'animation grand public
- Des activités également assez diverses, mais principalement ancrées dans la gestion concrète des trognes
- Une partie du groupe qui pratique la taille en trogne depuis plus de dix ans, une autre qui s'y intéresse depuis peu

Concrètement, cela nous invite à penser que ce groupe se rapproche en fait des structures historiques (associations agroforestières et structures associatives de défense de l'environnement) et un ensemble de structures pouvant avoir un impact sur le territoire, ainsi que quelques particuliers. Lors des Journées du Groupe National Trognes en novembre 2022, les résultats de ce questionnaire ont été commentés comme la preuve de la réunion des « vétérans » des trognes et des nouveaux convaincus.

b) Les acteurs autour des trognes dans les mouvements de l'agroforesterie

Nous essayons ici de donner des éléments de réponse à la problématique posée plus haut : « Qui sont les acteurs du Groupe National Trognes et quelle est la place de ce mouvement dans le contexte plus global de l'agroforesterie ? » Demandons-nous donc à présent en quoi les acteurs concernés s'intègrent ou non dans ces mouvements, puis dans un deuxième temps nous nous demanderons comment les intérêts et les objectifs de ces acteurs s'intègrent dans les cadres de l'agroforesterie et de l'agroécologie.

Nous avons déjà établi que ce groupe compte plusieurs structures intégrées au mouvement de l'agroforesterie. Notons que certaines sont des structures implantées depuis longtemps dans leur territoire et assez actives en termes de plantation et de conseil aux agriculteurs (par exemple, Arbre et Paysage 32, le CPIE Yonne et Nièvre et la Maison Botanique). À cette présence dans le groupe de structures spécifiquement dédiées à la gestion agroforestières, s'ajoutent des structures dédiées à la défense de l'environnement, des syndicats mixtes, des parcs naturels régionaux, des communes et d'autres encore.

Cette composition n'est pas sans rappeler les réseaux agroforestiers. On peut par exemple se pencher sur le réseau de l'AFAC-Agroforesteries (Figure 117). Ce réseau compte 255 structures en 2022 et il est organisé en trois collèges. Ces trois collèges rassemblent une très grande diversité d'acteurs : un premier collège autour de l'arbre hors forêt (organismes spécialisés de l'arbre et de la haie, organismes de filières graines et plants, organismes de

valorisation de l'arbre type SCIC et CUMA), un deuxième autour de l'agriculture (Organismes de développement agricole type chambres d'agriculture et CIVAM, groupements de producteurs et coopératives agricoles, organismes d'enseignement agricole, organismes de recherche agronomique et exploitations agricoles) et un troisième autour du développement territorial (organismes dédiés à la gestion de l'eau, fédérations de chasseurs, organismes dédiés au paysage types CAUE et bureaux d'études, organismes d'éducation à l'environnement, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux et structures d'enseignement et de recherche).



Figure 117 : Membres du réseau AFAC-Agroforesteries¹⁵⁰

On peut évoquer d'autres réseaux nationaux : d'abord le réseau « Réunir AF », un projet qui vise à l'amélioration de la prise en compte de l'agroforesterie sous toutes ses formes dans les politiques publiques. C'est un projet soutenu par le « Réseau Rural National » grâce à des financements du FEADER, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Commissariat général à l'égalité des territoires. Les chambres d'agriculture pilotent ce projet en collaboration avec l'AFAC-Agroforesteries (site AFAC-Agroforesteries¹⁵¹). En consultant la liste des référents de ce projet, on compte : des associations agroforestières, des chambres d'agriculture, des parcs naturels régionaux et divers organismes de développement territorial.

¹⁵⁰Source : AFAC-Agroforesteries/ <https://afac-agroforesteries.fr/nos-membres/> Crédits : AFAC-Agroforesteries

¹⁵¹ Page « Liste des référents nationaux » sur le site de l'« AFAC-Agroforesteries » <https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2021/11/Liste-des-referents-regionaux-Reunir-AF-Nov-2021.pdf>

Consulté le 07/06/2023

On pourrait aussi citer le RMT Agroforesterie : « un réseau d’une soixantaine de structures de la recherche, du développement, de la formation et depuis peu de la production, qui vise à créer des liens durables entre les partenaires du réseau pour le développement des agroforesteries »¹⁵². Ce réseau rassemble des acteurs de la recherche, du développement agricole et économique, de la formation et de la production. Il est plus axé sur la recherche que le réseau de l’AFAC, ou que le réseau « Réunir AF ». Mais sinon, le panel d’acteurs représenté est assez similaire (Figure 118).



Figure 118 : Membres du RMT Agroforesterie¹⁵³

Cette diversité de structures est en fait sans doute l’apanage de tout projet agroécologique. On a vu dans le chapitre 2 que l’agroécologie invite nécessairement à travailler en interdisciplinarité et dans des collectifs assez étendus. L’agroforesterie comme la question des trognes invitent donc sans nul doute à faire dialoguer de nombreux acteurs. Cette constatation nous fait penser que le Groupe National Trognes est un réseau certes plus restreint et plus jeune mais assez similaire aux autres réseaux autour de l’agroforesterie.

Mais il faut noter une différence assez importante : le Groupe National Trognes semble faire une part plus importante à des structures moins agricoles, moins agroforestières, mais finalement plus proches de l’animation pour le grand public et de la protection de l’environnement. Cela nous invite à présent à nous interroger sur les enjeux que les acteurs interrogés par le questionnaire associent aux trognes et à les comparer aux objectifs et aux intérêts des réseaux autour de l’agroforesterie en général.

¹⁵² Page d’accueil du site du RMT Agroforesteries : <https://rmt-agroforesteries.fr/> consulté le 07/06/2023

¹⁵³ Source : AFAC Agroforesterie, REUNIR AF <https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2021/11/Liste-des-referents-regionaux-Reunir-AF-Nov-2021.pdf> / Crédits : AFAC-Agroforesteries et REUNIR AF

B) Les intérêts du groupe et leur partage par ses membres

On commencera par décrire ces enjeux pour ensuite illustrer la manière dont les acteurs les classent par ordre d'importance, à partir des résultats du questionnaire dans la sous-partie suivante.

a) Des intérêts agroforestiers et agroécologiques

À la lecture du site *trognes.fr*, des sites de différentes structures impliquées (Drac Nature, France Nature Environnement, la Maison Botanique, le CPIE Yonne et Nièvre, Arbre et Paysage 32) et des comptes rendus de réunions de groupe, on peut distinguer les enjeux suivants autour de la gestion des trognes. (Notons bien que la distinction de ces enjeux les uns des autres est un véritable défi et cette sous-partie n'est en rien un avis final sur la question. Tous ces enjeux se recoupent, se contredisent, se complètent et la liste que nous donnons se veut utile pour avoir une idée globale des questions en jeu, mais en aucun cas définitive ni catégorique.)

—> La production de biomasse bois-énergie :

Les trognes sont les arbres qui produisent du bois régulièrement sans pour autant être coupés à la souche. Elles sont souvent présentées sur les sites internet, ou dans les conférences comme le bidon de pétrole du paysan. En effet, les fagots ont longtemps été une unité de ressource énergétique avant la montée en puissance des énergies fossiles et certains cycles de taille permettent même de produire du bois bûche. Aujourd'hui, la forme la plus répandue de valorisation de ces coupes en bois-énergie serait plutôt le bois-plaquette, qui peut alimenter des chaudières individuelles ou collectives. Bien entendu, les enjeux autour de cette question sont notamment des enjeux de mécanisation : si on peut envisager que des personnes qui ont des trognes dans leur jardin fassent leur bois avec, ce n'est pas le même défi d'envisager les trognes comme une ressource à l'échelle de l'exploitation, voire du territoire. C'est pourtant ce que certains acteurs dans le réseau autour des trognes s'efforcent de faire en proposant des solutions techniques et des outils de réflexion. Deux questions principales se posent : avec quelles machines récolter le bois sur les trognes sans les abîmer outre mesure et compromettre la repousse et comment connaître la productivité des trognes. Elles sont toutes deux adressées par le Groupe National Trognes. Par exemple, lors des journées « Trognes, Bocage, Climat » en novembre 2021 en Isère, Sylvie Monier, de la structure historique « Mission Haie Auvergne » a notamment partagé des outils permettant d'évaluer la biomasse présente sur une haie, afin de convertir mentalement une image de la haie en mètres cube potentiels de bois. Le même jour, une démonstration de coupe avec une pince hydraulique a permis de lancer des réflexions collectives sur les possibilités pour un territoire de gérer les trognes avec une telle machine pour faire du bois une ressource utile.

—> **Les questions de régulation climatique à l'échelle de la parcelle :**

Deux des conférences des Journées du Groupe National Trognés en novembre 2022 tournaient autour du thème de l'aridité, l'une avec François Hissirou, chercheur à l'INRAE et l'autre avec Geneviève Michon chercheuse à l'IRD. Par ailleurs, cette question a notamment été évoquée dans plusieurs programmes de recherche-expérimentation autour de l'agroforesterie. Citons par exemple le programme de recherche participative « Arbratatouille » qui a visé de 2014 à 2020 à améliorer les connaissances sur les systèmes maraîchers-agroforestiers pour en améliorer la conception et la gestion. Dans un cas spécifique d'étude de l'impact de l'ombrage sur la production de tomates, on lit dans le rapport de 2018 que la modalité « têtard » dans les tests sur parcelle semble être la plus intéressante dans l'association arbre/production de tomates :

Enfin, la modalité « têtard » dont l'ombrage a varié de 40% en 2015 à 60% en 2017 représente la modalité la plus intéressante du point de vue de la production de tomates. Si on récapitule, dans cette modalité, le retard phénologique n'était pas aussi marqué que pour les modalités les plus ombragées. La durée de production et les rendements étaient similaires au témoin, mais les fruits étaient globalement de meilleure qualité. Ce constat laisse supposer que dans le cas de ces deux variétés de tomates, l'intervention sur les houppiers des arbres avec une taille « têtard » aurait permis de diminuer la compétition lumineuse pour les cultures tout en gardant le bénéfice d'un microclimat.

Rapport intermédiaire Arbratatouille, 2018

—> **Un ensemble d'enjeux autour de l'agriculture et de l'environnement, dans la production de ressources supplémentaires :**

Les trognés sont très liés à l'histoire des pratiques paysannes traditionnelles. L'un des enjeux qui revient régulièrement dans les échanges entre les membres du groupe est donc très lié à la redécouverte et surtout la réactualisation des liens entre agriculture et trogne. Par exemple, la « feuillée » désigne la coupe de branche au cœur de l'été pour nourrir le bétail en cas de sécheresse et de manque d'herbe. C'est une pratique traditionnelle et manuelle, mais qui peut être pensée et actualisée pour répondre aux problématiques actuelles. Ainsi, la production de fourrage pour le bétail est aujourd'hui sérieusement étudiée par la station expérimentale de l'INRAE de Lusignan. Cette question illustre bien la multifonctionnalité de l'arbre, en particulier en contexte d'élevage, comme le confirme la constatation suivante, faite dans le cadre d'un autre programme de recherche participative intitulé « Parasol » (2015 à 2018, recherche autour des interactions entre les arbres, les prairies permanentes et les animaux et les performances potentielles globales de ces systèmes.) :

En cas de compétition trop importante entre arbres et herbacées, l'étêtage des arbres est apparu comme un levier d'intérêt pour l'éleveur, pouvant également permettre d'engager des co-productions de fourrage, bois-énergie et bois litière. C'est d'autant plus intéressant que les feuilles d'arbres se sont avérées d'excellentes

ressources alimentaires. Le mûrier et le frêne sont les essences les plus intéressantes, avec des niveaux d'ingestion et d'utilisation par les brebis élevés et majorés par rapport au foin. L'animal est également impacté par les arbres : les brebis recherchent activement l'ombrage malgré une occurrence plus élevée de réactions aux insectes.

Camille et al., 2018, p. 9

Dans cette partie, on aurait pu citer aussi des domaines viticoles qui réintègrent des trognes dans le but de fabriquer les liens pour la vigne avec des brins de saule ou autre essence. Dans ce cas comme dans le cas du fourrage, la trogne vient fournir une ressource supplémentaire au système agricole, une fonction profondément agroforestière.

—> **Les questions environnementales :**

La création d'écosystèmes bénéfiques à la présence d'auxiliaires est un enjeu clé, les trognes anciennes en particulier sont connues pour pouvoir potentiellement héberger de nombreuses espèces d'animaux, plantes et champignons, notamment grâce à la décomposition du bois mort laissé à découvert par la taille, qui fournit le point de départ de toute une nouvelle chaîne alimentaire. Le pique prune est un exemple caractéristique de cet impact de la trogne sur les corridors écologiques. En effet, ce coléoptère a besoin de conditions très particulières qui sont offertes notamment par les trognes anciennes. Il a de grandes difficultés à se déplacer pour se reproduire. La densité de trognes dans son environnement proche est donc essentielle à sa survie. Considéré comme une espèce « parapluie » (c'est-à-dire qu'il indique la présence de nombreuses autres espèces) cet insecte protégé est un acteur connu des aménageurs depuis que sa présence a bloqué pendant six ans la construction de l'autoroute A28, entre Le Mans et Tours (voir notamment l'article du Monde en 2010 par Laurence Caramel intitulé « Le pique-prune, scarabée amateur de vieux arbres, sème la discorde chez les hommes »). Dans ce cadre, les trognes âgées sont perçues comme une ressource à préserver, non plus pour leur production de biomasse ou leur impact sur des cultures ou des animaux, mais bien pour leur rôle global dans l'écosystème au-delà des questions agricoles.

—> **La trognes comme patrimoine culturel et naturel :**

Enfin, il faut souligner que dans certains discours transparaît fortement l'attachement aux trognes comme figure patrimoniale, silhouette caractéristique de certains paysages qu'il convient de conserver pour des raisons esthétiques et culturelles. En ce sens, l'expression « patrimoine » est significative. Dans le questionnaire, j'ai laissé un champ blanc pour laisser les personnes s'exprimer sur ce que les trognes leur évoquaient. Dans les trente-deux réponses, l'expression « patrimoine » revient sept fois. Parfois comme un patrimoine culturel, parfois comme un patrimoine naturel, une ambiguïté très riche à interroger. La trogne semble héritée d'un passé dont il faut garder le souvenir et elle servirait donc de marqueur temporel et spatial. Ci-dessous, quelques réponses à la question « Que

représentent les trognes pour vous ? » qui traduisent l'intérêt patrimonial des trognes (Tableau 20) :

« Un patrimoine à préserver et une ressource pour la biodiversité »
« Un patrimoine à préserver et une ressource pour le stockage de carbone et la biodiversité. »
« Ils représentent une ressource biologique et un patrimoine social et paysager. »
« Un patrimoine ! »
« Un réel savoir-faire, un patrimoine naturel et culturel, le symbole de la paysannerie, du monde rural, des arbres fascinants, une occasion de partager des connaissances, partager de bons moments autour de l'arbre en général et ceux-là en particulier. »
« Patrimoine naturel et culturel d'exception. »

Tableau 20 : Quelques réponses à la question « Qu'évoquent les trognes pour vous ? » centrées sur la question patrimoniale

La trogne comme élément paysager et culturel revient donc régulièrement dans les discussions informelles entre les acteurs de ce groupe. Afin de comprendre sur le terrain ce à quoi ces acteurs pouvaient faire référence, un terrain d'exploration a été choisi en mars 2021 : le Béarn et le Pays-Basque. Une semaine d'exploration menée avec Marianne Lang et orchestrée par Jaime Jimenez m'a donc permis de constater dans un territoire particulier toute l'ambiguïté que peut comporter l'étude des trognes. Dans le Béarn et le Pays-Basque, les trognes sont en effet largement présentes dans les paysages, leurs formes particulières attirent l'œil, mais évoquent plutôt un passé révolu, à moins que l'on ne rencontre des agriculteurs et agricultrices qui racontent comment la gestion des trognes sur leurs exploitations leur apporte à la fois une ressource supplémentaire et des avantages en termes de biodiversité. La brochure créée à l'occasion de ce voyage (Annexe 3.C.c) rend bien compte de cette dualité de la trogne : entre élément paysager patrimonial et objet d'interrogation contemporain.

b) Entre intérêts et divergences

Le questionnaire permet de voir que trois enjeux principaux ressortent quand on demande aux répondants de classer différents enjeux liés aux trognes : la biodiversité, la production de biomasse pour du bois-énergie et la gestion d'un patrimoine (Figure 119). Notons que dans les enjeux à sélectionner, plusieurs faisaient référence à l'agriculture (production de fourrage, création d'un revenu complémentaire, stockage de carbone...). De plus, dans le champ libre invitant à ajouter des enjeux, les participants ont fait des propositions liées à l'agriculture et à l'amélioration du rendement agricole. Ces quatre enjeux (biomasse-énergie, biodiversité, patrimoine et agriculture) sont donc bien quatre pôles de réflexion essentiels pour les membres du groupe.

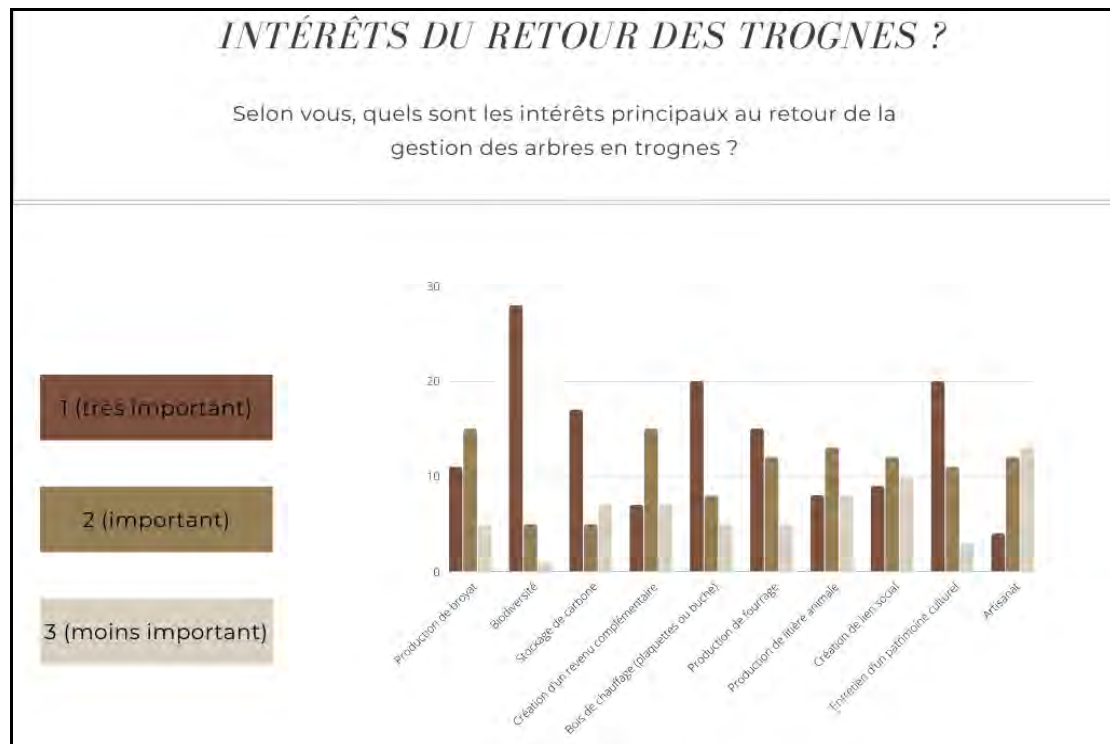


Figure 119 : Intérêts pour le retour des trognes classés par importance / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁵⁴

Le questionnaire pourrait donner l'impression d'un consensus autour de ces enjeux, mais si chaque structure accepte que les trognes embrassent de nombreux enjeux, la priorisation de ces enjeux est en fait source de débats. Lors des Journées Nationales Trognes à Boursay en novembre 2022, la réunion autour de la fabrication de l'outil d'inventaire des trognes en partenariat avec Tela Botanica (structure spécialisée dans les outils multimédias dans les recherches participatives) a notamment été le théâtre d'interrogations sur les mots à utiliser : doit-on dire qu'on exploite une trogne ou qu'on la récolte ? Doit-on mettre en valeur sa forme, son potentiel d'accueil de biodiversité ou sa capacité à produire de la biomasse ?

Lors d'une intervention aux mêmes Journées du GNT à Boursay, Bruno Sirven, géographe à Arbre et Paysage 32, a continué à explorer ce débat. En posant la question : pourquoi récolter la trogne ? Bruno Sirven propose plusieurs cas de figure.

- Pour produire : la trogne est une trogne « crache biomasse »
- Pour gérer des questions de localisation : là on trogne pour gérer l'ampleur du houppier dans différents contextes, l'arbre est un « arbre combattu »
- Pour un aspect esthétique : l'arbre est un « arbre sculpté »

Ces trois possibilités représentent des attitudes différentes par rapport à l'arbre, des intentionnalités qui peuvent être incompatibles les unes avec les autres. Dans cette

¹⁵⁴ Source : production personnelle / novembre 2022

intervention, Bruno Sirven invite en fait à mieux réfléchir à l'intentionnalité qui précède la coupe en trogne, peut-être qu'avant de se lancer, il faut être sûr qu'on trogne pour de bonnes raisons, ou au moins, pour des raisons identifiées. L'objectif selon lui est bien de retrouver « l'économie du geste paysan ». Il s'agit donc de se recentrer sur la production, mais bien la « production au sens large, une production basée sur une économie du vivant, autant dans la biomasse ligneuse que la biomasse vivante en général. Une production qui peut aussi être une économie de la « beauté » autant dans des esthétiques personnelles que partagées, culturelles ou paysagères. » (Intervention Bruno Sirven, Journées du GNT novembre 2022 à Boursay). Cette intervention invite donc à penser la production de l'arbre, autant dans la biomasse qu'il produit que dans sa capacité de favoriser la biodiversité et la beauté. Mais dans les faits, comment de tels impératifs peuvent-ils coexister ? Ce dilemme évoque sans conteste les différents *champs* de l'agroforesterie évoqués par Pierre Labant dans sa thèse en 2017 (Figure 120) :

Ainsi l'agroforesterie peut être appréhendée tel un dispositif spatial destiné à orienter le comportement des agriculteurs pour qu'ils associent, sur le même espace, les activités agricoles et forestières, la production économique et la protection de l'environnement. (...) Elle peut alors être considérée comme une pratique visant la réunion de quatre champs sociaux : les champs économique et environnemental d'une part et les champs agricole et forestier d'autre part.

Labant, 2017, p. 33

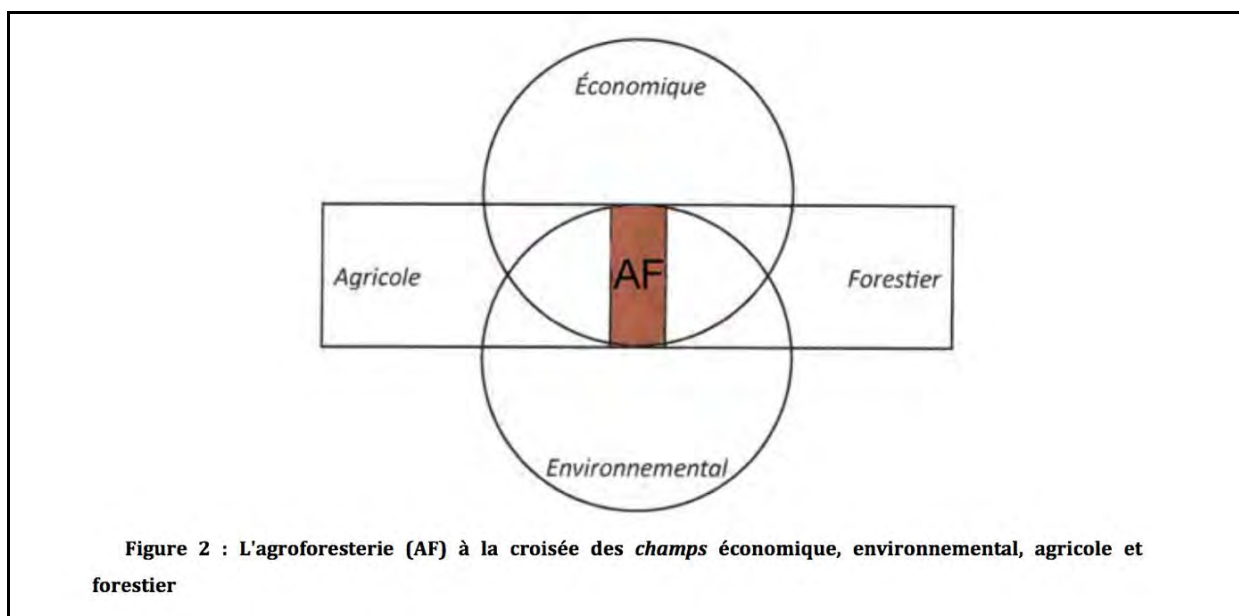


Figure 120 : L'agroforesterie au croisement des champs agricole, forestier, économique et environnemental

(Labant 2017)¹⁵⁵

¹⁵⁵ Source : Labant Pierre / Figure 2 : L'agroforesterie (AF) à la croisée des champs économique, environnemental, agricole et forestier / Thèse « Le dispositif spatial agroforestier à la croisée des champs : une approche pluridisciplinaire du développement de l'agroforesterie en France » 2017, page 34 / <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02481072>

Néanmoins, le cas des trognes est particulier dans l'agroforesterie, car la forme des arbres est l'antithèse de la forme des arbres en forêt, fûts hauts et droits destinés notamment à la production de bois d'œuvre. Ces arbres paysans se placent résolument du côté de l'agriculture et non pas de la foresterie, mais ils sont traversés par la même ambivalence entre production et environnement. Ce dilemme est donc partagé par l'agroforesterie générale et la forme spécifique d'agroforesterie qu'est la trogne. Mais se pourrait-il qu'il soit plus fort dans le cas des trognes ? Ces arbres qui font appel à un passé paysan parfois idéalisé et qui marquent l'œil par leur forme semblent bien placés pour raviver ce débat et l'incarner encore plus que l'agroforesterie générale. Or, au cours de la réunion évoquée plus haut, réunion qui a vu un débat riche autour des notions de patrimoine et d'exploitation des trognes, il y a eu une intervention courte mais marquante : celle d'une personne impliquée dans les réseaux agroforestiers depuis le début des années 2000. Cette personne faisait que ces débats lui évoquaient les débats des acteurs de l'agroforesterie dans ses débuts, nous reviendrons sur cette idée.

On peut rapprocher cette remarque des réflexions de Stéphane Sachet, dans un article de 2020 intitulé « La mise en politique de l'agroforesterie. Des interdépendances sociales défiant le corporatisme sectoriel en France ? ». Dans cet article, l'auteur propose une lecture de l'institutionnalisation de l'agroforesterie mise en parallèle avec deux phénomènes : la mise en lien d'acteurs d'horizons différents pour traiter de problèmes agricoles et la prise en compte de questions écologiques. Dans le schéma ci-dessous (Figure 121), on nous propose de lire l'institutionnalisation de l'agroforesterie comme conjointe à ces deux phénomènes et finalement très liée à l'émergence de l'agroécologie institutionnelle, l'agroécologie étant justement le paradigme qui relie productivité et environnement.

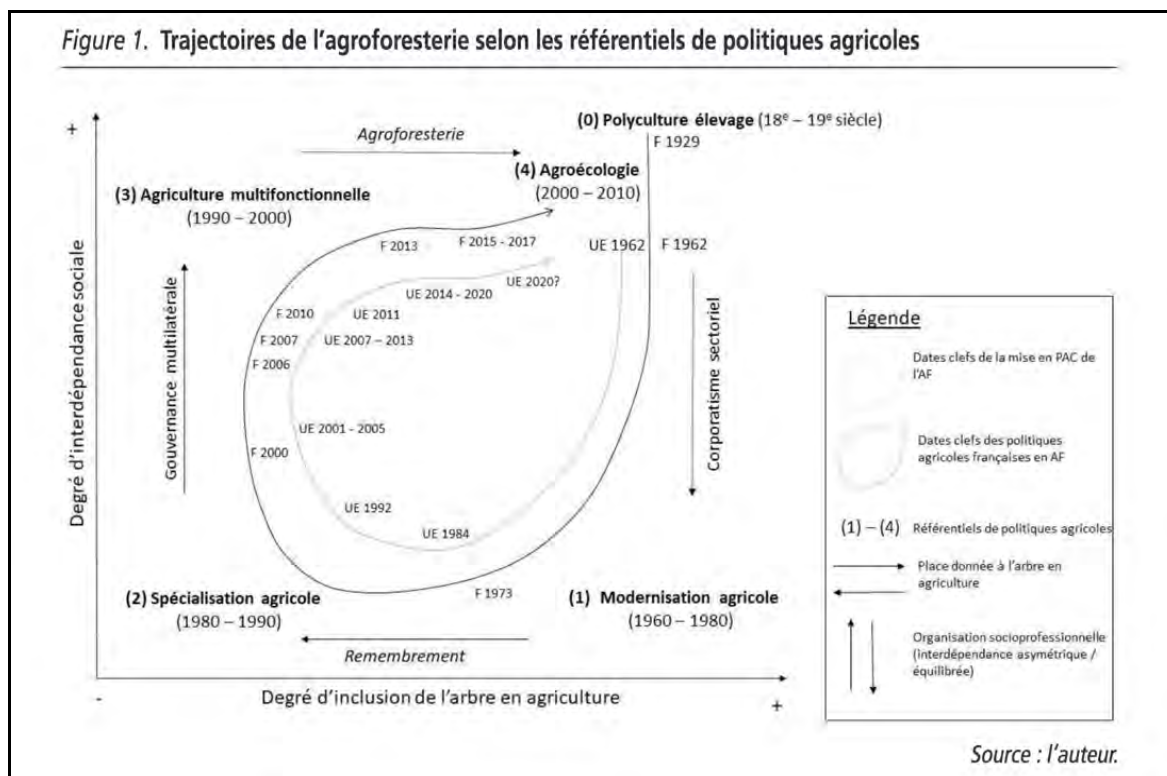


Figure 121 : Trajectoires de l'agroforesterie selon les référentiels de politiques agricoles (Sachet, 2020)¹⁵⁶

Ainsi, l'institutionnalisation de l'agroforesterie semble devoir beaucoup à l'ancrage de ce paradigme agroécologique alliant productivité et environnement. Les enjeux liés aux trognes reprennent cette dualité productivité/environnement, tout en posant la question de l'arbre patrimonial.

Tous ces éléments nous permettent de proposer une réponse à la question posée en amont, à savoir : quelle est l'identité du Groupe Trogne et sa place dans le mouvement agroforestier ? En étudiant un peu plus les enjeux associés aux trognes, on voit qu'ils recoupent en grande partie les enjeux agroforestiers, mais que la question de l'environnement et du patrimoine y est un peu plus présente. Le GNT semble être à la fois une partie de l'agroforesterie, mais aussi un groupe à part, qui pose à nouveau la question de l'articulation entre la biodiversité, le patrimoine et les traditions paysannes. En gardant cette proposition en tête, passons à présent à notre deuxième question : En quoi le mouvement autour des trognes permet-il ou non une mise en commun à la fois matérielle et symbolique à différentes échelles ?

¹⁵⁶ Source : Sachet Stéphane / Figure 1. Trajectoires de l'agroforesterie selon les référentiels de politiques agricoles / Article « L'arbre en agriculture, trajectoire d'un problème socio-écologique et reconfigurations des interdépendances au nom de l'agroécologie » (2020) URL <https://journals.openedition.org/economierurale/7791>

C) Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?

Comme dans les chapitres précédents, on explorera les trois modalités territoriales choisies dans la thèse (lieu, aire réseau et réseau de lieux) pour nous interroger sur les différentes formes de mises en commun que l'on peut y observer.

a) Faire commun sur les territoires proches : le lieu, creuset de la sociabilité

En partant de l'échelle la plus fine, on a le lieu ou « terroir » selon Debarbieux. Concrètement, les lieux que j'ai pu observer dans le cadre de mon observation du développement du GNT ont été :

- des fermes, lieux de formation ou de chantiers participatifs pour des personnes de la région
- des aménagements, sentiers, panneaux, expositions, visant à renseigner le public sur les trognes et notamment un lieu en particulier : La Maison Botanique, dite « Centre Européen des Trognes ».

En ce qui concerne les fermes devenues lieux de formation le temps d'une journée, on observe un cas particulier, non pas simplement celui d'un lieu mais celui d'un lieu dans un certain temps : le temps exceptionnel de la formation ou du chantier. Ce qui frappe avant tout après plusieurs journées de ce genre, c'est le moment de sociabilité centré autour d'un objet partagé qui se crée en quelques heures. Notamment depuis les années du Projet Agroécologique pour la France, nombreuses ont été les recherches qui ont mis en avant l'importance du partage d'expérience dans les dynamiques agroécologiques. Dans le cas des trognes, les nombreuses formations et rencontres auxquelles j'ai assisté m'ont convaincu que l'on se trouvait dans un cas où le savoir circulait en grande partie sur les lieux de rencontre comme les fermes accueillant des formations. En effet même si les discussions peuvent dépasser le sujet des trognes, les personnes présentes passent la majorité du temps à échanger des expériences, à s'interroger sur les réactions de telle ou telle essence à tel type de taille, à échanger des informations relatives à leurs régions respectives, à partager des références, scientifiques ou non, enfin à partager et approfondir leur savoir.

Dans le questionnaire, j'ai posé la question de la source des connaissances et savoir-faire, comment les personnes qui répondent ont-elles appris ce qu'elles savent sur les trognes ? Le résultat confirme largement l'intuition qui avait été la mienne lors des formations et des rencontres. Le choix de cocher « Discussion » est le deuxième plus fréquent après le choix de cocher « Livres » (Figure 122). Par ailleurs, en ayant laissé la possibilité aux gens de citer les sources auxquelles ils pensaient, j'ai retrouvé huit fois des remarques autour du fait que les observations personnelles et le partage de ces observations avec d'autres personnes intéressées a été l'une des sources d'informations principales.

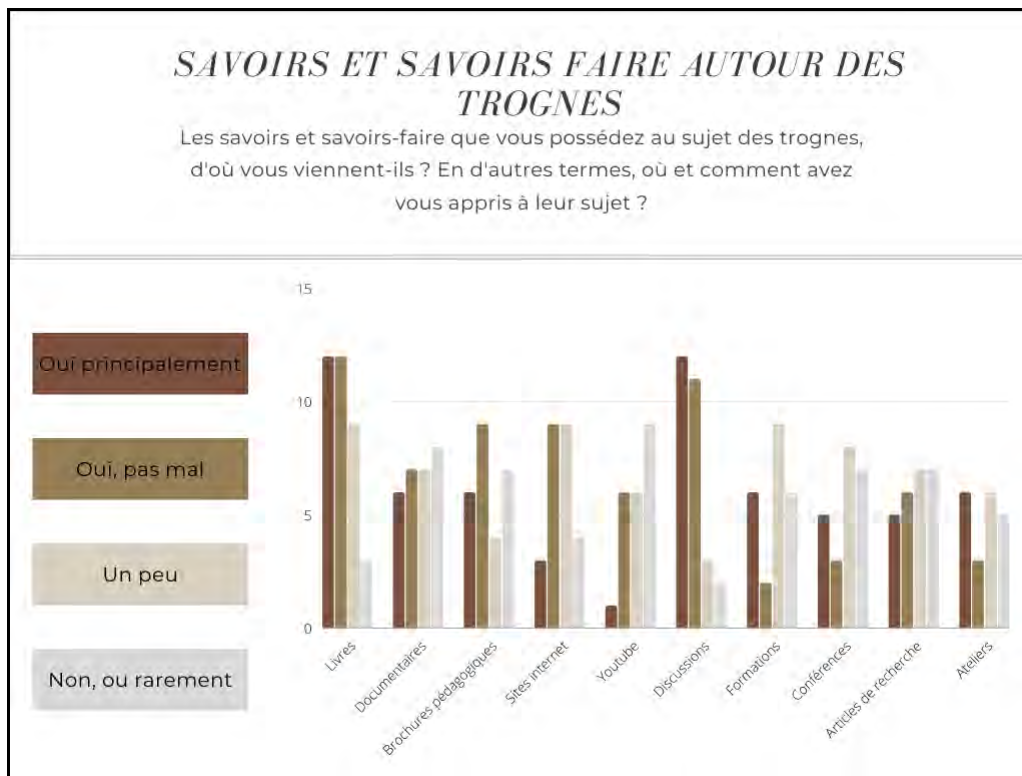


Figure 122 : Origine des savoirs et savoir-faire autour des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁵⁷

Les savoirs et savoir-faire autour des trognes acquis par les personnes présentes dans ce Groupe National proviennent donc principalement d'une source de savoir formelle : les livres publiés et d'une source de savoirs horizontale et informelle, les discussions et les partages. Ainsi, les lieux sur lesquels se passent ces formations et ces rencontres sont les supports d'un échange d'informations et jouent donc un rôle important dans le développement des réseaux autour des trognes. Par ailleurs, quand on demande si et comment les acteurs autour des trognes transmettent eux-mêmes du savoir, on obtient un résultat qui confirme la discussion comme vecteur principal de transmission (Figure 123). C'est pourquoi nous pensons que ces lieux, principalement des fermes où les agriculteurs montrent les trognes sur lesquelles ils travaillent et où les participants taillent avec eux et font des observations, ces lieux incarnent probablement sur des temps définis une forme de bien commun territorial en rendant possibles ces échanges essentiels à l'apprentissage collectif. Cette intuition trouve un écho dans la réponse à la question « Avez-vous des activités en collectif liées aux trognes ? Si oui lesquelles ? » dont les réponses visibles dans le graphique suivant (Figure 124) et qui montrent que les chantiers de taille sont des moments de rencontre et d'échange.

¹⁵⁷ Source : production personnelle / novembre 2022

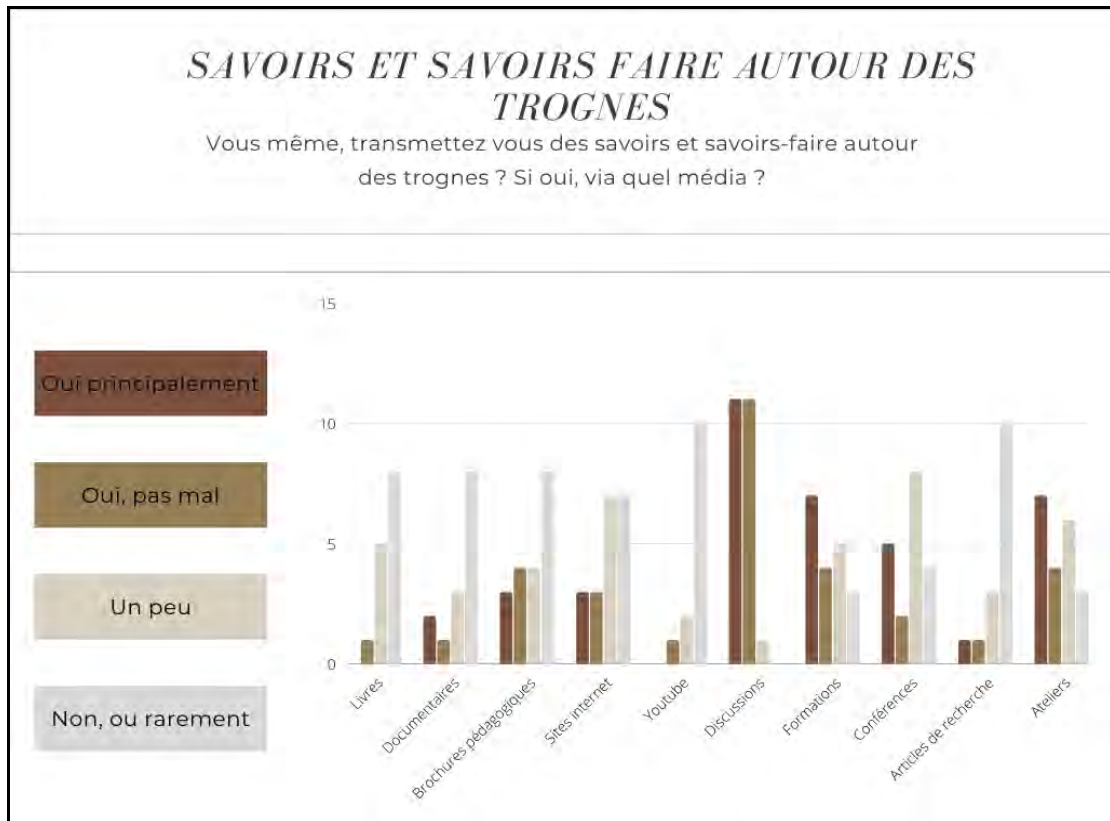


Figure 123 : Modalité de transfert de savoirs et savoir-faire autour des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁵⁸

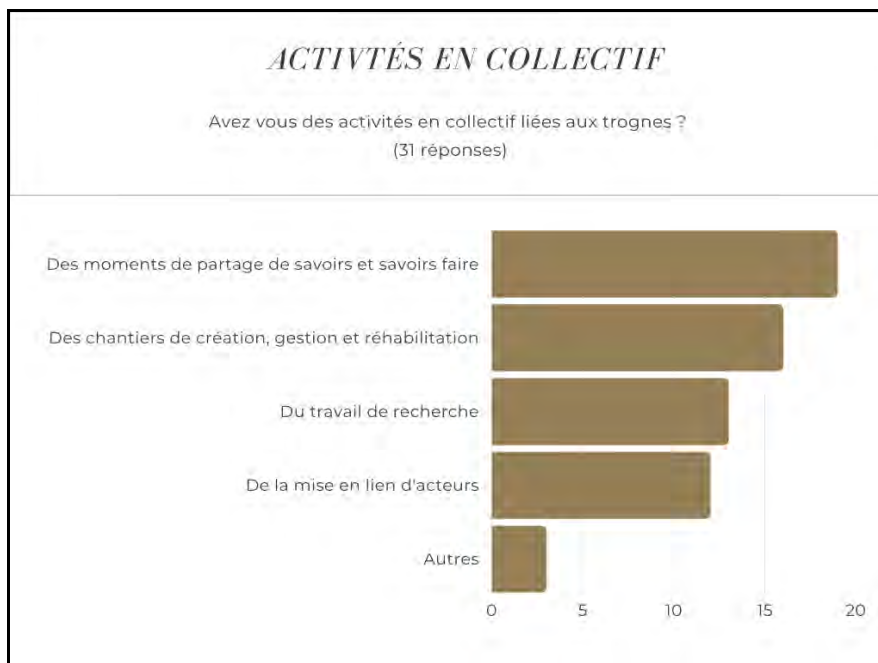


Figure 124 : Activités en collectif autour des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁵⁹

¹⁵⁸ Source : production personnelle / novembre 2022

¹⁵⁹ Source : production personnelle / novembre 2022

Mais comme nous l'avons dit au début, ce lieu est plutôt un espace-temps particulier qu'un espace. La formation ou la rencontre dure une journée, deux au maximum. En termes de lieu permanent, on pourrait penser à la Maison Botanique pour jouer ce rôle de creuset de sociabilité et de support de partage de savoirs et savoir-faire. Association co-fondée par Dominique Mansion au début des années 2000, cette structure est aujourd'hui le « Centre Européen des Trognés ». Elle est localisée à Boursay, une commune du Loir-et-Cher de 166 habitants (en 2017). On y trouve de nombreuses ressources informationnelles sur les trognés, des expositions permanentes, un sentier des trognés (où alternent des trognés vivants et les trognés mortes exposées à Chaumont Sur Loire qui ont fait le début de la médiatisation autour du sujet) et plus récemment un « Arboretrogne », une zone où de très nombreuses essences d'arbres seront trognées pour observer les différences de comportement d'essence à essence. Dans la question du questionnaire autour des sources de savoirs, les personnes qui ont souhaité citer leurs sources ont cité dix-sept fois des livres ou des formations issues de la Maison Botanique ou de Dominique Mansion. Ce lieu semble alors incarner une forme de bien commun territorial, structure dont l'impact approche le développement territorial et qui rassemble au-delà de son territoire proche.

À l'échelle du lieu, c'est le bien commun territorial qui semblait pouvoir éclairer les modes de mise en commun à l'œuvre, par la création de lieux ou d'espace-temps qui permettent d'ancrer les échanges nécessaires à un développement territorial multi-acteurs. La question des communs comme ressource matérielle semble peu présente à l'échelle du lieu car même si la trogne est source de matériaux, ces matériaux sont à l'usage du propriétaire de la parcelle et on trouve peu d'occurrences d'échanges et de partage matériels à cette échelle. Qu'en est-il à l'échelle de l'aire réseau ?

b) Faire commun dans l'aire réseau : l'enjeu crucial de la productivité

Si l'on regarde à présent à l'échelle de l'aire réseau (celle d'un territoire continu mais perçu et appréhendé via des lieux et les liens entre ces lieux, qui peut par exemple être celle d'un bassin-versant, d'une microrégion naturelle, d'un département, voire d'une région) c'est un tout autre type de mise en commun qui émerge. En effet, si le *lieu* est le creuset de la sociabilité, le terrain de l'échange d'informations, l'échelle de l'aire réseau est le théâtre d'entreprises ou de projets qui tentent de mettre en action le potentiel productif des trognés, notamment pour des projets liés potentiel biomasse de l'arbre (bois-énergie et bois raméal fragmenté).

La productivité, comme on l'a vu plus haut, est un enjeu considéré comme essentiel par les membres du groupe. Mais c'est une productivité qui laisse la place à la biodiversité et à la préservation du patrimoine. La trogne productrice de bois et notamment de bois-énergie se base sur une idée, l'idée de pouvoir récolter du bois sur un arbre qui reste vivant et productif. C'est une idée très inspirante et nous invite presque naturellement à envisager

qu'une certaine production puisse être durable. Les réponses du questionnaire vont dans ce sens, là où j'ai demandé que ceux qui le souhaitent écrivent ce que les trognes leur inspirent, de nombreuses déclarations affirment que la trogne a cela d'exceptionnel qu'elle permet de concilier productivité et biodiversité (Tableau 21). Passons par quelques-unes de ces déclarations pour mieux s'en imprégner, on surligne les éléments de langage qui insistent sur le rôle productif et multifonctionnel de la trogne :

« Ces arbres sont pour moi une grande source d'enthousiasme et d'espoir face aux défis climatiques qui nous attendent, car ils sont d'une efficacité et d'une polyvalence qu'aucune technologie ne saurait aujourd'hui égaler. Ils montrent qu'il est possible de penser abondance ET durabilité . Il est grand temps de nous reconnecter à nos arbres à qui nous devons tout, tant au niveau matériel, qu'au niveau esthétique, paysager et bien être. »
« Enseignant en techniques forestières depuis peu, je suis convaincu du bien-fondé de réintégrer les trognes dans le paysage agricole, afin de remettre en connexion la sylvie et l'ager. L'aspect économique aussi est un levier important. De plus, la production de brf pour re dynamiser les sols est pour moi la meilleure solution pour nos problèmes de sol... »
« Outre l'esthétisme, la trogne est pour moi un moyen d' augmenter la productivité des parcelles agricoles et de fournir du bois-énergie sans abandonner la production de bois d'œuvre. »
« Ce qui apparaît très souvent c'est : " les trognes c'est super pour la biodiversité ...". Oui, mais précisez que la trogne est avant tout un outil de production, d'optimisation de l'arbre, donc à créer proches des bâtiments, dans les champs etc. C'est un arbre paysan. Mais que ça n'incite pas les gens à créer des trognes dans les milieux naturels, milieux à forte naturalité, où les arbres à port libres se débrouillent très bien tout seul ! ;). »
« Les vieilles trognes sont riches en biodiversité et mal connues ! L'augmentation de la demande de la filière bois-énergie est un atout majeur pour leur sauvegarde et leur réhabilitation. De ce fait, ils participeront aussi à la sauvegarde des bocages mais aussi à la mutation agricole face aux changements de pratiques, du réchauffement climatique ... pour et autour de l'agroforesterie de demain. »

Tableau 21 : Quelques réponses à la question « Qu'est-ce-que les trognes vous inspirent ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes

Ce florilège de déclarations au sujet des trognes nous renseigne sur la multifonctionnalité de ces arbres : jamais perçus comme une ressource uniquement productive en termes de biomasse, c'est aussi une ressource bénéfique pour la biodiversité, le paysage, le patrimoine. Comme le soutiennent certaines de ces déclarations, l'enjeu essentiel est de dépasser la fascination pour ces arbres si particuliers afin d'atteindre une productivité durable à l'échelle des territoires. Il existe quelques exemples de structures et projets qui visent justement à faire de ces arbres une ressource pour le territoire, on pense notamment à des projets visant à produire de la plaquette bois pour des chaudières.

On peut citer notamment le CPIE Yonne et Nièvre, une structure historiquement engagée dans le développement du sujet des trognes. Cette structure a contribué à créer une SCIC Bois-énergie qui fournit du bois pour des bâtiments publics de la région. Une SCIC est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. C'est un montage entrepreneurial qui correspond à la production ou à la fourniture de biens ou de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale. C'est un modèle souvent choisi pour ce sujet particulier de la gestion du bois de forêts ou linéaires bocagers. Certaines SCIC ont déjà plus d'une vingtaine d'années (comme la SCIC Berry Energie Bocage dans le Berry). La SCIC créée grâce au concours du CPIE Yonne et Nièvre porte le nom « La Charbonnette » : elle a été officialisée en avril 2021 et ses membres fondateurs sont la Communauté de communes de Puisaye-Forterre, la Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz (aujourd'hui CPIE Yonne et Nièvre), l'agriculteur Hugues Barrey, l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) EPNAK, le bureau d'études Pyxair et le chauffagiste La Technique Moderne. La société est présidée par Jean Massé, Maire de Saints-en-Puisaye. L'article « la SCIC Berry énergie bocage : dix ans à valoriser le bois issu de l'entretien du paysage » (Faucheron, 2021) donne un historique de cette structure.

On a vu que le sujet de la productivité des trognes était important pour les membres du groupe. Dans les résultats à une question qui porte sur les connaissances que les membres du groupe souhaitent acquérir (Figure 125), cette question n'arrive néanmoins qu'en sixième position. En premier on trouve (dans l'ordre) l'intérêt pour le fonctionnement biologique des trognes, leur gestion concrète notamment quand elles sont âgées et la biodiversité associée aux trognes. Ces trois premières préoccupations correspondent à l'enjeu de la biodiversité, dont on a dit qu'il était souvent mis en avant et à l'enjeu de gestion concrète des trognes. Les deux préoccupations suivantes concernent l'agriculture et l'élevage (agriculture en général et production de fourrage). Elles rejoignent en fait l'enjeu de la productivité des trognes. Enfin, arrive donc l'intérêt pour la création de filières bois-énergie. Or le graphique qui suit nous donne une information complémentaire très éclairante (Figure 126). Quand on pose ensuite la question « Sur quels sujets pourriez-vous vous-même apporter des choses aux autres membres du groupe », la préoccupation autour de la création de filières bois-énergie est parmi celles qui récoltent le moins de votes. Ainsi, c'est un sujet qui est considéré comme important mais c'est surtout un sujet sur lequel il semble que les membres du groupe manquent d'informations.

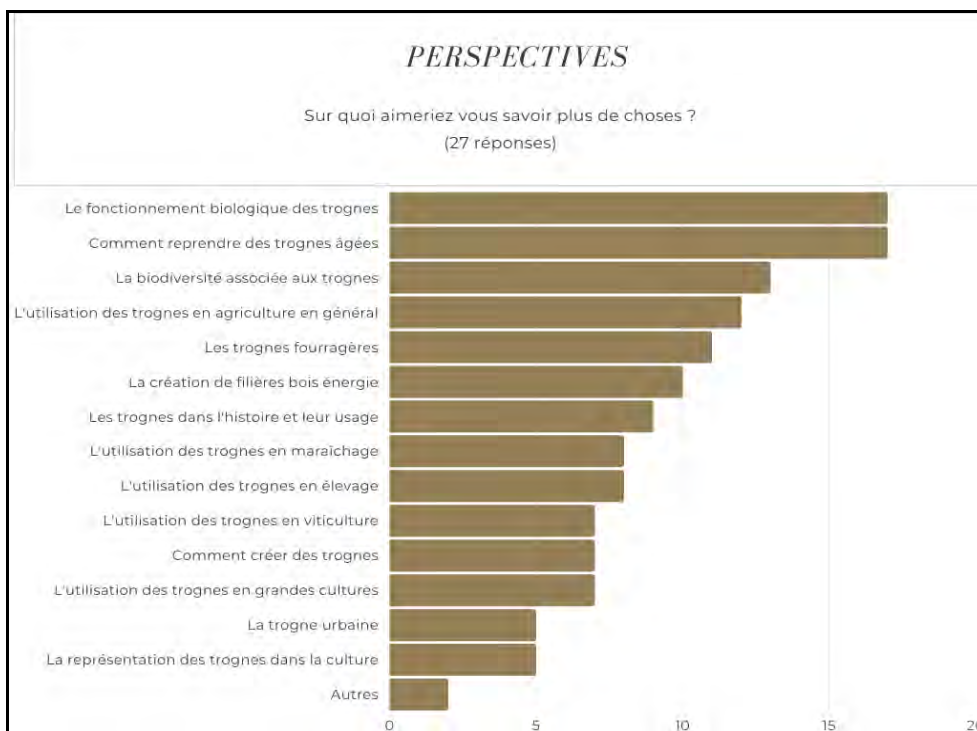


Figure 125 : Réponse à la question « Sur quoi aimeriez-vous savoir plus de choses ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁶⁰

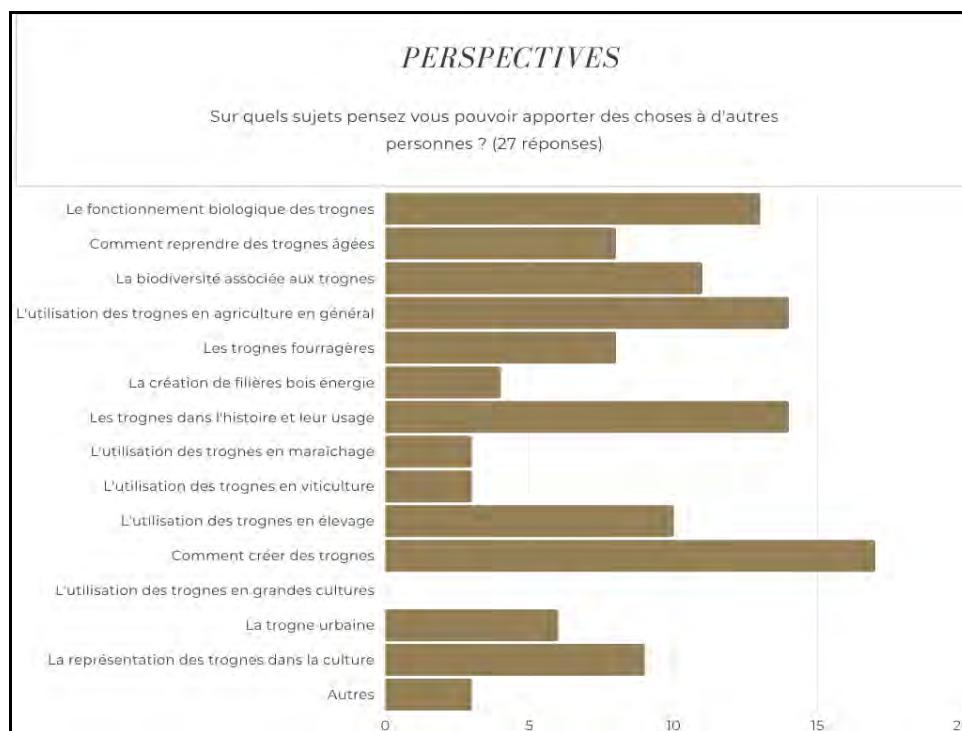


Figure 126 : Réponse à la question « Sur quoi pensez-vous pouvoir apprendre des choses à d'autres personnes ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁶¹

¹⁶⁰ Source : production personnelle / novembre 2022

¹⁶¹ Source : production personnelle / novembre 2022

Le fait que la construction de filières bois-énergie soit à la fois considéré comme important et encore peu maîtrisé peut éventuellement s'expliquer par la nature complexe et multisectorielle de ce sujet. Dans article intitulé « Propositions méthodologiques pour mesurer la territorialisation des projets de développement rural » (2015) les auteurs évaluent l'ancrage territorial de projets de développement rural selon quatre critères : l'ancrage territorial, l'intersectorialité, la coordination des acteurs et la transversalité. On peut y lire que les projets liés à l'exploitation du bois des forêts et des linéaires bocagers sont souvent des projets qui sont évalués positivement par cette méthodologie en raison de leur ancrage territorial matérialisé par la ressource « arbre » et de leur tendance à rassembler des acteurs différents (c'est nous qui surlignons) :

*Les projets sont plus ou moins territorialisés selon la nature de la thématique sur laquelle ils portent. **Les projets favorisant les stratégies locales de développement de la filière forêt-bois (mesure 341A) sont les plus territorialisés ; en effet, il s'agit notamment d'élaboration/animation de plans de massif ou chartes forestières, qui associent généralement une composante économique, une composante environnementale, voire une composante sociale.** De tels projets font donc fortement appel au levier de la transversalité de par leur nature mais également à ceux relatifs au caractère intersectoriel et de coordination entre acteurs en raison de l'existence d'une composante animation/formation significative.*

Barbarot et al., 2015

On vient de passer en revue deux échelles, le lieu et l'aire réseau, en voyant qu'à chacune d'entre elles on semble pouvoir attribuer une forme de mise en commun. À l'échelle de l'aire réseau, c'est la question matérielle de la ressource qui devient prioritaire, ce qui nous replace presque dans le cas des Biens Communs classiques de l'économie politique. En effet, la ressource matérielle est rivale, on peut en constater une détérioration et elle peut être gérée collectivement comme dans le cas des CPR d'Elinor Ostrom. La différence principale réside dans le fait que cette ressource n'est pas nécessairement non excluable comme le sont les CPR. Les arbres sont sur des parcelles qui appartiennent à différents acteurs, publics ou privés. Néanmoins, une fois entrés dans le régime d'une SCIC par exemple, ils deviennent une ressource à destination du public, ce qui les rapproche à nouveau des CPR. Mais qu'en est-il dans l'échelle du réseau de lieux ? Quelles formes de communs s'y déploient ?

c) Faire commun à l'échelle des réseaux de lieux : la clé du partage d'informations

Par réseau de lieux, on entend une échelle globale de mise en lien de différents lieux et de différentes aires réseau représentées par divers acteurs. C'est l'échelle de la coordination, l'échelle de la mise en lien. Le Groupe National Trogne s'ancre justement dans ce mode d'organisation territoriale. Ce n'est ni une structure ancrée dans un lieu ni dans une aire réseau. Si nous venons tout de même de passer ces modes d'organisation en revue c'est bien parce que ce groupe rassemble des structures et des groupes ancrés à ces échelles locales et territoriales, mais voyons à présent comment lui-même se déploie à l'échelle du réseau national.

Pour commencer, on peut interroger deux compte-rendu essentiels, celui d'une réunion en ligne en janvier 2021 qui pose les premières bases du groupe et celui d'une réunion en novembre 2022 lors des Journées Nationales à Boursay et qui visait à créer une « Feuille de route » pour les prochaines années du groupe :

Le Compte Rendu de janvier 2021 fait apparaître cinq axes de travail principaux :

1) La réalisation d'un inventaire national, adossée à la recherche et expérimentation

Par « inventaire national », il est entendu la création d'un outil partagé par tous et qui permettrait de mener des inventaires de trognes sur les territoires. Il existe déjà plusieurs inventaires à échelle régionale, mais ils ne sont pas compatibles entre eux, l'enjeu est ici d'unifier les méthodologies.

2) La capitalisation d'outils et de matériel pédagogiques

Ici, les participants de la réunion parlent en fait de rassembler les plaquettes pédagogiques, les livrets, les films et de créer une banque de photos open source.

3) La mise en place d'un plaidoyer autour du trognage

Par « plaidoyer », les participants de la réunion entendent le démarrage de discussions avec des structures assez éloignées des trognes, des structures qui ne seraient pas a priori favorables à cette forme de gestion

4) Le développement de formations pour des publics spécifiques

On parle là de formation pour les techniciens de l'arbre (élagueurs), de formation pour les élus, de MOOCs (cours en ligne) et de création de matériel pédagogique autour des modalités de taille (notamment via des vidéos).

5) L'exploration des problématiques de recherches à mettre en place.

Cet axe de travail aurait pour but d'alimenter un débat et une pour avancer sur des questions pragmatiques, tout en suscitant des vocations et des recherches.

Cette réunion a posé les bases du groupe, elle a rassemblé trente-cinq personnes (anonymées) dont voici une répartition approximative :

- Douze membres de structures techniques autour du bocage et de l'agroforesterie
- Onze personnes issues du monde de la recherche (chercheurs, doctorants, issus notamment du CNRS, de l'IRD, d'AgroSup Dijon, d'AgroParisTech, de l'INRAE Montpellier et de l'INRAE Orléans)
- Neuf personnes issues de structure liées à la protection et la gestion de l'environnement (notamment des PNR, des associations, des CPIE)
- Et trois personnes issues de communes, conseils départementaux et chambres d'agriculture.

On retrouve à peu près la proportion remarquée dans la composition des personnes ayant répondu au questionnaire en ligne. La différence se situe dans le fait qu'il y ait eu plus de personnes issues de la recherche dans la réunion, mais cela peut s'expliquer par le fait que certains chercheurs ont préféré répondre au questionnaire à titre personnel quand ils ne

souhaitaient pas engager leur laboratoire de recherche (Figure 127). Ce premier aperçu des objectifs du groupe se retrouve sur le site de référence trognes.fr. (Figure 128).

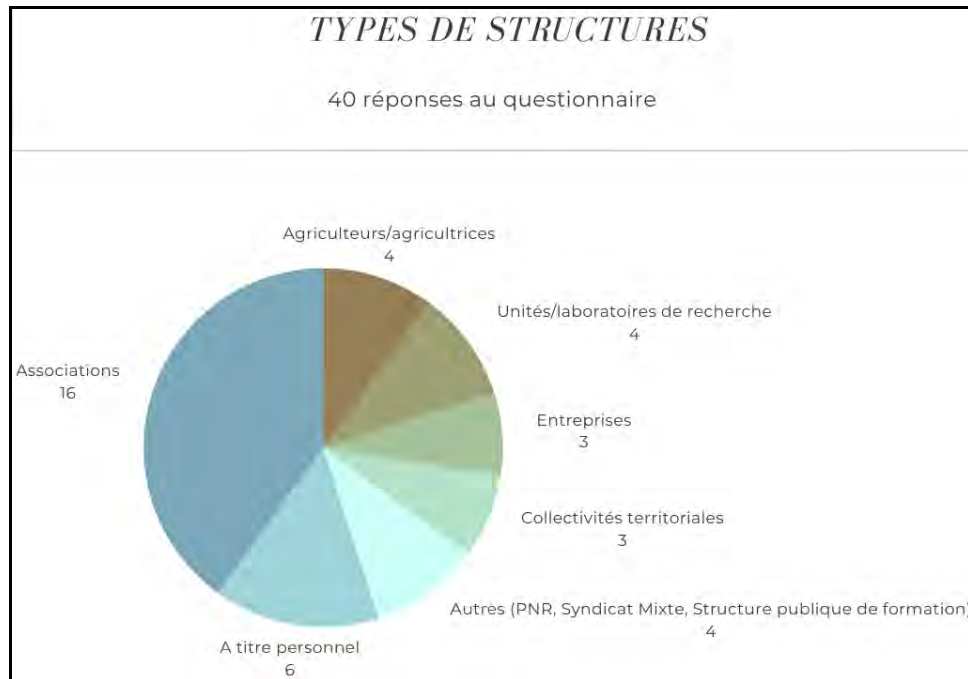


Figure 127 : Rappel sur les types de structures / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes¹⁶²



Figure 128 : Carte de l'annuaire des structures recensées dans le cadre du Groupe National Trognes¹⁶³

¹⁶² Source : production personnelle / novembre 2022

¹⁶³ Source : Groupe National Trognes / <https://trognes.fr> Crédits : Gauthier Lou et Groupe National Trognes

Lors de la réunion de structuration des actions du groupe pour 2023-2025 à la Maison Botanique, on retrouve les objectifs établis depuis janvier 2021. Il apparaît en fait que la majorité des actions envisagées concernent principalement du partage d'information et doivent donc notamment trouver des solutions informatiques :

- 1) Le référencement des structures, des actions et des lieux a déjà commencé sous la forme de la carte interactive qui a vu le jour suite au lancement du questionnaire (voir carte ci-dessous). Les membres du groupe souhaitent encore améliorer sa présentation, de manière à en faire un outil plus maniable.
- 2) L'inventaire national est en cours de réflexion, il devrait prendre la forme d'une application disponible sur smartphone et ordinateur permettant à chacun de référencer des trognes assez simplement. Un deuxième niveau pourrait permettre à des techniciens agroforestiers de venir sur place observer la trogne et ajouter des informations : biodiversité associée, potentiel productif de la trogne... Cet outil sera produit par Tela Botanica, structure spécialisée dans les outils de science participative et les MOOC.
- 3) Le partage de références renvoie au projet de construire une base de données en ligne sur laquelle on pourrait trouver des documents de vulgarisation issus de toutes les régions, mais aussi des documents techniques autour de la biodiversité associée, de la productivité des trognes en termes de biomasse et d'agriculture, une base de photos et de vidéos. Cette base de données ne peut se concevoir que de manière informatique aujourd'hui.

Si on considère ensemble tous ces projets, on réalise qu'à part la création de formations autour des trognes, les axes de travail du Groupe National Trognes concernent finalement la création d'outils informatiques ouverts à tous permettant le partage et l'enrichissement des connaissances. Cela nous rappelle bien entendu les Communs Informationnels, qui désignent des ressources immatérielles, informationnelles, non rivales, non excluables. On est donc ici dans une logique de développement de ces ressources immatérielles par leur partage.

Mais ce partage et cette unification des données au niveau national ne vont pas sans difficultés. Lors de la réunion autour de l'outil à venir pour l'Inventaire National, les discussions autour des termes à utiliser ont été houleuses. On a bien pu voir des différences de conception autour de trognes émerger : par exemple, le thème de la « patrimonialité » de la trogne a posé question. Pour certains, les trognes sont avant tout des témoins d'un passé paysan, des ressources riches de biodiversité, l'enjeu est donc de les mettre en valeur et de les préserver. Pour d'autres, cette conception entre un peu en contradiction avec le potentiel productif de la trogne, à trop vouloir la « conserver », on risquerait de passer à

côté de son potentiel agroécologique et productif. Cette opposition peut se traduire dans des éléments très fins, dans ce cas précis, il s'agissait d'arbitrer entre le terme « *récolte* » et le terme « *entretien* » pour parler de la taille de la trogne. Si par « *entretien* » on entend une gestion qui vise avant tout à maintenir l'arbre dans un certain état, par « *récolte* » on entend plutôt voir cet arbre comme une ressource à mobiliser.

Ainsi, derrière ces questions informatiques et techniques l'enjeu est de partager les mêmes représentations des trognes et de pouvoir communiquer autour. Lors de la réunion pour la création de la feuille de route, plusieurs acteurs ont affirmé vouloir « partager des représentations » ou bien « créer un cadre commun ». Cela nous permet d'avancer l'idée que ces différents projets de mise en commun d'information via des outils informatiques dépendront finalement de la capacité de différents acteurs issus de mondes différents, de régions différentes, à se mettre d'accord sur l'objet dont ils souhaitent parler. Dans le Commun Informationnel, c'est bien cet enjeu de mise en convergence de représentations diverses qui est en jeu.

Cela peut nous rappeler les débuts de l'agroforesterie, comme le mentionnait un participant à la réunion de novembre 2022 à la Maison Botanique. Plusieurs acteurs historiques de l'agroforesterie m'ont confié dans des entretiens que la question de la définition de l'agroforesterie avait pu poser problème au début. En effet le terme « agroforesterie » désignait dans ses débuts l'agroforesterie intraparcellaire exclusivement. Les haies et arbres isolés relevaient plutôt du bocage. C'était notamment l'un des objets de tension entre différents acteurs dans les débuts du mouvement. Aujourd'hui, l'agroforesterie désigne bien toute forme d'insertion d'arbres dans l'agriculture, mais il aura fallu plusieurs années pour arriver à ce consensus. Ainsi, il semble que le Groupe National Trogne soit en train d'essayer de construire une représentation commune de leur objet, pourtant perçu différemment par chacun, tout comme les acteurs de l'agroforesterie ont dû ajuster leurs approches pour structurer au niveau national le mouvement autour de l'arbre en agriculture.

Conclusion

Après avoir présenté les trognes, les enjeux associés et l'approche qui a été la mienne pendant cette étude, j'ai donc proposé de répondre aux questions suivantes : Comment définir le Groupe National Trognes et sa place dans l'agroforesterie ? Comment et à quelles échelles territoriales les mouvements autour des trognes tentent-ils de créer différentes formes de commun ? On a pu établir que GNT se constitue d'acteurs très divers, autour de problématiques convergentes mais aussi contradictoires par moments. À l'échelle du lieu, les partages et discussions tendent à créer des espace-temps qui agissent comme des biens communs territoriaux. À l'échelle de l'aire réseau, on retrouve une forme de bien commun basé sur la gestion collective d'une ressource naturelle dans la ligne de l'écologie politique (CPR). À l'échelle du réseau, ce sont plutôt des Communs Informationnels qui semblent se

former, avec des enjeux de partage de représentation et de construction d'un discours commun.

Pour conclure, on pourrait s'interroger sur l'avenir de la question des trognes, notamment au niveau de son intégration dans le paradigme de l'agroécologie. Ce sujet semble en tout cas provoquer un réel enthousiasme chez certains, voire une véritable fascination. Certaines déclarations recueillies par le questionnaire en témoignent. Dans les citations ci-dessous (Tableau 22), les personnes interrogées insistent notamment sur la place de la trogne entre passé et avenir : en effet si ce mode de taille évoque un passé paysan (parfois idéalisé) il semble aussi faire appel à la réinvention de solutions agroécologiques d'avenir basées sur l'imitation de la nature et sur la redécouverte de gestes oubliés (en gras, les éléments évoquant passé et futur).

« Elles sont le passé et l' avenir ! Elles sont l'un des maillons essentiels de nos écosystèmes agricoles ! "Retour à des pratiques ancestrales de développement soutenable avant la lettre, à remettre à l'honneur dans le ""Monde d'Après"" »
« La trogne m'intéresse car elle est mal aimée. Derrière leur "sale trogne", on ne soupçonne pas leur bienfait et leur importance passée et peut être future . Il faut réinventer la trogne ! »
« Pour moi, la redécouverte de la trogne est un enjeu d'avenir pour la valorisation aussi bien des exploitations que des paysages. »

Tableau 22 : Quelques réponses à la question « Qu'est-ce-que les trognes vous inspirent ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes

Cette mise en valeur des trognes dans les solutions d'avenir fait écho à des questions liées à la crise actuelle : changement climatique et fin des énergies fossiles notamment. Dans le thème de la gestion de l'aridité et en particulier autour des questions d'élevage et de production de fourrage, les trognes sont considérées par certains comme une solution agroécologique possible (notamment dans les travaux de l'INRAE Lusignan). Le thème de la récolte des trognes pour du bois-énergie fait quant à lui écho aux questions de fin des énergies fossiles. Ainsi, ces questions sont embrassées par une grande diversité d'acteurs dans un réel grand écart, depuis des chercheurs de l'INRAE, du MNHN, de l'IRD (et autres) jusqu'à des youtubeurs « permaculteurs ». Citons par exemple cette vidéo intitulée « Permaculture et autonomie - Ces Trognes multifonctionnelles ! ». Postée par la chaîne « Avenir Permaculture » en mars 2018, elle a été vue plus de 56 000 fois depuis cette date. On peut y retrouver ce thème du lien entre passé et avenir :

La trogne est une forme de taille assez extrême qui nous vient de nos ancêtres. (...) Elle revient maintenant au goût du jour et on lui reconnaît aujourd'hui beaucoup d'avantages. D'abord, tirer un maximum de profit des arbres, tout en respectant leur biologie. (...) On y voit aussi une forme de réconciliation entre le capitalisme et la production écologique. Le symbole est d'autant plus fort que les enjeux sont importants aujourd'hui. La bonne vieille trogne, avec son esthétique qui ne laisse personne indifférent, n'a pas fini de faire parler d'elle.

« Les trognes une ressource d'avenir » sur la chaîne « Permaculture et autonomie », 2018

Dans cette dernière citation, d'autres éléments émergent. Tout d'abord, la possible réconciliation entre la productivité et l'écologie évoque l'idéal d'une agriculture « paysanne ». Il faut ici nous rappeler de ce que nous disions dans le début de ce chapitre, la gestion des arbres en trognes est une pratique ancienne qui fait ainsi référence à un passé paysan. Sur les modalités concrètes de cette pratique on a quelques informations, notamment historiques, mais elles restent lacunaires. Ainsi la trogne se voit parée d'une forme de mystère, cette pratique étant décrite comme « traditionnelle » ou « paysanne », elle charrie un certain nombre de représentations notamment patrimoniales. La remise en pratique de cette gestion s'ancre donc dans un lien avec le passé qui peut favoriser l'enthousiasme de certains.

Par ailleurs, on retrouve dans la citation issue de cette vidéo l'expression la « bonne vieille trogne » qui fait écho au sens de « figure », « tronche » que nous évoquions aussi au début de ce chapitre. Ce double apport nous permet de terminer cette partie sur une notion particulièrement intéressante : alors que certains considèrent les trognes comme une forme de mutilation des arbres, d'autres font de ce mode de taille un renouvellement du rapport de l'humain à son environnement en faisant de la trogne quasiment une personne avec qui on interagit. Cela se voit encore une fois dans certaines des réactions des personnes qui ont répondu à la question autour de ce que les trognes leur évoquent (Tableau 23) :

« L'arbre trogné se met au service de l'homme. Il est donc à respecter encore plus. »
« Un véritable couteau-suisse ! La trogne est très utile et devrait refaire reprendre sa place dans tous les jardins et toutes les fermes pour les bienfaits qu'elle nous apporte, tant d'un point de vue pratique que du bien-être. »
« Une vieille trogne ressemble à un vieux bonhomme qui fait partie de la famille ! Respectons-le. »
« Une tronche, une gueule qui doit continuer à respirer, à chanter, à brailler la beauté du vivant ! »

Tableau 23 : Quelques réponses à la question « Qu'est-ce-que les trognes vous inspirent ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes

Cette conception enthousiaste n'est pas sans rappeler le thème du changement de paradigme porté par les différents héritiers de Philippe Descola et notamment par Baptiste Morizot qui dans l'ouvrage *Manières d'être vivant, enquête sur la vie à travers nous* (2020) invite le lecteur à penser au-delà de la dichotomie nature/culture qui selon Descola découle de l'ontologie « naturaliste ». Son œuvre parle d'une « bataille culturelle à mener quant à

l'importance à restituer au vivant » pour « imaginer une politique des interdépendances, qui allie la cohabitation avec des altérités, à la lutte contre ce qui détruit le tissu du vivant » (Morizot, 2020, quatrième de couverture).

Le terme « bataille culturelle » est révélateur, il s'agit de motiver un changement de vision qui semble partagé par les acteurs les plus enthousiastes au sujet des trognes. Mais s'il s'agit bien d'une bataille culturelle, que peut-on dire de son efficacité actuelle ? L'une des réponses libres au questionnaire sur les trognes nous dit qu'il s'agit d'une « Modeste contribution au niveau national, mais sujet passionnant et à développer auprès des nouvelles formes d'agriculture ». Il semble en effet que cette contribution soit encore modeste à l'échelle des politiques nationales et internationales.

Dans les restitutions du projet Européen « Agforward » (Agroforestry that Will Advance Rural Development) et qui a eu lieu de 2014 à 2017, différents systèmes agroforestiers traditionnels ont été étudiés. Plusieurs d'entre eux sont des systèmes où les trognes ont joué un rôle essentiel dans le passé. Toutefois, les termes qui y font référence dans les rapports sont assez peu nombreux, à l'exception notable de la description des systèmes de bocage et pâturages boisés au Royaume-Uni. Dans ce dernier, le rôle des trognes (pollards en anglais) est largement référencé et si le constat est fait que la pratique a largement été abandonnée, le bénéfice du retour d'un cycle de taille est avancé. En revanche, dans la description des systèmes de la Dehesa espagnole et du Montado Portugais, la taille en trogne est peu étudiée et son coût est considéré sans doute trop important pour relancer une telle pratique. Dans le rapport sur les systèmes bocagers français, la pratique est très peu décrite et il n'y a aucune recommandation dans le sens d'un retour de la taille en trogne.

Il est vrai qu'envisager un retour de ce mode de gestion des arbres à une grande échelle semble complexe. À l'heure où les besoins pour la transition agroécologique sont immenses, ce mode de gestion très tourné sur l'autonomie et pour lequel très peu de solutions mécaniques existent ne semble pas forcément idéal. Au sein même du monde de l'agroforesterie les avis divergent, si certains y voient une solution complète et multifonctionnelle, d'autres y voient une marotte et une fixation. Dans les entretiens avec des agriculteurs agroforestiers que Mathilde Rue a réalisés dans sa thèse (Rue, 2020) on peut voir qu'un agriculteur a réintégré des trognes à son système sur le conseil d'une structure, mais il ne montre pas un grand enthousiasme, notamment à cause du travail à venir pour la taille : (le nom de la structure est effacé)

« Il y a une partie qu'on voulait faire en trogne, je ne sais pas si on le fera, mais c'est prévu comme ça... Pour les frênes et les..., surtout les frênes. Pour faire du bois de chauffage. Quand on fait de la trogne, on fait du petit diamètre. Bon après c'est un peu une idée de la structure de conseil, c'est leur dada. [...]. Non, mais on peut faire du BRF aussi avec les trognes, ce n'est pas idiot. Mais bon, après ça fait du boulot. »

Agriculteur cité par Mathilde Rue (2020)

Pour conclure, cette arrivée des trognes sur la scène de l'agroforesterie semble à la fois s'inscrire dans un mouvement de fort enthousiasme et dans une certaine réticence. Dans un ouvrage intitulé *Nouveau regard sur la nature dans les campagnes d'aujourd'hui*, les auteurs précisent en introduction que leur démarche « consiste à repérer, à travers des études de cas, des comportements individuels et collectifs, associatifs et institutionnels qui sont des indices d'une évolution des rapports à la nature » (Papy et al., 2012) ce qui les force à « interpréter et décrypter des « signaux faibles porteurs d'avenir », selon une expression de Bertrand de Jouvenel. » (Idem). Dans ce chapitre, on s'est penché sur une modalité agroforestière encore très peu répandue et mise en avant, mais considérée par certains comme la voie vers un renouvellement du rapport à l'agriculture et à l'environnement. Le Groupe National Trognes, encore très récent, pourrait ainsi être pensé comme un signal encore faible mais existant vers de nouveaux types de rapports entre l'agriculture et les entités « naturelles ».

CHAPITRE 7 : LA MARQUE VÉGÉTAL LOCAL POUR LES

ARBRES ET ARBUSTES ET SON RÔLE DANS

L'AGROFORESTERIE : ÉTUDE D'UN PROJET

MULTISCALEAIRE

Les chapitres précédents ont porté sur trois types d'échelles différentes : le lieu, l'aire réseau et le réseau de lieux. Pour compléter cette approche, étudions à présent le cas d'un projet intrinsèquement multiscaleaire. Au cours des rencontres réalisées pendant la phase de terrain exploratoire, j'ai pu constater que pour les agriculteurs, techniciens et responsables agroforestiers l'un des enjeux majeurs dans le développement de l'agroforesterie serait le développement de filières multi-acteurs. Dans le même temps, la provenance des arbres plantés est apparue comme une question importante. On a porté à mon attention le rôle que jouait la marque collective dite « Végétal Local », encore très récente et présentant la particularité de se baser sur la mise en commun des ressources et des savoirs liés à la production de jeunes arbres.

1. Contexte

A) La marque Végétal Local, quels enjeux ?

La marque collective Végétal Local (VL dans la suite du texte) a été créée en 2015 à l'initiative de trois réseaux :

- Les Conservatoires Botaniques nationaux
- L'AFAC-Agroforesteries
- Plante et Cité (Association technique spécialisée dans les espaces verts et le paysage).

Aujourd'hui elle est la propriété de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Il s'agit d'un « outil de traçabilité des végétaux sauvages et locaux » qui a pour objectif de « garantir la traçabilité de ces végétaux et la conservation de leur diversité génétique afin d'avoir sur le marché des gammes adaptées pour la restauration des écosystèmes et des fonctionnalités écologiques » (AFAC-Agroforesterie s+, Guide technique « Collecte et mise en culture d'arbres et arbustes sauvages et locaux » 2021, page 6).

La création de la marque Végétal Local répond aux enjeux rencontrés dans la restauration écologique, qui nécessite généralement de disposer de matériel végétal indigène « qu'il s'agisse d'herbacées, d'arbustes ou d'arbres originaires de la zone de restauration afin de

retrouver les fonctions de l'écosystème » (Thomas et al., 2014 ; Van der Mijnsbrugge et al., 2010). Dans notre étude de cas nous nous occupons uniquement des arbres et arbustes, les herbacées correspondant à d'autres enjeux moins en lien avec le thème de l'agroforesterie. Il a été constaté que les acteurs de la protection de l'environnement avaient du mal à se procurer des végétaux d'origine dont la provenance locale pouvait être garantie. En effet, ces informations étaient alors rarement disponibles. On pouvait connaître l'emplacement de la pépinière, ou bien l'aire de répartition naturelle de l'espèce, mais dans peu de cas on avait accès à l'origine du lieu de récolte des semences. La marque Végétal Local a donc été créée en réponse à un appel à projet du ministère de l'Écologie en 2011.

Comme le soulignent les auteurs d'un article récent autour de la marque Végétal Local, de plus en plus de recherches insistent sur la nécessité de penser l'origine géographique des semences utilisées pour produire le matériel végétal utilisé dans la restauration écologique : « An increasing body of literature supports calls for prioritising native species in ecological restoration programmes »¹⁶⁴ (Rivière et al., 2022). Cette attention portée à l'origine géographique des semences découle des enseignements de l'écologie, notamment autour la résilience construite par les végétaux en interaction avec leur environnement (adaptation des végétaux endémiques aux facteurs abiotiques) ou encore autour de l'interaction des végétaux avec la faune. La pollinisation, notamment, peut-être impactée par l'implantation d'espèces exogènes, comme l'illustre la citation suivante.

*The phenology of exotic species and native plant material of non-local genetic provenance, on the other hand, may not be adapted to pollinators' needs, and insects may be misled by ornamental species that provide poor nutritional value (e.g., the cornflowers of Fig. 1). Some ornamental species may even be counterproductive as their petals attract pollinators but their food reward (pollen and nectar) has declined both quantitatively and qualitatively through the artificial selection process [Garbuzov et al., 2017 ; Corbet et al., 2001] which can even lead to starvation of pollinators, e.g., the silver Linden (Tilia tomentosa Moench) (Koch, H., & Stevenson, P. C. (2017)).*¹⁶⁵

Rivière et al., 2022

Les auteurs nous donnent ici l'exemple du bleuet horticole et du bleuet sauvage. Le bleuet horticole peut détourner les insectes sauvages du bleuet sauvage, qui leur est plus adapté. Ils évoquent aussi le tilleul argenté, qui par sa ressemblance avec le tilleul endémique peut tromper les pollinisateurs et mener à leur « famine ». Ainsi, en s'appuyant sur des

¹⁶⁴ De plus en plus de publications appuient les appels à donner la priorité aux espèces indigènes dans les programmes de restauration écologique.

¹⁶⁵ La phénologie des espèces exotiques et du matériel végétal indigène de provenance génétique non locale, d'autre part, peut ne pas être adaptée aux besoins des pollinisateurs et les insectes peuvent être induits en erreur par des espèces ornementales qui ont une faible valeur nutritionnelle (par exemple, les bleuets de la figure 1). Certaines espèces ornementales peuvent même être contre-productives car leurs pétales attirent les pollinisateurs mais leur récompense alimentaire (pollen et nectar) a diminué à la fois quantitativement et qualitativement à travers le processus de sélection artificielle [Garbuzov et al., 2017 ; Corbet et al., 2001], ce qui peut même conduire à la famine des pollinisateurs, par exemple, le tilleul argenté (Tilia tomentosa Moench) (Koch, H., & Stevenson, P. C. (2017).

recherches menées en écologie, les porteurs de la marque argumentent que ce nouveau dispositif permettra d'améliorer la qualité des aménagements de restauration écologique.

L'origine de ce matériel végétal et son patrimoine génétique vont être déterminants pour le rétablissement des fonctions de l'écosystème et notamment pour favoriser l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage. Les végétaux sauvages issus de collecte en milieu naturel, dans un territoire biogéographique considéré, sont porteurs d'une diversité génétique spécifique, issue de siècles d'évolution en lien avec le milieu environnant. (...) Les végétaux sauvages et locaux sont notamment caractérisés par de meilleurs taux de survie et de développement (Mortlock, 2000 ; Krautzer et al., 2012) et un risque plus faible d'échec technique lié à une mauvaise adaptation aux conditions locales (Keller et al., 2000 ; Bischoff et al., 2010).

Malaval et Clément, 2019 « Végétal local » : une marque au service des acteurs du territoire
Sciences Eaux & Territoires 2019/4 (Numéro 30)

B) Une structure géographique basée sur les enjeux écologiques

Partant du constat que l'origine géographique des semences est une des clés de la résilience du végétal, l'enjeu principal lors de la création de la marque a été de définir des régions d'origine biogéographiques pour les plantes concernées (Figure 129).



Figure 129 : Carte des régions d'origine Végétal Local¹⁶⁶

			Bassin Parisien Nord
			Alpes
			Zone Sud-Ouest
			Pyrénées

			Zone Nord-Est
			Zone Méditerranée
			Corse
			Bassin Rhône Saône Jura

			Bassin Parisien Sud
			Massif Armoricain
			Massif Central

On présente ici uniquement les ensembles géographiques concernant la France métropolitaine. Ces différentes Régions d'origine constituent de grands ensembles biogéographiques, ils servent à la fois de référence pour la récolte des semences et l'implantation des végétaux issus de leur récolte. Ce découpage est donc avant tout motivé par des raisons écologiques. Il faut faire noter qu'il détermine par la suite l'ensemble des actions entreprises par les porteurs de la marque : la collecte, la mise en culture et la distribution du matériel végétal doit s'organiser dans ces zones qui ne correspondent pas à priori aux découpages administratifs. On verra plus tard que cette question peut tout aussi bien devenir une opportunité qu'un frein au développement de filières Végétal Local.

¹⁶⁶ Source : Marque Végétal Local / Carte des régions d'origine / http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/vegetal-local-regions-dorigines-et-unites-naturell_656487#6/46.073/3.219 / Crédits : umap.openstreetmap / / Crédits : OpenStreetMap / <https://www.openstreetmap.org/copyright>

Pour chaque région d'origine, il y a plusieurs référents qui animent les réseaux locaux. La majorité de ces référents sont des membres du réseau AFAC-Agroforesteries, des Conservatoires Botaniques Nationaux, ou bien de l'association Plante et Cité, les trois structures à l'origine de la marque. Collecteurs, pépiniéristes et acheteurs de végétaux Végétal Local peuvent passer par eux pour entrer dans la filière.

C) Une forte dynamique de mise en commun des savoirs et savoir-faire

Pour la mise en place de la marque Végétal Local, la définition des régions d'origine était donc l'un des enjeux principaux. Le deuxième point central de cette démarche est la définition d'un cahier des charges pour les différentes étapes, mais surtout pour la collecte. La grande particularité de cette marque est que les semences sont récoltées en milieu naturel, sur des végétaux sauvages, ce qui implique de bonnes connaissances écologiques de la part des récolteurs et une attention particulière au milieu. Ces deux questions ont donné lieu à de nombreux échanges entre les différents acteurs de la marque depuis son lancement. Le cahier technique de la marque, dont la dernière édition de 2021 est disponible en accès libre, se présente comme la somme de nombreux savoirs et savoir-faire nécessaires à une collecte de semences qui impacte le milieu au minimum possible.

Les connaissances nécessaires à la collecte sont à la fois botaniques et écologiques. Il s'agit de connaître les espèces récoltées et de les reconnaître in situ, parfois avec des phénologies particulières. La connaissance écologique des milieux est ici essentielle, à la fois pour repérer les sites de récolte en pensant à l'avance aux espèces présentes selon les différents milieux écologiques et pour indiquer avec précision le type de milieu dans lequel l'espèce a été récoltée (pour le suivi des semences). Enfin, la question parfois délicate de l'origine sauvage ou non des végétaux est soumise à différents critères et notamment celui de collecter uniquement des récoltes sur des arbres plantés après 1970, pour éviter la diffusion de semences d'arbres exotiques et ornementaux dont la phénologie est parfois très proche des espèces sauvages. Cette question, en particulier en contexte périurbain, nécessite de bonnes connaissances écologiques associées parfois à une recherche sur les transformations du paysage. Sur toutes ces questions, le guide propose de nombreux éclaircissements et les formations servent de support d'échange et de mise en commun.

À ces connaissances et ces savoir-faire techniques s'ajoutent la nécessité de préserver le milieu tout en récoltant les semences. Une grande partie des règles de récolte visent en effet à ce que la récolte de matériel végétal local et sauvage ne puisse pas appauvrir la ressource et avoir un impact négatif sur la faune qui s'en nourrit. Les semences récoltées sont pour beaucoup des fruits à la faune. En fonction de la densité présente, différentes règles de récolte s'appliquent. Les principes généraux préconisent de ne jamais récolter plus de 25% des fruits disponibles sur le site et de ne jamais récolter plus de trois années consécutives

sur le même site. Parfois, si la ressource est limitée, il faudra connaître le nombre d'individus de l'espèce récoltée et adapter la quantité de semence récoltée en fonction.

Viennent ensuite les questions techniques, à la fois pour la collecte et pour la transformation des semences. Les savoir-faire associés à la récolte concernent notamment la récolte d'arbres imposants ou celle d'arbustes épineux. Ce ne sont pas les plus difficiles à acquérir. En revanche, la question de la transformation des semences est plus complexe. Les semences récoltées se présentent sous différentes formes :

- Fruits charnus : baies ou drupes (graine à enveloppe dure)
- Fruits secs : déhiscents (qui finissent par s'ouvrir) ou non déhiscents.

Selon le type de fruit concerné, la technique de préparation des semences diffère : dépulpage, passage au tamis, séchage... Chaque espèce ou presque doit être traitée de manière différente. Une grande partie du guide technique est donc consacrée à une fiche par essence où les caractéristiques écologiques sont rappelées et où des techniques de transformation des graines sont préconisées. La grande majorité de ces techniques viennent de retours émanant de collecteurs ou pépiniéristes. C'est sur ce sujet qu'on observe de la manière la plus évidente le partage de connaissances que ce réseau favorise.

Enfin, il ne faut pas oublier les enjeux de gestion : traçage de la quantité de graines récoltées et des sites de récolte. Pour aider les collecteurs dans cette gestion, l'AFAC-Agroforesteries a développé un outil de gestion en ligne appelé « Pépicollecte » en 2021. Cet outil comprend aussi une dimension collaborative : de nombreuses données techniques fournies par les utilisateurs viennent enrichir les connaissances partagées et sont ensuite redirigées vers l'outil. Ses objectifs principaux visent à la fois une meilleure gestion des graines récoltées au respect des règles de la marque et la constitution de collectifs (Formation en ligne sur le Végétal Local, proposée par l'AFAC-Agroforesteries, octobre 2022).

2. Approche théorique et méthodologique

A) Communs et territoire

a) La question des communs au centre du projet

Lors des formations, récoltes et réunions où j'ai pu observer des membres du réseau en action (moments qui seront précisés dans la partie « Matériel et Méthodes »), il apparaissait à chaque fois très clairement que l'un des enjeux de la construction de ces filières était la constitution d'un savoir commun. En outre, cette mise en commun prend une dimension particulière dans la diffusion d'outils de gestion nourris de ces échanges, comme le logiciel Pépicollecte présenté plus haut. Cette dimension numérique nous permettra peut-être d'envisager la marque Végétal Local comme une sorte de Commun dans le sens que lui

donne Coriat, Commun Immatériel, où l'accumulation et la redistribution de savoirs bénéficie à un groupe.

À cette possible forme de commun immatériel s'associe une ressource naturelle matérielle : les graines récoltées. Cette ressource peut tout à fait devenir « rivale » dans certains territoires, en particulier à cause des règles de récolte qui empêchent de surexploiter les zones peu fournies. Quant à son exclusivité, elle est toute relative. Dans des zones publiques, la ressource n'est pas excluable, mais beaucoup de ces arbres se trouvent sur des zones privées, notamment sur des exploitations agricoles. Ici, à priori, la ressource est excluable, le cahier des charges stipule que l'autorisation doit être demandée à la personne qui gère le terrain, mais cet accord peut être oral et si le gestionnaire n'est pas retrouvé, on peut s'en passer. Ainsi, on se trouve dans le cas d'une ressource relativement accessible qui peut générer de la concurrence entre acteurs (non excluable et rivale), ce qui en fait potentiellement une forme de bien commun tel que décrit par Ostrom en économie politique (CPR).

b) Le territoire comme entité à la fois écologique et politique

La notion de territoire est ancrée dans l'identité même de la marque Végétal Local et ce territoire est à la fois un territoire écologique et politique. En définissant les aires biogéographiques de la France métropolitaine comme des zones dans lesquelles les graines doivent être récoltées et où les arbres produits doivent être plantés, les acteurs de la marque ont défini des zones où des choix économiques et structurels se font dans un cadre de prise en compte de l'environnement. Cette situation assez inédite nous permet d'interroger la notion de territoire et son appropriation au cours de cette étude de cas.

De plus, à l'échelle des collecteurs, le territoire de récolte devient presque un terrain de jeu. La recherche des sites de collecte, l'attente de la maturité des fruits, les chantiers de collecte qui se font parfois sur de longs parcours : toutes ces activités impliquent une fréquentation assidue des arbres et en particulier des haies. Différents acteurs sont particulièrement bien désignés pour cette activité, comme les techniciens agroforestiers et les chasseurs impliqués dans la plantation de haie et on verra que le développement du Végétal Local se fait avant tout sur terrain, en partenariat avec différents acteurs du même territoire engagés pour l'arbre et la haie.

Ainsi, dans l'étude de la question de la création de filières Végétal Local, on voit donc que les notions de commun et de territoire s'entremêlent et ce à différentes échelles : mise en commun de savoirs dans des réseaux locaux et nationaux, usage partagé d'une ressource et pratique collective d'un territoire par la récolte sont les différentes modalités de cette dynamique. Dans cette étude de cas, on verra comment ce dispositif peut faire de la mise en

commun un outil pour la création de filières locales et liées au niveau national, en abordant les deux questions suivantes :

→ À quelle ambition répond la création de la marque collective « Végétal Local » et quel est son rôle dans les dynamiques agroforestières, notamment en termes de construction de filières ?

→ Peut-on parler de mise en commun dans le cadre de ce projet et de quel type de commun en fonction des différentes échelles d'étude ?

B) Matériel et méthode

a) Posture personnelle

Cette étude de cas sort un peu du cadre précédemment établi pour les quatre études précédentes. Contrairement aux autres études où une phase de co-construction a permis de choisir sur quel mode je pourrais interagir avec le projet, dans le cas du Végétal Local j'ai certes eu des interactions avec des acteurs du développement de la marque, mais plutôt sur le mode assez classique de l'observation participante. On abordera cette question dans le dernier chapitre en ayant un regard transversal sur les différentes approches adoptées au cours de la thèse. L'évolution de la posture que j'ai adoptée au cours de cette étude de cas peut se résumer en trois étapes, visibles sur le schéma ci-dessous (Figure 130) :

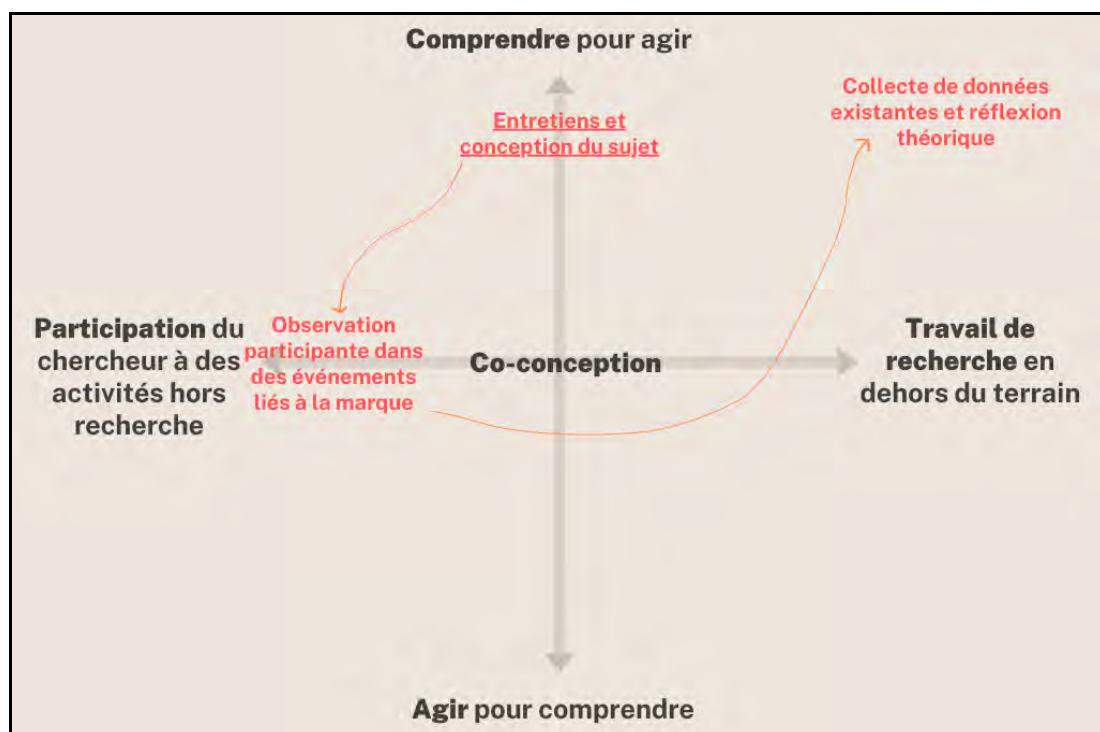


Figure 130 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour de la marque « Végétal Local »¹⁶⁷

¹⁶⁷ Source : production personnelle / septembre 2022

1. Une phase d'entretiens et de renseignements sur le projet, parallèle à la conception du sujet :

Dans la phase de terrain exploratoire au début de la thèse, le thème des filières revenait régulièrement dans les entretiens. On me mentionnait souvent la construction de la filière « Végétal Local » comme un phénomène important. En choisissant d'en faire une étude de cas dans le cadre de l'étude de la modalité « pluri-scalaire, j'ai continué à me renseigner auprès de différents acteurs au sujet de cette marque et de la manière dont ils se l'approprient : techniciens agroforestiers, référents de régions, agriculteurs et pépinières. Ces échanges ont été fructueux, mais n'ont pas donné lieu à une collaboration aussi franchement définie que dans les autres cas.

2. Une phase d'observation participante sur divers lieux

J'ai ensuite pratiqué une observation participante de quatre semaines dans une pépinière (ce temps a été pris sur un temps de congé, car il était relativement long par rapport aux autres études de cas relativement à la quantité d'informations recueillie). De plus, dans le cadre de l'interaction avec une structure de conseil agroforestier, j'ai participé à six chantiers de récolte de graines et à des tests de semis.

3. Une réflexion théorique :

Enfin, j'ai ajouté à ces expériences de proximité avec les acteurs de la marque une collecte de données déjà existantes, qui m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux de la marque Végétal Local et notamment les liens avec le monde agroforestier.

b) Données collectées

Les données collectées sont de trois sortes :

→ Les informations issues des entretiens et de la lecture des actualités de la marque :

- Sept entretiens, dont deux avec des conseillers agroforestiers (Ile-de-France et Loir-et-Cher), deux avec des pépiniéristes (Alsace et Maine-et-Loire), un avec un gestionnaire de la marque et deux avec des référents régionaux (Jura et Alsace).
- Quinze lettres d'informations¹⁶⁸ et trente-trois articles d'actualité ¹⁶⁹ publiés sur le site officiel

¹⁶⁸ Page « Lettres d'information » du site « Végétal Local » <https://www.vegetal-local.fr/les-lettres-d-information-vegetal-local> Consulté le 07/06/2023

¹⁶⁹ Page « Nos actualités » du site « Végétal Local » <https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites> Consulté le 07/06/2023

→ Les observations issues de la phase d'observation participante :

- Quatre semaines d'observation participante sur une pépinière
- Deux formations techniques à destination des futurs bénéficiaires de la marque
- Six chantiers de récolte de graines avec des structures agroforestières
- Trois webinaires en ligne à destination des futurs bénéficiaires de la marque

→ Les données techniques issues du « Guide technique pour la collecte et mise en culture d'arbres et arbustes sauvages et locaux » (AFAC-Agroforesteries, 2021) :

- Tableaux des espèces concernées et informations techniques
- Préconisations de traitement des graines récoltées
- Préconisations de mode de culture
- Entretiens d'acteurs de la marque

Les informations collectées en entretien, en observation participante et dans les lectures ont été consignées via des notes personnelles et seront restituées sous forme d'observations et de citations. Occasionnellement, des données issues des documents officiels de la marque seront reproduites directement (données en libre accès).

3. Résultats et analyse

A) Végétal Local et agroforesterie : des ambitions communes

Dans cette première partie de résultats autour du Végétal Local, nous verrons en quoi les objectifs présentés par la marque et les ambitions portées par les structures agroforestières se répondent sur certains points et aussi comment cette proximité est encouragée via des incitations politiques et économiques, notamment dans les programmes d'aides à la plantation.

a) D'un programme à visée écologique à une appropriation par les structures agroforestières

L'AFAC-Agroforesteries a été un des acteurs majeurs de la mise en place de cette marque collective. Ici, nous allons voir que les structures agroforestières locales se sont aussi très largement intéressées à ce nouveau dispositif. Lors des entretiens que j'ai menés avec des membres de structures agroforestières, il est apparu clairement qu'ils souhaitent se fournir le plus possible en matériel végétal local pour les plantations qu'ils organisent chez les agriculteurs. Voyons dans cette sous-partie quelles raisons ils évoquent pour cela. Les interlocuteurs issus de structures agroforestières avec qui j'ai pu échanger travaillent sur différentes régions d'origine : le Bassin Rhône-Saône-Jura, le Bassin Parisien Nord et Sud et le Massif Armoricaïn. À partir des entretiens, on peut repérer trois raisons principales pour lesquelles cette marque les intéresse.

→ Les arbres plantés semblent de meilleure qualité. Sur certains projets, la vigueur et la résistance des arbres Végétal Local ont pu être constatées par les conseillers chargés du suivi. Certains conseillers parlent plus spécifiquement de la qualité du système racinaire des arbres labellisés Végétal Local, un système racinaire mieux développé, garant d'une meilleure implantation des arbres et notamment d'une meilleure résistance aux sécheresses.

→ La réflexion autour du Végétal Local contribue à la progression des conseillers dans leur travail. Il faut noter que les structures agroforestières sont particulièrement bien placées pour s'engager dans cette démarche, du fait de leur implication chez les agriculteurs et agricultrices et de leurs compétences autour de l'arbre et de la haie. L'entrée dans le réseau Végétal Local devient pour certains une manière de progresser dans leurs compétences techniques, en particulier dans le conseil fourni aux agriculteurs sur les essences à privilégier et les modalités de plantation.

→ Le fait de planter du Végétal Local permet aux techniciens agroforestiers de créer des liens forts avec des pépiniéristes sur leur territoire, ce qui facilite ensuite leur travail. Dans certaines régions, commencer à planter du Végétal Local s'est traduit par un changement de fournisseur, parfois même par l'aide à l'installation d'un porteur de projet. Dans certains cas, cela s'est traduit par l'établissement d'une relation de travail régulière et profitable aux deux structures.

Il ressortait également de ces entretiens que malgré la volonté de se fournir en Végétal Local, il arrive que le nombre de pépinières ou même le nombre d'arbres disponibles soit loin d'être suffisant. Les plantations sont souvent partagées entre Végétal Local et arbres non labellisés. La filière est encore jeune bien entendu, mais ce manque s'explique aussi par des variabilités dans la ressource en graines, en fonction des conditions météorologiques (en particulier lors des années marquées par un gel tardif qui impacte fortement le nombre de fleurs et de fruits produits par les arbres).

Malgré ces difficultés, il est indéniable que de nombreuses structures agroforestières se sont saisies du sujet et cela peut notamment se voir à travers le fait que ces structures n'achètent pas seulement les arbres labellisés Végétal Local, elles sont aussi partie prenantes de la structuration de la filière, notamment via l'activité de collecte de graines, qui peut aussi bien être réalisée en interne que lors de chantiers de récoltes de graines avec des bénévoles, sur le même modèle que les chantiers de plantation (Figure 131, Figure 132).

APPEL À BÉNÉVOLES

- ❖ Apprendre à reconnaître les arbres et arbustes de votre territoire
- ❖ Découvrir le programme Végétal local
- ❖ Contribuer à la récolte de fruits sauvages
- ❖ Se former pour devenir référent

Formation
de futurs récolteurs de graines
parmi les 51 espèces labellisées
Végétal local®

Rendez-vous
au **Cimetière de Martigna**
le **23 septembre 2020 à 14h00**

Sortie gratuite, ouverte à toutes et à tous, sur l'après-midi.
Prévoir des chaussures de marche et des vêtements adaptés ainsi que de l'eau.
Renseignements et inscription auprès du :
CPIE du Haut-Jura
Tél.: 03 84 42 85 96 - Mail: t.glandut@cpié-haut-jura.org

Avec le soutien financier de :

Prochaine sortie récolte : 21 octobre à La Pesse

*Marque collective garantissant l'origine locale des végétaux sauvages, déposée à l'INPI

Figure 131 : Appel à bénévoles pour un chantier de récoltes de graines par Jura Nature Environnement¹⁷⁰

**CHANTIERS PARTICIPATIF:
COLLECTE DES GRAINES DES
LIGNEUX***

MERCREDI 12 OCTOBRE 2022
17H15 - 19H30
RDV AU PARKING DU COMPLEXE AGRICOLE LE MONT
BERNARD - BÂTIMENT FRANCE LUZERNE

ET

SAMEDI 15 OCTOBRE 2022
10H - 15H
RDV À LA MAIRIE DE ANGLUZELLES-ET-COURCELLES -
1 RUE DE LA SUPERBE, 51230 ANGLUZELLES-ET-
COURCELLES

HABILLEZ-VOUS EN CONSÉQUENCE (CHAUSSURES
FERMÉES, PROTECTION SOLEIL/PLUIE, GANTS)

AMENEZ VOTRE PIC-NIC POUR LA JOURNÉE DU 15
OCTOBRE

POUR VOUS INSCRIRE : ANIMATEUR.TECHNIQUE@CIVAM-OASIS.FR
06.95.89.10.30

*LES COLLECTES SONT FAITES DANS LE CADRE DE LA MARQUE VÉGÉTAL LOCAL. LES
GRAINES SERONT SÉCHÉES ET ENVOYÉES À UN PÉPINIÉRISTE.

Figure 132 : Appel à bénévoles pour un chantier de récoltes de graines par le CIVAM de l'Oasis¹⁷¹

¹⁷⁰ Source : Jura Nature Environnement, Association / 2020

<https://www.jne.asso.fr/rubrique/actions/vegloc/page/5/> / Crédits : JNE

¹⁷¹ Source : CIVAM de l'Oasis / 2022 / <https://www.facebook.com/civamdeloasis/> / Crédits : CIVAM de l'OASIS

Les deux figures précédentes montrent des appels à bénévoles pour des récoltes de graines diffusés par deux associations habituellement engagées dans la plantation de haies chez des agriculteurs avec des bénévoles : Jura Nature Environnement et le CIVAM de l'Oasis. Dans les deux cas, la marque Végétal Local est bien mise en valeur et le chantier est présenté comme un moyen de participer à son développement.

b) Création d'une « nouvelle branche » de l'agroforesterie ?

Il semble ainsi que la marque ait bien éveillé l'intérêt des structures agroforestières, voire même que les activités liées à la marque (collecte, mise en réseau des acteurs concernés) entrent naturellement en résonance avec les activités déjà effectuées par les structures agroforestières (dans une sous-partie suivante, je présenterai aussi les réticences que j'ai également pu observer). À partir des informations recueillies en entretien et en observation participante, je pense pouvoir même faire l'hypothèse que la marque Végétal Local pourrait devenir pour certains une activité à part entière inscrite dans leur travail agroforestier, faisant de cette marque plus qu'un simple outil. En voici les deux raisons principales : il existe une adéquation forte des attendus de la marque avec les savoirs et savoir-faire des professionnels agroforestiers et par ailleurs ce nouveau sujet peut être un outil de structuration des réseaux.

Comme on l'a évoqué plus tôt, les savoirs et savoir-faire liés aux arbres sont extrêmement proches des savoirs mobilisés par les conseillers agroforestiers dans leur travail. Un témoignage de Sylvie Monier (Mission Haies Auvergne-Rhône-Alpes) présenté dans le Guide technique illustre parfaitement cette notion, elle donne trois points sur lesquels la collecte lui a permis de progresser : la connaissance d'espèces rares ou disséminées, une meilleure compréhension des cortèges d'espèces et leur succession dans le temps et enfin l'observation accrue du comportement de certaines espèces lors de phénomènes climatiques extrêmes (c'est nous qui surlignons) :

La première (raison) est que j'ai découvert des espèces « rares » et « disséminées » sur ma région, telles que le Cormier, le Nerprun ou encore le Camérisier à balais. Avant je les utilisais peu dans mes plantations car elles sont peu fréquentes et pas toujours bien renseignées en termes autoécologiques. J'ai appris à le repérer et à comprendre dans quels milieux elles se trouvent, pour mieux les intégrer aux projets. Et je respecte leur caractère « disséminé » : ces espèces ne sont jamais en groupe, je reproduis alors ce phénomène dans les plantations (...).

La deuxième raison est que j'ai mieux compris les cortèges d'espèces et l'évolution de ces cortèges dans le temps. Sur un territoire donné, le boisement naturel commence toujours par des espèces dites « pionnières », c'est à dire supportant bien le plein ensoleillement et résistant assez bien aux animaux ; telles que Prunellier, Sureau noir, Eglantier... puis arrivent les « post pionniers » qui aiment le soleil mais qui s'implantent avec ou sous des pionniers comme l'Erable champêtre, l'Aubépine, le Sorbier des oiseaux... Enfin sur les haies dites « climaciques » vous avez de nouvelles espèces qui arrivent en complément des post-pionnières : Charme, Houx, Lierres, Chênes... (...) **Ainsi pour les projets de haies, j'aime désormais planter un mélange d'espèces pionnières, post pionnières et climaciques en écartant les espèces climaciques les uns des autres et en les entourant de pionnières(...).**

Enfin grâce aux récoltes, **j'ai mieux observé les symptômes des canicules/sécheresses/résistance au froid et gelées tardives** ; avec des résultats sur nos populations locales sur lesquelles on ne dispose pas vraiment de données scientifiques. Ainsi on a pu observer que le Néflier est une espèce extrêmement résistante à ces phénomènes mais dont la croissance est lente et qui de fait est souvent « dépassée » dans une haie plantée dans des sols frais. **Mais on le met quand même en place car si l'intensité du changement climatique venait à s'accélérer, il sera déjà en place dans la haie pour occuper l'espace laissé par d'autres, à l'aise aujourd'hui, mais qui seront plus en difficulté demain.**

Sylvie Monier, témoignage, Guide technique Végétal local, page 69-70

Dans ce témoignage, on voit très bien comment les considérations écologiques portées par la marque et renseignée par des travaux scientifiques, trouvent un écho technique et des applications directes dans leur utilisation par les techniciens agroforestiers. Par ailleurs, la marque permet de créer des réseaux entre collecteurs, pépiniéristes, techniciens, agriculteurs et collectivités locales là où les réseaux agroforestiers peinaient parfois à se constituer, comme on va le voir dans ce deuxième témoignage.

De plus, la construction de filières Végétal Local peut permettre de structurer des collaborations entre les différents acteurs de l'agroforesterie. En effet, les réseaux agroforestiers se composent de différents types d'acteurs, dont les intérêts s'alignent souvent, mais peuvent aussi être différents. Le témoignage ci-dessous permet de voir que la marque Végétal Local a permis dans certains cas d'avancer sur la structuration de ce réseau autour de l'arbre champêtre (c'est nous qui surlignons) :

L'AFAC Pays de la Loire est née à l'été 2018 avec pour objectif de mettre en commun les savoirs et les connaissances des différents acteurs du bocage sur la région et d'être l'interlocuteur privilégié des décideurs et des financeurs sur la thématique de l'arbre champêtre. Les échanges avaient toutefois débuté bien avant. Voilà près de quinze ans que la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire a initié une dynamique partenariale dans le cadre d'un réseau informel - le réseau bocage - avec 120 organismes référencés. **Mais c'est le lancement de la marque collective Végétal Local qui a véritablement été le déclencheur de la création de l'AFAC-Pays de la Loire. En 2015, La Fédération Régionale de Chasseurs de Pays de la Loire a lancé des travaux pour constituer une filière Végétal Local sur la région en faisant se rencontrer des structures souvent isolées et de petite taille, qui ne se connaissaient pas ou très peu. Ces structures ont finalement jugé qu'il était pertinent**

d'aller plus loin vers la mutualisation des actions et des savoirs. Trois groupes de travail ont été constitués : collecteurs, pépiniéristes et utilisateurs (notamment collectivités) avec une quinzaine de réunions sur l'année. (...) On ne peut qu'inciter les structures à se rapprocher sur un même territoire. À chacun de trouver sous quelle forme, avec quels moyens et pour quel objectif mais au final le partage des connaissances et des pratiques permet réellement d'avancer plus vite et de mieux développer la filière Végétal Local.

Olivier Clément, secrétaire de l'AFAC Pays de la Loire, Guide technique Végétal Local, page 33-35

À l'image du processus évoqué ici, j'ai constaté lors d'entretiens avec des professionnels de l'agroforesterie (entretiens b1 à b14 décrits dans la partie « Matériel et Méthode » du chapitre 3) que ces derniers se sentent parfois investis d'une mission de mise en réseau des acteurs et des actions autour de l'arbre champêtre. L'émergence de cette marque donnait l'occasion de nouvelles rencontres, bénéfiques à la fois au développement du Végétal Local et de l'agroforesterie en général.

c) Incitations politiques et économiques au développement de la marque : les programmes d'aides à la plantation

On a vu dans les deux parties précédentes comment la marque est appropriée par les acteurs de l'agroforesterie, au point que celle-ci devient un facteur structurant dans leurs activités. Cette appropriation s'explique certes par l'intérêt de la marque pour les acteurs de l'agroforesterie, mais aussi par une incitation forte, à la fois politique et économique. Concentrons-nous ici sur un point particulier : la définition d'un pourcentage conseillé ou obligatoire de Végétal Local dans différents programmes d'aide à la plantation.

Les agriculteurs ou les structures territoriales qui souhaitent être aidés financièrement dans la plantation peuvent faire appel à différents types de programmes de soutien, des programmes émanant de fondations, d'entreprises ou d'associations et des programmes émanant des instances de l'État, notamment des DRAAF (Direction Régionales de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt) qui se font les relais de directives étatiques. Depuis la création de la marque, on assiste à l'incitation à la plantation de matériel Végétal Local dans les projets de plantation, incitation qui peut passer par un pourcentage obligatoire ou non. Par exemple : dans un appel à projet intitulé « Plantons des haies en Nouvelle Aquitaine », la DRAAF Nouvelle Aquitaine présente les aides pour la plantation de haies et de systèmes agroforestiers pour la saison 2011/2022 (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2021). Cet appel à projet est la déclinaison régionale d'une des mesures du plan « France Relance », présenté lors d'une allocution présidentielle en septembre 2020 dans laquelle un objectif symbolique avait alors été énoncé : atteindre 7 000 kilomètres de haies plantés. Ce dossier détaille les différents critères à remplir pour pouvoir déposer un dossier et bénéficier d'aides financières dans la plantation de haies. On peut remarquer un passage qui donne des consignes pour les projets de plantation. Il ne s'agit pas d'obligations, mais de points de vigilance, sur lesquels on invite les planteurs à se pencher (c'est nous qui surlignons) :

Pour les projets de plantation, une attention particulière devra être portée sur :

- L'utilisation d'essences forestières, champêtres ou fruitières **diversifiées** et **adaptées** au territoire et à l'enjeu ; les essences choisies devront, dans la mesure du possible présenter un intérêt pour les pollinisateurs sauvages. L'utilisation de jeunes plants en racines nues sera privilégiée ;
- Le type de haies : les **haies doubles ou triples** sont à privilégier ainsi que les plantations multi strates (arborée, arbustive et buissonnante avec maintien d'une bande ou d'un ourlet herbacé au pied)
- La prise en compte des enjeux de biodiversité liés aux différents zonages environnementaux ;
- La prise en compte dans le projet du volet paysager en s'appuyant sur des structures spécialisées CAUE, paysagistes conseils, inspecteur des sites, PNR...)
- La provenance des plants : les projets devront privilégier les végétaux d'**origine locale** et sous réserve de disponibilités, **il est vivement recommandé** de planter au moins **30% de plants labellisés Végétal local (VL)**. À noter que dans le cadre du barème national sur les haies, une « bonification » du coût de l'achat des plants de 0,20€ est appliquée en proportion du nombre de plants de marque VL (voir note explicative sur l'application des barèmes).

Cahier des charges de l'AAP haie investissement (DRAAF Nouvelle Aquitaine, 2021)

Cette liste est suivie par un encadré explicatif sur la marque Végétal Local, elle donne donc apparemment une place importante à cette question. Si ce pourcentage n'est pas obligatoire, il reste vivement conseillé et il est récompensé par une bonification du tarif.

Dans certains autres programmes d'aides à la plantation, ce pourcentage est un critère d'éligibilité obligatoire. Il s'agit alors de programmes émanant de structures privées, comme le « Fonds pour l'Arbre », association fondée par l'AFAC-Agroforesteries et la Fondation Yves Rocher pour récolter des fonds consacrés à l'arbre et la haie. Les critères pour bénéficier d'une aide à la plantation de la part de ce fonds sont plus restrictifs que le programme public présenté plus haut. Une part de Végétal Local obligatoire a été définie dès le début du programme et elle a augmenté progressivement. Cette part est passée de 16% en 2016/2017 (première année d'activité du Fonds pour l'arbre) à 50% en 2020/2021 et 57% en 2021/2022 (Rapport annuel du Fonds pour l'Arbre 2021-2022, Fonds pour l'Arbre, 2022, page 83). Selon les années, le pourcentage de plantation en Végétal a été inférieur ou supérieur aux objectifs du Fonds pour l'arbre. Mais le rapport d'activité souligne que l'un des objectifs principaux du Fonds pour l'Arbre était d'atteindre 50 % de Végétal Local dans les plantations, ce qui a été possible sur l'année 2021-2022, avec 52% de plantations réalisées dans le cadre de la marque Végétal Local (Rapport annuel du Fonds pour l'Arbre 2021-2022, Fonds pour l'Arbre, 2022, page 83).

Dans ce rapport d'activité, on trouve également une mention des pourcentages conseillés en Végétal Local dans les programmes d'aides à la plantation émanant des régions, comme celui présenté plus haut. Il est dit que l'« on peut regretter que les différentes déclinaisons régionales de cette mesure Plantons des haies n'aient intégré que très marginalement des critères de provenance des plants, avec des objectifs se limitant en général à un objectif de 15% de plants de provenance Matériel Forestier de Reproduction (MFR) ou Végétal local, donc très inférieurs aux objectifs pourtant atteints par le Fonds pour l'Arbre. » (Rapport d'activité du Fonds pour l'Arbre 2021-2022 page 88). Selon les auteurs, ce faible soutien du

de la marque par les recommandations émanant des instances de l'État s'explique par le contexte d'urgence dans lequel cette mesure a été prise. En effet, ce soutien a été assez inégal selon les régions, mais il a néanmoins existé et plusieurs conseillers agroforestiers m'ont dit avoir influencé leurs pratiques de plantations en partie après l'arrivée de ces recommandations. Quoi qu'il en soit, le bilan des plantations soutenues par le programme France Relance n'est pas encore disponible, il est difficile de faire un bilan de son impact sur le développement de la marque. En revanche, le bilan du programme privé du « Fonds pour l'arbre » démontre que le Végétal Local peut avoir toute sa place dans les projets agroforestiers.

B) Perspectives et limites

Les ambitions de la marque Végétal Local entrent en résonance avec plusieurs dimensions de l'agroforesterie et la gestion de cette marque devient chez certaines structures agroforestières une dimension à part entière de leur activité. Les incitations politiques (notamment par le biais des programmes d'aides à la plantation) semblent plutôt bien reçues, ou en tout cas acceptées. Dans cette deuxième partie consacrée aux résultats de l'étude de cette marque et de son lien avec l'agroforesterie, nous pouvons nous demander quelles sont les perspectives pour ce dispositif. Au cours des entretiens et observations réalisées, comment était présenté l'avenir de cette marque et quelles difficultés pourrait-elle rencontrer ?

a) Enjeux de gestion de la ressource et questions de concurrences

Dans le rapport d'activité 2021-2022 du Fonds pour l'Arbre dont on vient de voir un extrait, la part souhaitée de 50% d'arbres en Végétal Local plantés a été atteinte, ce dont les porteurs de projet se félicitent. Néanmoins, le rapport précédent (Années 2020-2021) soulignait que les objectifs posés par le programme n'avaient pas été atteints et cela en partie à cause d'une pénurie de plants.

Les pépinières Végétal local et en particulier les « naisseuses » qui font germer les graines et produisent des plants d'un à deux ans en pépinière, sont prises d'assaut par de nombreux acheteurs (collectivités, maîtres d'œuvre, ...). La demande étant trop forte par rapport à la production, les opérateurs du Fonds pour l'Arbre n'arrivent pas à se fournir en plants Végétal local à la hauteur de leur demande.

Rapport d'activité du Fonds pour l'Arbre 2020-2021, page 81.

À cette trop forte demande, que les pépiniéristes n'avaient pas pu anticiper du fait du temps de collecte des graines et de croissance des arbres, se sont ajoutés des aléas climatiques et techniques. Les aléas climatiques peuvent en effet avoir impacté la récolte de graines sur certains arbres, comme en témoigne un pépiniériste en Végétal Local depuis 2016, témoignage reproduit dans le Guide Technique de la marque :

Les problèmes de régularité augmentent avec la taille des espèces. Sur les arbustes, la succession de mauvaises années est très rare et on peut souvent compenser par d'autres sites de collecte. Pour les arbres c'est plus compliqué, notamment pour les chênes ou les hêtres pour lesquels il y a de gros problèmes d'approvisionnement. Il y a un gros enjeu car nous sommes partis pour manquer d'arbres marqués Végétal local pendant plusieurs années.

Témoignage Pépinière Crété, Guide technique Végétal Local, page 47

À ces irrégularités dans la disponibilité de la ressource s'ajoute une importante variabilité dans la préparation des graines. En effet, pour permettre la germination il faut faire subir aux graines de ligneux ce qu'on appelle une « stratification », c'est-à-dire une période où on met les graines dans certaines conditions : humidité, fraîcheur, chaleur dans certains cas. Ces conditions servent à « réveiller » la graine, on parle de « levée de dormance ». Ces conditions sont précises et différentes pour chaque espèce. Elles sont souvent mal connues et même quand elles le sont, elles font souvent l'objet du secret professionnel. Ainsi, les premiers acteurs de la marque Végétal Local ont connu des difficultés dans la stratification de certaines espèces, ce qui a limité la ressource en plants Végétal Local, comme en témoigne cette citation mise en avant dans le Rapport d'activité du Fonds pour l'Arbre 2020-2021 :

Les graines Végétal local que nous avons envoyées à notre pépinière ont présenté un taux de germination variable. La disponibilité en plants pour l'année prochaine est incertaine. Par ailleurs, cette année certaines essences n'ont quasiment pas fructifié. Nous manquerons de cornouiller sanguin, de viorne lantane et cerisier Sainte Lucie principalement.

Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine, Structure opératrice du programme « Plantons en France » depuis 2010 et collecteuse de graines pour la marque Végétal local
Rapport d'activité du Fonds pour l'Arbre 2020-2021, page 81.

Ainsi, les graines sont elles-mêmes une ressource parfois limitée, en tout cas fluctuante et le traitement de ces graines augmente encore la variabilité dans le nombre d'arbres vendables en fin de cycle. Lors de mon observation participante dans une pépinière entièrement en Végétal Local, j'ai eu l'occasion d'entendre les pépiniéristes évoquer leur situation un peu particulière : ils proposent un produit très recherché qu'ils sont parmi les seuls à proposer dans leur région, ils ne connaissent donc pas de problème pour écouler les plants qu'ils produisent. En revanche, ils s'inquiètent avec les différents événements climatiques de la disponibilité de certaines graines et peuvent avoir un souci dans la stratification qui limite le nombre de plants qu'ils auront à vendre.

Cette variabilité dans la disponibilité de la ressource n'a pas empêché la filière de connaître un développement important. Le nombre de pépiniéristes labellisés est passé moins de 5 en 2015 à plus de 45 en 2022 (Rapport annuel du Fonds pour l'Arbre 2021-2022, Fonds pour l'Arbre, 2022, page 89). Les formations en ligne et en présentiel, destinées aux pépiniéristes et futurs pépiniéristes, ont certainement joué dans cette augmentation, tout comme

l'existence de programmes de plantation qui assurent aux producteurs d'écouler leur marchandise malgré les risques qu'ils subissent.

Les entretiens réalisés avec des pépiniéristes et les discussions entendues lors de formations ou chantiers évoquaient néanmoins une forme d'inquiétude pour la suite de la filière en termes de concurrence entre structures labellisées. Tant que le Végétal Local est un moyen de se démarquer pour des petits pépiniéristes, le manque de graines ou les difficultés techniques ne sont pas des freins très importants à l'écoulement de la marchandise, mais si une concurrence venait à s'installer, avec de plus en plus de pépinières, alors que la demande venait à baisser (en fonction des différentes incitations dans les programmes de plantations par exemple) alors l'avenir des pépiniéristes serait plus incertain.

Pour les gestionnaires de la marque, il semble que l'enjeu principal soit actuellement de veiller à l'augmentation du nombre de pépiniéristes producteurs de Végétal Local. Dans le Rapport annuel du Fonds pour l'arbre, celui où les rédacteurs déploraient une pénurie de plants sur les deux années précédentes, on peut lire que les efforts de l'AFAC-Agroforesteries (fondatrice du Fonds pour l'Arbre et de la Marque Végétal Local) se concentrent sur l'augmentation du nombre de pépinières en Végétal Local. Ils citent pour cela un pépiniériste, qui en précisant « Il y a du travail pour tout le monde dans le secteur du bocage » semble ainsi répondre indirectement à cette inquiétude autour de la concurrence.

Nous avons besoin de nouveaux collègues pépiniéristes. Il y a du travail pour tout le monde dans le secteur du bocage. En tant que professionnel, il y a un réel besoin d'opérer un changement d'échelle face à la forte demande que nous avons sur les plants d'essences bocagères et plus particulièrement sur les plants de la marque Végétal local.

Étienne Levavasseur Directeur des Pépinières Levavasseur, bénéficiaires de la marque Végétal local
Rapport d'activité du Fonds pour l'Arbre 2020-2021, page 81.

Pour résumer, la situation actuelle est caractérisée par une importante variabilité de la ressource de base (les graines à récolter) et des défis techniques (la stratification) mais des porteurs de projets s'engagent néanmoins dans cette marque et il semble que la très forte demande en arbres labellisés soit l'une des raisons de cet engouement. L'avenir de cette filière reste à observer, il existe certaines inquiétudes autour de la concurrence éventuelle entre pépiniéristes et de l'incertitude sur la demande (en fonction des directives gouvernementales notamment) mais les gestionnaires de la marque semblent vouloir indiquer que la demande en Végétal Local restera importante.

b) Le défi d'une organisation multi-scalaire et pluri-acteurs

La structuration géographique en régions d'origines présente, comme on l'a dit plus tôt, l'originalité de ne pas forcément correspondre aux découpages administratifs. Le cas du Grand-Est est particulier, c'est une région administrative qui correspond en grande majorité

à un seul bassin d'origine (Région Nord-Est). Lors d'un entretien avec le référent Végétal Local de la région, cette originalité a été présentée comme un avantage pour la constitution d'une filière solide. Aujourd'hui, cette région d'origine est la seule à être caractérisée par l'existence d'une filière locale qui rassemble au sein d'une SCIC tous les acteurs concernés (producteurs de semences et graines, producteurs de plants d'arbres et arbustes, acteurs du monde associatif et collectivités publiques).

Dans cette région, l'association « Haies Vives d'Alsace » s'est saisie la première du sujet du Végétal Local en collectant les graines et en les confiant à des pépiniéristes. Devant l'augmentation de la demande en plants Végétal Local, l'Office Français de la Biodiversité a soutenu la structuration de la filière de 2020 à 2022. Aujourd'hui la SCIC compte de nombreux associés : six structures de collecte, dix pépiniéristes, trois associations liées à la biodiversité et aux haies et la Région Grand-Est est son partenaire institutionnel principal.

Une telle organisation ne va pas sans défis. Lors de l'entretien mené avec le référent Végétal Local Nord-Est, j'ai pu entendre parler de la SCIC alors qu'elle n'existait pas encore officiellement. Les formations Végétal Local et les différentes activités d'animation autour du sujet servaient alors à préparer le terrain à cette collaboration et j'ai pu assister à l'une de ces formations à destination des pépiniéristes. Au-delà des questions techniques abordées dans la formation, l'un des enjeux était d'envisager une éventuelle future collaboration entre tous les acteurs présents. Une expression est revenue régulièrement : les coordinateurs ont évoqué le fait qu'il allait falloir « jouer le jeu » pour parvenir à monter cette filière collective. Par cette expression, il me semble qu'il était fait allusion à la tentation de privilégier une stratégie solitaire, peut-être plus gagnante économiquement. L'un des objectifs de la période de structuration semble avoir été une question d'entente, de création de lien. Concrètement, l'entrée dans la SCIC limite en partie la liberté des associés, notamment sur la destination des graines récoltées et la manière de gérer le travail. Cette perte de liberté doit être compensée par une efficacité collective assez importante pour que cela vaille justement le coup de « jouer le jeu ».

Ce défi de l'organisation collective semble encore plus difficile dans un cas où la région d'origine ne correspond à aucune limite administrative. La situation de la filière Nord-Est (où la région d'origine et la région administrative se superposent quasiment) est enviée par certains acteurs de la filière. L'essentiel du travail des référents locaux consiste en une animation territoriale visant à créer une entente collective et à terme un réseau efficace. Lors d'un entretien avec un référent Végétal Local sur le bassin Rhône-Saône-Jura, j'ai appris que la situation dans le Grand-Est était vue de l'extérieur comme l'occasion de pouvoir s'organiser plus simplement que dans les autres régions.

Il apparaît en fait que dans des cas où les limites administratives ne sont pas les mêmes que les limites écologiques, les structures s'organisent selon des bassins de vie correspondant

souvent à des limites administratives et gèrent la collecte de graines issues de plusieurs régions d'origine. Dans la pépinière où j'ai fait de l'observation participante, les pépiniéristes proposaient par exemple des plants labellisés « Massif Armoricain » ou « Bassin Parisien Sud ». La compréhension des différentes structures et de leur ancrage géographique n'est donc pas aisée.

À cette question de l'organisation au sein des régions d'origine s'ajoute la question de l'organisation nationale : quels liens existent et pour quels objectifs entre les différentes régions d'origine ? L'interconnaissance entre référents de région et la comparaison entre les différents projets est appréhendée par les gestionnaires de la marque comme un moyen essentiel pour améliorer les compétences collectives. Lors de plusieurs entretiens avec des référents locaux, c'est un sujet qui est revenu régulièrement. Les animateurs de la marque proposent ainsi des séminaires entre correspondants régionaux et ces séminaires sont ensuite mis en avant sur le site Végétal Local, illustrant le dynamisme de la filières¹⁷².

Pour terminer sur cette dimension multi-scalaire et pluri-acteurs, soulignons que l'un des débouchés les plus importants de la marque Végétal Local est l'aménagement territorial, autant pour des zones urbaines que naturelles. La marque est notamment soutenue par les Agences de l'Eau, qui donnent parfois des préconisations en termes de pourcentage de Végétal Local à planter dans certaines zones. Dans certains cas, le Végétal Local devient un outil d'aménagement pour des collectivités territoriales. Si celles-ci se contentent parfois de se fournir en plants, d'autres participent à la dynamique de la marque sur leur territoire et deviennent des acteurs à part entière de son développement. Dans la pépinière en Végétal Local où j'ai réalisé une longue période d'observation participante, la commune d'Angers était par exemple un client important : les plants achetés étaient ainsi offerts aux habitants dans le cadre de la végétalisation de l'espace urbain et des jardins particuliers. Aux acteurs habituels, collecteurs, associations, pépiniéristes, agriculteurs et divers partenaires, s'ajoutent donc des acteurs des collectivités territoriales.

Cette dimension de l'organisation collective se déploie donc à trois niveaux :

- Entre régions d'origines, en particulier pour échanger autour des défis techniques de chacun.
- Au sein même des régions d'origine, avec pour certains l'objectif de permettre d'existence d'une structure collective
- À l'échelle de collectivités territoriales qui se saisissent du sujet.

Dans chacun de ces cas, plusieurs types d'acteurs interagissent sur un sujet complexe, où des zones d'action écologiques et politiques se superposent.

¹⁷² Page « Nos actualités : les correspondants Végétal Local en séminaire » sur le site « Végétal Local » <https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites/les-correspondants-vegetal-local-en-seminaire> Consulté le 07/06/2023

c) L'enjeu du « faire ensemble » : déploiement d'une communication importante

On vient de voir que la question de la fédération des acteurs concernés par-delà les territoires de chacun est une question cruciale dans le développement de la marque Végétal Local. Pour voir comment cet enjeu est abordé par les gestionnaires de la marque, présentons ici les thèmes abordés par les lettres d'informations diffusées depuis 2015 (Figure 133). Seize lettres d'informations ont été retrouvées, à la fois par une veille réalisée depuis 2021 et par des recherches sur les archives des sites concernés. Avant 2021, il est possible que certaines lettres n'aient pas été retrouvées et de 2016 à 2020, les lettres d'informations ne semblent pas disponibles. (NB : Sur le schéma sur la page ci-dessous, les thèmes nouveaux sont indiqués en gras.)

Cette présentation des thèmes abordés nous permet d'observer plusieurs phénomènes. Tout d'abord, la reprise par l'OFB en 2015 semble marquer un tournant important dans la gestion de la marque, avec l'apparition de nombreux thèmes visant à améliorer la diffusion de l'information, notamment la rediffusion de webinaires, d'appels à projet, la présentation de formations à venir, des bilans de projets territoriaux, éléments qui se retrouvent dans toutes les lettres d'informations suivantes.

Par ailleurs, au fur et à mesure que la marque progresse en nombre de bénéficiaires, la lettre d'informations se fait le relais de cette augmentation. Dans l'une des dernières lettres d'informations, l'article « Plus de 90 bénéficiaires de la marque en 2022 »¹⁷³ arrive en premier dans la lettre et souligne l'augmentation importante du nombre de bénéficiaires qui avait été souhaitée l'année précédente par les gestionnaires de la marque. Enfin, on remarque dans les deux dernières années la présentation d'outils numériques créés et diffusés dans l'optique de faciliter le travail des collecteurs, pépiniéristes et bénéficiaires de la marque, notamment la carte interactive des régions d'origine (Figure 129). L'autre outil numérique présenté récemment est le logiciel Pépicollecte, outil de gestion qui permet aux collecteurs et/ou pépiniéristes d'aller de la récolte de la graine à l'émission du bon de commande. Ce logiciel en particulier fait l'objet de nombreux webinaires depuis sa création, toujours visibles en rediffusion¹⁷⁴.

¹⁷³ Page « Nos actualités : plus de 90 bénéficiaires de la marque en 2022 » sur le site « Végétal Local » <https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites/plus-de-90-beneficiaires-de-vegetal-local-en-2022> Consulté le 07/06/2023

¹⁷⁴ Page Youtube « Replay des formations Pépicollecte » sur la Chaîne Youtube de l'AFAC-Agroforesteries https://www.youtube.com/playlist?list=PLWD7_Ki1jzMTowxDGp3Bs1ww2T6OlqGtW Consulté le 07/06/2023

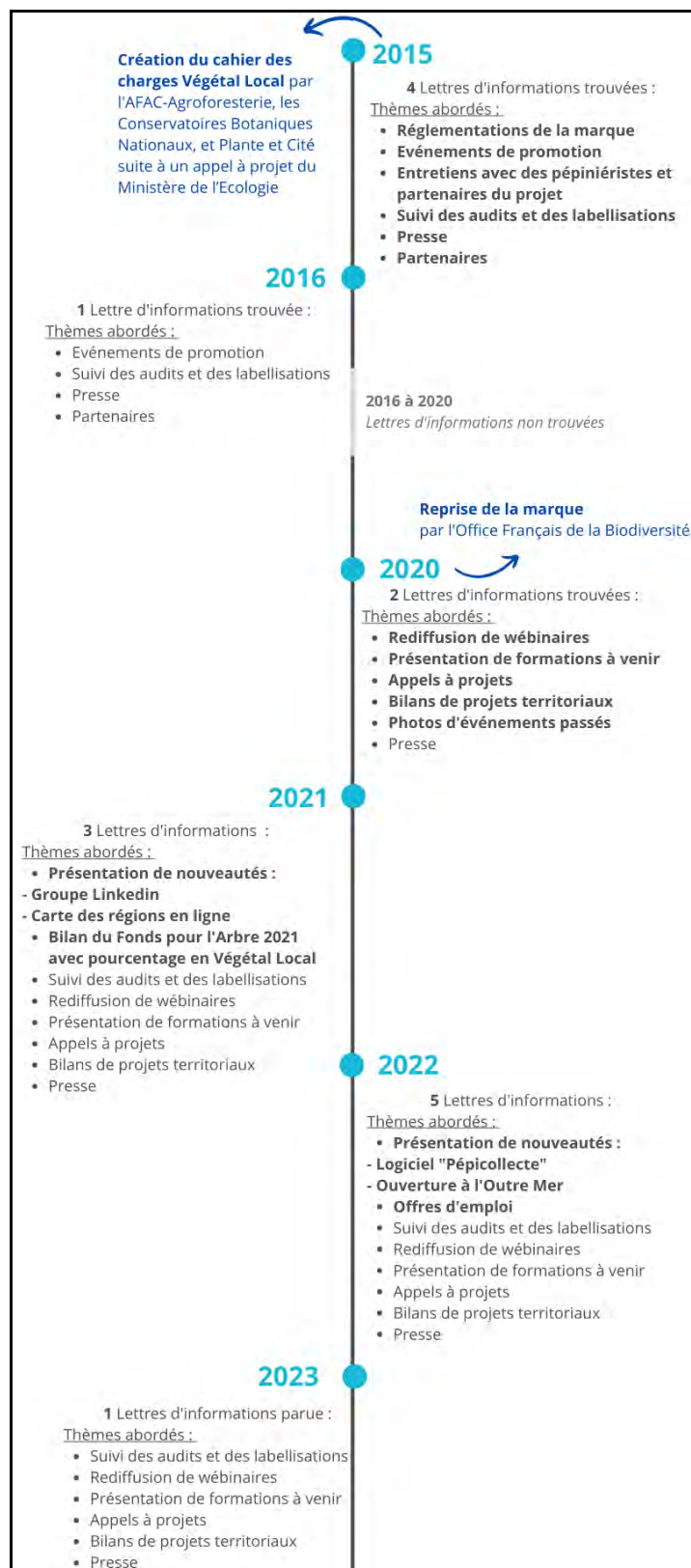


Figure 133 : Thèmes abordés dans les lettres d'informations « Végétal Local » trouvées entre 2015 et 2023¹⁷⁵

¹⁷⁵ Source : production personnelle à partir de Lettres d'Information de la marque Végétal Local / décembre 2022

<https://www.vegetal-local.fr/les-lettres-dinformation-vegetal-local>

Durant l'un des webinaires Pépicollecte, en octobre 2022, une quarantaine de participants étaient présents (pépiniéristes, membres de structures agroforestières, de collectivités territoriales, agriculteurs et particuliers). Au cours de la session, l'un des formateurs s'exprime ainsi (c'est nous qui surlignons) : « L'idée c'est aussi de **faire groupe**, les filières se créent partout en France, à travers un logiciel on finit par **parler le même langage** » (AFAC-Agroforesteries, 2022).

Au cours des webinaires comme dans les lettres d'informations, on trouve régulièrement des éléments de langage qui semblent viser à fédérer un groupe. Tout comme la citation précédente l'indique, la création d'un sentiment d'unité au-delà des territoires de chacun semble un objectif important. Cet objectif transparaît aussi à travers la diffusion régulière d'images issues d'événements autour de la marque (photos de groupes, photos de graines) dont la qualité participe à l'aspect visuel esthétique de la lettre d'information.

L'analyse globale des lettres d'informations nous permet de voir que les gestionnaires de la marque font de la fédération des acteurs un objectif prioritaire. Pour cela, plusieurs axes sont privilégiés :

- Une restitution régulière des actualités de la marque (nombre de bénéficiaires, audits, événements, bilans de projets spécifiques)
- L'organisation de formations gratuites régulières, en présentiel et en distanciel
- La création d'outils numériques partagés permettant de « parler un langage commun »
- Et l'usage d'éléments de langages et de photos participant à un aspect visuel esthétique

L'ensemble de ces éléments donne une impression de dynamisme et semble vouloir répondre aux quelques inquiétudes soulevées par les acteurs que j'ai pu rencontrer (à savoir la possibilité d'une pénurie de plants, l'éventualité d'une concurrence entre pépiniéristes pour la vente des plants et la difficulté à travailler en commun). À ces risques, la communication de la marque oppose un dynamisme apparemment à toute épreuve et soutenu par les politiques publiques. Pour répondre à la question que nous nous posons au début de cette deuxième partie de résultats, il semble que les perspectives affichées pour cette marque soient d'en faire une référence incontournable de la plantation de haies, à la fois en agroforesterie et dans des aménagements urbains ou naturels.

Terminons cette sous-partie en nous faisant l'écho de quelques réserves sur l'adhésion consensuelle des acteurs de l'agroforesterie à ce programme. On a vu que beaucoup d'éléments nous permettent de penser que cette marque suscite un intérêt réel et grandissant. Dans tous les entretiens qui étaient motivés par un questionnaire sur ce nouveau dispositif, les réactions étaient toujours très enthousiastes. Mais il est arrivé au détour de conversations dans les moments d'observation participante qu'une réserve soit

formulée parfois du bout des lèvres : si la création d'une marque collective sert l'intérêt commun, elle peut ne pas toujours servir les intérêts particuliers des structures. En effet, certaines structures pratiquaient déjà la récolte de graines et les transmettaient à des pépinières avant que la marque ne soit officialisée. Entrer dans un processus de labellisation implique de changer de pratique, d'accepter un cahier des charges qui était parfois informel. Pour certains, entrer dans cette dynamique implique une perte de liberté. Les éléments de communication, comme les incitations politiques peuvent donc apparaître comme un moyen de tenter de gagner la confiance de ces acteurs, en les invitant à « jouer le jeu », expression déjà mentionnée plus haut et qui implique d'entrer en conscience dans un processus collectif à la fois pour soi et pour les autres.

C) Quelles mises en commun et à quelles échelles territoriales ?

Après cette présentation des perspectives et des limites à envisager quand on évoque le Végétal Local, tentons de voir en quoi son développement contribue plus ou moins, à différentes échelles, à créer différentes formes de mises en commun.

a) Les pépinières : lieux d'innovation et de partage

À l'échelle du lieu, tentons de voir si les pépinières labellisées en Végétal Local peuvent être analysées par le prisme de la mise en commun. À travers l'expérience des deux formations que j'ai suivies dans des pépinières l'un des premiers éléments qui se dégage est assez identique au phénomène que nous avons déjà décrit au sujet des formations et visites dans les chapitres 3, 5 et 6. La pépinière devenue lieu de formation offre le temps d'une journée un espace de sociabilité centré autour d'un objet partagé. Les techniques des pépiniéristes sont passées en revue, les participants interrogent, approuvent, mettent en doute et partagent des expériences venues d'autres lieux. La pépinière peut alors être perçue comme un lieu d'innovation, qui devient lieu de partage.



Figure 134 : Haie bocagère, pépinière Fraxinus¹⁷⁶

De plus, lors de mon séjour sur une de ces pépinières, les pépiniéristes ont évoqué à plusieurs reprises l'aménagement paysager de leur exploitation, qu'ils conçoivent comme une projection de ce qu'ils produisent. En effet, le cœur de leur production est constitué de futurs arbres de haie et ils ont eux-mêmes replanté des haies sur leur ferme. Une haie ancienne traverse leur parcelle et elle m'a été présentée comme une « vitrine » de la marchandise proposée. Les essences champêtres vendues dans la pépinière sous la forme de très jeune arbre sont en effet présentes dans cette haie sous la forme d'arbres âgés, dans une forme typiquement bocagère (Figure 134).

Cette haie sert d'ailleurs de site de collecte de graines pour les pépiniéristes. Le cycle qui part de la graine récoltée sur l'arbre de haie pour revenir à la haie plantée est donc donné en exemple sur le lieu même de la ferme. Ce cycle de la haie à la haie est explicité sur la figure ci-dessous (Figure 135). Sur la pépinière Fraxinus, chacune de ces activités est présente. Les haies anciennes et nouvelles qui traversent la ferme donnent en exemple le futur des arbres produits. Voilà en quoi les pépiniéristes me parlaient de « vitrine ».

¹⁷⁶ Source : photo personnelle / juin 2021



Figure 135 : Schéma du cycle de la haie à la haie dans une perspective de travail avec des semences locales et sauvages¹⁷⁷

Ainsi, il devient clair que certaines pépinières peuvent devenir des « lieux modèles » pour le Végétal Local. Cet aspect est d'ailleurs exploité dans les différents formations ou les documents techniques de la marque : des pépinières engagées dans le Végétal Local depuis le début du processus sont citées en exemple, comme des « exemples vertueux », comme on peut le voir dans le rapport annuel du Fonds pour l'Arbre de 2020-2021, page 81. Dans les formations que j'ai suivies, les formateurs s'appuyaient à la fois sur des chiffres et des images venues de pépinières « modèles ». Sans les avoir visitées, les stagiaires connaissaient d'ailleurs eux-mêmes de nom certaines de ces pépinières.

Dans plusieurs des études de cas précédentes, nous avons utilisé le concept de bien commun territorial pour évoquer la diffusion d'un dispositif à l'échelle d'un territoire, dispositif qui a un impact positif sur le territoire et pour la collectivité, qui dépend de

¹⁷⁷ Source : production personnelle / novembre 2021 / illustrée avec des photos personnelles prises sur la pépinière « Fraxinus » en juin et octobre 2021

l'implication de différents types d'acteurs et qui rayonne à partir de lieux en particulier. Les visites effectuées dans des pépinières et les formations pourraient nous permettre de faire l'hypothèse que les pépinières jouent ce rôle dans le développement du Végétal Local. Elles servent de point de départ à l'innovation, de lieu de rencontre, de support au partage de connaissance via des formations in situ (Figure 136) et de vitrine de la marque.



Figure 136 : Récolte de graines lors d'une formation à la pépinière « Fraxinus » ¹⁷⁸

Néanmoins, il faut garder en tête que les pépiniéristes en Végétal Local que j'ai rencontrés rencontrent certains défis techniques, notamment agronomiques (en particulier autour de la culture en pleine terre et de la gestion des adventices). Pour une partie d'entre eux, ils ne sont pas experts dans les techniques horticoles, voire n'ont que peu d'expérience agricole. Motivés par des considérations écologiques, ils se lancent dans cette production avec le soutien de nombreux acteurs mais parfois un manque de moyens économiques et de connaissances techniques. Cet aspect de rayonnement du Végétal Local sur le territoire à partir de la pépinière pourrait bien être alors cantonné aux moments de partage et de formation, le quotidien de la pépinière étant plutôt centré sur des questions de fonctionnement interne. Ces deux réserves nous invitent en fait à considérer ces moments de formation comme des espace-temps particuliers, où la récolte des graines en collectif, les moments en salle et la visite de la pépinière servent de support au développement du Végétal Local et à sa diffusion dans le territoire alentour.

¹⁷⁸ Source : photo personnelle / octobre 2021 / Pépinière Fraxinus

b) L'aire réseau et la région, le terrain de la fabrication concrète des filières : entre construction d'une représentation commune et organisation concertée de la gestion d'une ressource

L'aire réseau est l'échelle à laquelle se fabriquent concrètement les filières Végétal Local. Si la pépinière est l'espace-temps propice à l'échange des acteurs de la marque, c'est bien à l'échelle de l'aire réseau que se déploient les relations qu'ils construisent. Ces relations relient les acteurs sur un territoire qui devient le terrain de leur pratique. Les lieux de récolte, les pépinières, les lieux où sont plantés les arbres (notamment les exploitations agricoles) et enfin les bureaux où travaillent les animateurs de la marque sont les lieux clés par lesquels passent les acteurs de la marque, créant dans certains cas un continuum qui contribue à la fabrication collective d'un territoire mental et physique.

Ajoutons qu'au-delà des activités purement professionnelles qui sollicitent différentes structures, il existe un lien parfois fort avec la société civile via les chantiers bénévoles de collecte de graines. On a présenté plus haut des affiches éditées par les structures environnementales ou agroforestières qui organisent ces chantiers : en sollicitant des bénévoles, ces chantiers permettent à la fois de s'appuyer sur la bonne volonté de personnes intéressées par le sujet et de diffuser la connaissance de la marque, tout en faisant du chantier un moment d'apprentissage. En effet, les arbres sur lesquels on récolte les graines sont des arbres endémiques, des arbres que chacun connaît de vue, mais souvent sans connaître leur nom, leur période de fructification, leur rôle écologique. Comme dans le cas des chantiers de plantation décrit dans le chapitre 3, participer à ces chantiers collectifs de récolte de graine m'a permis de constater sur le terrain qu'ils génèrent une forme de sociabilité particulière. Pour peu que les bénévoles participent à quelques chantiers, ils auront pu poser un regard différent sur leur territoire proche, en glanant les graines le long de chemins arborés avec l'œil d'un collecteur en plus de celui d'un promeneur (Figure 137).



Figure 137 : Chantier de récoltes de graines avec l'association Agrofile en Essonne¹⁷⁹

Ainsi, l'interconnexion des acteurs impliqués dans la marque semble participer à la création d'une représentation partagée du territoire, basée sur la mise en lien de lieux et d'acteurs dans un but commun : la récolte de graines et leur transformation en plants à redistribuer sur le territoire. On remarque que cette structuration prend une forme différente selon les régions. Le rapport annuel du Fonds pour l'Arbre 2021-2022 propose quatre focus sur des régions différentes et donne un rapide état des lieux de la structuration de la filière sur chacune de ces régions, résumé ci-dessous (Tableau 24).

¹⁷⁹ Source : photo personnelle / août 2022 / Essonne

Résumé des quatre focus régionaux proposés par le Rapport Annuel du Fonds pour l'Arbre 2021-2022, enjeux spécifiques aux régions et actions présentées ou envisagées		
Région d'origine et région administrative	Enjeu spécifique à la région présentée	Activité présentée dans le focus et perspectives
En <i>italique</i> quand la région n'est pas concernée en entier, en gras quand elle est concernée en entier		
-Bassin Parisien Nord et Zone Nord-Est -Hauts-de-France	Besoin de connaissances sur l'état de la filière des plants ligneux, besoin de mise en réseau des acteurs engagés dans la plantation d'arbres	Définition d'un projet global de développement de la filière Végétal local en Hauts-de-France avec dix structures (AAAT, Planteurs Volontaires, CBN de Bailleul, ENRx, PNR Caps et Marais d'Opale, PNR Scarpe Escaut, Junia, UniLaSalle Beauvais, FRCA, AFAC Hauts de France, Les Jardins du Cygne)
-Bassin Parisien Sud -Région Centre val de Loire	Manque de personnes formées et de pépinières susceptibles de s'engager dans le Végétal Local (à titre d'exemple en région Centre Val-de-Loire, il n'y a pas de bénéficiaire producteur de végétaux ligneux)	Organisation de formation sur le végétal d'origine génétiquement locale à Orléans, réalisation impulsée Luc Vancraylynghe, correspondant Végétal local (structure « Luciole »), en partenariat avec l'association Plantons par nature. Trente-quatre personnes ont été formées certaines ont déposé un dossier de candidature au Comité de marque. La demande restant forte, la formation est reconduite pour 2022-2023.
-Zone Nord-Est -Région Grand-Est	Besoin de structuration d'une filière, dans une région où plusieurs acteurs sont déjà engagés dans la marque	Structuration en SCIC des acteurs régionaux de la collecte. Il s'agit d'une première à l'échelle nationale, le rapport précise que s'il est positif ce retour d'expérience suscitera certainement des projets similaires dans d'autres régions.
-Bassin Rhône-Saône-Jura -Région Bourgogne-Franche-Comté	Volonté de renforcer la gouvernance et la structuration de la filière Végétal local pour permettre une augmentation de la production et une bonne coopération des acteurs	Conclusion d'un partenariat pour le développement et l'animation de la filière Végétal local en zone Rhône-Saône et Jura sur la période 2022-2024 entre France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté et le Commissariat de Massif du Jura, avec pour objectifs la préservation de la biodiversité, le maintien d'un tissu économique local et la montée en compétences et en souveraineté des acteurs locaux.

Tableau 24 : Résumé des quatre focus régionaux proposés par le Rapport Annuel du Fonds pour l'Arbre 2021-2022, enjeux spécifiques aux régions et actions présentées ou envisagées

Afin de mieux visualiser la localisation des différents projets présentés ici, les deux cartes ci-dessous montrent les régions administratives (Figure 139) et les régions d'origine définies par le cahier des charges Végétal Local (Figure 138) :

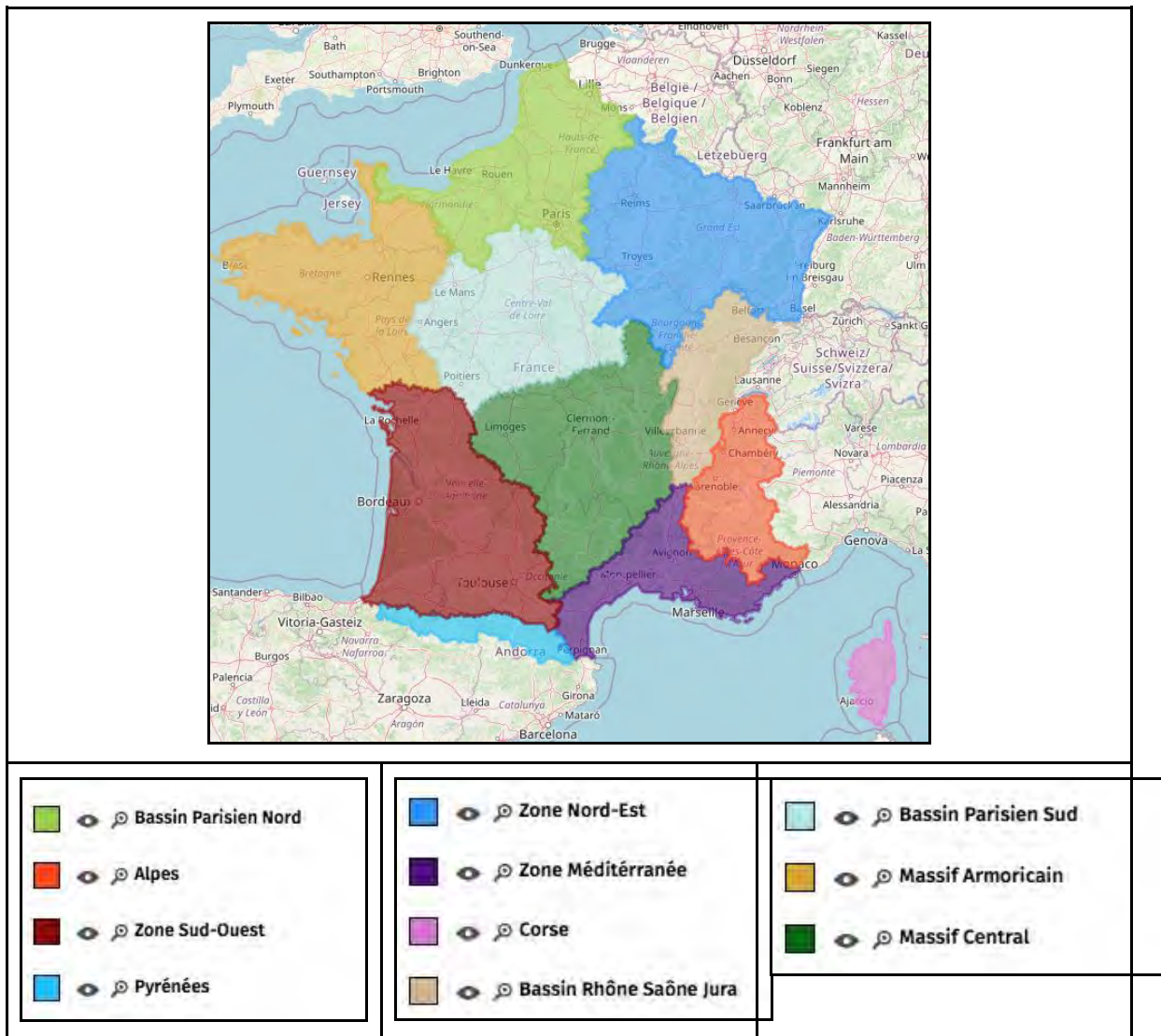


Figure 138 : Rappel : Régions d'origines Végétal Local¹⁸⁰

¹⁸⁰ Source : Végétal Local / http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/vegetal-local-regions-dorigines-et-unites-naturell_656487#5/46.548/3.658 / Crédits : OpenStreetMap / <https://www.openstreetmap.org/copyright>



Figure 139 : Nouvelles régions métropolitaines, septembre 2016 Visible sur le site « Intérieur.gouv »¹⁸¹

Avec la présentation des focus régionaux proposés par le rapport Annuel du fonds pour l'Arbre 2021-2022 (Tableau 24), plusieurs chantiers en cours apparaissent : mise en réseau d'acteurs, compilation de connaissances, recrutement de nouveaux acteurs, augmentation de la production de matériel végétal local. On voit que les chantiers ne sont pas les mêmes selon les régions. Certaines régions sont présentées comme manquant de personnes formées et engagées dans le réseau (pépiniéristes comme animateurs), certaines comme manquant de coordination entre acteurs déjà engagés. Ce rapide état des lieux nous permet de faire l'hypothèse que les différences entre régions sont dues à plusieurs facteurs :

- L'adéquation ou l'inadéquation de la région d'origine et des limites administratives
- La dynamique déjà présente en termes de renaturation et de plantation et l'existence ou non d'un réseau d'acteurs autour de l'arbre bien ancré dans le territoire
- Le nombre de pépinières susceptibles de s'engager dans ce processus et les enjeux techniques auxquels ces pépinières font face.

¹⁸¹Source : Site « Intérieur.gouv » <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2016-Actualites/Les-noms-des-nouvelles-regions-sont-actes>

Ces différents exemples de dynamiques locales nous montrent que le Végétal Local est l'occasion d'une mise en structuration des réseaux et d'une diffusion de connaissances. Le territoire devient donc le support d'une mise en commun de représentations et de savoirs dans un objectif partagé.

Au-delà de ces questions de représentations partagées, qui sont une forme de mise en commun immatérielle, ces phénomènes mettent en commun une ressource matérielle très concrète : les graines de ligneux collectées et transformées par les pépinières en plants qui retournent sur le territoire. Comme on l'évoquait plus tôt, cette gestion collective d'une ressource naturelle n'est pas sans évoquer les « Biens Communs » décrits par l'économie institutionnelle et en particulier par les travaux d'Elinor Ostrom (CPR : Common Pool Resources). Si l'on prend les éléments de définition de ces biens communs et qu'on les compare aux graines de ligneux dans le cadre du Végétal Local, plusieurs similarités apparaissent (Tableau 25 : Comparaison des éléments de définition des CPR et des caractéristiques du Végétal Local Tableau 25) :

Éléments de définition classiques des CPR	Comparaison avec le Végétal Local
<p>Le croisement entre la non-excluabilité et la rivalité des ressources (les ressources concernées sont relativement accessibles à tous et sa consommation par trop d'individus met en danger sa disponibilité)</p> <p>(Ostrom et Ostrom, 1977)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rivalité possible dans la collecte des graines (en particulier en cas d'événements climatiques extrêmes) - Excluabilité existante mais parfois faible de la ressource (possibilité de récolter sur des lieux publics et tolérance dans la récolte de graines sur des terrains privés)
<p>La définition de règles d'action par le groupe pour la gestion de la ressource :</p> <p>Existence de « compréhensions partagées par les acteurs, ayant trait à des prescriptions effectives, définissant quelles actions ou quels résultats [outcomes*] sont requis, interdits ou permis » (Ostrom et Basurto, 2011, p. 319 ; cité par Olivier Weinstein, « Comment comprendre les « communs » : Elinor Ostrom, la propriété et la nouvelle économie institutionnelle », Revue de la régulation, 2013</p>	<p>Définition de règles de collectes dans le cahier des charges Végétal Local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Règles visant à assurer que les lieux de récolte ne sont pas surexploités - Règles visant à assurer l'authenticité du matériel végétal récolté (haies anciennes) - Règles visant à assurer le suivi des graines et la gestion collective des graines dans le suivi vers les pépinières et les planteurs (labellisation)
<p>La construction de « procédures qui sont mises en place pour pouvoir, face à des dysfonctionnements ou des conflits, modifier ces règles » (Weinstein, 2013)</p>	<p>Organisation de retours d'expérience réguliers et animation des réseaux locaux pour adapter les règles de gestion à la réalité du terrain</p>

Tableau 25 : Comparaison des éléments de définition des CPR et des caractéristiques du Végétal Local

c) Le Végétal Local à l'échelle nationale : l'ambition d'une massification par le partage de connaissances

À l'échelle de l'aire réseau, la question de la gestion de la ressource que sont les graines de ligneux s'apparente assez bien aux biens communs de l'économie institutionnelle. La labellisation Végétal Local implique que les graines récoltées viennent bien de la même zone et les arbres produits doivent rester dans la même région. C'est donc bien l'échelle pertinente pour évoquer ce type de commun. Alors, quelles dynamiques existent entre ces régions d'origine ? Peut-on trouver des formes de mise en commun à l'échelle du réseau de lieux, ici l'échelle nationale ?

Comme on l'a déjà évoqué plus tôt, l'émergence de la marque Végétal Local se caractérise apparemment par le dynamisme du réseau d'acteurs en ce qui concerne la production et la diffusion de savoirs et savoir-faire. Dans les lettres d'information que nous avons analysées, on trouve à systématiquement depuis 2020 des liens pour revoir des formations en ligne passées et un calendrier de formations à venir. Ce dynamisme dans le partage d'information évoque déjà les « nouveaux » communs immatériels et basés non plus sur la rivalité et la non-excluabilité mais sur leur capacité à de développer de plus en plus au fur et à mesure que la communauté qui les utilise s'en saisit (Coriat, 2013). Revoyons rapidement une définition de ces communs dits « informationnels » (c'est nous qui surlignons dans les citations suivantes) :

→ Au sujet de la nature intangible des ressources concernées :

Lors d'un colloque autour de la propriété et des communs à Paris en 2013, intitulée « Des communs « fonciers » aux communs informationnels Traits communs et différences » Benjamin Coriat définit d'abord ces « nouveaux communs » par leur intangibilité : « Alors que les premiers communs sont constitués de ressources tangibles, **les communs mis ici sous observation, portent sur des ressources intangibles** ». Il évoque les dispositifs qui assurent l'accès et le bénéfice partagé de ces ressources « qui consistent en des **collections d'informations et de connaissances**, mais aussi de produits élaborés à partir de cette matière informationnelle, comme c'est par exemple le cas de logiciels mis en commun » (Coriat, 2013).

→ Au sujet de leur non-rivalité :

Il ajoute que ce qui distingue fondamentalement ces communs des communs tangibles est le fait qu'ils soient « non rivaux ». Ainsi « c'est le propre d'une information scientifique ou d'une œuvre littéraire que sa consommation par un individu donné, ne prive et n'exclut aucun autre de cette consommation. **La « consommation » du bien ne connaît en principe nulle limite.** » (Coriat, 2013).

→ **Au sujet des règles qui encadrent sa faible excluabilité :**

Enfin, il faut préciser que la gestion de ces communs n'est pas tournée vers « la conservation des ressources, mais vers leur **enrichissement** et leur **développement**. ». Ainsi, le Commun Informationnel « comporte des séries de règles qui ont trait aux conditions de **l'enrichissement du commun en information et connaissances nouvelles** obtenues à partir de celles déposées dans le commun et pour lequel (comme dans le commun foncier) on a cédé au « authorized user » un droit d'accès et de prélèvement. » (Coriat, 2013).

Ces citations sont toutes issues de la même communication de Benjamin Coriat en avril 2013 lors d'un colloque autour de la propriété et des communs à Paris, intitulée « Des communs « fonciers » aux communs informationnels Traits communs et différences ». Si on rappelle aussi précisément les critères de définition de ces communs, c'est pour mieux montrer à quel point certains outils créés pour la gestion de la marque Végétal Local y correspondent, en particulier l'outil technique « Pépicollecte ».

Il s'agit d'un logiciel en ligne, qui a été conçu à la suite des retours issus du terrain après les premières années de mise en pratique du cahier des charges Végétal Local. Le retour des pépiniéristes en particulier a été très important dans la conception de cet outil. Il a été constaté que les différentes informations collectées tout au long du parcours de la graine constituaient un ensemble de données important et difficile à stocker et à partager (le suivi des sites de collecte, la quantité de graines récoltées, le milieu biogéographique du site de récolte, le temps et les conditions de stratification, le taux de levée de dormance...). L'ensemble de ces informations est précieux pour deux raisons :

- Certaines permettent d'assurer que les collecteurs et pépiniéristes suivent bien le cahier des charge Végétal Local et permettent la labellisation des graines.
- Et par ailleurs, beaucoup d'entre elles, si elles sont partagées, permettent à d'autres acteurs de progresser dans leur pratique (collecte ou mise en culture).

Concrètement, dans les premières années de la marque, les collecteurs et pépiniéristes ont collecté ces données sur des supports personnels (carnets de note, documents Word ou Excell). Il y a eu un travail de collecte de données important de la part des gestionnaires de la marque et des référents régionaux pour rassembler des données techniques. On peut en mesurer l'ampleur dans la deuxième édition du « Guide technique pour la collecte et la mise en culture d'arbres et arbustes sauvages et locaux », publié en mars 2021. On y trouve des tableaux, des photos, des témoignages, des instructions, des données économiques et techniques. Ces informations sont issues des retours faits par des opérateurs techniques. Cette masse de données constitue une base importante pour la formation des futurs pépiniéristes et collecteurs de cette marque. La collecte d'informations au sujet de la stratification des graines a notamment nécessité de croiser les données de nombreux acteurs et le tableau qui en résulte représente la première source de données ouvertes sur le sujet.

La conception du logiciel Pépicollecte a eu pour objectif de continuer dans cette démarche de facilitation du travail des collecteurs et pépiniéristes. Son fonctionnement permet de marquer les sites de collecte sur une carte en ligne, de noter la quantité de graines récoltées et de l'associer aux données techniques concernant le lieu de récolte et le dépulpage. Le logiciel va jusqu'à l'édition des bons de commande. Jusqu'ici, on se trouve dans un cas de collecte et de diffusion de données mais on ne peut pas parler de Commun Informationnel. Là où la démarche prend une dimension supplémentaire, c'est dans le fait que le logiciel Pépicollecte a pour vocation de devenir un mode de compilation de données en partie automatisé. Par exemple, quand un utilisateur renseigne le temps passé à dépulper les graines d'une essence d'arbre donnée, l'objectif sera de comparer les données fournies par tous les utilisateurs et à terme de consolider les données techniques permettant à un futur pépiniériste d'organiser son temps de travail. Là où auparavant ce travail était fait manuellement, en interrogeant les pépiniéristes individuellement, cet outil devrait permettre d'avancer plus vite dans la constitution de données de référence partagées.

Ce processus est caractéristique de l'émergence de nouveaux outils qui visent à collecter des savoirs locaux et à automatiser une forme de montée en généralité, visant à la fois la constitution de connaissance et la facilitation du travail des acteurs. On en trouve une définition appliquée à l'agriculture dans un article intitulé « La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agroécologie. De l'ancien et du nouveau. », déjà cité dans le chapitre 5 (Compagnone, Lamine & Dupré, 2018). On définit dans cet article deux modes de circulation du savoir en agriculture, une circulation « de pair à pair » et une circulation gérée par d'autres acteurs :

→ Une circulation du savoir de pair à pair :

D'un côté, on relève de nombreuses expériences d'échange de savoirs entre pairs, que ce soit dans les pays du Sud avec, par exemple, les démarches de « campesino a campesino » (Rosset et al., 2011), mais aussi dans les pays du Nord avec, par exemple, le développement des dispositifs d'accompagnement à l'installation agricole par le tutorat (Chrétien & Daneau, 2013 ; Rengard, 2016). Les savoirs restent alors profondément attachés ou « collés » aux individus et à leur expérience, même dans leur circulation, dans le sens où ils ne sont accessibles et compréhensibles aux autres qu'à l'aune de l'expérience dont ils sont issus, les éléments de contexte qui les caractérisent devant dès lors être fournis lorsqu'ils sont transmis.

Compagnone et al., 2018, p. 124

→ Une circulation du savoir médiée par d'autres acteurs :

De l'autre côté, on retrouve les nombreuses tentatives visant à une inscription et à une montée en généralité des connaissances produites en situation. Par un travail de « scientisation » (Agrawal, 2002), il s'agit alors de « décoller » les savoirs de l'expérience dont ils sont issus et des personnes qui les portent, de les mettre en forme pour, au minimum, les rendre accessibles à ceux qui ne connaissent pas ces situations, parce qu'ils en sont géographiquement ou temporellement trop éloignés, ou, au mieux, en faire ressortir le caractère plus général, pour qu'ainsi transformés, ils soient utilisables dans un contexte plus large.

Compagnone et al., 2018, p. 124)

Dans ce deuxième cas, il existe une modalité particulière de collecte et de gestion des données que l'on retrouve particulièrement dans l'agriculture numérique et notamment l'agriculture dite de précision : l'encapsulation :

L'encapsulation s'opère par une démarche qui vise, dans le cadre, par exemple, d'une agriculture dite de précision ou numérique, ou encore intelligente (de fait associée à certaines visions de l'agroécologie), à recueillir le maximum de données, obtenues autant que faire se peut de manière automatisée à partir de senseurs et de capteurs, à les ordonner et les traiter afin de générer, à partir d'algorithmes, une proposition de décision rapide et adaptée. Il s'agit donc de produire des outils intelligents qui s'appuient sur une capacité de recueil et de traitement des données en perpétuelle augmentation. L'encapsulation réside dans le fait que la connaissance se loge dans un ou des objets techniques qui rendent difficile son accès direct par un opérateur tout en lui promettant une « augmentation » de ses capacités. »

Compagnone et al., 2018, p. 125

Ici, les auteurs parlent d'outils qui collectent automatiquement les données et qui peuvent ainsi être difficiles d'accès pour les utilisateurs, cela ne correspond pas vraiment à notre cas présent car les utilisateurs de Pépicollecte rentrent eux-mêmes les données et connaissent ainsi très bien l'outil qu'ils utilisent. De nombreux webinaires, toujours disponibles en rediffusion, permettent d'ailleurs de se saisir de l'outil. Mais on reconnaît néanmoins un trait commun entre Pépicollecte et ce phénomène d'encapsulation, c'est cette capacité d'un outil à collecter automatiquement des données pour tenter une montée en généralité à partir de données locales et contextualisées.

La description de cet outil nous permet de penser ici que le développement du Végétal Local à l'échelle nationale se fait sur un mode qui rappelle beaucoup les Communs Informationnels décrits par Coriat. Cette marque s'appuie sur des outils partagés, où l'accès et le partage des données par les utilisateurs a pour conséquence une augmentation de l'impact de cette même base de données. Ajoutons que dans la définition des Communs Informationnels, comme dans la définition des communs de l'économie institutionnelle (CPR), la notion de règles de gestion est essentielle. Ces règles sont définies collectivement, pas nécessairement par tous les acteurs, mais en tout cas dans une démarche d'action collective car elles sont régulièrement interrogées voire adaptées en fonction des retours faits par les différents utilisateurs des outils.

Conclusion

On a vu que la marque Végétal Local se construit dans une proximité forte avec les dynamiques agroforestières. Elle semble favoriser la création de différents types de communs à diverses échelles, en particulier la construction de Communs Informationnels à l'échelle nationale. Cette idée de faire commun est d'ailleurs évoquée régulièrement dans les webinaires et formations. On a déjà cité cette phrase prononcée par un formateur lors d'un webinaire sur l'utilisation de Pépicollecte : « L'idée c'est aussi de **faire groupe**, les

filières se créent partout en France, à travers un logiciel on finit par **parler le même langage**. » (Webinaire Pépicollecte, octobre 2022.). Cette idée de parler le même langage est révélatrice : avec les outils créés dans le cadre de cette marque et la communication déployée autour de son développement, on constate que les objectifs poursuivis par les gestionnaires de la marque sont notamment d'améliorer sa visibilité et de renforcer son appropriation par les différents acteurs concernés.

Dans le cadre de notre recherche autour de la construction de communs dans les dynamiques agroforestières, c'est un élément de compréhension qui nous permet de penser que cette construction de communs se fait certes en s'appuyant sur la gestion de ressources matérielles, mais surtout en construisant des règles communes et une identité partagée autour d'un objectif défini. Comme le rappelle un article intitulé « L'agriculture durable. Comment réconcilier le public et le privé pour la gestion d'un bien commun » (Assens et Coléno, 2017), ce type de bien commun n'est pas préexistant à l'activité humaine, il découle de la tentative de gérer l'activité humaine et de créer de la valeur à partir de celle-ci :

Les travaux d'Ostrom (2010), comme ceux d'Hardin (1968) portent néanmoins sur des ressources naturelles comme l'eau ou les forêts, dont il faut préserver le renouvellement ou répartir au mieux, comme dans le cas de systèmes d'irrigation. Des travaux plus récents mettent en évidence des biens communs qui relèvent d'un construit social ou technologique, c'est-à-dire des biens communs qui ne sont pas préexistants à l'humanité. Ces biens communs émergent alors d'un processus de gestion collective, impliquant de multiples acteurs, qu'il soit institutionnel ou non (Labatut, 2009 ; Hannachi, 2011). À chaque fois, il s'agit de biens communs qui permettent une création de valeur pour les acteurs (Hannachi et al., 2010)

Assens et Coléno, 2017, p. 138

CHAPITRE 8 : APPROCHES TRANSVERSALES

Dans ce chapitre, nous allons revenir sur les apports de cette recherche en adoptant une approche transversale. La première partie présente un retour sur l'approche méthodologique de ce travail en comparant les positionnements adoptés dans chaque étude de cas. La partie suivante permettra de faire émerger les apports théoriques de cette thèse, en revenant sur le cadre théorique croisant les concepts de territoire et de commun(s). Enfin dans une troisième partie, nous aborderons des questions qui se sont posées au cours du travail afin de faire émerger des pistes de recherche ultérieures.

1) Apports de la méthodologie

Au moment de définir l'approche en recherche impliquée choisie dans cette thèse, on s'était appuyés sur une définition donnée par Lorène Prost dans un entretien filmé sur le blog « Hypothèses ». Dans cette partie, il s'agit de revenir sur ces choix méthodologiques et leurs impacts sur la recherche et le terrain, ainsi que de voir en quoi ce choix méthodologique a permis l'émergence de connaissances particulières.

Cette forme de recherche là c'est une recherche qui m'intéresse, que j'essaie de comprendre. Donc j'essaie à la fois de voir quelles méthodes viennent soutenir ces pratiques de recherche, la diversité des façons de faire et puis aussi comprendre en quoi c'est une recherche différente. Quand on est dans ce genre de rapport au terrain on produit des connaissances qui sont différentes, des connaissances scientifiques qui sont différentes.

Lorène Prost, Qu'est-ce que la recherche impliquée, janvier 2017

Dans la suite de l'entretien, Lorène Prost précise que la nature de ces connaissances un peu particulières, issues d'un rapport central au terrain et à l'action, est un sujet de recherche en soi. Comprendre en quoi il ne s'agit pas seulement d'une « production de méthode et d'outils » mais bien d'une production de connaissances scientifiques pose de nombreuses questions épistémologiques. C'est en nous appuyant sur cette idée que nous tenterons modestement de voir dans cette partie en quoi la matrice présentée au début de la thèse et les choix méthodologiques qui vont avec peuvent éventuellement constituer un apport méthodologique, mais aussi permettre l'émergence de connaissances théoriques et une meilleure connaissance des phénomènes agroforestiers en cours.

A) Retour sur la matrice

a) Une approche réflexive : définir son propre positionnement

Rappelons d'abord les différentes trajectoires de recherche présentées plus haut, car on s'appuiera dessus tout au long de cette partie. Les schémas suivants (Figure 140 à Figure

144) rappellent les études de cas les unes après les autres, le dernier en donne une vision globale (Figure 145).

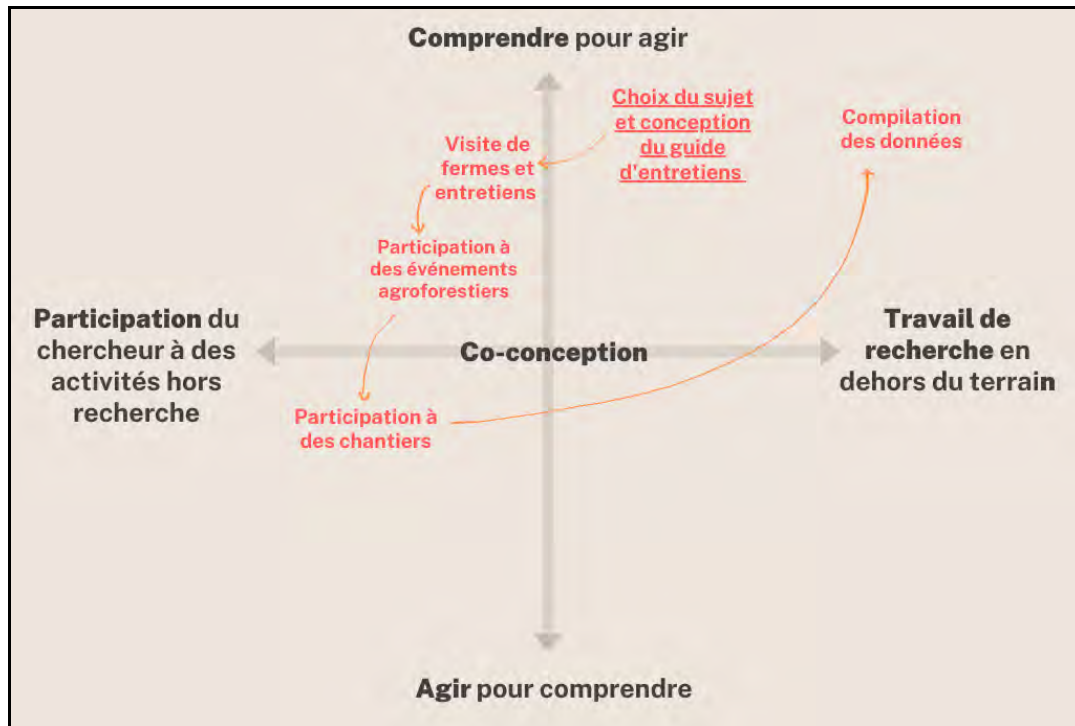


Figure 140 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour des exploitations agroforestières¹⁸²

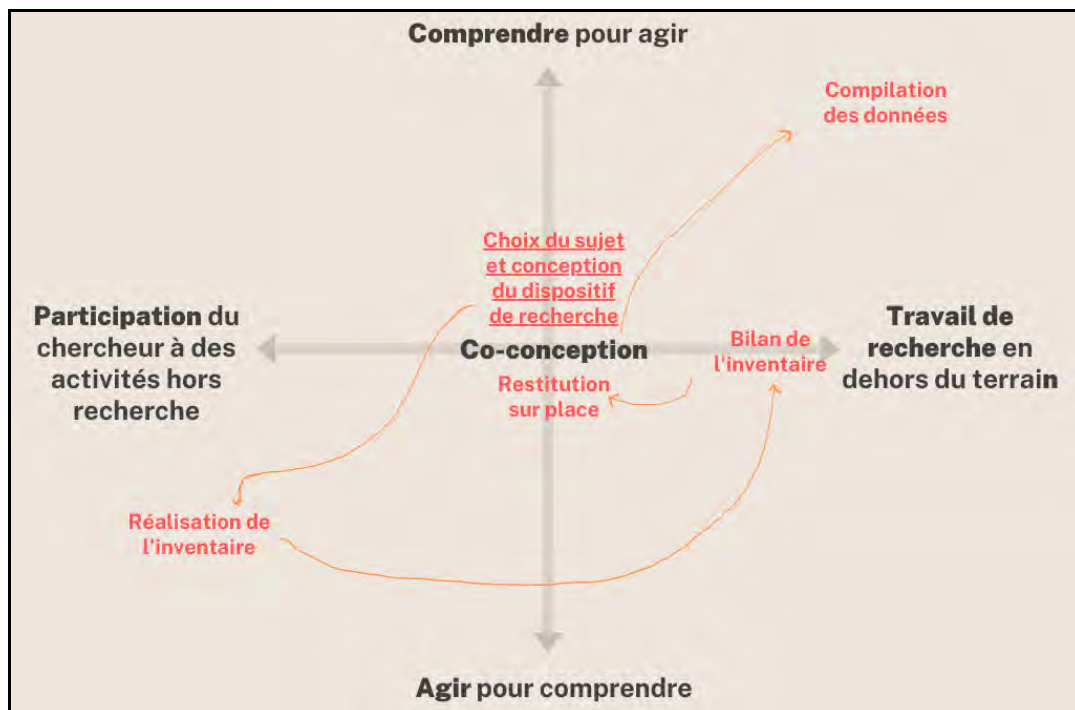


Figure 141 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas d'Azay-le-Brûlé¹⁸³

¹⁸² Source : production personnelle / septembre 2022

¹⁸³ Source : production personnelle / septembre 2022

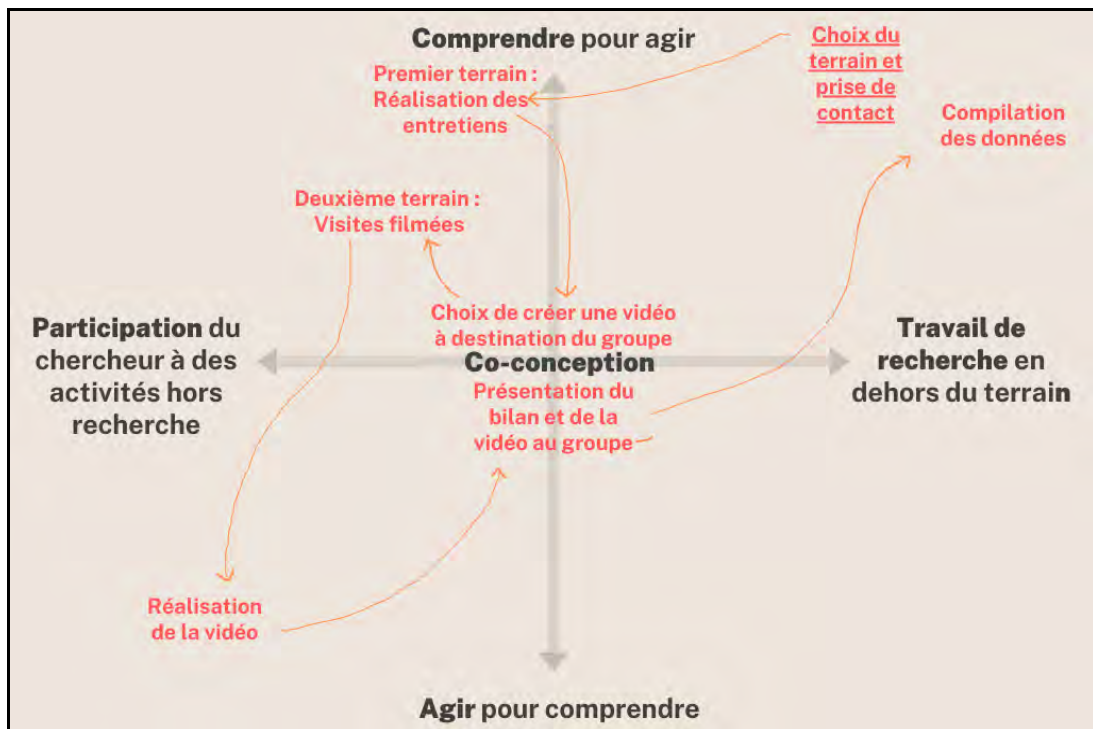


Figure 142 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du GIEE Agroforesterie Haute-Marne¹⁸⁴

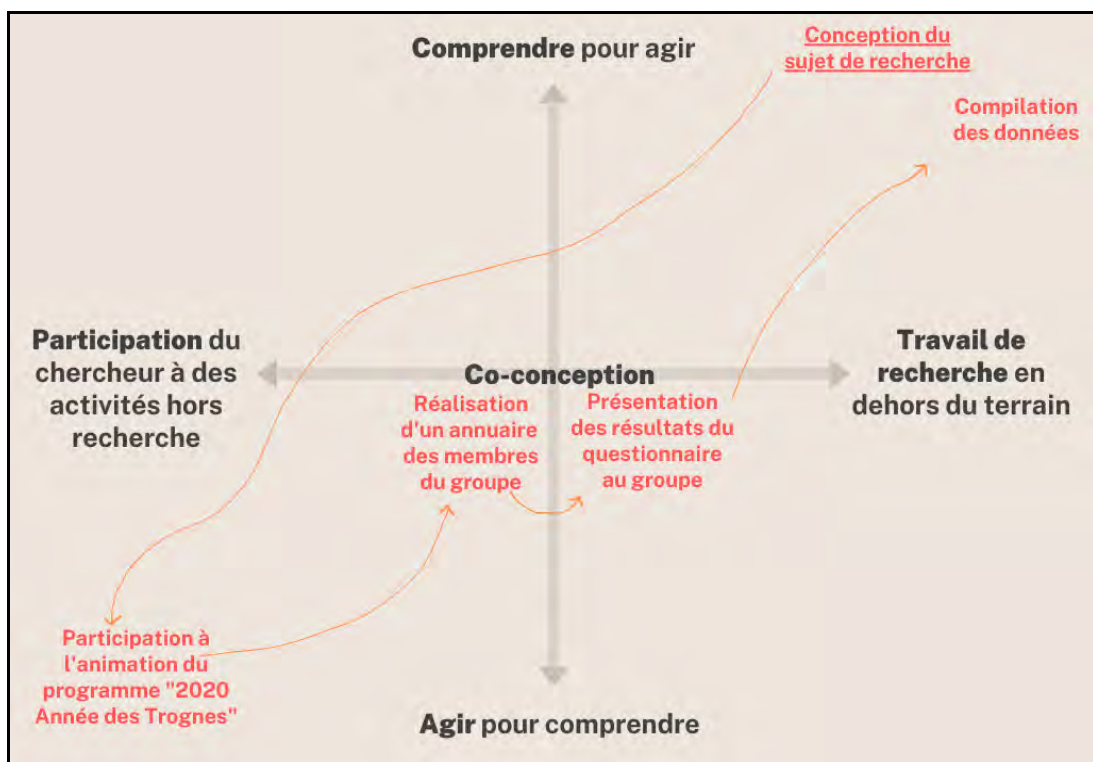


Figure 143 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du Groupe National Trognès¹⁸⁵

¹⁸⁴ Source : production personnelle / septembre 2022

¹⁸⁵ Source : production personnelle / novembre 2022

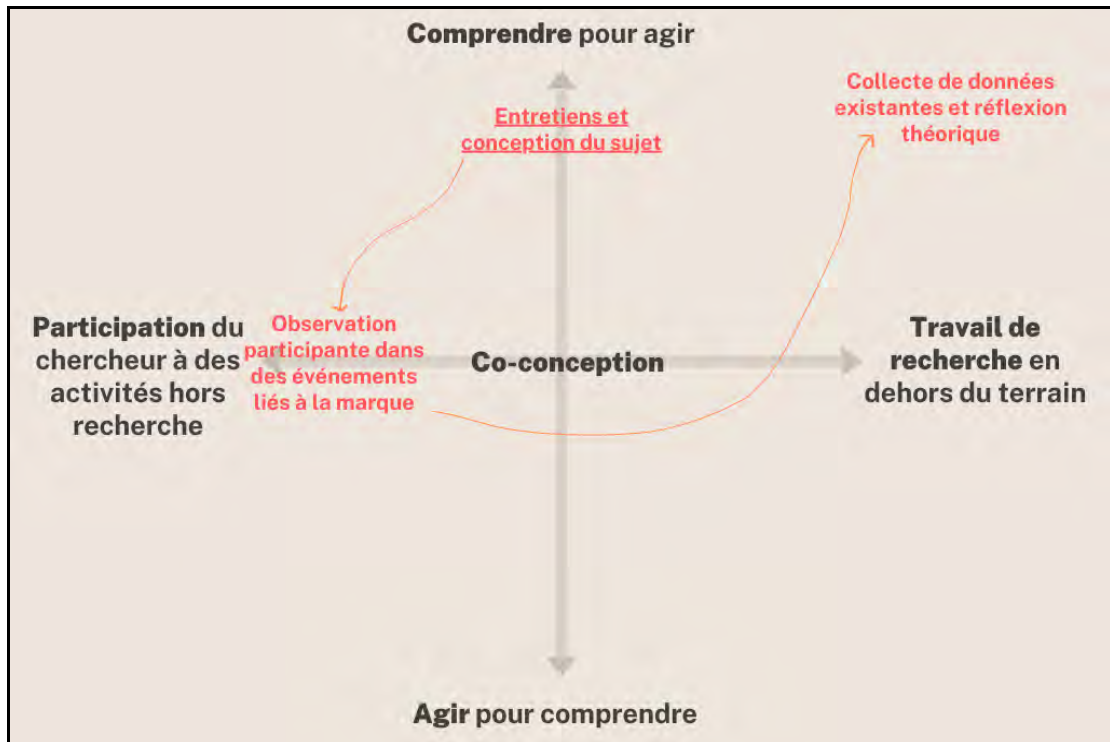


Figure 144 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour de la marque « Végétal Local »¹⁸⁶

¹⁸⁶ Source : production personnelle / septembre 2022

APPROCHE TRANSVERSALE DU POSITIONNEMENT DANS LES DIFFÉRENTES ETUDES DE CAS

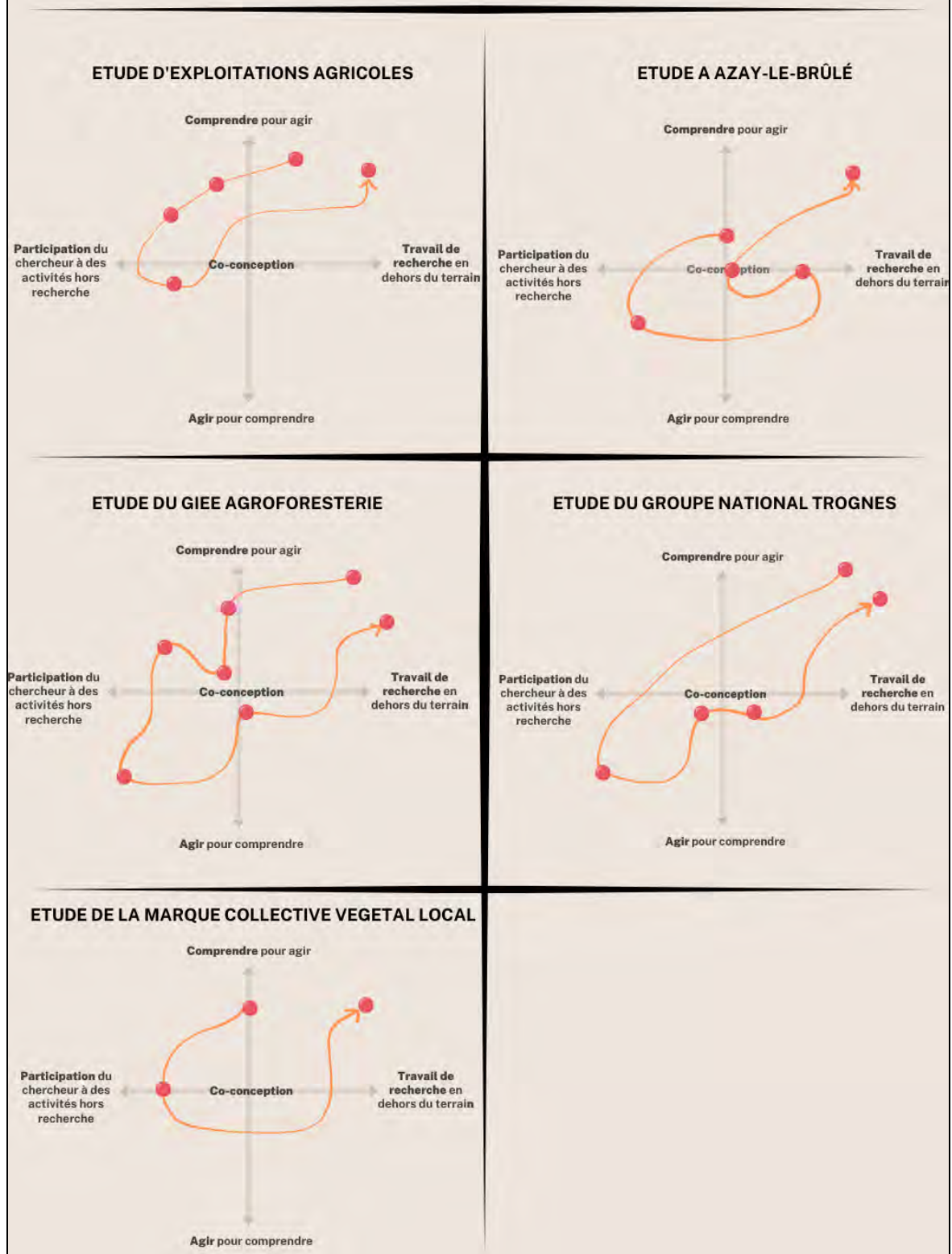


Figure 145 : Approche transversale du positionnement choisi dans chaque étude de cas¹⁸⁷

¹⁸⁷ Source : production personnelle / janvier 2023

Le schéma global présenté ci-dessus (Figure 145) apporte un regard transversal sur les études de cas (pour faciliter la lecture, on désignera les études de cas avec la numérotation suivante dans la suite du texte : 1 : Exploitations agricoles/ 2 : Azay-le-Brûlé/ 3 : GIEE Agroforesterie/ 4 : Groupe National Trognés/ 5 : Végétal Local).

Commençons par quelques remarques générales. Dans trois cas sur cinq (études 1, 3, 4), la recherche commence en haut à droite de la matrice. Il s'agit des moments de réflexion en amont de la collecte des données. Toutes les trajectoires se terminent dans la même zone, avec un moment de réflexion théorique et de compilation des données obtenues. On constate aussi que dans toutes les études de cas, la recherche passe un moment dans la zone en haut à gauche qui représente les moments de méthodes classiques en sciences sociales de terrain (entretien et observation participante).

Dans quatre études de cas sur cinq (1, 2, 3, 4) on passe un moment dans la zone qui représente le croisement entre une présence sur le terrain et l'objectif de faire primer momentanément l'action sur la réflexion (en bas à droite). C'est donc cette zone qui représente cette posture décrite par Lorène Prost, avec des chercheurs qui cherchent à accompagner et outiller les acteurs.

Enfin, au milieu de la matrice on retrouve les moments où la concertation avec les acteurs me menait à définir avec eux la suite de la trajectoire selon des objectifs qui nous convenaient à tous. C'est aussi la zone où j'ai placé les moments de restitution, où après une recherche ou la production d'un document, j'ai eu l'occasion de présenter et discuter des résultats obtenus.

On définit ainsi quatre zones, visibles sur le schéma ci-dessous (Figure 146). Toutes les études de cas présentées consistent en un parcours de l'une à l'autre. On notera qu'aucune action n'a été réalisée en croisant les paramètres « Travail de recherche en dehors du terrain » et « Agir pour comprendre ». Cela pourrait ouvrir un champ de recherche méthodologique intéressant. Cette zone n'est-elle pas pertinente ? Ou pourrait-on envisager des actions par exemple dans des sciences de laboratoire ?

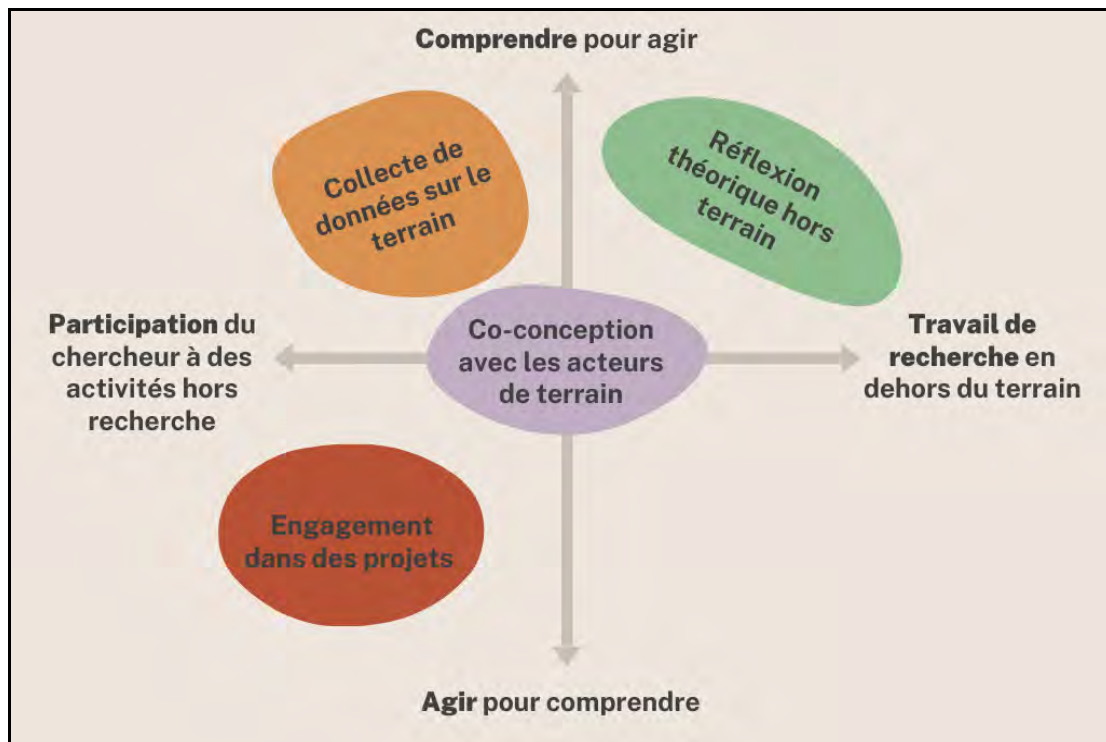


Figure 146 : « Zones » de réflexion et d'action à partir des trajectoires de recherche dans les différentes études de cas¹⁸⁸

Comme le dit la présentation de l'ouvrage collectif, coordonné par Marie Houdart et Sylvie Lardon « Itinéraires méthodologiques, Méthodes, outils, applications. Parcours de jeunes chercheurs » publié en 2022, représenter l'itinéraire méthodologique permet, tout en admettant bifurcations et ruptures, de donner un cadre théorique global aux recherches :

L'itinéraire méthodologique donne à voir les bifurcations, retours en arrière, ruptures, parfois nécessaires pour mener une recherche, mais fournit le cadre pour assurer la cohérence d'ensemble de la démarche et la valorisation des résultats. Il interroge sur la prise de recul nécessaire à toute recherche, y compris quand elle se donne pour objectifs d'être utile à l'action ou de monter en généralité.

Houdart et Lardon, 2022

Ainsi, ce cadre a émergé suite au besoin de me repositionner. Ce besoin s'est notamment fait sentir quand mes engagements sur le terrain me semblaient prendre une place possiblement problématique dans le cadre d'une recherche (on a mentionné notamment ce sujet dans le chapitre centré sur l'étude de cas autour du Groupe National Trognés). Grâce à ce cadre, il m'a semblé que ces incursions du côté de l'action prenaient sens, en particulier dans la comparaison avec d'autres études de cas. Ce cadre a été construit alors que j'avais principalement comme objectif de rendre compte de mes engagements du côté de l'« action ». Mais finalement, je me suis rendu compte que des études de cas qui n'avaient pas (ou peu) impliqué un passage par l'engagement dans des projets, comme la première étude de cas, sur les exploitations agricoles, pouvaient tout aussi bien être représentées

¹⁸⁸ Source : production personnelle / janvier 2023

dans cette matrice. C'est là que l'on retrouve la « cohérence d'ensemble » évoquée dans la présentation de l'ouvrage cité plus haut. Toutes ces études ont en effet suivi des itinéraires différents, mais peuvent être comprises dans un cadre global.

b) Un essai de typologie

À partir de ce cadre global, on peut tenter distinguer nos études de cas en deux types principaux.

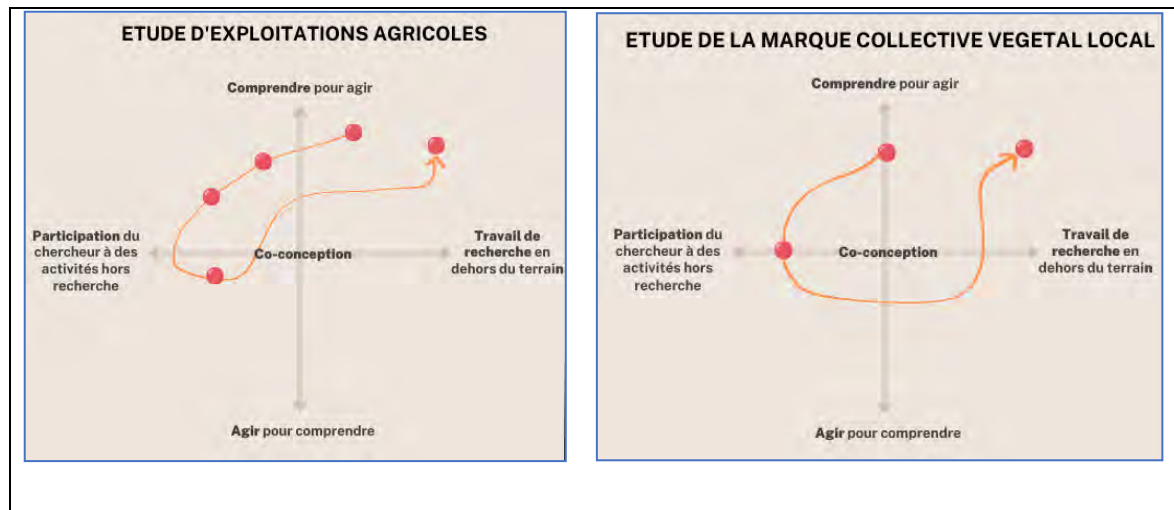


Figure 147 : Des approches "classiques" : de la théorie au terrain avec un retour vers la théorie¹⁸⁹

Tout d'abord, dans les deux études de cas présentées ci-dessus, (Figure 147) c'est une approche assez classique en sciences humaines de terrain qui émerge. Ces approches partent d'une réflexion, passent par une collecte de données via des entretiens, des visites, un engagement partiel dans des événements ou projets (ici des chantiers de plantation ou de collectes de graines) et retournent à une réflexion théorique. Ces approches se distinguent apparemment des trois autres, plutôt caractérisées par un passage par la co-conception. Il existe toutefois une différence entre les deux cheminements présentés ici : l'étude d'exploitations agricoles a émergé de questions posées par la bibliographie en amont du terrain alors que l'étude sur le Végétal Local a émergé au cours d'entretiens d'où le fait que le point de départ soit situé sur la ligne de démarcation entre le travail hors terrain et le travail sur le terrain. On constate néanmoins que ce point de départ n'entraîne pas nécessairement une différence dans le déroulement de l'étude.

¹⁸⁹ Source : production personnelle / janvier 2023

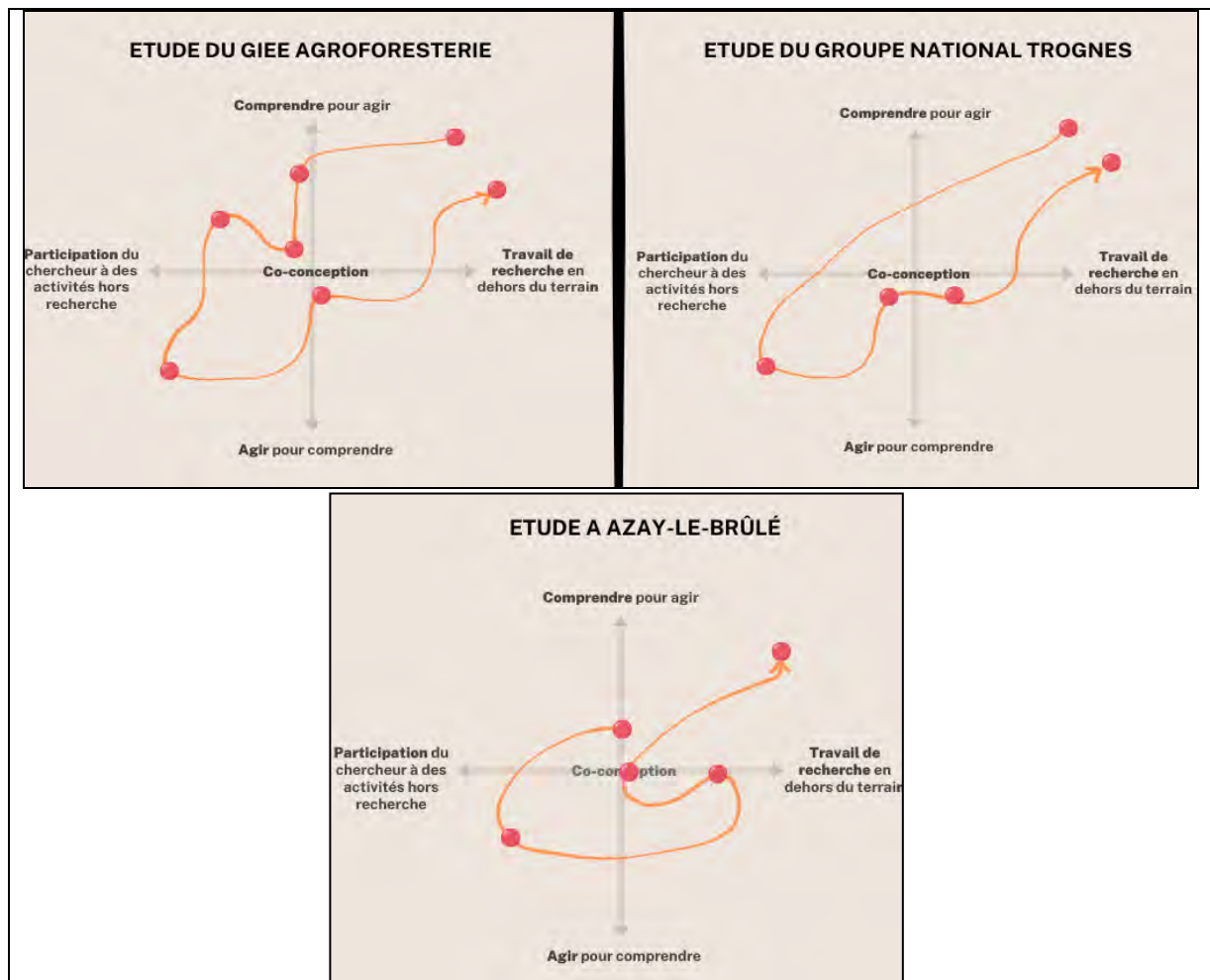


Figure 148 : Des approches en co-construction¹⁹⁰

Les trois autres études de cas de cette thèse présentent deux points communs importants (Figure 148) :

- Un passage par un engagement dans des projets, se traduisant par des activités apparemment détachées de la recherche (production d'une vidéo, d'un annuaire et d'un inventaire d'arbres)
- Un passage par un moment de co-construction, consistant à engager un dialogue pour décider ensemble d'un projet à la fois dédié à une forme de recherche et une forme d'action

On peut néanmoins noter des différences dans le déroulé des itinéraires :

- L'étude du GIEE a commencé comme les études « classiques » présentées plus haut : conception d'un sujet, collecte de données. La particularité réside ici dans le fait qu'en cours de recherche, un dialogue avec les agriculteurs et l'animateur du groupe a permis de faire émerger un projet, la réalisation d'une vidéo à destination du groupe.

¹⁹⁰ Source : production personnelle / janvier 2023

- L'étude sur le Groupe National Trognès a été caractérisée par une entrée dès les débuts dans un projet hors-recherche : la participation à un programme national portant sur la réhabilitation des trognès. C'est pour sortir de ce positionnement que la phase de co-conception a été provoquée. La recherche à proprement parler a plutôt commencé avec la conception du formulaire qui allait donner l'essentiel des données.
- Enfin, l'étude d'Azay présente une particularité le sujet a émergé lors d'entretiens et consistait en fait déjà en une forme de co-conception, puisque l'étape suivante m'a directement amenée sur le terrain avec un projet particulier, le projet d'inventaire.

Ces différents projets ont été menés en collaboration avec les acteurs concernés : la vidéo du GIEE a bénéficié de plusieurs retours, le questionnaire du Groupe National Trognès a été réfléchi en amont avec l'animatrice du groupe, l'inventaire à Azay-le-Brûlé s'est fait en interaction avec mon contact principal sur le terrain, lui-même employé municipal de la commune.

c) Essai de définition des facteurs ayant déterminé ces dynamiques

Quels facteurs expliquent les différences entre ces parcours ? Une première dimension à prendre en compte est l'objectif du chercheur. Dans le cas de l'étude à Azay-le-Brûlé par exemple, l'une de mes premières demandes a été d'avoir une idée du potentiel agroforestier de la commune. Je savais qu'il y avait beaucoup d'arbres gérés par les services des espaces verts dans un but productif, mais je voulais en avoir une estimation quantitative. Cet inventaire n'existant pas, la discussion avec mon interlocuteur principal nous a menés vers la conception d'un projet d'inventaire.

Il faut aussi prendre en compte les limites temporelles et matérielles de la recherche. Pour la première étude de cas, on est dans un cas où les différentes données ont été collectées sur plusieurs dizaines de lieux différents, impliquant une grande diversité d'interlocuteurs. Dès les débuts de la thèse, il a été choisi d'adopter une démarche classique dans les rencontres avec les agriculteurs et agricultrices : réflexion et collecte de données, sans engager de dialogue visant à m'engager dans des projets hors recherche. Un engagement de ce type dans chaque exploitation agricole n'aurait en effet pas été envisageable. Le temps disponible pour la recherche est donc un facteur essentiel, qui explique en partie la différence entre les études de cas. Dans le cas du Végétal Local, le temps a aussi été un facteur limitant. Étude de cas qui a émergé en cours de recherche, elle a été menée en dernier dans la chronologie de la thèse. A priori, le temps restant ne permettait pas de se lancer dans la co-construction d'un projet. Ce n'est néanmoins pas la seule raison, nous en explorons d'autres juste après.

Au-delà des objectifs de la recherche et des limites matérielles et temporelles, il y a des différences qui viennent en fait des demandes formulées par les acteurs. Dans le cas de

l'étude sur les trognes par exemple, j'ai entendu dans plusieurs des réunions auxquelles j'assistais qu'il serait utile de construire un annuaire des personnes et structures engagées dans la réhabilitation de la taille en trognes. Au moment de redéfinir ma posture, c'est donc la proposition que j'ai faite, considérant que ces données seraient un bon matériel pour mon étude. C'est aussi la manière dont cela s'est passé dans le cas du GIEE. En lisant les premiers documents auxquels j'avais eu accès, en particulier le dossier de demande de reconnaissance du GIEE, j'ai constaté que l'un des besoins exprimés par le groupe et le conseiller était de disposer d'images pour communiquer. Ils souhaitaient créer des documents, flyers, vidéos, à diffuser via des événements et dans des offices de tourisme. Lors du premier entretien avec l'animateur du groupe, j'ai mentionné vouloir prendre des photos sur les exploitations pour donner dans ma thèse un aperçu visuel des différents types d'agroforesterie. Après la première série de visites, une deuxième période de terrain a donc été prévue, avec comme objectif de produire une courte vidéo qui puisse servir de matériel de communication pour le groupe (Annexe 3.B)

Les contraintes des acteurs sont aussi à prendre en compte, notamment les contraintes de temps. En effet, en manquant de temps, il arrive souvent que les acteurs de terrain acceptent de collaborer avec les chercheurs en *échange* d'un temps de participation. Il ne s'agit pas forcément de demander un travail de recherche, bien souvent il s'agit plutôt de situations où les acteurs acceptent un entretien si celui-ci a lieu dans le cadre d'un événement où ils sont présents dans le cadre de leur activité. Cette contrainte peut déterminer la forme de la recherche. Si le chercheur a lui-même des contraintes de temps ou des contraintes matérielles et qu'il ne peut pas accéder à cette demande, la recherche se fera peut-être avec moins de données issues du terrain et d'autres types de données. À l'inverse, cette contrainte peut donner à la recherche la forme d'une recherche impliquée, par une présence accentuée du chercheur sur le terrain, dans des cas où cela n'était pas forcément prévu.

Pour conclure sur les apports de cette matrice, il nous semble ici judicieux de noter que si le premier intérêt est bien de documenter un parcours de recherche, il semble que ce cadre permette aussi de faire émerger des réflexions a posteriori sur la recherche pouvant elles-mêmes servir de matériaux de réflexion. Au cours de cette recherche, cette matrice a en effet permis d'opérer une réflexivité permanente tout en maintenant un cadre global, ce qui pourrait être bénéfique à d'autres travaux caractérisés par un lien fort au terrain. Toutefois, la pratique de cette réflexivité s'est aussi révélée difficile, notamment quand certains moments ne semblaient correspondre à aucune case. Ce n'est parfois qu'a posteriori qu'un parcours a pu être défini. Nous pensons donc que si ce cadre était repris et réinterprété, cela pourrait éventuellement permettre d'approfondir les réflexions en recherche autour du positionnement du chercheur et cela pas uniquement dans un cadre de sciences humaines et sociales ou dans un cadre de recherche impliquée. Au contraire, ce cadre pourrait servir

de point de rencontre entre différentes approches apparemment éloignées afin d'en révéler les points communs.

B) Observer des dynamiques en cours de déploiement : quelles opportunités et quelles difficultés ?

L'une des particularités de cette thèse a été de se pencher sur un certain nombre d'initiatives assez récentes et même des initiatives qui ont émergé au cours de la thèse. On a ainsi pu observer des dynamiques en cours de déploiement, voire en émergence. Quelles opportunités et quelles difficultés émergent de cette particularité ?

a) Une possibilité d'implication pour le chercheur

Dans les cas présentés plus haut, on voit qu'il y a eu quelques cas d'adéquation entre les besoins de la recherche et ceux des acteurs. Par exemple, le Groupe National Trognés avait besoin d'un annuaire et j'avais besoin de mieux connaître la composition et les objectifs du groupe ; la commune d'Azay avait besoin pour faire évoluer son projet de savoir sur quel potentiel arboré elle pouvait s'appuyer et j'avais besoin d'avoir des données quantitatives sur ce sujet ; le GIEE Agroforesterie avait un désir de pouvoir communiquer sur son mode de production et j'avais besoin de lui rendre visite pour pouvoir décrire le groupe et ses objectifs. Le point commun entre ces trois cas est le fait qu'il s'agissait de projets assez jeunes au moment où je m'y suis intéressée. On voit assez bien le contraste avec l'étude de la marque Végétal Local. En effet, si cette marque est encore en cours de développement, elle a déjà plusieurs années de déploiement derrière elle. Les besoins qu'on m'a décrits étaient en général beaucoup plus larges que dans les trois cas présentés plus haut. Il s'agissait d'études non réalisables dans le temps de la thèse et qui s'apparentaient plus à de l'ingénierie qu'à de la collecte de données.

Ainsi, certains documents produits ont deux statuts : ils servent de source de données pour la recherche et par ailleurs sont inscrits dans le développement d'un projet (avec plus ou moins d'impact, mais nous aborderons cette question plus loin). Cette dimension peut être illustrée dans les figures suivantes (Figure 149, Figure 150, Figure 151), où on présente la manière dont les acteurs se sont saisi des documents produits. Notons que le statut hybride de ces documents implique d'adopter une posture particulière, en raison de leur nature à la fois opérationnelle et destinée à nourrir un travail de recherche. Concrètement, cela se traduit par une attention particulière à la gestion des données, en s'assurant que les acteurs interrogés ou sollicités savent qu'ils participent à un projet de recherche. Ces questions sont notamment abordées dans le Plan de Gestion de Données (PDG) en annexe (Annexe 1).

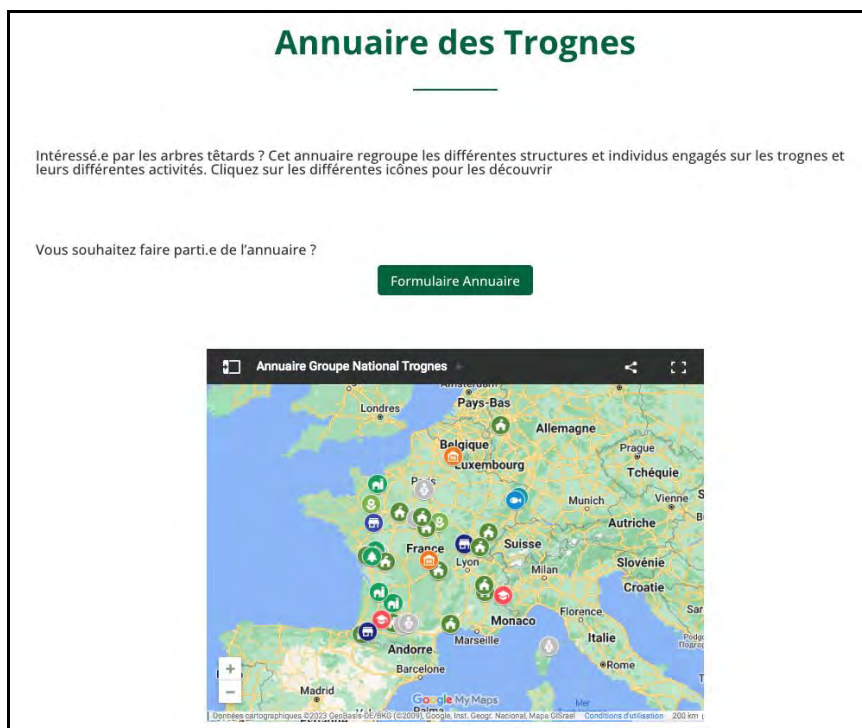


Figure 149 : L'annuaire présenté sur le site Trognes.fr avec un lien pour s'inscrire sur l'annuaire¹⁹¹



Figure 150 : Publication facebook sur le site de la commune présentant la réalisation de l'inventaire des arbres exploitables en trognes dans la commune d'Azay-le-Brûlé. ¹⁹²

¹⁹¹Source : Groupe National Trognes <https://trognes.fr/> / Crédits : Groupe National Trognes et Gauthier Lou

¹⁹² Source : Commune d'Azay-le-Brûlé / mai 2021 / Publication facebook /

<https://www.facebook.com/228000087582687/posts/mille-et-une-trogne-dans-ma-commune-du-26-au-29-avril-la-commune-a-accueilli-lo/1391534547895896/>



Figure 151 : Vidéo produite à l'intention du GIEE Agroforesterie Haute-Marne, diffusée sur le site de la chambre d'agriculture Haute-Marne/Aube¹⁹³

On peut se demander ici quel a été l'impact de ces implications. Cette question est complexe, tout d'abord parce qu'évaluer un impact après aussi peu de temps n'a que peu de poids, mais aussi parce qu'évaluer un impact est une compétence particulière, notamment rattachée aux métiers de l'ingénierie. Il est toutefois possible ici de présenter les retours que j'ai reçus après avoir demandé aux différents acteurs à la fin de ma thèse comment mon implication avait pu avoir un impact sur leurs projets.

L'annuaire des acteurs autour des trognes est la production sur laquelle j'ai pu avoir le plus de retours. En effet depuis la création de l'annuaire à partir des données collectées, l'annuaire a déjà été mobilisé et discuté par les animateurs du groupe, il a notamment fait l'objet de discussions lors de la Journée Nationale autour des Trognes à la Maison Botanique en novembre 2022. Les retours que j'ai reçus à la fin de la thèse ont été globalement positifs. Les animateurs du groupe m'ont indiqué que l'annuaire, en première page du site, était mobilisé par les acteurs. Le formulaire qui permet de s'inscrire est utilisé, les dernières réponses datant de mars 2023. Quant à savoir s'il permet réellement de favoriser l'interconnaissance dans le groupe, c'est une question plus difficile. Je n'ai pas eu de retours m'indiquant que quelqu'un avait pu contacter quelqu'un d'autre via l'annuaire. Par ailleurs, lors de la Journée Nationale de 2022, une personne a suggéré que l'on crée un inventaire, quelques personnes ont alors répondu que c'était chose faite, mais cela traduit le fait que cet outil n'est pas encore utilisé par tout le groupe.

¹⁹³ Source : Production personnelle, visible sur le site web de la chambre d'Agriculture de Haute-Marne et Aube <https://aube-haute-marne.chambres-agriculture.fr/productions/cultures-cap-performance/agroforesterie/>

La vidéo présentant le GIEE Agroforesterie a été terminée en septembre 2022 et postée sur le site de la chambre d'agriculture en novembre 2022. Les premiers retours, ceux réalisés par les agriculteurs et agricultrices, ont été rares mais positifs. La plupart ont simplement accepté la vidéo telle qu'elle était, trois d'entre eux ont fait quelques remarques et propositions. L'un d'entre eux a exprimé de la gratitude devant « la reconnaissance faite de son travail ». Il se trouve qu'il s'agissait d'une personne qui m'avait confié en entretien avoir parfois le sentiment de « faire les choses dans son coin » sans en tirer de reconnaissance. Ce petit événement fait selon moi écho au thème de la reconnaissance sociale du rôle des agriculteurs. Lors de nombreux entretiens, il arrivait que mes interlocuteurs se réjouissent, voire s'étonnent, que leur travail soit source d'intérêt et de recherche. Je pense que la collecte de données sur le terrain dans le domaine de l'agriculture pourrait tout à fait être considérée comme un acte qui participe à valoriser le travail des agriculteurs engagés dans des démarches agroécologiques. Mesurer un tel impact est encore une fois hors de portée, mais cela pourrait être un travail de recherche intéressant. En ce qui concerne l'impact de la vidéo elle-même, l'animateur du groupe a souligné qu'il était difficile à mesurer. Il m'a indiqué qu'elle avait été vue 90 fois en avril 2023 et qu'elle serait bientôt intégrée à une lettre d'informations émanant de la chambre d'agriculture de la Haute-Marne et de l'Aube, qui concerne 1200 personnes en Haute-Marne et 1400 dans l'Aube. Si la lettre d'informations avait été envoyée avant la fin de la thèse, il aurait été intéressant de demander le nombre de clics sur la vidéo, afin de tester l'intérêt des agriculteurs de ces régions pour l'agroforesterie.

Le travail d'inventaire des arbres gérés en trognons à Azay-le-Brûlé a été réalisé en avril 2021. Il a été présenté en juin 2022 à la commune, dans une réunion qui rassemblait des élus, des acteurs associatifs de la région et des employés du service des espaces verts. Au cours de la réunion et lors d'échanges de mails, les élus ont souligné l'importance de ce travail dans leur projet de mise en place d'une chaudière bois-énergie. Néanmoins, ils soulignaient aussi les difficultés dans la mise en place éventuelle d'une collecte à l'échelle de leur territoire. Ils pensaient commencer par alimenter la chaudière avec du bois acheté en dehors de leur commune, puis se servir de ce dispositif pour entamer des discussions avec les agriculteurs de la commune. Depuis, le maire de la commune m'a fait savoir que le projet de chaudière bois devrait être réalisé en 2023/2024. Une réunion avec les agriculteurs de la commune a posé les bases d'un accord de principe sur une gestion du bois à l'échelle communale. Enfin, l'inventaire des arbres sur la commune devrait déboucher sur une procédure de gestion avec l'aide de l'association agroforestière de la région, Prom'haies.

b) Comment analyser des projets en cours de déploiement ?

En m'intéressant à des projets encore récents et même à des projets qui ont émergé dans le temps de ma recherche, il semble donc que la possibilité de trouver un point de rencontre entre la recherche et l'action s'est trouvée facilitée. Mais c'est aussi une particularité qu'il

faut interroger. Qu'implique dans une recherche le fait de s'intéresser à des projets en cours de développement ? Comment étudier en même temps un état actuel des choses, l'historique de cette situation et les projets en cours ? Avant d'entrer dans ces questions, on présente ci-dessous (Tableau 26) un rappel des données collectées dans les différentes études de cas (non exhaustif) en précisant la temporalité des projets par rapport à la thèse.

Exploitations agricoles	Données collectées (non exhaustif)	Temporalité du projet par rapport au temps de la recherche
Azay-le-Brûlé	État des lieux des arbres entretenus dans une optique productive	→ Projets passés autour de l'arbre, projet d'inventaire qui émerge pendant le temps de la recherche
GIEE Agroforesterie Haute-Marne	État des lieux des aménagements agroforestiers de chacune des exploitations du groupe et des développements du GIEE	→ Construction du GIEE : en cours pendant le temps de la recherche
Groupe National Trognès	Recensement des structures engagées dans le processus	→ Emergence du groupe : en cours pendant le temps de la recherche
Marque Végétal Local	État de développement de la marque	→ Cas différent : marque déjà implantée, toujours en cours de déploiement

Tableau 26 : Rappel des situations des différents projets étudiés et de leur temporalité par rapport au travail de thèse

Cette description d'un état des lieux impliquait souvent de passer par un historique. Quels événements avaient amené les personnes et structures de ces projets à se trouver dans cet état présent ? Dans le cas de l'analyse des exploitations agricoles, c'était un thème qui revenait particulièrement souvent. Les personnes interrogées revenaient souvent sur leur parcours, ce qui les avait poussées à s'intéresser à l'arbre, les blocages et les facilités qu'elles avaient rencontrés.

Mais plus encore que le passé, c'est souvent le futur qui revenait dans les entretiens menés et cela dans toutes les études de cas. Même si certains projets sont plus récents que d'autres (en particulier le Groupe National Trognès ou le GIEE Agroforesterie Haute-Marne), tous les phénomènes décrits ici sont en évolution continue. Plutôt que d'évoquer le temps présent, les entretiens m'amenaient souvent sur des questions de développement, chaque interlocuteur évoquant le potentiel de telle ou telle action et décrivant parfois un futur souhaité. La liste suivante reprend les études de cas et précise ces futurs envisagés ou souhaités (Tableau 27) :

Etudes de cas	Futurs envisagés ou souhaités par les acteurs rencontrés
Exploitations agricoles	Les agriculteurs et agricultrices interrogés évoquaient le plus souvent la question de la gestion à long terme et des débouchés éventuels pour le bois. Par ailleurs, de nombreuses personnes ont exprimé des inquiétudes sur les changements climatiques et l'impact sur les arbres et les cultures.
Azay-le-Brûlé	Les personnes engagées dans le processus de gestion des arbres dans une visée productive décrivent à long terme la création d'une micro-filière à échelle locale, où le bois des arbres sur les espaces gérés par la commune et le bois des arbres dans des espaces naturels ou agricoles servirait à fournir une chaudière bois-énergie dans un espace collectif.
GIEE Agroforesterie Haute-Marne	L'animateur du groupe et une partie des membres du GIEE espèrent faire de ce groupe une plateforme de mise en commun de savoir-faire, en particulier via des formations chez les uns et les autres. D'autres membres du groupe restent apparemment dans l'expectative devant cette possibilité.
Groupe National Trognés	Les animateurs du groupe et ses membres actifs voient dans ce groupe l'occasion de porter au niveau national des questions qu'ils traitent au niveau de leur territoire, ils souhaitent voir émerger des programmes nationaux autour de la gestion en trognés, prenant en compte les questions agricoles, environnementales et culturelles.
Marque Végétal Local	Les acteurs au niveau national comme régional souhaitent voir émerger des structures territoriales, qui confirmeront la place du Végétal Local dans la création de filières durables. Les acteurs au niveau régional souhaitent voir la marque Végétal Local devenir une opportunité de création de filières locales.

Tableau 27 : Futurs envisagés ou espérés pour leurs projets par les acteurs rencontrés dans chaque étude de cas

Les sujets présentés plus haut ont été développés dans les chapitres correspondants. Mais il faut noter que dans la plupart des cas, ces intentions restent pour l'instant de l'ordre de la potentialité. Décrire des intentions plutôt que des réalités m'a semblé être un risque auquel mes études de cas me prédisposaient particulièrement. En effet, en étudiant différentes modalités de « mises en commun », on a vu dans l'état de l'art qu'on entrainait dans un domaine particulièrement fourni et contradictoire. Les différents types de communs que l'on a pu définir grâce à la littérature scientifique ne font pas consensus et il entre dans leur définition une forme de subjectivité. Qu'il s'agisse de décrire des mises en commun de ressources, d'outils, de règles d'organisation, de savoirs et savoir-faire, ou de représentations, on se trouve dans le domaine de *l'interprétation*. Dans plusieurs textes généralement reconnus comme centraux dans l'épistémologie des sciences sociales, Jean-Pierre Olivier de Sardan a exploré cette notion d'interprétation. Dans un article intitulé « La violence faite aux données », publié en 1996, il expose plusieurs figures de la surinterprétation de données. Il propose la métaphore du « ciseau interprétatif » pour évoquer les deux causes principales de la surinterprétation : d'un côté, la projection excessive de préconceptions et de l'autre la paresse méthodologique. Il décrit ainsi les préconceptions (c'est nous qui surlignons) :

*Les préconceptions, comme chacun sait, on essaie sans cesse d'y échapper (à coup de rupture épistémologique pour certains, par de plus simples exercices pour d'autres) sans jamais y arriver vraiment, **puisque'il n'est pas de donnée produite sans qu'elle réponde à des questions qu'on se pose et qu'on ne peut se poser de question sans qu'il n'y ait une préconception à l'œuvre.** (...) Rien n'est en effet plus tentant pour un chercheur que de peindre la réalité aux couleurs qui lui conviennent, ou de prendre ses désirs scientifiques pour des réalités.*

Olivier de Sardan, 1996

Ici, notre question touche à la question des communs et notre préconception tend donc à chercher des mises en commun. Or, on vient de voir dans notre cas que les interlocuteurs rencontrés ont souvent évoqué des futurs possibles, des futurs dans lesquels la mise en commun tient un rôle important. Entre la description des mises en commun factuelles et de celles souhaitées, la distinction est donc parfois difficile à opérer. On se souvient de quelques exemples lors de notre présentation des études de cas. La concrétisation d'un bien commun de type « Common Pool Resources » à Azay-le-Brûlé apparaît à la lumière de cet éclairage épistémologique plutôt comme une intention que comme une réalité. La mise en commun de savoirs et savoir-faire au sein du GIEE semble aussi encore de l'ordre de la potentialité plutôt que de la réalité.

On voit donc qu'il existe un risque de surinterprétation dans la recherche autour des mises en commun, en particulier dans le cas de projets encore en cours. Au moment de rédiger les chapitres centrés sur les études de cas, il m'a semblé que deux pistes diamétralement opposées pouvaient exister : d'un côté, en rester à une description factuelle, centrée sur le présent ; à l'opposé, s'attacher à comprendre les projets, évaluer leur réussite et aller jusqu'à tenter de comprendre les freins et les leviers qui pourraient permettre ou non leur accomplissement.

En ce qui concerne la possibilité de s'attarder sur les projets et surtout de tenter d'en évaluer la faisabilité, les indices ne manquaient parfois pas pour envisager de voir comment la force ou la faiblesse de différents aspects des projets pouvaient en déterminer l'avenir. Au cours de la recherche, différentes sortes de freins dans les projets ont pu être décrits par les acteurs eux-mêmes. Différents exemples de « réussites » m'étaient évoqués, permettant de définir des leviers au développement de projets. Au cours de la rédaction des chapitres, ce n'est toutefois pas le choix qui a été fait. Il m'a semblé que tous ces projets étant encore en cours, il n'était pas possible de projeter quel allait être leur avenir. Il m'a semblé qu'il s'agissait là d'une approche plus proche de l'ingénierie que de la recherche en sciences sociales menée dans cette thèse.

L'autre possibilité, le choix de l'interprétation minimale semblait pauvre. Certes, on aurait décrit uniquement des mises en commun avérées, mais on aurait alors effacé une importante partie des résultats : les projections des acteurs interrogés. Jean-Pierre Oliver de Sardan, dans le texte cité plus haut, fait de la sous-interprétation une autre forme d'erreur interprétative.

La sous-interprétation comme posture heuristique n'est pas tenable et il suffit de renvoyer aux innombrables démonstrations qui ont fait admettre à la très grande majorité des chercheurs en sciences sociales aujourd'hui qu'il n'est pas de résultat, de recherche, de production de données, voire de fait sans interprétation. Aussi la sous-interprétation comme refus du risque interprétatif est-elle un non-sens.

Olivier de Sardan, 1996

C'est entre ces deux postures que j'ai donc souhaité me tenir dans la rédaction des résultats de ces études de cas. Dans chaque dernière partie des chapitres 3 à 7 on a évoqué différents modes de mise en commun. Certains sont avérés (quoi qu'il s'agisse toujours d'une interprétation) d'autres sont encore de l'ordre du projet. Dans ce cas ils sont décrits comme tels, parfois en soulignant les freins ou les leviers qui semblent accompagner son déroulement, mais sans que cela ne donne lieu à une montée en généralité sur ce qui rend ou non possible les projets.

c) Constat des difficultés de développement : une opportunité de recherche

Dans plusieurs des études de cas menées dans cette thèse, j'ai pu constater que mes interlocuteurs évoquaient autant leurs projets que les difficultés qu'ils rencontraient dans la réalisation de ces projets. Mentionnons-les ici brièvement (la formulation un peu pesante de ces difficultés vise à les replacer dans leur contexte d'énonciation, je n'ai pas souhaité définir moi-même ces difficultés mais retranscrire celles que les personnes rencontrées ont évoquées).

- À Azay-le-Brûlé, quand les personnes en charge de la gestion des arbres sur le territoire (élus et personnels techniques) ont évoqué des difficultés, ils ont parlé de la difficulté à repenser la gestion des espaces verts pour aller vers une gestion productive. Cela semble poser des problèmes de résistance, à la fois pour des questions techniques et des questions de représentations de l'arbre (l'arbre de ville n'étant pas vu de manière consensuelle comme un arbre « champêtre » que l'on peut intégrer à des dynamiques agroforestières et productives).
- Quand les agriculteurs, agricultrices et animateur rencontrés dans l'étude de cas autour du GIEE ont évoqué des difficultés, ils ont parlé de l'éloignement géographique entre les exploitations du GIEE. La possibilité d'organiser des formations régulières semble complexe. Plusieurs déclarent avoir plus de lien avec des groupes d'agriculteurs en dehors du département, quand ils sont situés près de la frontière et se sentent plus proches d'une unité géographique naturelle que du département (par exemple, la Lorraine pour certains).
- Quand les acteurs du Groupe National Trognès ont évoqué des difficultés, ils ont parlé de deux questions principales : les questions techniques autour de la taille et les questions de représentations de la trogne qui divergent selon les acteurs (ressource de biomasse, abri à biodiversité, arbre patrimonial...).

- Quand les acteurs rencontrés dans le cadre de l'étude du Végétal Local (pépiniéristes, animateurs) ont évoqué des difficultés, ils ont évoqué deux questions principales : la première autour du développement économique de la filière contrainte par des enjeux techniques (modalités de levée de dormance des graines, techniques de dépulpage et de semis) et la deuxième autour de l'organisation des acteurs de la filière, parfois liée à la question des frontières administratives qui ne recoupent pas les zones d'origine définies dans la marque.

On peut repérer ici trois modalités de blocages dans les initiatives agroforestières étudiées :

- **Des questions géographiques** : distance entre les acteurs, problèmes posés par les frontières des différentes entités géographiques (GIEE ; Végétal Local)
- **Des questions de représentation** : inadéquation entre différentes représentations de l'arbre et de ses fonctions (Azay-le-Brûlé ; Groupe National Trognés)
- **Des questions matérielles** : techniques à développer, nécessité de repenser une organisation déjà établie (Azay-le-Brûlé ; Groupe National Trognés ; Végétal Local).

Ces trois dimensions sont profondément liées les unes aux autres. C'est en passant par une recherche bibliographique autour des dynamiques associatives dans la question de l'environnement que l'on pourra mieux comprendre en quoi elles font système. Dans un article intitulé « *Dynamiques associatives territoriales, représentations sociales de l'environnement et insularité : une analyse de l'action collective en Corse et aux Îles-de-la-Madeleine* » (Graziani-Taugeron et Audet, 2019), les auteurs proposent l'idée qu'il existe des déterminants territoriaux à l'engagement en faveur de l'environnement, ces déterminants territoriaux étant profondément liés à différentes représentations du territoire et donc à des discours et des modalités d'actions différentes. Bien que cette recherche se base sur des territoires insulaires, on peut dans une certaine mesure s'appuyer sur cette idée, car la question de l'arbre est profondément liée à une action territoriale basée sur une représentation de ce territoire. Cet article s'appuie sur trois notions : la dimension territoriale, la représentation de l'environnement qui en découle, les objectifs et modalités de l'action. On retrouve nos trois dimensions, géographique, représentative et matérielle.

Prenons l'une de nos études de cas pour illustrer la manière dont ce triptyque peut nous aider à comprendre les blocages observés : l'espace de la commune d'Azay-le-Brûlé est perçu par certains comme un espace rural ayant vocation à se relier aux problématiques écologiques posées par l'agriculture, il est perçu par d'autres comme un espace urbain, les questions agricoles en sont déconnectées. Le pourquoi de l'action est donc différent : relier l'espace urbain et les questions environnementales et agricoles ou entretenir un espace au mieux pour ses habitants. On perçoit cette différence dans l'usage de deux mots régulièrement entendus : récolter ou entretenir. Récolter implique une productivité de l'arbre, sur le même modèle que les champs cultivés. Entretenir implique un aspect ornemental de l'arbre. Ces différences de vision s'expriment dans le *comment* : gérer les

arbres en ayant en perspective une récolte, ou les entretenir au moment où ils commencent à poser problème en termes d'emprise (sur les fils électriques notamment). Ainsi, dans cette étude de cas comme dans les autres, les difficultés constatées ont en fait nourri la réflexion autour des représentations de l'arbre et des impacts sur le territoire.

Notons que ces trois types de difficultés peuvent s'incarner dans des questions de relations humaines. La question des représentations peut notamment tout à fait devenir le champ d'un affrontement entre les tenants d'une représentation et les défenseurs d'une autre représentation. Le développement des dynamiques associatives est émaillé de cette question des relations entre acteurs. On touche ici à la question sensible de la gouvernance des projets. Quand plusieurs représentations s'affrontent, comment gérer le développement d'un projet, en particulier quand il implique de faire travailler ensemble plusieurs groupes d'acteurs différents ? Plusieurs travaux de sciences sociales tendent à montrer que la réussite ou l'échec d'un projet tient souvent à l'investissement solide d'un individu, alors considéré comme leader. Sur un sujet certes différent, mais traitant tout de même de réalisation collective, un dossier s'intéressant aux conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dresse une liste de cinq conditions nécessaires à l'aboutissement de tels projets (Klein et al., 2010). Il est particulièrement intéressant de noter que la première de ces conditions est l'existence d'un individu leader, particulièrement impliqué et reconnu.

Derrière tous les projets qui réussissent, nous observons un leadership soutenu et reconnu à l'interne par les pairs et la population et à l'externe par les interlocuteurs publics et de la société civile. Le leadership est un facteur très important qui fait la différence entre une réussite et un échec.

Klein et al., 2010. Centre de recherche sur les innovations sociales.

Un programme de recherche intitulé « Les déterminants des éco-innovations dans les territoires ruraux : Dynamiques organisationnelles et mobilisation des ressources dans les espaces à faible densité » tend à proposer des résultats similaires. En s'intéressant à l'émergence de projets éco-innovants dans les territoires ruraux, les auteurs soulignent « l'importance de la dimension organisationnelle dans la mise en œuvre des projets avec notamment des acteurs leaders capables de mobiliser et d'assimiler un ensemble de ressources, une forte gouvernance des projets et une mobilisation de réseaux personnels. » (Gonçalves, Galliano et Triboulet, 2016). En soulignant l'importance de leadership, on pourrait en apparence nier l'importance de la participation pluri-acteurs dans les projets. Ce n'est évidemment pas notre but. La clé de compréhension se situe ici dans le fait que les auteurs de ces recherches parlent bien d'un leadership « soutenu et reconnu » en interne et en externe, un leadership qui fait consensus et s'inscrit dans une gouvernance globale. Pour reprendre l'exemple d'Azay-le-Brûlé cité plus haut, il semble que les questions de gouvernance que nous avons évoqué en conclusion de ce chapitre soient liées à cette question de l'articulation entre actions individuelles et action collective.

Comment la rencontre de ces difficultés impacte-t-elle la réalisation de la recherche ? Constaté des blocages dans le développement des projets peut devenir un sujet d'étude en soi. La géographie des conflits est d'ailleurs une branche de la discipline qui met l'analyse des conflits au cœur de la compréhension des dynamiques territoriales (Retailé, 2011). Mais même sans entrer dans cette démarche, les conflits ou blocages constatés ont un impact sur la recherche, ils peuvent notamment rendre l'accès au terrain difficile, par exemple quand les questions de relations humaines prennent le pas sur les questions de représentations que l'on a évoquées. Il arrive que le chercheur doive alors trouver des moyens détournés de s'intéresser à son sujet. Les débuts de ma thèse ont été marqués par cette question, lorsque j'ai souhaité m'intéresser au développement des réseaux nationaux dans l'agroforesterie. Ces réseaux sont déjà implantés, mais ils restent des projets « en cours de développement » comme nos études de cas. En effet, l'agroforesterie est un sujet reconnu au niveau national, mais c'est encore une pratique peu répandue. Certaines régions ont été pionnières dans son développement, mais d'autres restent encore peu familiarisées avec la réintroduction de l'arbre dans les pratiques agricoles. Ainsi, le développement des réseaux nationaux reste un projet « en cours ». La répartition des acteurs et leurs représentations y sont complexes. Deux associations nationales se partagent la scène agroforestière. Il y a l'AFAC-Agroforesteries, traditionnellement plutôt portée sur la question de haies et du bocage, qui rassemble l'essentiel des structures historiques qui ont participé depuis les années 1990 à la défense du bocage. L'autre association nationale est l'AFAF, Association Française d'Agroforesterie, traditionnellement plus portée sur l'agroforesterie dite « moderne », c'est-à-dire l'agroforesterie intra-parcellaire. Aujourd'hui, les deux structures travaillent en fait sur les deux tableaux. Lors de mes premiers entretiens, j'ai réalisé progressivement que l'histoire de la construction des réseaux agroforestiers était émaillée d'oppositions entre les acteurs de ces deux structures. Cette situation, probablement dommageable au développement global de l'agroforesterie en France, a été notée en 2015 dans un rapport préalable à la conception du Plan National pour l'Agroforesterie :

Il est évident que les champs d'intervention de ces deux associations se recoupent et tendent à se confondre aujourd'hui. Des sensibilités différentes subsistent néanmoins. L'AFAF apparaît plus présente pour développer la forme « moderne » d'agroforesterie, celle maintenant adoptée dans le règlement de développement rural (plantations d'arbres intraparcellaires). L'AFAC-A affiche une sensibilité plus marquée pour défendre le bocage, encore menacé dans de nombreux territoires. Mais ce sont en réalité des querelles de personnes qui s'expriment et qui nuisent à l'action de chacune de ces associations. Les deux associations en ont conscience. Elles ont annoncé, lors de la journée consacrée à l'agroforesterie organisée par le MAAF le 1er décembre dernier, en présence du Ministre, leur intention de fusionner. La mission souhaite vivement que cette intention se concrétise et que les associations trouvent les voies les plus directes pour parvenir à la fusion.

Propositions pour un plan d'actions en faveur de l'arbre et de la haie associés aux productions agricoles ; Balny et Domallain, 2015

En 2015, ces oppositions étaient donc déjà visibles, puisque le rapport indique que ce sont des conflits de personnes qui nuisent à l'action de ces deux structures. Il a donc été préconisé d'opérer un rapprochement entre elles. De 2020 à 2023, le temps de cette thèse,

certaines tensions hors micro. Il apparaît que cette tentative de rapprochement n'a pas abouti et que certaines tensions évoquées dans ce document ont persisté en partie. Dans un tel contexte, il était très complexe d'envisager d'étudier la création de communs dans les réseaux nationaux, le thème de l'étude étant sujet à soulever des tensions. C'est au début de la thèse qu'un autre chemin a donc été choisi : au lieu de m'intéresser aux réseaux nationaux sur la question générale de l'agroforesterie, je me suis penchée sur un réseau portant sur une forme spécifique d'agroforesterie : la taille en trognes. La configuration territoriale restant la même, il s'agissait d'un moyen d'étudier tout de même les spécificités liées à cette échelle, sans que la question des conflits ne vienne trop perturber l'étude.

Étudier des projets en cours présente donc à la fois des opportunités et des difficultés. C'est l'occasion de mener des recherches impliquées qui permettent d'approcher autrement les acteurs. Mais c'est aussi une modalité de recherche qui présente le risque de pousser le chercheur à s'attarder sur les futurs évoqués par les acteurs rencontrés, au lieu d'analyser le présent. Enfin, c'est aussi un type d'étude où le chercheur peut être confronté à des blocages dans le développement des projets, blocages parfois liés à des questions de conflits de personnes. Devant ces blocages, le choix peut être fait de chercher à les comprendre ou de trouver d'autres chemins de recherche.

Transition

Dans cette partie, on a eu une approche transversale des itinéraires de recherche dans les études de cas menées en recherche impliquée. Les résultats de cette analyse transverse sont à la fois des résultats méthodologiques et des résultats qui nous en apprennent plus sur ce qui se passe sur le terrain, notamment autour du sujet de la réussite des projets et des blocages éventuels. Issus de la relation avec les acteurs plutôt que d'informations issues des entretiens, il est très possible que ces résultats soient spécifiques à l'approche en recherche impliquée. Dans la partie suivante, on continue à adopter une approche transversale, cette fois en reprenant le cadre théorique présenté à la fin de l'état de l'art.

2) Apports du cadre théorique : Comprendre l'agroforesterie au prisme du croisement commun/territoire

Rappelons d'abord le cadre théorique produit à partir de la littérature scientifique autour des communs et du territoire (Tableau 28) et les définitions correspondantes (Tableau 29, Tableau 30). Rappelons également qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des types de communs, mais d'un choix effectué à partir de la bibliographie et de l'adéquation avec le sujet étudié. Ce choix peut être retrouvé dans le chapitre 1, parties 3)C) et 4)A).

Types de biens communs Modalités spatiales	Common-Pool-Resources (CPR)	Communs Informationnels	Biens communs territoriaux
Lieu (terroir)			
Aire réseau			
Réseau de lieux			
Dispositif multi-scalaire			

Tableau 28 : Rappel du cadre théorique de la thèse

Lieu (terroir)	Aire réseau	Réseau de lieux	Dispositif multi-scalaire
« Une entité de proximité éprouvée par chacun dans toutes ses composantes »	« Une surface contiguë dont les éléments sont rendus solidaires par des réseaux (techniques, sociaux, institutionnels etc.) et des flux innombrables »	« Un agencement de lieux non contigus rendus solidaires par un système de pratiques et d'échanges »	Cadre d'étude non relié à une échelle, convoqué pour étudier des dispositifs visant à développer l'agroforesterie sur plusieurs échelles spatiales
Debarbieux (2009)			Cadre issu des entretiens avec les acteurs

Tableau 29 : Rappel des définitions des modalités territoriales choisies dans le cadre théorique

Types de communs	Définition
Les biens communs de l'économie institutionnelle	Aussi désignés sous le nom de CPR, Common Pool Resources, ils sont définis en référence aux travaux d'Elinor Ostrom et désignent des ressources naturelles non excluables et rivaies gérées par une communauté d'acteurs avec des règles communes
Les Communs → Communs informationnels	Ces « Nouveaux Communs » en particulier définis par Coriat et incluant des ressources matérielles ou immatérielles. Elles ne sont pas nécessairement rivaies et peuvent notamment désigner des ressources informationnelles, gérées dans un but de diffusion et de partage. → Nous choisissons de nous intéresser plus précisément aux communs dits informationnels. La notion de Communs étant sinon trop large pour désigner des phénomènes et trop proche de la définition suivante.
Les biens communs territoriaux	Ce terme désigne un processus de gestion territorial multi-acteur autour d'une ressource ou d'un service. Il sert à comprendre des systèmes complexes de collaboration dans un territoire donné, où les représentations des acteurs concernés peuvent être différents, mais où un objectif commun les conduit à collaborer. Il est mobilisé dans la société civile et par divers chercheurs, notamment chez Allain (2013) ou chez Donadieu (2016) mais ne fait pas l'objet d'un consensus.

Tableau 30 : Rappel des différentes définitions des communs retenues dans le cadre théorique

La figure suivante présente le cadre théorique enrichi par les résultats apportés des études de cas (Figure 152). Retenons qu'il s'agit d'un dispositif destiné à être interrogé et non pas à proposer une vision figée des phénomènes étudiés. On se base ici sur une analyse transversale de nos cinq études de cas à travers le cadre théorique choisi au début de la thèse pour permettre une montée en généralité. Celle-ci reste toute relative au vu du nombre réduit d'études de cas, mais elle trouve sa solidité dans le choix préalable des types de communs et de modalités territoriales choisis. On retrouvera les réflexions menées dans les chapitres de résultats et les sous-parties suivantes seront consacrées à interroger ce cadre à travers trois questions :

1) Peut-on repérer des types de communs plus spécifiques à certaines échelles ?

Cette question a pour objectif de commencer par analyser ce cadre échelle par échelle, en s'interrogeant sur une éventuelle spécificité des échelles, permettant l'émergence de communs particuliers.

2) Existe-t-il un type de commun majoritaire ?

Cette question permet d'apporter un regard transversal aux échelles étudiées, en se demandant si au-delà d'une éventuelle spécificité il est possible de repérer un type de commun majoritaire.

3) Quelle interdépendance des types de commun créés ?

À nouveau dans une démarche transversale, on pose ici la question des liens entre communs créés, d'échelle en échelle et de commun à commun. Peut-on repérer des liens forts entre communs créés, ou bien des antagonismes ?

Types de communs Modalités spatiales	Common Pool Resources (CPR)	Communs informationnels	Biens communs territoriaux
<u>Lieu</u> (Micro-lieu) Exploitations agricoles		Ce rayonnement se fait notamment grâce à du partage d'informations via des réseaux dématérialisés à l'échelle <u>nationale</u>	Certaines exploitations font rayonner l'agroforesterie dans le territoire, depuis le <u>lieu</u> vers les <u>aires réseaux</u> et parfois les <u>réseaux de lieux</u> .
<u>Lieu</u> (Commune) Azay-le-Brûlé	L'un des objectifs de la gestion de l'arbre est la création d'un bien commun à l'échelle du <u>lieu</u> dans le sens de CPR, géré par et pour le collectif.	Via ce projet, la commune s'inscrit dans une collaboration au niveau <u>régional</u> et un partage de données à l'échelle <u>nationale</u> .	
<u>Aire réseau</u> GIEE Agroforesterie Haute Marne		L'un des objectifs de ce groupe est de partager des savoirs et savoirs-faire autour de l'agroforesterie à l'échelle <u>régionale</u>	Un objectif secondaire est de faire ainsi rayonner l'agroforesterie dans l'ensemble du <u>département</u> .
<u>Réseau de lieux</u> Groupe National Trognès	Il vise aussi à aider à développer des collectifs multi-acteurs qui exploitent le bois des trognès dans des <u>aires-réseaux</u>	Le réseau repose en grande partie sur la mise en réseau d'acteurs et le partage de savoirs, savoirs faire et représentations à l'échelle <u>nationale</u>	Il se développe à partir de quelques <u>lieux</u> emblématiques qui servent de points de rencontre
<u>Dispositif multiscalaire</u> Marque Végétal Local	La marque Végétal Local vise à créer des filières <u>régionales</u> de collecte et de transformation des graines	La construction de ces filières s'appuie en grande partie sur des dispositifs <u>nationaux</u> de partages de savoirs et savoirs-faire	Les pépinières jouent depuis échelle du <u>lieu</u> un rôle de diffusion du Végétal Local et des enjeux associés dans les <u>régions</u> et au niveau <u>national</u>
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p> Mise en commun observée principale</p> <p> Mise en commun principale, encore en projet</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p> Dispositif découlant de l'objectif principal</p> <p> Dispositif découlant de l'objectif principal, encore en projet</p> </div> </div>			

Figure 152 : Cadre théorique enrichi des résultats des études de cas¹⁹⁴

¹⁹⁴ Source : production personnelle / février 2021

A) Peut-on repérer des types de communs plus spécifiques à certaines échelles ? Vers la compréhension d'un jeu d'échelles

a) Des types de communs par échelle

Lisons le tableau étude de cas par étude de cas, donc échelle par échelle. On retrouve les résultats présentés dans les chapitres correspondants.

→ Sur les exploitations agricoles, on observe chez certains un rôle de diffusion de l'agroforesterie qui peut s'apparenter à un rôle dans le développement territorial agricole et environnemental, contribuant à faire de l'agroforesterie un **bien commun territorial**. Ce rayonnement se fait parfois par des contributions à des plateformes en lignes qui diffusent de l'information, sous la forme de **Communs Informationnels**.

→ Sur la commune étudiée, on voit que la gestion actuelle de l'arbre tend vers la création d'un bien commun dans le sens de ressources naturelles exploitées et gérées par et pour la collectivité (**Commun Pool Resource**). Ce projet s'accompagne d'une inscription encore floue dans des réseaux de collaboration et de partages d'information à l'échelle régionale et nationale. L'objectif de partager les informations techniques liées à la gestion du CPR dans le réseau national s'apparenterait, si elle se réalisait, à une forme de **Commun Informationnel**.

→ Sur le GIEE étudié, on voit que l'objectif tend vers le partage de savoirs et savoir-faire à l'échelle régionale, selon la modalité du **Commun Informationnel**. Ce partage d'information viserait à développer l'agroforesterie chez les agriculteurs concernés et dans le département, faisant de l'agroforesterie un **bien commun territorial** dans le sens où son développement jouerait un rôle dans la dynamique agricole globale du département.

→ Sur le Groupe National Trognés, on voit que le réseau se conçoit comme une plateforme d'échanges, comparable à un **Commun Informationnel**. Il vise notamment dans les territoires à aider à la création de groupements d'acteurs qui exploitent le bois des trognés sur la modalité du **CPR**. Quelques lieux clés servent de point de rencontre et jouent un rôle de diffusion à l'échelle régionale voire nationale, contribuant à faire de la question de la gestion des arbres un élément de développement territorial, sur la modalité **du bien commun territorial**.

→ Sur la marque Végétal Local, on voit que le réseau vise à construire des filières régionales de collecte et transformation de graines qui peuvent s'apparenter à des **CPR**. La diffusion des savoirs et savoir-faire nécessaires passe par la création de plateformes de partage tout à fait semblables à des **Communs Informationnels**. Enfin, certaines pépinières pionnières jouent un rôle de diffusion de l'information qui tend à faire du Végétal Local un **bien commun territorial**.

NB : Deux études de cas comprennent des mises en commun non observée actuellement mais souhaitées par les acteurs, comme on l’a précisé dans la partie précédente. Il faut traiter ces données comme différentes des autres.

On peut à présent se demander quelle échelle voit l’émergence de quel type de communs. Précisons que ces résultats s’appliquent avant tout aux études de cas menées. On entre certes dans une montée en généralité qui tente de s’appuyer sur ces études de cas pour en tirer des conclusions sur ces modalités territoriales en général, mais cette montée en généralité se fait en toute prudence. À ce stade, les conclusions proposées tiennent encore de l’hypothèse dans le sens où il faudrait mener des études similaires sur d’autres communes, d’autres réseaux régionaux, d’autres réseaux nationaux et d’autres projets multi-scalaires (notre étude de cas sur les lieux agroforestiers basée sur trente rencontres semble quant à elle plus solide dans ce sens). Néanmoins, nous tentons tout de même de monter en généralité car dans chacune des études de cas, ce sont en fait toutes les échelles qui ont été interrogées. En multipliant ainsi les points de vue, il semble donc possible d’avancer les résultats qui suivent.

Avec nos études de cas on obtient le tableau ci-dessous (Tableau 31). Cette première vision globale ne permet pas de distinguer de type de commun qui pourrait émerger sur des échelles en particulier. On remarque plutôt qu’à toutes les échelles, plusieurs types de mises en commun peuvent se développer.

Échelle de l’étude de cas	Commun observé
Lieu (exploitation agricole)	Bien commun territorial Commun Informationnel
Lieu (commune)	CPR Commun Informationnel
Aire réseau (GIEE)	Commun Informationnel Bien commun territorial
Réseau de lieux (Groupe National Trognès)	Commun Informationnel CPR Bien commun territorial
Modalité multi-scalaire (Marque collective)	CPR Commun Informationnel Bien commun territorial

Tableau 31 : Types de communs observés par type de modalités spatiale étudiée

Néanmoins, il faut aussi prendre en compte l’impact de ces différents projets sur d’autres échelles. Comme on l’a vu, une initiative qui se déroule principalement sur l’échelle du lieu notamment, peut avoir des impacts au niveau national et inversement. En lisant le tableau,

ces impacts sur d'autres échelles sont visibles grâce aux mots soulignés. Ainsi, si on relit le tableau en suivant plutôt les colonnes et en s'intéressant à l'impact des mises en commun sur d'autres échelles, on peut avoir une lecture différente :

→ En ce qui concerne les CPR (Figure 153) :

Une première occurrence se rencontre à l'échelle du lieu. Mais si les autres projets observés ont été révélés grâce à l'étude de projets nationaux (le Groupe National Trognés et la Marque Végétal Local), on remarque que ces types de communs se déploient en fait à l'échelle locale ou régionale. Cela semble assez cohérent avec cette modalité de mise en commun. En effet les CPR désignent des modalités de mise en commun où une ressource naturelle est gérée par un groupe, avec des règles communes pour éviter la surexploitation. Ils impliquent un travail collectif, sur un espace relativement restreint, ou en tout cas appréhendable par chacun des acteurs engagés dans le collectif. Ici d'ailleurs on en avait repéré un potentiel à l'échelle du lieu, la commune, mais il faut garder en mémoire que ce lieu est relativement étendu, il engage une pluralité d'acteurs et se rapproche en fait de la définition de l'aire réseau. Ainsi, à partir des quelques études réalisées, on pourrait déduire que les CPR tendent à se réaliser plutôt à l'échelle des lieux et des aires réseaux.

Types de communs Modalités spatiales	Common Pool Resources (CPR)
<u>Lieu</u> (Micro-lieu) Exploitations agricoles	
<u>Lieu</u> (Commune) Azay-le-Brûlé	L'un des objectifs de la gestion de l'arbre est la création d'un bien commun à l'échelle du <u>lieu</u> dans le sens de CPR, géré par et pour le collectif.
<u>Aire réseau</u> GIEE Agroforesterie Haute Marne	
<u>Réseau de lieux</u> Groupe National Trognés	Ce réseau vise aussi à aider à développer des collectifs multi-acteurs qui exploitent le bois des trognés dans des <u>aires-réseaux</u>
<u>Dispositif multiscalaire</u> Marque Végétal Local	La marque Végétal Local vise à créer des filières <u>régionales</u> de collecte et de transformation des graines

Figure 153 : Zoom sur la colonne "CPR"¹⁹⁵

¹⁹⁵ Source : production personnelle / février 2021

→ En ce qui concerne les Communs informationnels (Figure 154) :

On en a trouvé des occurrences à toutes les échelles et les impacts de ces projets semblent se déployer plutôt à l'échelle régionale et nationale. En effet, les communs informationnels décrits à l'échelle du lieu concernent en fait une diffusion d'informations au-delà de cette échelle. Par ailleurs, si on prend moins en compte les projets encore non réalisés, c'est plutôt l'échelle nationale qui semble primer. À nouveau, cela semble assez bien correspondre à la nature de ce commun. Si on entend le Commun Informationnel comme un dispositif de diffusion voué à toucher le plus grand nombre, les dispositifs créés (notamment les outils en ligne) n'ont finalement pas vocation à rester confinés dans des régions particulières.

Types de communs Modalités spatiales	Communs informationnels
<u>Lieu</u> (Micro-lieu) Exploitations agricoles	Ce rayonnement se fait notamment grâce à du partage d'informations via des réseaux dématérialisés à l'échelle <u>nationale</u>
<u>Lieu</u> (Commune) Azay-le-Brûlé	Via ce projet, la commune s'inscrit dans une collaboration au niveau <u>régional</u> et un partage de données à l'échelle <u>nationale</u> .
<u>Aire réseau</u> GIEE Agroforesterie Haute Marne	L'un des objectifs de ce groupe est de partager des savoirs et savoirs-faire autour de l'agroforesterie à l'échelle <u>régionale</u>
<u>Réseau de lieux</u> Groupe National Trognés	Le réseau repose en grande partie sur la mise en réseau d'acteurs et le partage de savoirs, savoirs faire et représentations à l'échelle <u>nationale</u>
<u>Dispositif multiscalaire</u> Marque Végétal Local	La construction de ces filières s'appuie en grande partie sur des dispositifs <u>nationaux</u> de partages de savoirs et savoirs-faire

Figure 154 : Zoom sur la colonne "Communs informationnels"¹⁹⁶

¹⁹⁶ Source : production personnelle / février 2021

→ En ce qui concerne les Biens Communs Territoriaux (Figure 155) :

On remarque que ce type de mise en commun, passant par une mise en réseau d'acteurs divers et la construction de projets territoriaux se retrouve à toutes les échelles. On peut toutefois remarquer que les lieux semblent jouer un rôle particulier dans ces dynamiques : exploitations agricoles pionnières ou remarquables par leurs choix deviennent ainsi des lieux de rayonnement à l'échelle régionale et nationale.

Types de communs Modaliés spatiales	Biens communs territoriaux
<u>Lieu</u> (Micro-lieu) Exploitations agricoles	Certaines exploitations font rayonner l'agroforesterie dans le territoire, depuis le <u>lieu</u> vers les <u>aires réseaux</u> et parfois les <u>réseaux de lieux</u> .
<u>Lieu</u> (Commune) Azay-le-Brûlé	
<u>Aire réseau</u> GIEE Agroforesterie Haute Marne	Un objectif secondaire est de faire ainsi rayonner l'agroforesterie dans l'ensemble du <u>département</u> .
<u>Réseau de lieux</u> Groupe National Trognes	Il se développe à partir de quelques <u>lieux</u> emblématiques qui servent de points de rencontre
<u>Dispositif multiscalaire</u> Marque Végétal Local	Les pépinières jouent depuis échelle du <u>lieu</u> un rôle de diffusion du Végétal Local et des enjeux associés dans les <u>régions</u> et au niveau <u>national</u>

Figure 155 : Zoom sur la colonne "Biens communs territoriaux"¹⁹⁷

¹⁹⁷ Source : production personnelle / février 2021

b) Un emboîtement d'échelles et de formes de mises en commun

On peut donc a priori constater que les trois types de communs choisis semblent se développer dans des modalités territoriales particulières. Dans les études de cas que nous avons menées, la gestion de ressources matérielles par un collectif d'acteurs (CPR) se rencontre plutôt à l'échelle du lieu et du réseau de lieux. Le partage d'informations est un phénomène qui tend à se réaliser plutôt à l'échelle nationale via des dispositifs dématérialisés (Communs Informationnels). Enfin, la construction de projets territoriaux autour de l'agroforesterie rassemblant plusieurs types d'acteurs (biens communs territoriaux) s'exprime à toutes les échelles, mais les lieux semblent y jouer un rôle particulier (notamment des exploitations agricoles, des lieux de démonstration, des sièges d'associations). Le schéma ci-dessous résume ces dynamiques constatées dans nos études de cas. Il suggère que ce fonctionnement puisse concerner aussi d'autres dynamiques agroforestières, notamment à partir des entretiens menés au cours de la thèse avec des professionnels de l'agroforesterie. Il faut formuler ces hypothèses avec prudence étant donné qu'elles s'appuient sur cinq études de cas bien circonscrites. Néanmoins, ce système qui s'appuie à la fois sur un emboîtement d'échelles et sur une intrication de ces échelles ne présente pas d'originalité particulière et correspond bien à des mécanismes géographiques décrits autour de nombreux autres sujets (Piron, 1993 ; Blanc-Pamard, 2002 ; Martin, 2007-2009 ; Pouzenc, 2020).

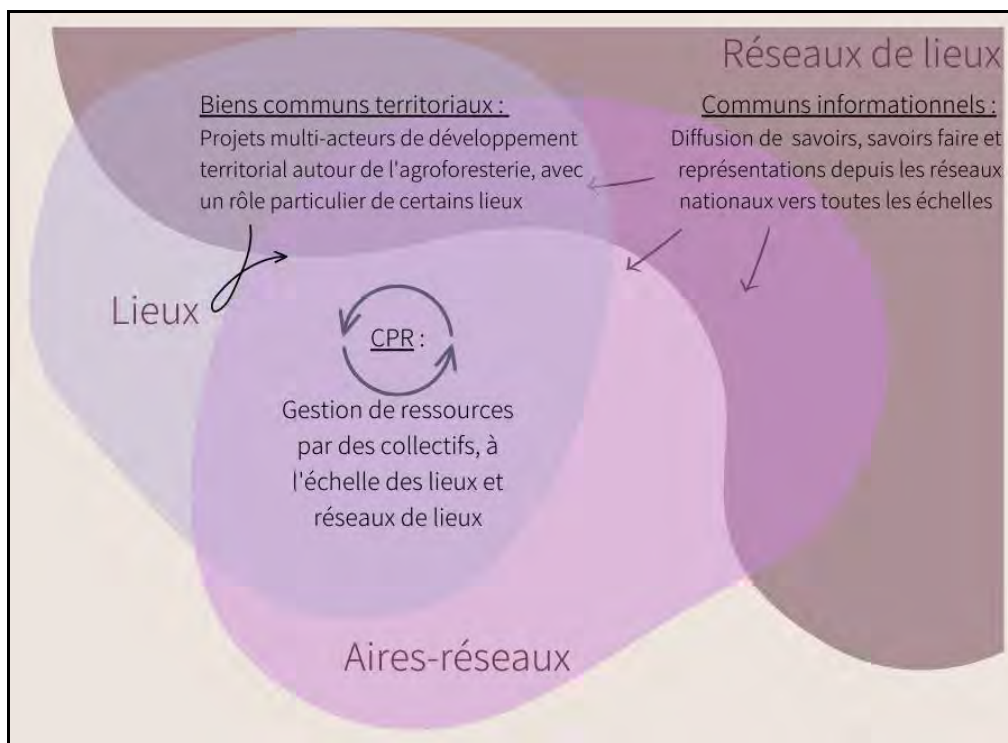


Figure 156 : Schématisation des mises en commun selon les échelles¹⁹⁸

¹⁹⁸ Source : production personnelle / février 2021

Sur le schéma présenté ci-dessus (Figure 156), on a tenté de représenter les résultats de cette définition de types de communs en fonction des échelles. Il permet de penser la question de la territorialisation des projets agroforestiers. En effet, on y voit que les projets de constructions de collectifs liés à la gestion et l'exploitation de ressources naturelles se retrouvent sur des échelles locales et régionales. Une diffusion d'informations, porteuses de représentations, est diffusée à l'échelle nationale, permettant de créer un cadre global aux actions entreprises localement. Enfin, les projets de développement territorial où l'agroforesterie joue un rôle se retrouvent dans l'emboîtement de ces trois échelles et ils passent en particulier par la création et l'animation de lieux clé. Ces lieux fournissent en fait informations, documentations et représentations qui sont ensuite diffusées notamment dans des dispositifs nationaux. C'est ce que l'on a vu dans les différentes études de cas, des lieux connus par la communauté agroforestière (des exploitations, des associations, des parcelles d'expérimentation) deviennent des références communes contribuant à la création de ce cadre global.

La schématisation de ce jeu d'échelles nous rappelle fortement les évolutions récentes de l'AFAC-Agroforesteries, fédération nationale d'associations qui joue un rôle essentiel dans la structuration de l'action publique autour de l'arbre champêtre en France. En 2021, l'AFAC-Agroforesteries a adopté une nouvelle gouvernance, en favorisant la création d'AFAC régionales qui jouent un rôle de développement territorial tout en s'inscrivant dans un cadre global. Le mot du président de l'AFAC-Agroforesteries, Philippe Hirou, au début du rapport moral 2021 de l'association, nous donne un éclairage intéressant sur cette nouvelle structuration. On a choisi de retranscrire ce propos dans sa longueur, car il présente l'intérêt de penser cette nouvelle gouvernance au prisme de la question du « penser global, agir local » via la notion de territorialisation des actions (c'est nous qui surlignons).

*Alors que les quinze premières années d'existence de notre association, créée en 2007, ont permis de faire émerger la thématique de l'arbre champêtre comme préoccupation centrale de l'action publique et de structurer une communauté professionnelle pour en porter le développement, **l'accélération du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité nous mettent en responsabilité de mettre en œuvre plus efficacement et plus vite les solutions que nous portons.** Pour ce faire, il nous fallait adopter un fonctionnement adapté à un travail en réseau avec un nombre d'organismes adhérents ayant quadruplé depuis notre création, mais aussi de façon à renforcer **les synergies entre échelon régional et national** sur des thématiques nouvelles et complexes, telles que les politiques publiques de l'arbre et la haie. C'est pourquoi, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée en votant à la quasi-unanimité **les évolutions de structuration et de gouvernance de notre association nationale** lors de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2021. Tout en puisant dans l'histoire, les valeurs et la philosophie de notre association, ces évolutions statutaires constituent une forme de refondation du Réseau AFAC. **Elles permettent d'adapter nos règles de gouvernance et notre organisation à un fonctionnement en réseau articulant toutes les échelles d'action : locales, régionales et nationale.** Grâce à ce nouveau fonctionnement de type fédératif, nous sommes prêts à affronter ces défis en nous appuyant davantage sur le rôle majeur que vont jouer dans les prochaines années les AFAC régionales et toutes les formes de structuration régionales des acteurs de l'arbre et la haie.*

Philippe Hirou, 2021, Rapport Moral AFAC-Agroforesteries (AFAC, 2021)

On retrouve dans cette citation des éléments qui font référence au contexte global (« l'accélération du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité »), ce contexte global mettant les acteurs en responsabilité d'agir plus efficacement. Les moyens évoqués s'incarnent dans le local et le régional. Cette articulation mérite d'être interrogée et éclairée. Dans un article de 2020 autour du phénomène de CSA (Community Supported Agriculture), représenté en France notamment par les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), Michaël Pouzenc propose de penser le « penser global, agir local » au prisme de la synergie entre des approches de développement territorial et de développement durable. Ces deux approches sont basées sur des fondements foncièrement différents.

Le principe de développement territorial est issu de « mouvements d'acteurs locaux, voire localistes qui, à partir des années 1960 et 1970, recherchent un modèle de développement par le bas, assuré par et pour une population qui saurait s'organiser en collectifs autogérés, pour permettre à chacun de vivre et travailler au mieux au pays » (Pouzenc, 2020). Cette dynamique a été institutionnalisée dans les années 1980 notamment via les lois de décentralisation. Le développement durable a des racines différentes, qui sont à chercher dans « un mouvement d'acteurs internationaux ayant pour objectif de « sauver la planète » et misant largement, pour cela, sur une évolution massive des pratiques individuelles (Carson, 1962 ; Godard, 1994) » (Pouzenc, 2020). Cette contradiction se résout apparemment dans l'expression « penser global, agir local », expression qui entraîne la valorisation d'un mode d'action local ancré dans un mouvement collectif et global. La fin du mot du président dans le bilan moral 2021 de l'AFAC-Agroforesteries traduit cette articulation :

Chacun et chacune a un rôle à jouer, depuis son territoire, sa commune, sa ferme, sa région, son agence, son service ou sa structure, pour créer un effet de seuil, de basculement, qui n'est plus si loin et qui nous permettra de développer l'arbre et la haie à hauteur des enjeux. Aussi, nous comptons sur vous pour poursuivre ou rejoindre, pendant encore longtemps, ce mouvement collectif pour l'arbre et la haie en France.

Philippe Hirou, 2021, Rapport Moral AFAC-Agroforesteries

Cette articulation local/global se traduit notamment dans notre schéma par l'importance du rôle des lieux dans la diffusion au niveau national d'informations et de représentations. Elle rejoint aussi un constat fait lors des entretiens menés au cours de la thèse : les personnes rencontrées ont régulièrement évoqué des questions touchant au changement climatique, à la crise de la biodiversité. Agriculteurs, agricultrices, acteurs de l'agroforesterie faisaient souvent un lien entre leur action et les problématiques globales d'aujourd'hui. C'est une articulation d'échelle assez classique, que l'on peut retrouver dans de nombreux autres cas, comme les CSA. Ainsi, si nous pouvons l'observer dans le cas de l'agroforesterie, cela n'indique pas pour autant que cette articulation local/global soit une spécificité des dynamiques agroforestières.

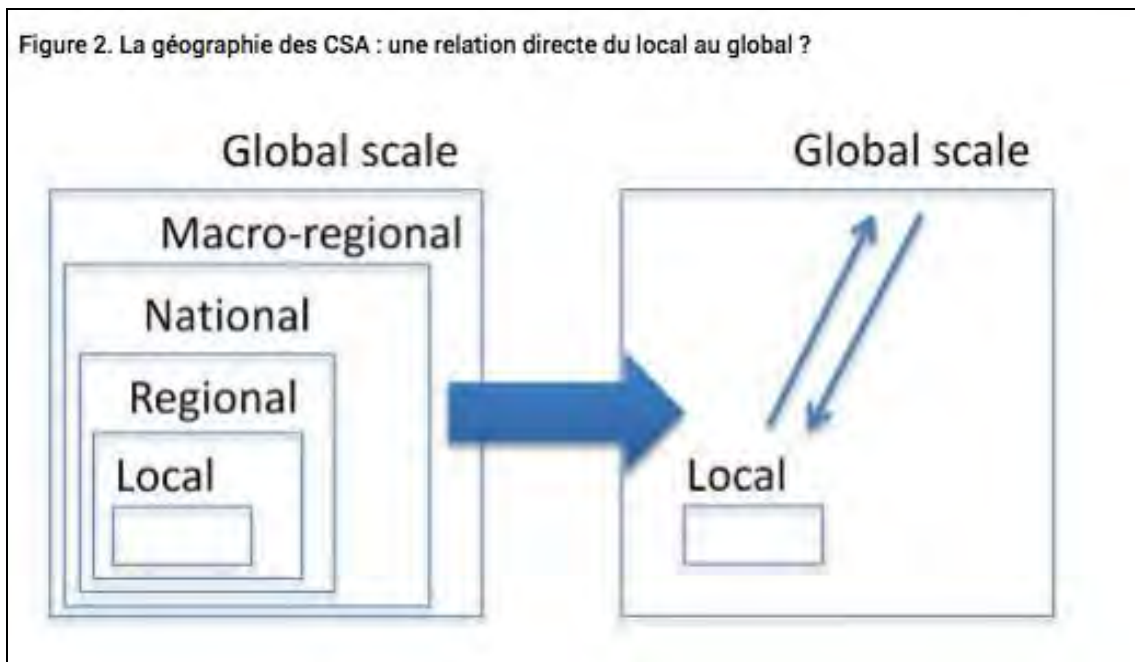


Figure 157 : La géographie des CSA : une relation directe du local au global ? (Pouzenc, 2020)¹⁹⁹

c) Du local au global : de l'effacement des échelles intermédiaires au retour des espaces intermédiaires

Dans l'article autour des CSA cité plus haut, Michaël Pouzenc propose donc de voir dans le développement des CSA une transformation du rapport de l'échelon local à l'échelon global (Figure 157). En sortant d'une vision qui emboîte les échelles, du local au global en passant par une multiplicité d'échelons intermédiaires, on pourrait voir là l'émergence d'un rapport direct des acteurs aux problématiques environnementales globales.

Ainsi, en valorisant les groupes locaux, leur indépendance, leur lien direct avec des producteurs situés à proximité, tout en s'inscrivant dans des débats à visée universelle concernant une alimentation saine, le maintien d'une agriculture paysanne et le respect de l'environnement, les CSA tendent à construire un rapport à l'espace qui s'affranchit de la conception classique en emboîtements d'échelles pour passer à une relation local-global beaucoup plus directe (Figure 2), s'inscrivant dans le droit fil des analyses de Paul Claval (2003) : « Le local a cessé d'être protégé du global par les instances nationales ou régionales : il est désormais en prise directe avec lui. »

Pouzenc, 2020

Néanmoins, l'analyse géographique de ces phénomènes demande une analyse plus poussée et on voit que les échelles intermédiaires restent essentielles dans le développement des CSA, tout comme elles le restent dans les dynamiques agroforestières. Ainsi on constate

¹⁹⁹ Source : Pouzenc / Figure 2 « La géographie des CSA : une relation directe du local au global ? / Article « Articuler un « penser global » et un « agir local » : la territorialisation des « Community Supported Agriculture » (2020)

dans le même article que « le rapport à l'espace qui se développe n'est pas autonome des jeux d'échelle. Au contraire, sa structuration multiscalaire s'affirme avec la maturation du mouvement » (Pouzenc, 2020). Les AMAP sont en France par exemple organisées selon des réseaux rattachés à des entités administratives, départements, régions. Dans le cas des dynamiques agroforestières, on fait le même constat. Même si le mot du président du bilan moral de l'AFAC-Agroforesteries s'appuie sur un propos qui articule local et global, cette préoccupation se traduit dans les faits par la construction d'une nouvelle gouvernance qui reprend les échelons administratifs régionaux.

Selon M. Pouzenc, cette structuration multiscalaire trouve son explication dans divers facteurs. Il faut d'abord noter qu'il existe une inertie historique dans la construction de ces mouvements. Le contexte national notamment conditionne tant au niveau législatif qu'historique les trajectoires agricoles et l'état actuel de l'agriculture. Au-delà de cette inertie historique, il y a aussi des raisons pratiques : pour faire exister un mouvement, il faut l'inscrire dans un territoire connu, les territoires les plus communément reconnus étant les territoires institutionnels. D'autres facteurs entrent en jeu, comme des facteurs identitaires ou des facteurs cognitifs. De manière générale, organiser une dynamique passe en fait très naturellement par une inscription dans des territoires déjà connus (Pouzenc, 2020). Ainsi, les échelons intermédiaires font partie intégrante du développement de dynamiques territoriales autour des questions environnementales. Les territoires institutionnels sont souvent sollicités pour des raisons pratiques. La question du financement et de l'ancrage administratif est ici centrale. Le rattachement d'une dynamique à un cadre existant peut grandement faciliter la mise en réseau des acteurs et la sollicitation de ressources économiques et matérielles.

Ainsi, il ressort de nos études de cas que la construction d'initiatives agroforestières est marquée par l'existence d'un lien symbolique important entre l'échelle locale et l'échelle globale (à l'image d'autres mouvements, comme celui des CSA sur lequel nous nous sommes appuyés). Néanmoins l'existence de ce lien ne contredit pas l'importance des échelons intermédiaires, ces échelons permettant un ancrage administratif, une reconnaissance identitaire et des financements. Le choix de ces territoires institutionnels doit aussi être interrogé. Au cours de l'étude de cas sur le GIEE, plusieurs de ses membres ont affirmé avoir plus de liens en dehors de leur département, sur des régions naturelles qui font beaucoup plus sens pour eux. La proximité avec la Lorraine est notamment revenue fréquemment. Ces personnes expliquaient parfois que leur chambre d'agriculture, liée au département, n'était pas toujours le rattachement le plus adéquat pour eux.

Au cours des Journées Nationales Trognés, cette question de l'unité territoriale de certains espaces est revenue régulièrement. La taille en trogné étant liée à des références culturelles et traditionnelles ancrées dans des terroirs particuliers, certains acteurs voient leur rattachement administratif comme déconnecté de leurs réalités. Les noms de certaines des

structures membres du groupe en était d'ailleurs l'illustration, comme l'association DRAC Nature ou le CPIE Yonne et Nièvre, qui se définissent par rapport à des fleuves ou rivières.

C'est d'ailleurs le cœur du questionnement de la marque Végétal Local. On a vu dans le chapitre correspondant comme la définition de zones d'origine pour les végétaux constituait une réelle innovation. Dans ce cas présent, l'unité biogéographique devient l'unité spatiale de référence, entrant parfois en contradiction avec les unités administratives. Toutefois, on a vu aussi que les superpositions ainsi créées pouvaient poser problème dans le développement de dynamiques collectives visant à organiser la collecte des graines, leur transformation et la distribution des plants. Pour reprendre les éléments conclusifs de l'article cité plus haut, on voit qu'il existe bien une relation du local au global et que ce rapport se construit en interaction avec un emboîtement d'échelles. Ces échelles sont variables, institutionnelles ou non, plus ou moins pertinentes selon les objectifs poursuivis. Finalement, cette interaction « s'opère selon des combinaisons entre proximité géographique et proximité organisée qui sont très variables, très plastiques, d'un groupe à l'autre, d'un adhérent à l'autre ». (Pouzenc, 2020).

En lisant notre cadre théorique enrichi des exemples de la recherche, on s'est demandé s'il était possible de repérer l'émergence de certains types de mise en commun à des échelles particulières. On a pu dégager de cette lecture un cadre présentant une organisation basée sur la territorialisation des communs matériels (CPR), les communs informationnels émanant plutôt des échelles de réseaux de lieux. L'émergence de biens communs territoriaux prenant l'agroforesterie pour base se fait quant à elle à toutes les échelles, mais avec un rôle particulier des lieux clé, qui réinjectent informations et représentations au niveau des réseaux de lieux. Un cadre général vient donc encadrer les actions territoriales, tout en étant nourri par elles. Ces considérations nous permettent de replacer le développement de l'agroforesterie dans le développement global d'initiatives environnementales, agricoles et sociales, en passant par une comparaison avec les CSA. Il apparaît qu'un rapport du local au global est essentiel dans ces phénomènes, tout en entrant en interaction avec un emboîtement d'échelles dont la nature est variable et plastique.

B) Émergence d'une forme de mise en commun majoritaire, les communs « immatériels »

En prenant encore un peu de recul sur le cadre théorique, on peut à présent s'interroger sur la nature des mises en communs observées : peut-on distinguer l'émergence d'une forme de mise en commun plus présente que les autres ? On rappelle ci-dessous le cadre théorique rempli avec les informations issues des études de cas (Figure 158).





Types de communs Modalités spatiales	Common Pool Resources (CPR)	Communs informationnels	Biens communs territoriaux
<u>Lieu</u> (Micro-lieu) Exploitations agricoles		Ce rayonnement se fait notamment grâce à du partage d'informations via des réseaux dématérialisés à l'échelle <u>nationale</u>	Certaines exploitations font rayonner l'agroforesterie dans le territoire, depuis le <u>lieu</u> vers les <u>aires réseaux</u> et parfois les <u>réseaux de lieux</u> .
<u>Lieu</u> (Commune) Azay-le-Brûlé	L'un des objectifs de la gestion de l'arbre est la création d'un bien commun à l'échelle du <u>lieu</u> dans le sens de CPR, géré par et pour le collectif.	Via ce projet, la commune s'inscrit dans une collaboration au niveau <u>régional</u> et un partage de données à l'échelle <u>nationale</u> .	
<u>Aire réseau</u> GIEE Agroforesterie Haute Marne		L'un des objectifs de ce groupe est de partager des savoirs et savoirs-faire autour de l'agroforesterie à l'échelle <u>régionale</u>	Un objectif secondaire est de faire ainsi rayonner l'agroforesterie dans l'ensemble du <u>département</u> .
<u>Réseau de lieux</u> Groupe National Trognés	Il vise aussi à aider à développer des collectifs multi-acteurs qui exploitent le bois des trognés dans des <u>aires-réseaux</u>	Le réseau repose en grande partie sur la mise en réseau d'acteurs et le partage de savoirs, savoirs faire et représentations à l'échelle <u>nationale</u>	Il se développe à partir de quelques <u>lieux</u> emblématiques qui servent de points de rencontre
<u>Dispositif multiscalair</u> Marque Végétal Local	La marque Végétal Local vise à créer des filières <u>régionales</u> de collecte et de transformation des graines	La construction de ces filières s'appuie en grande partie sur des dispositifs <u>nationaux</u> de partages de savoirs et savoirs-faire	Les pépinières jouent depuis l'échelle du <u>lieu</u> un rôle de diffusion du Végétal Local et des enjeux associés dans les <u>régions</u> et au niveau <u>national</u>
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p> Mise en commun observée principale</p> <p> Mise en commun principale, encore en projet</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p> Dispositif découlant de l'objectif principal</p> <p> Dispositif découlant de l'objectif principal, encore en projet</p> </div> </div>			

Figure 158 : Rappel du cadre théorique rempli²⁰⁰

²⁰⁰ Source : production personnelle / février 2021

a) Une prévalence des communs immatériels : savoirs et représentation

Avant de nous pencher sur les communs immatériels qui ont largement été rencontrés dans ces études de cas, notons qu'en cherchant à identifier et analyser des formes de mise en commun autour de l'agroforesterie, nous pensions rencontrer plus de mises en commun matérielles (outils et ressources). La lecture transversale de nos études de cas montre plutôt une prévalence des communs immatériels. Cette constatation est quelque peu en contradiction avec les hypothèses initiales de cette recherche. L'arbre étant un élément structurant et matériel que l'agroforesterie inscrit dans le territoire, on aurait pu imaginer rencontrer plus de communs « matériels » dans nos études de cas. En effet :

- L'aspect « ressource » que représente le bois des arbres champêtre pourrait pousser à la création de collectifs de gestion sur les territoires.
- La mitoyenneté des exploitations pourrait entraîner des logiques de mise en commun d'outils et ressources sur les haies qui séparent des parcelles d'exploitations agricoles.
- Enfin la spécificité de certaines machines pourrait favoriser la mise en commun de matériel entre agriculteurs agroforestiers.

Rappelons ici, comme il a été précisé en état de l'art, que pour diverses raisons le commun « matériel » que représente la biodiversité à l'échelle du paysage n'a pas été analysé dans cette thèse car cette question aurait demandé une expertise dans la discipline écologique. Si une telle étude avait été menée, il est probable que d'autres communs « matériels » auraient été rencontrés. La question de la ressource que représente le bois et de sa gestion en collectif a été rencontrée plusieurs fois. J'ai parfois eu écho de systèmes de gestion collective du bocage mais je n'ai pas pu observer de tels systèmes sur mes terrains. Toutefois, des travaux de recherche qui présentent l'intérêt de certains agriculteurs pour cette gestion collective ont déjà été menés. C'est notamment le cas de Pierre Labant, qui dans sa thèse intitulée « Le dispositif spatial agroforestier à la croisée des champs : une approche pluridisciplinaire du développement de l'agroforesterie en France » (Labant, 2017), présente notamment l'intérêt d'une modalité agroforestière particulière : le RCAF (Réseau Collectif AgroForestier) qui se caractérise par une gestion collective des zones à entretenir, dans un véritable croisement entre le champ agricole et le champ forestier.

Les agriculteurs rencontrés sont plutôt favorables au modèle des RCAF visant à mutualiser la gestion des systèmes agroforestiers entre plusieurs exploitations sur un territoire donné dans une perspective à la fois économique et environnementale. Le patriarche du GAEC d'AU_05 estime même que les agriculteurs d'Auradé auraient dû se lancer dans un projet de type RCAF il y a vingt ans. AU_01 semble quant à lui particulièrement motivé par un projet collectif de valorisation du bois-énergie. AU_06, qui cultive des céréales sur Auradé, mais qui est avant tout éleveur bovin, est convaincu qu'il faut des arbres pour l'équilibre de la nature. (...) Malgré son expérience négative de plantation de peupliers, AU_04 conserve une très bonne image de l'arbre en général. Ils ont, lui et sa femme, des projets de boisement, notamment sur une jachère qui surplombe le siège d'exploitation. Le RCAF serait alors un moyen de mettre en œuvre ces projets.

Labant, 2017, p. 240

J'ai pu rencontrer grâce au Groupe National Trognés des acteurs qui avaient construit une SCIC pour gérer collectivement le bois des trognés du territoire. C'est en pensant notamment à ce projet que j'ai proposé de penser que le Groupe National Trognés s'appuyait sur des structures qui travaillent sur la création de CPR, autour de la gestion des trognés. Ce genre de système est souvent cité mais mon impression est qu'il se rencontre encore assez peu, en particulier en raison de difficultés de montage des structures et des complexités techniques à résoudre. La mairie de Marchesieux, citée dans le chapitre autour d'Azay-le-Brûlé, reste un exemple régulièrement cité en formations agroforestières. Les documents qui émanent de cette commune sur le sujet de la gestion du bocage insistent souvent sur le caractère technique complexe de telles initiatives, en particulier sur les questions de taille des copeaux et de type de chaudière si le bois a une vocation énergétique. Les échos que j'ai eus autour de la construction de ces dispositifs soulignent que la mise en place de telles modalités de gestion collective prend beaucoup de temps. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'éventuel CPR identifié à Azay-le-Brûlé est présenté en jaune.

En ce qui concerne les deux autres types de mises en commun matérielles qui auraient pu être rencontrés (mise en commun d'outils de travail et mises en commun liées à la mitoyenneté), il faut rester prudent. Les études de cas choisies n'ont pas permis d'étudier ces formes de mise en commun, mais il est très possible qu'en menant une recherche spécifique on en trouve de nombreuses. Le rôle des CUMA dans le développement du travail en commun dans l'agriculture a notamment été souligné de nombreuses fois et récemment dans une thèse riche en données (Lucas, 2018). La question de la mise en commun du matériel par les agriculteurs notamment engagés en agroforesterie a d'ailleurs été évoquée plusieurs fois par les conseillers agroforestiers rencontrés dans la thèse. L'un d'entre eux disait :

Aujourd'hui ils (les agriculteurs) ont tellement besoin les uns des autres, ils voient que ça donne de l'enthousiasme, ils voient que ça permet de sortir de la merde, y compris financière et de la merde sociétale. Si tu fais bien t'es mieux regardé. Alors aujourd'hui, pas partout hein, mais on a vraiment mesuré il y a cinq six ans que les gens se remettent à coopérer (...). Certains partagent les machines. Lui par exemple (cite un agriculteur), il n'a plus de gros tracteur, tout est en CUMA et il gagne très bien sa vie. S'il y a un modèle c'est bien lui, il est dans des coteaux durs, c'est le merdier, ils ont tout perdu. Et lui il dit 'je gagne bien ma vie » tu as déjà entendu quelqu'un dire ça ? Et en bio, en agriculture de conservation, il sait faire. Tout le matériel est en commun. Ça c'est de l'intelligence aboutie. Lui dans son CETA ils se voient deux fois par mois et il ne le manquerait pour rien au monde. La vie agricole tient à ces échanges-là.

Entretien n°b3

La question de la mitoyenneté n'a pas été observée, à une exception près, et aurait peut-être dû faire l'objet d'un dispositif de recherche plus précis. Ces mises en garde méthodologiques nous empêchent de vraiment conclure sur la rareté des mises en commun matérielles.

Mais cela ne nous empêche pas de constater l'importance des communs immatériels. On parle donc ici des Communs Informationnels et des Biens Communs Territoriaux. Notons que bien sûr, même ces communs « immatériels » existent grâce à des structures matérielles identifiables, des outils et des lieux. Mais ici, la nature du commun tient à la nature de ce qui est échangé et partagé : informations et représentations, au lieu de ressources naturelles ou outils de travail.

Distinguons d'abord les Communs Informationnels (identifiés avec le signe CI dans cette partie) des Bien Communs Territoriaux (identifiés avec le signe BCT dans cette partie). Les CI ont été définis principalement à partir des travaux de Coriat. Ils entrent dans un mouvement plus général de réappropriation collective de la donnée et de l'information et s'inscrivent dans le paradigme de l'open data, concept développé à la fin du XXe siècle en réaction à des phénomènes d'appropriation de données. On doit donc garder en mémoire que ce CI s'appuie notamment sur des outils en ligne. On est donc dans un cas où c'est principalement de l'information qui est mise en commun. Rappelons à nouveau que dans cette étude, des communs « immatériels » par le prisme des savoirs locaux n'ont pas été intégrés au cadre théorique de référence. On a privilégié le repérage de Communs Informationnels plus faciles à caractériser, car appuyés sur des dispositifs formels.

Dans les BCT, il en est autrement. Rappelons tout d'abord que ce type de mise en commun est moins identifié dans la recherche. Certes, il est mentionné dans la littérature et ces mentions sont cohérentes, elles indiquent que le BCT serait caractérisé par la mise en réseau d'acteurs sur un territoire, dans l'objectif de mettre un place un projet qui bénéficie à une communauté d'un point de vue environnemental et social et qui, le plus souvent, permet de mettre en lien agriculture et société civile (voir notamment Allain, 2013). Mais ces définitions restent floues, assez proches du développement territorial et n'ont pas, à notre connaissance, encore fait l'objet d'une inscription dans une typologie officielle. Néanmoins, on s'est appuyé dessus dans ce travail et la notion s'est révélée parlante. Dans notre cas, on a souvent observé que certains lieux devenaient de réels lieux de diffusion d'images, de témoignages, de savoir-faire et semblaient ainsi faire de l'agroforesterie une sorte de bien commun à l'échelle du territoire : une pratique qui en se diffusant permet de créer des liens entre des acteurs différents et renforce les réseaux locaux ou globaux. Cette construction de réseaux semble s'appuyer beaucoup sur la diffusion de représentations associées à l'agroforesterie.

Ainsi, les CI permettent donc plutôt de mettre en commun de l'information et les BCT plutôt des représentations permettant de construire des réseaux. Cette différence est parfois très claire. Par exemple, le logiciel Pépicollecte, présenté dans le chapitre autour du Végétal Local, répond en tous points à la définition du CI, permettant de partager savoirs et savoir-faire dans le groupe. Du côté des BCT, les exploitations présentées dans le chapitre 3

peuvent servir d'exemple : mises en valeur au niveau national, lieux de formations, source d'images régulièrement utilisées, elles servent finalement plutôt à diffuser des représentations que de l'information technique.

Toutefois, les frontières ne sont pas toujours si simples. Si l'on a décidé de distinguer les CI des BCT, c'est principalement sur le critère de la création d'un outil dédié au partage de données dans le cas des CI. Mais en réalité, les lieux dont on a considéré qu'ils créaient une forme de bien commun territorial diffusent aussi de l'information. Les agriculteurs dont les fermes servent de lieux modèles diffusent notamment des informations économiques et techniques. Dans le cas du logiciel Pépicollecte, identifié comme un CI, on a cité dans le chapitre concernant le Végétal Local une phrase d'un formateur dans une formation en ligne : « L'idée c'est aussi de **faire groupe**, les filières se créent partout en France, à travers un logiciel on finit par **parler le même langage** » (Webinaire Pépicollecte, octobre 2022, c'est nous qui surlignons). Dans cette citation, il ressort c'est que le logiciel ne permet pas seulement des avancées techniques, mais aussi la création d'un sentiment d'appartenance. On se rapproche alors des « représentations » partagées dans le cas des BCT. Ainsi, les CI servent aussi à diffuser des représentations et les BCT diffusent aussi de l'information, comment cette diffusion mixte agit-elle dans le développement de l'agroforesterie ?

b) Images et discours : promouvoir un changement de regard

Dans le cas des BCT comme dans celui de CI, on a beaucoup rencontré de cas où les acteurs agroforestiers diffusaient régulièrement de l'information. Cette diffusion a toujours comme premier objectif la diffusion de savoirs nécessaires à d'autres acteurs. Mais il faut aussi noter que la majorité de ces informations sont en fait diffusées avec une dimension graphique. Dessins et photos d'exploitations accompagnent très souvent les informations diffusées. Bien sûr, cette question n'est pas spécifique à l'agroforesterie. Mais analyser cette dimension ici nous permettra d'éclairer la prévalence des modes de communs immatériels décrits plus haut. On a montré dans la sous-partie précédente que certains CI servent aussi à diffuser des représentations dans l'objectif de « faire groupe » et que la majorité de BCT s'appuient en partie sur de la diffusion d'information. Informations et représentations sont donc concrètement difficiles à distinguer. L'usage de l'image entre tout à fait dans ce cadre. Forme d'information et forme de représentation, elle peut tout à fait servir un but à la fois informatif et promotionnel.

En quoi cette question de la représentation est-elle essentielle en agroforesterie ? Il m'a semblé au cours des entretiens, en particulier ceux menés avec des conseillers agroforestiers, que les acteurs de structures agroforestières se considèrent souvent comme les représentants d'un système encore mal compris, qu'ils ont à cœur de diffuser. Du côté des entretiens avec les agriculteurs, on retrouve régulièrement l'idée que les premiers à avoir expérimenté un système aussi nouveau peuvent servir de point de référence pour les

autres. Certains voient donc leur exploitation comme un lieu de passage de savoir, un lieu qui permet autant une production agricole qu'une avancée dans la compréhension de l'agroforesterie. Ce besoin de convaincre, partagé par les conseillers et les agriculteurs, trouve peut-être son origine dans l'antagonisme qui existe aussi contre l'agroforesterie. Le mot « agrofumisterie », utilisé en particulier dans des publications sur les réseaux sociaux en témoigne. Cet antagonisme est décrit dans le Rapport de synthèse autour de l'agroforesterie à l'INRAE, publié par Caquet et al. en 2020 :

L'agroforesterie est très souvent présentée et vue dans le grand public et la presse comme une solution « miracle » aux maux de l'agriculture et pour répondre aux enjeux environnementaux. Cette image très positive peut donner l'impression d'une légitimité intrinsèque et robuste. Pourtant, elle n'est pas toujours partagée, notamment par une partie des agriculteurs qui expriment des avis très critiques dans leurs réseaux. Plusieurs images de l'agroforesterie sont donc en présence et se confrontent, notamment au sein du monde agricole. Mieux comprendre comment se construisent ces images aiderait à identifier des freins et des motivations à développer l'agroforesterie.

Caquet et al., 2020, page 58

En diffusant de l'information et de l'image positive autour de l'arbre en agriculture, acteurs de l'agroforesterie et agriculteurs agroforestiers s'inscrivent en fait dans la question du regard posé sur l'arbre en agriculture. On a vu dans le premier chapitre de résultats que cette question fait l'objet d'un débat parfois animé. Quand on essaie de résumer le regard posé sur les arbres en agriculture par les agriculteurs, certains propos semblent bien catégoriques. C'est par exemple le cas de l'article de Samuel Perichon intitulé « L'impossible reconstruction des bocages détruits », publié en 2004.

Parce que le monde agricole les considère toujours comme des exemples à suivre, les agriculteurs des zones remembrées étudiées ne souhaitent pas s'engager dans un processus qui les conduirait inévitablement à la remise en cause de leur statut privilégié au sein du groupe. C'est pourquoi — ou à moins que les agriculteurs ne deviennent demain des jardiniers du paysage agricole —, il est totalement utopique d'imaginer ici un quelconque retour des bocages détruits.

Perichon, 2004, p. 186

En fait, la question de savoir quels agriculteurs sont « pour ou contre » les arbres est complexe. Y répondre ne peut se faire que sur des territoires précis, avec entretiens à l'appui. Ainsi, la conclusion apportée dans l'article cité plus haut s'applique bien au territoire étudié, mais ne permet pas nécessairement de préjuger de ce qu'il en sera dans un autre territoire. La question du profil des agriculteurs est aussi complexe et on a vu, toujours dans le premier chapitre de résultats, que certains résultats pouvaient se contredire (notamment autour de l'âge des agriculteurs intéressés ou non par l'agroforesterie). C'est donc une question qui fait toujours débat, autant dans la recherche que dans le milieu des acteurs de l'agroforesterie.

L'article « Le diplomate du bocage ethnographie d'un plaidoyer agroécologique », publié par Léo Magnin en 2020 permet d'apporter une subtilité tout ethnographique à cette question.

Il présente la particularité de ne pas présenter seulement le point de vue des agriculteurs, mais d'analyser la relation entre des agriculteurs et un « diplomate du bocage », un technicien agroforestier qui a pour tâche de convaincre les agriculteurs de respecter les préconisations de la PAC autour de l'interdiction de supprimer les haies et cela dans le cadre d'un remembrement. Cet article nous renseigne notamment sur la question de l'image de l'arbre en évoquant les choix de ce technicien agroforestier, qui ne sont pas seulement des choix de mots ou d'informations mais aussi des choix, justement, en termes d'images et de représentations. Le propos principal de l'article repose sur l'idée suivante : dans un milieu où toute appartenance écologiste, tout propos centré sur l'arbre comme élément de la « nature » ne sera pas écouté ni pris en compte, le technicien observé déploie un dispositif qui consiste à se faire le diplomate du bocage, tout en adoptant des codes qui entrent dans le cadre du monde agricole. Cet article m'a semblé particulièrement riche en enseignements sur les modalités d'action des techniciens agroforestiers, on y reviendra plus tard dans ce chapitre.

La verbalisation « je suis pas fonctionnaire » renforce un faisceau d'indices matériels, vestimentaires et bientôt langagiers, qui fait appartenir Stéphane au monde agricole. Son béret, ses bottes en plastique, sa veste tachée, son utilitaire cabossé et ses mains nues dans le froid humide – comme certains riverains, je portais des gants, un petit confort qui nous distinguait assez nettement des agriculteurs – sont une façon de montrer patte blanche.

Magnin, 2020, paragraphe 21.

Léo Magnin évoque ici un « faisceau d'indices matériels », bottes, veste tachée, mains nues. Il s'agit donc bien d'éléments de communication non incarnés dans du langage, comme ceux des images/informations que diffusent les communs immatériels qui semblent majoritaires dans nos études de cas. Il nous semble ainsi que la présence d'images dans ces contenus pourrait en fait être analysée comme une forme de promotion de la compatibilité entre arbre et agriculture. Cette promotion, comme on le voit dans l'article ci-dessus, semble dépasser l'ancrage dans les questions liées à « l'environnement » ou la « nature ». Une recherche plus spécifique autour des images utilisées dans l'agroforesterie permettrait de faire émerger de nombreuses connaissances sur la manière dont ce mouvement se développe. Il faudrait distinguer les images en fonction du type d'acteurs qui les diffuse, du public cible, du territoire concerné, de l'époque de diffusion... Ici, on se contentera de présenter des pistes d'analyses autour de cette question de l'hybridation entre information et représentation par l'image.

Dans mes recherches préliminaires, j'ai pu explorer plusieurs bases d'informations en ligne qui ont joué un rôle important dans la diffusion de l'agroforesterie. Il y a notamment le site de référence du réseau « Agr'eau »²⁰¹. Ce réseau, « construit par et pour les agriculteurs » (page d'accueil du site) est centré sur la question de la couverture des sols, avec un rôle tout particulier de l'agroforesterie. L'AFAF en est d'ailleurs la structure « chef de file ». Depuis

²⁰¹ Page d'accueil du site « Agr'eau » <http://agreau.fr/> Consulté le 07/06/2023

2012, ce réseau est la base de rencontres, réunions, formations sur les exploitations du réseau. Aujourd'hui il compte 108 exploitations. Les portraits de ces différentes exploitations répondent tout à fait à cette hybridité entre images et informations que nous avons évoquée. En effet, le réseau d'agriculteurs a fait l'objet de nombreuses enquêtes et documentations. Les pages qui présentent les portraits des agriculteurs concernés contiennent à la fois des informations précises, notamment économiques et techniques, mais contiennent aussi des images. Une autre base de données qui joue un rôle dans la diffusion d'informations et d'images autour de l'agroforesterie est le site de référence du réseau « Osaé, Osez l'Agroécologie »²⁰². Cette plateforme de données a été pensée en 2008, elle est financée notamment par le dispositif FEADER et rassemble de très nombreux acteurs du conseil technique en agriculture et en agroforesterie. La page du site indique qu'il « vise à faire connaître les savoir-faire d'agriculteurs pionniers et innovants en agroécologie. ». Il s'appuie sur « des exemples concrets et diversifiés d'exploitations et de pratiques agroécologiques. Il propose aussi des informations techniques par pratique permettant d'approfondir les conditions de leur mise en œuvre. ». On retrouve là cette mixité entre images et informations précises évoquée plus haut. On voit des arbres dans les champs, des agriculteurs et agricultrices sur leurs parcelles, des machines agricoles et des entretiens filmés de personnes qui racontent leur parcours. Ce mélange d'images et d'informations semble finalement diffuser une certaine vision de l'agroforesterie. Comme on l'a vu dans l'article cité plus haut, on remarque que le discours dépasse largement la question de l'environnement, l'agroforesterie étant présentée comme une solution intrinsèquement agricole, que les agriculteurs ont non seulement adoptée mais contribué à créer.

À partir d'un portrait d'une exploitation visitée au cours de la thèse et présent sur ce site on peut voir comment informations techniques et images contribuent à la diffusion d'une représentation de l'agroforesterie comme dispositif agricole autant qu'environnemental. On s'appuiera sur les données présentes dans le portrait de ferme de Jack de Lozzo, considéré par beaucoup comme un des pionniers dans l'agroforesterie et source d'inspiration pour de nombreux agriculteurs (Figure 159, Figure 160).

²⁰² Page d'accueil du site « Osez l'agroécologie » <https://osez-agroecologie.org/index.php> Consulté le 07/06/2023

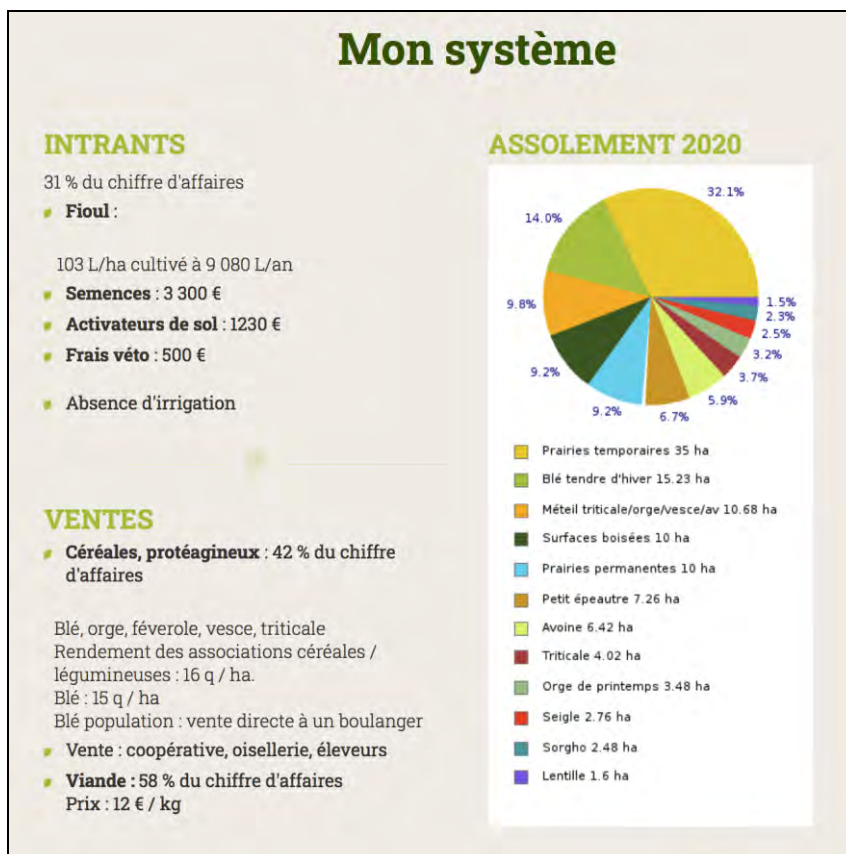


Figure 159 : Le système de l'exploitation de Jack de Lozzo, sur le site "Osez l'Agroécologie"²⁰³



Figure 160 : Galerie de photos de l'exploitation de Jack de Lozzo sur le site "Osez l'agroécologie"²⁰⁴

²⁰³ Source : Site « Osez-l'Agroécologie » <https://osez-agroecologie.org/de-lozzo-systeme/> Crédits : Osez-l'agroécologie

²⁰⁴ Source : Site « Osez-l'Agroécologie » <https://osez-agroecologie.org/de-lozzo-galerie-photos/> Crédits : Osez-l'agroécologie

À travers ces quelques images, on voit que les informations servent d'appui à un discours de valorisation de l'agroforesterie, jouant pratiquement un rôle de « preuve » de la faisabilité de ces techniques. L'image et le discours, en particulier dans une vidéo intitulée « le déclic »²⁰⁵ racontent un parcours, qui en s'incarnant dans la parole d'un agriculteur devient une invitation à changer de système. Le mot « déclic » est une catégorie qui revient dans tous les témoignages d'agriculteurs. Par « déclic » on entend bien le passage d'un état à un autre, on entend aussi l'idée que le déclic de chacun peut être différent : cette plateforme de données offre une multiplicité de parcours différents.

Ici, on a présenté une piste d'analyse des interactions entre image et information dans le cadre particulier des portraits d'exploitations. Ce type de contenu est en effet très fréquent. Mais il en existe d'autres. On peut notamment penser aux images qui présentent des vues « d'en haut ». Ce type d'image a été analysée par Mathilde Rue dans sa thèse (Rue, 2020, page 66, c'est nous qui surlignons). Elle évoque en particulier le rôle des images « à vol d'oiseau » rencontrées régulièrement sur les sites de référence et dans les conférences autour de l'agroforesterie (nb : on donne ici une image qui n'est pas celle utilisée dans la thèse citée, mais qui fonctionne avec le propos, Figure 161).

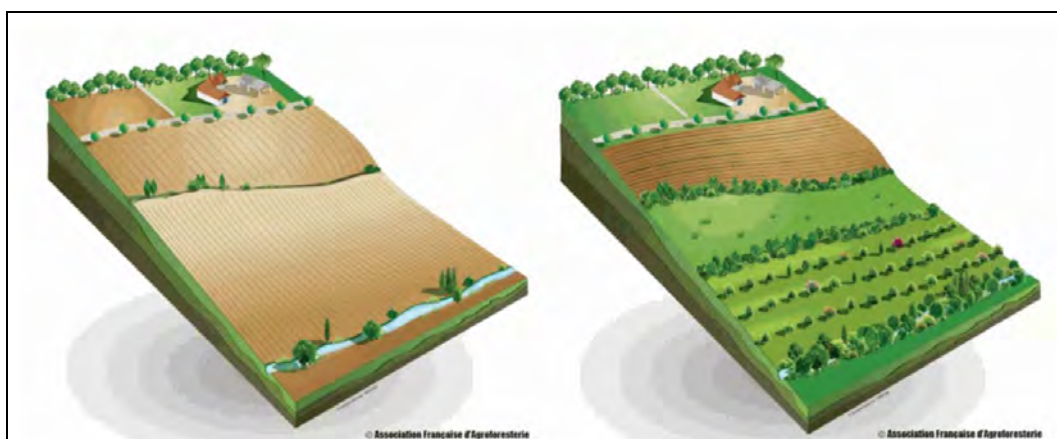


Figure 161 : L'agroforesterie "avant-après" dans un paysage ²⁰⁶

Ces vues sont une abstraction de l'esprit utile pour construire et dessiner un territoire fonctionnel. Elles ont une visée pédagogique, explicative. Elles promeuvent également, en la rendant facilement intelligible, une certaine « efficacité » du dispositif agroforestier pour mailler le territoire. Le dessin-schéma communique bien sur le déploiement de la pratique. Les images de drones sont aussi particulièrement sollicitées pour montrer les transformations du paysage par l'agroforesterie, à l'échelle territoriale. Dans ce cas c'est la physionomie du territoire qui est soulignée. Le point de vue adopté est de nouveau celui d'un « vol d'oiseau ». (...) Enfin, le recours régulier aux blocs-diagrammes constaté dans la documentation agroforestière illustre bien, grâce à la succession des étapes « avant/après », l'idée d'une agroforesterie outil d'aménagement du territoire : structurant, transformant, recomposant.

Rue, 2020, p. 66

²⁰⁵ Vidéo « Le déclic » sur la page de présentation de l'exploitation de Jack de Lozzo sur le site « osez l'agroécologie » <https://osez-agroecologie.org/de-lozzo-le-decliv> Consulté le 07/06/2023

²⁰⁶ Source AFAF / <https://www.agroforesterie.fr/medias/> Crédits : AFAF

Cette citation, reproduite dans sa longueur est intéressante à plus d'un titre. On remarque tout d'abord que ce genre d'image semble porter un discours autour du « pouvoir » d'aménagement du territoire. Représentation de l'ordre de la « vue de l'esprit », elle semble s'adresser certes aux agriculteurs, mais aussi aux éventuels sponsors ou aménageurs.

Dans le rapport au ministère de l'Agriculture de 2015, cité plus tôt, les auteurs notent que l'image de l'arbre est profondément différente chez les agriculteurs et dans la société civile. Ils préconisent un travail de mise en représentation de l'arbre auprès de la population agricole afin de dépasser cette vision négative. Les quelques mises en images que nous venons d'explorer vont dans ce sens et montrent éventuellement le début d'une nouvelle manière de voir l'arbre en agriculture.

Le divorce observé en France entre agriculture et foresterie a creusé un fossé culturel entre agriculteurs et forestiers, si bien qu'aujourd'hui les agriculteurs voient en général l'arbre comme un concurrent des cultures. Cette perception a conduit à des réflexes anti-arbre et contrarie fortement le développement des pratiques agroécologiques, lesquelles font au contraire de l'arbre un allié dans le processus de production. Le grand public, de son côté, est acquis à la cause de l'arbre, qui est un marqueur fort du paysage et les collectivités locales conduisent de nombreuses opérations de plantations, souvent avec le concours de leurs citoyens et des plus jeunes. Il serait donc très utile que des opérations de communication soient lancées à destination du monde agricole, afin d'inverser progressivement cette perception et de rapprocher ainsi les agriculteurs des attentes de la société. À cette fin, la mission propose que soit lancée chaque année une semaine professionnelle de l'arbre rural et de la haie, avec l'engagement et le concours des professionnels agricoles et notamment les jeunes agriculteurs et en partenariat avec les collectivités locales.

Balny et Domallain, 2015, p. 39

On a vu que CI et BCT étaient les types de communs majoritairement observés dans nos études de cas. Ces communs transparaissent dans le rôle important que jouent images et informations dans les données produites par les acteurs de l'agroforesterie. Derrière les images, c'est un discours qui s'entend et dans les informations techniques, on peut deviner une forme de dispositif de « preuve ». L'ensemble concourt à la génération d'une *représentation* de l'agroforesterie, visuelle et mentale. Quant à comprendre et analyser la teneur de ce discours, cela demanderait d'autres recherches, néanmoins nos premières approches de ce sujet tendent à définir un type de représentation très fréquent : le portrait de ferme. On y voit très bien ce mélange entre image et informations. Comme on l'a déjà mentionné, ce dispositif n'est pas spécifique à l'agroforesterie, on en trouve d'autres qui valorisent d'autres types d'agriculture. Néanmoins, il est possible qu'il prenne une forme particulière en ce qui concerne l'agroforesterie. En jouant sur une identité « agricole » qui réintègre l'arbre dans le système de production, on dépasse l'argument de prise en compte de l'environnement, construisant possiblement ainsi une forme d'identité agroforestière.

C) Quelle interdépendance des types de communs créés ?

Cette dernière question posée au cadre théorique est celle des liens entre communs créés, d'échelle en échelle et de commun à commun. Peut-on repérer des liens entre communs créés et quels types de liens ? À nouveau, pour une meilleure lecture on propose un rappel du cadre théorique rempli (Figure 162).

Types de communs Modalités spatiales	Common Pool Resources (CPR)	Communs informationnels	Biens communs territoriaux
<u>Lieu</u> (Micro-lieu) Exploitations agricoles		Ce rayonnement se fait notamment grâce à du partage d'informations via des réseaux dématérialisés à l'échelle <u>nationale</u>	Certaines exploitations font rayonner l'agroforesterie dans le territoire, depuis le <u>lieu</u> vers les <u>aires réseaux</u> et parfois les <u>réseaux de lieux</u> .
<u>Lieu</u> (Commune) Azay-le-Brûlé	L'un des objectifs de la gestion de l'arbre est la création d'un bien commun à l'échelle du <u>lieu</u> dans le sens de CPR, géré par et pour le collectif.	Via ce projet, la commune s'inscrit dans une collaboration au niveau <u>régional</u> et un partage de données à l'échelle <u>nationale</u> .	
<u>Aire réseau</u> GIEE Agroforesterie Haute Marne		L'un des objectifs de ce groupe est de partager des savoirs et savoirs-faire autour de l'agroforesterie à l'échelle <u>régionale</u>	Un objectif secondaire est de faire ainsi rayonner l'agroforesterie dans l'ensemble du <u>département</u> .
<u>Réseau de lieux</u> Groupe National Trognés	Il vise aussi à aider à développer des collectifs multi-acteurs qui exploitent le bois des trognés dans des <u>aires-réseaux</u>	Le réseau repose en grande partie sur la mise en réseau d'acteurs et le partage de savoirs, savoirs faire et représentations à l'échelle <u>nationale</u>	Il se développe à partir de quelques <u>lieux</u> emblématiques qui servent de points de rencontre
<u>Dispositif multiscalaire</u> Marque Végétal Local	La marque Végétal Local vise à créer des filières <u>régionales</u> de collecte et de transformation des graines	La construction de ces filières s'appuie en grande partie sur des dispositifs <u>nationaux</u> de partages de savoirs et savoirs-faire	Les pépinières jouent depuis l'échelle du <u>lieu</u> un rôle de diffusion du Végétal Local et des enjeux associés dans les <u>régions</u> et au niveau <u>national</u>
	Mise en commun observée principale	Dispositif découlant de l'objectif principal	
	Mise en commun principale, encore en projet	Dispositif découlant de l'objectif principal, encore en projet	

Figure 162 : Rappel du cadre théorique rempli²⁰⁷

²⁰⁷ Source : production personnelle / février 2021

a) D'échelles en échelles et de commun en commun

En nous interrogeant sur les types de liens qui unissent les différentes échelles et les différentes mises en commun, on entre plus dans le détail du jeu d'échelle décrit plus haut. Pour répondre à cette question, on lit le cadre théorique de manière transversale. En prêtant attention à la fois aux flèches qui indiquent des liens entre types de communs à la même échelle et aux mots soulignés qui indiquent les impacts de différents communs sur les autres échelles, on peut remarquer deux types d'interactions à analyser : le lien local/global, déjà observé et le rôle des aires réseaux comme lieu d'interface.

Les interactions fortes entre le terrain et les cadres globaux :

Il existe un lien entre le niveau local et le niveau national, voire global. C'est une interaction qui a déjà été soulignée. Dans la première question posée à notre cadre théorique (autour des types de communs présents à chaque échelle), on a vu que certains types de communs matériels se déploient plutôt à l'échelle locale et régionale. Des interactions fortes avec l'échelle des réseaux de lieux existent, interactions basées principalement sur de la mise en réseau et de l'échange d'informations. C'est donc un jeu d'échelles à la fois emboîtées et intriquées qui se révèle dans un système où toutes les échelles se croisent au lieu de s'organiser de manière hiérarchique du local au global. Dans cette partie, on s'intéresse aux types de liens qui se créent entre ces échelles et ces acteurs. Ici, on a donc une interaction entre le local et le réseau national. Mais comment qualifier cette interaction ? On pourrait la lire comme une volonté des acteurs locaux de se rendre visibles au niveau national, ou comme une tentative des réseaux nationaux de fédérer et associer différentes initiatives locales.

Nos entretiens nous permettent de pencher plutôt pour la deuxième alternative. Bien entendu, cela n'exclut pas la possibilité que des acteurs locaux puissent s'engager volontairement dans des processus de mise en réseau très globaux, on a d'ailleurs vu que certains agriculteurs considérés comme pionniers jouent un rôle essentiel à l'échelle nationale en rendant publiques leurs pratiques de travail. Néanmoins, l'essentiel de nos entretiens avec des agriculteurs a plutôt été centré sur des questions locales. À l'inverse, les entretiens avec des acteurs nationaux traduisaient de la part des acteurs interrogés un souci extrême de la prise en compte des actions locales. Le mot du président de l'AFAC dans le bilan annuel 2021, déjà cité plus haut, traduit bien cette dimension (c'est nous qui surlignons) :

*Ce développement de l'arbre que nous portons ensemble se nourrit d'une **transversalité permanente** entre l'action sur le terrain, le renforcement des **connaissances** et leur **partage** (formation, construction d'outils), le **plaidoyer technique pour construire de bonnes politiques** et la **mobilisation** pour faire **connaître** cette cause.*

Philippe Hirou, 2021, Rapport Moral AFAC-Agroforesteries

Dans cette courte citation, on repère bien les différentes échelles citées plus haut : l'ambition d'une association nationale est donc d'opérer une transversalité permanente entre les actions concrètes, la mise en partage de ces expériences et enfin, l'une des grandes dimensions de l'AFAC-Agroforesteries : le plaidoyer au niveau de la politique nationale pour permettre d'avancer. Il faut d'ailleurs noter que ces dernières années, en particulier avec la construction de la nouvelle PAC, ont été des années marquées par le plaidoyer auprès des décideurs pour les membres de l'AFAC-Agroforesteries. Cette dimension de lien entre l'échelon national et les actions locales a aussi été primordial dans un entretien mené au début de la thèse avec un membre décisionnaire de l'AFAF, l'autre association nationale autour de l'agroforesterie (c'est nous qui surlignons) :

L'AFAF part d'objectifs très clairs, développer l'agroforesterie en France. Le modèle est associatif, il consiste à réunir des personnes, des compétences, bref : associer. La France est grande, donc évidemment on a des approches territoriales qui nous permettent de développer du concret territoire par territoire. En fonction des opportunités ça peut aller des communautés de communes aux bassins d'agence de l'eau...

Entretien n°b2

On peut noter que dans cette citation, la dimension nationale dans son sens politique n'est pas aussi importante que dans la citation précédente. On pourrait voir là une différence de positionnement entre l'AFAC-Agroforesteries et l'AFAF. Mais la question de la différence entre ces structures est sensible et complexe, des entretiens et des recherches supplémentaires devraient être mobilisés pour aller vraiment dans ce sens. Ce que l'on remarque néanmoins, c'est le même attachement à capitaliser les informations et les retours émanant du terrain. Dans le même entretien, trois dimensions principales de l'action de l'AFAF ont été citées : Capitaliser les retours d'expérience, aider à leur diffusion et mettre en lien les différents acteurs. On retrouve donc la structure décrite plus haut et on comprend mieux le type d'interaction qui lie les échelles locales et nationales : celles-ci sont liées par un transfert d'information du local au national, avec une rediffusion gérée par des organismes nationaux. Le rôle des structures nationales apparaît ici comme essentiel en permettant, comme on le pressentait plus haut, la construction d'un cadre d'action global. En décrivant ce cadre global on n'exclut pas que des tensions existent entre les différents acteurs et projets, mais ces tensions semblent s'incarner dans le même cadre global, sans réinventer les dynamiques scalaires à l'œuvre.

L'échelle intermédiaire de l'aire réseau : une interface essentielle

Un deuxième type de liens entre échelles et entre types de communs apparaît à la lecture du cadre théorique : l'aire réseau semble être une échelle clé. Elle apparaît très souvent comme une échelle sur laquelle les communs observés ont un impact (sept fois sur quinze) et dans la plupart des cas, elle est en interaction avec les autres échelles, le lieu ou le réseau de lieux.

Dans notre cadre théorique, l'échelle de l'aire réseau peut correspondre à plusieurs réalités. Il peut s'agir d'un département, comme dans le cas du GIEE ; d'une région d'origine, comme dans le cas du Végétal Local ; d'une région naturelle correspondant à une unité biogéographique et sociale, comme dans le cas de la construction de réseaux de gestion du bois de trognons ou de haies. Cet échelon intermédiaire, dont on a vu qu'il restait crucial malgré l'émergence d'un rapport direct du local au global, se rencontre tout particulièrement sous la forme des différents opérateurs de l'arbre champêtre présent sur tout le territoire national. On a pu en rencontrer plusieurs au cours de nos études de cas. Dans le cas des études exploitation par exploitation, la majorité des agriculteurs et agricultrices rencontrés ont été accompagnés dans la réintroduction ou la gestion de l'arbre sur leurs exploitations. Il pouvait s'agir d'associations, d'entreprises de conseil ou de chambres d'agriculture. Au cours d'entretiens avec des membres de structures agroforestières, nationales ou régionales (entretiens b1 à b14), le rôle des conseillers agroforestiers s'est en effet révélé crucial. Deux phénomènes principaux ont été observés :

→ Les conseillers agroforestiers interrogés ont tous décrit un travail important, avec une augmentation du nombre de demandes d'accompagnement et des demandes venant parfois de territoires éloignés de leur aire de travail dédiée. Cette importance du nombre de demandes traduit le fait que ces structures semblent s'être imposées comme les interlocutrices évidentes dans le cadre d'un passage vers l'agroforesterie. On peut trouver deux raisons principales à cela : passer par une structure de conseil rend plus aisé pour les agriculteurs et agricultrices de faire financer leurs projets. De plus, les compétences de conseillers agroforestiers, au croisement de nombreux domaines de connaissance, sont souvent absolument nécessaires à la mise en place de projets viables, comme nous le disait un membre de l'association « Arbre et Paysage 32 », rencontré au début de la thèse :

On ne se considère pas comme des planteurs d'arbres. Il est des planteurs d'arbres, mais nous on se considère comme des agroforestiers. Donc on est un peu botanistes, un peu agronomes, un peu paysagistes, un peu aménageurs, un peu agriculteurs... On est un peu tout ça, c'est l'arbre au service de l'agriculture.

Entretien n°b3

→ De plus, plusieurs acteurs historiques ont souligné que le développement de l'agroforesterie s'était fait là où des structures avaient émergé et pris en charge ce rôle de conseil. Un retour historique sur le développement de l'agroforesterie semble bien montrer que des régions du Sud-Ouest et notamment le Gers, sont régulièrement citées pour être des territoires « pionniers » de l'agroforesterie, alors que des régions pauvres en conseil sont encore très peu intégrées dans ces dynamiques. En 2015, le rapport au ministère déjà cité plus haut faisait le constat que ces structures étaient insuffisamment réparties sur le territoire national (c'est nous qui surlignons) :

*Le conseil en agroforesterie est donc assuré, selon les départements, par les associations, par la chambre, ou par le CNPF, mais avec **une couverture très incomplète du territoire** et probablement une majorité de départements totalement dépourvus. Les deux associations nationales, l'AFAF et l'AFAC-A conscientes de ce problème avaient cherché à mettre en place une qualification professionnelle « conseiller agroforestier » mais cette démarche n'a pas abouti.*

Balny et Domallain, 2015, p. 36

Ce rapport préconisait donc de « mettre en place un réseau national de conseillers agroforestiers, dans le cadre d'une convention précisant la cartographie des compétences par région et mettant en place un programme mutualisé de formation des conseillers » (Balny et Domallain, 2015, page 8). Aujourd'hui, il existe plusieurs formations autour du conseil en agroforesterie, mais il semble difficile d'y voir l'unité souhaitée en 2015, elles semblent plutôt émaner de diverses structures, associations et entreprises, sans entrer dans un cadre général. La plupart émanent de structures de conseil. Citons notamment la toute récente « Ecole Française d'Agroforesterie », avec son parcours « ANAFOR » spécialisé dans le conseil en agroforesterie et issue de l'AFAF ; la formation hybride « Le Passage à l'Arbre » émanant de l'association Arbre et Paysage 32 ; ou encore les formations offertes par le cabinet de conseil AGROOF. On peut aussi noter que le conseil en agroforesterie a fait son entrée dans l'enseignement agricole via la formation de l'EPL de l'Aube, avec la création d'un parcours « Technicien Conseil Agroforesterie » en 2018. L'ensemble de ces formations a émergé après 2015.

Cette multiplicité de formations traduit à la fois le dynamisme des différentes structures agroforestières, la réponse au besoin grandissant de formation de conseillers, mais aussi le manque d'unité déjà pressenti dans le rapport au ministère de 2015. Toutefois, l'effort vers une unité globale semble poursuivi. En juin, seront notamment présentés par l'AFAC-Agroforesteries les résultats d'un CASDAR de trois ans intitulé « Action Transversales Agroforesterie », programme qui a eu pour objectif la construction d'outils techniques destinés aux conseillers, à la suite d'un travail de capitalisation d'expériences sur par les principaux acteurs de son développement. Il a rassemblé l'AFAC-Agroforesteries, l'AFAF et plusieurs chambres d'agriculture.

b) Du jeu d'échelles au jeu d'acteurs

Grâce à l'analyse des types de liens entre communs et échelles, on a pu analyser plus finement le jeu d'échelles déjà décrit plus haut. On a notamment pu constater que chaque échelle et chaque type d'acteurs présent à ces échelles, semblaient jouer un rôle particulier. Là où les acteurs nationaux cherchent à capitaliser l'expérience de terrain et à la rediffuser, les acteurs régionaux servent le développement territorial et offrent une interface entre ces enjeux locaux et globaux. Dans cette deuxième partie, interrogeons-nous sur la manière dont les acteurs interagissent entre eux, pour comprendre comment ce jeu d'échelle s'exprime concrètement dans un jeu d'acteurs.

On remarque sur le cadre théorique que certaines initiatives semblent caractérisées par une synergie forte entre échelles et la création de multiples communs. C'est notamment le cas du Groupe National Trognés et de la marque Végétal Local. Dans ces études de cas, les acteurs sont multiples et les échelles sont toutes représentées. Les deux types de liens que l'on a décrits plus haut sont observés et l'ensemble semble résulter en une synergie globale. Tentons de comprendre les rôles de chacun des types d'acteurs dans ce genre de structure.

Le schéma ci-dessous (Figure 163) présente le jeu d'échelles décrit plus haut, en y ajoutant les types d'acteurs concernés et leurs rôles. Notons deux mises en garde :

- La définition des acteurs opérée ici est issue du travail de terrain dédié aux cinq études de cas présentées dans cette thèse : elle ne constitue pas une définition exhaustive des acteurs de l'agroforesterie. On se permet d'apporter un regard sur les dynamiques agroforestières grâce aux cinq études de cas de cette thèse, mais aussi grâce aux croisements entre échelles qui s'opèrent au sein de chacune de ces études de cas.
- La définition des rôles des acteurs est ici présentée d'une manière qui met en valeur les synergies. Ces synergies n'ont pas été observées sur le terrain dans chaque étude de cas. On représente plutôt ici un état des relations telles que définies idéalement par les acteurs quand ils évoquent leur rôle et celui des autres structures. Des études postérieures, à partir de ces études de cas ou à partir d'autres pourraient interroger les dynamiques qui émergent en réponse à des conflits, axe d'étude qui n'a pas été privilégié dans cette recherche.

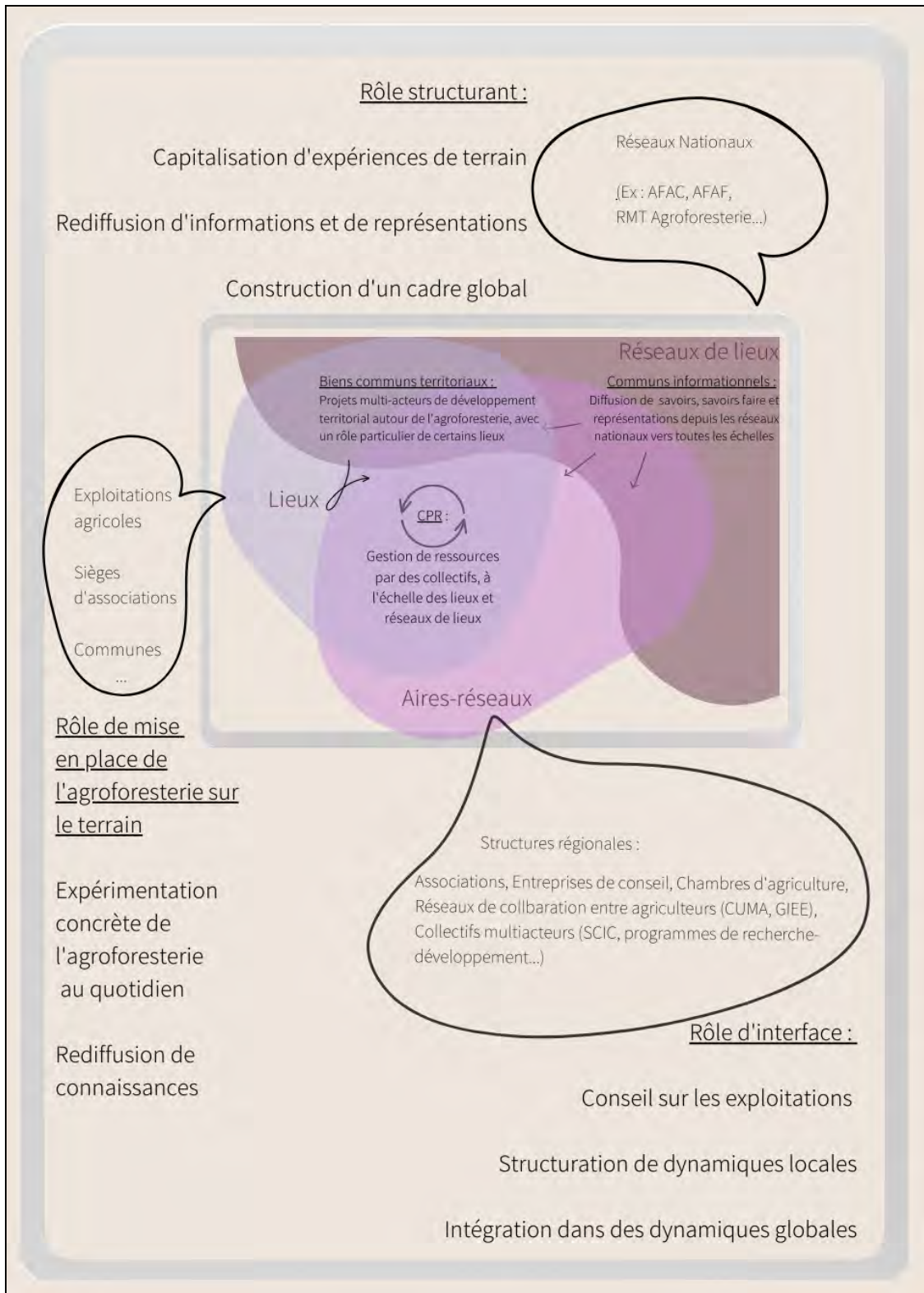


Figure 163 : Du jeu d'échelles au jeu d'acteurs²⁰⁸

²⁰⁸ Source : production personnelle / février 2021

Sur ce schéma, on lit ainsi une mise en réseau basée sur les interactions définies plus haut. On représente ici une forme de synergie idéalisée, mais visible néanmoins en partie dans certaines études de cas. On mentionnait plus haut que l'étude du Groupe National Trognes et de la marque Végétal Local avait permis d'observer une création de multiples communs, sur l'ensemble des échelles étudiées. Relisons rapidement ces études de cas à la lumière de ce schéma :

- Le Groupe National Trognes se voit comme une mise en réseau d'acteurs territoriaux qui travaillent à la réhabilitation de la gestion des arbres en trognes dans l'agriculture et au-delà. Il vise notamment la diffusion de savoir et savoir-faire permettant à cette modalité de gestion d'être mieux comprise et adoptée. Les différents acteurs régionaux prennent en charge la diffusion de ces pratiques sur leur territoire et construisent parfois des collectifs multi-acteurs autour d'enjeux concrets, comme la gestion et la récolte collective des trognes d'un territoire. Des lieux clés, exploitations agricoles et sièges d'associations, servent de lieu d'expérimentation et de source d'information rediffusées dans le réseau.
- La marque Végétal Local a pour but de permettre un approvisionnement généralisé en matériel végétal local et sauvage pour répondre aux enjeux de biodiversité associés. Elle se structure selon des zones biogéographiques, où les acteurs concernés s'organisent pour former les collecteurs, pépiniéristes et opérateurs de l'arbre champêtre. La mise en réseau de ces acteurs passe notamment par une importante mise en commun à l'échelle nationale de savoirs et savoir-faire. Des lieux clés, pépinières et sièges d'associations, servent de lieu d'expérimentation et de source d'information rediffusées dans le réseau.

Dans ces deux exemples, les rôles de chacun correspondent bien au schéma présenté plus haut. Néanmoins, il faut noter deux points importants :

- Au sein de ces réseaux, des points de blocages existent parfois, qui ne sont pas rendus visibles par le schéma.
- En plus des points de blocage internes, ces deux réseaux ne font pas toujours l'unanimité dans les réseaux agroforestiers.

Au-delà des synergies que l'on peut observer, attardons-nous donc pour finir sur les antagonismes qui doivent être pris en compte dans la compréhension de ces jeux d'échelles et d'acteurs. En revenant sur la pratique de la recherche impliquée, on a décrit comment l'interaction avec les acteurs permettait de faire émerger différents types de blocages dans les projets. Trois types de difficultés ont été définis : difficultés liées à la géographie (éloignement, définition des territoires d'action), liées aux représentations (vision de l'arbre, vision de l'agriculture) et liées aux questions matérielles (questions techniques et d'organisation). Ces trois types de difficultés sont souvent mêlées, comme on a pu le voir plus haut et surtout elles se traduisent dans des tensions ou conflits entre acteurs.

Afin de voir comment ces difficultés et tensions s’incarnent même au cœur des projets dont on a montré justement la synergie, reprenons les cas du Groupe National Trognes et du Végétal Local pour montrer les antagonismes internes et externes. On rappellera pour chaque étude de cas les blocages internes rencontrés, autour des questions géographiques, de représentation et matérielles (Tableau 32). Les antagonismes rencontrés à l’extérieur du groupe peuvent être analysés comme une traduction de ces problématiques internes : les points de blocage et de questionnement donnant matière aux acteurs extérieurs pour ne pas s’inscrire dans ces dynamiques.

Étude de cas		Groupe National Trognes	Marque Végétal Local
Problématiques rencontrées et traductions dans le jeu d’acteurs			
Problématiques en interne	Autour des questions géographiques	Toutes les régions n’ont pas le même type de trognes et d’usages associés	La définition de régions d’origine, au cœur du projet, peut parfois poser des problèmes d’organisation
	Sur les représentations associées	La trogne peut être vue via plusieurs filtres : patrimonial, productif, biodiversité ...	Les notions de sauvage et de local ont dû être définies, mais restent des objets de questionnement
	Autour des problèmes matériels	La question de la gestion de la taille est très complexe, notamment dans un contexte de mécanisation	La construction de filières régionales se heurte à des difficultés techniques (récolte, mise en culture) et organisationnelles (mise en réseau des acteurs)
Traduction dans le jeu d’acteurs en interne		Le groupe comprend différentes vision présentes et tente d’aborder la trogne comme une entrée globale vers différents sujets	Le groupe travaille à la mise en réseau et au développement d’outils communs pour avancer sur la construction de filières locales
Traduction dans le jeu d’acteurs en externe		Certains acteurs externes voient la trogne comme le témoignage d’une agriculture d’un autre temps, qui présente assez peu d’intérêts dans les problématiques agricoles actuelles	Certains acteurs développent des activités de collecte et mise en culture sans entrer dans le cadre du Végétal Local, ne « jouant pas le jeu » selon l’expression citée dans le chapitre sur le Végétal Local.

Tableau 32 : Points de blocages dans deux initiatives étudiées et traductions dans le jeu d’acteurs interne et externe

Ce tableau permet de voir que malgré une synergie observée en termes de création de communs et d’interactions entre échelles, des antagonismes existent au sein de ces dynamiques. Ces problématiques rencontrées en interne sont perçues en externe et donnent matière à ne pas entrer dans la dynamique en cours. Dans le cas des trognes, les enjeux touchent principalement à la question de la productivité des trognes, pratique perçue comme le vestige d’une agriculture passée, dont les impacts productifs semblent trop peu

efficaces, la taille en trogne ne fait pas l'unanimité et la création de communs dans ce domaine n'affecte pas ou peu les acteurs à l'extérieur du réseau. La marque Végétal Local vient apporter un cadre à une question complexe, ce cadre est adopté par certains mais rejeté par d'autres. La collecte et la mise en culture de graines de ligneux ne passent donc pas toujours par ce cadre qui se veut pourtant global.

On observe donc ici un double mouvement : la création de communs et la mise en réseau d'acteurs se fait parallèlement à un cloisonnement de ces dynamiques. Pourquoi un tel cloisonnement ? On pourrait d'abord voir là un phénomène naturel : l'organisation en groupe passe nécessairement par la *définition* de ce groupe. Dans ce processus, un « extérieur » au groupe est donc défini. Bien sûr, cela n'implique pas forcément une exclusion, le groupe peut être défini mais ouvert. Or dans les deux cas décrits plus haut, il semble qu'il y ait autre chose en jeu. En effet, derrière les motifs invoqués par certains acteurs pour entrer ou non dans une dynamique, on peut déceler un positionnement sous-jacent. (Nb : les motifs invoqués ici ont été entendus lors d'entretiens informels et toujours hors micro, ils sont donc intentionnellement retranscrits uniquement dans les grandes lignes).

- Autour de la question des trognes, il semble que certains acteurs voient dans la gestion en trogne un questionnement annexe, non central dans les dynamiques agroforestières.
- Autour de la question du Végétal Local, certains acteurs ne souhaitent pas entrer activement dans des processus d'institutionnalisation au niveau national, qui impliqueraient de perdre une partie de leur indépendance et spécificité.

Deux dimensions émergent ici : la question de la validité ou de l'intérêt d'une pratique agroforestière et la question du positionnement dans un réseau. Il faut noter que cette double dimension semble reprendre en partie l'antagonisme historique entre les deux associations nationales. Quand ce sujet est évoqué hors micro au cours d'entretiens, les acteurs qui l'ont vécu évoquent à la fois des tensions autour de certaines pratiques (notamment l'agroforesterie intraparcellaire vs l'attention portée aux haies ; distinction qui n'a plus cours aujourd'hui dans les réseaux) et des questions d'entrée ou non dans des réseaux, basée sur des tensions entre personnes.

Au cours des études de cas menées dans cette thèse, il est parfois apparu que ces anciennes tensions pouvaient servir d'explication sur la structuration actuelle des réseaux. Ainsi, le cloisonnement des initiatives décrit plus haut pourrait alors être expliqué en partie par une inertie des réseaux en place : s'intéresser à telle ou telle pratique conduit les acteurs à s'engager dans un réseau ou un autre. En s'attachant à un groupe, les acteurs peuvent alors entrer dans un réseau plus global, ou au contraire se fermer la porte à d'autres dynamiques. Ce phénomène a pu être observé occasionnellement, mais il faut aussi noter que certains acteurs interrogés témoignent au contraire d'une volonté de dépasser ces anciens blocages.

Il semble aujourd'hui tout à fait possible pour les structures régionales de s'intégrer dans des réseaux portés par des structures apparemment antagonistes. Notons bien que nous formulons ici une hypothèse à partir d'entretiens difficilement analysables, car traitant d'un sujet sensible, dans lequel les informations reçues peuvent différer d'un réseau à l'autre.

Retenons simplement ceci : les différentes mises en commun observées et décrites dans cette thèse peuvent entrer en synergie et s'inscrire dans un jeu d'acteurs multi-échelle complexe. Elles peuvent aussi paradoxalement participer à un cloisonnement des dynamiques, cloisonnement qui pourrait en partie s'expliquer par une inertie des positionnements. Cette inertie est néanmoins toute relative, dans le sens où elle ne semble pas empêcher certains acteurs de s'intégrer à une multiplicité de réseaux apparemment cloisonnés.

Transition

Au cours de la deuxième partie de ce chapitre, nous avons adopté une perspective transversale sur le cadre théorique choisi au début de la thèse. En mettant en perspective les différents types de communs observés et les différentes échelles de déploiement de ces communs, c'est une structure multi-scalaire globale qui s'est construite progressivement. Les dynamiques agroforestières semblent s'appuyer sur un réseau emboîté, où le local entre en interaction directe avec le global. Comme nous l'avons déjà précisé plus haut dans cette partie, nous proposons cette lecture des initiatives agroforestières à partir de cinq études de cas uniquement, c'est le croisement de toutes ces études de cas qui nous permet de proposer une montée en généralité, mais celle-ci se fait donc avec prudence. Cela dit, la question de la mise en commun d'informations et de représentations semble bien être un point clé dans cette structuration globale. Les réseaux nationaux capitalisent et rediffusent ces informations, prenant appui sur les dynamiques locales. On a vu que l'échelle régionale sert apparemment d'interface cruciale pour le déploiement concret de l'agroforesterie sur le terrain, le rôle du conseiller agroforestier étant notamment à souligner. L'ensemble de cette structure peut être compris comme un système global, on peut l'analyser en termes de synergies, mais aussi en soulignant que ces synergies ne sont pas incompatibles avec des antagonismes internes et externes, semblant faire partie de l'histoire même du développement de l'agroforesterie.

3) Au-delà du cadre théorique : perspectives de recherche

Dans cette partie, explorons à présent certaines pistes de réflexion qui ont émergé au cours de la thèse. Ces pistes ne sont pas à proprement parler des propositions d'amélioration du travail, mais bien des questions différentes qui ont émergé au cours de la recherche. Elles présentent bien sûr des points de similitude avec l'étude que nous avons menée, mais servent plutôt de point d'ouverture vers d'autres sujets que de continuations strictes des

études réalisées. On pourrait envisager de les étudier grâce au cadre théorique croisant commun et territoire que nous avons utilisé, mais on pourrait aussi envisager que ces questions nous invitent plutôt à modifier ce cadre théorique. Nous poserons successivement quatre questions, la première autour de l'arbre en ville et des liens possibles avec l'agroforesterie, la suivante autour de l'agroforesterie hors du champ agricole traditionnel, la troisième autour de l'histoire du développement de l'agroforesterie à l'international et la dernière sur le potentiel créatif libéré par la question de l'interaction des sociétés avec l'arbre.

A) Les arbres et les villes : un croisement qui reste à penser au prisme des initiatives agroforestières ?

a) Planter des arbres en ville aujourd'hui : quels enjeux, quelles symboliques ?

Plusieurs études de cas m'ont permis d'aborder la question de l'urbain à travers mes problématiques apparemment plutôt centrées sur le rural. L'étude d'Azay-le-Brûlé a permis de s'interroger sur le rôle de l'arbre dans un environnement urbain et ses liens avec les questions agroforestières. Par ailleurs, les chantiers agroforestiers auxquels j'ai participé ont convoqué la question de l'engagement citoyen et du lien ville-campagnes. Au sein du Groupe National Trognés, des réflexions autour des arbres taillés en ville invitaient aussi à voir dans les trognés des objets qui transcendaient les frontières de la ruralité et de l'urbanité. Enfin, des collectivités se saisissent de la marque Végétal Local, notamment pour l'aménagement des villes. Ainsi, au cours de la thèse l'arbre comme objet partagé entre la ville et le rural a régulièrement fait apparition.

L'une des perspectives de recherche ouverte par ce thème aurait donc pu être la question des arbres plantés en ville, des représentations que ces plantations véhiculent et des liens à faire avec les problématiques agroforestières. Dans le cadre de notre recherche autour des communs et du territoire, on aurait notamment pu se demander si ces plantations se font dans une optique de remise en commun par l'action collective et si cette remise en commun a un impact sur la manière dont le territoire est perçu. Donnons donc ici brièvement un aperçu des différentes modalités de plantation d'arbres en ville. Une recherche simple sur la page des articles d'actualités de Google avec les mots clés « commune arbre plantation » nous montre une grande quantité de résultats. Constituer une base de données sur ces publications serait un travail de recherche intéressant mais qui n'a pas été réalisé dans cette thèse. J'ai réalisé une revue de quelques-uns de ces articles en privilégiant des articles récents et en mettant en évidence (dans la colonne de gauche) les raisons évoquées pour la plantation d'arbres (Tableau 33).

Enjeux	Exemple
Préservation de l'environnement à l'échelle de la commune et au-delà	<p>Auteur inconnu, « Cérences. Plantation d'une soixantaine d'arbres près du pôle santé » Janvier 2023 dans le journal en ligne « Ouest France »</p> <p>« Les agents du service technique ont réalisé des plantations sur le site du pôle de santé récemment inauguré. Plus d'une soixantaine d'arbres ont été plantés, indique Jean-Paul Payen, maire. C'est notre façon de contribuer à l'entretien du maillage bocager et à la présence d'un poumon vert en cœur de bourg. »</p>
Engagement global dans la transition agroécologique	<p>Auteur inconnu « Beaumont, Une importante plantation d'arbres » Janvier 2023 dans le journal en ligne « la Montagne »</p> <p>« Depuis 2020, la municipalité a engagé la commune dans le virage de la transition écologique, dont la mesure phare est la création de la zone maraîchère de la Ronzière. »</p>
Gestion écologique de l'espace urbain	<p>Auteur inconnu « La commune plante les arbres offerts par le Département » Février 2022 dans le journal en ligne « Midi Libre »</p> <p>« Les arbres urbains jouent un rôle important dans le confort thermique de la ville, la capacité de stockage du carbone, dans l'infiltration des eaux pluviales... »</p> <hr/> <p>« Plantons 1 million d'arbres » Présentation du projet sur le site « Bordeaux métropole »²⁰⁹</p> <p>« Si l'on veut relever le défi de la transition écologique, il faut se donner des objectifs chiffrés. Si on plante 1 million d'arbres sur la métropole, beaucoup de choses vont changer : plus d'oxygène, plus de biodiversité, plus de carbone absorbé, les paysages urbains vont profondément évoluer, des îlots de fraîcheur vont se développer et le cadre de vie sera amélioré. L'arbre est le symbole de la métropole de demain, il doit être notre signe de ralliement »</p> <p><i>Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole</i></p>
Reforestation sur l'espace de la commune	<p>Legendre, N « Saint-Denis-sur-Sarthon. Projet de reforestation : 12 000 arbres plantés cet hiver » Janvier 2023 dans le journal en ligne « L'Orne L'hebdo »</p> <p>« La société Treeseve (anciennement Trees-Everywhere) a orchestré courant décembre à Saint-Denis-sur-Sarthon, aux portes d'Alençon (Orne) sur un terrain en zone naturelle, la deuxième phase de plantation de la future Forêt Climat. La commune a, en effet, accepté de mettre à disposition un terrain clos, s'engageant à assurer un arrosage durant deux ans et ne pas faire de coupe rase durant 99 ans... »</p>

²⁰⁹ Page « Grands Projets, plantons un million d'arbres » sur le site « Bordeaux Métropole »

<https://www.bordeaux-metropole.fr/Grands-projets/Plantons-1-million-d-arbres> Consulté le 07/06/2023

Mise en place d'arbres fruitiers	Ioos, C « La commune s'engage à planter des arbres fruitiers » Décembre 2020 dans le journal en ligne « La Nouvelle République Pyrénées » « La semaine dernière, la ville de Lourdes a planté des arbres fruitiers. Le but de l'opération est d'offrir une valorisation « comestible » tout en luttant contre l'environnement urbain. »
Création d'une « mini forêt »	Bonte, A « Une petite commune du Loiret plante une micro-forêt de 9 000 arbres et arbustes » Décembre 2022 dans le journal en ligne « Positivr » « 9 000 plants d'arbres et d'arbustes sur 5 000 m ² : voici à quoi finira par ressembler la forêt urbaine de Saran, au nord d'Orléans, dans le Loiret. Les premières implantations ont été effectuées en ce début du mois de décembre. Une démarche "pédagogique et citoyenne" qui n'est pas la première en métropole orléanaise. »

Tableau 33 : Aperçu de différents objectifs poursuivis par les communes qui replantent des arbres appuyé sur une revue d'articles de presse

Six raisons évoquées pour la plantation ont été repérées dans la recherche d'articles d'actualité : la préservation de l'environnement de manière générale, l'ancrage dans une démarche de transition agroécologique, la gestion écologique de l'espace urbain, la reforestation, la mise en place d'arbres fruitiers et enfin, la création de « mini-forêts ». Derrière les redondances apparentes, on peut voir que plusieurs thèmes émergent : la gestion de la ville, le lien avec des pratiques de production agricoles et forestière et enfin l'alimentation. Sur ce terrain, on retrouve la porosité des domaines du rural et de l'urbain évoquée plus haut : la plantation d'arbres serait alors dans notre contexte contemporain liée à des enjeux de remise en lien des espaces productifs et des espaces de vie, dans le cadre d'un souci global pour les questions environnementales.

À présent, interrogeons la question des modalités de ces plantations (Tableau 34). Qui participe à la plantation ? Quelles sont les symboliques associées et quelle communication se fait autour de ces événements ?

Modalité	Exemple
Planter un arbre à chaque naissance	Jung, J « Alsace : ces communes qui s'investissent dans la plantation d'arbres » Juin 2021 sur le site de la chaîne « France3 Grand Est » « Planter un arbre à chaque naissance, une initiative qui fait son petit bonhomme de chemin en Alsace. La petite commune de Lampertsloch (Bas-Rhin), par exemple, le fait depuis 2008. Ainsi ce sont déjà 64 arbres qui ont été plantés. Des arbres fruitiers achetés par la commune et offerts aux jeunes parents qui ont loisir de les planter chez eux. »

Offrir des arbres aux habitants	<p>Casaert, P « Meaux : La Ville a offert des arbres aux habitants » Janvier 2023 sur le journal en ligne « Magjournal77 »</p> <p>« Le maire explique : « Nous avons mis en place l'opération 'Meaux offre un arbre' avec les habitants qui souhaitent en planter et ainsi favoriser la nature et la biodiversité. » Il précise : « Les habitants sont ravis de repartir avec un arbre. Il y a cependant une condition, il faut s'en occuper. L'idée est de contribuer à la végétalisation de la ville de Meaux et chaque habitant peut participer au développement durable de notre ville. »</p>
Mobiliser les citoyens pour planter	<p>Auteur inconnu « Évran. La population est invitée à venir planter » Janvier 2023 sur le journal en ligne « Ouest France »</p> <p>« Samedi matin, 7 janvier, au réfectoire de la cantine municipale, une vingtaine de personnes ont répondu présent à l'appel de la commune d'Évran, près de Dinan (Côtes-d'Armor), pour découvrir le futur plan d'organisation des plantations qui sera mis en place dès ce début d'année. Il finalise les travaux du centre-bourg. »</p>
Faire planter les arbres par des écoles	<p>Auteur inconnu « Actions citoyennes : les écoliers plantent des arbres ! » (31) Janvier 2023 sur le journal en ligne « la Dépêche »</p> <p>« Bottes aux pieds et pelles à la main, les enfants ont ouvert le bal des matinées de plantations citoyennes organisées par la Ville. »</p>

Tableau 34 : Aperçu de différentes modalités de plantation retenues par les communes qui replantent des arbres appuyé sur une revue d'articles de presse

Toutes ces modalités ont en commun un caractère festif, collectif et le lien avec la jeunesse. Les arbres sont souvent plantés par les habitants eux-mêmes, parfois ils sont l'objet de dons et enfin avec les plantations en lien avec les écoles ou les arbres plantés à chaque naissance, le lien avec la jeunesse s'observe également. Toute précaution gardée, ces éléments pourraient permettre d'avancer l'hypothèse que la plantation d'arbres en milieu urbain opère une mise en scène autour de l'arbre, dans laquelle on tente de faire de l'arbre le vecteur d'un lien entre la ville et les questions agricoles et environnementales, à travers des moments de convivialité.

b) L'arbre en ville, une mise en scène symbolique ancrée dans l'histoire

Cette brève revue des différentes modalités de plantations d'arbres en ville laisse entrevoir leur portée symbolique importante de ces arbres en ville. Ce constat est confirmé par des recherches montrant que l'arbre est un élément qui véhicule la symbolique de la naturalité et que c'est pour cela qu'il a été *importé* dans la ville depuis longtemps. Un article de 2016 par Inès Méliani et Paul Arnould parle même de « rapt » pour évoquer ce transfert de l'arbre depuis son milieu naturel jusqu'au milieu artificialisé, rapt qui ferait des arbres des « otages » des aménageurs et politiques : « Arbres en otages : L'utilisation à Lyon de l'image

de l'arbre en ville par le politique ». Cet article, en analysant la manière dont l'aménagement urbain s'appuie sur les concepts d' « écologie urbaine » et de « nature en ville » et en fait un objet de communication politique. Ainsi, l'arbre sert en fait d'objet dans une mise en scène.

Il faut noter que cette question de la mise en scène, si elle est analysée aujourd'hui au prisme des notions de nature en ville et d'écologie urbaine, est en fait un thème historique. L'action de plantation d'arbres dans l'espace public s'ancre dans une longue histoire de mise en scène citoyenne, remontant notamment aux fameux « arbres de la liberté » qui furent plantés lors de la révolution française et tout au long du XIXe siècle (Figure 164).



Figure 164 : La plantation d'un arbre de la liberté en 1790, par Jean-Baptiste Lesueur²¹⁰

On peut formuler l'hypothèse que l'aménagement symbolique de l'espace par l'arbre est ancré dans l'histoire des villes européennes. Une étude intitulée « La signification de l'arbre pour la ville et les habitants de Genève à l'exemple de certains arbres et traditions » réalisée par Marc-André Silva en 1996, en donne un aperçu éclairant. La question de l'aménagement par l'arbre y est décrite comme ancienne et toujours liée à des objectifs politiques :

Au sujet de la signification historique de l'arbre en Ville de Genève, on a relevé que déjà durant le XVIe siècle, l'arbre est utilisé pour l'embellissement de la ville. Puis au XIXe siècle, on en use essentiellement pour l'amélioration de l'hygiène et de l'esthétique de la cité et il prend à ce titre une plus grande place dans la conception urbanistique. Il conserve néanmoins son rôle symbolique de renouveau (arbre de la liberté, arbre de mai etc.).

Silva, 1996

²¹⁰ Source : Lesueur Jean Baptiste / 1790-1791 / Plantation d'un arbre de la liberté / <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr> / Creative Commons

L'arbre de mai, auquel il est fait référence ici, désigne une fête populaire historiquement ancrée en Europe, dont on retrouve des traces depuis le XIII^e siècle. En étudiant les liens entre cette fête paysanne du renouveau où les arbres jouent un rôle essentiel et la plantation des arbres de la liberté à la révolution, Mona Ozouf a dans un article de 1975 montré la « rencontre entre deux univers : celui de l'expression politique et celui de l'imprégnation folklorique » (Ozouf, 1996). Elle souligne notamment le caractère collectif, festif et symbolique qui lie les deux phénomènes, ainsi que le rôle de la jeunesse dans ces événements. L'article souligne finalement l'entremêlement puissant entre les rituels traditionnels et les questions politiques dans les rituels liés à l'arbre.

Cette mise en perspective historique offrirait un cadre de recherche riche pour interroger le rôle des plantations d'arbres en ville. Dans le contexte actuel, il faudrait ainsi interroger la symbolique des plantations d'arbres en prenant en compte à la fois le poids des symboliques associées depuis plusieurs siècles à l'arbre en ville et les questionnements profonds qui traversent notre société autour des crises écologiques et climatiques. L'émergence de l'agroforesterie fournirait alors sans doute un cadre d'interrogation intéressant, en particulier via la question de la production permise par l'arbre.

c) La question de la productivité de l'arbre : une place pour l'agroforesterie en ville ?

On a vu que la question de l'arbre en ville entraîne avec elle de nombreux questionnements, sur les enjeux politiques de la plantation et sur le lien avec la société civile. À la fois mobilier urbain et objet de mise en scène, l'arbre en ville est donc de plus en plus interrogé par les aménageurs et les scientifiques. Comme le soulignent les auteurs d'un article intitulé « L'arbre au cœur du paysage urbain : symbole ou action militante ? » (Bœuf et Robert, 2017) :

Ces dernières années, la nature en ville est devenue une des grandes thématiques traitées au sein de la communauté scientifique (Larrère et Larrère, 2015). La nature doit être aménagée de manière à améliorer le cadre de vie des urbains et à rendre la ville plus agréable (Clergeau, 2007). L'arbre est alors devenu le symbole du paysage urbain naturel, car c'est un élément visible, remarqué et fortement symbolique. Il est aujourd'hui de plus en plus placé au cœur des projets d'aménagements urbains.

Bœuf et Robert, 2017

Nous avons cité plus haut, au cours de l'étude de cas sur Azay-le-Brûlé, les mots de Bruno Sirven, géographe et membre de l'association agroforestière Arbre et Paysage 32. Dans un chapitre autour de l'arbre en ville, il présente cet élément paysager comme l'un des « principaux éléments d'apparat » des milieux urbains :

L'arbre sert l'image de la ville, il transforme son paysage, adoucit l'ambiance minérale et modère ses variations. Il accompagne la structure et les architectures urbaines, dont il renforce la qualité et efface le cas échéant les dysharmonies et les déséquilibres. L'arbre participe à l'esthétique urbaine jusqu'à devenir pour ses compositions les plus monumentales, un des principaux éléments d'apparat.

Sirven, 2016, page 378

Le mot « apparat » n'est sans doute pas ici choisi au hasard. Il implique ici que l'arbre en ville rend des services, services écosystémiques et d'embellissement. Ce rôle environnemental et décorateur n'est a priori pas un rôle compatible avec les questions agroforestières. On a vu au cours de cette thèse que l'arbre agroforestier se définit par son inscription dans un projet agricole et par ailleurs par un rôle productif (qu'il s'agisse d'une production paysagère, environnementale, ou de biomasse). L'arbre en ville, cantonné dans un rôle d'apparat, ne remplit pas a priori les critères ici définis. Néanmoins, cette contradiction n'est peut-être qu'apparente. L'étude de cas autour d'Azay-la Brûlé nous a permis de voir que l'échelle de la commune peut être propice à la mise en place de projets qui lient arbre, production, paysage et questions environnementales dans un contexte à la fois urbain et rural où l'arbre ne joue plus seulement un rôle d'apparat. Ci-dessous, le passage du livre *Le génie de l'Arbre* (Sirven, 2016), déjà cité dans le chapitre autour d'Azay-le-Brûlé, montre bien chez cet auteur engagé dans l'agroforesterie un intérêt pour des modalités de gestion de l'arbre qui réconcilient les enjeux urbains et ruraux.

Aujourd'hui, certaines collectivités se sont engagées dans de nouveaux modes de gestion très novateurs où se mêlent des objectifs qui peuvent paraître antagonistes : réduction des coûts, efficacité technique et respect de l'environnement et du paysage. Elles envisagent même de faire fructifier ces espaces vides, improductifs et coûteux et de profiter du réseau qu'ils représentent pour diffuser la présence d'arbres et de haies champêtres sur tout leur territoire. Elles souhaitent ainsi bénéficier de tous les services environnementaux et techniques qui dépassent les uniques préoccupations liées à la voirie : stabilisation des talus, rétention des coulées de boue, régulation et filtration des eaux, dépollution de l'air, équilibre et continuités écologiques...

Sirven, 2016, page 367

Au début de cette thèse, j'ai eu l'occasion de mener un entretien avec Gérard Poujade, maire depuis 2001 d'une commune du Tarn : Le Sequestre et auteur de plusieurs ouvrages autour de l'administration municipale, de l'économie sociale et solidaire et du développement durable (Poujade, 2007, 2009, 2013, 2020). Il a mené de nombreuses actions autour des arbres : plantation de haies, des fruitiers et en fait l'un des piliers de sa politique d'économie sociale et solidaire. Selon lui, « Avec les arbres, (le) but c'est d'attacher au territoire du Produit Intérieur Brut qui ne peut pas s'échapper » (Entretien, novembre 2020). Par-là, il entend que les fruits, le broyat et autres produits des arbres deviennent des richesses communes du territoire. Le travail que demandent ces arbres est quant à lui l'assurance d'un certain nombre d'emplois pour la commune. En s'inspirant du modèle agricole traditionnel que son père lui a donné comme exemple, il entend ainsi faire de l'arbre un outil de remise en commun des richesses sur son territoire :

Les communs c'est le biais par lequel on peut lutter le plus contre les paradis fiscaux, contre l'accaparement des richesses dont on veut nous priver. (...). Je veux créer des SCIC pour créer des structures qui ne puissent plus revenir vers le domaine privé et qui exploitent les communs au maximum. Mais je dis « exploitation » dans le sens coopératif et citoyen possible, de telle sorte qu'ils ne soient pas détournés. L'idée, c'est que ces communs soient accessibles aux gens et c'est autant qui ne sera pas acheté dans la grande distribution. On peut produire, sur 5 000 mètres carrés, trois cents fruitiers, mille poules pondeuses en parcours agroforestier, on peut faire un paysage, sur une terre qui ne vaut rien, une terre abandonnée.

Gérard Poujade, entretien en novembre 2021

Cette ouverture vers une autre commune tournée vers l'arbre nous permet, en toute prudence, d'envisager que la commune soit une échelle particulièrement intéressante pour développer des projets autour de l'arbre : échelle locale où la majorité des acteurs sont présents et où les ressources produites servent la collectivité. Au lieu d'être considéré comme un objet foncièrement différent dans l'urbain et dans le rural, l'arbre, en particulier pensé selon des perspectives agroforestières, pourrait donc être un véritable pont entre ces deux types d'espace. En effet, une gestion concertée, à la fois esthétique, environnementale et productive peut mener à la construction d'une réelle résilience territoriale, notamment à travers la construction de trames arborées bénéfiques à la gestion de la biodiversité et du climat. Ajoutons enfin que les symboliques liées à l'arbre semblent avoir un impact important sur les populations urbaines. Des dispositifs qui lient le rural et l'urbain par l'arbre peuvent donc avoir toute leur place dans des politiques publiques à la fois écologiques, productives et sociales.

Il faut noter que dans ces interactions, un concept s'invite régulièrement, le plus souvent convoqué par les urbains : le concept de permaculture. Jardins-forêts, forêts « Miyawaki », projets en permaculture, ces projets fleurissent dans les villes. L'arbre y jouant un rôle prépondérant, on peut s'interroger sur le statut de ces projets agroforestiers particuliers. Régulièrement rencontrée, mais hors de notre cadre de recherche, cette question mérite d'être convoquée ici.

B) L'agroforesterie par rapport à la permaculture et aux jardins-forêts : une question à saisir en recherche ?

Il était question au début de la thèse de s'interroger sur le phénomène des jardins-forêts et d'étudier la manière dont l'agroforesterie est mobilisée par les acteurs qui se réclament de la permaculture. Néanmoins, cette thèse s'est concentrée sur le monde agricole professionnel et commercial. Interroger la permaculture aurait nécessité de s'intéresser à des modèles économiques très différents, ce qui aurait nécessité un cadre conceptuel élargi. Donnons ici un aperçu des questions qui pourraient se poser sur ces domaines dans le cadre d'une interrogation sur la création de bien communs et de lien au territoire.

a) Multiplicité de formes et de définitions : comment se repérer ?

Commençons par définir brièvement quelques termes choisis. On donnera d'abord une définition rapide du concept de la permaculture, puis des concepts de jardins-forêts. Le terme « permaculture » a été forgé en 1978 par deux chercheurs australiens, Bill Mollison et David Holmgren, écologues respectivement spécialisés en biogéographie et en aménagement paysager. Inspirés par des recherches en écologie (notamment celles de H.T Odum) et par le mouvement de retour à la terre des années 1970, ils ont co-écrit l'ouvrage *Permaculture One* (Mollison et Holmgren, 1978), un manuel d'aménagement paysager et de gestion agricole. Leur propos est largement basé sur la nécessité de s'appuyer sur des plantes pérennes pour régénérer les sols, avec un rôle clé des ligneux. Le manuel est une somme de connaissances écologiques nécessaires à la gestion d'un lieu agricole et propose les bases d'une méthode de conception, proposant par exemple des étapes de réflexion et des méthodes de zonage de l'espace.

La notion de permaculture a connu une célébrité inattendue. Elle a été diffusée par ses fondateurs, par des ouvrages, articles, conférences, mais aussi par la création et l'expansion d'un cours appelé « Permaculture Design Course », ou « PDC », dont des sessions ont lieu depuis les années 1980 dans de nombreux pays. Cette diffusion mondiale a donné lieu à une multiplication des approches possibles du concept de permaculture. Le concept a en fait été réinterprété et approprié par de nombreux acteurs et il existe aujourd'hui des approches permaculturelles basées notamment sur les relations sociales, des approches centrées sur la ville et des approches régionalistes. Cette multiplicité d'approche est régulièrement source de débats voire de tensions, entre les tenants de différentes écoles. On peut noter que cette diversité semblait pourtant être bien présente en puissance dans l'ouvrage original, qui invite le lecteur à se saisir « des » permacultures possibles (et non pas de « la » permaculture comme on entend plus souvent) afin de les réinterpréter et les appliquer sur différents espaces et dans divers domaines.

Le terme de « jardin-forêt » que nous choisissons ici, est proche d'autres termes : agro-forêt, forêt-jardin, forêt nourricière ou comestible... La majorité des acteurs qui se réclament de ce concept multiple voient dans le travail de Robert Hart une étape essentielle au développement des jardins-forêts en milieu tempéré. Son jardin de 5 000 mètres carrés basé sur des plantes pérennes et généralement comestibles ou « utiles » s'appuie en particulier sur le rôle des ligneux. Les végétaux sont plantés de manière très dense, l'organisation en sept strates permettant notamment de cumuler les végétaux sur un plan vertical. Le jardin de Fraternité Ouvrières à Mouscron en Belgique est une autre source d'inspiration essentielle. Ces jardins-forêts sont aussi, aux dires des acteurs concernés, largement inspirés de systèmes dits « traditionnels », en particulier venant de pays tropicaux. Dans les années 1990, les concepts issus du travail de Robert Hart ont été intégrés aux principes d'aménagement de la permaculture par Mollison et Holmgren. Permaculture et jardins-

forêts (terme que nous utiliserons pour englober les autres termes proches) sont donc des concepts qui ont émergé de manière distincte mais qui se sont retrouvés ensuite compris dans le même corpus.

Notons que de multiples interprétations autour de ce concept existent, ce qui conduit souvent, comme au sein du mouvement de la permaculture, à des désaccords autour des définitions. L'émergence de nouveaux concepts est rapide et la proximité sémantique est source de confusion. Par exemple, on a connu depuis quelques années une émergence de dispositifs de type « Forêt-Miyawaki », du nom de leur créateur. Ces mini forêts sont basées sur le principe de la plantation à très haute densité, permettant la création rapide d'écosystèmes, notamment en ville. Parfois désignés comme des « Mini-forêts », ces dispositifs ont été beaucoup expérimentés dernièrement en France, notamment par des communes. Ce concept est donc proche, mais distinct des forêts-jardins décrites plus haut, le plus souvent domestiques et basées sur la production de comestibles.

Les concepts de permaculture et jardin-forêt sont donc complexes. Cette complexité naît notamment des rapports qu'ils entretiennent avec des concepts plus larges, comme l'agroécologie. Pour en donner une idée, abordons d'abord la question du lien entre permaculture et agroécologie. Dans un article de 2014, Rafter Sass Ferguson et Sarah Taylor Lovell abordent le concept de permaculture en parallèle de celui d'agroécologie, dans le but d'encourager les échanges scientifiques entre ces deux notions. Afin de clarifier le propos autour de la permaculture, les auteurs proposent tout d'abord de distinguer :

- Les mouvement de personnes qui se réclament de la permaculture
- Des pratiques écologiques et agricoles
- Un système de conception

Ils ont ainsi référence à l'article de Wezel et al. (2009), qui offre un panorama des définitions de l'agroécologie dans le monde et propose une distinction aujourd'hui acceptée entre des pratiques, des mouvements et une discipline scientifique. Ces distinctions permettent de sortir d'une approche essentialiste assez répandue, qui consiste à vouloir classer les pratiques selon leur appartenance ou non à la permaculture.

Cet article est a priori le seul qui aborde avec précision cette question du lien entre ces deux concepts. Il permet à mon sens de s'extraire d'un débat régulièrement convoqué autour de la filiation d'un concept à l'autre. Il n'est pas rare d'entendre une personne engagée dans les mouvements permaculturels affirmer que les concepts agroécologiques ne sont que des déclinaisons des principes de la permaculture. À l'inverse, on peut voir la permaculture présentée comme un aspect précis de pratiques agroécologiques. Ne pouvant essayer de trancher ce débat ici, reprenons donc l'apport de Ferguson et Lovell, selon lesquels ces deux concepts sont fortement liés et peuvent s'appliquer à des systèmes similaires, mais passent apparemment par des positionnements d'acteurs différents. Ferguson et Lovell procèdent à une revue bibliométrique autour des recherches par mots clés « agroecology » et

« permaculture » dans différents moteurs de recherche (Web of Knowledge, Google Scholar, Google, Bing, Google Books, Amazon, pdf.USAID.gov, files.peacecorps et FAO.org). L'agroécologie s'y voit plutôt représentée dans les bases de données scientifiques et la permaculture dans les bases de données grand public. (Ferguson et Lovell, 2014, figure 2, page 4). Ils mettent ainsi bien en évidence la différence de public entre les deux concepts, l'agroécologie étant plutôt mobilisée par un public scientifique et la permaculture par le grand public.

La question du lien entre jardin-forêt et agroforesterie sera plus difficile à aborder, car il n'existe pas de recherche similaire à celle de Ferguson et Lovell sur le sujet. Une thèse est en cours de réalisation, intitulée « Agroforesterie domestique en climat tempéré : un changement de paradigme socioécologique ? » (Ellès, à paraître). Elle est menée par Quentin Ellès au LER à Lyon, avec qui un entretien a été mené et fournira sans doute prochainement des éléments de réponse à ces questions. Cette thèse aborde la question des jardins-forêts et s'interrogera notamment sur leur matérialité, leur diffusion et les implications en termes de représentation et de lien au vivant qui se jouent dans leur développement. Cette thèse se base sur un élément de définition important : ces jardins-forêts seraient définis en partie par une forme de *domesticité* de l'agroforesterie.

On parle alors ici de systèmes qui jouent sur les interactions entre les différentes strates végétales, mais en dehors de l'agriculture professionnelle, là où le terme générique agroforesterie continue de désigner l'ensemble des moyens pour mettre en relation ligneux et culture. En mettant en dialogue les trois pôles du triptyque « Ager, Hortus, Silva », ce travail de recherche proposera notamment d'appréhender le jardin-forêt au cœur de la multiplicité de modèles qui jouent sur l'interaction arbre/culture.

b) Des concepts à fort potentiel d'attraction, parfois difficiles à appréhender pour la recherche

La permaculture est donc un concept d'avantage mobilisé dans la société civile que dans le monde scientifique ou du développement agricole et les jardins-forêts sont apparemment caractérisés par une forme de domesticité de l'agroforesterie. On comprend donc assez bien que ces deux concepts, parfois ensemble, parfois séparément, aient un impact important sur la société civile.

Du côté des jardins-forêts : depuis une dizaine d'années, plusieurs structures proposant des stages et formations autour de la construction d'écosystèmes productifs domestiques ont émergé. On peut notamment citer les associations « La forêt gourmande »²¹¹ ; « La forêt nourricière »²¹² ; « Permafforest »²¹³ et « Les Alvéoles »²¹⁴.

²¹¹ Page d'accueil du site de l'association « La Forêt Gourmande » <https://foretgourmande.fr/> Consulté le 07/06/2023

Notons que certaines de ces structures se rattachent au concept de permaculture et d'autres non. Cela reprend ce que nous disions plus tôt : les deux concepts sont parfois mobilisés ensemble, parfois séparément. Il est difficile de mesurer l'impact de ces structures, mais à titre d'exemple, on peut voir que la carte collaborative proposée par l'association « La forêt gourmande » recense plus de 250 jardins-forêts en France²¹⁵. Ils se divisent en jardins privés, jardins publics, jardins d'associations et pépinières. Plus d'une centaine de pépinières sont représentées. Lors de l'entretien avec Quentin Ellès, cette question des pépinières a été soulevée : il semble que la construction d'un jardin-forêt domestique soit souvent accompagné d'une activité de vente de plants. Dans le contexte actuel, où la filière horticole professionnelle traditionnelle centrée sur la vente de ligneux connaît de grandes difficultés, ce phénomène pourrait être interrogé.

Du côté de la permaculture, il faut noter que la Ferme du Bec-Hellouin en Normandie a joué un rôle pionnier dans la diffusion du concept en France et dans la formation de ses adeptes. D'autres structures jouent au niveau national un rôle important dans la formation en permaculture, notamment : le bureau d'étude « Permaculture Design »²¹⁶, l'École du Breuil, spécialisée dans la question de la permaculture urbaine²¹⁷, l'Université Populaire de Permaculture²¹⁸ et l'association « Brin de Paille »²¹⁹. Au niveau local, de nombreuses associations existent également. Le site « Ma Permaculture »²²⁰ (en dénombre une quinzaine, dans le Languedoc Roussillon, l'Île de France, les Hauts de France, l'Alsace, la Bretagne, la Provence-Côte d'Azur, la Bourgogne France Comté, la Nouvelle Aquitaine, le Centre Val de Loire, les Pays de la Loire, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Normandie. Certaines de ces structures se spécialisent aussi dans la formation sur les jardins-forêts, sans que cela soit le cas de toutes. À nouveau, il est difficile d'évaluer l'impact de ces structures. Un travail de recherche autour des réseaux en permaculture serait nécessaire. Notons que ce travail

²¹² Page d'accueil du site de l'association « La Forêt Nourricière » <https://www.laforetnourriciere.org/la-foret-nourriciere/> Consulté le 07/06/2023

²¹³ Page d'accueil du site de l'association « Permafforest » <https://permafforest.fr/blog/permaculture/jardin-foret/> Consulté le 07/06/2023

²¹⁴ Page d'accueil du site de l'association « Les Alvéoles » <https://alveoles.fr/> Consulté le 07/06/2023

²¹⁵ Carte des jardins-forêts en France sur le site de l'association « La forêt Gourmande » <https://jardin-foret-espace-public.gogocarto.fr/annuaire#/carte/@46.88,1.78,5z?cat=all/> Consulté le 07/06/2023

²¹⁶ Page « Formations » du site du bureau d'étude « Permaculture Design » <https://www.formations-permaculture.fr/> Consulté le 07/06/2023

²¹⁷ Page « Formations » du site de l'« École du Breuil » <https://www.ecoledubreuil.fr/formations> Consulté le 07/06/2023

²¹⁸ Page d'accueil du site de l'« Université Populaire de Permaculture » <https://permaculture-upp.org/> Consulté le 07/06/2023

²¹⁹ Page d'accueil du site de l'association « Brin de Paille » <https://asso.permaculture.fr/> Consulté le 07/06/2023

²²⁰ Page d'accueil du site « Ma permaculture » <https://www.ma-permaculture.fr/la-permaculture-les-indispensables/les-associations-de-permaculture/> Consulté le 07/06/2023

pourrait être compliqué par l'existence de tensions entre certains des acteurs historiques du développement de la permaculture en France.

Comme on l'a vu, il semble ainsi que le concept de permaculture soit plutôt mobilisé du côté de la société civile plutôt que dans des recherches scientifiques (Ferguson et Lovell, 2014). Néanmoins, des recherches agronomiques autour de ce phénomène existent bel et bien. Le travail de François Léger doit être cité à ce propos. En 2016, une communication dans le Séminaire Interfacultaire en Environnement intitulée « Transition écologique, transition énergétique, transition alimentaire... La permaculture, une innovation radicale dans la conception des systèmes agricoles et alimentaires ? » (Léger, 2016) propose que la recherche s'intéresse sérieusement à un mouvement encore considéré par la communauté scientifique comme un phénomène flou et peu pertinent.

La permaculture a eu une audience conséquente, bien au-delà de l'Australie. Elle est cependant souvent réduite à une technique de jardinage biologique, à une méthode de "paysagisme écologique" ou à un style de vie alternatif. L'objectif de cette conférence est de dépasser cette lecture réductrice et de considérer la permaculture à laquelle aspiraient ses fondateurs pour ce qu'elle est : une écologie politique pragmatique et holiste.

Léger, 2016

Ses travaux s'appuient notamment en grande partie sur une étude prolongée du système mis en place dans la Ferme du Bec-Helluin, citée plus haut. Ces travaux ont notamment mené à un article intitulé « Une ferme maraîchère biologique viable sans motorisation ? Le cas d'une approche holistique inspirée par la permaculture » (Morel, Guégan et Léger, 2015), article dans lequel le constat est fait qu'un système non motorisé peut faire la preuve d'une viabilité et d'une résilience à laquelle l'agronomie pouvait ne pas s'attendre.

En ce qui concerne l'étude de jardins-forêts, on ne trouve pas encore d'études scientifiques conséquentes en France. Le questionnement autour des systèmes agroforestiers domestiques existe toutefois déjà depuis les débuts de la recherche en agroforesterie, mais elle s'est principalement focalisée sur l'étude de systèmes en milieux tropicaux. Une évolution récente peut toutefois être notée, notamment via le financement de la thèse de Quentin Ellès. L'adoption du vocable « jardin-forêt » par l'AFAF et sa définition sur leur site²²¹ indique aussi que la frontière entre agroforesterie domestique et agroforesterie des champs est peut-être en train de s'estomper et que ces systèmes pourraient à l'avenir faire l'objet de plus d'études.

²²¹ Page « Jardin Forêt » du site de l'Association Française d'Agroforesterie (AFAF)
<https://www.agroforesterie.fr/jardin-foret/> Consulté le 07/06/2023

c) Au croisement de plusieurs domaines : un espace pertinent pour interroger la création de communs et les questions liées au territoire

En quoi ces sujets auraient-ils pu trouver leur place dans nos questionnements ? On a vu que les concepts de permaculture et de jardin-forêt, quoique difficiles à cerner et à appréhender ont des parentés proches avec les concepts d'agroécologie et d'agroforesterie. Dans le cadre de notre interrogation sur la création de communs dans les dynamiques agroforestières, le premier lien qui apparaît naturellement est celui de la mise en commun de connaissances autour de pratiques nouvelles. On voit bien que les concepts que nous avons abordés ici ont connu une diffusion importante ces dernières années et il conviendrait de s'interroger sur la manière dont ces réseaux se sont constitués et évoluent actuellement. Quels savoirs et savoir-faire sont transmis ? Comment sont-ils partagés ?

La permaculture s'appuie sur une base éthique forte, notamment depuis l'émergence d'une permaculture dite « humaine » où les techniques de communication et de mise en réseau sont essentielles. Dans ce contexte, la création de Communs Informationnels aurait pu être un sujet d'étude riche, autant autour de la permaculture que des jardins-forêts. La thèse à venir, réalisée par Quentin Ellès, devrait s'interroger sur les modalités de diffusion de connaissance et de mise en réseau autour des jardins-forêts. Des recherches ultérieures viendront donc s'intéresser à cette question importante, à l'heure où ces pratiques encore mal connues par les scientifiques créent un engouement important dans la société civile.

Par ailleurs, l'existence de lieux clé, comme la Ferme du Bec Helluin, ou le jardin-forêt de l'association « la Forêt Gourmande », cités plus haut, aurait pu être interrogée au prisme de la création de Biens Communs territoriaux. En effet, il semble que de même que certaines fermes agroforestières pionnières ont joué un rôle essentiel dans le développement actuel de l'agroforesterie, certains lieux permacoles ont servi de base à un développement à la fois international, national et régional. Comme le soulignent Kevin Morel, François Léger et Rafter Sass Ferguson dans une définition de la Permaculture de la deuxième édition de l'Encyclopédie de l'Ecologie d'Oxford (Morel, Léger et Ferguson, 2019), le développement de la permaculture depuis l'Australie est particulièrement saisissant, passant à la fois par une diffusion d'informations massive, la construction d'un réseau international, la construction de réseaux de diffusion régionaux et l'ancrage de structures locales pionnières.

Les questions que nous nous sommes posées au sujet des constructions territoriales impliquées par le développement de l'agroforesterie auraient donc pu être enrichies par une interrogation avec ces réseaux autour de la permaculture et des jardins-forêts. La question principale à poser si une telle recherche avait été menée aurait été celle de la communication entre les réseaux agroforestiers traditionnels et ceux plus proches des réseaux permacoles. Ces acteurs sont-ils parfois les mêmes ? Communiquent-ils et si oui, dans quelle mesure partagent-ils des réseaux similaires et mettent-ils en commun leurs

savoirs et savoir-faire ? C'est bien cette dernière question qui aurait particulièrement mérité d'être posée. Or, elle se pose d'emblée comme une question complexe. Si l'on s'interroge sur les liens entre les réseaux agroforestiers et les réseaux permacoles et d'agroforesterie domestique, on se trouve conceptuellement face à deux hypothèses opposées.

Tout d'abord, il se pourrait que ces réseaux soient en partie similaires ou en tout cas en communication du fait de la similitude de leurs objets. Dans les deux réseaux, on travaille en effet à la construction d'écosystèmes cultivés viables et résilients, en s'appuyant notamment sur les interactions entre arbres et cultures. Par ailleurs on a vu dans l'état de l'art sur l'agroécologie que ce mouvement était traversé par des interrogations éthiques qui traversent pareillement le mouvement permacole. Dans nos entretiens avec les agriculteurs agroforestiers, on a bien vu que des dimensions de rapport à l'environnement et à la société émergeaient des discours rapportés. La question du rôle de l'agriculture, à la fois nourricier, gardien d'un certain rapport au vivant et vecteur de lien social est donc pareillement posée dans les deux réseaux.

Néanmoins, une hypothèse inverse peut être formulée. La nature domestique de la permaculture et des jardins-forêts entre en contradiction avec la vocation productive de l'agriculture. Concrètement, cela se traduit notamment par la différence de public entre les deux réseaux. Si l'agroforesterie comme l'agroécologie restent apparemment plus mobilisés par les réseaux agricoles professionnels, les questions permacoles sont plutôt gérées par des associations qui interagissent principalement avec des particuliers.

Ainsi, la question de la porosité ou l'imperméabilité de ces réseaux reste donc entière. Il est probable qu'une telle question, si elle était posée, amène à étudier tout particulièrement la question du rapport au vivant et des implications qui se posent en termes de rapport à la science. En effet, là où on a deux publics différents, on a aussi potentiellement des conceptions du monde qui diffèrent. Comme le soulignent bien Ferguson et Lovell, les réseaux permacoles et agroécologiques (scientifiques) ont tendance à se critiquer l'un l'autre, comme les deux citations ci-dessous l'illustrent. Il en ressort que la permaculture est taxée de simplification et de manque de rigueur d'un côté, alors que les chercheurs et acteurs officiels de l'agroécologie sont critiqués, voire moqués pour leur approche scientifique, là où selon certains, les solutions existent déjà et le travail à venir ne consisterait qu'en action.

The populist orientation in the permaculture literature repeatedly (though not uniformly) portrays the solutions to environmental and social crises as both simple and known. Academic institutions and researchers are common topics of criticism for conservatism, the plodding pace of change, failure of vision, and for being beholden to corporate interests (Mollison and Holmgren 1978 ; Mollison 1979 ; Holmgren 2004 ; Holzer 2011 ; Shepard 2013). Mollison and Holmgren claim that permaculture requires only the recombination of existing knowledge, rather than the generation of new knowledge (Mollison and Holmgren 1978), and one of Mollison's most widely quoted aphorisms is « Though the problems of the world are increasingly complex, the solutions remain embarrassingly simple » (Permaculture Institute 2013). Some recent permaculture authors, in contrast, do present their proposals as hypotheses in need of testing (Jacke and Toensmeier 2005).²²²

Ferguson et Lovell, 2014

Permaculture has frequently been the target of criticism for overreaching and oversimplifying claims about the achievements and state of knowledge represented by the permaculture system. The tendency towards overreach and oversimplification are encapsulated in the notion that humanity already possesses all the knowledge necessary to replace current land use with permaculture systems in all contexts (Mollison et al. 1997, p. 1), and that the process of redesign is itself straightforward. In the absence of reliable data to support these proposals, permaculturists often rely on anecdotal report and sweeping extrapolation from ecological principles.²²³

Ferguson et Lovell, 2014

Quoique les réseaux agroforestiers et les réseaux des jardins-forêts ne soient pas entièrement identifiables à ces deux réseaux, on a vu qu'il existait des liens forts entre le réseau des jardins-forêts et la permaculture d'une part et les réseaux agroforestiers et agroécologiques d'autre part. Ainsi, la méfiance réciproque qui anime permaculteurs et acteurs de l'agroécologie pourrait exister également entre défenseurs des jardins-forêts et défenseurs de l'agroforesterie. C'est en tout cas un ressenti que j'ai eu avant le début de cette thèse, quand j'ai mené quelques entretiens préliminaires visant à savoir si cette question pouvait être intégrée à la recherche. Les quelques rencontres réalisées ont laissé ressentir l'émergence de possibles tensions autour de la question de la science et du rapport au monde. Il faut d'ailleurs noter que le contexte de l'époque, marqué par la crise sanitaire

²²² *L'orientation populiste de la littérature sur la permaculture présente souvent (mais pas uniformément) les solutions aux crises environnementales et sociales comme étant à la fois simples et connues. Les institutions universitaires et les chercheurs sont souvent critiqués pour leur conservatisme, la lenteur du changement, leur manque de vision et leur dépendance à l'égard des entreprises (Mollison et Holmgren 1978 ; Mollison 1979 ; Holmgren 2004 ; Holzer 2011 ; Shepard 2013). Mollison et Holmgren affirment que la permaculture ne nécessite que la recombinaison des connaissances existantes, plutôt que la génération de nouvelles connaissances (Mollison et Holmgren 1978) et l'un des aphorismes de Mollison les plus largement cités est "Bien que les problèmes du monde soient de plus en plus complexes, les solutions restent d'une simplicité embarrassante" (Permaculture Institute 2013). Certains auteurs récents de la permaculture, en revanche, présentent leurs propositions comme des hypothèses à tester (Jacke et Toensmeier 2005).*

²²³ *La permaculture a souvent été la cible de critiques pour ses affirmations excessives et simplificatrices sur les réalisations et l'état des connaissances que représente le système de permaculture. La tendance à l'exagération et à la simplification excessive est résumée dans l'idée que l'humanité possède déjà toutes les connaissances nécessaires pour remplacer l'utilisation actuelle des terres par des systèmes de permaculture dans tous les contextes (Mollison et al. 1997, p. 1) et que le processus de reconception est lui-même simple. En l'absence de données fiables à l'appui de ces propositions, les permaculteurs s'appuient souvent sur des rapports anecdotiques et des extrapolations à l'emporte-pièce des principes écologiques.*

et les controverses autour du vaccin contre le Covid 19, rendait extrêmement sensible la question du rapport à la science.

Néanmoins, il me semble que cette question de la porosité des réseaux agroforestiers et des réseaux autour des jardins-forêts mériterait d'être posée en recherche. Ce sujet de recherche pourrait à la fois servir la création de connaissances conjointes en agronomie autour des interactions entre arbres et cultures et approfondir les connaissances sociologiques autour des publics de ces différents réseaux.

C) L'agroforesterie à l'international, un cadre plus général à interroger ?

Dans la sous-partie précédente, on a relevé que l'interaction entre arbres et cultures semblait être posée très différemment dans un cadre professionnel (agroforesterie) et dans un cadre domestique (jardin-forêt). Cela revient finalement à se demander comment des approches apparemment tournées vers des contextes différents peuvent interagir sur leur objet commun, les interactions entre arbres et cultures. On verra dans la sous-partie suivante que cette question se posera à nouveau en interrogeant le rôle des recherches agroforestières à l'international. La sous-partie suivante s'attache à décrire l'histoire des recherches internationale sur l'agroforesterie et leur influence sur les recherches en France.

a) Depuis les origines des recherches en agroforesterie à l'international, en passant par l'appropriation du sujet en France, jusqu'au mouvement international actuel

On a brièvement décrit dans l'état de l'art l'origine du terme « agroforesterie » dans les années 1970 (Bene et al., 1977 ; Hulse, 1971). Ces recherches, menées par des membres du Centre de Recherche pour le Développement International (une société d'État canadienne née en 1970 qui finance la recherche et l'innovation au sein et aux côtés des régions en développement) sont suivies en 1978 par la création de l'ICRAF, le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie. Aujourd'hui basée à Nairobi, l'ICRAF a fusionné en 2019 avec le CIFOR, le Centre pour la Recherche Forestière Internationale créé en 1993. Ses travaux originaux portent principalement sur des pays africains. Dans les années 1990, l'ICRAF a étendu ses recherches vers l'Amérique du Sud et l'Asie du Sud Est. En 2002, le centre de recherche prend le nom de « World Agroforestry » et joue depuis un rôle structurant dans la recherche internationale sur l'agroforesterie.

En France, c'est à partir des années 1980 que la recherche se penche sur les interactions arbres/cultures, il s'agit principalement de recherches en agronomie tropicale. Des équipes de l'INRA de Montpellier et du CIRAD étendent les recherches à l'association d'arbres et de cultures en cœur de parcelle, toujours avec un focus sur des pays tropicaux. La synthèse d'Emmanuel Torquebiau, Fabienne Mary et Nicole Sibelet publiée en 2002 en donne une bonne idée : *Les associations agroforestières et leurs multiples enjeux* (BOIS ET FORÊTS DES

TROPIQUES, N° 271 (1) (2002) : pages 1 à 13). En même temps que ces recherches sur les pays tropicaux se développent, les chercheurs se penchent sur les interactions arbres/cultures dans les contextes tempérés. On a mentionné déjà que Christian Dupraz, Fabien Liagre, Frédéric Coulon et Philippe Pointereau ont joué un rôle essentiel dans ce passage d'une agroforesterie tropicale à une agroforesterie tempérée dans la recherche en France, en étudiant des années 1990 à aujourd'hui les possibilités de transformation de l'agriculture via la réintroduction d'arbres et leur gestion. Ces recherches se font à la fois en agronomie et en foresterie.

En 1994, un article intitulé « Les besoins de recherche en agroforesterie » publié dans la Revue Forestière Française (Auclair et Cailliez, 1994) donne un bon résumé de la situation de l'époque :

Des recherches sur l'agroforesterie se poursuivent depuis déjà une vingtaine d'années, mais principalement dans les pays du Sud où de nombreuses pratiques traditionnelles impliquent une gestion conjointe de productions agricoles et d'arbres et en particulier avec le développement de l'ICRAF (Centre international pour la Recherche en Agroforesterie, au Kenya), de l'ICRISAT (Institut international de Recherche agronomique pour les Tropiques semi-arides, en Inde) et du CATIE (Centre de Recherche et d'Enseignement agronomique, Costa-Rica) (Jarvis, 1991). Un récent symposium international sur le thème : "Agroforesterie et utilisation du territoire dans les pays industrialisés" (Berlin, 30 mai au 2 juin 1994) a mis en évidence le faible développement des recherches en agroforesterie dans les pays tempérés. Elles se sont développées principalement en Nouvelle-Zélande (Dupraz et al., 1992 ; Knowles, 1991) et, dans une moindre mesure, aux États-Unis (Gold et Hanover, 1987 ; McDicken et Vergara, 1990) et en Chine (Zhu et al., 1991).

Auclair et Cailliez, 1994

La recherche autour de l'agroforesterie a donc commencé à l'international autour de milieux tropicaux et semi-désertiques. En France elle a suivi cette première orientation, puis s'est en partie dirigée vers des recherches autour de l'agroforesterie en milieux tempérés. Il semble que cette inflexion des programmes de recherche se soit produite au début des années 1990, en particulier à la faveur de rencontres internationales. La citation qui suit, issue d'un article intitulé « Le chêne et le blé : l'agroforesterie peut-elle intéresser les exploitations européennes de grandes cultures ? » (Dupraz, 1994), nous rappelle à nouveau que la communauté internationale agroforestière était à l'époque essentiellement tropicale, ce qui favorisait un manque de perspectives autour des possibilités agroforestières en milieu tempéré :

Associer des arbres à des cultures ou des animaux sur les mêmes parcelles répond en général à des objectifs d'intensification de la production, par une meilleure valorisation des ressources du milieu. L'ensemble de la communauté agroforestière, essentiellement tropicale, tenait ce fait pour une évidence Jusqu'au jour où, dans un des premiers congrès consacrés à l'agroforesterie tempérée, une nouvelle étrange se répandit : l'extensification peut être un objectif assigné à l'agroforesterie (Raintree, 1991). Désormais, des recherches sur des associations agroforestières où les compétitions sont explicitement recherchées pour diminuer les rendements sont même apparues (Moulis, 1994). Depuis quelques années, nous imaginons des recherches sur l'extensification par l'agroforesterie des exploitations de grandes cultures annuelles mécanisées et intensives (Dupraz et De Montard, 1991).

Dupraz, 1994

L'article cité plus haut (Auclair et Cailliez, 1994) indique ainsi que « les recherches ont principalement porté sur les pratiques agroforestières traditionnelles et visaient au développement de techniques respectueuses de l'environnement (en particulier concernant les risques d'érosion ou la surexploitation forestière) et à l'intégration dans le tissu social existant (dans les pays du Sud) » (Auclair et Cailliez, 1994). Selon eux, de nombreuses questions restent à aborder autour des contextes tempérés. Ils divisent ces questions en trois champs : les questions biotechniques, autour de la gestion des parcelles agroforestières ; les questions socio-économiques autour de l'intégration des activités agroforestières dans les exploitations ; et enfin les questions écologiques, autour des impacts écologiques de l'agroforesterie de la parcelle au territoire. On a pu voir que ces questions, bien qu'on soit encore loin d'avoir épuisé le sujet, sont aujourd'hui abordées par la recherche en France, en particulier au sein de l'INRAE.

Avec ce tournant des années 1990, les dispositifs de recherche autour de l'agroforesterie se sont multipliés en France et en Europe en général. Les recherches préexistantes ont bien entendu influencé ces développements, mais il faut noter que le passage de recherches sur les pays en développement aux pays développés pose de nombreuses questions aux chercheurs, tant en termes de compréhension des écosystèmes que d'adaptations aux conditions socio-économiques différentes (Buttoud, 1994). Devant ce double problème, conditions pédoclimatiques et conditions socio-économiques, il semble que la recherche en milieux tempérés et notamment européenne, se soit dirigée vers deux champs de recherche :

- Les dispositifs innovants, consistant à insérer de l'agroforesterie intraparcellaire dans des systèmes de grande culture (Dupraz, 1994)
- Les systèmes traditionnels (pré-vergers et bocages notamment).

Les premières sont visibles notamment dans le développement de nombreuses stations expérimentales. En France, le domaine de Restinclière fait figure de modèle. À partir des années 1990, l'Angleterre a également lancé de grands programmes de plantation intraparcellaire. Le point sur le développement de l'agroforesterie en Grande-Bretagne, dans le compte-rendu des premières Journée Européennes autour de l'agroforesterie, en donne néanmoins un bilan mitigé.

Pendant les années 90, la recherche en agroforesterie s'est focalisée sur des systèmes innovants impliquant la plantation de peupliers en rangées (10-14m), ou des systèmes agroforestiers avec des frênes et des sycomores. Bien que ces expérimentations aient amélioré la compréhension biophysique et économique des interactions arbres/cultures/animaux, la commercialisation des produits issus de ces systèmes est relativement faible. Le peuplier donne un bois tendre qui n'est pas vendu à un prix suffisamment élevé pour justifier l'investissement en termes de travail. Bien que l'expérimentation de systèmes sylvopastoraux avec des frênes dans le nord de l'Irlande a donné du bois à haute valeur commercialisable pour la production de crosses pour le hurling (sport), d'autres sites ont souffert de dégâts sur les arbres par le pâturage. Suite à ces expériences, la Commission des Forêts et les départements gouvernementaux n'ont pas souhaité développer de systèmes agroforestiers innovants et certains agriculteurs se sont vu retirer leurs aides européennes et les projets de recherche s'arrêter.

Paul Burgess, 2011

L'Allemagne a connu également dans les années 1990 à 2000 le développement de recherches-expérimentations autour de l'agroforesterie intraparcellaire. Mais selon ce bilan, ce type d'agroforesterie reste encore peu connu.

En 1997 et 1998 Heinrich Spiecker met en place des essais d'agroforesterie dans la vallée du Rhin pour produire du bois d'œuvre de qualité dans les parcelles agricoles. Inspiré de ces essais, un projet voit le jour en 2005, initié par trois instituts (...). Il y a actuellement très peu d'exemples d'agroforesterie, dus au manque d'expérimentations récentes. Par ailleurs, les agriculteurs sont hésitants face à la pratique de l'agroforesterie.

Heinrich Spiecker, 2011

Parallèlement, de nombreuses recherches émergent à partir des années 2000 autour des systèmes agroforestiers traditionnels. En France, ils s'appuient notamment sur les recherches autour des bocages, engagées à partir des années 1970, notamment avec la table ronde du CNRS intitulée « Les Bocages : Histoire, Ecologie, Economie » en 1976. En Europe, la convergence de ces travaux se traduit notamment dans un programme de recherche international intitulé « Agforward » qui s'est déroulé de 2014 à 2017. En plus d'études sur les systèmes agroforestiers « innovants » en grande culture, l'un des axes du projet, autour des agroforesteries traditionnelles à haute valeur ajoutée a notamment étudié ²²⁴:

- Les systèmes de « Dehesa » en Espagne
- Les systèmes de « Montado » au Portugal
- Les systèmes de bocage breton en France
- Des systèmes agroforestiers en plaine inondable en Allemagne
- Des systèmes sylvopastoraux en Grèce, en Sardaigne, en Grande-Bretagne, en Roumanie, en Suède.

Ce programme de recherche s'est aussi penché sur les questions d'ordre européen : l'augmentations des connaissances sur l'étendue de l'agroforesterie en Europe et les questions législatives autour de la mise en place de l'agroforesterie.

²²⁴ Page « Summary WP2 » du site du programme « Agforward » <https://www.agforward.eu/hncv-agroforestry.html> Consulté le 07/06/2023

À partir du début des années 2000, c'est un nouveau tournant qui s'observe, avec cinq congrès mondiaux autour de l'agroforesterie qui attirent de nombreux chercheurs et acteurs : le premier a lieu à Orlando, du 27 Juin au 2 Juillet 2004, le deuxième à Nairobi en 2009, le troisième à New-Delhi en 2014, le quatrième à Montpellier en 2019 et enfin le cinquième à Québec en 2022. Pour donner une idée du développement actuel de ces liens internationaux, on s'attardera ici sur le dernier congrès en date²²⁵.

Ce congrès a rassemblé plus de 800 personnes, notamment grâce à la modalité en distanciel proposée lors de cet événement. De nombreuses présentations y ont eu lieu et les organisateurs soulignent sur leur site que la présence de nombreux agriculteurs, agricultrices, mais aussi étudiants et chercheurs en devenir a été appréciée, signe que l'agroforesterie est aujourd'hui un sujet de recherche et d'action de premier plan.

Le compte-rendu de ce congrès (Université de Laval et al., organisateurs, 2022) permet de voir que de très nombreux participants ont eu l'occasion de présenter leurs recherches ou leurs projets. Mais ce qui est particulièrement remarquable est ici la présence de chercheurs venus d'instituts de très nombreux pays, abordant des thèmes touchant à tous les écosystèmes. Loin d'une recherche en agroforesterie à l'international touchant surtout aux pays en voie de développement, on note ici un dialogue riche, où de nombreux écosystèmes et systèmes socio-économiques sont interrogés collectivement. Cette multiplicité d'approches est le signe d'une évolution de la communauté agroforestière et surtout de son élargissement.

Participants will be accompanied by senior experts and emerging researchers in this reflection on the importance of knowledges and exchanges, recognizing the expertise of another, sharing data and transdisciplinarity. These are unavoidable subjects in our field today. This linking between researchers identifying themselves as emerging and senior experts will allow to think on what has been accomplished in agroforestry, but also to project on what is awaiting us as professionals. ²²⁶

Compte rendu du 5e Congrès International d'Agroforesterie, page 21

Vivian Valencia, Ph.D., Professor, Wageningen University (Emerging Researchers Day)

La question générationnelle est aussi essentielle. En soulignant que chercheurs expérimentés et chercheurs en devenir se croiseront et échangeront lors de ce congrès, le mot du début de cet événement met le doigt sur une dimension essentielle : après une émergence dans les années 1970, une consolidation dans les années 1990 et un développement plus important depuis les années 2000, le mouvement international autour

²²⁵ Page d'accueil du Congrès Mondial autour de l'Agroforesterie <https://www.agroforestry2022.org/fr>
Consulté le 07/06/2023

²²⁶ *Les participants seront accompagnés par des experts seniors et des chercheurs émergents dans cette réflexion sur l'importance des savoirs et des échanges, la reconnaissance de l'expertise de l'autre, le partage des données et la transdisciplinarité. Ce sont des sujets incontournables dans notre domaine aujourd'hui. Cette mise en relation de chercheurs s'identifiant comme des experts émergents et seniors permettra de réfléchir à ce qui a été accompli en agroforesterie, mais aussi de se projeter sur ce qui nous attend en tant que professionnels.*

de l'agroforesterie en est bientôt à l'heure du renouvellement. Ce colloque a été l'occasion non pas seulement de faire le point sur les chantiers à venir, mais aussi sur ce qui a déjà été fait : il semble ainsi que la recherche sur l'agroforesterie soit forte d'une histoire déjà bien entamée et puisse ainsi s'appuyer sur des recherches passées connues et partagées à l'international.

b) La diversité des systèmes à l'international : entre oppositions et inspirations

On a mentionné plus haut que lors du tournant des années 1990 en Europe qui a mené vers des études sur une agroforesterie en milieu tempéré, des questions se sont posées autour de la possibilité de transférer des connaissances et techniques entre des environnements différents. Un article de 1994 intitulé « Les systèmes agroforestiers dans les pays en développement : quels enseignements ? » (Buttoud, 1994) pose le problème ainsi (c'est nous qui surlignons) :

Ce qu'on a appris dans les pays en développement devrait bien pouvoir servir à raisonner le développement d'une démarche semblable dans les pays développés. Par un curieux retour des choses, le transfert d'expérience se ferait alors dans le sens contraire à celui habituel, ce qui ne serait pas le moindre intérêt de la démarche.

*Sans nier la raison d'être — au moins intellectuelle — de cette problématique, force est de constater qu'elle bute d'emblée sur **deux limites qui apparaissent suffisamment fondamentales pour être placées en exergue des réflexions qui suivent.***

(...)

Conditions climatiques, situation pédologique, structuration sociale, autant d'éléments qui concourent ainsi à la définition dudit modèle, qui du coup n'est universel que dans sa conception logique. Sur le terrain, c'est au contraire l'empirisme le plus complet qui règne, quand ce n'est pas le simple bricolage. Loin d'être une science ou même simplement une discipline d'expert, l'agroforesterie — telle en tout cas que pratiquée jusqu'ici dans le Sud — reste avant toute chose une démarche et peut-être même une philosophie technique du rural. Cette considération n'enlève certes rien de son intérêt, mais elle doit conduire ainsi à la plus **grande prudence en matière de transposabilité des pratiques et même des techniques correspondantes.** D'autant que, même dans l'hypothèse où la comparaison entre Nord et Sud se réduirait aux principes, il ne faut pas perdre de vue — et c'est là une seconde limite — que les situations socioéconomiques dans les deux cas sont très différentes, pour ne pas dire complètement opposées. **L'introduction et l'adoption de modèles techniques agroforestiers ne répondent donc pas à la même logique.**

Buttoud, 1994

Ici, on souligne la difficulté de faire des liens entre des systèmes à la fois différents en termes écologiques et en termes socio-économiques. On comprend bien en effet ces difficultés. En termes écologiques, on touche à la question des essences choisies, de leur adaptation et en fait on arrive bien à des systèmes complètement différents. Dans les systèmes tropicaux notamment, la vigueur des ligneux n'est pas la même qu'en climat tempéré et peut donner lieu à des systèmes extrêmement dynamiques, où les essences poussent vite et sont aussi vite remplacées. Sur la question socio-économique, on voit aussi qu'il semble difficilement concevable de s'interroger de la même manière sur des systèmes productifs à grande échelle insérés dans des marchés mondiaux et des systèmes plus locaux, voire vivriers, dans un contexte économique très différent.

Néanmoins, malgré ces importantes différences de contexte, on peut décrire plusieurs possibilités de croisements. Dans la thèse de Mathilde Rue, déjà plusieurs fois citée dans notre travail, la question de l'inspiration à partir de systèmes lointains se pose plusieurs fois. En s'intéressant tout particulièrement à la manière dont les agriculteurs agroforestiers deviennent les paysagistes de leur exploitation lors de la construction des projets de plantation, elle souligne chez la plupart des agriculteurs et agricultrices interrogés l'importance de modèles ancrés dans l'imaginaire des personnes. Ces transferts sont possibles car ils s'appuient sur des processus écologiques sensiblement similaires, centrés sur la multiplication des strates végétales. On a une citation en particulier qui nous permet d'illustrer comment les types d'agroforesteries tropicales et semi-désertiques peuvent tout à fait servir d'inspiration pour des projets agroforestiers en contexte tempéré (c'est nous qui surlignons) :

J'ai été sous les tropiques, quand j'étais chercheur au CIRAD, j'ai vu des trucs d'agroforesterie, où ils faisaient du café, du cacao là, sous ombrières c'est-à-dire avec de grands arbres de 30 m de haut. Café et cacao c'est des petits arbres, un peu comme le pommier, c'est des arbres qui font 5-6 m de haut et pour que ça marche il faut qu'ils poussent sous ombrières. (...) Alors, il a ce truc-là, ça m'a un peu travaillé, j'ai vu ça il y a 20 ans à Madagascar. Et après j'ai vu... j'ai vu les oasis en zone saharienne ou alors les... mince, au sud du Maroc, les arganiers ! Là c'est un peu le contraire, les seuls trucs qui poussent c'est à l'ombre, sous les palmiers dattiers ou sous les arganiers, c'est pareil. Les chèvres, là où elles broutent de l'herbe, c'est sous les arganiers parce que tout le reste c'est paillason avec le soleil. [...]. Il y a déjà plein de gens qui vivaient de ça, quand on voit les systèmes d'oasis, c'est quand même hyper bien foutu (...)

Vraiment d'utiliser les différentes strates, c'est quelque chose qui m'a... En revenant en France, quand même j'avais ça. L'agriculture française est plus pauvre, on ne le voit pas beaucoup en France, un petit peu dans les potagers... »

Rue, 2020, p. 109

Cette citation, reproduite dans sa longueur, traduit bien le fait que malgré la différence de contexte, certaines personnes ont pu s'inspirer de modèles éloignés pour concevoir des projets en milieu tempéré. On doit souligner ici que la personne interrogée a été chercheur au CIRAD, ce qui lui a donné une place d'observation particulière. Peut-être que ces modèles ne sont pas connus au-delà de ces cercles particuliers. Mais la recherche agroforestière s'étant concentrée sur ces systèmes pendant quelques décennies et y étant toujours active, les images et informations au sujet de ces systèmes sont susceptibles de circuler.

On doit souligner ici le rôle de Geneviève Michon, chercheuse à l'IRD, dont les ouvrages et conférences jouent un rôle important de diffusion de connaissances et d'images dans les milieux agroforestiers. Son ouvrage intitulé *Agriculteurs à l'ombre des forêts du monde : agroforesteries vernaculaires* (Michon, 2015), explore de nombreux types d'agroforesterie, dans des contextes écologiques et socio-économiques tous très différents. Ces images ont donc potentiellement une influence forte sur l'imaginaire agroforestier en France. C'est d'autant plus le cas que le propos théorique de cet ouvrage invite à repenser la dichotomie entre des systèmes productifs en milieu tempéré et des systèmes de subsistance en milieu

tropical ou semi-désertique. Dans la lignée des réflexions autour de la perception de la nature (Descola, 2005), cet ouvrage propose de penser l'agroforesterie d'abord par *l'usage*, en élargissant considérablement la définition de la forêt. Ainsi, on peut penser une « forêt domestique » qui comprend à la fois des systèmes tropicaux et des systèmes plus proches de nous, comme les bocages ou les pré-vergers.

Ce propos se rapproche de ce que nous disions autour des jardins-forêts plus tôt : il semble que la domesticité de la démarche en jardin-forêt soit encore ce qui la sépare en partie des questionnements agroforestiers. En s'inscrivant dans une démarche qui dépasse cette opposition, on pourrait alors éventuellement refaire des liens non seulement entre agroforesterie productive et jardin-forêt, mais aussi entre agroforesterie tempérée et tropicale ou semi-désertique.

c) L'international comme cadre des développement nationaux ?

Après avoir rappelé le contexte historique international, on a vu qu'il existait des différences et zones de croisements entre les systèmes historiquement étudiés à l'international et ceux à construire ou réhabiliter en milieu tempérés, en particulier en Europe et en France. À présent, on aborde brièvement la question du développement de l'agroforesterie à l'échelle nationale et la place éventuelle de l'échelon international dans ce développement. Entre 2015 et 2020, la France s'est dotée d'un plan de développement national de l'agroforesterie. Il était centré sur des questions d'augmentations de connaissances, de développement sur le terrain, de mise en réseau et enfin de réflexion autour des politiques facilitant ou freinant le développement de l'agroforesterie. Une évaluation effectuée par un cabinet indépendant a été réalisée, s'appuyant sur une cinquantaine d'entretiens avec des acteurs de l'agroforesterie et une enquête web auprès de conseillers agricoles avec plus de trois cents réponses (dont environ la moitié ayant un rôle de conseil en agroforesterie). Cette enquête fait noter qu'environ trois-quarts des objectifs que s'était donnés le plan semblent avoir été réalisés, en particulier dans le champ de la connaissance et de la promotion de l'agroforesterie :

Les axes les plus aboutis en 2020 sont ceux qui concernent l'amélioration des connaissances (Axe 1), la valorisation économique (Axe 4) et la promotion de l'agroforesterie à l'échelle internationale (Axe 5). En revanche, l'axe concernant l'amélioration du cadre juridique et réglementaire / le renforcement des appuis financiers (Axe 2), ainsi que l'axe concernant le développement du conseil, de la formation de la promotion de l'agroforesterie (Axe 3) n'ont globalement pas atteint toutes leurs ambitions en matière de réalisations.

Evaluation du plan de développement de l'agroforesterie 2015-2020

Cabinet Actéon / Christophe Sotteau

Le bilan souligne en fait que ce plan de développement semble avoir joué un rôle de « document cadre » plutôt que de réel programme d'action. Il est d'ailleurs souligné que le plan ne s'accompagnait d'aucune mesure financière et ne se donnait que très peu d'objectifs

chiffrés. La construction d'autres plans nationaux pour continuer de travailler à l'échelle nationale sur ces questions est donc encore tout à fait à l'ordre du jour. On remarque que le rôle de l'AFAC-Agroforesteries dans ces tentatives de construction de politiques publiques est essentiel. Dans l' « Appel de la Haie », lancé au début de l'année 2023, l'AFAC-Agroforesteries propose d'avancer vers la construction d'un plan national autour en insistant sur la nécessité de fournir des objectifs chiffrés. On y lit notamment :

L'heure n'est plus à la reconduite régulière des mêmes programmes de plantation, pour constater au bout de vingt ans que le bocage n'a fait que régresser. La haie mérite mieux qu'une politique de petits pas. (...) L'heure n'est pas à des politiques sans objectifs chiffrés. La crise écologique et climatique impose une réelle planification pour doubler le linéaire de haies d'ici 2050 et restaurer leur bon état écologique.

Appel de la Haie, AFAC-Agroforesteries (2023)

La modalité d'action nationale existe donc bien et elle est considérée comme essentielle et encore trop peu développée par certains acteurs de l'agroforesterie. Mais comment se construisent ces politiques nationales ? Comment interagissent-elles avec des préconisations internationales ? Il faut avant tout noter que la structuration du Plan National pour l'Agroforesterie est assez proche de programmes internationaux préexistants, en particulier le programme « Agforward » que nous avons étudié plus tôt et qui s'est déroulé de 2013 à 2017. Cette chronologie pourrait nous inviter à penser que ces rencontres au niveau international ont motivé les acteurs français à monter le premier plan de développement de l'agroforesterie en France.

Par ailleurs, il faut aussi noter que des programmes politiques au niveau national existent déjà depuis un moment dans d'autres pays en dehors de l'Europe. La recherche internationale depuis longtemps penchée sur ces pays a pu alors jouer un rôle dans la diffusion d'informations autour de ce type de programmes, influençant les chercheurs européens et progressivement les décideurs politiques. Il s'agit là d'événements supposés, d'hypothèses sur le développement de l'agroforesterie. Tout un jeu d'entretiens avec des acteurs historiques de l'agroforesterie à l'international devrait être déployé pour apporter une confirmation de ces hypothèses.

Cette démarche d'inspiration est explicite dans un rapport de stage de 2016, au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, intitulé « AGROFORESTERIE À L'INTERNATIONAL. Ou comment améliorer le plan agroforestier français en tenant compte des initiatives étrangères ? » (Toppani, 2016). Il est cité par Mathilde Rue pour illustrer les différentes modalités d'actions nationales autour de l'agroforesterie rencontrées en dehors de l'Europe (c'est nous qui surlignons).

En Amérique, en Afrique ou en Asie de nombreuses initiatives [...] existent. Parmi celles qui sont les plus notables figurent sans doute l'axe « entreprise » de la politique indienne, le pragmatisme et la clarté de la stratégie américaine agroforestière [...] la reconnaissance des parcs agroforestiers dans le cadre législatif nigérien, les financements à taux bonifiés au Brésil, les formations de l'université de Laval au Canada et de l'université du Missouri aux USA [...] » (Toppani, 2016). À ces politiques publiques pionnières s'ajoute celle du Mozambique opérant avec des équivalents de Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF) et des associations agroforestières présentes sur le terrain. Par ailleurs, « même en l'absence de politique dédiée, certains pays ont fait le choix d'accorder une place de plus en plus importante à l'agroforesterie. C'est notamment le cas du Canada ou du Brésil ou encore du Népal qui sous l'influence du rayonnement de la politique indienne a récemment décidé de se doter lui aussi d'une politique nationale agroforestière. » (Ibid., 2016). La thématique agroforestière depuis les années 2010 est entrée de manière significative dans les politiques des pays aux quatre coins du monde. Elle est également portée par des activités scientifiques des réseaux de lobbys et l'intérêt nouveau d'entreprises privées pour les plantations d'arbres et d'arbustes.

Rue, 2020, p. 52

Aujourd'hui, même après le déploiement du Plan National de 2015 à 2020, la question de continuer à développer de tels outils semble toujours cruciale du point de vue de l'AFAC (Voir l'Appel de la Haie). La question de la politique publique nationale semble donc être à la fois une question considérée comme essentielle par les acteurs de l'agroforesterie en France et une question déjà largement existante à l'international.

La question des communications de pays à pays et du rôle des instances et structures internationales mériterait d'être étudiée, en particulier en termes de diffusion de connaissances et d'exemples. Un rapport de la FAO, publié en 2019 avec l'aide de l'ICRAF nous donne un exemple d'une diffusion d'informations formulée de manière à faire d'exemples internationaux des références pour les décisions à prendre à l'échelle nationale. Il s'agit du rapport « Agroforestry and Tenure » (Borelli et al., 2019). Ce rapport, s'inspirant notamment de cas pratiques en Inde, en Indonésie, au Mali et au Pérou, se présente comme un véritable guide pour la construction de politiques publiques autour des questions foncières en agroforesterie. Le rôle des chercheurs en agroforesterie y est intrinsèquement lié à la définition de lignes de conduite internationales, ce qui pourrait nous inviter à penser le cadre international comme un réservoir de lignes de conduite et d'inspirations dans le cadre national.

Bien que caractérisés par des différences fortes, les systèmes agroforestiers dans leur diversité à l'échelle internationale peuvent donc tout à fait être mis en dialogue. On voit que le développement historique de la recherche internationale est construit en partie sur ce dialogue entre des chercheurs et des praticiens travaillant dans des contextes extrêmement différents. La similitude de certains processus écologiques permet au-delà de ces différences de travailler à une forme de mise en commun de connaissances particulièrement étendue. Ce constat nous invite, dans une dernière partie, à nous interroger sur ce qu'une telle mise en commun de savoirs et de représentations peut avoir comme conséquences en termes créatifs. Avec les trois questions qu'on a posées pour l'instant dans cette dernière partie, on a vu que des rapprochements pouvaient être effectués via l'agroforesterie entre des thèmes

apparemment opposés : l'urbain et le rural, le domestique et le productif, le lointain et le proche. Au cours de la thèse on a aussi vu qu'un dialogue entre modernité et héritage semblait s'installer parfois. Cette diversité d'approches de l'agroforesterie semble ainsi susciter un imaginaire créatif important.

D) L'arbre et les champs : déploiement d'un imaginaire créatif

Dans une dernière sous-partie, donnons donc quelques éléments de compréhension autour de cette dimension créative de l'agroforesterie. On commencera par donner des exemples de ce genre de croisements créatifs. Dans un deuxième temps, on verra comment ces créations ancrent la question de l'arbre champêtre dans un questionnement plus général sur notre rapport au vivant et à la science.

a) L'arbre hors forêt : un espace de croisement propice à l'émergence d'approches esthétiques

On a vu dans le chapitre autour d'Azay-le-Brûlé, mais aussi dans le chapitre autour des exploitations agricoles, qu'il existe un espace de réflexion qui peut faire de l'arbre champêtre un objet de dialogue entre les univers urbains et ruraux. Ce que l'on peut voir à présent, c'est que ce dialogue peut s'incarner dans des créations esthétiques qui mêlent ces deux univers. On peut penser en particulier aux différents types d'événements qui permettent de mettre en scène l'arbre via des dispositifs artistiques ou festifs : expositions, installations ou fêtes de l'arbre notamment.

Au cours de cette thèse, j'ai réalisé progressivement que de nombreuses structures agroforestières ont une activité artistique, qui se traduit notamment dans la création d'expositions itinérantes. Ces expositions invitent ainsi l'arbre à être mis en scène dans un contexte urbain. On peut notamment penser aux quelques expositions proposées par l'association « Arbre et Paysage 32 ». On compte entre autres une exposition autour des vieux arbres et de la biodiversité, à partir d'œuvres du dessinateur Serge Ernst ; une exposition autour de l'arbre champêtre comme « matière première », à partir de photos et schémas ; une exposition de dessins botaniques à partir d'œuvres du dessinateur et technicien agroforestier David Dellas et de Francis Hallé. Le point commun de ces expositions est de présenter l'arbre dans une perspective à la fois pratique et esthétique. On peut aussi citer le travail de Dominique Mansion, qui via des sculptures, des dessins et des peintures met la trogne sur le devant de la scène dans des expositions et installations.

Au-delà de ces mises en scènes de l'arbre dans des contextes urbains, on peut aussi penser à des dispositifs artistiques qui mettent en valeur le travail d'urbains autour de l'arbre champêtre, en particulier dans des chantiers agroforestiers. Dans un article intitulé « Rêver la forêt, cultiver les arbres. Expériences sylvo-artistiques et de plantations agroforestières

avec les élèves d'un lycée agricole du Nord de la France », Alan Guillou, de l'association des planteurs volontaires, met en valeur un atelier de pratiques artistiques autour de l'arbre qui se déroule au lycée des sciences de la terre et du vivant d'Hazebrouck depuis 2013. Cet atelier mêle des prises de photos par les élèves dans des forêts, des activités de plantations et une réflexion globale sur la place de l'arbre. Il a permis la création d'une exposition itinérante qui parcourt les Hauts de France depuis 2014. Cette exposition vise ainsi à illustrer la reconnexion possible entre la société civile et les problématiques agricoles et environnementales, comme la citation ci-dessous l'illustre (c'est nous qui surlignons). Cette reconnexion se fait ainsi, selon l'auteur de cet article, autant dans l'acte de la plantation que dans l'entrée dans une démarche sensible et artistique.

Planter un arbre c'est rentrer en contact avec la matrice de nos existences : le vivant, la nature. C'est en saisir les subtilités, les fragilités et l'importance fondamentale qu'elle revêt. Éprouver son corps dans l'action c'est, enfin, prendre la mesure de sa place dans ce monde... Les structures associatives qui proposent des chantiers nature permettent aux habitants : de créer du lien social ; de mieux comprendre les enjeux environnementaux et de trouver les réponses adaptées ; de restaurer des milieux, des espaces dégradés ; de rendre tangible, concret leur investissement dans l'action ; de connaître et nommer les éléments qui composent leur cadre de vie ; de consulter le temps qu'il fait, la saisonnalité ; d'amplifier l'instinct de curiosité, notamment chez les plus jeunes, de prendre la mesure de l'érosion de la biodiversité et de ses conséquences directes pour nous ; de rendre sa commune plus résiliente, plus résistante aux changements climatiques...

Guillou, 2020, p. 2

Au-delà de ces connexions que permet l'agroforesterie entre univers urbains et ruraux, il existe un croisement en agroforesterie entre la production agricole commerciale et la question de « l'habiter » agroforestier, à travers notamment l'étude des lieux de vie des agriculteurs. On a vu plus haut que l'agroforesterie se comprend pour l'instant dans la recherche via le prisme de la production agricole, mais l'émergence de recherches autour de l'agroforesterie domestique (Ellès, à paraître) nous permet de voir que ce prisme commence à être interrogé. Par ailleurs, la thèse de Mathilde Rue présente une caractéristique essentielle. En prenant comme point focal l'action paysagère des agriculteurs et agricultrices qu'elle interroge, elle replace la question de la production agricole dans une démarche domestique. En effet, les différentes prises de vue qui illustrent la thèse donnent une place non négligeable aux maisons des agriculteurs et agricultrices. Les dessins et photos de cette thèse nous montrent ainsi que ces exploitations sont non seulement des lieux de production, mais aussi des lieux de vie.

Cette dimension du lieu de vie dans l'agriculture et en particulier dans l'agroforesterie, est encore peu interrogée. Dans le cas de la thèse de Mathilde Rue, le choix a été fait de passer par une approche artistique pour approcher cette question. Un essai cinématographique intitulé « Paysages en élaboration » constitue ainsi une part essentielle du travail de la thèse, dans une démarche de recherche par la pratique artistique.

Ce travail de recherche qui m'a accompagnée dès le début de la thèse est souvent entré en résonance avec des entretiens menés avec des agriculteurs et agricultrices. Le premier chapitre de résultats, centré sur les exploitations agricoles, a ainsi permis de mettre en valeur une certaine approche agroforestière, centrée en particulier sur l'attention au paysage et au vivant. Dans certains entretiens, cela s'est révélé particulièrement important, notamment quand les personnes interrogées ne semblaient pas spécialement voir de différence entre leur travail sur l'exploitation et leur travail dans leur jardin. Dans un cas en particulier, la visite a commencé par une visite du potager. La manière dont la pépinière artisanale (Figure 165), le petit plan d'eau, les arbres fruitiers et le potager de cette personne m'ont été présentés présentait indéniablement un caractère esthétique. Le soin apporté à cet espace domestique était similaire au soin apporté aux espaces productifs.



Figure 165 : Une pépinière artisanale dans le jardin d'un agriculteur agroforestier²²⁷

En plus de ces croisements entre urbain et rural et entre système agricole et jardins privés, l'agroforesterie permet aussi de croiser sur un lieu des références à des écosystèmes parfois lointains. Plus haut, nous avons vu que la différence importante entre des systèmes agroforestiers en milieu tropical ou semi-désertique et des systèmes agroforestiers en milieu tempéré n'empêchait pas un espace de dialogue et d'inspiration pour les techniciens et les agriculteurs et agricultrices agroforestiers. Cet espace de dialogue semble particulièrement marqué par une dimension esthétique et même artistique. Deux conférences en particulier autour des systèmes agroforestiers au Maroc, via les travaux de Geneviève Michon et Mohamed Alifriqui, nous permettent de voir que les études autour de systèmes agroforestiers différents des systèmes en milieu tempéré sont abordées avec une approche à la fois technique et créative : « Bergers sculpteurs d'arbres » (Alifriqui, 2020) et « Quand le paysan domestique la forêt » (Michon, 2020).

²²⁷ Source : photo personnelle / juin 2022

Ces deux conférences étaient caractérisées par une abondance de photographies, la plupart du temps non accompagnées de texte. Dans l'une de ces conférences (Michon, 2020), un court dialogue entre Geneviève Michon et l'animateur de la conférence, Alain Canet de la structure « Arbre et Paysage 32 », illustre bien cet intérêt non seulement pour les services fournis par ces arbres mais aussi pour leur aspect. Après avoir présenté le rôle du pistachier dans les systèmes agroforestiers qu'elle décrit, Geneviève Michon commente « Voyez ce magnifique pistachier » et l'animateur de réagir « Il est vraiment magnifique, j'espère que tu vas nous envoyer la photo et que tu vas nous envoyer beaucoup de photos pour le concours photos de l'Année des Trognés ». Ce dialogue apparemment anodin doit être remis dans un contexte plus global, les conversations informelles auxquelles j'ai pu assister entre techniciens et agriculteurs et agricultrices agroforestiers étaient en réalité émaillées de ces commentaires élogieux autour de l'aspect des arbres. Dans ce cas précis, on se trouve en plus dans un cas où les systèmes décrits présentent un caractère exotique et intrigant. Comme on l'a souligné plus tôt, l'ouvrage de Geneviève Michon a joué un rôle important dans l'imaginaire collectif agroforestier, en mettant en valeur des systèmes lointains et inspirants.

Enfin, un dernier type de croisement peut être observé dans le champ de l'agroforesterie, entre systèmes du passé et systèmes du présent. Nous venons de mentionner le concours photos qui a eu lieu au cours du programme « 2020 Année des Trognés ». Les trognés peuvent tout particulièrement provoquer une inspiration sensible et artistique. On a déjà mentionné dans le chapitre autour du Groupe National Trognés que les images mettant en scène les trognés dans le passé sont régulièrement mobilisées pour évoquer leur rôle essentiel dans les systèmes traditionnels, comme ici, dans la présentation du mois de juillet des Très Riches Heures du Duc de Berry, achevé autour de 1440 (Figure 166).



Figure 166 : Juillet, représentation issue des « Très Riches Heures du Duc de Berry »
tonte des montons, fauche et taille de trognes²²⁸

Ce type de représentation émaille souvent les présentations autour des trognes. Néanmoins, elles sont aussi prises avec un certain recul : les acteurs autour des trognes ont en effet conscience que le fait de présenter les trognes comme des reliefs du passé ne sert pas leur propos autour du rôle que peut jouer ce type de gestion dans l'agroforesterie actuelle. Nous en revenons donc au concours photo mentionné plus haut. Dans le document cadre de ce concours, on lit (c'est nous qui surlignons) :

*Agriculteurs, photographes amateurs ou professionnels, vous connaissez sans doute ces arbres aux formes si troublantes qui jalonnent nos chemins. **Leur esthétique, leur histoire, leur impact bénéfique sur le climat et sur la biodiversité sont connus. Mais on a moins d'images de leur potentiel productif, du rôle qu'elles peuvent jouer dans l'agriculture, l'élevage, l'énergie. Montrez-nous dans vos photos comment ces arbres deviennent des acteurs de la transition agroécologique : des arbres modernes, fournisseurs de tous types de bois, fruits, fourrages, broyats ; des arbres qui peuvent reprendre leur place de compagnon de l'agriculture. Montrez-nous les hommes et les femmes qui créent, entretiennent et exploitent les trognes, qui remettent au goût du jour des pratiques ancestrales en œuvrant pour l'avenir.***

Document cadre du concours photo 2020 Année des Trognes, trognes.fr

²²⁸ Source : Frères de Limbourg (Herman, Paul et Jean) ou Barthélemy d'Eyck / Les Très Riches Heures du duc de Berry Folio 7, verso : juillet / entre 1412 et 1416 ou vers 1440 / https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Les_Tr%C3%A8s_Riches_Heures_du_duc_de_Berry_juillet.jpg / Creative Commons

Ainsi, ce concours intitulé « De la contemplation à l'action » on voit que l'emphase est mise sur la possibilité de voir ces arbres à la fois comme des témoins du passé et comme des acteurs de la transition agroécologique actuelle. Ce dialogue entre passé, présent et futur se traduit opportunément dans une invitation à proposer des images esthétiques. L'approche artistique semble donc envisagée comme un outil pour voir autrement les arbres trognés et l'agroforesterie de manière générale. La photo lauréate du concours (Figure 167), illustre bien cette double dimension, avec à la fois une dimension artistique et une emphase mise sur le potentiel productif des trognés photographiés avec le résultat de leur récolte.



Figure 167 : Photo lauréate du concours 2020 Année des Trognés (Benoît Lalère)²²⁹

b) L'arbre vecteur de l'expression d'un certain rapport au monde

Dans le chapitre autour de la manière dont les agriculteurs et agricultrices agroforestiers se saisissent de l'arbre sur leurs exploitations, on vu que l'on pouvait traduire une certaine particularité agroforestière à travers trois thèmes : le rapport au paysage passé et futur, le rapport au vivant, et le rapport à l'action collective. La question du rapport au vivant et de son expression dans des images esthétiques est également présente dans la thèse de Mathilde Rue (Rue, 2020, page 50 et 406). On y trouve des images et des textes issus d'une étude du site internet de la Ferme du Bac-Helluin, lieu pionnier de la permaculture en France. Mathilde Rue y décrit la construction d'une image proche de l'univers du jardin d'Eden, le travail de la permaculture y étant décrit comme une solution globale, alliant des

²²⁹ Source : Lalère, Benoit / Photo lauréate du concours 2020 Année des Trognés / 2020 https://trognés.fr/wp-content/uploads/2022/02/Bilan_Année-des-Trognés_compressed.pdf

Crédits : Lalère et Programme 2020 Année des Trognés

dimensions techniques et esthétiques, mais aussi spirituelles, comme le traduit la citation suivante extraite du site de la ferme :

Nous sommes persuadés que la permaculture est l'avancée contemporaine la plus pertinente pour réconcilier l'Homme et la Terre. C'est une science, une philosophie, un art de vivre encore très jeune, même si ses principes sont pratiqués depuis la nuit des temps, partout dans le monde sans qu'ils aient été décrits sous cette forme.

Site de la Ferme du bac Helluin, cité par Rue, 2020, page 406

Dans les photos présentes sur le site de la ferme, Mathilde Rue voit une mise en scène de la permaculture où l'arbre joue un rôle essentiel, vecteur de l'impression de « naturalité » souhaitée ici. La citation ci-dessous traduit l'idée que le fait que renouer arbre et agriculture est un acte perçu par certains comme un acte permettant de retrouver une origine de l'agriculture. Retrouver cette origine dépasserait donc urbanité et ruralité, domestique et productif, lointain et proche, passé et présent, dimensions dont on vient de voir qu'elles sont propices à la création artistique dans le milieu agroforestier.

Le potentiel des forêts cultivées, sous nos latitudes, reste largement à explorer du fait justement que depuis le Néolithique notre système agricole repose sur l'option inverse. Depuis dix mille ans, nous sommes passés progressivement de la forêt à la steppe, faisons le chemin inverse !

Site de la Ferme du bac Helluin, cité par Rue, 2020, page 408

Dans cette idée que l'agroforesterie permet de « faire le chemin inverse », on voit que c'est une certaine universalité qui est convoquée. L'arbre serait une solution globale aux problèmes sociaux, agricoles et environnementaux. C'est une idée proche de la spiritualité, qui met l'accent sur la possibilité de renouer activité humaine et soin au vivant.

Ce désir de renouer activité humaine et soin au vivant convoque assez intuitivement un univers artistique, que l'on retrouve dans tous les exemples donnés plus haut. Avant d'aller plus loin, notons que si l'on a donné ici un exemple issu de l'univers de la permaculture, cette tendance s'observe aussi chez certains agriculteurs et agricultrices considérés comme plus proches de cadres conventionnels. Lors de plusieurs entretiens, en particulier lors de moments hors-micro, j'ai entendu mes interlocuteurs présenter une vision du monde marquée par cette dimension spirituelle et artistique. Cela se traduisait notamment par des réflexions autour de techniques généralement considérées comme non scientifiques, par exemple de l'aromathérapie, le recours à des sourciers, à la géobiologie, jusqu'à la dynamisation de l'eau. Ces discussions allaient souvent avec une réflexion autour de ce à quoi on peut croire ou non. Certains mettaient en valeur une approche centrée sur l'expérimentation, qui passe avant tout par l'ancrage dans le quotidien et le lien à l'environnement, qui peut permettre de dépasser le cadre de ce qui est censé être possible. La citation suivante, issue d'un article intitulé « Des paysans, des paysannes pour nous relier au vivant » (Pignier, 2021), illustre bien ce rapport à l'invisible et l'incompréhensible qui se détache intentionnellement de la scientificité et de la modernité (c'est nous qui surlignons) :

En paysages nourriciers, les arbres, arbustes formant haies, bosquets et bois sont honorés. Jean-Éric Fissot, paysan-éleveur de vaches limousines sur la commune de Veyrac en Haute-Vienne, l'exprime ainsi : « Il faut observer la nature : il y a des chênes qui sont dans une rangée et parmi eux il y en a un de particulier ; les vaches vont mettre leur nez après ce chêne-là ; elles captent des ondes. Il y a des ondes positives et négatives, mais il y a des arbres qui ont des ondes vraiment positives. [...] C'est peut-être difficile à comprendre, c'est peut-être difficile à admettre, mais je suis sûr de ce que je dis. [...] Sur ma commune, on « coupe à blanc », on abat tout. Et puis on ne replante pas, surtout ! Alors l'eau s'en va, tout s'en va quoi... »

Pignier, 2021, p. 49

Le plus souvent, quand des discours similaires m'étaient donnés à entendre, ils s'ancraient dans le paradigme du jardin d'Eden décrit plus haut. Un certain nombre d'entretiens avec des agriculteurs et agricultrices de cette thèse ont ainsi été marqués par des réflexions (souvent hors-micro) autour des « énergies » dispensées par l'arbre, autour de savoirs ancestraux à retrouver et pratiquer, tout cela dans un contexte global de remise en cause de la « pensée scientifique » ou « moderne ». Au-delà de la question de savoir si ces croyances sont liées ou non à des réalités techniques et scientifiques, il faut noter qu'elles s'ancrent dans un certain rapport au monde. Ainsi, de prochaines études autour de l'agroforesterie pourraient bien se pencher sur la question des rapports au vivant favorisés par la réintroduction de l'arbre dans l'agriculture et sur les différentes potentialités créatives que ce nouveau rapport permet.

Le bilan du Congrès Mondial autour de l'Agroforesterie en juillet 2022 à Québec, semble bien témoigner d'un intérêt pour cette interrogation autour du rapport au vivant et cette dimension créative dans l'agroforesterie, notamment à travers la présentation de différentes œuvres d'art qui ont ainsi été vues par les participants au congrès (Broderie et sculpture « Les arbres sont fatigués de Roxy Russell, page 24 ; Sculpture « The Tree Graces » par Jiwan Larouche, page 28 ; Olivier et al., Bilan Congrès Mondial Agroforesterie, 2022).

Le poème qui suit, lu lors de la conférence d'ouverture du congrès exprime ainsi une nostalgie dont on pourrait penser qu'elle fait référence à un état antérieur, notamment marqué par l'absence d'érosion, éventuellement de travail du sol. C'est à un état différent que ce poème semble aspirer, un état où les champs n'ont plus « la gorge sèche » et où les savoirs sont rassemblés.

la violence incline
sa main râpeuse dans le giron de la terre
en succione la moelle
beauté sauvage rongée
entre ses mâchoires le jour recule

les champs ont la gorge sèche
les gestes s'affament
vous osez autrement le monde
ses compositions désorganisées
aux frontières liquides

l'érosion se désapprend
vous éveillez le territoire
d'une longue fatigue
les étendues respirent vivaces
aux rassemblements de vos savoirs

Sophie-Anne Landry
Compte rendu du 5e Congrès Mondial d'Agroforesterie, 2022, page 20

Notons que ce poème ne comprend pas de référence explicite à l'arbre, il est pourtant présenté dans les premières pages du compte-rendu du Congrès Mondial sur l'Agroforesterie. Il est risqué d'analyser un poème, mais à la lumière de son contexte, on peut penser que cette œuvre exprime une aspiration à renouer avec le vivant, l'agroforesterie permettant cette recomposition, en particulier via le « rassemblement des savoirs ». La communauté agroforestière semble ainsi faire du lien au vivant en général un sujet de réflexion à venir. C'est une question que nous avons régulièrement évoquée dans cette dernière partie, tant elle semble de plus en plus présente dans les réflexions actuelles. L'apport de Philippe Descola est bien sûr essentiel en la matière et sa pensée autour des paradigmes de rapport au vivant est d'ailleurs convoquée dès les débuts de ce Congrès Mondial sur l'Agroforesterie. Lors d'une des premières sessions plénières de ce congrès, la question du rapport à la nature est en effet évoquée. Le résumé ci-dessous nous montre bien que cette question est perçue en effet à la fois comme essentielle et encore trop peu présente dans les réflexions en agroforesterie dans la recherche occidentale (c'est nous qui surlignons) :

Agroforestry prompts a redefinition of the relationship between societies and the environment. The human capacity to manage land by various arrangements of plants and trees refers to the notion of domestic nature, proposed by Philippe Descola according to a perspective which is both ethnographic and naturalist. The idea of a domestic nature abolishes the dualism between nature and culture and makes it possible to contemplate how humans belong to ecosystems, regardless of how these ecosystems are managed. The question however is whether agroforestry can help establish a more equitable relationship between human needs and the needs of countless non-humans within ecosystems, long neglected in modern Western understanding of the environment.²³⁰

Session Plénière « Relations à la Nature » Bilan du Congrès Mondial sur l'Agroforesterie

230 L'agroforesterie incite à redéfinir la relation entre les sociétés et l'environnement. La capacité humaine à gérer le territoire par divers agencements de plantes et d'arbres renvoie à la notion de nature domestique, proposée par Philippe Descola selon une perspective à la fois ethnographique et naturaliste. L'idée d'une nature domestique abolit le dualisme entre nature et culture et permet d'envisager l'appartenance des humains aux écosystèmes, quelle que soit la manière dont ces écosystèmes sont gérés. La question est cependant de savoir si l'agroforesterie peut aider à établir une relation plus équitable entre les besoins humains et les besoins d'innombrables non-humains au sein des écosystèmes, longtemps négligés dans la compréhension occidentale moderne de l'environnement.

Dans cette partie, on a souhaité aborder des questions laissées en suspens au cours de la recherche. Entretiens, visites et recherches ont en effet soulevé de nombreuses questions qui n'entraient pas dans le cadre de notre étude. Ces questions ont été divisées en quatre dimensions, le rapport urbain/rural ; les types d'agroforesteries domestiques ; le rôle de l'échelon international et de son impact sur le national ; enfin la dimension créative qui émerge de l'agroforesterie, notamment autour de la question du rapport au vivant. Ces quatre dimensions sont liées, comme on a pu le voir dans la dernière sous-partie. Elles touchent globalement à la dimension « universelle » de l'agroforesterie et son pouvoir d'inspiration assez fort. Cette attraction semble s'expliquer par le fait que les arbres champêtres se trouvent par nature au croisement de nombreux champs d'action et de recherche. On la retrouve dans les discours qui encensent le « commun », le « savoir paysan » ou « traditionnel », un travail pourrait être fait sur ce qui caractérise ces discours et sur leurs impacts en termes d'actions et de représentations.

Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons voulu avoir une approche transversale autour des différentes études de cas réalisées dans cette thèse.

La première partie s'est concentrée sur un bilan global de l'approche méthodologique particulière choisie dans cette recherche. Une matrice construite autour de la question des objectifs de recherche et du lien au terrain a permis de retracer les différents cheminements de recherche et de caractériser différents modes de recherche impliquée. Les résultats de cette analyse transverse sont tout d'abord méthodologiques, on a pu analyser une diversité de positionnements et d'impacts engendrés par ces positionnements. Ce sont aussi des résultats théoriques et pratiques qui émergent ici. En revenant sur chaque étude de cas, on en apprend plus sur ce qui se passe sur le terrain, notamment autour du sujet de la réussite des projets et des blocages éventuels. Ces résultats sont potentiellement spécifiques à l'approche en recherche impliquée, car c'est la proximité avec les acteurs et les projets qui a permis leur émergence.

Dans la partie suivante, on a repris le cadre théorique présenté à la fin de l'état de l'art. Dans chacune des études de cas, on avait tenté de repérer des formes de mises en commun spécifiques à chaque type de modalité spatiale. En mettant en perspective les différents types de communs observés et les différentes échelles de déploiement de ces communs, c'est une structure multi-scalaire globale qui s'est construite progressivement. On a pu mettre en avant le fait que les dynamiques agroforestières semblent s'appuyer sur un lien direct du local au global caractérisé par la mise en commun d'informations et de représentations. Dans le même temps, on remarque un rôle essentiel des échelon intermédiaires, servant d'interface cruciale pour le déploiement concret de l'agroforesterie sur le terrain.

Enfin, notre dernière partie s'est penchée sur des questions qui se sont posées tout du long de la recherche et qui ont émergé de manière différente dans chacune de études de cas. Elles ont comme point commun de penser l'agroforesterie au prisme du croisement entre plusieurs domaines. On retrouve là un élément essentiel dans la recherche en agroforesterie, que l'on doit à Pierre Labant intitulée « Le dispositif spatial agroforestier à la croisée des champs : une approche pluridisciplinaire du développement de l'agroforesterie en France » (Labant, 2017). Cette thèse s'appuie sur une compréhension de l'agroforesterie comme un concept au croisement de plusieurs champs : économique et environnemental d'une part, agricole et forestier d'autre part. On pourrait continuer ainsi dans cette direction, en montrant comment l'agroforesterie est potentiellement part du rural et de l'urbain, du local et du global, du domestique et du productif. Cette dernière question nous invite peut-être à nous pencher particulièrement sur la question du rapport au vivant et des possibilités créatives et théoriques qui y sont liées. Cela ne peut se faire bien sûr qu'en alliant une réflexion toujours ancrée dans la question du rôle productif et environnemental de cette pratique, mais il semble néanmoins essentiel de ne pas négliger l'impact mental que cette reconnexion entre arbre et culture semble permettre.

CONCLUSION GÉNÉRALE

A) Retour sur les intuitions de recherche et la définition du cadre de réflexion

Les intuitions de recherche posées au début de cette thèse se basaient sur deux éléments principaux. L'agroforesterie met en lien des acteurs très divers, qui en se rassemblant autour de l'arbre échangent et enrichissent des savoirs et savoir-faire. Par ailleurs, la transformation matérielle du paysage par la plantation, la régénération ou la gestion d'arbres existants permet une transformation du paysage qui dépasse le champ agricole et touche les habitants du territoire. À partir de ces intuitions, nous avons choisi de nous appuyer sur deux notions bien particulières : les communs et le territoire.

En explorant ces deux notions, on a pu voir dans le chapitre 1 qu'elles étaient toutes les deux extrêmement foisonnantes. Interroger la création de communs dans les territoires est une véritable gageure, tant les formes de ces communs sont nombreuses et tant les réflexions autour des territoires sont plurielles, selon les époques et les disciplines. Devant une telle complexité, c'est le pari de la construction progressive qui a été pris. Les débuts de cette thèse ont été consacrés à l'appropriation de ces concepts, associée à une entrée dans le terrain sur un mode exploratoire. Cette première phase, que nous avons commentée dans le chapitre 2, a été un moment essentiel dans la construction du dispositif de recherche choisi. En même temps qu'un cadre théorique, c'est la méthodologie qui a été construite, l'un et l'autre se complétant pour répondre à notre question.

Comment repérer, comprendre et documenter des phénomènes de mise en commun ? Comment lier ces mises en commun à des territoires en particulier et à leur possible réappropriation matérielle et symbolique ? Alors que ces questions commençaient à prendre forme, je rencontrais en même temps des agriculteurs agroforestiers, je prenais part à des formations et à des rencontres autour de l'arbre champêtre. D'un côté, confronter ces questions à la réalité du terrain leur a donné corps, elles ont été nourries par des pistes prometteuses, comme la découverte de mises en communs de savoirs dans des réseaux, des chantiers collectifs indéniablement marqués par des dynamiques collectives ou la rencontre d'acteurs impliqués dans des constructions de filières bois-bocages, pour qui la gestion en commun est un objectif assumé. D'un autre côté, ces questions me sont aussi parfois apparues comme trop théoriques et parfois détachées de leur objet. Il me semble, au terme de cette thèse, que c'est possiblement ce qui fait la richesse et la complexité de notions comme celles des communs ou de la reterritorialisation. Issues du terrain, ces notions sont passées par une conceptualisation nécessaire à leur usage par la communauté scientifique. Il me semble que les recherches qui se penchent sur ces notions sont largement motivées par un désir de découvrir, comprendre et rendre visible des modalités d'organisation humaine

spécifiques, des « nouvelles » manières de vivre le monde et de mettre en valeur les ressources naturelles. Mais ce désir s'accompagne d'une volonté de comprendre plus largement ces phénomènes et de les mettre en relation les uns avec les autres. On cherche alors à comprendre les phénomènes étudiés à la fois en profondeur et de manière générique : en profondeur dans le sens où les phénomènes étudiés sont perçus dans leur complexité et singularité et de manière générique dans le sens où ils peuvent apporter des éléments de compréhension sur d'autres phénomènes ou sur des systèmes globaux.

B) Une méthodologie complémentaire, entre induction et cadre théorique

Pour aborder notre question autour de la mise en commun d'éléments matériels et immatériels en agroforesterie et les impacts de cette remise en commun sur différentes échelles territoriales, nous avons donc construit progressivement un dispositif de recherche qui s'appuyait à la fois sur cette nécessité de rigueur théorique et sur cette attention au terrain. Cette thèse prend donc le temps, dans les chapitres 1 et 2, d'explicitier les choix méthodologiques et théoriques au cœur de la recherche. Au moment de faire le bilan global de cette recherche, il me semble important de souligner ce qui fait la particularité de ce dispositif. Dans un souci de travailler au plus près des acteurs rencontrés, le choix a été fait de construire la thèse sur cinq études de cas pensées à des échelles différentes. Ces études de cas ont été choisies pour leur adéquation à la question de recherche posée. Elles ne sont pas pensées directement dans un emboîtement d'échelles territoriales et ne permettent pas d'approche comparative, sans pour autant correspondre strictement à une ambition monographique. Ces choix émergent directement des discussions avec les acteurs de terrain. Ils ne permettent a priori qu'assez peu de monter en généralité. Néanmoins, en complémentarité de cette approche, on a construit un cadre autour des communs et des modalités territoriales qui se caractérise au contraire par sa rigueur théorique. En repérant des définitions issues de la bibliographie et en opérant un choix parmi ces définitions, on a espéré pouvoir nourrir nos cinq études de cas avec une réflexion théorique solide. Au terme de cette étude, nous espérons avoir pu à la fois documenter et analyser des initiatives agroforestières particulières au travers des études de cas, tout en les mettant ensuite en perspectives les unes par rapport aux autres dans une approche transversale et théorique.

Cette approche présente à la fois des avantages et des inconvénients. En termes de production de résultat, le choix d'une approche inductive dans laquelle les termes de la recherche se sont construits avec la confrontation au terrain présente le défaut de ne permettre une montée en généralité que partielle. Néanmoins, en faisant le choix de laisser le terrain influencer les chemins de la recherche, on a fait la place à une approche en recherche impliquée, documentée à la fin du chapitre 2. En laissant la frontière entre recherche et implication devenir poreuse par moment, ce sont des rapports particuliers aux acteurs qui ont pu émerger, rapports parfois privilégiés qui ont eu l'avantage de permettre de documenter d'assez près certaines des initiatives étudiées dans les chapitres 3 à 7. Notre

cadre théorique présente les avantages et défauts inverses. Parfois trop théorique, le croisement entre communs et territoire s'est parfois révélé assez peu opératoire dans les moments de terrain. Par ailleurs, la construction de ce cadre a impliqué de faire des choix, on a donc mis de côté certains types de communs par exemple (en particulier les « communs » par lesquels on désigne les éléments partagés dans un territoire, biodiversité ou effets climatiques). En faisant de tels choix on a pu passer à côté de certains éléments qui auraient pu avoir toute leur place dans notre recherche. Mais c'est le fait d'avoir fait ces choix qui a permis de solidifier notre cadre théorique et dans les moments de recul et de mise en transversalité c'est ce cadre qui a finalement permis de monter partiellement en généralité dans le chapitre 8.

Formulons à présent quelques conseils et mises en garde autour de ce dispositif de recherche. Il me semble que l'approche inductive et impliquée permet notamment de créer des moments de mise en relation avec les acteurs de terrain particulièrement riches, des moments où le chercheur peut avoir une sensation d'utilité confirmée par les retours des acteurs. Le corollaire est néanmoins que la posture de recherche peut parfois sembler fragile. Quand les questions de recherche doivent encore être affirmées, quand le chercheur est aussi parfois un peu acteur des initiatives qu'il étudie, une sensation d'inconfort peut exister. En ce qui concerne notre cadre théorique, il me semble que les avantages et désavantages sont inversés : en présentant les enjeux de ma recherche via ses termes théoriques, j'ai parfois ressenti au contraire qu'une distance s'installait avec les acteurs rencontrés. Si les thèmes des communs et des territoires sont des thèmes largement présents dans les sphères agroforestières, le croisement entre ces deux notions dans un cadre comme nous l'avons fait peut présenter un aspect artificiel et déconnecté. C'est néanmoins ce croisement qui m'a permis de mettre en lien les cinq études de cas de cette thèse et de formuler des hypothèses qui permettent de les comprendre dans un cadre global. De plus, la matrice présentée à la fin du chapitre 2 a permis de replacer les moments de recherche dans un cheminement global et de prendre de la distance avec les événements en cours. Le fait de documenter les postures adoptées et les cheminements de recherche apparaît donc comme un bon outil pour faire face aux différentes difficultés posées par cette méthodologie particulière.

Pour finir, cette approche complémentaire m'a semblé particulièrement appropriée à l'étude des initiatives agroforestières. Les thèmes des communs et du territoire entrent tout à fait en résonance avec les préoccupations des agriculteurs et professionnels de l'agroforesterie que j'ai rencontrés. En effet, le partage de savoirs et savoir-faire, le fait de travailler en collectif et le lien au territoire proche ou lointain sont des questions qui traversent leur travail. Ainsi, dans une grande majorité de cas, les personnes que j'ai rencontrées étaient à la fois habitées d'une volonté de mettre en place des initiatives efficaces et d'un souci de réfléchir à leurs implications. Par exemple, de nombreuses personnes ont ainsi par exemple souligné que la recherche peut jouer un rôle essentiel dans

le développement de l'agroforesterie, autant dans les sciences dites « dures » que dans les Sciences Humaines et Sociales. Mais la plupart d'entre elles ont ajouté que l'approche de la recherche se devait d'être centrée sur le terrain et les questions des acteurs pour être pertinente. Notre état de l'art autour de l'action et de la recherche dans le chapitre 2 nous a permis de voir que cela est vrai dans beaucoup d'autres champs de recherche, notamment en agroécologie en général. Toutefois au cours des entretiens de cette thèse, il m'a semblé que les acteurs de l'agroforesterie sont particulièrement sensibles aux impacts possibles d'une recherche impliquée et ancrée sur le terrain. Cela pourrait s'expliquer de plusieurs manières. Peut-être que l'agroforesterie étant à la fois encore jeune comme objet de recherche mais aussi ancienne et ancrée dans des pratiques ancestrales, elle permet plus que d'autres champs d'action de mettre en relation des types de savoirs différents. Peut-être que les professionnels de l'agroforesterie ont des profils assez proches de la recherche, ce qui les rend ouverts à ces approches théoriques. Peut-être enfin que le fait de réintégrer des arbres dans des systèmes agricoles qui les ont longtemps exclus favorise chez les agriculteurs et agricultrices une démarche de réflexion globale et une curiosité à la fois pratique et intellectuelle. Il reste aussi possible que cette impression soit due aux hasards des rencontres et ne soit pas une spécificité de l'agroforesterie. Toujours est-il que dans mon travail de recherche, le choix de cette approche méthodologique complémentaire, entre théorie et induction, m'a semblé faire écho à la manière de travailler des acteurs que j'ai rencontrés.

C) Résultats principaux de la recherche

Les résultats de recherche présentés dans cette thèse ont donc l'ambition d'être à la fois des résultats ancrés dans des terrains particuliers et des résultats théoriques qui permettent une réflexion plus globale sur l'agroforesterie aujourd'hui et la manière dont elle se déploie dans les territoires via des mises en commun matérielles et immatérielles. Redonnons-en une vision globale.

Dans le chapitre 3, on s'est penché sur l'échelle des exploitations agricoles. Interroger les pratiques agroforestières à cette échelle au prisme des communs et du territoire a permis de voir que la pratique de l'agroforesterie s'accompagne d'un engagement important sur le temps long, marqué par une attention au paysage, au vivant et au travail collectif. Par ailleurs, on a pu voir que notre corpus présente une grande diversité de façons de pratiquer l'agroforesterie, qui semble liée à la singularité de chaque exploitation. En termes de mises en commun et de lien au territoire, il semble que l'exploitation agricole ait un rôle important dans la diffusion de l'agroforesterie et sa mise en représentation. À l'échelle de l'aire réseau, on a pu voir que l'engagement dans des dynamiques de groupe joue un rôle important dans le travail des agriculteurs et agricultrices interrogés. Cette mise en réseau à l'échelle du réseau de lieux se fait notamment via des outils numériques. Les exploitations agricoles semblent alors marquées par la mise en commun d'informations et de représentations

(Communs Informationnels et Biens Communs Territoriaux) qui tiennent une place centrale dans le développement de l'agroforesterie. Dans cette première étude de cas, il faut noter que les mises en commun observées n'ont correspondu qu'en partie aux hypothèses posées en début de thèse. On pensait notamment rencontrer plus de collaborations entre voisins et mises en commun d'outils et de ressources à l'échelle de l'exploitation. Là où on s'interrogeait sur une possible remise en cause du fonctionnement individuel des exploitations, on a finalement constaté dans la plupart des cas que ce fonctionnement individuel semble toujours être la règle. En revanche, le dynamisme des communs informationnels et le rôle de lieux clé dans la diffusion de l'agroforesterie a été mis en lumière alors que ces éléments n'avaient pas été intégrés aux hypothèses préalables.

Dans le chapitre 4, on a étudié une commune des Deux-Sèvres et les initiatives autour de l'arbre qui s'y déploient, initiatives notamment centrées sur la gestion du patrimoine arboré de la commune dans une visée productive. L'inventaire mené sur place a permis de mesurer le potentiel productif de ces arbres et d'évoquer les modalités de gestion associées à cette dimension productive. La ressource productive au niveau local et au niveau de l'aire réseau devient ainsi un potentiel bien commun dans le sens de l'économie institutionnelle : un CPR (Commun Pool Resource) composé de ressources naturelles et défini par les règles de gestion collective qui s'y appliquent. Dans la construction progressive de ce CPR, l'échange d'informations et la mise en réseau au niveau régional et national tiennent un rôle clé.

Dans le chapitre 5, on a étudié une initiative déployée sur une aire réseau, un GIEE Agroforesterie récemment constitué en Haute-Marne. En rencontrant les membres de ce groupe, on a dégagé des traits communs mais surtout des différences de profils et une grande diversité d'approches pratiques de l'agroforesterie. En termes de mises en commun, il est apparu que les exploitations fonctionnent avec assez peu d'échanges matériels (ce qui pourrait en partie être expliqué par la distance géographique entre les exploitations). Les échanges sont surtout informationnels et ne semblent pas encore très développés. Le GIEE semble en fait plutôt fonctionner comme un dispositif de mise en valeur et de légitimation des pratiques de chacun à l'échelle de l'aire réseau (rappelant le Bien Commun Territorial) et dans une moindre mesure à l'échelle du réseau de lieux en s'inscrivant dans le dispositif national en expansion depuis 2012 qu'est le GIEE. Dans cette étude de cas, comme dans celle autour des exploitations agricoles, on a constaté une différence assez importante entre nos hypothèses de départ et les résultats obtenus. Le dispositif du GIEE est assez uniformément valorisé dans les recherches en agroécologie, il est souvent présenté comme une innovation clé de cette dernière dizaine d'années dans laquelle la mise en réseau permet des innovations techniques importantes. Bien que l'on ait noté des mises en commun dans notre étude de cas, en particulier informationnelles, la question de l'innovation collective ne s'est pas vraiment imposée. Cela est possiblement dû au fait que ce GIEE est encore très récent.

Dans le chapitre 6, c'est l'échelle du réseau de lieux qui a été explorée, au travers de l'étude d'un réseau national récent également, le Groupe National Trognés. En réalisant l'annuaire de ce groupe, on a pu étudier à la fois ce qui fait son unité et les divergences qui le traversent, afin de s'interroger sur ce qui fait la particularité de ce réseau national par rapport aux autres réseaux nationaux agroforestiers. Certaines spécificités existent, liées à la pratique particulière de la taille en trogne, mais on a pu voir que certaines questions sont bien partagées avec les réseaux agroforestiers, notamment le dilemme autour de la nature à la fois productive, environnementale et esthétique de l'arbre champêtre. En termes de mises en commun, l'échelle du lieu s'est révélée être, comme dans le chapitre 3 et le chapitre 5, l'échelle d'une mise en partage de représentations et de savoirs notamment via les formations et les visites. À l'échelle de l'aire réseau, c'est la gestion des ressources arborées qui semble prédominante, notamment via la construction de filières de production de bois issu du bocage. Ici, comme dans le chapitre 4, on peut ainsi lire les initiatives agroforestières comme des potentiels CPR, construits autour de la gestion collective de ressources naturelles. Enfin, à l'échelle du réseau de lieux, le Groupe National Trognés se caractérise par un dynamisme dans le partage d'information et la construction de plateformes d'échanges qui évoquent les Communs Informationnels.

Dans le chapitre 7, on a choisi de s'intéresser à une initiative caractérisée par sa nature pluriscale, dans le sens où elle consiste à construire des filières locales de production de plants sauvages dans un cadre global à l'échelle nationale. La marque collective Végétal Local nous est ainsi apparue comme une nouvelle « branche » de la dynamique agroforestière globale. Comme dans les chapitres 3, 5 et 6, l'échelle du lieu est apparue comme celle de la sociabilité, de l'échange d'informations et de la mise en représentation. Les formations et visites jouent ainsi un rôle clé dans la construction de cette marque. À l'échelle de l'aire réseau, comme dans les chapitres 4 et 6, la construction de CPR semble prédominante. La récolte de semences d'arbres sauvages et locaux fait ainsi l'objet d'une construction de règles collectives, dans des territoires dont la particularité est d'être définis par des limites écologiques et non pas administratives. Enfin, l'échelle du réseau de lieux semble, comme dans les chapitres 3 et 6, faire l'objet de la construction de Communs Informationnels essentiels au développement du projet.

Le chapitre 8 croise les résultats des chapitres précédents. On y revient d'abord sur les apports de la méthodologie, apports que nous avons déjà abordés plus haut dans cette conclusion. En ce qui concerne les apports théoriques de la recherche, on se base sur le cadre théorique croisant modalités territoriales et types de communs pour tenter de comprendre plus globalement les initiatives agroforestières, leur rôle dans la création de communs et leurs impacts à différentes échelles territoriales. En partant du cadre théorique enrichi par les résultats des études de cas, on se pose ainsi trois questions. Peut-on repérer des types de communs qui apparaîtraient plus particulièrement à certaines échelles ? Existe-t-il un type de commun majoritaire dans ceux que nous avons repérés ? Et enfin, ces

communs qui apparaissent à différentes échelles sont-ils interdépendants et si oui de quelle manière ?

Avec notre première question, on relit ainsi notre vision globale des études de cas réalisées et on voit que les CPR, communs basés sur la gestion collective de ressources naturelles, semblent plutôt émerger à l'échelle de l'aire réseau. Les Communs Informationnels se déploient quant à eux sur toutes les échelles mais ont la particularité de s'étendre plus particulièrement au niveau des réseaux de lieux. Les Biens Communs Territoriaux se déploient aussi à toutes les échelles, mais il semble que les lieux et notamment les exploitations agricoles, jouent un rôle essentiel dans leur diffusion aux échelles des aires réseau et des réseaux de lieux. Ces clés de lecture nous permettent alors de proposer une vision systémique des échelles à la fois emboîtées et imbriquées dans les dynamiques agroforestières. Dans ce système, les CPR se déploient entre lieux et aires réseaux, les lieux servent de plateforme de diffusion de l'agroforesterie sur la modalité des Biens Communs Territoriaux et les Communs Informationnels se diffusent à toutes les échelles, souvent avec un rôle clé des réseaux nationaux qui collectent et rendent visibles les initiatives locales et régionales.

Avec notre deuxième question centrée sur le repérage de communs majoritaires, on voit que les Communs Informationnels, et dans une moindre mesure les Biens Communs territoriaux, sont largement représentés dans nos études de cas. Cette prévalence des communs immatériels par rapport à des communs matériels doit d'abord être prise avec prudence : on aurait pu centrer notre recherche sur des initiatives comme les CUMA, ou sur les communs en termes de biodiversité, ce qui nous aurait sans doute donné des résultats différents. Toujours est-il que la diffusion d'informations et de représentations semble essentielle dans le développement de l'agroforesterie. Encore perçue comme une pratique marginale en agriculture, l'agroforesterie semble faire l'objet d'une forme de campagne, visant à promouvoir un changement de regard autour de l'arbre champêtre.

Enfin, notre dernière question autour des interdépendances entre les communs repérés nous a permis de voir qu'entre l'échelle locale et les cadres globaux, il existe une interaction forte. Certains lieux sont connus et valorisés à l'échelle nationale et les réseaux nationaux portent une attention particulière à la diffusion d'exemples et d'images inspirants. Dans le même temps, les échelles intermédiaires constituent une interface essentielle. Échelle de la mise en réseau régionale et de la construction de CPR, c'est en effet l'espace pertinent pour composer des collectifs d'acteurs engagés dans la mise en pratique de l'agroforesterie sur leurs territoires. À partir de ce constat, on a pu reprendre notre vision systémique de la construction de communs sur les différentes échelles pour mettre en valeur un jeu d'acteurs où les agriculteurs, agricultrices et professionnels de l'agroforesterie interagissent dans des cadres à la fois emboîtés et intriqués.

Ces résultats de recherche s'appuient certes sur cinq études de cas assez circonscrites, mais la montée en généralité proposée ici s'appuie néanmoins sur la dimension pluriscale de chacune d'entre elles (chaque étude de cas, quoique centrée sur une échelle en particulier a permis d'interroger les autres modalités spatiales de notre cadre théorique). On pense avoir proposé un cadre d'analyse relativement pertinent pour analyser les mises en commun qui émergent en agroforesterie à différentes échelles. Cette vision systémique reste néanmoins assez classique. Le lien entre local et global, associé à un rôle clé des échelles intermédiaire, ne présente pas d'originalité qui pourrait en faire une spécificité de l'agroforesterie. L'ajout d'autres formes de communs, voire l'ajout d'autres échelles (notamment l'échelle internationale) constituerait potentiellement une amélioration sensible de ce cadre.

D) Retour sur les ancrages disciplinaires

Dans le chapitre 2, nous avons posé le cadre disciplinaire de cette thèse, ancrée en géographie rurale et dans la méta-discipline de l'agroécologie. À présent que nous avons pu donner une vision synthétique des différents résultats produits par cette recherche, on peut s'interroger sur la manière dont ils s'inscrivent dans lesdites disciplines.

Pour situer notre propos dans les questionnements de la géographie rurale (Chapitre 2, sous-partie 1), on avait choisi trois angles d'approche : les transformations de la discipline suivant les évolutions de la société, l'importance clé du concept de territoire comme appropriation de l'espace et la question des débats engendrés par le concept de ruralité. En explorant celui-ci on a constaté qu'il est la source de nombreuses interrogations. L'urbanisation massive, la transformation des paysages, la recomposition socio-professionnelle des espaces ruraux (entre autres) font de la ruralité un concept à réinterroger : entre les tenants d'un tout urbain et les défenseurs d'une nouvelle conception de la ruralité, la notion est riche de débats.

Ces trois thèmes, la transformation de la discipline, la question du territoire et le débat autour de la ruralité, traversent les questionnements des géographes ruraux. On les retrouve dans le colloque international « La renaissance rurale d'un siècle à l'autre » qui a eu lieu à Toulouse en 2016 à l'occasion des 25 ans du laboratoire Dynamiques Rurales. En revenant sur cet événement, l'ouvrage *Étudier les ruralités contemporaines* (Pouzenc et Charlery de la Masselière, 2020) en donne un bilan enthousiaste. Ayant accueilli plus de 150 contributions, ce colloque a été l'occasion de riches échanges autour du concept de ruralité en proposant de nouvelles clés de lecture. Dans la conclusion de cet ouvrage, Michaël Pouzenc soutient que les réflexions du colloque de 2016 et de l'ouvrage *Étudier les ruralités contemporaines* proposent de « sortir des discours qui présentent le rural comme du « non-urbain » en régression, correspondant à une portion toujours plus congrue de la société, en posant la ruralité comme un ensemble **de rapports à la nature, notamment de rapports productifs**

(agriculture, élevage...), **indissociables de rapports sociaux et culturels**, de systèmes de valeurs et d'idéologies » (ibid, page 381, c'est nous qui surlignons).

En quoi ces différents éléments peuvent-ils éclairer notre recherche autour de l'agroforesterie ? On remarque que la définition de la ruralité posée plus haut s'appuie sur l'articulation de rapports à la nature, notamment productifs, avec des rapports sociaux et culturels. Avec cette articulation, le rural n'est plus interrogé comme un espace donné, présentant certaines caractéristiques. C'est la ruralité qui devient un prisme de réflexion sur la société dans son ensemble. La question de la production s'inscrit alors dans un certain rapport à la nature et dans certaines configurations sociales et culturelles. Dans notre étude sur l'agroforesterie, il semble que nous ayons bien interrogé cette articulation. La reconnexion entre arbres et agriculture pose de nombreuses questions en termes de production (alimentaire comme énergétique) mais on voit bien que cette question de la production s'ancre dans une interrogation autour de la nature et du vivant ainsi que dans des reconfigurations sociales, notamment via la construction de collectifs à différentes échelles. La construction de communs matériels notamment, en particulier les quelques CPR que nous avons repérés, pose bien cette question d'un rapport productif à la nature ancré dans des rapports sociaux et culturels. On a vu que dans notre étude, les espaces étudiés pouvaient être autant « ruraux » que plutôt perçus comme « urbains » (en particulier dans le cas de notre étude d'Azay-le-Brûlé). Par ailleurs, même dans des espaces perçus comme ruraux, des interactions avec l'« urbain » sont récurrentes, par exemple dans les chantiers de plantation que nous avons mentionnés.

Le rural devient alors une clé de lecture de phénomènes qui articulent un rapport productif à la nature avec des rapports sociaux. Dans notre étude d'initiatives agroforestières, on pourrait voir l'illustration d'une manière de « faire le rural ». Toujours dans la conclusion de l'ouvrage *Étudier les ruralités contemporaines* (ibid, page 182), Michaël Pouzenc propose de parler de « fabrique de la ruralité » plutôt que de « construction de la ruralité », en référence au cadre proposé par Berger et Luckman à propos de la « construction sociale de la réalité » (1989). Ce passage d'une « construction » à une « fabrication » permet d'insister sur les représentations à l'œuvre autant que sur les matérialités. Ainsi, la « fabrique » de la ruralité apparaît comme l'articulation de rapports productifs à la nature (basés notamment sur des *matérialités*) avec des rapports sociaux (qui véhiculent des *représentations*). En lisant conjointement la construction de communs matériels et immatériels, en soulignant l'importance de la diffusion de savoirs, savoir-faire et représentations dans l'agroforesterie, c'est possiblement une « fabrication » de la ruralité via la reconnexion arbres/agriculture que nous proposons alors.

À présent, interrogeons la manière dont cette recherche s'est ancrée dans l'agroécologie et comment elle peut contribuer à apporter des réflexions autour de cette méta-discipline. Dans le chapitre 2, en deuxième sous-partie, on avait rappelé quelques éléments de

définition. On était parti du triptyque proposé par Wezel et al. (2009) : l'agroécologie comprise comme un ensemble de pratiques, comme une discipline scientifique et comme un ensemble de mouvements sociaux et politiques. À partir de ce triptyque, on a cité quelques propositions de recherche qui voient l'agroécologie au-delà de ce cadre : l'agroécologie pensée de manière holistique avec une prise en compte de toute la chaîne de production, l'agroécologie pensée via la création de typologies complexes permettant de représenter la diversité des systèmes agricoles et enfin l'agroécologie pensée avant tout comme pôle de valeurs éthiques et politiques. Comment notre recherche s'est-elle inscrite dans cette pluralité de définitions ?

Au cours de notre étude de différentes initiatives agroforestières, on a pu retrouver peu ou prou tous les différents éléments cités au-dessus. Le triptyque canonique qui distingue des pratiques, des recherches et des mouvements sociaux et politiques se retrouve dans le monde de l'agroforesterie : on retrouve bien des pratiques concrètes, une activité de recherche et une volonté politique associée à des mouvements citoyens. En ce qui concerne l'approche de l'agroécologie comme phénomène holistique, notre approche de l'agroforesterie tend à confirmer que la compréhension de la transition agroécologique ne peut se faire qu'en prenant en compte toute la chaîne de production. Dans cette recherche, on a étudié l'agroforesterie à la fois en amont (production de plants), dans sa réalisation concrète (les plantations et la gestion) et dans ses débouchés, notamment énergétiques. Les dynamiques agroforestières peuvent tout à fait être lues comme des incarnations de la transition agroécologique. La question de la construction de typologies a surtout servi à montrer que la lecture des systèmes agroécologiques semble plus pertinente quand on sort des oppositions binaires (agroécologie forte vs faible par exemple) pour prendre en compte une diversité de critères en les croisant. L'agroforesterie peut aussi être lue de cette manière, on a bien vu que derrière une définition relativement simple (l'association arbres/culture), c'est une pluralité de modèles qui émerge, même si nous n'avons pas ici proposé de classification. Enfin, la dernière approche de l'agroécologie que nous avons évoquée insistait sur la question des valeurs éthiques et politiques. Encore une fois, notre approche de l'agroforesterie a, nous semble-t-il, permis de souligner que les pratiques agroforestières s'accompagnent souvent de discours et de représentations, notamment autour de l'engagement dans un temps long, l'action collective et le rapport au vivant.

Au-delà du fait que ces différentes définitions de l'agroécologie semblent s'appliquer sans difficulté aux phénomènes agroforestiers que nous avons étudiés, notre étude permet-elle une réflexion plus poussée autour de l'agroécologie et la manière dont l'agroforesterie s'y inscrit ? Tout d'abord, il faut remarquer que les résultats généraux que nous avons proposés dans la sous-partie précédente s'attardent notamment sur la question de la diffusion de savoirs, savoir-faire et représentations. Dans le triptyque canonique de l'agroécologie cette dimension est certes présente mais il semble que les savoirs soient plutôt attachés au pôle

de l'agroécologie comme objet de recherche, comme la citation ci-dessous l'illustre (c'est nous qui surlignons)

*In this sense agroecology encourages farmers and extensionists to participate in the design of new systems, and also contribute to social movements. This is particularly the case for Brazil, and to certain extent for the USA and France. In these situations, **there is often a link between a political vision (the movement), a technological application (the practices) to achieve the goals, and a way to produce the knowledge (the science).***

Wezel et al., 2009

Ici, les savoirs semblent plutôt associés au pôle « recherche » de l'agroécologie. Nous ne disons pas, bien évidemment, que la question des savoirs locaux n'est pas abordée dans cet article, elle est même régulièrement citée. Il n'en reste pas moins que la question des savoirs semble plutôt associée au pôle scientifique, les praticiens possédant quant à eux des savoir-faire tandis que les « visions politiques », proches du concept de représentation, sont diffusées par les mouvements sociaux. On voit ainsi se dégager une forme de distinction selon les acteurs : activistes et politiques, agriculteurs et agricultrices et enfin scientifiques. Loin de vouloir critiquer la distinction de trois manières de voir l'agroécologie, nous souhaitons ici proposer humblement un éclairage à partir de l'agroforesterie, en mettant en avant le fait que les diffusions de savoirs, savoir-faire et représentations ne nous sont pas apparues comme des phénomènes cantonnés à certains groupes. Au contraire, on a plutôt mis en valeur une multiplicité de mises en diffusion, qui semble brouiller les frontières entre les groupes d'acteurs. Ainsi, la diffusion de savoirs, savoir-faire et représentations pourrait plutôt être vue comme ce qui lie les différents acteurs autour d'un même objet, ici l'agroforesterie. Il ne s'agit pas d'une nouveauté, cette diffusion est connue dans les sciences agroécologiques depuis longtemps. Notre étude propose simplement d'insister sur ce point qui s'est révélé crucial dans l'étude de l'agroforesterie.

L'une des difficultés dans la compréhension de cet échange d'informations et de représentations tient à notamment à deux aspects. Tout d'abord, ces savoirs, savoir-faire et représentations sont de diverses natures et émanent d'une grande diversité d'acteurs. La question des savoirs situés et des connaissances génériques est notamment cruciale. On a évoqué plusieurs fois au cours de cette thèse que nos études de cas s'inscrivaient dans une approche de proximité avec le terrain, ce qui rend parfois la montée en généralité complexe. Par ailleurs, l'autre difficulté dans la compréhension de la diffusion des savoirs, savoir-faire et représentations tient dans la temporalité de la transition agroécologique. Étudier cette transition revient à étudier un phénomène en train de se faire, ce qui pose de nombreuses difficultés en termes de compréhension scientifique. Ces deux éléments, la question des savoirs situés/savoirs génériques et celle de la temporalité de la transition, font de la recherche en agroécologie une pratique toujours en évolution. Produire des connaissances dans ce contexte implique de changer en partie notre rapport au savoir, comme le font de nombreuses recherches et comme nous avons tenté de le faire en partie dans cette thèse.

E) Perspectives de recherche

Dans la suite du chapitre 8, on a proposé des thèmes de réflexion en dehors de notre cadre théorique. On a d'abord évoqué la question des arbres en ville. Leur rôle à la fois environnemental, productif et symbolique semble effet pouvoir être interrogé avec une perspective agroforestière. On a ensuite proposé de voir dans les phénomènes comme la permaculture et les jardins-forêts une ouverture vers l'agroforesterie domestique, agroforesterie qui pourrait être mise en dialogue avec l'agroforesterie agricole professionnelle. Puis on a abordé la question de l'agroforesterie à l'international, en suggérant que cette mise en perspective puisse nourrir les réflexions autour de l'agroforesterie au niveau national. Enfin, c'est par le thème de la création, notamment artistique, que nous avons souhaité terminer cette thèse. Poèmes, photos, sculptures, on a effectivement rencontré de nombreuses créations artistiques au cours de notre exploration de l'agroforesterie et ce croisement inspirant méritait d'être souligné.

Les trois premiers thèmes étaient déjà présents en partie dans la construction du sujet de thèse, ils permettent en effet d'évoquer une forme d'action collective, où des acteurs qui partent de contextes différents se réunissent autour d'un sujet commun. Néanmoins, la nécessité de restreindre le sujet et de poser un cadre théorique aurait rendu complexe l'insertion de ces thèmes dans la recherche. La dernière perspective de recherche proposée, autour de la création, a quant à elle émergé de la découverte de ces pratiques au cours de la thèse. Nous pensons que ces quatre sujets pourraient faire l'objet d'études à venir. À la lumière des éclairages proposés par cette thèse, il semblerait intéressant de reprendre en partie le cadre théorique sur lequel nous nous sommes appuyés, mais il semblerait également nécessaire de le repenser étant donné qu'il a été construit pour répondre à une question précise qui ne serait sans doute pas la même dans d'autres recherches.

Les quatre perspectives de recherche proposées dans le manuscrit sont donc des pistes thématiques, ce ne sont pas des pistes de recherche qui entrent formellement dans la continuité de cette thèse. Il s'agit d'un choix de rédaction motivé par le désir de mettre en valeur des sujets qui m'ont semblé essentiels tout au long de la recherche, liés au travail de recherche en cours mais en-dehors du cadre choisi. Présentons à présent des pistes de recherche dans un sens plus classique, les chemins que nous pourrions hypothétiquement prendre pour approfondir notre question de recherche : la création de communs à différentes échelles territoriales en agroforesterie.

Tout d'abord, il serait pertinent de creuser un point que nous avons mis en avant : la prédominance des communs immatériels par rapport aux communs matériels. En effet, ce résultat de recherche est intrigant. Là où on aurait pu penser que l'agroforesterie permettait de transformer matériellement les territoires par l'implantation, la régénération ou la gestion d'éléments arborés, notre étude tend à souligner le poids des échanges

d'informations et de représentation dans les dynamiques agroforestières. Bien entendu, ces deux types de communs ne sont pas contradictoires. On peut tout à fait imaginer que le partage d'informations et de représentation sert la création de communs matériels, tout comme la mise en place de systèmes de gestion collectifs des arbres peut susciter une mise en partage et un dialogue entre les acteurs de l'agroforesterie. Toutefois, cet élément nous rappelle des remarques faites par certains professionnels de l'agroforesterie rencontrés dans cette thèse. Certains regrettent le poids que prend parfois la communication par rapport aux actions concrètes. Ils soulignent par exemple que dans les chantiers de plantation les plus mis en valeur, le nombre d'arbres plantés est finalement moindre en comparaison de plantations mécanisées et même assez dérisoire en comparaison de l'impact de la Régénération Naturelle Assistée qui selon plusieurs d'entre eux est loin d'être mise en valeur autant qu'elle le mériterait. Je pense aussi aux agriculteurs et agricultrices rencontrés, qui m'ont parfois dit que leurs actions autour de l'arbre étaient valorisées, « bien vues » par les personnes extérieures à leurs exploitations, mais que cette valorisation quand elle n'est accompagnée d'aucun soutien économique ou logistique pouvait parfois ne « servir » à rien. Ce qui ressort de cette idée, c'est que paradoxalement l'accent mis sur la communication peut parfois porter préjudice à la réalisation de projets plus impactants que d'autres. On retrouve ici en partie les dilemmes évoqués dans nos études de cas : dilemme entre arbre comme élément décoratif dans la ville et élément productif (Chapitre 4), dilemme entre un arbre patrimonial, un arbre refuge de biodiversité et un arbre paysan à visée productive pour la trogne (Chapitre 6). La question que l'on peut poser ici est en fait celle de l'impact des représentations autour de l'arbre. De quelle manière la mise en valeur de l'arbre débouche-t-elle, ou non, sur des actions concrètes ? L'agroforesterie suscite depuis une quinzaine d'années de plus en plus de vocation et d'intérêt, on a vu qu'elle s'invite non seulement dans l'agriculture mais aussi dans la société civile. Dans le même temps, les discours et images autour de l'agroforesterie se multiplient (cette thèse n'échappant pas à la règle). Dans ce contexte, il semble qu'il faille à l'avenir porter une attention particulière à la manière dont en agroforesterie les discours et les réalisations se complètent ou au contraire se portent éventuellement préjudice les unes aux autres. Afin de creuser cette question dans la continuité de cette thèse, ce sont d'autres initiatives agroforestières qui devraient être passées au crible de notre cadre d'analyse. On pourrait ainsi affermir notre apport selon lequel les communs immatériels jouent apparemment un rôle essentiel dans les dynamiques agroforestières, voire sont plus présents que les communs matériels.

Dans cette perspective d'approfondissement de notre recherche, il faudrait aussi élargir le cadre théorique sur lequel elle s'appuie. Comme on l'a régulièrement rappelé, ce cadre n'a pas pu prendre en compte toute la diversité des types de communs. On pourrait continuer à s'interroger sur la création de communs en agroforesterie en incluant d'autres modalités. Il faudrait par exemple interroger la création de communs dans le sens d'éléments naturels à l'échelle d'un territoire, biodiversité et phénomènes climatiques. La différence avec les CPR que nous avons étudiés tient dans la gestion. Là où des linéaires arborés gérés dans un

objectif de production de bois constituent bien un CPR, la présence d'une biodiversité ou des conditions climatiques particulières favorisée par les arbres et bénéficiant au collectif (ou bien le desservant) relève d'un commun plus difficile à définir, dans le sens où l'abondance de la ressource dépend apparemment plutôt de règles écologiques non maîtrisées que de règles de gestion décidées par des collectifs humains. Interroger ce type de commun aurait nécessité une expertise dans les disciplines de l'écologie et des sciences du climat : inventaires et relevés climatiques notamment. Notre étude penche plutôt vers une création de communs immatériel mais si on avait interrogé cet autre type de commun, qui relève plutôt du matériel, on aurait sans doute produit des résultats différents. Repenser notre cadre théorique dans ce sens nécessiterait donc une collaboration avec des chercheurs capables de repérer et caractériser ce genre de communs écologiques et climatiques. Cet élargissement du cadre théorique serait d'autant plus souhaitable qu'il permettrait de mieux prendre en compte les questions climatiques et de biodiversité dans un contexte où ces questions sont de plus en plus urgentes. Il existe certes de nombreux travaux sur le sujet de l'impact de l'agroforesterie sur le stockage de carbone, la création de microclimats et la biodiversité, on en a cité une partie dans notre état de l'art. Néanmoins, ces impacts de l'agroforesterie ne sont pas mis en lien avec d'autres types de communs (de type CPR ou Communs Informationnels). Articuler la compréhension de ces différents types de communs pourrait se révéler précieux. En effet, le contexte actuel, marqué par les crises climatiques et de la biodiversité, plaide pour une compréhension croisée des enjeux climatiques, de biodiversité et sociaux. L'agroforesterie ayant un impact sur tous ces plans, une étude pluridisciplinaire de ce genre pourrait se révéler riche et utile.

Un autre type de commun aurait pu être pensé, celui de Bien Commun dans un sens philosophique et juridique (Kebir et al., 2018) que nous avons mentionné dans l'état de l'art. Ce type de commun, plutôt évoqué dans le droit international et environnemental, évoque des biens dont chacun devrait avoir le droit de bénéficier. A priori, il s'agit plutôt d'un élément que l'on aurait du mal à repérer dans des projets, mais plutôt d'un élément de langage. Une étude plus poussée autour des dires des acteurs interrogés aurait pu aider à mettre en valeur les cas dans lesquels les initiatives agroforestières justifient leur existence à travers cette notion de Bien Commun. On a parfois mis en valeur de tels éléments de discours, notamment dans le chapitre 3, mais une étude en collaboration avec des chercheurs spécialisés dans la question du langage permettrait d'aller plus loin. De plus, il aurait fallu dans ce cas procéder à des entretiens systématiquement enregistrés, en portant autant d'intérêt aux choses dites qu'à la manière dont elles sont formulées.

Par ailleurs, soulignons que cette recherche, menée sur trois ans et centrée en partie sur des initiatives assez jeunes, gagnerait à être menée sur un temps plus long. En effet, parmi les mises en commun observées, certaines étaient encore très récentes, certaines n'étaient encore qu'en cours de réalisation (comme dans le chapitre 4). On pourrait ainsi imaginer des recherches ultérieures permettant de documenter d'ici cinq à dix ans par exemple les

parcours des agriculteurs et agricultrices rencontrés, de s'intéresser à la gestion des arbres à Azay-le-Brûlé, à l'état du GIEE Agroforesterie, du Groupe National Trognés et de la marque Végétal Local. De telles recherches permettraient de s'interroger sur la durabilité et la résilience des communs rencontrés. Il s'agit néanmoins probablement d'un vœu pieux, on sait que les recherches de ce genre sont rares et toujours collectives si elles parviennent à avoir de telles durées d'action. Pour étudier la durabilité des communs, on aurait donc plutôt pu, à l'inverse, s'intéresser à des communs déjà implantés depuis de nombreuses années en faisant un travail quasi-historique sur leur constitution et leur parcours. Dans cette thèse, les rencontres sur le terrain m'ont en fait plutôt naturellement menée à m'intéresser à des projets jeunes et en cours de développement. C'est une approche différente, qui pêche donc un peu par manque de recul mais qui a certainement permis de mettre au jour certains mécanismes intéressants, comme la nécessité de mettre en commun des représentations et des idées pour initier un projet collectif (comme dans les chapitres 4, 6 et 7).

Enfin, le quatrième et dernier élément qui permettrait de creuser encore notre question de recherche serait la mise en comparaison de l'agroforesterie avec d'autres modalités agroécologiques. En effet, on s'est exclusivement intéressé à des initiatives agroforestières et cela ne nous permet pas de dire en quoi ce qui se fait en agroforesterie est éventuellement différent de ce qui se fait par exemple en agriculture biologique, en agriculture de conservation ou dans des pratiques agronomiques de mélange d'espèces par exemple. Toutes ces pratiques cohabitent dans les territoires agricoles, elles entrent parfois en synergie, parfois en contradiction (la gestion des adventices de manière mécanique ou par des traitements, par exemple, est un débat qui provoque parfois des tensions dans la sphère agricole). Quelle est la place de l'agroforesterie au sein de toutes ces pratiques ? En quoi la création de communs dans des initiatives agroforestières peut-elle entrer en synergie ou en contradiction avec la création de communs dans d'autres pratiques agricoles ? Les échelles de la mise en place de l'agroforesterie sont-elles les mêmes que celles de l'agriculture biologique ou de l'agriculture de conservation par exemple ? Certains éléments glanés au cours de la thèse auraient pu nous permettre de creuser ces questions. On a notamment remarqué que la question du travail du sol entre souvent en résonance avec celle de l'arbre, ce qui aurait pu permettre de se pencher sur les interactions entre agroforesterie et agriculture de conservation. Néanmoins, il aurait fallu mener des études comparatives et croisées en interrogeant des agriculteurs et agricultrices qui pratiquent différents types d'agriculture, ce qui dans l'espace de cette thèse n'a pas été possible. Il n'en reste pas moins que c'est un sujet clé. De nombreuses formes d'agriculture cohabitent sur les territoires. La transition agroécologique se compose d'une pluralité de mouvements, mieux comprendre comment tous ces mouvements s'entrecroisent, entrent en compétition, en cohabitation ou en synergie permettrait sans doute de mieux les appuyer. Parmi eux, il n'est pas impossible que l'agroforesterie tienne une place intrinsèquement transversale car, pour reboucler avec nos intuitions de recherche grâce aux

mots de Bruno Sirven (2016, page 141), l'arbre champêtre est à la croisée de multiples domaines, il « s'affranchit des frontières que l'on a coutume de tracer arbitrairement et inutilement entre nature et culture, entre tradition et modernité, entre pensée et action, entre hier et demain... entre désert et forêt. »

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

- Alary, É. (2016). L'histoire des paysans français. Introduction. In *L'Histoire des paysans français* (p. 9-14). Perrin. <https://www.cairn.info/l-histoire-des-paysans-francais--9782262066413-p-9.htm>
- Baudin, F. (2017). *Wégoubri : Un bocage au Sahel - Entretiens avec Henri Girard, par Frédéric Baudin* (Culture Environnement Médias (CEM)). <https://www.cemfrance.eu/wegoubri/>
- Baudry, J., & Jouin, A. (2003). *De la haie aux bocages. Organisation, dynamique et gestion*. INRA Editions. <https://hal.inrae.fr/hal-02825845>
- Beguïn, P., & Cerf, M. (2009). *Dynamique des savoirs, dynamiques des changements*. Octarès Editions. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01197884>
- Beranger, C., Compagnone, C., Evrard, P., Bonnemaire, J., Hervieu, B., & Guillou, M. (2002). *Recherche Agriculture Territoires. Quels partenariats ?* (p. 88 p.). INRA. <https://hal.inrae.fr/hal-02828423>
- Bernard, M.-C. (2021). Chapitre 27 / Réflexivité et savoirs situés. In Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines / Sous la direction de Florence Piron et Élisabeth Arsenault. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/la-reflexivite-en-recherche/>
- Bianco, S. D. (2019). Chapitre 4. Le conseil agricole à l'épreuve du numérique. In *Les agriculteurs dans le mouvement de numérisation du monde* (p. 99-133). Educagri éditions. <https://doi.org/10.3917/edagri.danie.2019.01.0099>
- Calame, M. (2020). Introduction. In *Enraciner l'agriculture* (p. 11-16). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/enraciner-l-agriculture--9782130818298-p-11.htm>
- Caquet, T., Gascuel, C., & Tixier-Boichard, M. (2020). *Agroécologie : Des recherches pour la transition des filières et des territoires*. éditions Quae. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3130-0>
- Centemeri, L. (2018). *La permaculture ou l'art de réhabiter* (Quae). <https://www.quae.com/produit/1561/9782759229895/la-permaculture-ou-l-art-de-rehabiter>
- Cerf, M., & Petit, S. (2015). Chapitre 13. Accompagner le changement en agriculture : Un itinéraire à l'interface entre agronomie et ergonomie. In *Les recherches-actions collaboratives* (p. 119-124). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/les-recherches-actions-collaboratives--9782810903771-page-119.htm>

- Charmillot, M. (2021). Chapitre 19 / Définir une posture de recherche, entre constructivisme et positivisme. In Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines / Sous la direction de Florence Piron et Élisabeth Arsenault. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/les-grands-debats-epistemologiques-occidentaux-attribue/>
- Chosson, J.-F. (1990). *Les Générations du développement rural 1945-1990* (Librairie Général de Droit et de Jurisprudence). Librairie Général de Droit et de Jurisprudence. <https://livre.fnac.com/a136663/Jean-Francois-Chausson-Les-Generations-du-developpement-rural>
- Cogneaux, C. (2014). *Plantes des haies champêtres* (Rouergue) <https://www.lerouergue.com/catalogue/plantes-des-haies-champetres>
- Coriat, B. (2015). *Le retour des communs, La crise de l'idéologie propriétaire*. Les liens qui libèrent (LLL). http://www.editionslesliensquiberent.fr/livre-Le_retour_des_communs-9791020902726-1-1-0-1.html
- Cornu, M., Orsi, F., & Rochfeld, J. (2021). *Dictionnaire des biens communs*. Presses Universitaires de France. <https://books.google.fr/books?id=YuQREAAAQBAJ>
- Cornu, P., Valceschini, E., & Maeght-Bournay, O. (2018). *L'histoire de l'Inra, entre science et politique*. Editions Quae. <https://books.google.fr/books?id=PN1FDwAAQBAJ>
- Corralès, M., Gafsi, M., & Terrieux, A. (2017). Chapitre 8. Action collective et développement de l'agriculture biologique dans le Gers. In *Les collectifs en agriculture bio* (p. 133-146). Éducagri éditions. <https://doi.org/10.3917/edagri.vanda.2017.01.0133>
- Daniel, K. (2019a). Conclusion. Agriculture, numérique et territoire. In *Les agriculteurs dans le mouvement de numérisation du monde* (p. 213-217). Éducagri éditions. <https://doi.org/10.3917/edagri.danie.2019.01.0213>
- Daniel, K. (2019b). Introduction. Le numérique accompagne les mutations économiques et sociales de l'agriculture. In *Les agriculteurs dans le mouvement de numérisation du monde* (p. 11-16). Éducagri éditions. <https://doi.org/10.3917/edagri.danie.2019.01.0011>
- Davodeau, H. (2008). Des conflits révélateurs de la territorialisation du projet de paysage. Exemples ligériens. In *Territoires de conflits, analyses des mutations de l'occupation de l'espace* (p. 49-61/322). L'Harmattan. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00788157>
- Debarbieux, B. (2009). Territoire-Territorialite-Territorialisation aujourd'hui encore et bien moins que demain... In *Territoires, territorialité, territorialisation Controverses et perspectives* (Presses Universitaires de Rennes). <https://www.pur-editions.fr/product/4304/territoires-territorialite-territorialisation>
- Deffontaines, J. P., Marcepoil, E., & Moquay, P. (2001). *Le développement territorial : Une diversité d'interprétations*. Hermès Science Publications. <https://hal.inrae.fr/hal-02830778>

- Demba, J.-J., & Bernard, M.-C. (2021). Chapitre 37 /Analyses de la singularité : Récits de vie, histoire orale et méthode clinique. In *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines / Sous la direction de Florence Piron et Élisabeth Arsenault*. Éditions science et bien commun. Consulté 12 février 2021, à l'adresse <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/recits-de-vie-et-clinique/>
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture—Philippe Descola* (Gallimard). <https://www.babelio.com/livres/Descola-Par-dela-nature-et-culture/44092>
- Dupraz, C., Fabien, L., Querné, A., Andrianarisoa, S., & Talbot, G. (2011). *L'agroforesterie peut-elle permettre de réduire les pollutions diffuses azotées d'origine agricole ?* https://www.researchgate.net/publication/230675937_L%27agroforesterie_peut-elle_permettre_de_reduire_les_pollutions_diffuses_azotees_d%27origine_agricole
- Faure, A. (2005). Territoires/Territorialisation. In *Dictionnaire des Politiques Publiques* (Presses de Sciences Po, p. 430-436). <https://shs.hal.science/halshs-00113296>
- Faure, G., Temple, L., Hocdé, H., Triomphe, B., & Gasselin, P. (2010). *Innover avec les acteurs du monde rural : La recherche-action en partenariat*. Quae. <https://books.google.fr/books?id=z9IjCwAAQBAJ>
- Francis, C., Lieblein, G., Gliessman, S., Breland, T. A., Creamer, N., Harwood, R., Salomonsson, L., Helenius, J., Rickerl, D., Salvador, R., Wiedenhoft, M., Simmons, S., Allen, P., Altieri, M., Flora, C., & Poincelot, R. (2003). Agroecology : The Ecology of Food Systems. *Journal of Sustainable Agriculture*, 22(3), 99-118. https://doi.org/10.1300/J064v22n03_10
- Glaser, B.G, & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory; strategies for qualitative research*. (Aldine Transaction). http://www.sxf.uevora.pt/wp-content/uploads/2013/03/Glaser_1967.pdf
- Goust, J. (2017). *Arbres fourragers* (Terran). <https://www.terran.fr/arbres-fourragers-goust-livre-editions-terran.html>
- Jean, Y., & Périgord, M. (2017). Introduction. In *Géographie rurale: Vol. 2e éd.* (p. 7-9). Armand Colin. <https://www.cairn.info/geographie-rurale--9782200617844-p-7.htm>
- Kebir, L., & Wallet, F. (2021). *Les communs à l'épreuve du projet urbain et de l'initiative citoyenne* (p. 96 P.). <https://hal.inrae.fr/hal-03188412>
- Liagre, F. (2006). *Les haies rurales : Rôles, création, entretien*. France Agricole Editions. https://books.google.fr/books?id=z_E6aojn29MC
- Liu, M. (1997). *Fondements et pratiques de la recherche-action*. L'Harmattan. <https://books.google.fr/books?id=F79kAAAAIAAJ>
- Lyet, P., Gillet, A., Moine, A., Petit, S., Ponthier, N., Sturla-Bordet, P., Tremblay, D.-G., Vinay, A., & Zander, C. (2015). *Les recherches-actions collaboratives. Une révolution de la connaissance* (p. 240p.). Presses de l'EHESP. <https://hal.inrae.fr/hal-02800805>

- Mansion, D. (2010). *Les trognes l'arbre paysan aux mille usages* (Ouest-France). <https://librairie-permaculturelle.fr/savoir-faire-paysan/635-livre-les-trognes-l-arbre-paysan-aux-mille-usages-dominique-mansion.html>
- Mendras, H., & Bermond, D. (1992). La fin des paysans. *Société d'éditions scientifiques*, 154, 42-48. <https://pascal-francis.inist.fr/vibad/index.php?action=getRecordDetail&idt=6503724>
- Michon, G. (2015). *Agriculteurs à l'ombre des forêts du monde : Agroforesteries vernaculaires* (Centre IRD de Bondy). Actes Sud. <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010064339>
- Mileschi, C. (2015). Chapitre 26. Réflexion. In *Les recherches-actions collaboratives* (p. 227-234). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/les-recherches-actions-collaboratives--9782810903771-page-227.htm>
- Moine, A., Lyet, P., & Digoix, C. (2015). Chapitre 9. Le territoire comme une ressource : Retour sur une recherche-action réussie. In *Les recherches-actions collaboratives* (p. 85-92). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/les-recherches-actions-collaboratives--9782810903771-page-85.htm>
- Monceau, G. (2015). Chapitre 1. La recherche-action en France : Histoire récente et usages actuels. In *Les+ recherches-actions collaboratives* (p. 21-31). Presses de l'EHESP. <https://www.cairn.info/les-recherches-actions-collaboratives--9782810903771-page-21.htm>
- Moyen, F. (s. d.). Communaux. In *Encyclopædia Universalis*. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/communaux/>
- Nathié, F. (2016). *Permaculture en climat tempéré* (La Forêt Nourricière). <https://www.laforetnourriciere.org/produit/permaculture-en-climat-tempere/>
- Ostrom, E., Gardner, R., & Walker, J. (1994). *Rules, games, and common-pool resources*. University of Michigan Press. <http://www.press.umich.edu/titleDetailDesc.do?id=9739>
- Papy, F., Mathieu, N., Ferault, C., & Flamant, J.-C. (2012). Introduction. Nouveau regard sur la nature dans les campagnes d'aujourd'hui. In *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes* (p. 13-22). Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.papy.2012.01.0013>
- Passeron, J.-C. (2013). *Le Raisonnement sociologique : Un espace non poppérien de l'argumentation*. Albin Michel. <https://books.google.fr/books?id=tENmKDKookkC>
- Pegwendé Sagawodo, H. (2021). Chapitre 29 / L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête. In *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines / Sous la direction de Florence Piron et Élisabeth Arsenault*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-qualitatives-de-recherche/>
- Perrenoud, P. (2009). Rien n'est aussi pratique qu'une bonne théorie ! Retour sur une évidence trop aveuglante. In *Savoirs en (trans)formation* (p. 265-288). De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/savoirs-en-trans-formation--9782804115104-page-265.htm>

- Philipponneau, M. (1960). *Géographie et action : Introduction à la géographie appliquée*. Armand Colin.
https://www.persee.fr/doc/ingeo_0020-0093_1961_num_25_1_2048_t1_0046_0000_3
- Poujade, G. (2007). *Une politique de développement durable—Acteur d'une vie digne*. L'Harmattan.
<https://www.babelio.com/livres/Poujade-Une-politique-de-developpement-durable-Acteur-d/185814>
- Poujade, G. (2009). Un éco-quartier dans une ville de moins de 2000 habitants, c'est possible ! / Le Sequestre-Tarn, un pas en avant vers le « durable ». Un Autre Reg'Art.
<https://www.decitre.fr/livres/un-eco-quartier-dans-une-ville-de-moins-de-2000-habitants-c-est-possible-le-sequestre-tarn-un-pas-en-avant-vers-le-durable-9782916534596.html>
- Poujade, G. (2013). *Une monnaie régionale, une monnaie anti-crise—Gérard Poujade*. Privat.
<https://www.decitre.fr/livres/une-monnaie-regionale-une-monnaie-anti-crise-9782708944497.html>
- Poujade, G. (2020). *Un maire, pour quoi faire ?* Un Autre Reg'Art.
<https://www.babelio.com/livres/Poujade-Un-maire-pour-quoi-faire-/1381607>
- Pouzenc, M., & Masselière, B. C. de L. (2020). *Étudier les ruralités contemporaines*, Presses Universitaires du Midi. <https://shs.hal.science/halshs-02528902>
- Raj, A., Jhariya, M. K., Yadav, D. K., & Banerjee, A. (2020). *Climate Change and Agroforestry Systems : Adaptation and Mitigation Strategies*. CRC Press.
<https://books.google.fr/books?id=tTb3DwAAQBAJ>
- Thareau, B. (2019). Chapitre 3. Les médias socionumériques dans la recomposition des dynamiques collectives en agriculture. In *Les agriculteurs dans le mouvement de numérisation du monde* (p. 65-97). Éducagri éditions. <https://doi.org/10.3917/edagri.danie.2019.01.0065>
- Torquebiau, E. (2007). *L'agroforesterie : Des arbres et des champs*. L'Harmattan.
<https://agritrop.cirad.fr/539555/>
- Toublanc, M., Frileux, P., & Lizet, B. (2013). Réinterprétation d'un héritage. L'arbre d'émonde dans les périphéries d'Angers et de Rennes. In Y. L. et D. Terrasson (Éd.), *Paysage et développement durable* (p. p.25-36). Éditions Quae. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02169474>
- Volvey, A. (2003). « Terrain ». In *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, LEVY, J. ET LUSSAULT, M. (dir.). (Belin, p. 904 à 906.). Belin. <https://www.belin-editeur.com/dictionnaire-de-la-geographie-et-de-lespace-des-societes>
- Young, A. (1995). *Agroforesterie_pour_la_conservation_du_sol* (CTA Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale/ ICRAF International Centre for Research in Agroforestry).
https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/64550/707_Agroforesterie_pour_la_conservation_du_sol.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Zask, J. (2016). *La démocratie aux champs. Du jardin d'Eden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*. La Découverte.
https://www.editionsladecouverte.fr/la_democratie_aux_champs-9782359251012

Articles publiés dans des revues scientifiques

Aldhuy, J. (2008). Au-delà du territoire, la territorialité ? *Géodoc*, 55, 35-42. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00278669>

Allain, S. (2013). *L'agriculture biologique comme bien commun pour protéger la ressource en eau* (p. np). Institut National de Recherche Agronomique (INRA). UR Unité de recherche Écodéveloppement (0767). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01189899>

Allaire, G. (2015). Identité et diversité de l'AB : Quels paradigmes pour un dessein de l'AB ? *Pour*, 227(3), 81-88. <https://doi.org/10.3917/pour.227.0081>

Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2003). La Recherche-Action. In Y. Giordano (Éd.), *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (p. 85-132). EMS. <https://hal-upec-upem.archives-ouvertes.fr/hal-01490609>

Altieri, M. A. (2002). Agroecology : The science of natural resource management for poor farmers in marginal environments. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 93(1), 1-24.
[https://doi.org/10.1016/S0167-8809\(02\)00085-3](https://doi.org/10.1016/S0167-8809(02)00085-3)

Amblard, L., Berthomé, G.-E.-K., Houdart, M., & Lardon, S. (2018). L'action collective dans les territoires. Questions structurantes et fronts de recherche. *Géographie, économie, société*, 20(2), 227-246.
<https://doi.org/10.3166/ges.20.2017.0032>

Amichi, H., Frayssignes, J., Henninger, M.-C., & Buchs, A. (2021). Recomposition des collectifs agricoles pour des filières plus durables. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 12, n°1, Article Vol. 12, n°1.
<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19064>

Assens, C., & Coléno, F. (2017). L'agriculture durable. Comment réconcilier le public et le privé pour la gestion d'un bien commun. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 21(4), 136-145. <https://doi.org/10.7202/1053583ar>

Auclair, D., & Cailliez, F. (1994). Les besoins de recherche en agroforesterie. *Revue Forestière Française*, S, 141. <https://doi.org/10.4267/2042/26610>

Barbarot, A.-S., Renard, T., Vollet, D., Lepicier, D., Berriet-Sollic, M., & Tiveyrat, D. (2013). Propositions méthodologiques pour mesurer la territorialisation des projets de développement rural. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 336, Article 336.
<https://doi.org/10.4000/economierurale.3985>

- Bataillon, C. (2006). Six géographes en quête d'engagement : Du communisme à l'aménagement du territoire. Essai sur une génération. *Cybergeo : European Journal of Geography*.
<https://doi.org/10.4000/cybergeo.1739>
- Baudry, J. (2019). Les bocages entre science et action publique. *Sciences Eaux & Territoires*, 30.
<https://doi.org/10.3917/set.030.0010>
- Beaude, B. (2011). Pérégrinations d'un terrain sans territoire. *Carnets de géographes*, 2, Article 2.
<https://doi.org/10.4000/cdg.2742>
- Bermond, M., Guillemin, P., & Maréchal, G. (2019). Quelle géographie des transitions agricoles en France ? Une approche exploratoire à partir de l'agriculture biologique et des circuits courts dans le recensement agricole 2010. *Cahiers Agricultures*, 28, 16.
<https://doi.org/10.1051/cagri/2019013>
- Berriet-Sollic, M., Lépicier, D., & Vollet, D. (2016). Innover en territorialisant : Quel est le prix à payer ? Analyse des coûts de transaction du programme LEADER 2007-2013 en Auvergne et Bourgogne. *Norois. Environnement, aménagement, société*, 241, Article 241.
<https://doi.org/10.4000/noroi.5981>
- Bertrand, N., Souchard, N., Rousier, N., Martin, S., & Micheels, M.-C. (2006). Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : Consensus ou tensions ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, août(3), 329-353. <https://doi.org/10.3917/reru.063.0329>
- Bijja, M., Arroyo, J., Lavigne, F., Dubois, J., & Fortun-Lamothe, L. (2017). Les services rendus par les systèmes de production de foie gras agroforestiers : L'exemple de l'association entre oies et noyers en Périgord. *INRA Productions Animales*, 30(3), 241. <https://hal.inrae.fr/hal-02627171>
- Bing, J.-B. (2019). L'animal sauvage, (f)acteur mal-visible du paysage : Agrosylvopastoralisme dans le Morvan et agroforesterie à Sumatra. *Revue forestière française*, 71(4-5), Article 4-5.
<https://doi.org/10.4267/2042/70828>
- Blanc-Pamard, C. (2005). Jeux d'échelles, territoires de recherche. Exemples africains et malgaches. *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.3184>
- Bodiguel, L. (2003). Le territoire, vecteur de la reconnaissance juridique de l'agriculture multifonctionnelle. *Économie rurale*, 273(1), 61-75. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2003.5388>
- Boiffin, J. (2004). Territoire : Agronomie, géographie, écologie, où en est-on ? Le point de vue d'un chercheur agronome. *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 12(3), 307-309. <https://doi.org/DOI:10.1051/nss:2004043>
- Boiffin, J., Benoît, M., Le Bail, M., Papy, F., & Stengel, P. (2014). Agronomy, land, and territory : Working on and for territorial development, the stakes for agronomy. *Cahiers Agricultures*, 23(2), 72-83.
<https://doi.org/10.1684/agr.2014.0688>

- Bonerandi, E. (2008). Une géographie rurale active. *Revue des thèses soutenues de 2003 à 2008 dans les universités françaises. Géocarrefour*, 83(Vol. 83/4), Article 4.
- Bonnemaison, J. (1981). Voyage autour du territoire. *L'Espace géographique*, 10(4), 249-262. JSTOR. <https://www.jstor.org/stable/44381647>
- Bories, O., & Rue, M. (2017). Quand des agriculteurs agroforestiers haut-garonnais nous parlent d'arbre et de paysage. *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 16. <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01816666>
- Boudes, P., & Darrot, C. (2016). Biens publics : Construction économique et registres sociaux. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 19, Article 19. <https://doi.org/10.4000/regulation.11805>
- Bouhali, A. (2015). Comparer deux espaces urbains du commerce transnational (Le Caire et Oran), ou comment gérer les écarts entre théorie de la comparaison et pratique sur le terrain. *e-Migrinter*, 13, Article 13. <https://doi.org/10.4000/e-migrinter.556>
- Brodthorn, S. B., Fontana, N. M., & Archer, L. F. (2020). Feasibility and sustainability of agroforestry in temperate industrialized agriculture : Preliminary insights from California. *Renewable Agriculture and Food Systems*, 35(5), 513-521. <https://doi.org/10.1017/S1742170519000140>
- Brown, S. E., Miller, D. C., Ordonez, P. J., & Baylis, K. (2018). Evidence for the impacts of agroforestry on agricultural productivity, ecosystem services, and human well-being in high-income countries : A systematic map protocol. *Environmental Evidence*, 7(1), 24. <https://doi.org/10.1186/s13750-018-0136-0>
- Buttoud, G. (1994). Les systèmes agroforestiers dans les pays en développement : Quels enseignements? *Revue forestière française*, 46(S), 152. <https://doi.org/10.4267/2042/26611>
- Calberac, Y. (2011). Le terrain des géographes est-il un terrain géographique ? Le terrain d'un épistémologue. *Carnets de géographes*, 2, Article 2. <https://doi.org/10.4000/cdg.2783>
- Calbérac, Y. (2015). Le terrain : La fin d'un grand récit ? *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies*, 92(1), Article 1. <https://doi.org/10.4000/bagf.492>
- Calbérac, Y. (2021). *Raviver le vif. Le terrain des géographes au prisme de la métaphore*. Presses Universitaires de Rennes. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03257276>
- Cañada, J. S., & Muchnik, J. (2011). Introduction : Ancre et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 322, Article 322. <https://doi.org/10.4000/economierurale.2962>
- Canet, A. (2009). Politique gersoise de l'arbre champêtre. *Revue Forestière Française*. <https://doi.org/10.4267/2042/31533>

- Canova, N. (2020). Un géographe perdu sur la piste. Sur les échecs (ponctuels) de l'interdisciplinarité. *Carnets de géographes*, 14, Article 14. <https://doi.org/10.4000/cdg.6138>
- Carbonnel, A., Chia, E., & Mikolasek, O. (2013). Dispositifs et événements dans la Recherche-Action en Partenariat au Cameroun. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 338, Article 338. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4182>
- Cardinael, R., Cadisch, G., Gosme, M., Oelbermann, M., & van Noordwijk, M. (2021). Climate change mitigation and adaptation in agriculture : Why agroforestry should be part of the solution. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 319, 107555. <https://doi.org/10.1016/j.agee.2021.107555>
- Caron, P. (2005). À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste. *Natures Sciences Societes*, Vol. 13(2), 145-153. <https://doi.org/DOI:10.1051/nss:2005021>
- Cerda, R., Deheuvels, O., Calvache, D., Niehaus, L., Saenz, Y., Kent, J., Vilchez, S., Villota, A., Martinez, C., & Somarriba, E. (2014). Contribution of cocoa agroforestry systems to family income and domestic consumption : Looking toward intensification. *Agroforestry Systems*, 88(6), 957-981. <https://doi.org/10.1007/s10457-014-9691-8>
- Chenu et al. (2014). Stocker du carbone dans les sols agricoles : Évaluation de leviers d'action pour la France. *Innovations Agronomiques*. <https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/5353/41503/file/Vol37-3-Chenu.pdf>
- Chevalier, M. (1981). Les phénomènes néo-ruraux. *L'Espace géographique*, 10(1), 33-47. JSTOR. <https://www.jstor.org/stable/44379799>
- Chevalier, P. (2018). Les paradoxes de la « renaissance rurale ». *Paysans & société*, 372(6), 42-48. <https://doi.org/10.3917/pes.372.0042>
- Chombart de Lauwe, J.-B. (1952). Aspects économiques de l'utilisation en commun du matériel agricole. *Économie rurale*, 4(4), 1-187. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1952.1294>
- Ciaccia, C., Testani, E., Fiore, A., Iocola, I., Di Pierro, M., Mele, G., Ferlito, F., Cutuli, M., Montemurro, F., Farina, R., Ceccarelli, D., Persiani, A., Canali, S., & Diacono, M. (2021). Organic Agroforestry Long-Term Field Experiment Designing Through Actors' Knowledge towards Food System Sustainability. *Sustainability*, 13(10), Article 10. <https://doi.org/10.3390/su13105532>
- Clément, O., & Malaval, S. (2019). « Végétal local » : Une marque au service des acteurs du territoire. *Sciences Eaux Territoires*, Numéro 30(4), 78-79. <https://doi.org/10.3917/set.030.0078>
- Coenen, H. (2001). Recherche-action : Rapports entre chercheurs et acteurs. *Revue internationale de psychosociologie*, Vol. VII(16), 19-32. <https://doi.org/DOI10.3917/rips.016.0019>

- Compagnone, C., Lamine, C., & Dupré, L. (2018). La production et la circulation des connaissances en agriculture interrogées par l'agro-écologie. De l'ancien et du nouveau. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12, 2(2), 111-138. <https://doi.org/10.3917/rac.039.0111>
- Cornu, P. (2018). La géographie rurale française en perspective historique—Géoconfluences. *Géoconfluences*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-geographie-rurale/@@aws-content-pdfbook>
- Cristofari, H., Girard, N., & Magda, D. (2018). How agroecological farmers develop their own practices : A framework to describe their learning processes. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 42(7), 777-795. <https://doi.org/10.1080/21683565.2018.1448032>
- Dalgaard, T., Hutchings, N. J., & Porter, J. R. (2003). Agroecology, scaling and interdisciplinarity. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 100(1), 39-51. [https://doi.org/10.1016/S0167-8809\(03\)00152-X](https://doi.org/10.1016/S0167-8809(03)00152-X)
- Daré, W., & Venot, J.-P. (2016). Dynamique des postures de chercheurs-engagés. Retours sur la participation dans les politiques de l'eau au Burkina Faso. *Anthropologie & développement*, 44, Article 44. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.514>
- Darly, S. (2012). La reterritorialisation de l'agriculture, effet collatéral des conflits d'usage. Le cas francilien. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 332, Article 332. <https://doi.org/10.4000/economierurale.3622>
- Deffontaines, J.-P. (2004). L'objet dans l'espace agricole. Le regard d'un géoagronome. *Natures Sciences Sociétés*, 12(3), 299-304. <https://doi.org/DOI:10.1051/nss:2004041>
- Deléage, E. (2017). De la désolation à la production d'un monde commun. Réflexions critiques sur le travail dans l'agriculture. *Écologie & politique*, 54(1), 35-44. <https://doi.org/10.3917/ecopo1.054.0035>
- Deléage, E., & Sabin, G. (2012). Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles. *Ethnologie française, Vol. 42(4)*, 667-676. <https://doi.org/10.3917/ethn.124.0667>
- Depommier, D. (1998). *Agroforestry : Concepts and methodologies for research-development* [Monograph]. CIRAD-Forêt. <https://agritrop.cirad.fr/300507/>
- Deschamps, S., & Demeulenaere, É. (2015). L'observatoire agricole de la biodiversité. *Études rurales*, 195, Article 195. <https://doi.org/DOI:10.4000/etudesrurales.10276>
- Descola, P. (2007). Postface. Les coulisses de la nature. *Cahiers d'anthropologie sociale*, 3(1), 123-127. <https://doi.org/10.3917/cas.003.0123>
- Desplanques, H. (1958). La culture mixte italienne. Essai d'interprétation—Persée. *Bulletin de l'Association de Géographes Français*. https://www.persee.fr/doc/bagf_0004-5322_1958_num_35_278_7578

- Deverre, C. (2004). Les nouveaux liens sociaux au territoire. *Natures Sciences Sociétés*, 12(2), 172-178. <https://doi.org/DOI: 10.1051/nss:2004022>
- D'Hervilly, C., Marsden, C., Capowiez, Y., Béral, C., Delapré-Cosset, L., & Bertrand, I. (2021). Trees and herbaceous vegetation strips both contribute to changes in soil fertility and soil organism communities in an agroforestry system. *Plant and Soil*, 463(1), 537-553. <https://doi.org/10.1007/s11104-021-04932-x>
- Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : Éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'Information Géographique*, 62(3), 99-110. <https://doi.org/10.3406/ingeo.1998.2586>
- Di Sacco, A., Hardwick, K. A., Blakesley, D., Brancalion, P. H. S., Breman, E., Cecilio Rebola, L., Chomba, S., Dixon, K., Elliott, S., Ruyonga, G., Shaw, K., Smith, P., Smith, R. J., & Antonelli, A. (2021). Ten golden rules for reforestation to optimize carbon sequestration, biodiversity recovery and livelihood benefits. *Global Change Biology*, 27(7), 1328-1348. <https://doi.org/10.1111/gcb.15498>
- Doré, T. (2010). L'agronomie demain. *Cahiers Agriculture*, 19(3), 175-176. <https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-01357994>
- Doré, T. (2017). Développement coopératif et agroécologie, quelles convergences ? *Les cahiers du développement coopératif*, 2, 15-16. <https://agris.fao.org/agris-search/search.do?recordID=FR2021053426>
- Drexler, S., Gensior, A., & Don, A. (2021). Carbon sequestration in hedgerow biomass and soil in the temperate climate zone. *Regional Environmental Change*, 21(3), 74. <https://doi.org/10.1007/s10113-021-01798-8>
- Dubost, J. (2001). Réflexions sur les passés de la recherche-action et son actualité. *Revue internationale de psychosociologie*, Vol. VII(16), 9-18. <https://doi.org/DOI 10.3917/rips.016.0009>
- Dupraz, C. (1994). Le chêne et le blé : L'agroforesterie peut-elle intéresser les exploitations européennes de grandes cultures ? *Revue Forestière Française*, 5, 84. <https://doi.org/10.4267/2042/26620>
- Dupraz, C., Auclair, D., & Guitton, J.-L. (1992). *What can Europe learn from twenty years of agroforestry research in New Zealand ? Part One : New Zealand agro-forestry*. <https://doi.org/10.4267/2042/26357>
- Dupraz, C., Baldy, C., & Schilizzi, S. (1993). Vers de nouvelles agroforesteries en climat tempéré et méditerranéen. *Cahiers Agriculture*, 2, 375-386. <https://revues.cirad.fr/index.php/cahiers-agricultures/article/view/29811>
- Dupraz, C., & Capillon, A. (2006). *L'agroforesterie : Une voie de diversification écologique de l'agriculture européenne?* 12. https://www.researchgate.net/publication/230675905_Entre_agronomie_et_ecologie_vers_la_gestion_decosystemes_cultives

- Duru, M., Fares, M., & Therond, O. (2014). Un cadre conceptuel pour penser maintenant (et organiser demain) la transition agroécologique de l'agriculture dans les territoires. *Cahiers Agricultures*, 23(2), Article 2. <https://doi.org/10.1684/agr.2014.0691>
- Duru, M., Therond, O., Martin, G., Martin-Clouaire, R., Magne, M.-A., Justes, E., Journet, E.-P., Aubertot, J.-N., Savary, S., Bergez, J.-E., & Sarthou, J. P. (2015). How to implement biodiversity-based agriculture to enhance ecosystem services : A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 35(4), 1259-1281. <https://doi.org/10.1007/s13593-015-0306-1>
- Duvernoy, I., Barthe, L., & Lima, S. (2012). Les représentations de l'activité agricole dans les projets de territoires périurbains : Exemple de trois Pays en Midi-Pyrénées. *Norois*, 224(3), 49-60. <https://doi.org/10.4000/norois.4273>
- Ferguson, Rafter et Sarah Lovell. 2014. « Permaculture for agroecology: Design, movement, practice, and worldview. A review ». *Agronomy for Sustainable Development* 34 (avril): 251-74. <https://doi.org/10.1007/s13593-013-0181-6>.
- Fleury, P., Chazoule, C., & Peigné, J. (2014). Ruptures et transversalités entre agriculture biologique et agriculture de conservation. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 339-340, Article 339-340. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4247>
- Frayssignes, J., Pouzenc, M., & Olivier-Salvagnac, V. (2021). La relocalisation de l'agriculture : Entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 12, n°1, Article Vol. 12, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18584>
- Gaborieau, I. (2021). Éditorial « Vers des ruralités renouvelées ». *Pour*, N° 239(1), 3-4. <https://doi.org/DOI.10.3917/pour.239.0003>
- Gasselin, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S., & Sautier, D. (2021). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*. éditions Quae. <https://doi.org/10.35690/978-2-7592-3243-7>
- Gavaland, A., Record, S., & Réquillart, V. (2004). Le boisement des terres agricoles peut-il constituer une voie de diversification des revenus des agriculteurs ? *Économie rurale*, 281(1), 24-38. <https://doi.org/10.3406/ecoru.2004.5482>
- Ginisty, K., Spire, A., & Vivet, J. (2010). Quoi de neuf en géographie ? *Carnets de géographes*, 1, Article 1. <http://journals.openedition.org/cdg/1777>
- Girard, F. (2019). Semences et agrobiodiversité : Pour une lecture ontologique des bio-communs locaux. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 10, n°1, Article Vol. 10, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.13339>
- Girard, N., & Magda, D. (2018). Les jeux entre singularité et généricité des savoirs agro-écologiques dans un réseau d'éleveurs. *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 12, N°2(2), 199-228. <https://doi.org/10.3917/rac.039.0199>

- Goltz, S. M., Mayer, A. L., & Orr, B. (2020). Applied Behavior Analysis as a Development Tool : Examples from Agroforestry. *Journal of Sustainable Forestry*, 39(8), 785-799.
<https://doi.org/10.1080/10549811.2020.1730906>
- Gosnell, H. (2021). Regenerating soil, regenerating soul : An integral approach to understanding agricultural transformation. *Sustainability Science*. <https://doi.org/10.1007/s11625-021-00993-0>
- Grimonprez, B. (2017). Semences agricoles : La tragédie d'un commun. *Revue de Droit Rural* etude 31.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02015234>
- Guéranger, D. (2012). La monographie n'est pas une comparaison comme les autres. Les études de l'intercommunalité et leur territoire. *Terrains & travaux*, 21(2), 23-36.
<https://doi.org/10.3917/tt.021.0023>
- Guillerme, S., Alet, B., Briane, G., Coulon, F., & Maire, É. (2009). L'arbre hors forêt en France. Diversité, usages et perspectives. *Revue forestière française*, 61(5), 543-560.
<https://doi.org/10.4267/2042/31534>
- Guillou, A. (2020). Rêver la forêt, cultiver les arbres. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 22, Article 22. <https://doi.org/10.4000/paysage.7698>
- Guillon, J. L., Dupraz, C., Auclair, D., & De Montard, F. X. (1994). Quel projet agroforestier pour l'Europe tempérée? *Revue Forestière Française*. <http://agritrop.cirad.fr/389708/>
- Guillon, J.-L. (1994). Introduction : L'agroforesterie ? *Revue Forestière Française*, XLVI.
<https://doi.org/10.4267/2042/26605>
- Herder, M., Moreno, G., Mosquera-Losada, M. R., Palma, J., Sidiropoulou, A., Santiago-Freijanes, J., Crous-Duran, J., Paulo, J., Tomé, M., Pantera, A., Papanastasis, V., Mantzanas, K., Pachana, P., Papadopoulos, A., Plieninger, T., & Burgess, P. (2017). Current extent and stratification of agroforestry in the European Union. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 241, 121-132.
<https://doi.org/10.1016/j.agee.2017.03.005>
- Horlings, L. G., & Marsden, T. K. (2011). Towards the real green revolution? Exploring the conceptual dimensions of a new ecological modernisation of agriculture that could 'feed the world'. *Global Environmental Change*, 21(2), 441-452. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2011.01.004>
- Hubert, B. (2020). IV. Le triangle de l'agroécologie. Politique, sociotechnique, systèmes vivants. In *Villes et territoires résilients* (p. 235-252). Hermann.
<https://doi.org/10.3917/herm.colle.2020.01.0235>
- Joffre, R., Rambal, S., & Ratte, J. P. (1999). The dehesa system of southern Spain and Portugal as a natural ecosystem mimic. *Agroforestry Systems*, 45(1), 57-79.
<https://doi.org/10.1023/A:1006259402496>

- Kebir, L., Nahrath, S., & Wallet, F. (2018). Éditorial du dossier Bien Communs et Territoire. *Espaces et sociétés*, n° 175(4), 7-17. <https://doi.org/10.3917/esp.175.0007>
- Lamara, H. (2009). Les deux piliers de la construction territoriale : Coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8208>
- Laurent, F. (2015). L'Agriculture de Conservation et sa diffusion en France et dans le monde. *Cybergeo : European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27284>
- Lefort, I. (2012). Le terrain : L'Arlésienne des géographes ? *Annales de géographie*, 687688(5), 468-486. <https://doi.org/DOI.10.3917/ag.687.0468>
- Léger, F., Morel, K., Bellec-Gauche, A., & Warlop, F. (2019). Agroforesterie maraîchère : Un choix stratégique pour garantir une durabilité en transition agroécologique ? Expériences issues du projet SMART. *Innovations Agronomiques*, 71, 259-273. <https://doi.org/10.15454/EK0390>
- Leroux, B. (2015). L'émergence de l'agriculture biologique en France : 1950-1990. *Pour*, 227(3), 59-66. <https://doi.org/10.3917/pour.227.0059>
- Lewin, K. (1946). Action Research and Minority Problems. *Journal of Social Issues*, 2(4), 34-46. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x>
- Liagre, F. (2009). Reconsidering the role of trees in agriculture—The case of agroforestry. *Hyper Article en Ligne - Sciences de l'Homme et de la Société*. <https://doi.org/10.4267/2042/31529>
- Lion, B. (2014). Les GIEE : levier principal pour l'agro-écologie. Du GIEE au PEI : remettre l'innovation au cœur du développement agricole. *Droit et Ville*, 78(2), 155-159. <https://doi.org/10.3917/dv.078.0155>
- Louah, L., Visser, M., Baltazar, S., & Delobel, V. (2015). Changements de postures du chercheur, de l'agriculteur et de l'enseignant pour l'innovation agroécologique paysanne. *Pour*, N° 226(2), 5-10. <https://doi.org/10.3917/pour.226.0005>
- Lucas, V., Gasselin, P., & Ploeg, J. (2019). Local inter-farm cooperation : A hidden potential for the agroecological transition in northern agricultures. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 43, 145-179. <https://doi.org/10.1080/21683565.2018.1509168>
- Luedeling, E., Kindt, R., Huth, N. I., & Koenig, K. (2014). Agroforestry systems in a changing climate—Challenges in projecting future performance. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 6, 1-7. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2013.07.013>
- Luginbühl, Y. (2020). La forêt et son imaginaire social : Quels enjeux pour l'avenir ? *Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 22. <https://doi.org/10.4000/paysage.7822>

- Mahé et Lerbourg. (2012). Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts. *AGRESTE PRIMEUR (N° 284)*.
https://abiodoc.docressources.fr/index.php?lvl=notice_display&id=25679
- Mahieu, S., Novak, S., Barre, P., Delagarde, R., Niderkorn, V., Gastal, F., & Emile, J.-C. (2021). Diversity in the chemical composition and digestibility of leaves from fifty woody species in temperate areas. *Agroforestry Systems*. <https://doi.org/10.1007/s10457-021-00662-2>
- Mancebo, F. (2007). Cultures, marquage territorial et appropriation du développement durable. *L'Information géographique*, 71(3), 79-87. <https://doi.org/10.3917/lig.713.0079>
- Matthey, L. (2005). Éthique, politique et esthétique du terrain : Cinq figures de l'entretien compréhensif. *Cybergeo : European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.3426>
- Matthey, L., & Da Cunha, A. (2008). Penser les savoirs émergents. Pour une approche réaliste du travail conceptuel du géographe. *Geographica Helvetica*, 63(4), 220. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:76503>
- Mbow, C., Smith, P., Skole, D., Duguma, L., & Bustamante, M. (2014). Achieving mitigation and adaptation to climate change through sustainable agroforestry practices in Africa. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 6, 8-14. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2013.09.002>
- Mbow, C., Van Noordwijk, M., Luedeling, E., Neufeldt, H., Minang, P. A., & Kowero, G. (2014). Agroforestry solutions to address food security and climate change challenges in Africa. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 6, 61-67. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2013.10.014>
- McKey, D. (2020). Les systèmes agricoles du passé peuvent-ils inspirer la transition écologique ? *Les nouvelles de l'archéologie*, 161, Article 161. <https://doi.org/10.4000/nda.10546>
- Melé, P., & Neveu, C. (2020). Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 38, Article 38. <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6681>
- Melot, R., Bourdeau-Lepage, L., & Bonnefond, M. (2021). Réinterroger les liens entre urbain et rural : Interconnexions et coordinations des territoires. *Géographie, économie, société*, 23(4), 357-366. <https://doi.org/10.3166/ges.2021.0021>
- Mendelson, S., Gold, M., Lovell, S., & Hendrickson, M. (2021). The agroforestry academy : Assessing long-term outcomes and impacts of a model training program. *Agroforestry Systems*, 95(4), 601-614. <https://doi.org/10.1007/s10457-021-00604-y>
- Micoud, A. (2021). Bio, pluriactif et inséré dans la vie de la commune ! *DARD/DARD*, 5(1), 20-30. <https://doi.org/10.3917/dard.005.0020>
- Millard, E. (2011). Incorporating Agroforestry Approaches into Commodity Value Chains. *Environmental Management*, 48(2), 365-377. <https://doi.org/10.1007/s00267-011-9685-5>

- Moraine, M. (2021). La PAC au service des collectifs agricoles : Enseignements de projets agroécologiques innovants (P. Lécole, Trad.). *Agronomie, environnement & sociétés*, 11(1). <https://doi.org/10.54800/sca520>
- Moret, C., Jouon, S., & Lebreton, L. (2019). Retour d'expérience - Les filières du bocage, de la gestion durable à la production de bois d'œuvre et de bois-énergie : Retour d'expérience sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté. *Sciences Eaux & Territoires*, 30, Article 30. <https://doi.org/10.14758/SET-REVUE.2019.4.04>
- Morin, A. (1985). Critères de « scientificité » de la recherche-action. *Revue des sciences de l'éducation*, 11(1), 31-49. <https://doi.org/10.7202/900478ar>
- Morrisette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49. <https://doi.org/10.7202/1020820ar>
- Mosquera-Losada, M. R., Fernández-Núñez, E., & Rigueiro-Rodríguez, A. (2006). Pasture, tree and soil evolution in silvopastoral systems of Atlantic Europe. *Forest Ecology and Management*, 232(1), 135-145. <https://doi.org/10.1016/j.foreco.2006.05.057>
- Mosquera-Losada, M. R., Santiago-Freijanes, J. J., Rois-Díaz, M., Moreno, G., den Herder, M., Aldrey-Vázquez, J. A., Ferreiro-Domínguez, N., Pantera, A., Pisanelli, A., & Rigueiro-Rodríguez, A. (2018). Agroforestry in Europe : A land management policy tool to combat climate change. *Land Use Policy*, 78, 603-613. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2018.06.052>
- Nahmías, P., & Le Caro, Y. (2012). Pour une définition de l'agriculture urbaine : Réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales. *Environnement urbain / Urban Environment*, 6, 1-16. <https://doi.org/10.7202/1013709ar>
- Neupane, R. P., & Thapa, G. B. (2001). Impact of agroforestry intervention on soil fertility and farm income under the subsistence farming system of the middle hills, Nepal. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 84(2), 157-167. [https://doi.org/10.1016/S0167-8809\(00\)00203-6](https://doi.org/10.1016/S0167-8809(00)00203-6)
- Notaro, M., Collado, C., Depas, J. K., Dumovil, D., Denis, A. J., Deheuvels, O., Tixier, P., & Gary, C. (2021). The spatial distribution and height of associated crops influence cocoa tree productivity in complex agroforestry systems. *Agronomy for Sustainable Development*, 41(5), 60. <https://doi.org/10.1007/s13593-021-00716-w>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2004). La rigueur du qualitatif. L'anthropologie comme science empirique. *Espace Temps*, 84(1), 38-50. <https://doi.org/10.3406/espat.2004.4237>
- Olivier de Sardan, J.-P. (1996). La violence faite aux données. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 3, Article 3. <https://doi.org/10.4000/enquete.363>
- Opillard, F. (2019). Entrer en terrain (en) militant. Enjeux de positionnalité et réflexivité dans la comparaison des entrées en terrains militants à San Francisco (États-Unis) et Valparaíso (Chili). *Carnets de géographes*, 12, Article 12. <https://doi.org/10.4000/cdg.4602>

- Ozouf-Marignier, M.-V., & Sevin, A. (2003). Formes de savoirs géographiques. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n° 9(2), 3-11. <https://doi.org/10.3917/rhsh.009.0003>
- Parodi, A., Villamonte-Cuneo, G., Loboguerrero, A. M., Martínez-Barón, D., & Vázquez-Rowe, I. (2022). Embedding circularity into the transition towards sustainable agroforestry systems in Peru. *Science of The Total Environment*, 838, 156376. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2022.156376>
- Pattanayak, S. K., & Mercer, D. E. (2002). Indexing Soil Conservation : Farmer Perceptions of Agroforestry Benefits. *Journal of Sustainable Forestry*, 15(2), 63-85. https://doi.org/10.1300/J091v15n02_03
- Perichon, S. (2004). L'impossible reconstruction des bocages détruits. *LEspace géographique*, tome 33(2), 175-187. <https://doi.org/10.3917/eg.332.0175>
- Pignier, N. (2021). Des paysans, des paysannes pour nous relier au vivant. *DARD/DARD*, 5(1), 44-51. <https://doi.org/10.3917/dard.005.0044>
- Pinard, C. (2019). Le plan de développement de l'agroforesterie. *Sciences Eaux & Territoires*, Numéro 30(4), 80-81. <https://doi.org/10.3917/set.030.0080>
- Piron, M. (1993). Changer d'échelle : Une méthode pour l'analyse des systèmes d'échelles. *L'Espace géographique*, 22(2), 147-165. <https://doi.org/10.3406/spgeo.1993.3160>
- Plumecocq, G., Debril, T., Duru, M., Magrini, M.-B., Sarthou, J.-P., & Therond, O. (2018). Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. *Economie rurale*, n° 363(1), 99-120. <https://doi.org/10.4000/economierurale.5430>
- Poulot, M. (2008). Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? *Géocarrefour*, 83(Vol. 83/4), Article 4. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.7045>
- Poulot, M. (2014). Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine : Nouvelle agriculture, nouveaux métiers ? *Espaces et sociétés*, 158(3), 13-30. <https://doi.org/10.3917/esp.158.0013>
- Poulot, M. (2021). Des ruralités en renouvellement. *Pour*, N° 239(1), 45-53. <https://doi.org/10.3917/pour.239.0045>
- Poulot, M., & Rouyres, T. (2007). Refaire campagne en Île-de-France. *Noroi. Environnement, aménagement, société*, 202, Article 202. <https://doi.org/10.4000/noroi.1631>
- Pouzenc, Michaël. 2020. « Articuler un « penser global » et un « agir local » : la territorialisation des « Community Supported Agriculture » ». *Développement durable et territoires*, n° Vol. 11, n°1 (avril). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16922>.
- Prévost, P., Capitaine, M., Gautier-Pelissier, F., Michelin, Y., Jeanneaux, P., Fort, F., Javelle, A., Moïti-Maïzi, P., Lérique, F., Brunschwig, G., Fournier, S., Lapeyronie, P., & Josien, É. (2014). Le terroir, un

concept pour l'action dans le développement des territoires. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14 Numéro 1, Article Volume 14 Numéro 1.
<https://doi.org/10.4000/vertigo.14807>

- Raffestin, C. (1982). Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité. *Espaces et Sociétés*, 41, 167-171. <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:4324>
- Raimbert, C., & Raton, G. (2021). Collectifs logistiques et territoires dans les circuits courts alimentaires de proximité : La robustesse de la coopération analysée au prisme des communs. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 12, n°1, Article Vol. 12, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18754>
- Reboud, X., & Hainzelin, É. (2017). L'agroécologie, une discipline aux confins de la science et du politique. *Natures Sciences Sociétés, Supplément(Supp. 4)*, 64-71. <https://doi.org/10.1051/nss/2017036>
- Rhéaume, J. (1982). La recherche-action : Un nouveau mode de savoir? *Sociologie et sociétés*, 14(1), 43-51. <https://doi.org/10.7202/006775ar>
- Richardson, M. (2005). À la recherche de savoirs perdus? Expérience, innovation et savoirs incorporés chez des agriculteurs biologiques au Québec. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 1, Article Volume 6 Numéro 1.
<https://doi.org/10.4000/vertigo.2926>
- Rieutort, L. (2009). Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'Information géographique*, Vol. 73(1), 30-48. <https://doi.org/10.3917/lig.731.0030>
- Rieutort, L., Madeline, P., & Delfosse, C. (2018). Quelles géographies de la France rurale? Réflexions à propos de la nouvelle question de géographie aux concours de l'enseignement secondaire. *Histoire & Sociétés Rurales*, 50(2), 7-30. <https://doi.org/10.3917/hsr.050.0007>
- Rivière, S., Provendier, D., Malaval, S., Sanson, B., Gourvil, J., Albert, A., & Millet, J. (2022). Structuring supply chains of native plant material of wild and local provenance in France : A contribution to ecological restoration and Nature-based solutions. *Nature-Based Solutions*, 2, 100035.
<https://doi.org/10.1016/j.nbsj.2022.100035>
- Rolo, V., Rocas-Diaz, J. V., Torralba, M., Kay, S., Fagerholm, N., Aviron, S., Burgess, P., Crous-Duran, J., Ferreiro-Dominguez, N., Graves, A., Hartel, T., Mantzanas, K., Mosquera-Losada, M. R., Palma, J. H. N., Sidiropoulou, A., Szerencsits, E., Viaud, V., Herzog, F., Plieninger, T., & Moreno, G. (2021). Mixtures of forest and agroforestry alleviate trade-offs between ecosystem services in European rural landscapes. *Ecosystem Services*, 50, 101318.
<https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2021.101318>
- Roux, C., & Dauce, H. (2014). Prendre en compte la « productivité territoriale » de l'agriculture ? *Pour*, 221(1), 125-130. <https://doi.org/10.3917/pour.221.0125>

- Sachet, S. (2020). La mise en politique de l'agroforesterie. Des interdépendances sociales défiant le corporatisme sectoriel en France ? *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 372, Article 372. <https://doi.org/10.4000/economierurale.7791>
- Sanson, B., Baudry, J., Moret, C., & Narcy, J.-B. (2019). Ressources en eaux, ressources bocagères / Avant-propos. *Sciences Eaux & Territoires*, 30. <https://doi.org/10.3917/set.030.0003>
- Sanson, B., & Moret, C. (2022). « Cette PAC sera celle de la haie ! » *Pour*, 243(2), 129-138. <https://doi.org/10.3917/pour.243.0129>
- Sautter, G. (1961). L'étude régionale : Réflexions sur la formule monographique en géographie humaine. *Homme*, 1(1), 77-89. <https://doi.org/10.3406/hom.1961.366342>
- Schwarz, J., Schnabel, F., & Bauhus, J. (2021). A conceptual framework and experimental design for analysing the relationship between biodiversity and ecosystem functioning (BEF) in agroforestry systems. *Basic and Applied Ecology*, 55, 133-151. <https://doi.org/10.1016/j.baae.2021.05.002>
- Smith, J., Pearce, B. D., & Wolfe, M. S. (2013). Reconciling productivity with protection of the environment : Is temperate agroforestry the answer? *Renewable Agriculture and Food Systems*, 28(1), 80-92. <https://doi.org/10.1017/S1742170511000585>
- Smith, J., Westaway, S., Mullender, S., Giannitsopoulos, M., & Graves, A. (2021). Making hedgerows pay their way : The economics of harvesting field boundary hedges for bioenergy. *Agroforestry Systems*. <https://doi.org/10.1007/s10457-021-00631-9>
- Souchard, N. (2003). L'agriculture et la cité à la recherche d'un nouveau bien commun territorialisé ? Les exemples de Rennes Métropole et de Grenoble. *Revue de Géographie Alpine*, 91(4), 105-115. <https://doi.org/10.3406/rga.2003.2266>
- Soule, B. (2007). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches qualitatives*, 27. <https://doi.org/10.7202/1085359ar>
- Staton, T., Walters, R., Smith, J., Breeze, T., & Girling, R. (2021). Management to Promote Flowering Understoreys Benefits Natural Enemy Diversity, Aphid Suppression and Income in an Agroforestry System. *Agronomy*, 11(4), Article 4. <https://doi.org/10.3390/agronomy11040651>
- Thomas, J. (2018). Reconnaissance politique des savoirs professionnels. Expérimentation, légitimation, réflexivité et organisation d'un groupe d'agriculteurs autour des connaissances professionnelles. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 12, 2(2), 229-257. <https://doi.org/10.3917/rac.039.0229>
- Tomich, T. P., Brodt, S., Ferris, H., Galt, R., Horwath, W. R., Kebreab, E., Leveau, J. H. J., Liptzin, D., Lubell, M., Merel, P., Michelsmore, R., Rosenstock, T., Scow, K., Six, J., Williams, N., & Yang, L. (2011). Agroecology : A Review from a Global-Change Perspective. *Annual Review of Environment and Resources*, 36(1), 193-222. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-012110-121302>

- Torquebieau, E., Mary, F., & Sibelet, N. (2002). Les associations agroforestières et leurs multiples enjeux. *Bois et forêts des tropiques*, N° 271 (1), 1 à 13.
<https://revues.cirad.fr/index.php/BFT/article/view/20166>
- Torralba, M., Fagerholm, N., Burgess, P. J., Moreno, G., & Plieninger, T. (2016). Do European agroforestry systems enhance biodiversity and ecosystem services? A meta-analysis. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 230, 150-161. <https://doi.org/10.1016/j.agee.2016.06.002>
- Toullec, J.-L. (2019). Les politiques publiques du bocage en Bretagne. *Sciences Eaux & Territoires*, Numéro 30(4), 84-87. <https://doi.org/10.3917/set.030.0084>
- Trier, V., & E, W. (1980). La recherche-action. *Déviance et société*, 4(2), 179-193.
<https://doi.org/10.3406/ds.1980.1758>
- Van Den Berge, S., Vangansbeke, P., Baeten, L., Vanneste, T., Vos, F., & Verheyen, K. (2021). Soil carbon of hedgerows and 'ghost' hedgerows. *Agroforestry Systems*, 95(6), 1087-1103.
<https://doi.org/10.1007/s10457-021-00634-6>
- Van Lerberghe, P. (2015). Les systèmes agroforestiers en France Entre tradition et modernité. *Forêt entreprise*, Numéro 225. http://sprimont2018.be/portfolio/wp-content/uploads/2018/01/introduction_dossier_agroforet_France_2015.pdf
- van Noordwijk, M., Duguma, L. A., Dewi, S., Leimona, B., Catacutan, D. C., Lusiana, B., Öborn, I., Hairiah, K., & Minang, P. A. (2018). SDG synergy between agriculture and forestry in the food, energy, water and income nexus : Reinventing agroforestry? *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 34, 33-42. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.09.003>
- Vergote, M.-H., & Tanguy, C. (2021). Collectifs d'échanges de pratiques pour écologiser l'agriculture : Éclairer les difficultés d'une approche volontaire. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 12, n°1, Article Vol. 12, n°1.
<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18861>
- Viaud, V., & Kunnemann, T. (2021). Additional soil organic carbon stocks in hedgerows in crop-livestock areas of western France. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 305, 107174.
<https://doi.org/10.1016/j.agee.2020.107174>
- Volvey, A., Calbérac, Y., & Houssay-Holzschuch, M. (2012). Terrains de je. (Du) sujet (au) géographique. *Annales de géographie*, n° 687-688(5), 441-461. <https://doi.org/10.3917/ag.687.0441>
- Waser, A.-M., & Stoessel, C. (2017). Faire avec l'incertain. Nourrir les hommes ou nourrir sa vie ? Maraîchers et apiculteurs bio. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 24(2), 157-171.
<https://doi.org/10.3917/nrp.024.0157>
- Watteaux, M. (2005). Sous le bocage, le parcellaire... *Études rurales*, 175-176, Article 175-176.
<https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8169>

Weiner, J. (2003). Ecology – the science of agriculture in the 21st century. *The Journal of Agricultural Science*, 141(3-4), 371-377. <https://doi.org/10.1017/S0021859603003605>

Wezel, A., Bellon, S., Doré, T., Francis, C., Vallod, D., & David, C. (2009). Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29(4), 503-515. <https://doi.org/10.1051/agro/2009004>

Wezel, A., & David, C. (2020). Policies for agroecology in France : Implementation and impact in practice, research and education. *Landbauforschung : Journal of Sustainable and Organic Agricultural Systems*, 70(2020)2, 66-76. <https://doi.org/10.3220/LBF1608660604000>

Rapports de recherche, publications et brochures issus de diverses organisations

AFAC-Agroforesteries. 2019. « Référentiel national sur la typologie des haies modalités pour une gestion durable ». https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2020/04/re%CC%81fe%CC%81rentiel-national-typologie-de-haies-AFAC-Agroforesteriess_light.pdf.

AFAC-Agroforesteries. (2021). *Rapport d'activité 2021*. <https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2022/06/RapportActivite2021-light.pdf>

AFAC-Agroforesteries. 2021. « GUIDE TECHNIQUE Collecte et mise en culture d'arbres et arbustes sauvages et locaux / Deuxième édition ». 2021. https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2022/11/guide_c%5Ecte_lign_oct22_s.pdf.

AFAF. (s. d.). *AF : Cultiver des sols vivants*. Consulté 19 mars 2021, à l'adresse <https://www.agroforesterie.fr/documents/fiches-thematiques/Fiche-sol-agroforesterie-AFAF.pdf>

Balny, P., Domallain, D., & de Galbert, M. (2015). *Propositions pour un plan d'actions en faveur de l'arbre et de la haie associés aux productions agricoles* [Rapport gouvernemental]. https://www.agrireseau.net/documents/90208/promotion-des-systemes-agroforestiers-propositions-pour-un-plan-d_actions-en-faveur-de-l_arbre-et-de-la-haie-associes-aux-productions-agricoles-rappor

Beral, C. (2018). *Bilan intermédiaire 2018 Arbratatouille*. Agroof. https://arbratatouille.projet-agroforesterie.net/docs/Bilan_intermediaire_2018_Arbratatouille-Fondation_de_France.pdf

Biomasse Normandie. (s. d.). *Marchesieux (Manche) Une commune pionnière du chauffage collectif bois*. Biomasse Normandie : Brochure financée par l'ADEME, la Région Basse Normandie et la Commission Européenne (FEDER). <https://www.pyrenees-pireneus.com/Environnement-Pyrenees/Energie-Renouvelable/Chauffage-Collectif-Bois/Marchesieux-Normandie-Commune-Pionniere-Chauffage-Bois.pdf>

- Cadillon, A., Lafon, A., Bachevilliers, Y., & Et al. (2015, juillet 1). *Dossier - L'agroforesterie en France : Panorama* (Newspaper or magazine article N° 131). Alter Agri. <https://orgprints.org/34736/>
- Camille, B., Fabien, L., Novak, S., Emile, J., & Grandgirard, D. (2018). *PARASOL, Final Report*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.18928.51200>
- Caquet, T., Alaphilippe, A., Bertrand, I., Charru, M., Deconchat, M., Desclaux, D., Deytieux, V., Gascuel, C., Ginane, C., Gouis, J. L., Marron, N., Mézière, D., Moulia, B., Novak, S., Picon-Cochard, C., Savoie, A., Stokes, A., Subervie, J., Thenail, C., & Viaud, V. (2020). *Chantier Agroforesterie—Rapport de synthèse* [Report, INRAE]. <https://hal.inrae.fr/hal-03224593>
- Coulon, F., Dupraz, C., Pointereau, P., Liagre, F., & SOLAGRO. (2000). *Étude des pratiques agroforestières associant des arbres fruitiers de haute tige à des cultures ou des pâtures*. <https://side.developpement-durable.gouv.fr/NVAQ/doc/SYRACUSE/75942/etude-des-pratiques-agroforestieres-associant-des-arbres-fruitiers-de-haute-tige-a-des-cultures-ou-d>
- De Schutter, O. (2012). *Rapports officiels—Olivier De Schutter | United Nations Special Rapporteur on the Right to Food*. <http://www.srfood.org/fr/rapports-officiels>
- DRAAF Nouvelle Aquitaine. (2021). « Programme “Plantons des haies en Nouvelle-Aquitaine” Appel à projets investissements 2021 ». https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Cahier_des_charges_de_l_AAP_haie_investissement_V1_cle0fa1f2.pdf.
- Frison, E. A., & Systems, I. P. of E. on S. F. (2016). *From uniformity to diversity : A paradigm shift from industrial agriculture to diversified agroecological systems* [Rapport]. IPES-Food. <https://cgspace.cgiar.org/handle/10568/75659>
- Fonds pour l'arbre, AFAC-Agroforesteries et Fondation Yves Rocher (2022) « Rapport d'Activité “Fonds pour l'Arbre” 2021-2022 ». Consulté le 2 juin 2023. <https://fondspourlarbre.fr/wp-content/uploads/2023/01/fonds-pour-larbre-21-22-web.pdf>.
- Hamon, X., Dupraz, C., & Liagre, F. (2009). *L'agroforesterie, outil de séquestration du carbone en agriculture*. <https://hal.inrae.fr/hal-02820921>
- Hillbrand, A., Borelli, S., Conigliaro, M., & Olivier, A. (2017). *Agroforestry for landscape restoration*. FAO. <https://doi.org/10.4060/i7374e>
- Hirou, P. (2022). *Rapport Moral AFAC 2021*. <https://afac-agroforesteries.fr/wp-content/uploads/2022/06/Rapport-moral-2021.pdf>
- IPES Food. (2016). *From University to Diversity, A paradigm shift from industrial agriculture to diversified agroecological systems*. https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/UniformityToDiversity_FULL.pdf
- King, K. F. S., & Chandler, M. T. (1978). *THE PROGRAMME OF WORK OF ICRAF*. https://apps.worldagroforestry.org/downloads/Publications/PDFS/19_The_wasted_lands.pdf

- Leschiutta, M. (2019). Les enjeux de l'autonomie alimentaire pour les éleveurs de bovins viande engagés dans un collectif GIEE : quel accompagnement et quels critères de performance pour ces systèmes d'élevage ? [Rapport dans le cadre du projet PSDR ATA-RI]. <http://www.psd.fr/archives/INS748PDFN1.pdf>
- Liagre, F., Santi, F., & Vert, J. (2012). *L'Agroforesterie en France : Intérêts et enjeux* (n°37). Centre d'étude et de prospective. <https://www.agroforesterie.fr/wp-content/uploads/2022/07/analyse-agroforesterie-cep-mapraat.pdf>
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2015. « Plan de développement de l'agroforesterie, Pour le développement et la gestion durable de tous les systèmes agroforestiers ». https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/151215-ae-agroforesterie-v2_plan.pdf.
- Picot, C. (2023). *AFAC-Agroforesteries - L'APPEL DE LA HAIE : Valoriser, protéger et reconstituer nos haies*. <https://afac-agroforesteries.fr/appele-de-la-haie/>
- Wezel, A., David, C., Ferrer, A., Letort, A., Feret, S., Peigné, J., Vian, J., & Celette, F. (2014). *Agroecological practices supporting the provision of goods and services in agriculture Examples from France and Europe / FAO*. https://www.researchgate.net/publication/266143585_Agroecological_practices_supporting_the_provision_of_goods_and_services_in_agriculture_Examples_from_France_and_Europe

Mémoires et thèses

- Bardaine, C. (2020). *La fabrique des paysages et des savoir-faire agroforestiers dans le bassin francilien : Acteurs, processus et projets* [These de doctorat, Paris, Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France]. <https://www.theses.fr/2020IAVF0021>
- Boisset, K. (s. d.). *Perspectives de développement de l'agroforesterie en Sarthe* [M E M O I R E de fin d'études pour l'obtention du titre d'Ingénieur des Techniques Agricoles]. Consulté 20 juin 2022, à l'adresse <https://www.agroforesterie.fr/CASDAR/20062008/rapports0608/R73.pdf>
- Calberac, Y. (2011). *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle* [Université Lumière - Lyon II]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00551481v1>
- Cardinael, R. (2015). *Stockage de carbone et dynamique des matières organiques des sols en agroforesterie sous climat méditerranéen et tempéré* [Phdthesis, Université Paris Saclay (COMUE)]. <https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-01306955>
- Conde salazar, R. (2021). *Vers une démarche ontologique pour la gestion des bases de données en agroforesterie* [These de doctorat, Montpellier]. <http://www.theses.fr/2021MONT117>

- Gonzalez, L. (2021). *Agroforestiers et Oiseaux : Comment habiter ensemble ?* [Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)].
<https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/13157/7/GonzalezS185196Memoire.pdf>
- Heranney, G., Tricault, Y., Beral, C., & Liagre, F. (2014). Le maraîchage en agroforesterie sous climat méditerranéen : Intérêts, potentiel et limites : Étude préliminaire pour l'élaboration d'un protocole d'évaluation centré sur la tomate cultivée sous noyers. AGROCAMBUS OUEST.
https://arbratatouille.projet-agroforesterie.net/docs/MemoireGuilhemHeranney-AGROOF_SCOP-2014.pdf
- Labant, P. (2017). Le dispositif spatial agroforestier à la croisée des champs : Une approche pluridisciplinaire du développement de l'agroforesterie en France (Numéro 2017TOU20130) [Theses, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02481072>
- Lacourt, S. (À paraître). *Agroforesterie et territoires en mouvement : Un projet de paysage territorial et transversal*. <https://www.theses.fr/s309830>
- Lucas, V. (2018). *L'agriculture en commun : Gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité* (p. 491 p.) [Phdthesis, Université d'Angers]. <https://hal.inrae.fr/tel-02790511>
- Marie, M. (2009). Des pratiques des agriculteurs à la production de paysage de bocage. Étude comparée des dynamiques et des logiques d'organisation spatiale des systèmes agricoles laitiers en Europe (Basse-Normandie, Galice, Sud de l'Angleterre) [Phdthesis, Université de Caen].
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00441117>
- Milou, C. (2022). Soutenir le changement institutionnel en agriculture avec l'artefact médiateur « qualité » : Le cas d'une démarche collective de transition agroécologique [Phdthesis, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03662834>
- Ouellet, M. A. (2011). *L'agroforesterie sous climat tempéré et son potentiel de mitigation des gaz à effet de serre*. Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval Québec.
- Pottiez, R. (2006). Faisabilité du développement de l'agroforesterie dans la Somme Étude de l'intérêt des agriculteurs pour l'adoption de cette pratique [Mémoire de fin d'études Ingénieur, ECOLE NATIONALEd'INGENIEURS des TRAVAUX AGRICOLES de BORDEAUX]. <https://www.reseau-pwdr.be/document/faisabilit%C3%A9-du-d%C3%A9veloppement-de-l%E2%80%99agroforesterie-dans-la-somme-etude-de-l%E2%80%99int%C3%A9r%C3%AAt-des>
- Rapey, H. (2000). *Conditions économiques d'adoption de système agroforestiers : Enquête et modélisation dans le cas du sylvo-pastoralisme* (p. 313) [Phdthesis, Doctorat en Economie du développement agricole agro-alimentaire et rural, ENSA Montpellier]. <https://hal.inrae.fr/tel-02579220>
- Rue, M. (2020a). *Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs agroforestiers* [Université Toulouse 2 - Jean Jaurès]. <https://www.theses.fr/2020TOU20064>

Rue, M. (2020b). *Élaborer le paysage pour l'habiter, le cas des agriculteurs agroforestiers/ tome 2* [Université Toulouse 2 - Jean Jaurès]. http://dante.univ-tlse2.fr/11251/9/Mathilde.Rue_these_4903.pdf

Sachet, S. (2020). L'arbre en agriculture, trajectoire d'un problème socio-écologique et reconfigurations des interdépendances au nom de l'agroécologie. [These de doctorat, Bordeaux]. <http://www.theses.fr/2020BORD0106>

Thémines, J.-F. (1989). *Paysage et société : Lieux, culture et enracinement au coeur du bocage normand* [These de doctorat, Caen]. <http://www.theses.fr/1989CAEN1060>

Comptes-rendus de colloques, conférences et entretiens

Bailly, M. L., Pignal, A. C., Thomas, F., Vaquié, P.-F., Lucas, V., & Gasselín, P. (2015). *Comprendre le renouvellement des modalités de coopération de proximité entre agriculteurs*. Colloque de la Société française d'économie rurale « Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : continuités, changements ou ruptures ? », Rennes. <https://hal.inrae.fr/hal-02637105/document>

Behar, D. (2014). Repenser le rural, en finir avec un certain développement local. *Pour des territoires vivants... FAUT QUE ÇA DEMENAGE ! 20EMES CONTROVERSES EUROPEENNES DE MARCIAC*, Marciac. https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Daniel_Behar_Marciac_V2.pdf

Calbérac, Y. (2012). « Ce qui m'intéresse dans ma démarche, c'est moins le cadre que les gens ». Entretien avec Renée Rochefort. *Géocarrefour*, Vol. 87/3-4, Article 3-4. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8787>

Cardinael, R., Chevallier, T., Cambou, A., Béral, C., Barthès, B., Dupraz, C., Kouakoua, E., & Chenu, C. (2016). Stockage de carbone dans les sols sous agroforesterie : Une étude multisite en France. *Sol et Changement Global*. Journées d'Étude des Sols (JES), Louvain-le-Neuve. <https://agritrop.cirad.fr/581517/>

Cordeau, S., & Deytieux, V. (2018). *Rencontre avec le GIEE Magellan : Présentation de la plateforme CA-SYS*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01859277>

Coriat, B. (2013). *Des communs « fonciers » aux communs informationnels Traits communs et différences*. Propriété et Communs, les nouveaux enjeux de l'accès et de l'innovation partagée, Paris. http://anr-propice.mshparisnord.fr/25-26_avril/coriat_communs-fonciers-informationnels.pdf

Depraz, S. (2014, janvier 16). Mais où est donc passé l'espace rural ? *Les Cafés Géo*. <http://cafe-geo.net/mais-ou-est-donc-passe-l-espace-rural/>

Fleury, A. (2008). Croiser les terrains en géographie / Intervention au colloque « À travers l'espace de la méthode : Les dimensions du terrain en géographie » en 2008 à Arras. À travers l'espace de la

méthode : les dimensions du terrain en géographie, Arras. <https://shs.hal.science/halshs-00358339>

Frémont, A. (2001). *La géographie entre représentations et vécus—Entretien re-publié en 2018*. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/remuemeninges/armand-fremont>

Gillot, L., & Lévy. (2021, avril 2). *Les territoires ruraux seront urbains (ou ne seront pas)*. Mission d'animation des agrobiosciences. <https://www.agrobiosciences.org/archives-114/agriculture-monde-rural-et-societe/nos-publications/actes-des-controverses-de-marciac/article/les-territoires-ruraux-seront-urbains-ou-ne-seront-pas>

Guyot, S. (2008). *Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements'...* Colloque « À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie », Arras. <https://shs.hal.science/halshs-00422362>

Innov'Rural : Construire les transitions en COMMUN(S). (2019). <http://www.caprural.org/des-ressources/innov-rural-depuis-2012/6645-innov-rural-2019-construire-les-transitions-en-commun-s>

Malaval, S., Armin, B., Hédont, M., Provendier, D., Boutaud, M., Jérôme, D., Bardin, P., Dixon, L., & Millet, J. (2015, juillet). *Végétal Local : Une marque française pour la conservation de la flore indigène*. *Eurogard VII The Seventh European Botanic Gardens Congress*. <https://hal-univ-avignon.archives-ouvertes.fr/hal-01778344>

Martin, P. (2007, 2009). *La relativité d'échelle : Imbrications, intrications et mise à plat dans une perspective géographique*. Premières Rencontres d'Avignon autour de la Relativité d'Échelle Sous la direction de L. Nottale et Ph. Martin. <http://espaces-dechelles.org/CD-Rom.htm>

Missonnier, J. (1977). Les Bocages : Histoire, Ecologie, Economie. Comptes rendus de la table ronde C.N.R.S. *Bulletin de la Société entomologique de France*, 82(7), 206-206. https://www.persee.fr/doc/bsef_0037-928x_1977_num_82_7_21605_t1_0206_0000_1

Scheercousse, P., & Fortun-Lamothe, L. (2017). Contribution de l'agroforesterie aux performances, aux services écosystémiques et à la durabilité des exploitations de poules pondeuses. Douzièmes Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à Foie Gras, Tours. <https://hal.science/hal-01604862/>

Université de Laval, International Union for Agroforestry(IUAF), World Agroforestry (ICRAF), Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agroforesterie (GIRAF), & Chaire en Développement Internationa. (2022). *Compte-rendu du 5e Congrès mondial d'agroforesterie*. <https://www.agroforestry2022.org/fr>

Articles de presse en ligne

- Aries, R. (2021). Élection présidentielle : La FNSEA réunit « la ruralité » à Niort. *La France Agricole*.
<https://www.lafranceagricole.fr/chasse/article/773095/la-fnsea-runit-la-ruralit--niort>
- Auteur Inconnu. (2013). Quatrièmes rencontres sylvagaires à Azay-le-Brûlé. *La Nouvelle République.fr*. <https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/commune/saint-maixent-l-ecole/quatriemes-rencontres-sylvagaires-a-azay-le-brule>
- Auteur Inconnu. (2021). *Replanter des haies dans les champs, la mesure du plan de relance qui étonne*. <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/replanter-des-haies-dans-les-champs-la-mesure-du-plan-de-relance-qui-etonne-1336788>
- Auteur Inconnu. (2023a). Beaumont : Une importante plantation d'arbres. *La Montagne*.
https://www.lamontagne.fr/beaumont-63110/actualites/une-importante-plantation-darbres_14246071/
- Auteur Inconnu. (2023b). Cérences. Plantation d'une soixantaine d'arbres près du pôle santé. *Ouest France*. <https://www.ouest-france.fr/normandie/cerences-50510/plantation-dune-soixantaine-darbres-pres-du-pole-sante-a6745e8c-aeef-4bf5-934d-8126e5ae916d>
- Auteur Inconnu. (2023c). Évrans. La population est invitée à venir planter. *Ouest France*.
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/evran-22630/evran-la-population-est-invitee-a-venir-planter-64d2a196-8f5d-11ed-b9bb-46fe7816c97e>
- Auteur Inconnu (Correspondant). (2022). La commune plante les arbres offerts par le Département. *Midi Libre*. <https://www.midilibre.fr/2022/02/02/la-commune-plante-les-arbres-offerts-par-le-departement-10082888.php>
- Auteur Inconnu (Correspondant). (2023). Portet-sur-Garonne. Actions citoyennes : Les écoliers plantent des arbres ! *La DEPECHE.fr*. <https://www.ladepeche.fr/2023/01/16/actions-citoyennes-les-ecoliers-plantent-des-arbres-10928505.php>
- Auteur Inconnu (Le Monde avec AFP). (2021). Pour défendre la chasse et la ruralité, des dizaines de milliers de personnes manifestent en France. *Le Monde*.
https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/09/18/des-dizaines-de-milliers-de-manifestants-en-france-pour-defendre-la-chasse-et-la-ruralite_6095159_3244.html
- Bonte, A. (2022). Une petite commune du Loiret plante une micro-forêt de 9 000 arbres et arbustes. *PositivR*. <https://positivr.fr/commune-loiret-plante-micro-foret-9-000-arbres-arbustes/>

- Caramel, L. (2010, août 14). Le pique-prune, scarabée amateur de vieux arbres, sème la discorde chez les hommes. *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2010/08/14/le-pique-prune-scarabee-amateur-de-vieux-arbres-seme-la-discorde-chez-les-hommes_1398986_3244.html
- Casaert, P. (2023). Meaux : La Ville a offert des arbres aux habitants. *Magjournal 77*. <https://magjournal77.fr/vie-locale/item/56930-meaux-video-la-ville-a-offert-des-arbres-aux-habitants/>
- Chabasse, C. (2022). Agroforesterie : L'arbre est au cœur de la Ferme en Coton. *Réussir.fr*. <https://www.reussir.fr/volailles/agroforesterie-larbre-est-au-coeur-de-la-ferme-en-coton>
- Faucheron, G. (2021). La Scic Berry énergies bocage, dix ans à valoriser le bois issu de l'entretien du paysage. *Le Berry Républicain*. https://www.leberry.fr/vesdun-18360/actualites/la-scic-berry-energies-bocage-dix-ans-a-valoriser-le-bois-issu-de-lentretien-du-paysage_13947688/
- Gérard, M. (2022). Des étudiants d'AgroParisTech appellent à « désertter » des emplois « destructeurs ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/05/11/des-etudiants-d-agroparistech-appellent-a-desertter-des-emplois-destructeurs_6125644_3244.html
- loos, C. (2020). La commune s'engage à planter des arbres fruitiers. *La Nouvelle République des Pyrénées*. <https://www.nrpyprenees.fr/2020/12/01/la-commune-sengage-a-planter-des-arbres-fruitiers-9230715.php>
- Laarman, N. (2020). « La restauration des haies est une mesure essentielle pour la biodiversité ». *Site internet de l'ONG Pollinis*. <https://www.pollinis.org/publications/la-restauration-des-haies-est-une-mesure-essentielle-pour-la-biodiversite/>
- Legendre, N. (2023). Saint-Denis-sur-Sarthon. Projet de reforestation : 12 000 arbres plantés cet hiver. *L'Orne hebdo*. https://actu.fr/normandie/saint-denis-sur-sarthon_61382/saint-denis-sur-sarthon-projet-de-reforestation-12-000-arbres-plantés-cet-hiver_56332396.html
- Meyer, M. (2019). Haute-Marne : Un agroforestier en lice pour le Salon de l'agriculture. France 3 Grand Est. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/haute-marne/haute-marne-agroforestier-lice-salon-agriculture-1760461.html>
- P.F. (2012). Un Gersoïse reçu par le ministre. *La DEPECHE.fr*. <https://www.ladepeche.fr/article/2012/12/17/1516062-un-gersoïse-reçu-par-le-ministre.html>
- Piffaretti, A. (2019). 4.000 arbres plantés dans le département. *Les Echos*. <https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/4000-arbres-plantés-dans-le-departement-1153257>
- Scohy, D. (2021). Ils ont entièrement revu leur système pour plus d'économie et d'autonomie. *Web-agri*. <https://www.web-agri.fr/temoignages-eleveurs/article/175431/temoignages-d-eleveurs-passés-de-l-intensif-au-système-paturant>

Films, vidéos Youtube, MOOC et extraits d'émissions télévisées

- AFAC-Agroforesteries, réal. 2022. *Tutoriel PEPICOLLECTE (espèces collectées, sites, quantités, lots, bons de livraison)*.
https://www.youtube.com/watch?v=Tnd_dHVy4zU&list=PLWD7_Ki1jzMTowxDGp3Bs1ww2T6OlqGtW&index=2.
- Alifriqui, M., Canet, A., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2020). *Bergers sculpteurs d'arbres du Haut Atlas, avec Mohamed Alifriqui*.
<https://www.youtube.com/watch?v=TSsImY1DkzE>
- Babiar, M., & Duchêne, S. (Réalisateurs). (2020). *Au-delà des clôtures*. DÉTERREminés.
<https://www.alimenterre.org/au-dela-des-clotures>
- Broué, C. (Réalisateur). (2014). La ruralité existe-t-elle encore ? In *Emission « La Grande Table » sur France Culture*. <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-2eme-partie/la-ruralite-existe-t-elle-encore>
- Chaîne Youtube « Game of Hearth » (Réalisateur). (2020a). *ÉCOPO - Les communs de l'écologie politique #1*. <https://www.youtube.com/watch?v=RgMdYhYgB1c&t=1s>
- Chaîne Youtube « Game of Hearth » (Réalisateur). (2020b). *ÉCOPO - Les communs de l'écologie politique #2*. <https://www.youtube.com/watch?v=rakCobsY174&t=421s>
- Chloé Salembier (Réalisateur). (2019). *Essais de définition des communs (3/7) – Les communaux à l'époque féodale/ Récits d'urbanisme et question des communs—MOOC*.
https://www.youtube.com/watch?v=z6_qsCUldT4
- Covès, H., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2021). *La trogne & le vieil arbre, sources de vie*. <https://www.youtube.com/watch?v=9M5s1phXkz8&t=11s>
- Desbrosse, A., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2021). *Têtards et écornats de Bourgogne*. <https://www.youtube.com/watch?v=C23t3S3F6iE&t=132s>
- Dufraise, A., Coubray, S., Boura, A., Nguyen Tu, T. T., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2021). *Drôles de trognes : Apports de l'archéobotanique*.
<https://www.youtube.com/watch?v=ZqT8skPheOo&t=1064s>
- Gatti, S., & Chaîne Youtube Ver de terre Production (Réalisateurs). (2019). *Semis direct, agroforesterie et bio-électronique vincent—Entretien avec Stéphane GATTI*.
<https://www.youtube.com/watch?v=cy1nImMvyK4>

- Jung, J. (Réalisateur). (2021). Alsace : Ces communes qui s'investissent dans la plantation d'arbres. In *France 3 Grand Est*. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/alsace-ces-communes-qui-s-investissent-dans-la-plantation-d-arbres-2138980.html>
- Mansion, D., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2021). *Les trognes essence par essence*. <https://www.youtube.com/watch?v=TNPnia5UCKk&t=1041s>
- Meriguet, B., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2021). *Des insectes & des trognes !* <https://www.youtube.com/watch?v=6Nolk7f9vpg&t=248s>
- Michon, G., Canet, A., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2020). *Quand le paysan domestique la forêt*. <https://www.youtube.com/watch?v=hK78XoLpB7k>
- Pernet, A., Frileux, P., & Chaîne Youtube « Ver de terre Production » (Réalisateurs). (2021). *Des têtards et des digues. Quel avenir pour les levées du Marais poitevin ?* <https://www.youtube.com/watch?v=JPpPUTzY1P4&t=5475s>
- Petit, N., & Chaîne Youtube « Agrofile » (Réalisateurs). (2021). *Des arbres dans ma ferme en polyculture-élevage : Pourquoi et sous quelles formes ?* <https://www.youtube.com/watch?v=LEU5LEA4pc&t=614s>
- Sideris, F. (Réalisateur). (2021). Manifestations pour la « chasse traditionnelle » : Les chasseurs sont-ils vraiment représentatifs de la « ruralité » ? In *TF1 Info*. <https://www.tf1info.fr/societe/manifestation-pour-la-chasse-traditionnelle-les-chasseurs-sont-ils-vraiment-representatifs-de-la-ruralite-2196678.html>

Pages web

- « 2020 : Année des Trognes | Groupe National Trognes ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://trognes.fr/2020-annee-des-trognes/>.
- « Accueil ». s. d. La Forêt Gourmande. Consulté le 7 juin 2023. <https://foretgourmande.fr/>.
- « Accueil - Agforward - France ». s. d. Consulté le 20 avril 2021. <https://www.agforward.eu/index.php/fr/>.
- « Actes du 2e colloque européen sur les trognes - Mars 2018 ». s. d. Agroforesterie Association Française. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.agroforesterie.fr/actes-du-2e-colloque-europeen-sur-les-trognes-mars-2018/>.
- « Agreau – L'agro-écologie au coeur des territoires ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <http://agreau.fr/>.
- « Au-delà des clôtures | ALIMENTERRE ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.alimenterre.org/au-dela-des-clotures>.

- « Bienvenue chez les trognes | Zoom Nature ». 2017. 15 mai 2017. <https://www.zoom-nature.fr/bienvenue-chez-les-trognes/>.
- « Boutique des Sciences _ Accueil ». (s. d.). Consulté 19 juin 2023, à l'adresse <https://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/accueil-bds-72471.kjsp>
- « Brin de paille – Promouvoir la permaculture et mettre en réseau ses acteurs ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://asso.permaculture.fr/>.
- « Catalogue de nos formations en permaculture_Permaculture Design ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.formations-permaculture.fr/>.
- « Centre de recherche en permaculture - La Forêt Nourricière ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.laforetnourriciere.org/la-foret-nourriciere/>.
- « CIVAM de l'Oasis Chantier de plantation ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.facebook.com/civamdeloasis>.
- Coen, Aurélie. 2017. « Lorène Prost – Qu'est-ce que la Recherche Impliquée ? » Billet. *Les Recherches Impliquées* (blog). 19 janvier 2017. <https://impliquee.hypotheses.org/230>.
- « COMMUNAUX - Encyclopædia Universalis ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/communaux/>.
- « Définition de Trogne ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.cnrtl.fr/definition/trogne>.
- « Département de la Haute-Marne - Grand Est ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.annuaire-mairie.fr/departement-haute-marne.html>.
- « DIGUES (Digues, Interactions, Gestion, Usages, Environnement et Scénarios) : quelles transitions des systèmes d'endiguement maritimes et fluviaux au 21e siècle en France, entre usages, paysage, nature et protection ? » s. d. Agence nationale de la recherche. Consulté le 7 juin 2023. <https://anr.fr/Projet-ANR-18-CE03-0008>.
- Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt région Grand Est. 2023. « Recensement agricole 2020 ». 25 avril 2023. <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2020-r878.html>.
- « Expo sur les communs — Remix Biens Communs ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. https://wiki.remixthecommons.org/index.php/Expo_sur_les_communs.
- « Formations_Ecole Du Breuil ». s. d. *Ecole Du Breuil* (blog). Consulté le 7 juin 2023. <https://www.ecoledubreuil.fr/formations/>.
- « Groupe National Trognes | Pour la connaissance et la réhabilitation des trognes ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://trognes.fr/>.

- « GUIDE : Comment créer un jardin forêt en permaculture ? » s. d. Consulté le 7 juin 2023.
<https://permafforest.fr/blog/permaculture/jardin-foret/>.
- Intérieur, Ministère de l'. s. d. « Les noms des nouvelles régions sont actés ».
<http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2016-Actualites/Les-noms-des-nouvelles-regions-sont-actes>. Consulté le 7 juin 2023.
<http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualites/2016-Actualites/Les-noms-des-nouvelles-regions-sont-actes>.
- « Interview de Jack de Lozzo ». 2023. A2C le site de l'agriculture de conservation. 3 juillet 2023. <https://agriculture-de-conservation.com/Interview-de-Jack-de-Lozzo.html>.
- « Jardin forêt_AFAF ». s. d. Agroforesterie Association Française. Consulté le 7 juin 2023.
<https://www.agroforesterie.fr/jardin-foret/>.
- « La trogne : l'arbre paysan aux mille usages ». s. d. Agroforesterie Association Française. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.agroforesterie.fr/formation/la-trogne-larbre-paysan-aux-mille-usages/>.
- « L'agroforesterie, comment ça marche ? » s. d. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Consulté le 7 juin 2023. <https://agriculture.gouv.fr/lagroforesterie-comment-ca-marche>.
- « les 5èmes rencontres sylvagaires d'Azay-le-Brûlé, Deux-Sèvres. | Les têtards arboricoles ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://lestetardsarboricoles.fr/wordpress/2014/11/17/les-5emes-rencontres-sylvagaires-dazay-brule-sevres/>.
- « Les Alvéoles - Cultivons l'avenir ! » s. d. LES ALVEOLES. Consulté le 7 juin 2023. <https://alveoles.fr/>.
- « Les arbres en têtards ou trognes : taille de formation. » s. d. Consulté le 7 juin 2023.
<https://plandejardin-jardinbiologique.com/arbre-tetard-trogne.html>.
- « Les associations de permaculture près de chez vous ». s. d. *Ma Permaculture* (blog). Consulté le 7 juin 2023. <https://www.ma-permaculture.fr/la-permaculture-les-indispensables/les-associations-de-permaculture/>.
- « Les correspondants Végétal local en séminaire | Végétal local ». s. d. Consulté le 7 juin 2023.
<https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites/les-correspondants-vegetal-local-en-seminaire>.
- « Les lettres d'information Végétal local | Végétal local ». s. d. Consulté le 7 juin 2023.
<https://www.vegetal-local.fr/les-lettres-dinformation-vegetal-local>.
- « Médias - Agroforesterie Association Française ». s. d. Consulté le 7 juin 2023.
<https://www.agroforesterie.fr/medias/>.
- « Mille et une trognes dans ma... - Commune d'Azay-le-Brûlé | Facebook ». s. d. Consulté le 7 juin 2023.
<https://www.facebook.com/228000087582687/posts/mille-et-une-trognes-dans-ma-commune-du-26-au-29-avril-la-commune-a-accueilli-lo/1391534547895896/>.

- « Nos actualités | Végétal local ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites>.
- « NOS MEMBRES | Une diversité de structures, pour une approche globale de l'arbre hors-forêt - Afac-Agroforesteries ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://afac-agroforesteries.fr/nos-membres/>.
- « Observatoire Agricole de la Biodiversité ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.observatoire-agricole-biodiversite.fr/>.
- « OSez l'AgroÉcologie : Jack De Lozzo : Mon système ». s. d. OSAE. Consulté le 7 juin 2023. <https://osez-agroecologie.org/de-lozzo-systeme>.
- « OSez l'AgroÉcologie : Plateforme d'échanges pour la mise en pratique de l'agroécologie ». s. d. OSAE. Consulté le 7 juin 2023. <https://osez-agroecologie.org/table-osaeprefixedbgroupepages-doesn-t-exist>.
- Picot, Clara. s. d. « Afac-Agroforesteries - L'Afac-Agroforesteries : un réseau engagé pour le développement de l'arbre et de la haie ». Afac-Agroforesteries - Le réseau des professionnels de l'arbre hors-forêt. Consulté le 7 juin 2023. <https://afac-agroforesteries.fr/qui-sommes-nous/>.
- « Plus de 12 000 exploitations agricoles engagées dans les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ». s. d. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Consulté le 7 juin 2023. <https://agriculture.gouv.fr/plus-de-12-000-exploitations-agricoles-engagees-dans-les-groupements-dinteret-economique-et>.
- « Plus de 90 bénéficiaires de Végétal local en 2022 | Végétal local ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.vegetal-local.fr/nos-actualites/plus-de-90-beneficiaires-de-vegetal-local-en-2022>.
- « Popsu | Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines. » (s. d.). Consulté 19 juin 2023, à l'adresse <https://popsu.archi.fr/>
- Promhaies. 2012. « Rencontres nationales de la haie 2007 ». *Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine* (blog). 10 juillet 2012. https://www.promhaies.net/infos/ressources_colloque/rencontres-nationales-de-la-haie-2007,645/.
- « Qu'est-ce qu'un groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)? » s. d. Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Consulté le 7 juin 2023. <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-groupement-dinteret-economique-et-environnemental-giee>.
- « Régions - Collectifs Agroécologie ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://collectifs-agroecologie.fr/regions/>.
- « Rencontres sylvagres ». s. d. Actu-Environnement. Actu-environnement. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.actu-environnement.com/agenda/manif/rencontres-sylvagres-18771.php4>.
- « Accueil • Réseau Mixte Technologique Agroforesteries. » (s. d.). RMT Agroforesteries. Consulté 19 juin 2023, à l'adresse <https://rmt-agroforesteries.fr/>

- « Territoire ». 2022. Terme. Géoconfluences. École normale supérieure de Lyon. ISSN : 2492-7775. février 2022. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/territoire>.
- « Territorialisation de l’agriculture : Dictionnaire d’agroécologie ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/territorialisation-de-lagriculture/>.
- « Trogne, arbre têtard : à découvrir !- ArboretHomme ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.arborethomme.com/trogne-arbre-tetard-histoire-des-arbres/>.
- « Université Populaire de Permaculture ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://permaculture-upp.org/>.
- « Végétal Local – Page 5 – Fédération Jura Nature Environnement ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.jne.asso.fr/rubrique/actions/vegloc/page/5/>.
- « Ver de Terre Production - Engagé pour la transition agroécologique ». s. d. Ver de Terre Production. Consulté le 7 juin 2023. <https://www.verdeterreprod.fr/>.
- « Vous avez dit trognes ? | Groupe National Trognes ». s. d. Consulté le 7 juin 2023. <https://trognes.fr/definition/>.

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 : Classification des types de biens en fonction de la rivalité et de l'excluabilité à partir de Musgrave (1959), Samuelson (1954), Ostrom et Ostrom (1977) et Boudes et Darrot (2016).....	45
Tableau 2 : Configurations spatiales choisies dans la thèse à partir de la bibliographie	56
Tableau 3 : Types de communs retenus dans la thèse à partir de la bibliographie	57
Tableau 4 : Cadre théorique : croisement des types de communs et modalités territoriales choisis dans la thèse.....	58
Tableau 5 : Résumé des phases de terrain et de conceptualisation.....	74
Tableau 6 : Résumé des cinq phases de recherche.....	86
Tableau 7 : Vision d'ensemble des entretiens et observations participantes réalisées dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières	122
Tableau 8 : Entretiens réalisés avec des agriculteurs et agricultrices dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières.....	124
Tableau 9 : Entretiens réalisés avec des professionnels de l'agroforesterie dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières	125
Tableau 10 : Observations participantes réalisées dans le cadre de l'étude des exploitations agroforestières	127
Tableau 11 Résumé des différents types de données collectées dans le cadre de l'étude d'Azay-le-Brûlé	183
Tableau 12 : Chiffres de l'inventaire des arbres à Azay-le-Brûlé	187
Tableau 13 : Projections en production de broyat à partir de l'inventaire des arbres d'Azay-le-Brûlé	190
Tableau 14 : Traduction des projections de production de bois broyé en termes énergétiques	191
Tableau 15 : Codes pour repérer les exploitations du GIEE dans la suite du chapitre	224
Tableau 16 : Surfaces Agricoles Utiles des différentes exploitations étudiées dans cette étude de cas.....	226
Tableau 17 : Intérêts pour l'agroforesterie exprimés par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	234
Tableau 18 : Propos autour des réactions du voisinage par rapport à l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne.....	250
Tableau 19 : Résumé des sujets d'intérêts pour un échange éventuel entre membres du GIEE en fonction de l'avancée dans le projet agroforestier	255

Tableau 20 : Quelques réponses à la question « Qu'évoquent les trognes pour vous ? » centrées sur la question patrimoniale	306
Tableau 21 : Quelques réponses à la question « Qu'est-ce-que les trognes vous inspirent ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes.....	315
Tableau 22 : Quelques réponses à la question « Qu'est-ce-que les trognes vous inspirent ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes.....	323
Tableau 23 : Quelques réponses à la question « Qu'est-ce-que les trognes vous inspirent ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes.....	324
Tableau 24 : Résumé des quatre focus régionaux proposés par le Rapport Annuel du Fonds pour l'Arbre 2021-2022, enjeux spécifiques aux régions et actions présentées ou envisagées	357
Tableau 25 : Comparaison des éléments de définition des CPR et des caractéristiques du Végétal Local	360
Tableau 26 : Rappel des situations des différents projets étudiés et de leur temporalité par rapport au travail de thèse.....	381
Tableau 27 : Futurs envisagés ou espérés pour leurs projets par les acteurs rencontrés dans chaque étude de cas.....	382
Tableau 28 : Rappel du cadre théorique de la thèse	389
Tableau 29 : Rappel des définitions des modalités territoriales choisies dans le cadre théorique.....	389
Tableau 30 : Rappel des différentes définitions des communs retenues dans le cadre théorique.....	389
Tableau 31 : Types de communs observés par type de modalités spatiale étudiée	393
Tableau 32 : Points de blocages dans deux initiatives étudiées et traductions dans le jeu d'acteurs interne et externe.....	422
Tableau 33 : Aperçu de différents objectifs poursuivis par les communes qui replantent des arbres appuyé sur une revue d'articles de presse	427
Tableau 34 : Aperçu de différentes modalités de plantation retenues par les communes qui replantent des arbres appuyé sur une revue d'articles de presse.....	428

Figures

Figure 1 : Les deux enclosures des communs	49
Figure 2 : Choix progressifs des terrains d'étude dans la pré-thèse et la première année de thèse	89
Figure 3 : Matrice de positionnement pour une recherche impliquée	105
Figure 4 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour des exploitations agroforestières	121
Figure 5 : Représentation classique d'agroforesterie intraparcellaire	128
Figure 6 : Représentation d'agroforesterie bocagère	129
Figure 7 : Types d'agroforesteries visibles sur les exploitations visitées	130
Figure 8 : Modalités agroforestières exploitation par exploitation	132

Figure 9 : Portrait de Jack de Lozzo sur sa ferme (Gers)	134
Figure 10 : Portrait de Nicolas Petit sur sa ferme (Gers)	136
Figure 11 : Portrait des frères Finot sur leur ferme (Haute-Marne)	138
Figure 12 : Alignement d'arbres et g�nisses � l'ombre.....	139
Figure 13 : Valorisation d'arbres et arbustes plant�s huit ans auparavant	142
Figure 14 : Renouvellement d'un paysage par la plantation d'arbres.....	143
Figure 15 : Haie en bord de chemin	144
Figure 16 : Caract�risation des diff�rents rapports au temps �voqu�s dans les entretiens men�s avec 30 agriculteurs et agricultrices agroforestiers	145
Figure 17 : Caract�risation des diff�rentes dynamiques de groupe li�es aux arbres dans les entretiens men�s avec 30 agriculteurs et agricultrices agroforestiers.....	147
Figure 18 : Nichoir dans un arbre sur une exploitation agroforesti�re	150
Figure 19 : Vieux ch�ne pr�sent� par un agriculteur au cours de l'entretien pour son aspect majestueux.....	151
Figure 20 : Parcelle agroforesti�re vue de loin	152
Figure 21 : Chantier de plantation avec la Maison Botanique (Perche)	154
Figure 22 : Chantier de plantation avec les classes d'un lyc�e agricole � Hazebrouck (Guillou, 2020)	155
Figure 23 : (Rappel) Caract�risation des diff�rents rapports � l'action collective �voqu�s dans les entretiens men�s avec 30 agriculteurs et agricultrices agroforestiers	156
Figure 24 : Journ�e de visite et de d�monstration de taille sur une parcelle agroforesti�re avec l'association Agrofile sur la ferme « La Fabrique V�g�tale » en Seine et Marne, en f�vrier 2023	158
Figure 25 : Mise en situation de la commune d'Azay-le-Br�l�	169
Figure 26 : Photographies a�riennes d'Azay-le-Br�l� / Zoom sur une zone avec option "remonter le temps"	170
Figure 27 : Paysages de vall�e / Azay-le-Br�l�.....	171
Figure 28 : Paysages de plaine / Azay-le-Br�l�	172
Figure 29 : Trogne tomb�e au sol en bord de champ / Azay-le-Br�l�.....	173
Figure 30 : Haie plant�e sur la « Plaine d'Azay »	174
Figure 31 : Alignement d'arbres g�r�s en trogne avec une alternance / Azay-le-Br�l�	175
Figure 32 : Arbre g�r� en trogne en c�ur de village / Azay-le-Br�l�	175
Figure 33 : Programme des « Rencontres Sylvagriques » 2014	176
Figure 34 : Formation « Trognos » par Dominique Mansion (AFAF et Gaia Formations).....	177
Figure 35 : Cheminement de recherche dans l'�tude de cas d'Azay-le-Br�l�	182
Figure 36 : Extrait du Guide technique produit pendant la recherche. Site Beausoleil	184
Figure 37 : Extrait du Guide technique produit pendant la recherche. Site Beausoleil.	184
Figure 38 : Extrait du tableau-inventaire des arbres trogn�s � Azay-le-Br�l�.....	185
Figure 39 : Sites d'inventaire des arbres dans la commune d'Azay-le-Br�l�.....	186
Figure 40 : Nombre d'arbres g�r�s en trognos et potentiellement g�rables en trognos � Azay-le-Br�l� en 2021	187

Figure 41 : Arbres taillés en têtard à côté d'une usine	193
Figure 42 : Arbres taillés pour éviter la ligne électrique	194
Figure 43 : Arbres taillés en têtard dans une pâture	195
Figure 44 : Cabane en bouture de saule sur la place de Cerzeau	196
Figure 45 : Panneau pédagogique sur la gestion des arbres sur la place de Cerzeau	196
Figure 46 : Stock de broyat de branches par les services de gestion des espaces verts	197
Figure 47 : Arbres taillés en têtard sur la place de Cerzeau.....	198
Figure 48 : Arbres taillés en têtard en alternance	199
Figure 49 : (Rappel) Nombres d'arbres gérés en trognes et potentiellement gérables en trognes à Azay-le-Brûlé	200
Figure 50 : Haie dans le bassin d'orage à La Brousse.....	201
Figure 51 : Linéaire d'arbres sous une ligne électrique à Jaunay.....	202
Figure 52 : Arbre en tête de chat à Kadoré	202
Figure 53 : Talus bordé de petites trognes dans un verger public.....	203
Figure 54 : Arbres taillés en trognes avec une alternance	203
Figure 55 : Saules taillés en trogne sur un talus.....	204
Figure 56 : Haie diversifiée sur le bord d'une route.....	204
Figure 57 : Extrait du programme des « Journées Sylvagaires » 2012	209
Figure 58 : Carte en ligne des GIEE sur le site « Collectifs agroécologiques/régions »	216
Figure 59 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	220
Figure 60 : Repérage des exploitations du GIEE Agroforesterie « Haute-Marne »	222
Figure 61 : Carte des exploitations du GIEE Agroforesterie Haute-Marne sur les Petites Régions Agricoles	222
Figure 62 : Caractérisation des exploitations du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	223
Figure 63 : Orientation technico-économiques des exploitations en Haute-Marne (Agreste)	224
Figure 64 : Surfaces agricoles des exploitations du GIEE Agroforesterie Haute-Marne en comparaison avec les moyennes départementales et nationales.....	225
Figure 65 : Diversité de parcours temporels des exploitations étudiées et cheminements vers l'agroforesterie	227
Figure 66 : Plantation intraparcellaire et gestion d'arbres et de bosquets présents avant la plantation	229
Figure 67 : A gauche, haie plantée depuis plusieurs années, à droite plantation intraparcellaire	229
Figure 68 : Gestion et utilisation d'éléments arborés déjà présents et régénération naturelle assistée	230
Figure 69 : Plantation intraparcellaire mêlée de régénération naturelle assistée	230
Figure 70 : Haie plantée récemment.....	231
Figure 71 : Modes d'agroforesterie pratiqués par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	231

Figure 72 : Modes d'agroforesterie pratiqués par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne, vision organisée en fonction de l'orientation technico-économique des exploitations.....	232
Figure 73 : Vision globale des intérêts pour l'agroforesterie exprimés par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	235
Figure 74 : Expression d'un intérêt pour la biodiversité dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	236
Figure 75: Expression d'un intérêt pour le paysage dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	236
Figure 76 : Expression d'un intérêt pour un aspect culturel dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	237
Figure 77 : Expression d'un intérêt pour la gestion de l'eau dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	238
Figure 78 : Expression d'un intérêt pour la réduction du rayonnement dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne ..	238
Figure 79 : Expression d'un intérêt pour l'amélioration du sol dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	239
Figure 80 : Expression d'un intérêt pour l'effet brise-vent dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	239
Figure 81 : Expression d'un intérêt pour la réduction des produits phytosanitaires dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	240
Figure 82 : Expression d'un intérêt pour la production de fourrage dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne ..	240
Figure 83 : Expression d'un intérêt pour la production de fruits dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	241
Figure 84 : Expression d'un intérêt pour la production de broyat dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	242
Figure 85 : Expression d'un intérêt pour les débouchés en bois dans le cadre de la pratique de l'agroforesterie par les membres du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	242
Figure 86 : Haie diversifiée en bord de pâture.....	243
Figure 87 : Paysage agroforestier avec les bâtiments agricoles en premier plan.....	244
Figure 88 : Reliquat bocager dans une pâture	244
Figure 89 : Protections des arbres avec piquets et grillage	256
Figure 90 : Protections des arbres avec piquets et grillages assez larges.....	256
Figure 91 : Protections des arbres avec gaines plastiques et clôture	257
Figure 92 : Protections des arbres avec protections métalliques individuelles	257
Figure 93 : Protections des arbres avec tas d'épines et gaines plastiques	258
Figure 94 : Protections des arbres avec fil électrique en hauteur	258
Figure 95 : Protections des arbres avec plusieurs hauteurs de fil électrique	259
Figure 96 : Carte en ligne « Collectif Agroécologie » Filtre « Haies et agroforesterie »	266

Figure 97 : Carte en ligne « Collectif Agroécologie » Filtre « Agriculture de conservation »	266
Figure 98 : Arbres têtards (Ecosse)	272
Figure 99 : Ragoisse (Bretagne)	273
Figure 100 : Candélabre de hêtre	274
Figure 101 : Cépée de noisetier (France)	275
Figure 102 : Trogne urbaine (taille en têtes de chat)	276
Figure 103 : Typologie des haies en France selon le référentiel de l'AFAC-Agroforesteries	277
Figure 104 : Paysage de bocage (Dorset)	278
Figure 105 : Dehesa Los Valhondos (Espagne)	279
Figure 106 : Trognes du Marais Poitevin	280
Figure 107 : Trogne ancienne dans la forêt de Sare	281
Figure 108 : Vendanges de hautains en automne de l'an 1390	282
Figure 109 : Juillet, représentation issue des « Très Riches Heures du Duc de Berry »	283
Figure 110 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du Groupe National Trognes	293
Figure 111 : Types de structures / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	295
Figure 112 : Activités principales / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	296
Figure 113 : Activités supplémentaires / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	297
Figure 114 : Temps depuis lequel les personnes s'intéressent aux trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	298
Figure 115 : Temps depuis lequel les personnes font elles-mêmes des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	298
Figure 116 : Activités liées aux trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	299
Figure 117 : Membres du réseau AFAC-Agroforesteries	301
Figure 118 : Membres du RMT Agroforesterie	302
Figure 119 : Intérêts pour le retour des trognes classés par importance / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	307
Figure 120 : L'agroforesterie au croisement des champs agricole, forestier, économique et environnemental (Labant 2017)	308
Figure 121 : Trajectoires de l'agroforesterie selon les référentiels de politiques agricoles	310
Figure 122 : Origine des savoirs et savoir-faire autour des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	312
Figure 123 : Modalité de transfert de savoirs et savoir-faire autour des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	313
Figure 124 : Activités en collectif autour des trognes / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	313

Figure 125 : Réponse à la question « Sur quoi aimeriez-vous savoir plus de choses ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes.....	317
Figure 126 : Réponse à la question « Sur quoi pensez-vous pouvoir apprendre des choses à d'autres personnes ? » / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes.....	317
Figure 127 : Rappel sur les types de structures / Réponses au questionnaire sur les pratiques autour des trognes	320
Figure 128 : Carte de l'annuaire des structures recensées dans le cadre du Groupe National Trognes.....	320
Figure 129 : Carte des régions d'origine Végétal Local	330
Figure 130 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour de la marque « Végétal Local ».....	334
Figure 131 : Appel à bénévoles pour un chantier de récoltes de graines par Jura Nature Environnement.....	338
Figure 132 : Appel à bénévoles pour un chantier de récoltes de graines par le CIVAM de l'Oasis	338
Figure 133 : Thèmes abordés dans les lettres d'informations « Végétal Local » trouvées entre 2015 et 2023.....	349
Figure 134 : Haie bocagère, pépinière Fraxinus.....	352
Figure 135 : Schéma du cycle de la haie à la haie dans une perspective de travail avec des semences locales et sauvages	353
Figure 136 : Récolte de graines lors d'une formation à la pépinière « Fraxinus »	354
Figure 137 : Chantier de récoltes de graines avec l'association Agrofile en Essonne	356
Figure 138 : Rappel : Régions d'origines Végétal Local.....	358
Figure 139 : Nouvelles régions métropolitaines, septembre 2016 Visible sur le site « Intérieur.gouv ».....	359
Figure 140 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour des exploitations agroforestières	367
Figure 141 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas d'Azay-le-Brûlé	367
Figure 142 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du GIEE Agroforesterie Haute-Marne	368
Figure 143 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour du Groupe National Trognes.....	368
Figure 144 : Cheminement de recherche dans l'étude de cas autour de la marque « Végétal Local ».....	369
Figure 145 : Approche transversale du positionnement choisi dans chaque étude de cas ..	370
Figure 146 : « Zones » de réflexion et d'action à partir des trajectoires de recherche dans les différentes études de cas	372
Figure 147 : Des approches "classiques" : de la théorie au terrain avec un retour vers la théorie.....	373
Figure 148 : Des approches en co-construction.....	374

Figure 149 : L'annuaire présenté sur le site Trognés.fr avec un lien pour s'inscrire sur l'annuaire.....	378
Figure 150 : Publication facebook sur le site de la commune présentant la réalisation de l'inventaire des arbres exploitables en trognés dans la commune d'Azay-le-Brûlé.	378
Figure 151 : Vidéo produite à l'intention du GIEE Agroforesterie Haute-Marne, diffusée sur le site de la chambre d'agriculture Haute-Marne/Aube.....	379
Figure 152 : Cadre théorique enrichi des résultats des études de cas	391
Figure 153 : Zoom sur la colonne "CPR"	394
Figure 154 : Zoom sur la colonne "Communs informationnels"	395
Figure 155 : Zoom sur la colonne "Biens communs territoriaux"	396
Figure 156 : Schématisation des mises en commun selon les échelles	397
Figure 157 : La géographie des CSA : une relation directe du local au global ? (Pouzenc, 2020)	400
Figure 158 : Rappel du cadre théorique rempli	403
Figure 159 : Le système de l'exploitation de Jack de Lozzo, sur le site "Osez l'Agroécologie"	411
Figure 160 : Galerie de photos de l'exploitation de Jack de Lozzo sur le site "Osez l'agroécologie"	411
Figure 161 : L'agroforesterie "avant-après" dans un paysage	412
Figure 162 : Rappel du cadre théorique rempli	414
Figure 163 : Du jeu d'échelles au jeu d'acteurs	420
Figure 164 : La plantation d'un arbre de la liberté en 1790, par Jean-Baptiste Lesueur.....	429
Figure 165 : Une pépinière artisanale dans le jardin d'un agriculteur agroforestier	453
Figure 166 : Juillet, représentation issue des « Très Riches Heures du Duc de Berry »	455
Figure 167 : Photo lauréate du concours 2020 Année des Trognés (Benoît Lalère)	456

Crédits hors productions personnelles :

Creative Commons ou domaine public :

Figure 1 : Les deux enclosures des communs
Figure 5 : Représentation classique d'agroforesterie intraparcellaire
Figure 26 : Photographies aériennes d'Azay-le-Brûlé / Zoom sur une zone avec option "remonter le temps"
Figure 58 : Carte en ligne des GIEE sur le site « Collectifs agroécologiques/régions »
Figure 98 : Arbres têtards (Ecosse)
Figure 99 : Ragosse (Bretagne)
Figure 100 : Candélabre de hêtre

Figure 101 : Cépée de noisetier (France)
Figure 102 : Trogne urbaine (taille en têtes de chat)
Figure 103 : Typologie des haies en France selon le référentiel de l'AFAC-Agroforesteries
Figure 104 : Paysage de bocage (Dorset)
Figure 105 : Dehesa Los Valhondos (Espagne)
Figure 106 : Trognes du Marais Poitevin
Figure 108 : Vendanges de hautains en automne de l'an 1390
Figure 109 : Juillet, représentation issue des « Très Riches Heures du Duc de Berry »
Figure 129 : Carte des régions d'origine Végétal Local
Figure 164 : La plantation d'un arbre de la liberté en 1790, par Jean-Baptiste Lesueur

Exception pédagogique (18 images sur 20)

Figure 6 : Représentation d'agroforesterie bocagère
Figure 9 : Portrait de Jack de Lozzo sur sa ferme (Gers)
Figure 10 : Portrait de Nicolas Petit sur sa ferme (Gers)
Figure 11 : Portrait des frères Finot sur leur ferme (Haute-Marne)
Figure 22 : Chantier de plantation avec les classes d'un lycée agricole à Hazebrouck, (Guillou, 2020)
Figure 63 : Orientation technico-économique des exploitations en Haute-Marne (Agreste)
Figure 96 : Carte en ligne « Collectif Agroécologie » Filtre « Haies et agroforesterie »
Figure 97 : Carte en ligne « Collectif Agroécologie » Filtre « Agriculture de conservation »
Figure 117 : Membres du réseau AFAC-Agroforesteries
Figure 118 : Membres du RMT Agroforesterie
Figure 120 : L'agroforesterie au croisement des champs agricole, forestier, économique et environnemental (Labant, 2017)
Figure 131 : Appel à bénévoles pour un chantier de récoltes de graines par Jura Nature Environnement
Figure 132 : Appel à bénévoles pour un chantier de récoltes de graines par le CIVAM de l'Oasis
Figure 139 : Nouvelles régions métropolitaines, septembre 2016. Visible sur le site « Intérieur.gouv »
Figure 159 : Le système de l'exploitation de Jack de Lozzo, sur le site "Osez l'Agroécologie"
Figure 160 : Galerie de photos de l'exploitation de Jack de Lozzo sur le site "Osez l'Agroécologie"

l'agroécologie"
Figure 161 : L'agroforesterie "avant-après" dans un paysage
Figure 167 : Photo lauréate du concours 2020 Année des Trognés (Benoit Lalère)

Autorisation accordée

Figure 33 : Figure 54 : Programme des « Rencontres Sylvagres » 2014
Figure 34 : Formation « Trognés » par Dominique Mansion (AFAF et Gaia Formations)
Figure 57 : Extrait du programme des « Journées Sylvagres » 2012
Figure 61 : Carte des exploitations du GIEE Agroforesterie Haute-Marne sur les Petites Régions Agricoles
Figure 150 : Publication Facebook sur le site de la commune présentant la réalisation de l'inventaire des arbres exploitables en trognés dans la commune d'Azay-le-Brûlé
Figure 157 : La géographie des CSA : une relation directe du local au global ? (Pouzenc, 2020)

Annexes

1) Plan de Gestion de données et conformité RGPD

A) Plan de Gestion de Données de la thèse

DMP du projet « Thèse de Lou Gauthier »

Plan de gestion de données créé à l'aide de DMP OPIDoR, basé sur le modèle "ANR - Modèle de PGD (français) - Personnalisé" fourni par Université Toulouse - Jean Jaurès.

Renseignements sur le plan

Titre du plan	DMP du projet "These de Lou Gauthier (dernière version)"
Version	Version intermédiaire
Objet/périmètre du plan	Ce document présente l'ensemble des données collectées dans le cadre de la thèse. Il est destiné à être intégré au manuscrit de la thèse.
Domaines de recherche (Selon classification de l'OCDE)	Social and economic geography
Langue	Fra
Date de création	2023-04-25
Date de dernière modification	2023-05-22

Renseignements sur le projet

Titre du projet	These de Lou Gauthier (dernière version)
Résumé	Cette thèse en géographie rurale a pour objectif d'interroger le rôle des pratiques agroforestières dans la transformation des territoires. Elle caractérise et analyse des mises en commun matérielles et immatérielles dans le cadre d'initiatives agroforestières. Cinq études de cas sont réalisées à des échelles différentes, chacune donnant lieu à un chapitre spécifique dans la thèse. Un chapitre final permet une vision transversale de ces études de cas grâce à un cadre théorique croisant modalités territoriales et types de communs.

Sources de financement	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :
Date de début	2020-09-01
Date de fin	2023-08-31

Produits de recherche :

- Entretiens enregistrés (Son)
- Entretiens non enregistrés (Texte)
- Corpus de textes (Collection)
- Informations issues d'Observations Participantes (Autre)
- Photos et vidéos (Image)
- Informations issues d'un questionnaire en ligne (Jeu de données)
- Inventaire d'arbres sur une commune (Jeu de données)

Contributeurs

Nom	Rôles
Lou Gauthier	Coordinateur du projet Personne contact pour les données (INVTR, ENT-ENR, CORP-TXT, IOP, ENT-N-ENR, PHT-VDO, QUEST) Responsable du plan de gestion de données

1. Description des données et collecte ou réutilisation de données existantes

Entretiens enregistrés

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

La collecte de données s'est effectuée de la manière suivante : les rencontres avec les agriculteurs, agricultrices, membres de structures agroforestières et autres types d'acteurs se faisait soit en présentiel soit par téléphone. Dans les deux cas, l'autorisation d'enregistrer l'échange était demandée, accompagnée de l'assurance que ces enregistrements resteraient confinés à l'espace de travail de la doctorante et que les citations extraites seraient anonymisées. À la suite de l'enregistrement, un compte rendu textuel était produit.

Un entretien déjà existant avec un agriculteur agroforestier a été mobilisé. Cet entretien, présenté sur une plateforme de mise en valeur de pratiques agroécologiques, a été mené avec un agriculteur qui a été rencontré dans le cadre de la thèse. Cet entretien déjà existant permettait donc d'enrichir les informations recueillies dans l'entretien mené par la doctorante.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

En termes de production de données : en tout, 22 entretiens enregistrés ont été réalisés au cours de cette thèse. Ils prennent la forme d'enregistrements d'une heure en moyenne et de comptes rendus textuels. 17 d'entre eux ont été réalisés avec des agriculteurs et agricultrices engagés en agroforesterie, 4 avec des membres de structures agroforestières et le dernier avec un employé municipal à la gestion des espaces verts dans une commune étudiée pour sa gestion des arbres.

Entretiens non enregistrés

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

La collecte de données s'est effectuée de la manière suivante : les rencontres avec les agriculteurs, agricultrices, membres de structures agroforestières et autres types d'acteurs se faisaient soit en présentiel soit par téléphone. Dans les deux cas, l'autorisation d'utiliser les informations recueillies était demandée, accompagnée de l'assurance que ces citations seraient anonymisées. À la suite de l'entretien, un compte rendu textuel était produit.

Plusieurs thèses autour de l'agroforesterie ont été mobilisées dans le cadre de cette recherche. Un certain nombre de citations extraites des entretiens menés par ces doctorants ont été re-mobilisées dans cette thèse, toujours avec la référence des thèses en question.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

En termes de production de données : en tout, 28 entretiens non enregistrés ont été réalisés dans cette thèse. Ils prennent la forme de comptes-rendus. 15 d'entre eux ont été réalisés avec des agriculteurs et agricultrices engagés en agroforesterie, 10 avec des membres de structures agroforestières, 2 avec des habitants d'une commune et 1 avec un élu de cette même commune.

Corpus de textes

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

Ce produit de recherche désigne la réutilisation globale de produits de recherche déjà existants et leur organisation en corpus de textes utiles à notre recherche. La collecte et l'organisation de ces données s'est majoritairement faite grâce au logiciel de référencement "Zotero". Les articles, rapports et ouvrages utilisés ont été référencés dans le logiciel afin de créer la bibliographie finale.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

Dans l'ensemble de la thèse, ces données collectées et mobilisées sont majoritairement : des citations issues d'articles scientifiques, de bilans ou rapports annuels d'associations et enfin d'articles en ligne grand public. Chacun de ces textes est référencé dans le texte et cité dans la bibliographie de la thèse.

Dans le cadre d'une étude de cas en particulier (autour de la marque collective Végétal Local) 15 lettres d'information et 33 articles d'actualités publiés sur le site de la marque ont été une source notable d'informations.

Informations issues d'Observations Participantes

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

Les moments d'observation participante désignent des moments où la doctorante a pris à la fois un rôle de participante et d'observatrice. Il s'agit surtout de formations, conférences et chantiers participatifs, où l'observation de la doctorante était ponctuée par des interventions orales ou des questions. Il s'agit aussi de stages, où le rôle de la doctorante se rapprochait de celui des acteurs observés. Enfin, dans le cadre d'ateliers organisés par la doctorante, le rôle d'observatrice était minoritaire par rapport à la participation. Peu de données préexistantes ont ici été prises en compte, si ce n'est la lecture de thèses autour de l'agroforesterie permettant d'orienter les questions posées lors de ces événements.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

En termes de production de données : en tout, 42 moments ponctuels en observation participante ont nourri le travail de cette thèse. Ils comprennent : 12 chantiers de plantation, 6 chantiers de récolte de graines, 6 formations professionnelles, 5 événements agroforestiers (rencontres d'acteurs), 6 conférences, 3 webinaires et 4 ateliers organisés par la doctorante. À ces 42 événements ponctuels s'ajoutent trois moments d'observation participante prolongés : un stage de six mois dans une structure agroforestière avant la thèse, un stage de 4 semaines dans une pépinière et une semaine de visite d'une commune rythmée par la réalisation d'un inventaire des arbres gérés par cette commune.

Photos et vidéos

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

Dans le cadre de deux études de cas, la doctorante a ajouté aux informations issues de entretiens et des observations participantes des photos et/ou vidéos prises sur les lieux. Cela s'est fait dans deux cadres différents : la visite des membres d'un GIEE Agroforestier en Haute-Marne et l'inventaire des arbres d'une commune dans les Deux-Sèvres.

En plus de ces photos et vidéos personnelles, des photos issues de sites internet ont été mobilisées comme source d'information et commentées dans la thèse (photos d'exploitations agricoles, de formations, portraits d'agriculteurs et agricultrices). La source de ces photos et citée dans leur légende.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

Dans le cadre de la visite du GIEE Agroforesterie en Haute-Marne, environ 300 photos et 40 courtes vidéos mettant en scène les exploitations agricoles et leurs aménagements agroforestiers ont été capturées. Certaines ont permis la confection d'une courte vidéo présentant le GIEE avec l'accord de ses membres. La vidéo est visible sur le site de la chambre d'agriculture de Haute-Marne.

Dans le cadre de la visite de la commune des Deux-Sèvres étudiée pour sa gestion de l'arbre, 90 photos de sites de gestion d'arbres et 56 photos de paysages ou de détails ont été capturées. Certaines de ces photos ont permis la confection d'un guide de gestion technique suite la suggestion des élus et employés à des espaces verts rencontrés.

Informations issues d'un questionnaire en ligne

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

Un questionnaire en ligne a été déployé dans le cadre de cette thèse. Aucun questionnaire préexistant n'a été mobilisé. Ce questionnaire a été envoyé aux structures membres du Groupe National Trognes, un groupe visant à remettre en valeur la gestion des arbres en trogne (taille cyclique des rejets). Il a été conçu avec la chargée de projet en charge de l'animation de ce groupe. Il a ensuite été diffusé dans la Lettre d'Information du Groupe et a notamment permis de créer un annuaire en ligne des membres du groupe.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

Ce questionnaire avait trois objectifs : une meilleure connaissance des membres du groupe (type d'acteurs, activités), une meilleure connaissance des activités pratiquées autour des trognes et une meilleure caractérisation des intérêts que représentent les trognes pour ces acteurs. 40 réponses ont été récoltées et analysées dans le cadre de la thèse.

Inventaire d'arbres sur une commune

1a. Comment de nouvelles données seront-elles recueillies ou produites et/ou comment des données préexistantes seront-elles réutilisées ?

Un inventaire d'arbres a été réalisé dans cette thèse, sur une commune des Deux-Sèvres. Aucun inventaire préalable n'a été mobilisé. Cet inventaire a été réalisé en collaboration avec un employé aux espaces verts de cette commune et a nécessité de parcourir l'espace de la commune pendant une semaine en repérant et en notant les arbres gérés dans une optique productive ainsi que les arbres potentiellement gérables dans une optique productive.

1b. Quelles données (types, formats et volumes par ex.) seront collectées ou produites ?

Cet inventaire a permis de repérer les arbres gérés dans une optique productive ainsi que les arbres potentiellement gérables dans une optique productive. En tout, 689 arbres gérés dans une visée productive ont été repérés, ainsi que 538 arbres potentiellement gérables de cette manière. Ces arbres ont été caractérisés en fonction de leur essence, de leur âge et de leur modalité de gestion.

2. Documentation et qualité des données

2a. Quelles métadonnées et quelle documentation (par exemple méthodologie de collecte et mode d'organisation des données) accompagneront les données ?

En ce qui concerne la méthodologie de collecte des données, les méthodologies de l'entretien et de l'observation participante sont données en début de thèse, dans le chapitre "Méthodologie". Pour les inventaires, photos et questionnaires, les méthodologies sont données dans les chapitres correspondants aux études de cas dans lesquelles ces collectes de données ont été réalisées.

En ce qui concerne le mode d'organisation des données, on peut distinguer ici trois types de données :

- 1) Les notes prises à la main (concernant les entretiens non enregistrés et les moments d'observation participante) sont restées sous forme papier dans les carnets personnels de la doctorante.
- 2) Les enregistrements, comptes-rendus, photos ou productions informatiques se trouvent rangés dans des dossiers correspondant à chaque étude de cas. Quand ils sont cités dans la thèse, ils sont désignés par le numéro donné en début de chapitre dans la présentation des données.
- 3) Les données déjà existantes, bibliographie ou littérature grise sont référencées dans un

compte Zotero rangé par mots clé qui contient toutes les références mobilisées.

2b. Quelles mesures de contrôle de la qualité des données seront mises en œuvre ?

La procédure de contrôle de la qualité des données correspond aux méthodes classiques de recherche en sciences humaines et sociales basées sur l'entretien et l'observations participante.

A) Pour les entretiens : La rigueur méthodologique tient ici en particulier à la rédaction d'un guide d'entretien utilisé pour tous les acteurs de même "statut" (agriculteur/agricultrice par exemple). Ce guide a été écrit en amont du terrain et comprend de nombreuses dimensions. Les entretiens n'ont pas toujours permis de couvrir tous les sujets, mais la forme du guide en "catégories" (par exemple : intérêts manifestés pour l'agroforesterie, divisé en une dizaine de sujets issus de la bibliographie) permet d'opérer des regroupements d'informations, s'interroger sur la fréquence de tel ou tel sujet. C'est aussi un format qui permet d'insérer des citations dans les catégories correspondantes et donc de retrouver le contexte des deux ou trois phrases autour du verbatim. Pour les entretiens non enregistrés, le guide a été rempli de mémoire juste après l'entretien.

Certains des entretiens donnaient lieu à des notes libres sur des carnets. La rigueur méthodologique consistait alors ici à solliciter ces entretiens dans le texte uniquement pour des questions générales, sans interprétation. Par exemple, si un acteur mentionnait une initiative, ou décrivait l'état d'un projet, on a pu préciser dans la thèse que nos connaissances sur ce sujet venaient de cet entretien mais sans interpréter cet entretien au-delà de l'aspect informatif.

B) Pour l'observation participante : La rigueur méthodologique tient ici à deux principes : une attitude éthique sur place et une prudence dans l'interprétation. Par attitude éthique on fait référence au fait d'avoir toujours pratiqué une observation participante "découverte" c'est-à-dire en assumant toujours le statut de chercheur et en se présentant en tant que tel. Ainsi, on s'assure que ce que l'on voit est toujours consciemment montré par les acteurs et le risque de rapporter quelque-chose que les acteurs n'auraient pas voulu montrer s'efface. C'est un biais sur la qualité des données, mais une assurance de pouvoir diffuser ces données dans un cadre éthique. Par ailleurs, si on a pu rapporter des choses vues, cela s'est toujours fait respectant l'anonymat. Au-delà de ces questions éthiques, le pivot de la rigueur méthodologique est ici d'éviter la généralisation. Ce n'est que dans le cas d'expériences souvent répétées (comme les chantiers de plantation) que l'on a pu suggérer que certains éléments sont peut-être généralisables, surtout quand il a été possible de trouver des éléments qui confirment cette idée dans la littérature scientifique.

C) En ce qui concerne l'utilisation de données déjà existantes : Ici, la rigueur méthodologique a surtout consisté à avoir une pratique de citation complète et claire. Les propos rapportés

ou les images extraites de documents ne peuvent être contrôlés, ils ont été déjà été produits. Mais en connaissant leur producteur et éventuellement leur contexte de production, il est possible d'aborder ces données avec la confiance nécessaire à l'interprétation.

3. Stockage et sauvegarde pendant le processus de recherche

3a. Comment les données et les métadonnées seront-elles stockées et sauvegardées tout au long du processus de recherche ?

Le volume des données est de 47 Gigas. Elles ont d'abord été stockées sur un drive personnel, avant que des cours dispensés par l'Ecole Doctorale ne mènent au stockage de ces données sur un disque dur personnel qui ne quittait pas le domicile de la doctorante. Des démarches pour permettre un stockage en ligne sécurisé (a priori sur le sharedoc d'Humanum) ont été lancées en mars 2023 et sont en cours actuellement.

3b. Comment la sécurité des données et la protection des données sensibles seront-elles assurées tout au long du processus de recherche ?

La sécurité des données est assurée par leur stockage sur les espaces personnels de la doctorante (disque dur personnel et bientôt sharedoc d'Humanum).

La protection des données sensibles ne s'applique pas dans la mesure où les données traitées ne sont pas « sensibles" dans le sens où aucune ne touche pas à "la prétendue origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques" (définition CNIL).

La question des données personnelles est traitée dans la question suivante.

4. Exigences légales et éthiques, codes de conduite

4a. Si des données à caractère personnel sont traitées, comment le respect des dispositions de la législation sur les données à caractère personnel et sur la sécurité des données sera-t-il assuré ?

En termes d'exigences légales : un formulaire d'inscription au registre CNRS a été envoyé au référent CNRS correspondant en mai 2023. Y a été jointe la version en cours du DMP de ce projet. Le certificat d'inscription du traitement des données a été délivré par ce service en juin 2023, il est présent dans les annexes de la thèse.

En ce qui concerne les données sensibles : comme on l'a précisé plus haut, les données traitées ne sont pas sensibles dans le sens où aucune ne touche à "la prétendue origine

raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques" (définition CNIL).

Quant aux données personnelles (nom, lieu de vie d'une personne), comme il sera expliqué plus tard dans la question 4c, l'ensemble des interlocuteurs seront anonymes dans le manuscrit de thèse, à l'exception de deux personnes pour qui une autorisation de citer leur nom a été réalisée.

Dans le cas où elles seraient éventuellement identifiables par leur groupe (comme dans le cas du GIEE ou du Groupe National Trognés), les personnes ont été informées du traitement de leurs entretiens dans la thèse et invitées à se manifester dans le cas de demandes particulières sur le traitement de leurs réponses.

Les données traitées n'ont pas été partagées, elles sont restées stockées dans le disque dur de la doctorante et seront bientôt stockées sur un espace universitaire sécurisé (Sharedoc d'Humanum).

4b. Comment les autres questions juridiques, comme la titularité ou les droits de propriété intellectuelle sur les données, seront-elles abordées ? Quelle est la législation applicable en la matière ?

Les données produites restent dans le cadre de la thèse et sont donc la propriété intellectuelle de la doctorante. Elles ne seront pas rendues publiques au-delà des analyses fournies dans la thèse.

4c. Comment les éventuelles questions éthiques seront-elles prises en compte, les codes déontologiques respectés ?

A) Pour les entretiens en général :

Avant chaque entretien, il a été vérifié oralement que l'interlocuteur était conscient de deux sujets :

- L'entretien se fait dans un cadre d'étude, donc des informations et propos pourront être utilisés dans un document de recherche.
- Mais par ailleurs, le document audio ne sera jamais communiqué, ni le compte rendu. La question de l'anonymisation s'est imposée petit à petit : certains interlocuteurs préférant rester anonymes, d'autres n'ayant pas d'avis, il a été choisi de ne donner aucun nom.

Il existe deux exceptions :

- L'interlocuteur principal dans l'une des études de cas a réellement été un co-constructeur du propos, son nom est donc cité avec son accord (document en cours de signature)
- Un interlocuteur autour du sujet du vivre ensemble et de l'arbre se trouve être une personnalité publique, dont les propos se rencontrent dans des livres ou entretiens. Son nom est donc cité avec son accord.

Par ailleurs, certains agriculteurs interrogés avaient déjà communiqué sur leurs pratiques dans la presse, il est arrivé alors dans le manuscrit de thèse d'associer des images de ces articles de presse avec des propos issus des entretiens. Il ne s'agit que de personnes qui avaient exprimé le fait qu'elles ne voyaient de toute façon pas d'inconvénient à être citées.

Quoi qu'il arrive : aucune citation à caractère sensible (critique, regret, ciblage de personne en particulier) n'est citée telle quelle dans une situation où on pourrait retrouver la personne. Toutes les citations concernent principalement des informations techniques sur la ferme ou les intérêts de l'agroforesterie.

B) Pour les collectes de données sur des groupes :

Dans les études de cas, il existe deux cas de collectes de données sur un groupe, où les individus pourraient donc être identifiés à partir de ce groupe :

a) Le questionnaire envoyé au Groupe National Trognés.

Ce questionnaire comprend un avertissement :

"Cette partie a pour objectif de mieux connaître les motivations, les envies, les savoirs et savoir-faire qui existent autour des trognés. Les réponses pourront être utilisées dans des travaux de recherche, notamment par Lou Gauthier (ancienne co-animatrice du programme 2020 Année des Trognés) dans le cadre de sa thèse. Si vous avez des questions, ou que vous souhaitez répondre à cette partie du questionnaire au téléphone, n'hésitez pas à écrire à annuaire.trognés@gmail.com ! Bien entendu, les réponses peuvent rester anonymes. "

Une question à la fin du questionnaire demande donc si la personne souhaite rester anonyme. Bien que seule une personne ait demandé à être anonyme, toutes les réponses ont finalement été anonymisées pour unifier les données.

b) La recherche autour du GIEE :

Après les entretiens et visites, ont été envoyés au groupe un compte rendu global des visites, les photos de leurs exploitations ainsi que la courte vidéo produite pour illustrer leurs pratiques. La vidéo a été modifiée grâce à des remarques faites par certains d'entre eux. Le mail qui comprenait ces éléments comprenait aussi le passage suivant :

"J'espère que ces éléments pourront vous intéresser et je vous souhaite à tous très bonne continuation. N'hésitez pas si vous avez des remarques/questions, je serais ravie de continuer la discussion.

NB : Je vais mobiliser les images et entretiens dans mon manuscrit de thèse et dans un projet de recherche qui m'a soutenue pour ces visites (le programme TRAVERSEES, dont je vous ai parlé dans mon premier mail). Si vous ne souhaitez pas être cité.e nominalement, merci de m'écrire. Bien entendu vous pouvez compter sur moi pour faire un usage respectueux de la citation :) ! Mais si malgré tout vous souhaitez être anonymé.e cela ne

pose aucun problème."

Aucune personne n'a fait la demande d'être anonymisée. Le choix a néanmoins été fait de tout anonymiser pour la cohérence globale de la thèse.

5. Partage des données et conservation à long terme

5a. Comment et quand les données seront-elles partagées ? Y-a-t-il des restrictions au partage des données ou des raisons de définir un embargo ?

Les données n'ont pas vocation à être partagées au-delà des analyses fournies par la thèse.

5b. Comment les données à conserver seront-elles sélectionnées et où seront-elles préservées sur le long terme (par ex. un entrepôt de données ou une archive) ?

Si les données peuvent être stockées sur le sharedoc d'Humanum, elles y resteront, sans avoir vocation à être diffusées.

5c. Quelles méthodes ou quels outils logiciels seront nécessaires pour accéder et utiliser les données ?

X

5d. Comment l'attribution d'un identifiant unique et pérenne (comme le DOI) sera-t-elle assurée pour chaque jeu de données ?

X

6. Responsabilités et ressources en matière de gestion des données

6a. Qui (par exemple rôle, position et institution de rattachement) sera responsable de la gestion des données (c'est-à-dire le gestionnaire des données) ?

La doctorante restera responsable de la gestion des données pendant toute la thèse.

6b. Quelles seront les ressources (budget et temps alloués) dédiées à la gestion des données permettant de s'assurer que les données seront FAIR (Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable) ?

Pas de ressources dédiées à cette gestion des données dans la mesure où elles ne seront pas diffusées.

B) Certificat d'inscription du traitement des données délivré par le service compétent du CNRS

Informations issues du registre UMR5193 / 2-23106



CNRS | Service Protection des
Données
2, rue Jean Zay | 54519 Vandoeuvre
03 83 85 64 26
dpd.demandes@cnrs.fr

La délivrance de ce **certificat** signifie que votre traitement a été porté au registre tenu par la DPD du CNRS et que votre dossier est formellement complet. Vous pouvez mettre en œuvre votre traitement.

En tout état de cause, vous êtes tenus de respecter les obligations prévues par la loi et notamment :

- 1 - la définition et le respect de la finalité du traitement.
- 2 - la pertinence des données traitées.
- 3 - la conservation pendant une durée limitée des données.
- 4 - la sécurité et la confidentialité des données.
- 5 - le respect des droits des intéressés : information sur leur droit d'accès, de modification et d'opposition.

Pour davantage d'informations, Veuillez consulter le site du [Service de Protection des Données](#).

Gaëlle BUJAN
Déléguée à la Protection des Données du CNRS

Numéro de traitement	2-23106
Enregistrement	06/06/2023
Responsable de traitement	<ul style="list-style-type: none">• UMR5193 - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires Michael POUZENC - pouzenc@univ-tlse2.fr 5 allées Antonio Machado Maison de la Recherche 31058 TOULOUSE
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">• UMR5193 - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires Doctorante Lou Gauthier - 0630463324 - lou.gauthier@univ-tlse2.fr 5 allées Antonio Machado Maison de la Recherche 31058 TOULOUSE
Finalité et objectif	Rôle des pratiques agroforestières dans la transformation des territoires



CNRS | SPD | 08/06/2023

2) Guides d'entretien

A) Guide d'entretien général, destiné aux agriculteurs et agricultrices rencontrés

Remarque préalable :

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre 3, ce guide d'entretien a été utilisé de manière différente selon les périodes de recherche. Dans les entretiens exploratoires (n°1 à 7 dans le Tableau 8, chapitre 3) il a servi d'outils de relance pour des entretiens longs et enregistrés. L'objectif n'était pas d'atteindre l'exhaustivité mais de voir émerger petit à petit les futurs éléments de l'analyse. Dans les entretiens suivants, les deux dernières parties ont pris progressivement de plus en plus de place (fonctions de l'agroforesterie et mises en commun) alors que la première partie (mise en contexte) faisait de moins l'objet de questions directes. Avec les membres du GIEE, ce guide a subi quelques modifications pour répondre à la spécificité du sujet (présentées dans l'annexe suivante).

Pour donner une idée des différents corpus d'entretiens en fonction de l'objectif de recherche poursuivi, le tableau en annexe 2.C présente quelques informations clés pour l'ensemble des entretiens. On remarque que le corpus des entretiens 17 à 29 est relativement lacunaire, ce qui a joué dans la décision de ne pas analyser ce type de données de manière croisée pour tous les entretiens.

GUIDE D'ENTRETIEN AUTOUR DES PRATIQUES AGROFORESTIERES	
Préambule	
Contexte	Historique de l'exploitation et projets en cours
	Conditions pédoclimatiques
	Hectares totaux
	Philosophie au cœur du projet ?
Pratiques agricoles	Cultures principales
	Fertilisation
	Gestion des adventices
	Traitements phytosanitaires
	Label Bio ?
	Travail du sol
Caractérisation socio-économique	Nombre de travailleurs sur l'exploitation
	Evaluation de leur perception de leur situation économique
	Type de commercialisation et débouchés
	Profil agriculteur (âge, H/F, originaire du monde agricole ou non)

1) La place de l'agroforesterie sur l'exploitation		
Date	De l'installation	
	Du début du projet agroforestier	
	De la mise en pratique concrète de l'agroforesterie (plantation)	
Le déploiement agroforestier sur l'exploitation	Surface boisée	
	Nombre d'arbres	
	Nombre mètres linéaires si haies	
	Nombre d'essences	
	Choix des essences par rapport au territoire	
	D'où viennent les arbres ? Et quel choix pour les variétés ?	
	Surface considérée comme agroforestière	
	Régénération naturelle assistée ?	
Les projets agroforestiers sur l'exploitation	Surface boisée	
	Nombre d'arbres	
	Nombre de mètres linéaires si haies	
	Nombre d'essences	
	Choix des essences par rapport au territoire	
	D'où viendront les arbres ? Et quel choix pour les variétés ?	
	Surface considérée comme agroforestière	
	Régénération naturelle assistée ?	
Les "origines" du projet agroforestier	D'où vient l'idée de l'agroforesterie ?	
	Des lieux modèles ?	
	Incitations financières et autres	
	Verrous à la mise en place	
2) Caractérisation de l'agroforesterie sur l'exploitation		
Les productions liées à l'agroforesterie	Grandes Cultures (préciser ha et assolements principaux)	
	Maraîchage (préciser ha et cultures principales)	
	Elevage (préciser ha et type de bétail)	
	Autre	
Type d'agroforesterie (spatialement)	En bordure de parcelle	Haies brise vent
		Haies taillées
		Ripisylve
		Haies libres
		Autre
	Intraparcellaire	Espacement des arbres
		Espacement des lignes

		Autre information	
Gestion agroforestière	Port libre		
	Taille	Bois d'oeuvre	
		Fruitiers	
		Gestion de l'emprise	
		Trognes	Pour du BRF
			Pour le feuillage fourrager
			Pour du bois de chauffe
Autre			
Autre			
Les pratiques agricoles et leur évolution avec l'agroforesterie	Evolution des pratiques ?	Travail du sol	
		Fertilisation	
		Produits phytosanitaires	
		Assolement	
		Autre ?	
3) Les fonctions de l'agroforesterie dans l'exploitation			
Les raisons qui ont mené à l'agroforesterie au début (lien avec le territoire, problématiques spécifiques)	Développer la biodiversité (patrimoniale)		
	Développer la biodiversité (planifiée)		
	Diminuer les intrants (régulation de bioagresseurs)		
	Diminuer les intrants (plutôt pour une question de santé du sol, biodiversité souterraine)		
	Gérer l'érosion		
	Améliorer le sol		
	Protéger du rayonnement		
	Débouchés supplémentaires	Du bois d'oeuvre	
		Du broyat	
		Du feuillage fourrager	
		Des fruits	
		Autre	
	Mieux gérer la ressource en eau		
	Aspect paysager		
	Brise vent		
Guider et protéger les animaux d'élevage			
Trouver une solution après suppression de certaines substances			
Culturel ou philosophique			
Les bénéfices avérés de l'agroforesterie	Développer la biodiversité (patrimoniale)		
	Développer la biodiversité (planifiée)		

	Diminuer les intrants (régulation de bioagresseurs)	
	Diminuer les intrants (plutôt pour une question de santé du sol, biodiversité souterraine)	
	Gérer l'érosion	
	Améliorer le sol	
	Protéger du rayonnement	
	Débouchés supplémentaires	Du bois d'oeuvre
		Du broyat
		Du feuillage fourrager
		Des fruits
		Autre
	Mieux gérer la ressource en eau	
	Brise vent	
	Aspect paysager	
	Guider et protéger les animaux d'élevage	
	Trouver une solution après suppression de certaines substances	
	Culturel ou philosophique	
Les dommages collatéraux de l'agroforesterie	Effet d'ombre sur les cultures	
	Compétition pour l'eau	
	Compétition pour les nutriments	
	Augmentation de la charge de travail	
	Autre	
	Espèces invasives	
Services écosystémiques ?	L'agriculteur peut-il quantifier les services fournis par l'agroforesterie ?	
4) Une mise "en communs" par l'agroforesterie ?		
Mise en commun matérielle	Des parcelles	
	Des outils (lesquels)	
	Des plants	
	Des chemins	
	Troc alimentaire	
	Vente en commun	
Mise en commun des savoirs	L'agriculteur a-t-il bénéficié de la mise en commun savoirs liés à l'agroforesterie ?	Des formations en présentiel (préciser prix et financement)
		Des formations dématérialisées (préciser prix et financement)
		Des livres
		Des partages d'expériences

		Des articles (préciser source)	
		Autre	
		En développant l'agroforesterie, l'agriculteur a-t-il lui-même partagé des savoirs ?	Des formations en présentiel (préciser prix et financement)
			Des formations dématérialisées (préciser prix et financement)
			Des livres
			Des partages d'expériences
	Des articles (préciser source)		
	Autre		
	Mise en réseau	En développant l'agroforesterie, l'agriculteur a-t-il créé des contacts	Dans son voisinage immédiat
			Dans son département/région
			En France
			À l'international
Dans des lieux dynamiques à citer ?			
Quelle a été la nature de ces contacts ?		Des prises de contact occasionnelles	
		Des relations de travail	
		Des relations amicales	
		Des échanges d'informations	
		"IRL" (pourcentage approximatif)	
		En ligne (pourcentage approximatif)	
		Autre	
A-t-il perdu le contact avec des personnes		Dans son voisinage immédiat	
		Dans son département	
		Dans sa région	
		En France	
At-il animé des réseaux ?		Dans son voisinage immédiat	
		Dans son département	
		Dans sa région	
		En France	
Voisinage		Quelles sont les relations avec les proches voisins ?	

B) Question ajoutées pour le GIEE Agroforesterie Haute-Marne

Quels ont été les freins et leviers à la transformation de vos pratiques ? Quel est votre rapport personnel avec ces changements de pratique ?

Comment caractérisez-vous votre rapport au vivant dans votre pratique agricole ?

L'agroforesterie a-t-elle par exemple modifié votre vision de certaines espèces ?

Comment voyez-vous le territoire ? Quels acteurs vous ont aidés, quels acteurs ont plutôt été des freins ?

Quel a été le rôle spécifique du GIEE dans le changement de pratique, ou dans la prise de décision de changement de pratique ? Ou est intervenu le GIEE ? La prise de décision ou le changement de pratique ?

C) Localisation, type d'agriculture, surface et année d'installation par exploitation

Ce tableau présente la localisation, le type d'agriculture, la surface et l'année d'installation par exploitation. Les numéros correspondent au tableau présentant les données mobilisées dans le chapitre 3 (Tableau 8). On y voit bien que les entretiens n°17 à 29 présente un aspect lacunaire comparés aux autres. Cela correspond à une période de recherche centrée sur les mises en commun en agroforesterie, où le guide d'entretien réalisé dans la phase de terrain exploratoire n'était plus utilisé de manière aussi exhaustive que précédemment.

N°	Type de culture ou d'élevage	Département	SAU (En ha)	Date d'installation
1	Maraîchage	Gers	8	2015
2	Polyculture-élevage bovin	Gers	125	1986
3	Forestier en reconversion	Gers	36	1984
4	Maraîchage	Gers	7	2016
5	Polyculture-élevage bovin	Gers	191	1970
6	Elevage ovin	Haute-Marne	30	2003
7	Elevage avicole	Gers	65	2001
8	Elevage caprin	Haute-Marne	8	2010
9	Polyculture-élevage bovin	Haute-Marne	115	2017
10	Polyculture-élevage bovin	Haute-Marne	96	Avant 2000
11	Polyculture-élevage bovin	Haute-Marne	84	2015
12	Grandes Cultures	Haute-Marne	180	2008
13	Elevage ovin	Haute-Marne	13	Avant 2000
14	Polyculture-élevage bovin	Haute-Marne	167	Avant 2000
15	Polyculture-élevage bovin lait	Haute-Marne	93	1995
16	Polyculture-élevage bovin	Haute-Marne	126	Avant 2000
17	Polyculture-élevage bovin	Pas de Calais	?	Avant 2000

18	Polyculture-élevage bovin	Aisne	?	?
19	Maraîchage	Pyrénées Atlantiques	?	?
20	Elevage porcin	Pyrénées Atlantiques	?	?
21	Elevage ovin	Pyrénées Atlantiques	?	?
22	Polyculture-élevage bovin / Apiculture	Pyrénées Atlantiques	?	?
23	Polyculture élevage bovin	Deux-Sèvres	?	?
24	Pépinière	Deux-Sèvres	?	?
25	Pépinière	Maine et Loire	?	?
26	Maraîchage	Seine et Marne	?	?
27	Grandes Cultures	Seine et Marne	?	?
28	Polyculture élevage bovin	Loir et Cher	?	?
29	Grandes Cultures	Seine et Marne	?	?
30	Elevage caprin	Haute-Marne	33	2018

D) Guide d'entretien pour les professionnels de l'agroforesterie

GUIDE D'ENTRETIEN AUTOUR DES PRATIQUES AGROFORESTIERES POUR LES PROFESSIONNELS DE L'AGROFORESTERIE

1) Caractérisation de la structure agroforestière

Nombre d'années de pratique

Objectifs poursuivis

Evolution des objectifs

Moyens mis en œuvre

Critères de réussite utilisés

Vision de l'agroforesterie

Sur quelles zones la structure travaille-t-elle ?

Structure financière

2) L'agroforesterie dans la région			
Contexte	Typologie de l'agriculture de la région en conditions pédoclimatiques principales		
	Variabilité de la région		
Le déploiement agroforestier sur la région	Agriculteurs agroforestiers/Agriculteurs totaux		
	Surface boisée		
	Nombre d'arbres plantés par la structure		
	Nombre mètres linéaires si haies		
	Nombre d'essences		
	Choix des essences par rapport au territoire		
	Régénération naturelle assistée		
Remarques			
Les productions liées à l'agroforesterie	Grandes Cultures (préciser ha et assolements principaux)		
	Maraîchage (préciser ha et cultures principales)		
	Elevage (préciser ha et type de bétail)		
	Autre		
Type d'agroforesterie (spatialement)	En bordure de parcelle	Haies brise vent	
		Haies taillées	
		Ripisylve	
		Haies libres	
		Autre	
	Intraparcellaire	Espacement des arbres	
		Espacement des lignes	
Autre information			
Gestion agroforestière	Port libre		
	Taille	Bois d'oeuvre	
		Fruitiers	
		Gestion de l'emprise	
		Trognes	Pour du BRF
			Pour le feuillage fourrager
			Pour du bois de chauffe
Autre			
Autre			
Les pratiques agricoles et leur évolution avec l'agroforesterie	Evolution des pratiques ?	Travail du sol	
		Fertilisation	
		Produits phytosanitaires	
		Assolement	
		Autre	

3) Les fonctions de l'agroforesterie dans les exploitations accompagnées			
Les raisons qui ont mené à l'agroforesterie au début (lien avec le territoire, problématiques spécifiques)	Développer la biodiversité (patrimoniale)		
	Développer la biodiversité (planifiée)		
	Diminuer les intrants (régulation de bioagresseurs)		
	Diminuer les intrants (plutôt pour une question de santé du sol, biodiversité souterraine)		
	Gérer l'érosion		
	Améliorer le sol		
	Protéger du rayonnement		
	Débouchés supplémentaires	Du bois d'oeuvre	
		Du broyat	
		Du feuillage fourrager	
		Des fruits	
		Autre	
	Mieux gérer la ressource en eau		
	Aspect paysager		
	Brise vent		
Guider et protéger les animaux d'élevage			
Trouver une solution après suppression de certaines substances			
Culturel ou philosophique			
Les dommages collatéraux de l'agroforesterie	Effet d'ombre sur les cultures		
	Compétition pour l'eau		
	Compétition pour les nutriments		
	Augmentation de la charge de travail		
	Autre		
	Espèces invasives		
Services écosystémiques ?	L'agriculteur peut-il quantifier les services fournis par l'agroforesterie ?		
4) Une mise "en communs" par l'agroforesterie ?			
Mise en commun matérielle	Des parcelles ou bords de parcelles		
	Des outils (lesquels)		
	Des plants		
	Des chemins		
	Troc alimentaire		
	Vente en commun		
	Remarques		
Mise en commun des savoirs	Les agriculteurs peuvent-ils chercher des informations grâce à :	Des formations en présentiel (préciser prix et financement)	

		Des formations dématérialisées (préciser prix et financement)
		Des livres
		Des partages d'expériences
		Des articles (préciser source)
		Autre
	Diffusent-ils eux-mêmes de l'information grâce à :	Des formations en présentiel (préciser prix et financement)
		Des formations dématérialisées (préciser prix et financement)
		Des livres
		Des partages d'expériences
		Des articles (préciser source)
		Autre
Mise en réseau	En développant l'agroforesterie les agriculteurs vont-ils créer des contacts, participer à des réseaux ?	Dans son voisinage immédiat
		Dans son département/région
		En France
		À l'international
		Dans des lieux dynamiques à citer ?
	Quelle est la nature de ces contacts ?	Des prises de contact occasionnelles
		Des relations de travail
		Des relations amicales
		Des échanges d'informations
		"IRL" (pourcentage approximatif)
		En ligne (pourcentage approximatif)
	Les agriculteurs accompagnés perdent-ils le contact avec des personnes ?	Autre
		Dans son voisinage immédiat
		Dans son département
		Dans sa région
	Animent-ils des réseaux ?	En France
Dans son voisinage immédiat		
Dans son département		
Dans sa région		
Voisinage	En France	
	Quelles sont les relations avec les proches voisins ?	

3) Documents produits dans le cadre de la recherche impliquée

A) Documents produits dans le cadre de l'étude d'Azay-le-Brûlé

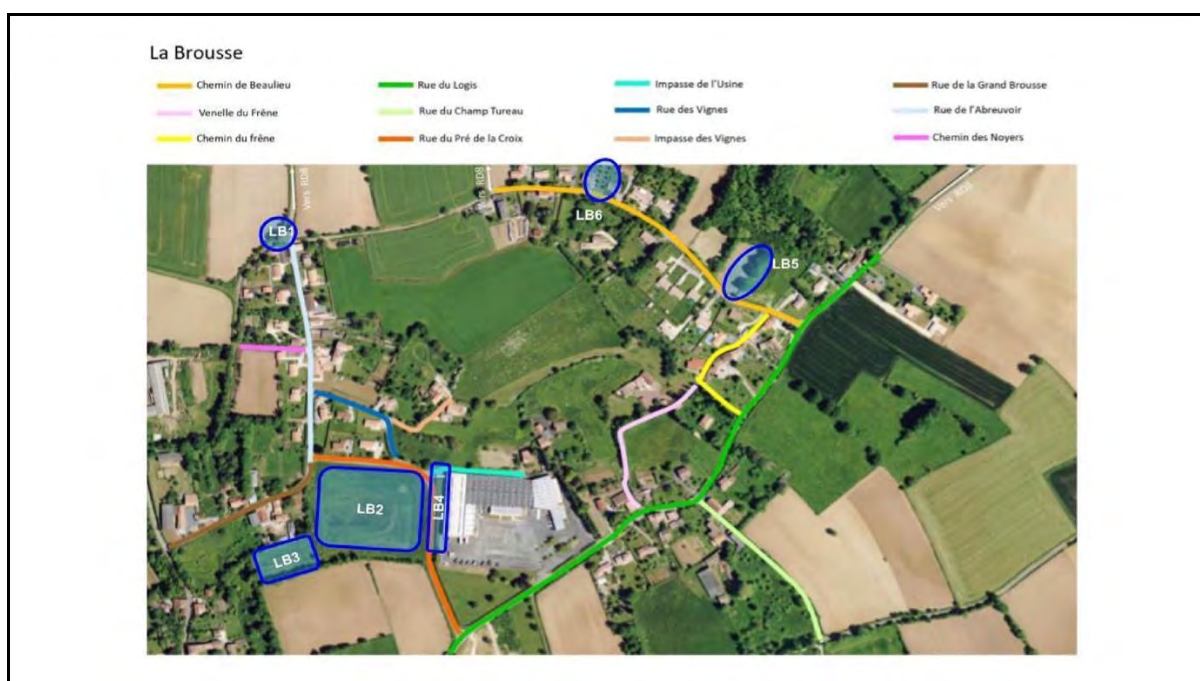
a) Inventaire des arbres

	Charme commun		Chênes		Erables		Frênes		Noyers		Ormes		Saulles		Aulnes		Tilleul		Autres		Totaux			
	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	Réel	Potentiel		
La Brousse																							82	127
LB1	Entrée de La Brousse Rue de l'Abreuvoir		21					1														21	1	
LB2	Bassin d'Orage du Pré de La Croix		8	1	7	8	2	8	10			3	9	3	2	1				3	12	38	39	
LB3	Petit boisement dans le bassin d'orage			19	1		27		33			1				3					3		87	
LB4	Alignement de charmes devant l'usine		10																			10		
LB5	Petite haie chemin de Beaulieu				5			1														6		
LB6	Petite parcelle Chemin de Beaulieu		5																	2		7		
Beausoleil																							22	21
BE1	Impasse manège						7															7		
BE2	Rue de la Plaine Nisson					7											4			3		14		
BE3	Espace vert			1		6	1	14														1	21	
Le Bourg																							179	59
A1	Rue de l'Eglise, placette terrain de boules					3										1						4		
A2	Abords de l'Ecole															9					2	9	2	
A3	Zone mûriers, côté nord de la rue de l'Empoigne																			3	3	3	3	
A4	Rue de l'Empoigne					13								18			20		1	14		14	52	
A5	Verger de l'Empoigne		98			47		2	2	1										1		149	2	
A6	Aire de covoiturage																							
Cerzeau																							164	173
CE1	Abords du lavoir							2	4					3	1							2	5	
CE2	Parvis de la Mairie																4					4		
CE3	Abords des ateliers		80		8	1	11	1	5	1				9	1					1	9	93	34	
CE4	Place et parking		18					2				4	3							1		28		
CE5	Entrée Est de Cerzeau (Abords de la Résidence et du Foyer rural) (+ haie plantée, à gauche en entrant dans le bourg)		13	2	2	14	8	22				12		1	10					1	23	37	71	
CE6	Abords du stade					20		23						5							15		63	
Le Clatreau																							0	17
LC1	Fossé rue du Paradis																							
LC2	Bout de haie communale, chemin des coutures						1		1						15								17	
Chamier																							50	50
C1	Haie vive entrée sud		23			10		11			6											50		
Fonvernie																							35	81
F1	Bassin d'orage							5							5							10		
F2	Vieux frêne, haie proche maison en bois			12		2		12	1	8												1	34	
F3	Abords verger entrée nord			10				8	6	8												6	26	
F4	Abords D8 dir/Cerveau						8		9	18			4									18	21	
Jaunay																							98	98
J1	Chemin de Jaunay				1							97										98		
Kadoré																							9	9
K1	Kadoré																9					9		
Mautré																							13	14
MA1	Place publique		3					8			7											11	7	
MA2	Talus rue Valette		2	7																		2	7	
Mons																							18	35
M1	Ancienne déchetterie			3	5	3		3	8	9				1	1	1				1		15	20	
M2	Four à Pain			10			2		1													3	10	
M3	Rue de la Piane							5															5	
Puyblain																							5	5
P1	Abords du lavoir					4																4		
P2	Sente communale					1																1		
Hors cartes																							14	11
Ricou	Aux abords du Rond Point de Ricou			1					10														11	
Cimetière	Parking en face du nouveau cimetière						14															14		
TOTAL			281	66	13	61	119	136	63	100	20	119	15	23	54	7	5	27	20	17	81	689	538	

b) Extrait du livret technique

NB : Le livret technique produit dans le cadre de l'étude d'Azay-le-Brûlé comporte 52 pages. Pour une question d'économie de place, on en présente uniquement un extrait des 7 premières pages centrées sur l'un des villages de la commune, La Brousse.

Nom du village	Numéro du Site	Nom du site
Description du site		
Gestion : → Cycles de taille des trognes présentes → Potentialités		



LB1

Entrée La Brousse

Description :

Au bout de la rue de l'abreuvoir, à l'entrée Nord de La Brousse : charmille plantée vers 2005 et taillée annuellement sur les côtés jusqu'en 2017. Les arbres de cette haie ont été transformés en têtards sur 2 hauteurs.

Gestion :

Les 21 charmes, étêtés à 1 mètre et à 2 mètres pendant l'hiver 2017/2018, doivent être retailés sur un rythme de 3 à 6 ans environ (2ème coupe à prévoir avant 2024).

1 frêne spontané venu s'ajouter peut aussi être géré en têtard.



Etêtage initial: 2017/2018

Coupes cycliques réalisées: ___ / ___ ___ / ___ ___ / ___ /

La Brousse

LB2

Bassin d'Orage du Pré de La Croix

Description :

Plus de 300 mètres linéaires de haie variée ont été plantés entre 2011 et 2013 et entourent la parcelle sur 3 côtés. Les différents segments permettent d'illustrer, sur un même lieu, différents modes de gestion des arbres et arbustes, avec des arbustes, des cépées (taillis), des têtards et des hauts-jets.

Gestion :

38 arbres de 10 espèces ont déjà été formés en cépées et têtards entre 2017/2020 après 6 à 8 ans de développement. 39 autres autres sujets sont considérés comme 'potentiels'. Les saules et osiers rabattus ou étêtés appellent une gestion en cycles courts de 1 à 3 ans (4 à 12 chaque année?) Les autres essences conviennent bien pour des cycles de 3 à 9 ans (charmes, chênes et érables en particulier).



Etêtage initial: 2017/2018 Coupes cycliques réalisées: ___ / ___ ___ / ___ ___ / ___ /

La Brousse

LB4

Alignement de charmes devant l'usine

Description :

Alignement de 10 charmes plantés dans les années 1990 taillés annuellement en cônes (topiaire) jusque vers 2016. Une gestion alternée (2 ans d'écart) a été engagée.

Gestion :

La transformation de ces arbres en têtards a permis de désintensifier leur gestion et de faire de leur entretien une récolte (BRF, gaulettes)

*Leur gabarit et leur espacement permettent des cycles moyens ou longs (4 à 9 ans).
NB: Supprimer les gourmands sur les troncs en été et surveiller le développement des branches du côté de la route*



Etéage initial: 2016 et 2018 Coupes cycliques réalisées: 2020/2021 ___/___ ___/___ ___/___

La Brousse

LB3

Petit boisement dans le bassin d'orage

Description :

Petit boisement implanté en 2011/1012, conçu comme un concentré de biodiversité ligneuse sur un ancien pré humide de 3000 m2.

Gestion :

Ce bosquet-réservoir de biodiversité peut au choix évoluer librement ou être conduit et valorisé. La conversion d'une partie des arbres en trognes peut compléter le gisement communal. Le site, très humide l'hiver, le prédispose à y **expérimenter une valorisation de 'trognes fourragères', récoltées en plein été, en lien avec des éleveurs locaux (près de 90 trognes potentielles de charmes, frênes et érables champêtres). Le prélèvement estival pourrait par exemple concerner 30 arbres chaque année, qui auraient 3 ans pour se régénérer. (Se rapprocher de l'INRAE Lusignan).**



Etéage initial: 20__/20__ Coupes cycliques réalisées: ___/___ ___/___ ___/___ ___/___

La Brousse

LB5

Petite haie chemin de Beaulieu

Description :

6 arbres têtards (5 chênes plus que bi-centenaires, 1 frêne centenaire) entre deux parcelles communales

Gestion :

Ces arbres anciens ont une valeur patrimoniale et sont les seuls de cette classe d'âge sur le domaine communal.

La dernière coupe date probablement d'avant 2000 et ils nécessitent une reprise adaptée de leur gestion en têtards ou un allègement du houppier.

Faute de quoi ils risquent le dépérissement et l'éclatement. Ils se prêteraient bien à une intervention mécanisée (grapin coupeur) qui pourrait aussi être un prétexte pédagogique.



Etêtage initial: *Inconnu*

Coupes cycliques réalisées: ___/___ ___/___ ___/___ ___/___

Les trognes d'Azay le Brûlé : Les enjeux d'une gestion communale "agroforestière"

Compte rendu de la visite de Lou Gauthier en mai 2021,

guidée par Sylvain Houlier

A destination de la commune d'Azay le Brûlé



En mai 2021, Lou Gauthier a visité la commune d'Azay le Brûlé dans le cadre de sa thèse en géographie dont le but est de comprendre et décrire des phénomènes de mise en commun autour de l'agroforesterie (mise en commun de matériel, de foncier, de savoirs, de ressources et de travail). Via le programme "2020 Année des Trognes" un contact avait été créé avec Sylvain Houlier, alors technicien chargé des espaces verts dans la commune d'Azay le Brûlé. Son approche de la gestion des espaces verts laissait une grande place à la plantation d'arbres champêtres, la création et la gestion d'arbres têtards et la Régénération Naturelle Assistée.

Nous avons proposé de dresser un portrait des actions communales autour de l'arbre champêtre, en nous focalisant sur les actions autour des trognes menées sur des espaces communaux. L'objectif était double : - Une réflexion théorique : Appréhender les défis qui se posent pour une commune qui tente d'intégrer les arbres à son territoire en allant au-delà d'un objectif paysager et en embrassant des concepts d'agroforesterie. - Un objectif pratique : Offrir à la commune divers documents permettant de connaître le potentiel offert par les arbres sur les espaces communaux, en faisant un focus sur les arbres têtards.

Nous avons pu produire des cartes de la commune, un tableau comptabilisant les trognes et un livret permettant leur gestion, ces documents sont envoyés à part pour des questions de format. Ce compte rendu comprend donc :

1) Une présentation de l'intérêt d'avoir et de gérer des trognes pour une commune, suivie d'une présentation de quelques actions menées par la commune autour des haies et des arbres têtards.

2) Un aperçu des cartes de la commune qui donnent à voir l'ensemble des sites et une estimation du nombre de trognes (et de trognes potentielles) sur chaque site. *Ces cartes peuvent servir d'objet de communication dans le cadre d'actions autour des trognes de la commune.*

3) La présentation d'un tableau excel qui comptabilise avec précision le nombre d'arbres trognes et le nombre d'arbres potentiellement gérables en trogne sur la commune. *Ce tableau peut servir à préparer d'éventuels travaux autour de la valorisation des trognes (en BRF, en bois plaquette pour du chauffage, en ateliers ...)*

4) Un aperçu du livret technique présentant pour chaque village les sites où des trognes ont été comptabilisées. *Ce livret peut servir à la gestion des trognes, en gardant notamment une trace des dates d'ététagage. Il est construit sur la base du livret qui permet à ce jour de gérer les espaces verts dans les villages.*

5) Une note conclusive, qui présente le potentiel productif de ces arbres gérés par la commune.

Nous remercions sincèrement la commune d'Azay le Brûlé d'avoir rendu ce travail possible et nous espérons que ce travail pourra dans la mesure du possible contribuer en partie à continuer les efforts louables de la commune autour de la mise en valeur de ces arbres multi-productifs et patrimoniaux. Plus largement, nous émettons le souhait que cette étude inspire ou encourage le renouvellement et la bonne gestion de structures 'agro-forestières territoriales' au niveau des communes et des communautés de communes rurales, considérant l'arbre têtard comme socle et étendard d'une possible réinvention de paysages ruraux de nouveau pleinement partagés, expression de synergies vertueuses entre urbanité, agriculture et naturalité.

Le lundi 11 avril 2022

Lou Gauthier

Doctorante en géographie, Université Toulouse II et INRAE

Sylvain Houlier

Agent des Espaces Verts et des Espaces Naturels dans le cadre de la Fonction Publique Territoriale
- Employé à Azay le Brûlé de 2009 à 2021.

1) Présentation des enjeux : Quel intérêt y-a-t-il pour une commune à gérer des trognes sur ses espaces communaux ?

Définition (<https://trognes.fr/definition/>)

"La trogne est le résultat d'une technique d'exploitation de l'arbre auquel on a coupé le tronc ou les branches maîtresses à un niveau plus ou moins élevé, afin de mettre les jeunes pousses à l'abri et pour provoquer le développement de rejets que l'on récolte périodiquement.

Ces opérations régulières provoquent un renflement au sommet du tronc, ce qui crée un « taillis surélevé ». La canopée est alors constamment rajeunie et pleine d'énergie sur un tronc de plus en plus ancien. Cela ralentit le vieillissement normal de l'arbre. La trogne permet de produire durablement une ressource (fourrage, bois énergie, bois d'oeuvre, bois fertile) sans détruire son support, l'arbre. Cette technique permet de stimuler l'arbre pour avoir chaque année une ressource disponible, accessible, gratuite et durable. L'arbre têtard est moins sensible, il est plus trapu, il craint moins les vents violents ainsi que les agressions de certains parasites. Il a moins besoin d'eau et de sel minéraux."

De tels arbres subissent une coupe qui a à la fois l'intérêt de maîtriser la pousse de l'arbre et l'intérêt de produire cycliquement une biomasse végétale. Dans un cadre communal, une telle gestion présente plusieurs intérêts :

→ La gestion de la **sécurité des espaces publics**, avec des tailles régulières qui empêchent les arbres de devenir des dangers, avec des houppiers trop importants qui rendent l'arbre sensible à la prise au vent et pourraient provoquer sa chute, ou simplement des chutes de branches.

→ La gestion des **linéaires sous les fils électriques et téléphoniques** : Au lieu de procéder à des tailles sévères, souvent laides et néfastes pour les arbres lorsque ceux-ci avoisinent des réseaux aériens, il serait plus pertinent de tailler directement les arbres en trognes de manière à contenir leur développement dans les situations contraintes.

→ La **production de biomasse** : les déchets de coupe peuvent servir à produire du BRF et/ou du bois plaquette. La dernière partie de ce rapport entre plus dans les détails de cette dimension productive.

→ La favorisation d'une **biodiversité** sauvage dans la commune : les trognes sont propices à la nidification (notamment à cause de la forme que prennent ces

arbres). Par ailleurs, les coupes mettent à nu du bois qui peut être colonisé par divers insectes, champignons et permettre la création de creux dans les arbres, reconnus comme favorables à l'accueil de nombreuses espèces. Ces poches de bois mort et micro-cavités (contrairement à certains a priori) n'entament pas nécessairement la santé des arbres

(Plus d'informations : <https://trognes.fr/biodiversite/>)

→ La **vulgarisation** de notions écologiques diverses et l'**organisation d'ateliers** : Avec les trognes, il est facile d'organiser des ateliers de taille collectifs par exemple, qui sensibilisent les citoyens au fonctionnement de ces arbres et des arbres en général. Les produits de cette taille peuvent servir à alimenter des ateliers divers, comme des ateliers "fours à pain" (il existe un four à pain à Mautré), ou des ateliers "vannerie" (de nombreux saules sont plantés aux abords des ateliers municipaux).

→ **Azay le Brûlé : une commune déjà engagée**

Il serait difficile de rappeler ici tout ce qui a déjà été fait dans ce sens à Azay le Brûlé. Dans ce rapport nous rappelons simplement que :

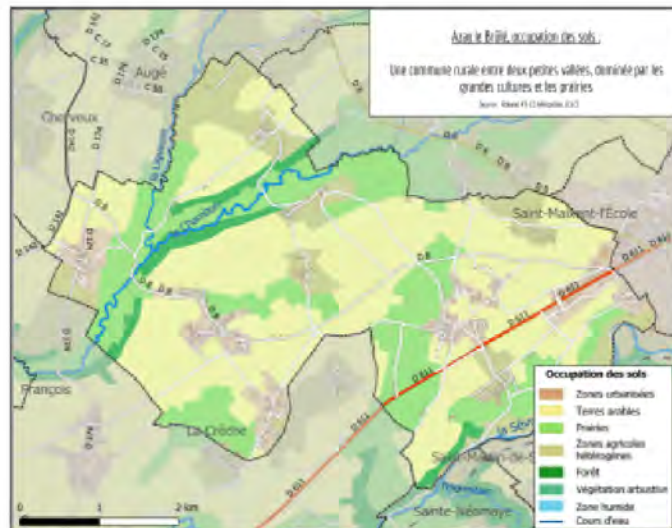


- La commune a régulièrement fait planter des haies
- Elle a permis l'organisation d'événements autour de ce sujet (rencontres Sylvagaires, formation autour des trognes avec Dominique Mansion)
- Elle a permis et encadré la transformation d'espaces comme le verger de l'Empoigne.

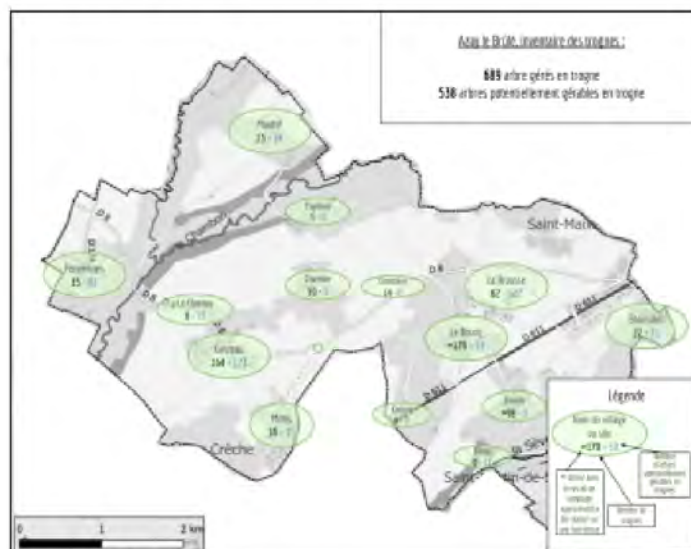
Formations Trognes avec Dominique Mansion 5 et 6 mars 2020

2) Quatre cartes pour présenter les trognons de la commune :

→ **La première** donne simplement le contexte géographique global, afin de situer les douze villages dans le cas où il faudrait présenter ces cartes à des personnes qui ne sont pas familières avec la topographie de la commune.



→ **La deuxième** présente le comptage des trognons effectué sur chaque site. On y trouve aussi le nombre de trognons potentielles, c'est-à-dire le nombre d'arbres qui pourraient être gérés en trognons. Les arbres déjà trognés sont plus de 680, les arbres potentiels plus de 530. **L'objectif symbolique de mille trognons est donc réaliste.**



3) Présentation des résultats de l'inventaire

Nous proposons ensuite les résultats de l'inventaire mené sur la commune.

Il est organisé de la manière suivante :

- Chaque village a été décrit et divisé en différents sites. Chaque ligne du tableau présente un site et un comptage a été effectué par essence
- Sur le document excel, on peut ouvrir chaque colonne pour voir exactement quelles essences ont été repérées.
- Les totaux permettent d'avoir une idée globale du nombre d'arbres trognés (colonne "R", pour "réel") et d'arbres potentiellement gérables en trogne (colonne "P", pour "potentiel").

Nb : Dans certains cas, le nombre d'arbres a été estimé en marchant le long d'une haie dense, les arbres sont donc généralement peu imposants (cases surlignés en rouge pâle).

Aperçu du tableau :

Commune	Site	Chêne		Hêtre		Fras		Tilleul		Orme		Sureau		Aulne		Tulipe		Total	Potenti	
		R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P	R	P			
La Bouvière																				
01	Grèce de la Bouvière	11				1												11		
02	Grèce (Orme du PNE à la Croix)	1	1	1	2	10				3	0	0	2	1				17	12	
03	Pâtisseries dans la haie d'Orme		16		1	27		35						1				37	1	
04	Alignement de Saules devant l'école																		10	
05	Petit bois derrière la Bouvière			2														2	6	
06	Petit bois derrière la Bouvière	4																4	7	
La Bouvière																				
07	Impasse marquée					7												7	7	
08	Rue de la Petite Maison				1													1	14	
09	Clairière 001		1		8	7	16											24	5	
La Bouvière																				
10	Rue de l'église (coteau derrière la Bouvière)				0													0	4	
11	Arrière de l'église																	0	9	
12	Grèce derrière la Bouvière																	0	1	
13	Rue de l'église																	0	14	
14	Impasse de l'Église																	0	1	
15	Arrière de l'église																	0	1	
La Bouvière																				
16	Arrière de l'église																	0	3	
17	Arrière de l'église																	0	4	
18	Arrière de l'église																	0	6	
19	Arrière de l'église																	0	4	

Résultats principaux :

→ Nombre d'arbres ayant été trognés au moins une fois : **689**

→ Nombre d'arbres pouvant être gérés en trognes : **538**

→ Nombre d'essence repérées : **43**

Charme commun

Chênes (*Chêne pédonculé*, *Chêne pubescent*, *Chêne sessile*, *Chêne liège*, *Chêne vert*)

Erables (*Erable champêtre*, *Erable de Montpellier*, *Erable negundo*, *Erable sycomore*, *Erable pourpre*, *Erable plane*)

Frênes (*Frêne élevé*, *Frêne à fleur*)

Noyers (*Noyer noir d'Amérique*, *Noyer royal*)

Ormes (*Orme de Lutèce*, *Orme champêtre*, *Orme lisse*, *Orme résista*)

Saules (*Saule blanc*, *Saule osier*, *Saule cendré*, *Saule marseault*)

Aulnes (*Aulne de Corse*, *Aulne glutineux*)

Tilleuls

Autres (*Liquidambar*, *Savonnier du Japon*, *Mûrier blanc*, *Poirier commun*, *Zelcova du Japon*, *Châtaigner*, *Alisier*, *Cerisier à grappe*, *Arbre de Judée*, *Parotia*, *Cytise*, *Sureau noir*, *Tuliper de Virgine*, *Prunier*, *Robinier*, *Micocoulier*, *Mûrier platane*)

4) Le livret technique

Pour terminer, nous proposons un livret technique. Celui-ci prend pour base le livret technique qui permet déjà aujourd'hui la gestion des espaces verts.

L'idée est de permettre aux techniciens de connaître les sites où les trognes sont présentes, de suivre leur gestion (notamment en notant les cycles de taille). Des indications sur les essences et sur les usages possibles sont présentes à chaque page. Une ou plusieurs photos ainsi qu'une localisation sur la carte permettent de repérer les lieux au mieux.

Aperçu :

→ Par village : un repérage des sites avec des trognes :



→ Par site : une description rigoureuse du type de trognes et du potentiel

La Brousse	LB4	Alignement de charmes devant fusine
<p>Description : Alignement de 10 charmes plantés dans les années 1990 taillés annuellement en cônes (topiaire) jusque vers 2016. Une gestion alternée (2 ans d'écart) a été engagée.</p>		
<p>Gestion : La transformation de ces arbres en têtards a permis de désintensifier leur gestion et de faire de leur entretien une récolte (BRF, gaulettes). Leur gabarit et leur espacement permettent des cycles moyens ou longs (4 à 9 ans). NB: Supprimer les gourmands sur les troncs en été et surveiller le développement des branches du côté de la route.</p>		
<p>Étiage initial: 2016 et 2018 Coupes cycliques réalisées: 2020/2021</p>		

5) Note conclusive : Des trognés dans les 'espaces verts': Un patrimoine paysager et biologique qui offre aussi un potentiel productif

L'inventaire réalisé en 2021 a permis de déterminer :

- Le nombre d'arbres ayant déjà été trognés au moins une fois entre 2010 et 2021 : 689
- Le nombre d'arbres SUPPLEMENTAIRES pouvant être gérés en trognés : 538 (sur la base de plantations âgées de moins de 20 ans)
- Nombre d'essences repérées : 43

Ce recensement s'appuie sur près de 40 sites répartis dans toute la commune et donne la mesure d'un patrimoine paysager et biologique aussi singulier que diffus, autour duquel une multitude de thématiques et d'enjeux peuvent être abordés. Le **livret technique** constitue un outil de planification pour l'entretien rationnel de ces arbres ou ensembles d'arbres.

Les notes qui suivent proposent une approche de la productivité de ce patrimoine (ordres de grandeur).

L'évaluation théorique de la productivité des arbres têtards est un exercice très délicat, tant les variables sont nombreuses:

Les espèces, l'âge des arbres, les conditions pédo-climatiques, l'écartement entre les arbres, les hauteurs de tronc, la durée des cycles d'élagages...

Toutefois, tant qu'ils sont vivants, quelle que soit la manière dont ils sont gérés, les arbres fabriquent bel et bien des racines, des feuilles, de l'écorce et du bois chaque année, c'est un fait indiscutable (La production de fleurs et de fruits peut quant à elle être nulle en cas de tailles annuelles).

Vu le nombre d'arbres significatif que révèle l'inventaire, le temps mobilisé à leur entretien et la quantité de rémanents produits le sont tout autant.

Quelques kilogrammes de brindilles issus de la taille d'1 arbre ci-et-là, ou de quelques mètres de haie comme 'tondue' annuellement sur ses 3 faces, paraissent négligeables et sans valeur.

Mais dès lors que l'entretien de ce patrimoine végétal concerne plusieurs centaines d'arbres et que quelques années séparent les émondages, la biomasse soustraite devient substantielle.

L'entretien peut (doit) donc renouer avec une notion de récolte de matières valorisables d'une multitude de façons, parmi lesquelles, le bois-énergie, les paillis & BRF et même, a fortiori à proximité d'élevages, en litière, voire en fourrages (rameaux feuillés).

C'est pourquoi une estimation des volumes de bois ou de broyats issus de la gestion du patrimoine répertorié ici constituait dès le départ un objectif de l'étude engagée, **au moins à titre indicatif**.

La pratique de terrain de Sylvain HOULIER et la documentation que son intérêt sur les thématiques agro-forestières l'amène à explorer continuellement constituent le socle à

partir duquel **des ordres de grandeur sont ici proposés.**

Les valeurs indiquées sont voulues prudentes et crédibles pour ce qui concerne les moyennes de productivité. Les chiffres techniques et les équivalences biologiques sont puisés dans les ressources bibliographiques personnelles et notamment, les présentations et publications de M. Ernst ZURCHER et M. Dominique MANSION, ou encore l'intervention de M. Yves GABORY lors du colloque Européen sur les Trognés de 2018 (Cf. [Plateforme trognés - base documentaire \(agroforesterie.fr\)](#)).

Ce dernier y présentait les résultats d'une étude sur la productivité des arbres têtards en condition agricole réalisée entre 2010 et 2011 dans le cadre d'un programme CASDAR réalisé par l'association Mission-Bocage dans le Sud Ouest du département du Maine-et-Loire à partir d'un échantillonnage de plus de 300 arbres (principalement des chênes et des frênes) Cf. [ACTES COLLOQUE TROGNES VERSION avril 2020 version 05052020 \(agroforesterie.f](#)



Intervention de M. Yves GABORY lors du colloque Européen sur les Trognés de 2018
[Plateforme trognés - base documentaire](#)

Les bases du chiffrage :

Valeur théorique estimée de la productivité annuelle moyenne d'un arbre têtard 'lambda' (agé de plusieurs décennies au moins):

25 kg de bois sec /an (29 Kg dans l'étude de référence citée en préambule). Cette valeur sera très largement minorée dans les bases estimatives présentées ci-après en raison de la jeunesse des arbres, de la diversité des espèces et des configurations rarement optimales.

Valeur théorique estimée de la productivité des arbres recensés dans l'inventaire:

L'inventaire permet de distinguer 3 catégories d'arbres et une valeur de productivité moyenne est proposée pour chacune. **Ces valeurs sont théoriques et ne concernent que la partie mobilisable de façon renouvelée (branches).**

L'accroissement du volume des troncs et du système racinaire n'est donc pas pris en compte dans l'appréciation des volumes de CO2 stockés qui seront aussi évoqués.

1) Trognettes en configurations denses et monospécifiques (charmilles et taillis d'ormes)

Productivité moyenne estimée de 0,5 à 1

kg/an par unité. Cela concerne près de 40% du patrimoine inventorié.

275 unités = 137,5 à 275 Kg / an

2) Trognettes espacées de 3 à 5 mètres mais insérées dans des haies variées de moins de 25 ans Elles représentent près de 38 % des arbres inventoriés.

Productivité moyenne estimée à 2,5kg à 5 kg/an par unité.

Très fort potentiel d'augmentation de productivité au fil des prochaines décennies (fois 3 à 5) 256 unités = 640 à 3 200 kg / an

3) Jeunes trognes formées à partir d'arbres âgés de 10 à 25 ans, isolés ou espacés de plus de 5 mètres au sein d'une haie arbustive. Elles représentent environ 22 % du patrimoine inventorié.

Leur productivité est évaluée à une moyenne de 5 à 10 Kg /an/unité avec un fort potentiel d'augmentation sur les prochaines décennies (fois 2 à 3).

158 unités = 790 à 1 580 kg/an

A Azay-le-Brûlé, cette évaluation sur la productivité moyenne permet d'appréhender la possibilité de récolter d'ores et déjà en 2022 de 1,5 à plus de 5 tonnes de bois sec/an. Et ce sur la base de 689 jeunes arbres d'espèces variées et dans des configurations diverses soit de l'ordre de 7 à 24 m3 de broyat frais.

L'inventaire montre que plus de 530 autres jeunes arbres pourraient aisément être convertis en têtards pour **atteindre ou dépasser immédiatement le nombre de 1000 jeunes trognes gérées à la fois à des fins environnementales, paysagères et économiques.** Avec 1000 de ces arbres, les ratios estimés permettent d'**envisager avant 2030 la mobilisation annuelle de 2 à plus de 7 tonnes de bois**, valorisables par exemple en paillis ou bois énergie (poids sec).

Ce patrimoine étant très jeune et les modalités de gestion offrant la possibilité d'optimiser très amplement la productivité moyenne, les valeurs réelles pourraient rapidement dépasser très significativement ces ordres de grandeur en les multipliant par 2 ou 3 à l'horizon 2050.

De nouveaux aménagements optimisés tels que haies ou simples alignements d'arbres gérés en têtard le long des chemins ruraux, qui pourraient raisonnablement permettre d'atteindre des productivités de plus de 25 tonnes/an pour 1000 arbres répartis par exemple tous les 10 m sur 10 km

Rappel de quelques équivalences :

1 MAP = 1 m3 mètre cube apparent rempli de plaquettes

1,2 MAP vert (350 Kg) = **1 MAP sec (250 kg)** = 0,6 stères = 0,3 m3 de bois plein = **85**

l fioul = 850 kWh

= 250 kg paille

250 kg de bois anhydre = 463 kg de CO2 captés

Selon le site planetoscope.com, le mode de vie des français génère annuellement une moyenne **11 à 12 tonnes de CO2/personne.**

En 2025, la production de bois d'émonde de 1000 de ces arbres mis en production (et gérés par cycles) équivaldrait à:

2 à 7 tonnes / an soit 8 à 28 MAP secs = la valeur de 680 à 2 380 litres de fioul = 6800 à 23 800 kWh

= 3 à 12 tonnes de BRF (broyat encore vert) pouvant être ré-injecté pour restaurer les sols agricoles les plus carencés en matière organique, ou de quoi pailler 64 à 220 mètres linéaires de nouvelles haies plantées, à raison de 15 cm d'épaisseur sur 1 m de large. = de 3,7 à près de 13 tonnes de CO2 atmosphérique captées et converties en matière rien que

par cette partie des arbres.

En 2050, la productivité de ces 1000 jeunes arbres peut-être confortée et un triplement n'est pas illusoire, ce qui permet d'envisager annuellement: -6 à 21 tonnes mobilisables soit 24 à 84 MAP secs = l'équivalent de 2 040 à 7 140 litres de fioul = 20 400 KWh à 71 400 KWh

- de 10 à 35 tonnes de BRV (broyat de bois encore vert) pouvant être ré-injectées pour restaurer les sols agricoles les plus carencés en matière organique, ou permettant de pailler 192 à 672 mètres carrés de nouvelles plantations avec 15 cm d'épaisseur (futurs haies et arbres).

= de 11 à près de 39 tonnes de CO₂ atmosphérique captées et converties en matière ligneuse.

(Ré)-concilier l'acte d'entretien et la notion de récolte grâce aux possibilités de valorisation

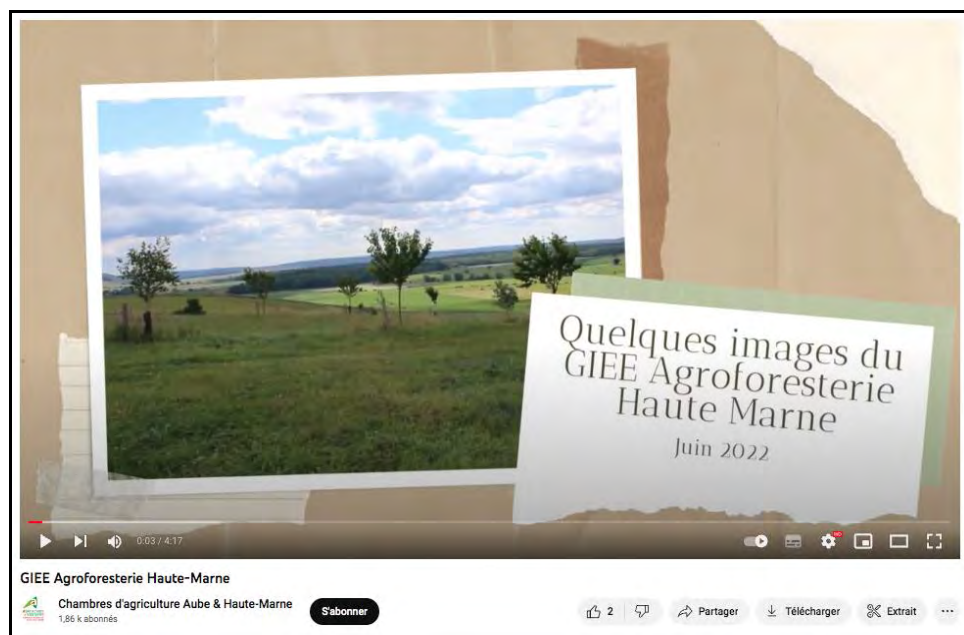
Pour être pérennisé, un patrimoine, a fortiori vivant et au cœur d'espaces anthropisés, doit être entretenu. Dans le domaine du paysagisme et de l'horticulture, il est notable de constater que la gestion des jardins et des 'espaces verts' génère des 'déchets verts'. Selon l'ADEME: Un déchet correspond à tout matériau, substance ou produit qui a été jeté ou abandonné car il n'a plus d'utilisation précise. Le développement naturel (ou stimulé) de la végétation est contrôlé, contenu, voire réprimé et la plupart des matières résultant des opérations de tailles, de tontes ou de ramassage des feuilles sont évacuées sans autre finalité particulière. Même si le développement du compostage et l'utilisation des broyats ligneux ont largement fait évoluer les pratiques, ces modes de recyclage demeurent le plus souvent de simple supplétifs.

A l'inverse en agriculture et en foresterie, le développement de la végétation est un objectif majeur et renouvelé, ou les opérations de récoltes ou de prélèvement, valorisent la biomasse tout en permettant un nouveau cycle, une nouvelle culture.

A la croisée de tout cela, les trognons et arbres d'émonde, *arbres des Mondes*, sont Les arbres agroforestiers par excellence. (A lire par ailleurs, cet article sur [Les arbres d'émonde - plurielles des haies \(123 dok.net\)](#))

B) Vidéo produite dans le cadre de la visite du GIEE Agroforesterie Haute-Marne

La vidéo produite dans le cadre de l'étude du GIEE Agroforesterie Haute-Marne a été publiée sur la chaîne Youtube et sur le site internet de la chambre d'agriculture d'Aube et de Haute-Marne en novembre 2022. Elle se divise en quatre parties : les différents services fournis par l'agroforesterie ; les différentes modalités agroforestières existantes ; les défis techniques en agroforesterie et des moyens d'y répondre ; les différents soutiens existants pour développer l'agroforesterie sur les exploitations. Chacune de ces présentations est illustrée par des photos et vidéos prises sur les fermes visitées. Le lien à suivre pour visionner la vidéo est le suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=B968P0eDyqA>



Ci-dessous, le texte de présentation qui l'accompagne :

122 vues 29 nov. 2022

Ce GIEE a été créé en 2021 et rassemble 12 fermes. Tout en rappelant les principes, défis et enjeux de l'Agroforesterie, cette vidéo partage choix et pratiques des agriculteurs de ce groupe pour mettre en avant l'agroforesterie.

Vidéo réalisée par Lou Gauthier dans le cadre d'une thèse en géographie « L'agroforesterie pour « faire territoire » : le développement des pratiques agroforestières contribue-t-il à une re-territorialisation de l'agriculture française ? » / Université Toulouse 2 (LISST Dynamiques Rurales) en 2022.

Merci aux agricultrices et agriculteurs pour leur accueil lors des visites et entretiens quand cela a été possible. M Badoinot, M Bouvier, M Dechaux, M Denis, M Dormoy, M Duhoux, M et M Finot, Mme Foissey, Mme Foulon, M et Mme Papin, Mme Poisse, M Quentin, M Remy. Des questions sur l'Agroforesterie : Renaud Blanchet, Conseiller spécialisé Agroforesterie

C) Documents produits dans le cadre de l'étude du Groupe National Trognes

a) Questionnaire envoyé aux membres du Groupe

Annuaire des acteurs autour des trognes

Bienvenue !

Ce formulaire peut-être rempli quelques minutes. Son objectif est de construire un annuaire, en ligne sur le site trognes.fr à partir duquel tous ceux qui souhaitent s'investir pour les trognes pourront se contacter les uns les autres, pour construire un réseau dense et efficace.

Nous sommes nombreux à avoir une passion (parfois même une obsession !) pour les trognes. Que nous soyons intéressés par le sujet depuis quelques décennies ou quelques semaines, il nous faut aujourd'hui nous faire connaître les uns aux autres.

Merci du temps que vous prendrez ici !

** Indique une question obligatoire*

1. Adresse e-mail *

IMPORTANT : Si vous souhaitez répondre à ce formulaire par téléphone, écrivez à annuaire.trognes@gmail.com en laissant votre numéro, et vous serez rappelés à l'horaire qui vous convient.

2. Quel est le nom de votre structure ? *

3. De quel type de structure s'agit-il ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Association
- Entreprise
- Structure publique de formation
- Chambre d'Agriculture
- Commune, communauté de commune
- Unité/Laboratoire de recherche
- Je suis agriculteur/agricultrice
- Parc Naturel Régional
- Je remplis le formulaire à titre personnel
- Autre : _____

4. Quelle est l'adresse postale de votre structure? *

5. Comment vous contacter ? *

6. Un site web de votre structure ?

7. Diriez vous que votre activité principale est : *

Plusieurs réponses possibles.

- Le conseil technique autour des arbres et de l'agriculture
- L'éducation à l'environnement pour le grand public
- La formation technique scolaire ou professionnelle
- Le développement territorial
- La mise en place d'activités artistiques et culturelles
- La production agricole
- recherche appliquée
- Autre : _____

8. Diriez vous que votre activité supplémentaire est :

Plusieurs réponses possibles.

- Le conseil technique autour des arbres et de l'agriculture
- L'éducation à l'environnement pour le grand public
- La formation technique scolaire ou professionnelle
- Le développement territorial
- La mise en place d'activités artistiques et culturelles
- La recherche (théorique, appliqué, participative)
- La production agricole
- Autre : _____

9. Décrivez à présent rapidement vos activités

Vous pouvez copier/coller une description issue de votre site web par exemple.

10. Quelles sont vos activités liées aux trognes? *

Plusieurs réponses possibles.

- Animation et sensibilisation
- Création/Réhabilitation de trognes
- Exploitation de trognes
- Formation grand public
- Formation professionnelle
- Recherche/Expérimentation
- Conseil technique / expertise
- Mise en réseau d'acteurs
- Evénements culturels (expositions, conférences, performances)
- Rédaction/Publication
- Autre : _____

11. Parlez-nous de vos projets et activités

12. Dans le Groupe National Trognes, quel sous-groupe de travail vous intéresse ? *

Pour une description des sous-groupes, voir ici : <https://trognes.fr/groupe-national-trognes/>

Une seule réponse possible.

- Inventaire national
- Recherche et expérimentation
- Plaidoyer et sensibilisation
- Développement de formation
- Développement supports pédagogiques
- Je ne suis pas intéressé.e par un sous-groupe
- Autre : _____

Savoirs et savoirs-faire autour des trognes

Cette partie a pour objectif de mieux connaître les motivations, les envies, les savoirs et savoirs faire qui existent autour des trognes. Les réponses pourront être utilisées dans des travaux de recherche, notamment par Lou Gauthier (ancienne co-animatrice du programme 2020 Année des Trognes) dans le cadre de sa thèse.

Si vous avez des questions, ou que vous souhaitez répondre à cette partie du questionnaire au téléphone, n'hésitez pas à écrire à annuaire.trognes@gmail.com ! Bien entendu, les réponses peuvent rester anonymes.

Le questionnaire prend environ cinq minutes à remplir

13. Souhaitez vous remplir cette partie du questionnaire ? *

Plusieurs réponses possibles.

- OUI, je souhaite répondre maintenant
- NON, je ne souhaite pas répondre à cette partie du questionnaire
- Je souhaite répondre à ces question en étant rappelé par téléphone

14. Si vous souhaitez être rappelé, indiquez votre numéro et vos préférences d'horaires pour un appel.

15. Depuis combien de temps vous intéressez vous aux trognes ?

Une seule réponse possible.

- Depuis 2 ans ou moins
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

16. Faites vous des trognes ? Et si oui depuis combien de temps ?

Une seule réponse possible.

- Depuis 2 ans ou moins
- Entre 2 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Plus de 10 ans

17. Les savoirs et savoirs-faire que vous possédez au sujet des trognes, d'où vous viennent-ils ? En d'autres termes, où et comment avez vous appris à leur sujet ?

Si vous répondez au nom d'une structure comprenant plusieurs personnes, donnez les réponses qui correspondent le mieux à toutes les personnes en même temps selon vous

Plusieurs réponses possibles.

	Oui principalement	Oui, pas mal	Un peu	Non, ou rarement
Livres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brochures pédagogiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sites internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Youtube	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discussions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conférences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Articles de recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ateliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

18. Pourriez vous nous dire à quels livres, documentaires, chaînes Youtube, ou autres sources d'informations vous faites référence ? Voyez vous une autre source d'information non mentionnée ?

NB : Si vous avez une liste conséquente que vous souhaitez nous communiquer, n'hésitez pas à contacter AP32 pour participer à la collecte de sources d'informations sur les trognes en cours.

19. Vous même, transmettez vous des savoirs et savoirs-faire autour des trognes ? Si oui, via quel média ?

Si vous répondez au nom d'une structure comprenant plusieurs personnes, donnez les réponses qui correspondent le mieux à toutes les personnes en même temps selon vous

Plusieurs réponses possibles.

	Oui principalement	Oui, pas mal	Un peu	Non, ou rarement
Livres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brochures pédagogiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sites internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Youtube	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discussions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conférences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Articles de recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ateliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

20. Concrètement, dans quelles activités vous reconnaissez vous le plus ?

Si vous répondez au nom d'une structure comprenant plusieurs personnes, donnez les réponses qui correspondent le mieux à toutes les personnes en même temps selon vous

Une seule réponse possible.

- La création et gestion de trognes
- La réhabilitation de trognes anciennes
- Promotion de l'intérêt des trognes en général
- L'inventaire d'êtres vivants liés à la trogne
- La production de produits liés aux trognes

21. Ces savoirs faire, pourriez vous nous dire en quelques mots comment vous les avez acquis et l'importance qu'ils ont pour vous ?

22. Selon vous, quels sont les intérêts principaux au retour de la gestion des arbres en trognès ?

(Notez les enjeux du plus important au moins important, 1 étant la note la plus haute, plusieurs enjeux peuvent avoir la même note)

Une seule réponse possible par ligne.

	1	2	3
Production de broyat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intérêt écologique/biodiversité...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Stockage de carbone	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Création d'un revenu de complément	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bois de chauffage (plaquette ou buches)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Production de fourrage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Production de litière animale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Création de lien social	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Entretien d'un patrimoine culturel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Artisanat	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intérêt patrimonial/culturel/paysagère	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

23. Selon vous manque-t-il quelque chose dans la liste juste au dessus ?

24. Avez vous des activités en collectif liées aux trognes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Des chantiers de création, gestion, réhabilitation
- Du travail de recherche

25. Sur quoi aimeriez vous savoir plus de choses ?

Plusieurs réponses possibles.

- Le fonctionnement biologique des trognes
- Comment reprendre des trognes âgées
- Comment créer des trognes
- La biodiversité associée aux trognes
- Les trognes dans l'histoire et leur usage
- Les trognes fourragères
- Les représentations des trognes dans la culture
- Autre : _____

26. Sur quels sujets pensez vous pouvoir apporter des choses à d'autres personnes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Le fonctionnement biologique des trognes
- Comment reprendre des trognes âgées
- L'utilisation des trognes en maraîchage
- Comment créer des trognes
- La biodiversité associée aux trognes
- Les trognes dans l'histoire et leur usage
- Les trognes fourragères
- Les représentations des trognes dans la culture
- La création de filières bois-énergie
- L'utilisation des trognes en grandes cultures
- L'utilisation des trognes en viticulture
- L'utilisation des trognes en élevage
- L'utilisation des trognes en agriculture en général
- La trogne en ville
- Autre : _____

27. Dans le cadre de l'utilisation de cette partie du questionnaire à des fins de recherche autour des trognes, souhaitez vous que vos réponses restent anonymes ? non

Une seule réponse possible.

Cela m'est égal

28. Un mot à rajouter ? Comment percevez vous les trognes ? Qu'est ce qu'elles représentent pour vous ? patrimoine et ressource

Un IMMENSE merci pour votre participation à ce questionnaire !

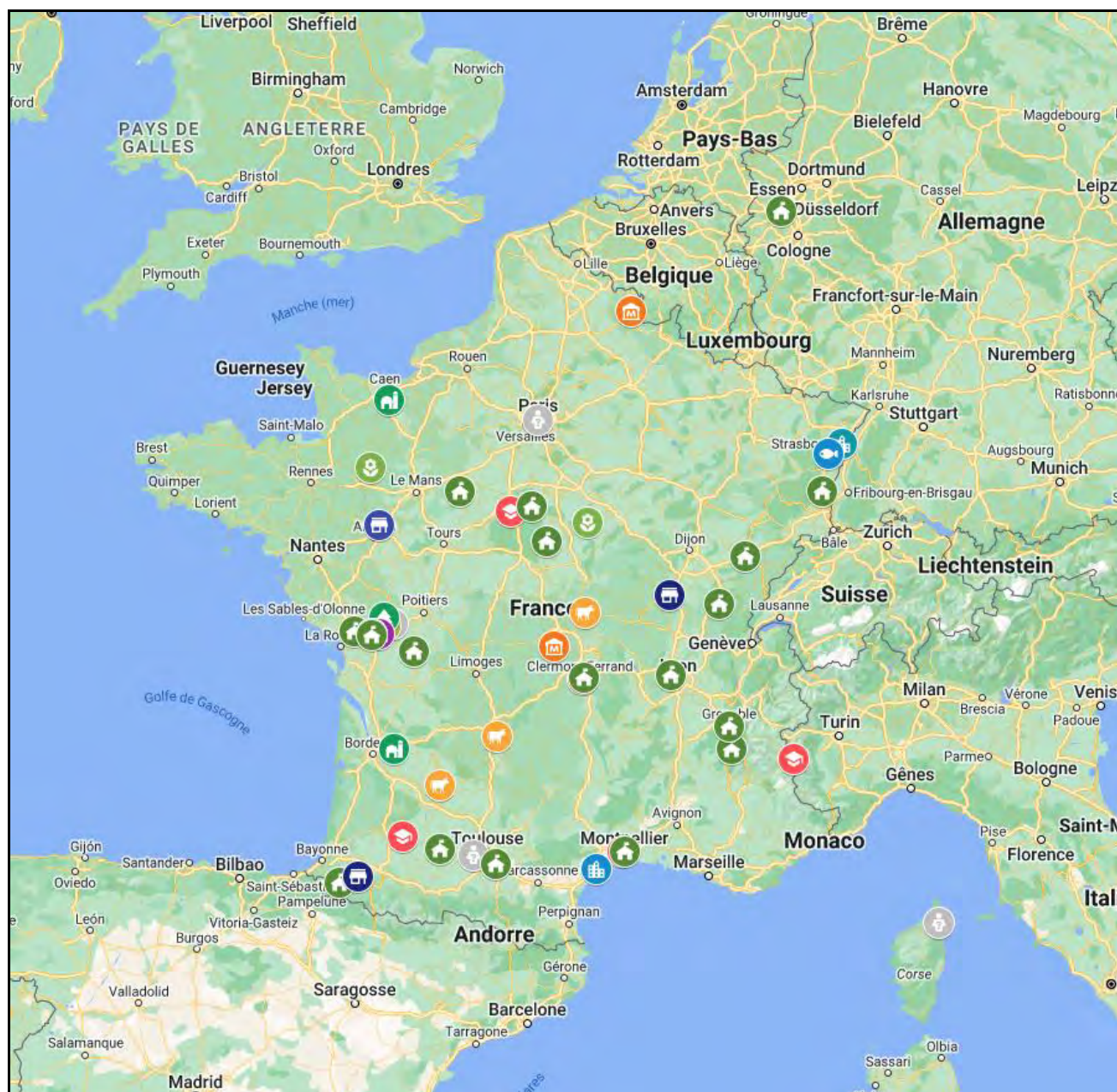
Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

b) Carte-annuaire des acteurs du Groupe National Trognès

Cette carte sert d'annuaire au Groupe National Trognès. Elle a été créée à partir des réponses au questionnaire visible dans l'annexe ci-dessus.

On la trouve sur la page d'accueil du site <https://trognès.fr/>.



Voyage initiatique autour des trognes du Pays Basque et du Béarn



Jaime Jimenez

Un voyage sur mesure

En parcourant cette brochure, vous aurez un aperçu d'un voyage de cinq jours réalisé en mars 2021 au cœur du Béarn et du Pays-Basque à la rencontre des trognes, des personnes qui les entretiennent, des paysages qu'elles créent, et des espèces qu'elles abritent. Ce voyage peut-être remodelé en fonction de vos attentes : rallongé ou raccourci, centré sur un thème spécifique, ou complété par un stage technique.



Dans les environs de Pau **(Une journée)**

1

- Visite d'un ancien verger de têtards
- Etude sur le terrain de questions de biologie végétale et de biodiversité associée aux trognes

De Oloron Sainte Marie à Saint Palais **(Deux à trois jours)**

2

- Route aux paysages saisissants et sites d'arbres remarquables
- Visite de fermes agroécologiques et de leurs usages des arbres têtards : Maraîchage, Élevage (porcin, caprin, ovin), Grandes Cultures, Apiculture
- Découverte du plessage, une pratique paysanne, répertoriée au patrimoine culturel immatériel de France
- Découverte de la vannerie

Saint Pée sur Nivelles **(Une journée)**

3

- Découverte d'une riche forêt de têtards
- Réflexions sur les aménagements territoriaux, et les mesures compensatoires

Forêt de Sarre **(Un à deux jours)**

4

- Immersion au cœur d'une forêt mythique, et découverte de ses arbres têtards majestueux
- Observation faune et flore
- Découverte de l'histoire de la région

M. Lang et L. Gauthier, respectivement doctorantes en biologie et géographie, passionnées de trognes, ont réalisé ce document avec J. Jimenez suite à ce voyage.

Guidés par Jaime Jimenez (Paysages de Mares Haies d'Arbres), vous pourrez observer, toucher, et comprendre les arbres têtards et leurs multiples fonctions, producteurs de biodiversité, alliés de l'agriculture vertueuse, et figures emblématiques de l'histoire de l'agriculture et des paysages.



La biodiversité au cœur des arbres têtards

La tête, renflement sommital du tronc, caractéristique des têtards, est formée d'anfractuosités piégeant l'eau et constituant un milieu humide privilégié par nombre de micro-organismes et insectes attaquant le bois. Ces derniers consomment principalement le bois de cœur (bois mort constituant la partie interne du tronc), rendu apparent lors des coupes. Le bois altéré peut alors être la cible de pics, qui forent des trous à l'aide de leur bec. Les micro-habitats sont alors propices à la reproduction d'autres d'animaux cavernicoles (passereaux cavicoles, chauve-souris, ruches, petits mammifères). En s'aggrandissant, les cavités accueillent d'autres insectes comme la Cétoine dorée, jusqu'au Pique-prune, un insecte capricieux qui a besoin de pas moins de 10 litres de terreau issu de la dégradation du bois pour s'installer. Enfin, si un trou d'entrée suffisamment gros se forme, ces abris peuvent aussi accueillir des animaux beaucoup plus gros comme des chouettes et chats forestiers.



LES ENJEUX DE RÉHABILITATION ET LA GESTION DES ARBRES TÊTARDS POUR LA BIODIVERSITÉ



À Uzein, un ancien verger de têtards géré par le CEN Aquitaine et Paysages de Mares Haies d'Arbres

Dans cette zone humide, vous découvrirez des chênes têtards à la forme typique de la région ; un tronc surmonté à trois quatre mètres du sol de deux ou trois têtes, desquelles s'élancent les mâts principaux. Ces vieux arbres aux cavités volumineuses, sans doute taillés pour la dernière fois il y a environ 80 ans, constituent un atout dans la préservation d'insectes saproxylophages menacés.

Les têtards abandonnés sont néanmoins voués à s'effondrer sous leur propre poids : en effet, les mâts en concurrence pour la lumière atteignent des hauteurs impressionnantes et leur forte prise au vent exerce un effet de levier considérable sur leurs troncs partiellement évidés. Mais s'ils disparaissent, aucun des jeunes arbres voisins ne pourra développer des cavités de volume suffisant dans un laps de temps si court, compromettant de fait le maintien de la biodiversité existante inféodée aux arbres creux.



LA GESTION DES TÊTARDS ABANDONNÉS

J. Jimenez est sollicité par le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) pour définir un plan de gestion et de maintien des têtards afin de préserver les micro-habitats des espèces prioritaires inféodées aux arbres à cavités. Il établit un diagnostic en considérant l'écosystème forestier dans son ensemble, soumis à validation par le conseil scientifique. Il entreprend alors de réduire les mâts d'un tiers de leur hauteur, recèpe ou taille les arbres voisins en têtards pour diminuer la concurrence pour la lumière, et crée des amorces de cavités en perçant à cœur le tronc de certains sujets.





À Saint Pée s/ Nivelles, un site de déplacement d'arbres têtards

A Saint Pée sur Nivelles l'Office National des Forêts (ONF) conduit des travaux conciliant mise en sécurité et conservation de la biodiversité en bordure des chemins de promenades. Ces remarquables trognes de chênes, têtards et ragosses, s'élèvent majestueusement avec leurs deux ou trois têtes très hautes contre lesquelles on imagine s'appuyer les échelles de bois des élagueurs qui taillaient à la hache. Leurs troncs sombres et tourmentés permettent de les discerner au milieu de l'abondante végétation de bourdaines et fougères aigle.

DES TÊTARDS DÉPLACÉS DANS LE CADRE DE MESURES COMPENSATOIRES

Entre 2006 et 2008 un barrage de protection contre les inondations du village de Saint-Pée est en projet de construction. Des mesures compensatoires à la destruction d'habitats d'espèces protégées sont alors mises en œuvre, comprenant le déplacement de 14 arbres têtards et les populations de pique-prune associées. Ces vieux arbres ne pouvant pas survivre à une telle perturbation ont été implantés plus hauts, là où un habitat favorable permettait la dispersion du coléoptère patrimonial.

Vous pourrez retrouver les reliques de ces têtards, masquées par d'épais murs de ronces, et tenter d'observer la faune et la flore associées à ces vieilles trognes en décomposition.



LES ANCIENS VERGERS DE TÊTARDS, DES PAYSAGES PATRIMONIAUX ET COMPLEXES

Immersion dans un paysage patrimonial

Sare est une forêt historique de 1350 hectares, sur un massif de collines de basse montagne, dont l'exploitation en têtard a été poursuivie jusqu'en 1940. Que vous connaissiez déjà ce lieu ou non, vous y vivrez nécessairement une expérience unique. Impossible de discerner ce qui est tronc de ce qui est branche, le vivant du gisant. Les formes tortueuses sont érigées au milieu de la broussaille et de la recolonisation par la végétation spontanée. C'est une véritable forêt aux sorcières, où ces arbres pourraient être autant d'êtres maudits, survivants à quelques sorts. Prenez le temps d'errer, de répertorier la flore poussant sur les arbres eux-mêmes, en écoutant les heurts des pics verts et noirs sur les troncs, de sentir les textures du bois vivant, du bois arraché, et des mousses.



DES OPÉRATIONS DE GESTION DES ARBRES TÊTARDS :

Certaines interventions ont eu lieu pour raccourcir les mâts et empêcher un effondrement. Les coupes ont souvent été fatales : selon Jaime Jimenez, deux têtards sur trois taillés n'y ont pas survécu.



Peuplement de chênes têtards



L'arbre, pilier d'une agriculture vertueuse

UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES ...ET DE PAYSAGES

Pratiques :

Depuis Oloron-Sainte-Marie jusqu'à Saint-Palais, les petites routes du Béarn et du Pays Basque vous emmèneront sur diverses exploitations. Maraîchage, grandes cultures, élevage ovin, caprin, porcin, apiculture...



Paysages :

En visitant ces lieux, c'est une compréhension des différents écosystèmes et de leur histoire agricole et humaine qui se déroule. Plateaux protégés de têtards vénérables, qui rappellent la dehesa ibérique, bas fonds et vallées parcourus de frênes et aulnes, pâturages boisés, fougeraies...



DES SAVOIRS ANCESTRAUX À RE-DÉCOUVRIR ET À TRANSMETTRE...

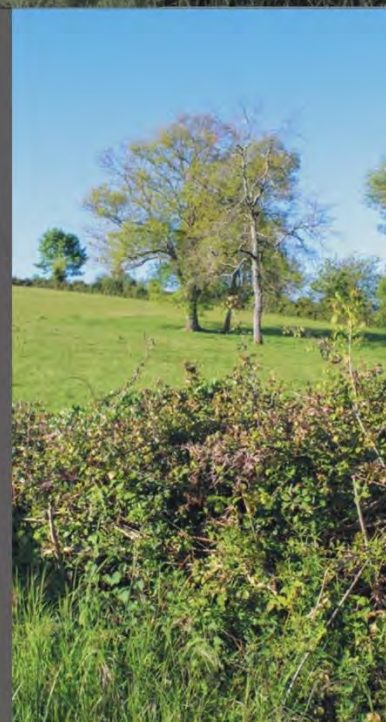
Avec J. Jimenez, formateur et accompagnateur de projets, vous pourrez aborder les défis de la réintroduction de l'arbre et les enjeux techniques et financiers des systèmes agroforestiers. Vous pourrez (re)découvrir les pratiques de gestion des arbres au sein des fermes : trognage, gestion des haies, plessage, régénération naturelle assistée...



Le plessage est une pratique ancestrale donnant naissance à de véritables clôtures vivantes.

RÉGÉNÉRATION NATURELLE ASSISTÉE... LES RONCES, BERCEAU DE L'ARBRE.

Installé sur la ferme en 1980, Jean est aujourd'hui retraité d'une carrière d'éleveur de brebis dans la tradition basque locale, avec une production de lait et une transformation fromagère par la coopérative. Il nous explique que, sans désherbant, les haies se sont installées naturellement et progressivement sur les bordures de ses prairies. Selon ses calculs rapides, Jean entretient au moins 25 km de haies. Il compte au moins cinq à dix ans pour retrouver un joli frêne dans les haies en régénération spontanée, et vingt ans pour obtenir une véritable continuité. À terme, les haies remplaceront les clôtures.



Valorisation des trognes

Dans certaines fermes, les haies et les têtards constituent un pilier économique, vecteur de lien social : Support de formations trognage et plessage, maintien et accroissement de la biodiversité permettant de lutter contre les ravageurs, maintien des berges, production de bois raméal fragmenté (BRF) ou de bois de chauffe, de matière première pour la vannerie, de petites constructions et aménagements, etc.



LES HAIES PROTECTRICES ET NOURRICIÈRE, POUR UN ÉLEVAGE VERTUEUX

La récolte ou la distribution de fourrage ligneux aux animaux était traditionnellement utilisée durant les sécheresses estivales. Bien que cela ne soit pas le cas au Pays-Basque aujourd'hui, cela pourrait changer car partout dans la région, des étés plus secs sont constatés et menacent la tenue des prairies. Ces dernières étant par ailleurs, également menacées par la syrphis, une chenille dont l'aire de répartition ne cesse de croître pour les mêmes raisons. Arbres et haies abritant des espèces auxiliaires pourraient permettre de lutter contre de tels ravageurs et réduire l'impact des sécheresses.



Formations techniques : des savoir-faires paysans à transmettre

Le séjour peut comprendre un ou plusieurs stages pratiques sur mesure* :

PLESSAGE DE HAIES BOCAGÈRES.

Créer des clôtures végétale vivantes et productives. *En Soule, le plessage est répertorié au patrimoine culturel immatériel de France.*

VANNERIE SAUVAGE.

Apprendre à confectionner des ouvrages (paniers, ruches à biodiversité, etc.) à partir de végétaux ligneux du bocage, notamment des saules têtards.

BÛCHERONNAGE EN SÉCURITÉ.

Machinisme et affûtage, gestes et posture, techniques d'abattage et tronçonnage.

FAUCHE ET DÉBROUSSAILLAGE MANUEL À LA FAUX ET AU FAUCHON.

Restaurer et entretenir sa lame et gestes et postures pour un travail efficace notamment autour des jeunes arbres.

TECHNIQUES D'ÉLAGAGE ET DE TROGNAGE

Élagage, création, entretien et exploitation de trognes.

Dans le cas de l'élagage en hauteur, les stagiaires pourront participer à l'assistance au sol et à la rétention des branches pour en contrôler la chute (préserver les clôtures, fils et bâtiments).

* Les stages sont de durée variable selon les saisons et adaptables à vos besoins. Voir en dernière page pour contacter le formateur.

« J'ai découvert que les têtards étaient des niches à biodiversité. Et c'est intéressant en agriculture biologique, on utilise vraiment la présence des auxiliaires. »

Parole de maraîcher



Une immersion sensorielle et culturelle

LECTURE DE PAYSAGE ET HISTOIRE DE LA RÉGION

Au cours de ce périple, il arrivera plus d'une fois que les arbres vous livrent une histoire agricole et culturelle du territoire, grâce aux explications complètes et parfois étonnantes de J.Jimenez. Le tracé des haies suivies des yeux, les reliques d'arbres têtards, les arbres remarquables sont les témoins d'un temps passé qui a façonné le paysage.



LES ARBRES TÊTARDS DE LA FORÊT DE SARE, DES TÊMOINS D'UNE HISTOIRE SYLVO-PASTO- RALE COMPLEXE

Les chênes têtards de Sare permettent d'aborder l'histoire complexe et conflictuelle des paysans et de la forêt. Pilier d'économies variées depuis le Moyen-âge, les chênes de Sare sont à la fois des arbres fourragers, à l'origine de l'essor de la sidérurgie grâce au charbon, fournisseurs de bois d'œuvre de grande valeur pour la marine. Ils sont également des témoins des changements profonds apparus avec le Code Forestier, des dégâts apparus avec l'oïdium. La grande diversité des usages donc d'intérêts et représentations parfois divergents est à l'origine de tensions qui perdurent entre les différents acteurs et usagers de cette forêt emblématique.

DISCUSSIONS ET RÉFLEXIONS

Conserver, protéger, et stimuler la biodiversité

L'exploitation des têtards permettait autrefois de concilier des activités humaines et de production avec le maintien de dynamiques écologiques fortes. Autrefois "arbres paysans" (selon l'expression de Dominique Mansion), ils sont aujourd'hui les seuls hôtes possibles de nombreux insectes, oiseaux et mammifères, et doivent pour cela être protégés et gérés. Leur grande ramure les mettant en danger d'effondrement, la gestion doit se faire par une taille réfléchie telle que pratiquée par J.Jimenez. Néanmoins, les fermes à découvrir lors de ce voyage illustrent à la fois les avantages à tirer et les difficultés issues de la gestion des haies et des têtards. Le problème principal reste évidemment le temps de gestion (taille de formation, d'entretien et d'exploitation) lié à la question de la rentabilité, le matériel adapté et savoir-faire technique requis ou encore des problèmes de voisinage parfois importants. En constatant la diversité biologique hébergée par ces arbres mais aussi le potentiel de valorisation considérable, avec des usages aussi variés que complémentaires, de nombreuses questions se posent. Faut-il gérer, entretenir, protéger, exploiter ? Comment concilier ce patrimoine et le développement du territoire ? Quelles visions de l'agriculture se dégagent de ces questions ?

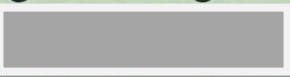
L'arbre têtard, un apprentissage à toutes les échelles

Ces quelques jours sont un point de départ, ou une étape, pour un apprentissage bien plus vaste. Depuis l'échelle infime de l'écorce jusqu'à l'échelle des paysages, J.Jimenez fait preuve d'une pédagogie à toute épreuve en nous faisant découvrir l'histoire de ces territoires. Les arbres dévoilent alors un peu de leur intimité : comment poussent-ils, quelle relation avaient-ils et lient toujours, avec les hommes, qui hébergent-ils et nourrissent-ils : champignons, insectes, oiseaux, mammifères ... et humains?



Contact

Jaime JIMENEZ



Paysagiste naturaliste

Agroforesteries, Agroécologie et Permaculture

Agrémenté Prescripteur BCAE7 (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) par le ministère de l'agriculture et de la forêt dans le cadre du maintien des particularités topographiques, pour le déplacement de haies pour de meilleures conditions agricoles et environnementales.



Paysages de Mares Haies d'Arbres

Sensibilisation et éducation à l'environnement

Diagnostic, conseil, mise en œuvre

Formation technique

Pour une valorisation économique et écologique des espaces, afin que les générations futures puissent hériter d'un paysage rural authentique et attractif, fonctionnel et productif.

N° SIRET : 538 160 367 00024

N° déclaration d'activité DIRECCT : 75640430564 (non certifié callio)

© Les photos utilisées dans cette brochure ne sont pas libres de droit.

Membre du réseau



Résumés

Résumé de la thèse en français :

Cette thèse en géographie rurale a pour objectif d'interroger le rôle des pratiques agroforestières dans la transformation des territoires, elle interroge la capacité des initiatives agroforestières à transformer les territoires ruraux par le biais d'une remise en commun à la fois matérielle et symbolique. On entend ici agroforesterie dans le sens large de la valorisation des arbres champêtres dans le travail agricole (plantation, gestion, régénération naturelle assistée). Le travail de thèse repose sur l'hypothèse que les initiatives agroforestières pourraient engendrer un certain rapport au territoire à la fois parce qu'elles ont un impact physique sur le monde via la gestion des arbres, les plantations et les aménagements environnementaux et parce qu'elles impliquent un travail collectif qui engendre la mise en commun d'éléments à la fois matériels et symboliques (ressources naturelles, outils, savoirs et représentations). Les cadres d'analyse choisis sont la notion de reterritorialisation (Rieutort, 2009) et le champ du/des (biens) commun(s). En sollicitant ces deux cadres on interroge l'émergence des pratiques agroforestières à la lumière de la mise en commun et du lien des acteurs au territoire. On croise ces deux cadres pour proposer une lecture multiscalaire des différentes modalités de mise en commun dans les initiatives agroforestières. La recherche se déploie sur cinq études de cas ancrées dans des modalités scalaires différentes. Une première étude de cas porte sur des exploitations agricoles agroforestières, la deuxième sur une commune des Deux-Sèvres engagée dans diverses démarches autour de l'arbre en lien avec des questions agricoles, la troisième sur un GIEE autour de l'agroforesterie en Haute-Marne, la quatrième sur un Groupe National autour de la taille des arbres en trognons et enfin la cinquième sur la marque collective Végétal Local pensée comme un dispositif multiscalaire. Pour poser ces questions on déploie un dispositif méthodologique centré sur l'entretien, l'observation participante, et diverses formes de participation via une recherche impliquée. Cette dernière approche fait l'objet d'une réflexion méthodologique dans la thèse. Les cinq études de cas sont ensuite interrogées de manière transversale via un cadre croisant différents types de communs et différentes modalités scalaires. Les résultats de cette recherche s'orientent ainsi vers une compréhension des dynamiques agroforestières comme un système multiscalaire complexe. En croisant une compréhension par échelles territoriales et une compréhension par types de communs, on arrive à voir progressivement comment les dynamiques agroforestières s'ancrent à divers niveaux, permettant différentes formes de mise en commun matérielle et symbolique. On remarque que les initiatives locales, représentées et mises en valeur dans des réseaux régionaux et nationaux semblent jouer un rôle essentiel dans le développement global de l'agroforesterie. Dans le même temps, on note que les communs immatériels centrés sur le partage d'informations semblent particulièrement actifs, par rapport à des communs centrés sur la gestion collective de ressources et d'outils matériels. Enfin, l'analyse de ces différentes études de cas souligne la nature transversale de l'agroforesterie. Cette pratique semble en effet susceptible de mobiliser une grande diversité d'acteurs dans des projets où certaines oppositions se trouvent réinterrogées. L'urbain et le rural, le proche et le lointain, le passé et le futur (entre autres) apparaissent comme des pôles que les initiatives agroforestières peuvent réinterroger dans le cadre d'un développement territorial pensé à la fois dans le local et dans le global.

Résumé de la thèse en anglais :

The aim of this thesis in rural geography is to examine the role of agroforestry practices in the transformation of rural areas. It examines the capacity of agroforestry initiatives to transform rural areas through both material and symbolic sharing. Agroforestry is understood here in the broad sense of the use of trees in agricultural work (planting, management, assisted natural regeneration). The thesis is based on the following hypothesis : agroforestry initiatives could generate a certain relationship with the land, both because they have a physical impact on the world through tree management, planting and environmental development, and because they involve collective work that generates the pooling of both material and symbolic elements (natural resources, tools, knowledge and representations). The chosen framework for analysis is based on the notion of reterritorialization (Rieutort, 2009) and on the field of the commons. By drawing on these two frameworks, we examine the emergence of agroforestry practices through the prism of pooling and the link between actors and territory. We combine these two frameworks to propose a multiscale reading of the different modes of pooling in agroforestry initiatives. The research is based on five case studies rooted in different scalar modalities. The first case study focuses on agroforestry farms, the second on a municipality in Deux-Sèvres involved in various tree-related initiatives linked to agricultural issues, the third on an agroforestry GIEE in Haute-Marne, the fourth on a National Group focusing on pollarding, and finally the fifth on "Végétal Local" a collective brand seen as a multi-scalar device. To answer these questions we deploy a methodological device centered on interviews, participant observation and various forms of participation via research-involvement. This latter approach is the subject of a methodological reflection in the thesis. These five case studies are then interrogated transversally via a framework that crosses different types of commons and different scalar modalities. The results of this research are thus oriented towards an understanding of agroforestry dynamics as a complex multiscale system. By combining an understanding of territorial scales and types of commons, we can gradually see how agroforestry dynamics are anchored at various levels, enabling different forms of material and symbolic pooling. We note that local initiatives, represented and promoted in regional and national networks, seem to play an essential role in the global development of agroforestry. At the same time, we note that the pooling of intangible resources centered on information sharing seem particularly active compared to commons centered on the collective management of material resources and tools. Finally, analysis of these case studies highlights the cross-cutting nature of agroforestry. Indeed, this practice seems likely to mobilize a wide range of stakeholders in projects where certain oppositions are re-interrogated. The urban and the rural, the near and the far, the past and the future (among others) appear to be poles that agroforestry initiatives can re-interrogate in the context of territorial development conceived both locally and globally.